



**HAL**  
open science

## Paroles Éthyliques du discours au sujet

François Perea

► **To cite this version:**

François Perea. Paroles Éthyliques du discours au sujet. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2000. Français. NNT: . tel-00458288

**HAL Id: tel-00458288**

**<https://theses.hal.science/tel-00458288>**

Submitted on 19 Feb 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER III - PAUL VALÉRY  
~ Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales ~

UFR I

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III**  
**Sciences du langage**

THÈSE  
présentée et soutenue publiquement par  
**François PÉREA**

S

# Paroles Éthyliques du discours au sujet

S

**Sous la direction de**

**Monsieur A. COÏANIZ** (Professeur ~ Université Paul Valéry - Montpellier III)

**MEMBRES DU JURY :**

**Monsieur J. BRES** (Professeur ~ Université Paul Valéry - Montpellier III)  
**Madame C. KERBRAT-ORECCHIONI** (Professeur ~ Université Lumière - Lyon II)  
**Madame A. TABOURET-KELLER** (Professeur Émérite ~ Université Louis Pasteur -  
Strasbourg I)



Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Alain Coïaniz  
qui a dirigé ce travail avec intelligence, patience et égards.  
Je remercie également Monsieur Jean-Marie Prieur pour sa présence amicale,  
ses questions, ses réponses et ses doutes charmants, Mademoiselle Hélène Nathan et  
Madame Martine Ristori qui ont consacré bien du temps à la lecture finale du manuscrit.

*À mes familles,  
À ma femme,  
À Ilhan,  
À Éléa.*

*À H., P., J. et les autres...  
bien plus que des initiales et ce à quoi ils sont réduits ici.*



# Introduction

Paroles éthyliques.

Et pourquoi pas “d’alcooliques” ? Le choix de l’adjectif n’est pas ici d’ordre esthétique : il vaut pour une double prise de distance.

Distance, d’abord, avec le signifiant *alcoolique* qui charrie avec lui la stigmatisation sociale, l’anathème, ou prête à sourire : « Ah, à écouter les alcooliques, vous devez bien rigoler ! ». Distance ensuite, avec la littérature des alcoologues qui, trop souvent, quêtent les particularités du discours des buveurs compulsifs là où justement elles tendent à s’évanouir ou sont dénaturées : dans les centres de soins – le cabinet du psychologue et les hôpitaux – ou les associations de candidats au repentir.

*Éthyliques* alors, pour signifier que nous nous attachons à des productions ordinaires pour l’alcoolique, des productions enregistrées dans des bistrotts villeurbannais (69) selon la démarche de l’analyse participante.

Quiconque s’est retrouvé un jour au coude à coude avec un alcoolique et a parlé avec lui a ressenti le malaise, l’étrangeté d’une rencontre qui semble s’opérer sur un mode singulier et imparfait. Nous en avons fait l’expérience et celle-ci a été si prégnante, si insolite, qu’elle a provoqué le questionnement. On se demande alors

ce qu'il y a de particulier, de singulier dans le discours et le comportement langagier, communicatif de l'alcoolique. De même on s'interroge sur les motivations de notre impression qui nous porte à croire que l'alcoolique parle "d'autre chose que ce qu'il dit", sans sûrement en avoir conscience.

La thèse que nous présentons ici constitue le résultat d'un travail de recherche, d'analyse et de réflexion qu'ont provoqué ces questions premières. Elle emprunte les chemins des sciences du langage à la recherche des récurrences, des phénomènes marquants et particuliers de la parole éthylique selon un parcours guidé par le double souci de compréhension et de caractérisation.

Nous avons enregistré des alcooliques dans des bistrot de quartier de Villeurbanne (69), de façon clandestine et selon la démarche et la méthode de l'analyse participante. La première lecture des retranscriptions, guidée par une étude précédente que nous avons effectuée sur le même sujet<sup>1</sup>, a permis de repérer des récurrences, des comportements langagiers caractéristiques dans leur nature ou dans leur ampleur, qui pointaient les particularités d'un mode d'expression singulier.

Le problème s'est posé alors de rendre compte de la multitude de nos observations d'un corpus hétérogène et complexe. Nous avons choisi de procéder en mobilisant plusieurs entrées, plusieurs focalisations que la diversité des approches actuelles des sciences du langage permet. Nous nous sommes donc attaché aux thèmes récurrents (à leurs axiologies, leurs apparitions et leurs combinaisons), aux récits (leurs caractérisations, les genres et les figures, les problématiques qu'ils soulèvent), à la subjectivité (de l'utilisation des pronoms personnels à celle des "subjectivèmes") et aux conversations (le système des tours de parole, la relation, le non-verbal...). Ces différents lieux de description et d'analyse sont ensuite mis en relation afin de souligner les déclinaisons des phénomènes (ainsi, l'égo-centrisme langagier est éclairé de différentes manières selon les focalisations).

A ce stade nous avons décrit, particularisé et analysé les productions langagières des alcooliques de comptoir. Les résultats de nos travaux sont tels que l'on s'interroge sur les raisons de ce comportement langagier et la place qu'occupent le langage et la parole dans la conduite éthylique (une place d'honneur accordée par

---

<sup>1</sup> Cette étude a pour nous un précédent : notre mémoire de D.E.A. soutenu en juin 1997 à l'Université Paul Valéry - Montpellier III. Ce travail d'une année représente l'étape préparatoire de cette thèse où apparaissent déjà quelques grandes lignes de l'étude actuelle : les associations thématiques, le monopole discursif, la prééminence de soi, la singularité du rapport à l'autre... Cette première étude nous a permis de nous familiariser avec notre objet d'étude, d'esquisser ce qui deviendra ici notre démarche (avec la répartition tripartite : prolégomènes, analyse des paroles éthyliques, réflexion sur le rapport parole/sujet). Néanmoins, le corpus de la thèse inédit, nouveau, témoigne de notre volonté de remise en cause de nos acquis et de notre souci d'une recherche sans a priori.

l'alcoolique). En nous attachant aux liens entre discours et sujet (et à l'approche de ce dernier que permet les sciences du langage), nous découvrons l'alcoolique sous un angle nouveau. On peut alors tracer quelques pistes qui préfigurent une contribution des sciences du langage à l'alcoolologie (domaine transdisciplinaire), contribution souvent appelée par les chercheurs d'autres disciplines

Cette démarche apparaît dans le plan (en trois étapes) de la thèse que nous allons préciser maintenant. Dans un premier temps, nous nous attachons au cadre d'émergence des discours éthyliques (*O. Prolégomènes à l'étude des discours éthyliques*). Alors peut débuter l'analyse des discours et des interactions éthyliques qui permet de décrire ce qui en fait la particularité (*1. Paroles éthyliques*). Enfin, sur la base de l'analyse précédente, nous nous interrogeons sur les effets et les fonctions de cette parole du point de vue du sujet (*2. Du discours au sujet*).

### **Prolégomènes à l'étude des paroles éthyliques**

Lorsque nous récoltons les paroles éthyliques, nous devons accorder une attention particulière aux contextes d'émergence de celles-ci.

Un premier contexte est formé par l'ensemble des discours sociaux tenus sur l'alcool et par les pratiques culturalisées qui y sont liés. Alors, nous devons connaître ce qui fait l'*Avant-propos* aux paroles éthyliques si nous voulons déterminer les singularités de ces dernières et les rapports qu'elle entretient avec les discours et les comportements de la *doxa*.

Nous commençons par définir ce qu'est l'alcool. On ne se contente pas d'une approche définitoire puisque l'on observe l'histoire des boissons alcoolisées, une histoire qui se mêle à celle de l'humanité qui la consomme, la décrit ou la fête. Nous nous rendons compte du statut particulier de l'alcool qui n'est pas seulement une boisson mais est aussi une substance "magique" qui a su cristalliser les pratiques de grands mouvements humains.

Nous pouvons alors nous intéresser aux représentations contemporaines de l'alcool et de sa consommation dans nos cultures. Après avoir présenté quelques chiffres sur l'alcool, afin d'en constater l'importance pour nos concitoyens, nous nous attachons à décrire les mythes de l'alcool en France. Parler de *mythe* ne nous semble pas exagéré puisque l'alcool est perçu comme une substance combattant de nombreux maux et permettant un mieux-être du groupe. Ainsi, nous observons les représentations qui lient l'alcool à des pratiques médicinales, sexuelles, religieuses et sociales. A cette étape de la présentation, nous avons rencontré de nombreuses représentations de l'alcool. Nous nous apercevons alors que la première approche



définitoire est insuffisante et procédons à l'approche du prototype de l'alcool. Pour ce faire, nous analysons les réponses à une enquête que nous avons effectuée sur les marchés de Villeurbanne. Les résultats nous permettent de découvrir le prototype de l'alcool et une répartition des boissons alcoolisées (+ alcool / - alcool) liée aux habitudes de consommation des enquêtés. Il nous reste alors à nous interroger sur les conséquences de la consommation –courante, non morbide– d'alcool. Apparaissent ainsi les retombées sociales bénéfiques qu'entraînent l'absorption de boissons alcoolisées et les effets psychotropes espérés de la molécule d'éthanol.

Nous pouvons alors opérer à une première synthèse de ce qui est lié à la consommation ordinaire d'alcool.

Il nous faut alors nous intéresser –de manière *a priori*– à l'alcoolisme et à celui qui en souffre. Ici aussi, nous débutons par une mise au point définitoire qui trouvera son prolongement dans une approche générale de l'alcoolique et de ses troubles. Fort de ces connaissances, nous pourrions aborder les représentations et les pratiques qui sont celles de l'alcoolique. Nous poursuivons en présentant "le regard du sain" sur cet usage de l'alcool jugé déviant.

Nous découvrons alors les représentations consensuelles liées à l'alcool et à ses pratiques et les positions sociales vis-à-vis de celles-ci.

Nous terminons ces prolégomènes en présentant un autre contexte : celui des échanges bistrotiers. Nous définissons ainsi ce que sont, dans notre corpus, les contextes circonstanciels et factuels, avant de conclure.

### **Paroles éthyliques**

Après avoir présenté le corpus et ses conditions d'élaboration, nous nous attachons à décrire les particularités des productions langagières éthyliques et à les caractériser. Il s'agit là, on s'en doute, de la partie maîtresse, centrale de la thèse.

Pour ce faire (et face à l'exhaustivité qui n'est pas mise) nous recherchons dans un premier temps des traits saillants là où l'intuition et l'expérience nous les font pressentir.

Nous commençons en recherchant les thèmes récurrents des discours éthyliques. Il ressort de cette étude que les différentes thématiques s'articulent et gravitent autour d'un pôle : soi. Ces thèmes sont : l'alcool, les femmes, le corps (de l'alcoolique) et la persécution. Il apparaît que ces différents thèmes sont cadrés, présentés, de façon singulière et qu'ils renvoient à une sémiotisation caractéristique. Nous poursuivons en analysant les différentes modalités d'enchaînement des thèmes et observons notamment le phénomène de l'association à rebours et diverses formes de répétition qui sont, dans leur ampleur, tout aussi caractéristiques.

Nous poursuivons notre étude en nous interrogeant sur les récits éthyliques. Il apparaît que la narration a intéressé de nombreux chercheurs (de la sémiotique

narrative à la philosophie de P. Ricœur<sup>2</sup> ) et nous avons, dans un premier temps, à nous situer par rapport à cet ensemble de références. Par la suite, nous recherchons des genres de récits éthyliques. Nous en découvrons deux (les récits de contrariété et les récits d'ivresse), ainsi que des figures typiques, des opérations qui y sont liées (dramatisation/dédramatisation ; dé-temporalisation). L'approche narrative permet d'une part de préciser les contenus thématiques et leurs inter-relations, et de poser d'autre part des problématiques. On s'interroge alors sur la relation défaillante à l'autre (avec l'approche labovienne des récits) et sur le rapport narration-identité (en suivant la voie ouverte par P. Ricœur).

L'analyse des récits et des thèmes nous convainc de l'intérêt d'une recherche sur les modalités discursives de la subjectivité. Pour ce faire, nous procédons en deux temps. D'abord, nous nous consacrons à l'étude des pronoms personnels (dans la perspective d'E. Benveniste que nous justifions dans notre approche par la distinction "traces/marques") qui éclaire la mise en perspective de l'acte d'énonciation, les liens entre sujet de l'énoncé et objets du discours, l'utilisation stratégique des pronoms personnels d'insistance et les phénomènes de détournement et d'extension pronominale. Par la suite, nous nous inspirons des travaux de C. Kerbrat-Orecchioni sur l'énonciation afin de penser la subjectivité en terme de « subjectivèmes ». Cette approche s'avère particulièrement fructueuse puisqu'elle permet de préciser les conceptions de l'alcool, des buveurs, des femmes, des corps et de la persécution en mettant à jour les opérations linguistiques qui les sous-tendent, les cadrages subjectifs et l'inscription du sujet.

La description des conversations éthyliques se fait elle aussi en deux temps. Une première approche concerne le système des tours de parole et la complémentarité qui précisent l'égoцентризм discursif et la minoration de l'allocutaire qui se trouve réduit à une fonction spéculaire sans subjectivité propre (sur ce second point, elle relaie l'approche des récits qui pointait la relation défaillante à autrui). Un second regard (porté sur la description de la relation et du travail des "faces" tel que les décrit E. Goffman) confirme et développe les remarques sur le travail interactif.

A cette étape du travail, nous voulons décrire les traits saillants du comportement langagier éthylique. Les thèmes, les récits, le travail subjectif et conversationnel nous sont ainsi plus familiers et il nous apparaît qu'ils participent à la caractérisation des contenus et des formes singuliers des discours et des interactions éthyliques. Au-delà de cette caractérisation première, nous observons des phénomènes récurrents d'une approche à l'autre, des "manières de langage" éthyliques dont nous rendons compte sous la forme d'une synthèse.

---

<sup>2</sup> Nous ne précisons pas dans cette introduction les références bibliographiques : elles seront reprises et précisées systématiquement dans la suite du texte.

Nous commençons alors par présenter ce qui semble être le but de la parole éthylique à savoir le travail de “définition de soi” et poursuivons en précisant ses contenus.

Ce cadre général mis en place, nous nous concentrons sur des phénomènes qui figurent une symptomatique du langage éthylique. Nous insistons alors sur la répétition, les opérations de négation (“nier, se décharger, ne pas dire”), le monopole et la minoration d’autrui et le rapport aux autres (aux autres de qui l’on parle : buveurs, femmes, persécuteurs ; à autrui à qui l’on parle).

Ces phénomènes nous conduisent vers la synthèse d’une dichotomie que nous élaborons par touches lors des différentes approches ; dichotomie dont nous rendons compte par les syntagmes “discours occupé” et “discours occulté”.

### **Du discours au sujet**

Nous poursuivons ici notre interrogation sur les particularités de la parole éthylique en l’incluant dans une réflexion qui intègre le sujet, le rapport parole/parleur, tant parce qu’il nous semble indispensable de prendre en compte l’état alcoolique du locuteur pour comprendre ses paroles (quelques-unes de leurs raisons d’être) que parce que ces dernières et les approches des sciences du langage que nous avons effectuées nous renseignent sur son comportement compulsif.

Dans un premier temps, nous discutons de l’hétérogénéité discursive (J. Authier-Revuz) à la lumière des discours occupés et occultés de l’alcoolique. Nous pouvons, sur cette base linguistique, postuler le clivage du sujet (après avoir pris soin de préciser l’acceptation que nous donnons au signifiant *sujet*) et observer les fonctions de la parole dans cette médiation entre instances subjectives.

Enfin, nous poursuivons en proposant quelques pistes qui préfigurent une contribution des sciences du langage à l’alcoologie (domaine d’étude transdisciplinaire qui en appelle au discours de l’alcoolique de façon aussi régulière qu’intuitive), après avoir présenté au lecteur quelques bases consensuelles qui forment le fond commun de l’alcoologie (ainsi, celui-ci pourra juger par lui-même de la pertinence “alcoologique” de nos écrits).

La thèse que nous proposons (et soumettons) à votre lecture a pour point de départ un questionnement personnel relatif à la singularité des discours et de la rencontre éthyliques. L’hétérogénéité de notre objet d’étude et son étendue (comment circonscrire un comportement langagier ?) nous a conduit à procéder par étape, par focalisation. Nous choisissons alors certaines approches des sciences du langage, certaines théories et méthodes, parce qu’elles nous semblent être les plus aptes à repérer, mettre en valeur et expliquer des phénomènes éthyliques caractéristiques. C’est donc en fonction d’un critère de “rendement” descriptif et

explicatif que la sélection s'opère au sein des sciences du langage pour explorer un domaine où ces disciplines sont absentes malgré les appels des alcoologues. Tout au long du travail de recherche, nous restons persuadé de la pertinence des outils de la linguistique et ne les soumettons pas à d'autres modèles explicatifs. Cependant – surtout dans le dernier chapitre –, nous ne nous interdisons pas de tisser quelques liens avec d'autres disciplines (psychologie, sociologie etc. en faisant la plupart du temps référence à l'alcoologie). Cette démarche n'a pas pour objectif de soumettre un travail linguistique qui a prouvé son autonomie à ces autres sciences ; il nous semble au contraire que l'analyse des productions langagières éthyliques telle que nous l'effectuons (tout du moins "esquissons" car le travail reste important) peut s'avérer utile à la compréhension de l'alcoolisme. Il ne s'agit donc pas d'inféoder une linguistique qui serait descriptive à d'autres disciplines qui auraient l'exclusivité de l'explication, mais bel et bien de montrer que sans analyse spécialisée de la parole, il n'est pas de compréhension possible du sujet alcoolique. De plus, il nous semblait déplacé de ne pas porter un des accents de cette thèse sur ceux qui l'ont rendue possible : les personnes que nous avons rencontrées (et trahies en les enregistrant clandestinement) et il était difficile dans ce cas de ne pas faire une linguistique "humaine".

## S

## 0. Prolégomènes à l'étude des paroles éthyliques



Avant de procéder à toute étude sur les paroles éthyliques (celles produites par des locuteurs alcooliques en situation d'alcoolisation), il nous faut nous situer dans ce que nous appelons l'*Avant-propos* au discours d'analyse. Nous désignons par "Avant-propos" un ensemble de considérations et de discours sociaux (de notre société) sur l'alcool et sa consommation. Il s'agit ainsi de cerner cet objet à la symbolique forte qu'est l'alcool, et de prendre connaissance des valeurs, des cadrages et des pratiques culturelles de sa consommation afin de pouvoir comprendre en référence à ceux-ci les productions langagières de l'alcoolique de comptoir.

Dans un premier temps, nous procéderons à une approche définitoire de l'alcool ainsi qu'à la présentation de l'histoire des boissons alcoolisées. Nous poursuivrons en nous interrogeant sur ce qui fait l'actualité des regards sociaux sur ces boissons et leur consommation. Un troisième chapitre s'attachera particulièrement aux représentations et aux discours sur l'alcoolique et l'alcoolisme, et précédera la présentation du contexte de constitution du corpus. Nous concluons en rappelant les contenus de l'Avant-propos qui nous permettront d'aborder les discours éthyliques fort de ce savoir commun auxquels ces derniers font souvent référence.





## 0.1. Qu'est-ce que l'alcool ?

### 0.1.1. Approche définitoire

Nous commencerons en présentant les articles consacrés à l'alcool par deux dictionnaires<sup>3</sup>.

#### **Le Dictionnaire, Hachette, 1992**

**alcool** n.m. **1.** *Alcool ou alcool éthylique* : liquide incolore, volatil et de saveur brûlante, produit par la distillation de jus sucrés fermentés (de betterave, de raisin, de céréales, etc.). *Désinfecter, frictionner à l'alcool.* **Syn.** Éthanol **2.** Boisson spiritueuse à fort titre en éthanol, obtenue par la distillation de produits de fermentation. *Servir les alcools, alcool de poire, de prune. Alcools blancs : eaux-de-vie, incolore, de fruits à noyau.* **3.** *L'alcool* : toute boisson alcoolisée. *Il ne boit jamais d'alcool.* >Loc. *Ne pas tenir l'alcool* : ne pas supporter de boire de l'alcool. **4.** *Alcool à brûler* : alcool additionné de méthanol, donc extrêmement toxique, utilisé comme combustible ou produit nettoyant. - *Alcool dénaturé* : alcool, rendu impropre à la consommation par l'ajout de produits toxiques, dont l'usage est réservé à l'industrie. **5.** CHIM. Nom générique des composés organiques possédant un ou plusieurs groupements hydroxydes de formule OH.

#### **Le Petit Larousse Grand format, 1997**

**alcool.** n.m. (ar. *al-khul*, **antimoine pulvérisé**). **1.** *Alcool éthylique ou alcool* : liquide incolore, C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH, qui bout à 78°C et se solidifie à -112°C, obtenu par la distillation du vin et des jus de fruits sucrés fermentés. **SYN.** éthanol. -*Alcool absolu*, chimiquement pur. **2.** Toute boisson contenant de l'alcool. ◊ Spécialit. Boisson à fort titre en alcool. *Alcool de prune.* **3.** CHIM. Tout composé organique oxygéné de formule générale C<sub>n</sub>H<sub>2n+1</sub>OH (nom générique).

•L'alcool éthylique ou éthanol, provient de la distillation des jus de fruits (raisin, etc.) après fermentation, ou de matières amylacées ou cellulosiques (grains, féculés, bois) après transformation en glucose. Il existe dans le vin (8 à 14 %) et les eaux-de-vie (40 à 60 %). Outre ses utilisations alimentaires et pharmaceutiques, on l'emploie pour la fabrication de produits chimiques et comme carburant.

En procédant par regroupements, on peut proposer un nouvel article comportant quatre définitions :

1. L' "alcool" ou "alcool éthylique", substance incolore, liquide (entre 78°C et -112°C), obtenue par distillation des jus de fruits fermentés : Éthanol.

---

<sup>3</sup> Nous choisissons volontairement des dictionnaires d'usage courant, qui sont à notre avis plus représentatifs d'un consensus social que ne peuvent l'être des dictionnaires plus spécialisés.

2. "Alcool", pour toute boisson alcoolisée.
3. "Alcool", composé organique oxygéné de formule  $C_nH_{2n+1}OH$ .
4. Alcool à brûler, alcool dénaturé etc.

Pour le domaine qui nous intéresse (celui des sciences du langage), les deux premières dénnotations sont suffisantes. Mais il faut maintenant être clair sur la définition à donner au terme lorsqu'il sera employé ici. Nous pouvons écrire que dans le langage courant, le lexème *alcool*<sup>4</sup> est un terme générique formé par synecdoque. Il y a en effet extension de la partie qu'est une des molécules composant la boisson (molécule d'alcool ou éthanol) à toute la boisson (alcoolisée). C'est dans cette acceptation générique qu'il nous faut comprendre le terme *alcool* lorsqu'il est produit par les locuteurs alcooliques et donc celle qu'il faudra généralement retenir pour cette étude<sup>5</sup>.

Cette approche de la dénnotation est insuffisante : nous verrons par la suite comment l'histoire de l'alcool et les usages sociaux qui en sont fait sont sources de nombreuses connotations qui guident sans que souvent nous en ayons conscience notre regard sur l'alcool et les paroles alcooliques et participent aux interprétations que nous faisons sur eux.

### 0.1.2. Petite histoire de l'alcool.

#### **0.1.2.1. DÉCOUVERTE ET DEVENIR DES BOISSONS ALCOOLISÉES**

Nous proposons ici un rapide aperçu de l'histoire de l'alcool, qui nous conduira à travers les âges vers quelques pratiques de sa consommation. Précisons que le lecteur trouvera dans l'ouvrage de P. Fouquet et M. De Borde<sup>6</sup> un exposé plus complet de la chronique des boissons alcoolisées.

Il est probable que très tôt l'Homme ait connu des boissons fermentées, puisque bien des plantes susceptibles de permettre leur production existaient déjà avant son apparition sur terre. D'après A. Tongue<sup>7</sup>, l'homme de l'âge de Pierre devait déjà savoir fabriquer de l'hydromel à partir du miel, mais c'est à l'Âge de Bronze que l'usage commença à prendre de l'ampleur, notamment lors de cérémonials religieux.

---

<sup>4</sup> Tous les items pris dans leur dimension de signifiant seront notés en italiques.

<sup>5</sup> Nous procéderons plus loin à un approfondissement de cette acceptation, en nous inspirant des approches de la sémantique du prototype.

<sup>6</sup> P. Fouquet et M. de Borde, 1990, *Histoire de l'alcool*, P.U.F., Coll. "Que sais-je?".

<sup>7</sup> A. Tongue, 1978, *Five thousand years of drinking in drinking*, Chicago.

La bière (à base d'orge) était déjà fréquente à Babylone et donnait même lieu à une représentation divine sous les traits de la déesse Nidaba. Le citoyen babylonien la consommait fréquemment, à même le tonneau.

Chez les Égyptiens (et ce, trois mille ans avant notre ère), la même boisson était l'un des deux éléments constitutifs du repas avec le pain. A cette époque la bière est boisson de consommation courante, elle est utilisée lors de rites religieux et sert d'ingrédient principal dans des préparations médicinales. Si la bière est la boisson du peuple, le vin est celle de l'aristocratie : les classes fortunées le consomment et en décrètent les grands crus dont elles n'autorisent la consommation au peuple que lors d'exceptionnelles festivités.

Pour ces civilisations, les boissons fermentées sont boissons des dieux. Dans les temples, pain, vin et bière étaient des offrandes courantes que le prêtre partageait avec les divinités. Elles figuraient aussi parmi les provisions qu' "emportait" le défunt vers l'au-delà.

Influencée par la civilisation égyptienne, la Grèce découvre l'usage des boissons fermentées et en particulier du vin qu'elle portera au pinacle et érige comme pratique religieuse de première importance : *« toutes les pratiques ou mythologies liées au vin en Egypte et en Mésopotamie ne furent que les différents courants mis en place pour en arriver à l'époque grecque, au torrent fabuleux, à l'explosion de la pratique du vin devenu symbole de vie, symbole de mort, symbole d'éternité, ayant son propre dieu : Dionysos »* (P. Fouquet et M. De Borde, 1990 : 15, *ibid.*p. 18). Nous ne nous attarderons pas pour l'instant sur Dionysos, son cortège et ses orgies, et renvoyons pour ce propos le lecteur à la division suivante (0.1.2.2. *Du vin dionysiaque au sang du Christ*). On peut d'ores et déjà cependant mettre l'accent sur les productions artistiques de cette époque : dans l'Épopée grecque, le vin est bu sans aucun mélange et est une boisson de première importance. L'art lyrique, ou mélique, mêle les thématiques de l'amour, de la politique et du vin. P. Fouquet et M. De Borde nous expliquent le fonctionnement en deux temps des "symposiums" athéniens : une première partie (*deipnon* ou *syndeipnon*) n'est qu'une mise en bouche afin de prévenir l'apparition du *potos* (ou *symbothos*), moment durant lequel les convives mêlent alcool et paroles, jusqu'au point paroxystique de la sagesse... ou de l'ivresse. A ce stade de vénération de la boisson fermentée, plus rien ne s'oppose à l'acceptation de ses usages médicaux. Et Hippocrate alors, de confirmer et élargir le champs de ces vertus pour des siècles. L'utilisation du vin est ainsi indiquée par lui pour panser les blessures, faire diminuer la fièvre, faciliter le transit intestinal, mais est déconseillée pour les maladies du système nerveux.

Avant lui, un monarque asiatic avait créé un médicament de légende : la thériaque. En effet, Mithridate le Grand (11 à 83 av. J.-C.), *« obsédé par la peur de mourir empoisonné, s'était obligé à absorber divers poisons à doses très légères d'abord, puis progressivement croissante ensuite. Petit à petit, son corps serait devenu résistant aux*

*poisons [...] grâce à un composé miracle composé de vin, de poudre d'opium et du sang des canards [...] » (P. Fouquet et M. De Borde, 1990 : 35 ; ibid.p. 18).*

Rome s'approprié et restitue les mythes grecs à sa manière. Le vin coulait à flot sous la bénédiction bachéenne, au cours de cérémonies théâtrales, orgiaques. Le phénomène prend une telle ampleur que le Sénat décrète un interdit que lèvera plus tard Tarquin le Superbe. La République romaine et ses nombreuses provinces sont alors un terrain propice et fertile pour l'extension de la consommation d'alcool à travers l'Europe de l'Ouest et la Méditerranée.

Le christianisme prit le relais et accéléra la course en répandant ses monastères et ses vignes car le vin est désormais réalité divine (à ce propos, le lecteur voudra bien se reporter à la partie suivante : "0.1.2.2. *Du vin dionysiaque au sang du Christ*"), ce qui fait écrire à D. Steward que « nous devons à l'Église toute la tradition vinicole sans interruption, depuis les Romains jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle »<sup>8</sup>.

Au début de notre millénaire, l'extraction de la substantifique parcelle qu'est l'éthanol est réalisée, facilitant la diversification des alcools que les marins-commerçants hollandais exporteront à travers l'Europe du nord au XVI<sup>e</sup> siècle, afin de permettre aux Écossais de produire le whisky, aux Français le cognac et l'armagnac, aux Suédois l'aquavit ...

Plus près de nous, au XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle apportera son cortège de pauvres, entassés aux lisières des villes, dans des faubourgs où l'alcoolisme apparaîtra en réponse à une piètre condition humaine.

Nous arrêtons à ce stade de la chronologie cet aperçu rapide de l'histoire de l'alcool. Le culte de Dionysos et le rituel eucharistique chrétien, que nous avons abordés ci-dessus, méritent en effet que l'on s'y attarde.

### **0.1.2.2. DU VIN DIONYSIAQUE AU SANG DU CHRIST.**

#### **0.1.2.2.1. Les prémisses d'une sacralisation de l'alcool**

Une représentation<sup>9</sup> essaie de rendre compte du réel, d'une façon plus ou moins fidèle mais toujours déformée. C'est une activité cognitive consistant à décoder la réalité au moyen d'images mentales communes à un certain nombre d'individus formant une communauté.

L'alcool (et surtout le vin - noblesse oblige) a fréquemment été représenté dans un contexte religieux. Peut-être les étonnants effets de la boisson à la molécule d'éthanol ont-ils permis d'établir des contiguités voire des métaphores avec ce qu'il

---

<sup>8</sup> D. Steward, 1982, *Les moines et le vin*, Paris, Pygmalion.

<sup>9</sup> Nous précisons par la suite l'acception que nous donnons au terme *représentation*.

y a de mystérieux pour l'homme, donc avec les religions qui convoquent nombre d'énigmes. Alors, il ne faut pas s'étonner de voir l'alcool entre les mains de prêtres puisque par cette démarche les hommes nomment et relient ensemble des phénomènes autrement difficilement représentables.

De la naissance de l'humanité à la conception grecque du culte du vin, nous ne savons peu de choses à propos des représentations des boissons fermentées et des usages religieux qui ont pu en être fait.

Les premiers hommes qui goûtèrent des jus de fruits fermentés ont dû être bien surpris en expérimentant les effets psychotropes de ceux-ci. Compte-tenu du contexte animiste dans lequel vivaient la plupart de ces tribus d'hommes, on peut faire l'hypothèse d'une représentation totémique d'une ou plusieurs de ces boissons. S. Freud nous indique que « *le totem est le représentant d'une espèce, animale ou végétale, plus rarement d'une classe d'objet inanimés* » (éd. 1996 : 157)<sup>10</sup>. En ces temps, les hommes croyaient en une origine commune entre eux et le totem de leur tribu. Si nous acceptons l'hypothèse d'une "totémisation" de fruits ou de boissons alcoolisées qui peuvent apparaître après leurs fermentations, nous pouvons supposer qu'il existait un interdit vis-à-vis de la consommation de ceux-ci, puisque manger – ou boire – le totem de son clan est alors rigoureusement prohibé. Il n'en reste pas moins qu'à certaines occasions particulières, et sous condition d'observer une démarche rituelle précise, l'interdit pouvait être momentanément levé. Dans ce cas, il faut comprendre que les premières consommations d'alcool étaient un moyen de rapprochement entre des hommes et une instance "supérieure" et inaccessible que représente le totem. Pour S. Freud (ibid.p. 21), l'animisme est une phase préparatoire aux religions, qui elles-même conduiront à l'avènement des sciences. Nous suivons donc ce cours qui nous mène vers deux des grands mouvements religieux et culturels qui ont influencé nos civilisations.

P. Fouquet et M. De Borde commentent l'usage des premières boissons fermentées : « *L'usage de ces liquides, aux propriétés si étonnantes, d'abord réservé aux prêtres lors de pratiques d'inspiration religieuse, fut ensuite, par "profanation de la coutume", élargi aux festivités tribales et familiales, aux rites d'initiation, etc.* » (1996 : 9 ; ibid.p. 18). Les deux auteurs émettent la thèse d'une consommation rituelle de boissons fermentées comme substitut de sacrifices à des divinités (sacrifices d'humains puis d'animaux), dans un mouvement qui nous amène du rite du sang au rite des boissons alcoolisées. Ce sont donc des religions qui, les premières, ont proposé une reconnaissance de ce qui était méconnu, en l'expliquant par le recours d'un lien entre l'alcool et quelque divinité(s).

---

<sup>10</sup> S. Freud, *Totem et tabou*, 1912-13; édition citée : Payot, PBP, 1996, p. 157.

#### **0.1.2.2.2. Le vin dionysiaque**

Dionysos est le dieu grec de la Végétation et en particulier du Vin et de la Vigne.

Fils de Zeus et de Sémélé (princesse de Thèbes), le dieu Dionysos naquit deux fois. L'imprudence de sa mère qui insista pour voir son amant (qui jusque-là, ne se présentait à elle que sous l'aspect d'un berger) dans toute sa splendeur divine lui fut fatale : elle périt au milieu de la foudre et des éclairs annonçant l'arrivée majestueuse du Père des dieux. Zeus voulut cependant sauver l'enfant qu'elle n'avait pas encore mis au monde : il l'enferma dans sa cuisse afin qu'il puisse y attendre le moment de sa naissance. Héra, qui partageait alors la couche de Zeus, en conçu une vive jalousie et jura la mort de l'enfant. La naissance de Dionysos marqua le début de son errance. L'habiller en fille et le cacher chez le roi Athamas ne suffirent pas à empêcher la quête vengeresse d'Héra. Zeus transforma alors Dionysos en chevreau et le confia à des nymphes de Nysa (pays voisin de l'Éthiopie). Là, il devint adulte et découvrit l'usage de la vigne. Mais alors qu'il s'appropriait à partager sa découverte avec les mortels, il fut retrouvé par Héra qui le frappa de folie. Dionysos erra ainsi en Asie, jusqu'à ce que Cybèle (Rhéa) le soigne et le guérît. Désormais, c'en était fini de ses épreuves et Héra ne pouvait plus rien fomenter contre lui. Dionysos décida alors de se faire reconnaître comme dieu et d'installer officiellement son culte.

La religion grecque enseigne que les hommes sont nés des cendres des Titans foudroyés par Zeus<sup>11</sup>. Auparavant, les Titans avaient sournoisement attiré Dionysos auprès d'eux (à l'aide de jouets auxquels ne put résister le dieu-enfant), afin de le dévorer. Cet épisode rajoute au malaise des Grecs qui manifestaient déjà une attitude ambivalente envers les sacrifices. En effet, un discours stigmatisant les sacrifices (puisque dans l'ancien temps, ceux-ci contrevenaient aux lois divines) entre en opposition dialectique avec « *la signification fondatrice du mythe qui place au cœur de la cité le rapport au sol et au labour* » (L. Bruit Zaidman et P. Schmitt Pantel, 1992 : 122)<sup>12</sup>, cette dernière induisant des actes sacrificiels. Des compromis sont recherchés : l'oracle de Delphes est consulté et on autorise le sacrifice du bœuf sous condition d'effectuer un rituel précis qui consiste en la reconstitution de l'animal sacrifié par bourrage de paille insérée dans sa peau (cette ritualisation des sacrifices n'est pas sans rappeler la procédure totémique).

---

<sup>11</sup> Une autre légende fait descendre les hommes de l'âme de Prométhée mélangée à de la terre.

<sup>12</sup> L. Bruit Zaidman et P. Schmitt Pantel, 1992 ; *ibid.* p. 23,

L'orgiasme, expression la plus poussée du dionysisme, est une réaction contre cette ambivalence vis-à-vis du sacrifice. Les bacchantes (fidèles au dieu) et autres ménades entrent en transe et capturent du gibier qui sera déchiré et mangé cru. En allant à l'encontre du règlement social, « *pratiquer le sacrifice dionysiaque, c'est une façon de s' "ensauvager" et, par là, de rejeter le sacrifice civique et les valeurs qu'il manifeste* » (L. Bruit Zaidman et P. Schmitt Pantel, 1992 : 126).

Les fêtes bacchantales auxquelles participent l'ensemble de la cité sont elles, réglementées. Chacun y participe, qu'il soit homme libre, femme, esclave ou enfant, à l'image du cortège du dieu qui brouille les frontières, efface la différence entre les sexes (le dieu porte le péplos, une tunique de femme sans manches, s'agrafant sur l'épaule), entre l'homme et l'animal (les satyres ont la partie supérieure du corps d'apparence humaine mais des jambes de bouc) etc. Dionysos se trouve souvent représenté par un masque porté par une colonne, accompagné de la tenue des ménades (le péplos avec nébride et ceinture) : les fêtes bacchantales ne sont pas sans rappeler quelque Carnaval. Il faut noter que Dionysos faisant partie du culte officiel, « *les phénomènes de transe qui marquent certains aspects du dionysisme doivent être perçus comme des comportements sociaux ritualisés pour obtenir un changement d'état, pour devenir autre, atteindre une forme d'altérité définie par des normes et des valeurs précises* » (L. Bruit Zaidman et P. Schmitt Pantel, 1992 : 142). Ces trances collectives ne doivent donc en aucun cas nous laisser croire que les soûleries ont pour but d'amener l'individu aux frontières d'un Autre tel que le définirait l'expérience psychanalytique (notamment lacanienne), sujet de l'inconscient. Ici, la "folie" se veut ritualisée, sociale et non idiosyncrasique. Dans "*la naissance de la tragédie*", F. Nietzsche oppose le principe Apollinien au principe Dionysiaque : le premier est celui du monde extérieur, de l'apparence, mais aussi de l'individualisation ; le second est chaos originaire, ivresse qui abaisse les frontières de l'individualité. Il est vrai qu'en présence du chœur des satyres, le citoyen grec voit ses contraintes désinhibées et les hommes se rejoignent dans un sentiment d'identification. Mais Nietzsche sait reconnaître l'influence apollinienne dans ce délire : sous les effets psychotropes de l'alcool et l'élan collectif souhaité par la ritualisation pointe l'individu : « *Le dieu [Dionysos] se manifeste alors, par ses actes et par ses paroles, comme un "individu" exposé à l'erreur, en proie au désir et à la souffrance. Et qu'il apparaisse ainsi avec cette distinction et cette clarté, c'est l'œuvre d'Apollon, interprète des songes, qui révèle au chœur son état dionysiaque par cette appropriation allégorique. Mais en réalité, ce héros est le Dionysos souffrant des mystères, le dieu qui éprouve en soi les douleurs de l'individualisation* » (F. Nietzsche, 1987 : 94<sup>13</sup> ). Avec le mythe dionysiaque, la religion grecque recherche dans la transe collective une altérité transindividuelle, mais, à l'instar de Nietzsche, nous devons aussi accepter la rencontre de l'individu

---

<sup>13</sup> Nietzsche F., 1987, *La naissance de la tragédie*, Le livre de poche (éd. originale. 1872).

avec un autre soi en soi, une altérité propre que le rituel grec semble vouloir occulter.

Le culte de Dionysos apparaît comme la première entreprise de large importance destinée à ramener dans le champ social les boissons aux étranges pouvoirs sur l'individu. Les fêtes dionysiaques offrent à la population grecque l'occasion de débordements, de défoulements qui sont ce sur quoi reposent d'ordinaire les interdits sociaux. Mais ce n'est pas à un ensemble de furies individuelles auxquelles nous invite le dieu grec, c'est à une ivresse collective, codifiée pour que chacun "ne fasse plus qu'un avec les autres". Les frontières et les différences disparaissent : on mélange les genres, les classes sociales... et on comprend alors l'engouement des populations pour ces fêtes exceptionnelles. Il n'en reste pas moins que si tous peuvent s'exprimer ainsi, personne ne peut le faire en son propre nom, le maître-mot de cette ivresse étant la communauté, l'affaiblissement des frontières inter-individuelles.

L'importance de Dionysos dans l'Antiquité grecque fut telle que, par exemple, le culte rendu à ce dieu a contribué au développement de la tragédie et de l'art lyrique. Le mouvement religieux qui apparaît à sa suite et prend une ampleur jusque-là inégalée à travers l'Europe notamment, ne pourra occulter la boisson alcoolisée et le vin en particulier, produit magique à la symbolique riche.

#### **0.1.2.2.3. Le sang du Christ**

Relayé par son alias romanisé, Dionysos devenu Bacchus étend son culte aux nombreuses provinces romaines. La symbolique liée aux boissons alcoolisées (particulièrement au vin) prend de l'ampleur et annonce de nouvelles conceptions de la condition humaine : comme la grappe périssant donne le vin, l'homme posséderait une âme qui survivrait au corps comme espoir d'immortalité.

Les pratiques du vin sont tellement ancrées dans les mœurs qu'elles ne peuvent plus être occultées : la religion judéo-chrétienne, plus que de s'en accommoder, va utiliser la vigne et le vin comme symboles essentiels, régissant ainsi à son tour l'absorption du jus fermenté de la vigne. Ainsi, elle s'accapare de l'un des objets vers lequel se dirige la tentation du peuple.

Dans l'Ancien Testament, la vigne est d'une importance symbolique particulière. Si être trop ivre peut détourner l'homme de la bonne Parole, boire le vin sacré revient à se rapprocher de Dieu. Le vin indique la voie : durant l'exode, le peuple hébreu espère la vigne, puisque celle-ci désigne la terre promise : « *Lorsque tu seras arrivé dans ce pays [...] où sont les vignes [...] n'aie garde d'oublier Yahvé* » (Deut., VI, 10-12). La stérilité de la vigne devient alors signe de châtement divin suprême. Plus tard,



Noé plante la vigne dont le Nouveau Testament annonce l'accomplissement : « *la vigne devient alors signe du Royaume de Dieu, en même temps qu'elle est la personne même du messie* » (P. Fouquet et M. De Borde, 1990 : 49 ; *ibid.*p. 18). Et Jésus est la vigne elle-même, dont le sang sera répandu pour sauver l'humanité : « *Moi, dit Jésus, Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron* » (74, XV, 1). Le vin a alors le pouvoir de guider l'homme vers la vie spirituelle, mais il n'est plus question de l'ivresse dionysiaque des bacchantes : il est boisson d'exception, boisson événementielle qui réunit les hommes autour d'une table où le plaisir de la chair cède le pas à la célébration religieuse. De la table à l'autel, la Cène marque la transition : celle-ci ritualise l'alliance entre le vin et le Messie, le vin et la religion judéo-chrétienne. Le Christ fait alors don de vie aux hommes en offrant son sang sous l'aspect du vin. L'Eucharistie devient ainsi le point d'ancrage absolu de la symbolique du vin (et de la vigne) qui vaut la puissance et la substance du Fils et de Dieu. D'après le dogme, ce sacrement commémore la Cène, le dernier repas du Christ avec ses apôtres, au cours duquel il prononça en prenant le pain :« *Prenez et mangez-en tous car ceci est mon corps* », puis, se saisissant du calice : « *Prenez et buvez en tous car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance* ».

Pour les Luthériens, la substance du pain et du vin coexiste avec celle du corps et du sang du Sauveur : c'est la consubstantiation. Chez les Calvinistes, l'Eucharistie est l'occasion de s'allier spirituellement au mémorial de la Cène. Mais c'est peut-être pour l'Église Catholique que le vin et le pain sont les symboles les plus forts puisqu'ils sont le sang et le corps du Christ, arrivés sur l'autel par transsubstantiation. Les divergences entre les conceptions des ces différentes Églises chrétiennes sont un des obstacles majeurs à leur unité ; alors, elles pointent l'importance du vin (et du pain) dans ce qui formait alors la culture du peuple.

Nous savons que nombre de monastères français préparent eux-même leurs vins, qu'en Bavière, les moines sont considérés comme les spécialistes incontestés de la production de bières et que nombre de fêtes religieuses se déroulent dans notre pays afin de s'assurer de l'aide divine pour l'obtention d'une bonne production vinicole (ainsi chaque année, l'évêque de Bordeaux honore Saint-Vincent pour les vigneron du Médoc). Vendanger la vigne, c'est récolter les fruits du sacrifice du Messie et boire le vin, c'est communier avec Dieu. La consommation d'alcool n'est plus désormais un moyen permettant d'entrer en communication extraordinaire avec les autres buveurs sous l'égide d'un dieu (comme se fut le cas pour les fêtes dionysiaques) mais elle rend possible la communication dans la foi avec la puissance transcendente : Dieu.

Ainsi s'achève cette approche définitoire et "historique" de l'alcool. Les informations recueillies ici ne sont pas superflues : elles nous permettront de comprendre plus loin quelques unes des représentations actuelles de l'alcool. Mais avant de nous consacrer à ce qui fait notre culture de la consommation des boissons alcoolisées, il est nécessaire de préciser l'acception que nous donnons à un terme que nous allons utiliser : *représentation*.

### 0.1.3. Conclusion : l'apparition des premières représentations

Au-delà de la dénotation, cette représentation première, la plus consensuelle, celle qui paraît être la "plus objective" et qui nous renseigne sur les boissons alcoolisées (boissons contenant de l'"alcool" ou "alcool éthylique" ou encore "éthanol", substance incolore, liquide (entre 78°C et -112°C),etc.), apparaissent les premières connotations.

« En linguistique, la connotation désigne un ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel ou cognitif, fondamental et stable, objet du consensus de la communauté linguistique, qui constitue la dénotation » (Larousse, 1994 : 111)<sup>14</sup>.

Les valeurs et les cadrages que l'on attache à un objet peuvent trouver leurs origines dans un produit culturel commun ou être le fruit de l'histoire personnelle d'un individu. En Sciences du Langage, l'aspect social s'offre plus franchement à nous et nous pouvons en rendre compte par l'étude des représentations qu'il produit. Mais il faut déjà nous entendre sur ce que nous désignons par "représentation".

#### **0.1.3.1. LES REPRÉSENTATIONS**

"Représentation" : nous avons fréquemment utilisé ce terme, qui apparaît presque en filigrane dans cette approche, sans l'avoir vraiment défini. Pourtant, cette opération est indispensable : il nous faut en effet préciser ce que l'on entend par *représentation*, et cette tâche a d'autant plus d'importance que le mot est largement utilisé par de nombreuses disciplines qui ne lui confèrent pas toutes, la même acceptation.

Cette division a pour objectif l'exploration de l'étendue sémantique que nous souhaitons donner au terme *représentation*. Pour ce faire, nous emprunterons un chemin sinueux à travers plusieurs domaines de recherche qui ont reconnu voire conceptualisé les représentations, avant de proposer notre définition.

---

<sup>14</sup> Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994.

Il ne s'agit pas de procéder ici à un exposé exhaustif des approches qui ont été faites des représentations : cela est irréalisable et toute tentative aurait pour conséquence un amoncellement d'informations plus ou moins approximatives qui nous conduiraient dans les méandres d'un savoir plus embarrassant qu'éclairant. Nous emprunterons donc la voie de la simplicité en ne traitant que des points de vues clés.

~ Les représentations ont intéressé, de près ou de loin, tous ceux qui prenaient la pensée pour objet d'étude. Nous avons opté pour Thomas Hobbes<sup>15</sup> pour une introduction de la notion de représentation. D'aucuns pourront critiquer ce choix et objecter la masse foisonnante des précurseurs, des philosophes plus "spécialisés"... Deux personnages en particulier déjà ont été proposés pour remplacer Hobbes dans cette ouverture (et l'on pourrait en ajouter d'autres) : Platon et E. Kant.

Platon donc, et le mythe de la caverne. Nous reconnaissons bien entendu l'intérêt que pourrait avoir ici le processus platonicien, l'anamnèse, qui conduit de l'expérience sensible (ombres et objets de la caverne) aux Idées. Mais ce serait accorder un intérêt particulier à ces dernières, en tout cas, les situer au point final de la démarche or, « *l'Idée ne se représente pas mais se comprend* » (D. Julia<sup>16</sup>, 1995 : 128). Il nous semble alors mal venu de nous baser sur un texte qui cherche l'au-delà des représentations (Les Idées) alors que, pour l'instant, c'est sur celles-ci que nous désirons nous attarder.

Emmanuel Kant aussi, et la "Critique de la raison pure". Pour Kant, la connaissance est relative à des formes antérieures à l'expérience, *a priori* de la sensibilité (l'espace, le temps) ainsi qu'à douze catégories de l'entendement qui ordonnent cette expérience. L'accent est alors placé sur les phénomènes (ce qui nous apparaît et non ce qui est) au détriment des noumènes, inaccessibles à l'homme. Le dessein peut paraître proche de celui qui anime les chercheurs qui s'attachent aux représentations : « *Je dus donc abolir le savoir afin d'obtenir une place pour la croyance* », écrit-il en préface de la seconde édition (1787). Mais choisir Kant aurait été opter pour le parti des concepts purs, des catégories. Alors, la voie serait ouverte conduisant, pourquoi pas dès lors, aux phénoménologues, à Husserl, à Merleau-Ponty etc.

Certes Hobbes ne se contente pas d'envisager les représentations, mais son approche nous semble à plusieurs points de vue intéressante pour nous : elle est assez claire pour être saisie (et utilisée ?) par les néophytes que nous sommes et elle

---

<sup>15</sup> Un philosophe, un auteur plutôt qu'un courant de pensée.

<sup>16</sup> Didier Julia, 1995, *Dictionnaire de la philosophie*, Larousse, coll. Références.

a également le mérite de se prolonger jusqu'au "discours verbal", jusqu'à la "parole", premier lien (particulier certes) vers l'objet de cette thèse.

Le philosophe Thomas Hobbes est largement connu et reconnu pour sa "théorie du Pouvoir" et ses avancées dans les domaines de la philosophie politique. Son ouvrage le plus célèbre, *Léviathan*<sup>17</sup>, est divisé en quatre parties qui sont autant de thèmes : « De l'Homme », « de la République », « De la Religion chrétienne » et « Du Royaume des ténèbres ». C'est par le premier de ces quatre chapitres que nous débiterons l'approche des représentations.

Hobbes prend pour point de départ de son raisonnement le corps. Ce dernier subit des influences du monde extérieur auxquelles il est sensibilisé, qui sont transmises au cerveau sous la forme de "sensations". Autrement dit, l'élément informatif est acheminé de la périphérie du corps (couche épidermique, rétine, papilles gustatives, tympan etc.) au système central (cérébral) qui a à gérer, "à traiter" dit-on maintenant, ces messages qui lui arrivent.

La sensation parvenue au cerveau devient "image" ou "imagination", cette dernière persistant dans l'esprit sous forme de souvenir alors même que la sensation première se dégrade, périclité.

La "compréhension" est alors, selon Hobbes, une opération rendue possible par l'amarrage d'un mot à une image. Le "discours mental" étant ainsi la consécution d'images, de pensées, et on saisit l'importance particulière qu'accorde le philosophe au langage et à la parole, considérés comme les médiateurs qui rendent possible la transformation du discours mental en "discours verbal". Parole donc, qui permet d'une part la pensée proprement dite par combinaison des éléments (désormais "signes") et la communication entre les hommes d'autre part.

A notre avis, on ne peut qu'apprécier la fraîcheur et la justesse de cette approche philosophique qui pose –entre autres– deux siècles et demi avant Saussure la dualité du signe (image mentale conceptuelle liées à une "image de mot").

~ Les considérations philosophiques de Hobbes sur la sensation, l'imagination et la compréhension peuvent aisément nous renvoyer aux conceptions actuelles de la psychologie cognitive. Pour J.-F. Dortier<sup>18</sup>, cette psychologie désigne «*l'étude des processus mentaux tels que la perception, la mémoire, la résolution des problèmes, le langage, l'apprentissage*». L'auteur reconnaît aussi une

---

<sup>17</sup> Hobbes T., 1651 et 1668, *Léviathan, traité de la Matière, de la Forme et du Pouvoir de la République ecclésiastique et civile*, (seconde édition en latin).

<sup>18</sup> J.-F. Dortier, 1997, "La révolution cognitive", dans *"Sciences humaines"*, hors-série n°19, (déc.97/janv.98).

conception plus étroite selon laquelle les psychologues cognitivistes cherchent à comprendre et rendre compte du traitement des stimuli extérieurs par le cerveau qui transforme ces informations en représentations dotées de sens.

Ces derniers chercheurs, s'inspirant largement des sciences informatiques et de leur terminologie, ont mis à jour un modèle tripartite afin de rendre compte des phases du traitement de l'information (des phases de la pensée). On discerne alors :

- le *filtrage*, qui consiste en une sélection non consciente des stimuli extérieurs, sélection qu'opère l'individu afin de ne conserver que les éléments qui ont un intérêt informatif *hic et nunc*.

- la *mise en forme*, qui est la phase où les représentations se mettent en place. Les données perçues sont alors intégrées dans des "schémas de pensée", des "modèles cognitifs".

- Les *opérations* qui associent les représentations entre elles, par déduction, association, analogie etc.

C'est donc la seconde phase, celle dite de la "mise en forme", qui nous intéresse tout particulièrement. Ici, apparaît la « représentation mentale », qui est le concept central en psychologie cognitive, et qui se décline en une pluralité de natures : formes, schémas, modèles mentaux, catégories, stéréotypes<sup>19</sup>.

Plus largement, on peut désigner par représentation « *une image mentale (un cube, un visage etc.), un symbole abstrait (x, A, f), un concept (maison, atome, animal)... bref, un ensemble structuré d'objets mentaux qui correspond à une connaissance sur le monde* » (J.-F. Dortier, 1997 : 25).

L'un des désaccords entre les psychologues cognitivistes concerne le statut universel ou culturel des représentations. Quoi qu'il en soit, le chercheur ne peut occulter le fait que la mise en signe du monde s'opère (en partie) par le langage certes mais aussi par la langue qui propose un découpage et permet une inscription, de faire trace. Or, lorsque nous parlons de langue, nous parlons aussi de société, de culture (à différents degrés que les sociolinguistes manipulent) et nous ne pouvons nous empêcher de voir, dans les représentations, des représentants d'une culture. Cette position rejoint celle qu'ont adoptée les sociologues, qui utilisent une notion de représentation précisée par adjectivation : la notion de "représentation sociale".

---

<sup>19</sup> Définitions présentées par J.-F. Dortier (1997 : 26) : « **Forme** : selon la Gestalt Theorie ou psychologie de la forme, la perception visuelle obéit à des lois de perception qui organisent les données de l'environnement à partir de formes élémentaires très prégnantes (les "bonnes formes"); **Schémas** : Selon Bartlett, ensemble de connaissances associées entre elles et qui structurent notre perception de la réalité; **Modèles mentaux** : notion proche des Schémas de Bartlett; **Catégorisation** : acte mental qui consiste à découper la réalité en classes d'objets ayant des propriétés communes; **Stéréotypes** : en psychologie sociale, les stéréotypes sont les images figées que l'on applique à un individu en fonction des images que l'on a de son groupe d'appartenance. »

~ Par "représentation sociale", on entend une façon de coder, de structurer la réalité et de constituer ainsi un savoir de sens commun, partagé socialement et construit « *pour et par la pratique* » (Ferréol et alii, 1995 : 242<sup>20</sup>). Cette acceptation du terme *représentation* couvre une grande diversité de phénomènes, des croyances aux systèmes de référence, des valeurs aux sens commun. Ferréol précise cependant qu'il faut distinguer les représentations sociales d'autres formes d'idéation collective telles que la science, les mythes, la religion, l'idéologie; en particulier en raison de « l'agir immédiat » que permettent ces premières, et du sens commun qui les constitue.

Cette précaution prise, nous pouvons adhérer à D. Jodelet : « *Toute représentation sociale est représentation de quelque chose et de quelqu'un. Elle n'est ni le double du réel, ni le double de l'idéal ; ni la partie subjective de l'objet, ni la partie subjective du sujet. Elle est le processus par lequel s'établit leur relation* » (1989 : 362<sup>21</sup>). Mais quel est donc ce lien ? Comment se met-il en place ?

A cette dernière question, nous pouvons répondre sous l'inspiration de S. Moscovici<sup>22</sup>. Le psychologue propose une explication de la genèse des représentations basée sur un double phénomène. D'une part, les sujets opèrent une rétention sélective, un tri dans le matériau qui s'offre à eux, ne retiennent que quelques éléments consensuels qui sont schématisés. Il s'agit donc ici de l'objectivation d'un phénomène. D'autre part, on intègre ce nouvel objet dans un univers de pensée préexistant, afin de pouvoir en conforter et en préciser le sens par rapport aux croyances et aux valeurs de son (ses) groupe(s) d'appartenance ou de référence.

Se demander en quoi consiste ce lien revient à se demander en quoi consiste une représentation. En premier lieu, nous pouvons constater une proximité avec le modèle de Hobbes, puisque nous sommes ici encore face à une image (mentale), et un sens, une figure et une signification. Mais, à la suite de Abric et Flament (in Jodelet D. ed., 1989), nous pouvons aller plus loin et découvrir les constituants d'une représentation sociale. La structure interne (le "champ de représentation") d'une représentation sociale est constituée d'un noyau dur, central, et d'éléments périphériques. Le noyau constitue la partie essentielle, significative de la représentation. Il concentre donc sur lui le sens mais assure aussi la cohérence avec les autres éléments périphériques. A l'image de l'électron, des éléments gravitent autour de ce noyau dur. Les éléments périphériques apportent une plus-value optionnelle au sens premier et stable de la représentation sociale. Ainsi, ils précisent ou étendent le territoire du sens de la représentation sociale, sans mettre en cause la

---

<sup>20</sup> Ferréol G. (sous la direction de), 1995, *Dictionnaire de la sociologie*, A. Colin, coll. "Cursus".

<sup>21</sup> D. Jodelet (sous la direction de), 1989, *Les Représentations sociales*, PUF.

<sup>22</sup> S. Moscovici, 1972, *Introduction à la psychologie sociale*, Larousse.

cohérence que maintient le noyau dur. Quant à l'attitude, c'est-à-dire l'orientation globale par rapport à l'objet de la représentation sociale, « *il est raisonnable de conclure que l'on s'informe et que l'on représente quelque chose uniquement après avoir pris position et en fonction de la position prise* » (Moscovici, 1976 : 82<sup>23</sup>). La position étant évidemment, dans cette perspective, sociale, la représentation sociale renforce et explicite sa qualification adjectivale.

« *L'usage du concept dépendra alors essentiellement de la conception que les chercheurs se font de cet univers, de la place et de la fonction qu'ils attribuent dans ce cadre aux représentations* » (Ferréol et alii, 1995 : 248). D'autres chercheurs se sont attachés à la notion de représentation, parmi ceux-ci, il y a S. Freud.

~ Selon Freud, une pulsion s'exprime sur deux modes : le mode de l'affect et le mode de la représentation.

D'après J. Laplanche et J.-B. Pontalis, l'affect est « *l'expression qualitative de la quantité d'énergie pulsionnelle* » (1994 : 12<sup>24</sup>). Il s'agit donc d'une perception de la force, de la puissance de la pulsion (la quantité sera elle désignée sous le terme de "quantum d'affect").

Jusqu'ici, nous avons pu entendre sous le terme de représentation « *ce qui forme le contenu concret d'un acte de pensée [...] en particulier la reproduction d'une perception antérieure* » (A. Lalande<sup>25</sup>, cité par J. Laplanche et J.-B. Pontalis, 1984 : 416). On s'attend à trouver les représentations dans le système de la conscience, mais nous allons nous rendre compte qu'avec Freud, cela n'est pas tout et que l'on peut distinguer les "représentations de choses" des "représentations de mots".

En étudiant les névroses obsessionnelles, Freud fait l'hypothèse qu'une représentation première traumatisante peut être refoulée et éventuellement remplacée par une autre représentation jugée moins dérangeante par le sujet. Il y a un glissement du quantum d'affect d'une représentation à une autre. Mais nous nous trouvons alors devant un paradoxe que souligne Freud : une représentation peut donc trouver place dans le système inconscient<sup>26</sup>.

S'étonner, se serait ignorer que dans ce cas – celui des représentations de choses –, le terme "représentation" est presque<sup>27</sup> pris comme synonyme de "trace

---

<sup>23</sup> S. Moscovici, 1976, *La psychanalyse, son image, son public*, PUF (1ère éd. 1969).

<sup>24</sup> J. Laplanche et J.-B. Pontalis, 1984, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF.

<sup>25</sup> A. Lalande, 1951, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF.

<sup>26</sup> Nous omettons volontairement ici les travaux de P. Castoriadis-Aulagnier sur le "Pictogramme" (représentable forclos), car nous jugeons cette approche trop "spécialisée", pour cette présentation (et ce, malgré l'intérêt des observations de cet auteur).

P. Castoriadis-Aulagnier, 1987, "L'activité de représentation. le processus originare et le pictogramme", dans *Pulsions, représentations, langage*, sous la direction de M. Piñol-Douriez, Delachaux et Niestlé, coll. "Textes de base en psychanalyse".

<sup>27</sup> En fait, il désigne quelquefois un investissement de la trace mnésique.

mnésique”, si l’on entend par ce dernier syntagme un signe coordonné à d’autres mais qui n’est pas (plus) lié à une stimulation sensitive.

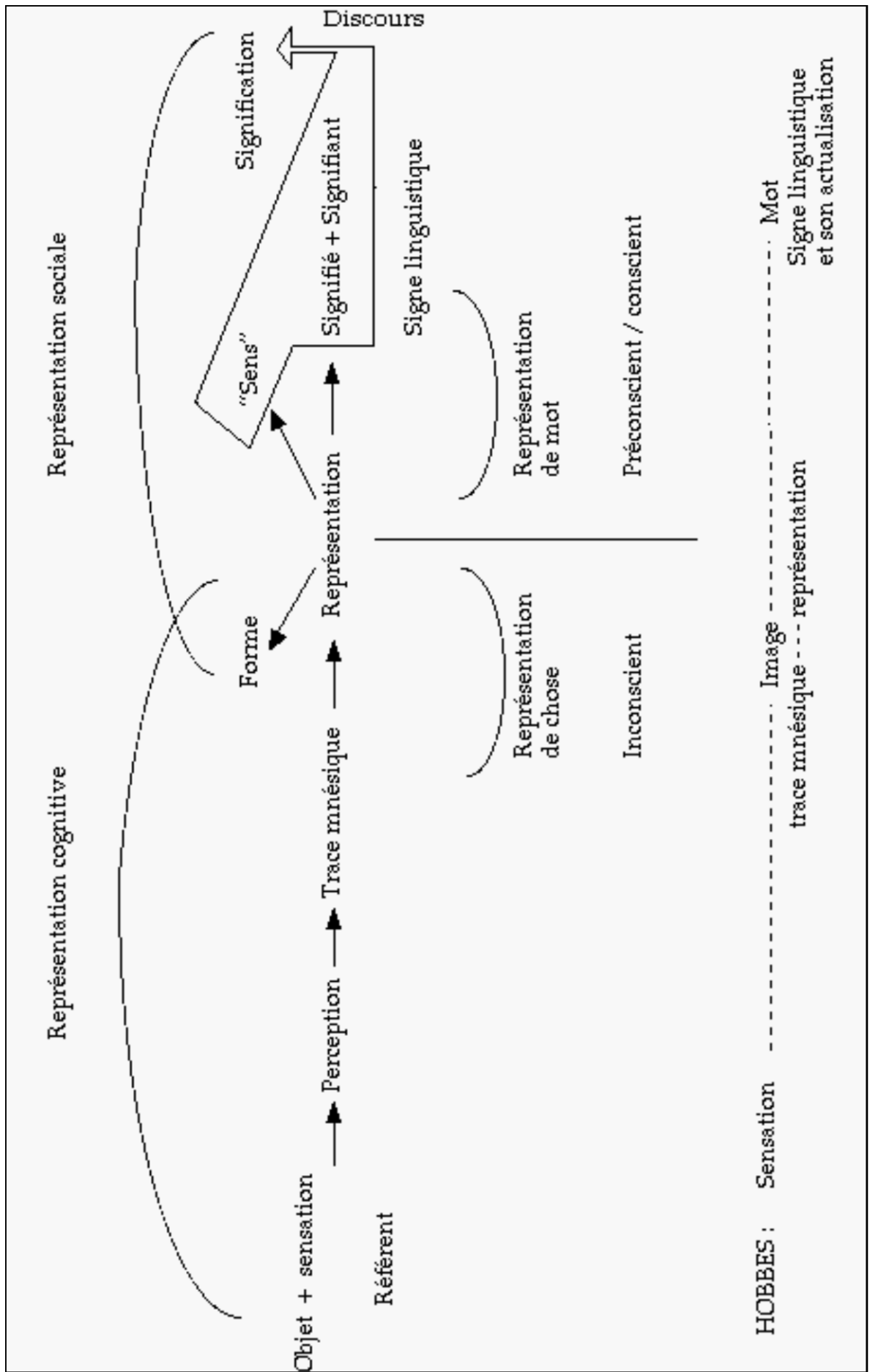
Enfin, la “représentation de chose” se lie à la “représentation de mot” dans le système préconscient/conscient.

Nous avons vu diverses approches du concept de représentation. La multitude des points de vues ou en tout cas, l’hétérogénéité de ceux-ci, peuvent nous faire penser qu’il est impossible d’avoir une approche “globale” des représentations. Nous ne le croyons pas. Certes, plusieurs approches sont possibles (nous n’en avons vu qu’une infime partie), mais elles ne semblent pas s’opposer, s’infirmier entre elles.

Nous proposerons ici un schéma unificateur, qui nous semble permettre cette approche “en large” des représentations (cf. page suivante).

Nous découvrons ainsi que l’objet fait sensation et est perçu par le sujet. Cette perception s’inscrit dans la mémoire en trace mnésique qui peut être investie afin de donner lieu à une représentation. La représentation a une forme (qu’étudient notamment les psychologues cognitivistes) et un sens. Les représentations inscrites dans des réseaux de sens deviennent signes et se laissent entendre sous la forme des signes linguistiques (tels que les définit Saussure). Cette “mise en sens” et en réseau est fortement corrélée par des systèmes qui subissent l’influence du contexte social et culturel : c’est ici que les chercheurs qui s’attachent aux représentations sociales s’investissent; c’est ce substrat symbolique et social qui nous renseignera aussi.





### **0.1.3.2. LES PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS DE L'ALCOOL**

Comme toutes les représentations, celle de l'objet-alcool est constituée d'un noyau-central et d'éléments périphériques.

Les effets particuliers de la boisson fermentée, découverts très tôt par l'humanité, en ont fait un produit extraordinaire, incompréhensible, mystérieux et magique puisqu'il a le pouvoir de modifier les perceptions et les sensations : il s'agit là de l'élément nucléaire de la représentation (lié aux propriétés psychotropes de l'alcool).

A ce noyau central, chaque mouvement culturel adjoint d'autres éléments (périphériques) guidant la perception de l'alcool et les pratiques qui y sont attachées (nous verrons que la plupart d'entre elles persistent par delà le temps). L'alcool est ainsi :

*-Boisson des dieux.*

Puisque étrange et particulière, la boisson alcoolisée a toujours été considérée comme une voie royale vers un ailleurs mystique. Boisson-totem, elle accompagne les défunts dans l'au-delà (corps et âme indissociables). Dans l'Antiquité, elle permet une intersubjectivité animale dans le délire et ce, sous l'égide d'un dieu d'importance : Dionysos. Enfin, elle permet la dichotomie corps/âme et, puisque fluide vital du messie, le vin rapproche l'homme du divin.

*-Boisson médicinale.*

De Platon à Pasteur en passant par la thériaque, les vertus curatives des boissons alcoolisées sont nombreuses. De la quête de l'esprit du vin sensé être une *aqua vitae*, un élixir de vie, aux recherches scientifiques actuelles sur les bienfaits d'une certaine consommation d'alcool, les boissons alcoolisées conservent un mystère que l'on espère bienfaiteur et qui nous fait dire en trinquant "A votre santé". A ce stade, les boissons alcoolisées valent pour nourriture, et l'on se souvient alors du mot de Rabelais : «*Buvez toujours vous ne mourrez jamais* ».

*-Boisson marchandise.*

Rares sont les produits qui peuvent s'enorgueillir d'une telle réussite commerciale basée sur la valeur et la "longévité" de l'objet consommable. Les marins hollandais du XVI<sup>e</sup> sont en ce domaine une référence qui fait preuve.

*-Boisson sociale.*

Tout au long de l'échelle sociale, de la noblesse du vin de Champagne à la vinasse et aux bières des mineurs, l'alcool s'est imposé comme produit indispensable. Il a valeur d'épreuve rituelle et est le ciment de la convivialité. Si peu de choses ont été dites à ce propos alors même que les occasions n'ont pas manqué, c'est que l'importance et les valeurs de l'alcool dans nos sociétés modernes sont les objets exclusifs de la division suivante.

Avant même de nous être penché sur la place qu'occupe les boissons alcoolisées dans notre société, nous avons, par cette introduction définitoire et historique, franchi un premier pas vers la connaissance des rapports entre l'homme et l'alcool. Nous savons maintenant que certaines des représentations qui nous sont les nôtres à propos de ces boissons sont le fruit d'un long héritage pluriséculaire légués par des ancêtres qui ont été surpris par l'alcool, en ont fait l'expérience et ont proposé des interprétations, des conceptions dont beaucoup perdurent encore de nos jours.

Le chapitre suivant ("*0.2. Actualité des regards sociaux*") a pour objectif de cerner la place qu'occupe l'alcool dans nos sociétés et le chemin culturel qui nous fait porter le verre aux lèvres.



## 0.2. Actualité des regards sociaux

Cette division du travail compte parmi les prémices indispensables à l'analyse. Comment en effet étudier une pratique liée à l'alcool sans connaître la position de notre société vis-à-vis de ces boissons ? Il faut considérer un sujet au sein d'un groupe, ce dernier pouvant être décrit comme un ensemble d'individus associés par un réseau d'interaction, partageant un système de valeurs sociales et culturelles et s'identifiant et étant identifié comme un ensemble distinct. Alors, lorsque l'on boit en France, on ne boit pas seul ou en tout cas pas singulièrement : la consommation d'alcool est guidée par des préconçus sociaux, dictée par des discours sociaux tenus à son propos.

En fin de ce chapitre, le lecteur découvrira une première exposition systématique de la place symbolique et des pratiques de l'alcool dans notre société, mais auparavant, d'autres approches sont nécessaires.

Avant d'approfondir les rituels et les représentations sociales dans lesquels baigne le buveur français<sup>28</sup>, et les conduites qu'elles entraînent, nous débiterons par une présentation des "chiffres de l'alcool en France", afin de fournir au lecteur des repères clairs et hors champ des Sciences du Langage ou même des Sciences Humaines.

### 0.2.1. Les chiffres de l'alcool en France<sup>29</sup>

Les "chiffres" sont tout autant gage de sécurité et de fiabilité que de tromperie (souvent involontaire) : s'ils permettent en effet de proposer un panorama objectif de la consommation d'alcool en France, les interprétations qui en sont faites sont multiples et peuvent même parfois paraître contradictoires. Afin d'éviter cet écueil et pour réduire autant que possible les manipulations qu'opère notre subjectivité lors de la scription, nous nous contenterons d'exposer ici les résultats d'instituts de recherches réputés "sérieux", fiables, en nous abstenant de les interpréter.

La France est le premier pays consommateur d'alcool, si l'on établit une comparaison internationale des équivalents en litres d'alcool pur par habitant : en 1991, chaque Français en aurait consommé 11,9 litres (chiffres fournis par

---

<sup>28</sup> Il n'est pas encore question ici de la problématique particulière qu'est l'alcoolisme : dans cette division, il faudra entendre par "buveur", toute personne qui, à un moment ou un autre, est amené à consommer une ou des boissons alcoolisées (le buveur courant, ordinaire donc).

<sup>29</sup> Cf. tableaux suivants.

l'O.M.S.<sup>30</sup>). En trente-cinq années, ce chiffre n'a fait que baisser régulièrement, et les habitudes de consommation des Français se sont largement modifiées.

En 1960, on consommait presque le double de la quantité de vin bue en 1991. Par contre, la consommation de bières et de spiritueux a elle augmentée (même si actuellement, la progression semble stoppée) :

<b>TYPE D'ALCOOL</b>	<b>1960</b>	<b>1991</b>	
<i>Vin</i> .....	126,9	66,8	Consommation en litres
<i>Bière</i> .....	34,5	40,5	par habitant
<i>Spiritueux</i> .....	2	2,4	

(Chiffres présentés par J.-C. Archambault et A. Chabaud, 1995, *Alcoologie*, Masson).

Une enquête publiée par le Ministère de la Santé en mars 1994 ("Solidarité-Santé") montre que la consommation de bière augmente pour les hommes alors que les femmes semblent privilégier les alcools plus forts. Il n'en reste pas moins que 74,6% des Français consomment du vin, 73,8 % des alcools forts et moins de 50 % de la bière.

Un « baromètre santé » réalisé par le CFES permet de connaître un peu mieux les habitudes des Français en matière d'alcoolisation. Entre 1990 et 1992, sur les 80 % des Français consommant de l'alcool, le pourcentage des buveurs réguliers (dont la moyenne d'âge est de 49,7 ans) a baissé de 38 à 30,4 % (il est remonté à 37 % en 1999) alors que celui des buveurs occasionnels (une à deux fois par semaine) a augmenté de 43 à 56 % (la moyenne d'âge de ces derniers est de 38,3 ans). L'abstinence touche 11,2 % des femmes et seulement 2,6 % des hommes.

Nous l'avons vu, la consommation générale d'alcool baisse : l'engouement pour la bière et les spiritueux ne suffit pas à palier la chute de la consommation de vin. Mais le nombre de surconsommateurs (les gros buveurs) ne suit pas cette tendance. Une enquête citée par le Haut-Comité de la Santé publique (1990) annonce que 19,1 % des hommes seraient des surconsommateurs certains. Les aspects de cette surconsommation d'alcool à laquelle se lie l'alcoolisme, seront traités dans le chapitre suivant (0.3. *L'alcoolique et l'alcoolisme*).

L'enquête du CFES montre que les Français ne sont pas particulièrement préoccupés par les conséquences que peut entraîner une consommation d'alcool

---

<sup>30</sup> Organisation Mondiale pour la Santé

trop importante<sup>31</sup>, mais « dans le même temps, ils placent l'alcoolisme au deuxième rang des priorités, derrière la toxicomanie, mais avant le tabagisme » (J.-C. Archambault et A. Chabaud, 1995 : 7. *ibid.*p. 40). Cette attitude ambivalente marque l'attachement culturel que portent les Français aux boissons alcoolisées, attachement sur lequel nous allons nous pencher maintenant.

## 0.2.2. Regards sociaux

Avant de proposer une vue d'ensemble de la place de l'alcool dans nos sociétés, il nous faut encore en passer par quelques informations. Dans un premier temps, nous découvrirons les persistances des mythes déjà exposés puis, nous nous pencherons sur l'ancrage de ses représentations et des pratiques qui y sont liées chez l'individu.

### **0.2.2.1. LA PERSISTANCE DU MYTHE...**

#### **0.2.2.1.1. Les vertus médicinales de l'alcool**

Nous l'avons vu, depuis des siècles, voire des millénaires, les boissons alcoolisées ont su s'approprier les faveurs des guérisseurs et des médecins, qui ont vu en elles des ingrédients quasi-omnipotents pour les préparations pharmaceutiques.

Les dictons et les proverbes que nous ont légués nos ancêtres ont coutume d'être frappés du sceau de la sagesse populaire. Gage de clairvoyance, de justesse et de vérité, ils sont le réceptacle de valeurs qui durent tant qu'on leur donne vie en les prononçant. Les formes parémiques ayant trait au vin et à son rapport à la santé sont pour la plupart d'entre elles favorables à une certaine consommation :

*"Après un bon souper, un verre de vin retire un écu au médecin",*

*"Un bon vin enlève un écu au médecin",*

*"Vin usé, pain renouvelé, est bon pour la santé"*

Ces proverbes sont relayés par des expressions d'auteurs telles que : « *On voit plus de vieux ivrognes que de vieux médecins* » (Rabelais, Gargantua).

Mais les proverbes<sup>32</sup> ne sont pas les seuls à essayer de nous convaincre des vertus médicinales de l'alcool. L'anthropologue M. Robert a étudié les "coutumes et

---

<sup>31</sup> « Le chiffre de 60000 décès annuels semble sous-estimer les diverses répercussions très dangereuses pour l'organisme » annonce de CNED dans un fascicule destiné aux candidats préparant le concours de l'IFSI (2000 : 143).

<sup>32</sup> Cf. aussi en annexes (4) : le vin dans les proverbes et les dictons.

traditions populaires" liées à l'alcool (1971)<sup>33</sup>. Il a découvert des préparations médicinales étranges, qui ne sont pas sans rappeler celles utilisées lors de certains rituels chamaniques. Ainsi, on apprend que si l'on est atteint de pleurésie, il faut absorber neuf gouttes de sang de bouc bouillies dans du vin blanc ; que la fièvre est très bien soignée par de la poussière de raclage du tombeau de certains saints absorbée dans un verre de vin blanc pendant neuf jours consécutifs ; qu'en Angoumois, on prescrit du vin chaud jusqu'à voir trouble afin de guérir de la grippe... et l'auteur de gloser : « *ceci ne laisse pas d'être étonnant, pittoresque, insolite ou aberrant* ».

Nous nous en rendons compte : le vin est chez nous la boisson alcoolisée privilégiée. Et si aujourd'hui la bière semble être l'objet de prédilection de la nouvelle génération, c'est le vin qui figure sur le catalogue publicitaire de la France. On se targue volontiers de s'y connaître en vin lorsque l'on est Français. Même si aujourd'hui ces pratiques sont l'exception et que la guérison est plus recherchée au cabinet médical qu'au bistrot, il demeure des chercheurs qui continuent à publier des articles dans des revues médicales des plus sérieuses pour prescrire « *le whisky pour soigner les artères coronaires, le vin blanc contre la mélancolie, la bière contre certaines affections intestinales et même le vin rouge contre... l'alcoolisme* » (P. Fouquet et M. De Borde, 1990 : 41 ; *ibid.* p. 18). Certains vont jusqu'à publier des ouvrages entiers consacrés au sujet, tel M. Montignac : *Boire du vin pour être en bonne santé*, (1997, Flammarion).

Des millénaires de croyance ne s'effacent pas facilement devant des décennies de connaissance : nous avons tous hérité d'une tradition culturelle qui lie de façon inexorable vin et santé et ce malgré tous les cris d'alarme des médecins et d'anciens buveurs qui témoignent des ravages que peuvent causer les boissons alcoolisées. Il en résulte une attitude ambivalente des Français vis-à-vis de l'alcool puisque, rappelons-le, ceux-ci placent les conséquences morbides que peut avoir la consommation de l'alcool en bas du classement des craintes pour leur santé, tout en mettant l'alcoolisme au second rang des priorités médicales, juste après la toxicomanie (Source : CFES).

#### **0.2.2.1.2. Alcool et sexualité**

Les réjouissances dionysiaques dans la Grèce antique furent l'occasion d'orgies où le sexe avait parfois une place primordiale, et même si Priape,

---

<sup>33</sup> M. Robert, 1971, "Approche historique et socioculturelle de l'alcoolisme : coutumes et traditions populaires", in *Cahier de documentation du CNDCA*, Paris.



dieu gréco-romain des Vergers, des Vignobles et de la Fertilité virile a aidé à la débauche romaine, nous n'en sommes plus là aujourd'hui. La religion catholique a récupéré et sublimé les instincts sexuels que peut exalter l'alcool pour les diriger vers un but plus honorable et pieux : la communion avec le Christ et Dieu. Ce substrat culturel de la tentation est cependant toujours présent aujourd'hui. C'est à se demander si Eve croqua dans la pomme ou but du cidre.

L'absorption d'éthanol provoque chez un individu buveur occasionnel des troubles du comportement facilement observables. On les classe généralement en deux phases (le lecteur les découvrira en 0.2.2.3.2. *Les effets psychotropes*). A cette étape, nous nous contenterons de préciser que lors d'une première phase, l'alcool stimule, agit comme euphorisant. C'est ici que se profile la tentation. Dans les lieux de séduction – parmi lesquels figure en tête de liste les discothèques – on boit pour oser se risquer, pour échapper à sa propre censure et se laisser guider plus facilement (c'est-à-dire avec moins de remords, d'inhibition) par nos désirs. L'alcool a donc cette faculté de faciliter, dans un premier temps, la rencontre, le rapprochement de deux êtres (c'est tout du moins ce qu'il paraît à celui qui boit). Plus que cela, entreprendre une conquête sexuelle est facilité chez l'individu masculin par la consommation, puisque l'alcool est une boisson virilisante : on boit comme un père a pu boire. Le verre contient alors plus que la boisson fermentée mais un produit magique qui pare celui qui le consomme de la puissance sexuelle de tous ceux qui en ont bu avant lui : les hommes qui ont fait l'amour et en conséquence, ont créé la descendance qui boit à son tour. Cette deuxième fonction de l'alcool, celle qui offre au buveur un phallus surpuissant par l'acte de boire, est, l'on s'en doute, essentiellement liée à la sexualité masculine, puisque la femme est généralement, dans ce contexte, moins sujette à opérer une identification sexuelle par ce biais (*sic*). Par ailleurs, il n'y a qu'à observer là où se trouvent les manifestations de la virilité pour découvrir que l'alcool n'est jamais loin, que ce soit dans les vestiaires d'une équipe de rugby lors de la troisième mi-temps ou lors d'un "apéro" au pastis au cours duquel la surenchère est de mise.

Il est cependant étonnant de remarquer que les fantasmes liés à l'alcool (fantasmes de surpuissance sexuelle, de tenue de l'érection notamment) sont en complète contradiction avec les effets réels de la boisson alcoolisée qui, absorbée en trop grande quantité, bloque le processus d'érection de la verge.

#### **0.2.2.1.3. Alcool et religion**

Nous avons souvent fait référence, lors de l'approche de l'histoire de l'alcool, à divers courants religieux. Nous poursuivons sur cette voie afin d'observer la place des rituels de l'alcool dans les pratiques religieuses les plus courantes dans notre société puisqu'en effet, le premier verre d'alcool a, pour beaucoup d'entre elles, valeur de rite de passage.

Dans la religion catholique, la communion marque l'entrée de l'enfant dans le rang des fidèles qui participent à l'Eucharistie. Même si chez les catholiques romains, la consommation du pain (sous la forme de l'hostie) est seulement demandée au jeune communiant, cet acte infère un lien avec l'absorption du vin. Les catholiques orientaux continuent eux à accueillir et le corps et le sang du Christ lors de leur première communion.

Chez les Juifs pratiquants, la Bar-mitsva marque la fin de l'enfance. A treize ans, l'adolescent devient un adulte, avec tous les devoirs religieux que celui-ci doit accomplir, mais aussi les honneurs et la reconnaissance que cela comporte. Le jeune garçon peut maintenant participer pleinement (c'est-à-dire dans la complète reconnaissance divine) au Kidouch, cette prière où l'on bénit le vin<sup>34</sup> et le pain. Le Kidouch se déroule tous les vendredis soir et les jours de fêtes (à Pâques / Pessah, ce n'est pas le pain qui est béni, mais la matsa, galette remplaçant l'aliment interdit). Qu'il s'agisse de la religion catholique ou de la religion juive, le rituel du vin est primordial : sans lui, l'enfant ne devient pas adulte et ne peut être reconnu comme l'égal des autres pratiquants devant Dieu. Si plus haut il a été écrit que l'on buvait "comme le père", on peut signaler que dans ces contextes on boit "au nom du Père".

Au-delà du passage de l'enfance à l'âge adulte, on retrouve le passage de la vie terrestre au Royaume de Dieu. La religion musulmane<sup>35</sup> qui interdit drastiquement la consommation d'alcool conformément aux préceptes du Coran, n'en fait cependant pas une boisson perdue : le « vin scellé » est promis à tous les justes, mais il s'agit là d'un vin imaginaire, verbe de Dieu. Et P. Fouquet et M. De Borde d'écrire alors : « *Reconduisant le désir du reflet terrestre qu'est le vin matériel, le principe réel du vin est le paradisiaque dont le terrestre est finalement une cristallisation illusoire* » (1990 : 51; *ibid.* p. 18). Et sans attendre l'au-delà, le peuple hébreux en quête de la terre promise attendaient la vigne comme un indice de la proximité de celle-ci. De même, le paradis terrestre adamique devrait receler de boissons alcoolisées puisque les fruits susceptibles de les produire sont bien présents et de toute importance dans l'imagerie religieuse : le pommier (du péché) et la vigne (dont les feuilles couvrent pudiquement les sexes d'Eve et Adam).

D'une manière ou d'une autre, certaines boissons alcoolisées soutiennent ou figurent l'espoir d'un au-delà meilleur pour le croyant. Qu'il se rapproche de Dieu en les consommant, ou de sa demeure en apercevant les fruits, le fidèle sait qu'au-delà d'interdictions à respecter, l'alcool est une clef ouvrant le passage vers un ailleurs mystique et meilleur.

---

<sup>34</sup> Jusqu'alors, l'enfant devait recracher le vin.

<sup>35</sup> Si les religions catholique, juive et musulmane sont présentées ici, c'est parce qu'elles sont celles les plus pratiquées dans notre pays.

#### **0.2.2.1.4. Alcool : noblesse et prolétariat**

De la noblesse du vin au “pinard” populaire ou la bière prolétarienne, du whisky du cadre supérieur à la gnôle lyonnaise, l’alcoolisation est présente dans toutes les strates sociales de la population française. On boit du champagne aux fêtes, un bon cognac après un grand repas : les festivités exceptionnelles sont arrosées d’alcool. On boit du rouge à table, un demi au comptoir d’un bar : le quotidien aussi est balisé de verres.

Une hiérarchie sociale se double d’une hiérarchie des boissons : les grands vins sont cotés, l’alcool est objet d’art (combien y a-t-il d’ouvrages au titre “*L’art du vin*”...?). Dans les encyclopédies sur l’alcool, les guides pratiques, les atlas, etc., tout un chacun, quelle que soit sa condition sociale, rencontre l’alcool et ses pratiques qui marquent l’acte ordinaire comme l’occasion d’exception. Et même s’il n’y a pas les mêmes vins “Chez Bocuse” que “Chez Gégène”, on boit quand même, car s’il existe réellement une hiérarchie des boissons alcoolisées, l’acte de boire est lui on ne peut plus démocratique.

Les diverses articulations qui nous ont conduites à ce point du travail laissent entr’apercevoir un substrat culturel qui guide nos conduites et nos comportements vis-à-vis de l’alcool. Les réels dangers de l’alcool sont occultés par cette présence culturelle qui nous fait regarder la boisson alcoolique d’un œil bienveillant.

L’alcool est affaire de groupes au sein desquels il assure différemment mais assurément une cohésion. L’importance du groupe est capitale et constitutive, celui-ci guide et influence un individu dans ses perceptions, ses comportements... Mais une autre influence s’exerce plus directement peut-être : il s’agit de celle de la molécule d’éthanol sur l’organisme. Ces deux types d’influence (le premier d’ordre culturel, le second d’ordre psychotrope) tracent les voies que nous emprunterons afin de parvenir, après cette traversée temporelle des conceptions sur l’alcool, à l’individu qui en consomme à l’occasion.

Avant cela, il nous faut procéder à une approche lexicale du terme *alcool*.

#### **0.2.2.2. “L’ALCOOL” DANS LE LEXIQUE... ET SON PROTOTYPE**

Il est fréquemment question d’*alcool* dans ces prolégomènes, et nous n’avons pas encore vraiment précisé le champ sémantique que nous désirons recouvrir par l’emploi de ce signifiant (si ce n’est de façon lapidaire en début de ces

prolégomènes). Pour palier ce qui jusqu'ici à pu apparaître comme un flou notionnel, nous nous proposons à présent d'effectuer une approche linguistique, plus exactement lexicale. Il s'agira alors de saisir ce que le locuteur "courant" désire signifier lorsqu'il parle d'*alcool*.

Pour ce faire, nous prenons appui sur une enquête réalisée en décembre 1997 et janvier 1998 à Villeurbanne (69) et Agde (34). Vingt personnes<sup>36</sup> ont répondu à un questionnaire écrit (donnant lieu pour certains à un entretien oral), comportant quatre questions :

1. Citez des alcools que vous connaissez ;
2. Quels sont les alcools qu'il vous arrive de boire ?
3. En quelle(s) occasion(s) consommez-vous de l'alcool ?
4. Peut-on procéder à des distinctions entre les alcools ?

L'utilisation d'une méthode qualitative (qui consiste à déclarer le corpus clôt lorsque les réponses ne sont plus que redondantes), justifie pleinement à notre avis la restriction de l'échantillon. La fourchette d'âge des personnes interrogées varie de vingt et un à cinquante-huit ans. Les hommes composent constituent 60% des interrogés.

Nous commencerons par présenter le champ lexical des boissons alcoolisées puis, observerons les réponses au questionnaire qui nous permettent de découvrir le prototype de l'alcool et une inégalité (" + alcool" / "- alcool") entre les boissons alcoolisées liée aux habitudes de consommation et aux valeurs sociales associées à ces dernières.

Commençons par justifier le choix du terme *alcool* préféré au syntagme "boisson alcoolisée" dans les questionnaires. Notre préférence s'explique par l'usage courant du terme puisqu'en effet, on "boit de l'alcool", "prend (un /un verre d') alcool" ou encore "offre un alcool" plus qu'on "boit une boisson alcoolisée", "prend une boisson alcoolisée" ou "offre une boisson alcoolisée". En adoptant le signifiant courant dans le discours quotidien de tout un chacun, nous évitons d'orienter les réponses.

Notre première démarche est inspirée par les analyses de champs lexico-sémantiques. Nous avons donc opéré dans un premier temps à une structuration du champ sémantique d'*alcool*. Nous choisissons d'entre compte par une classification

---

<sup>36</sup> Il ne nous a pas semblé utile de procéder à une extension de ce panel. En effet, la régularité des réponses est apparue dès les premiers questionnaires. Pour cela, nous avons déclaré le corpus clos (selon l'approche de la méthode qualitative telle que la précise A. Mucchelli, 1994, *Les méthodes qualitatives*, PUF, coll. "Que sais-je ?").

technique courante dans le domaine de l'alcoologie. Les résultats sont ainsi regroupés en trois catégories :

- les boissons *fermentées* ;
- les *eaux-de-vie* : les boissons obtenues par distillation de boissons fermentées;
- les *liqueurs* : boissons obtenues par mélange d'alcool, d'arômes et de substances végétales sans qu'il y ait eu fermentation de ces dernières.

D'où la classification générale, non exhaustive et technique en<sup>37</sup> :

### BOISSONS

Contenant :	FERMENTÉES	EAUX-DE-VIE	LIQUEURS
Anis			<i>Anisette</i>
Cerise		<i>Kirsch</i>	<i>Cherry</i>
Grains (Céréales...)	<i>Bière</i>	<i>Whisky, Gin, Genièvre, Vodka, Aquavit</i>	
Miel	<i>Hydromel</i>		
Orange	<i>Vin d'orange</i>		<i>Curaçao</i>
Poire	<i>Poire</i>		
Pomme	<i>Cidre, Cidre mousseux</i>	<i>Calvados</i>	
Prune		<i>Prune, Mirabelle</i>	
Raisin	<i>Vin blanc, Vin rouge, Mousseux, Champagne, Vins cuits...</i>	<i>Cognac, Armagnac</i>	

Nous trouvons ici en face d'une conceptualisation qui procède par taxinomie : toutes les boissons alcoolisées ne sont pas des "alcools". Certains spécialistes s'entendent parfois sur une tripartition des boissons alcoolisées qui présente :

<sup>37</sup> NOTES À PROPOS DE L'USAGE DU TERME "VIN" :

- Techniquement, on désigne par "vin" toute boisson résultant de la fermentation d'un végétal. Ainsi, on peut parler du cidre comme d'un "vin de pomme".
- Le vin d'orange n'est pas obtenu par fermentation d'oranges, mais par macération de ces derniers fruits dans du vin (de raisin).
- Ici, nous réserverons le terme "vin" à la boisson fermentée à base de raisin. Ce faisant, nous suivons la désignation courante et populaire, en accord avec les résultats de l'enquête par questionnaire.

- Boissons fermentées
- Eaux-de-vie ou «alcools»
- Liqueurs

Dans cette perspective, les eaux-de-vie sont seules appelées «alcools» parce qu'elle sont distillées après fermentation donc, parce que – techniquement – c'est lors de leur élaboration que le fabricant est précisément confronté à la molécule d'alcool éthylique, à l'éthanol. Il apparaît donc que le signifiant *alcool* recouvre dans les discours courants un acception plus large que celle que lui accordent les spécialistes (qui procèdent à une taxinomie basée sur les procédés de fabrication (boissons fermentées, distillées, «mélangées») et sur les matières premières utilisées (pommes, céréales etc.) .

Cela ne revient pas pour autant à dire que toutes les boissons alcoolisées sont pour le locuteurs français les mêmes "alcools". L'étude du prototype de l'alcool et des désignations concurrentes aux habitudes de consommation nous convainc du contraire.

### *Les réponses*

Commençons la présentation des données recueillies. Les résultats sont hétéroclites : il est assez fréquent de trouver, pèle-mêle :

- Des lexèmes renvoyant au mode de fabrication : liqueurs, eaux-de-vie etc.
- Des noms de boissons-types : Whisky, vin(s), Pastis (pris comme boisson-type anisée) etc.
- Des noms de marques : "Pastis 51", "JB's", "Martini" etc.
- Des signifiants renvoyant à une chronologie de la prise d'alcool : apéritif, digestif, pousse-café etc.

Précisons également qu'un enquêté peut désigner plusieurs fois une même boisson-type, en utilisant plusieurs des procédés sus-cités. Ainsi, nous pouvons trouver en réponse à la première question ("Citez des alcools que vous connaissez") : whisky, pastis, Ricard, Pernod, gin... Par souci de clarté, nous avons procédé par regroupement en type d'alcool. Ainsi, nous ne ferons pas la distinction entre "whisky" et "Clan Campbell" qui seront tous les deux catalogués sous l'étiquette "**whisky**". Dans les cas où sera désigné plusieurs fois le même type d'alcool (pastis, Ricard, Pernod), seule une occurrence sera considérée et comptabilisée sauf précision de notre part (les résultats seront généralement accompagnés du chiffre exact toutes occurrences confondues, présenté entre parenthèse). De plus, lorsqu'une marque se distingue au point de pouvoir être comprise comme un alcool-type, nous la retiendrons comme tel. Cela est le cas pour le Martini (que nous

traitons à part compte tenu de l'extrême rareté de l'occurrence "vins cuits" dans les réponses) et la crème de whisky Bailey's (puisque boisson unique en son genre). Enfin, il reste à préciser que nous entendrons par "**vins**" les occurrences de "vin", "vin rouge", "vin blanc", "rosé"; et traiterons à part les vins cuits, le Martini (voir ci-dessus) et le champagne pour son mode de consommation différent de celui des vins puisque réservé aux grandes occasions. Pour suivre l'usage commun, nous désignerons par "**pastis**" les boissons anisées.

A la question "Citez des alcools que vous connaissez", nous avons obtenu, après regroupement, 19 "alcools" différents :

- **Vins :**

Vins, vin blanc, vin rouge, rosé, bordeaux ;

- **Champagne ;**

- **Vins cuits :**

Vin de noix, muscat, Cinzanno, porto ;

- **Martini;**

- **Pastis :**

pastis, Pastis 51, Ricard, anisette, Cristal, Arak, Ouzo, Duval, Pernod, Berger Blanc;

- **Whisky :**

JB's, Johnny Walker, Clan Campbell, Label 5, William Lawson, Jack Daniels, Flemfildich, Ballantines, whisky ;

- **Bailey's;**

- **Bière :**

Bière, Chivas, Heineken;

- **Vermouth**

- **Gin, Dry gin**

- **Vodka**

- **Téquila**

- **Suze**

- **Cognac**

- **Jet 27, Jet 51**

- **Armagnac**

- **Rhum**

- **Schnaps**

- **Malibu**

(l'ordre de présentation n'est pas significatif ici)

Nous laissons délibérément de côté les occurrences : "apéritif", "digestif", "liqueur", "eaux-de-vie" puisqu'elles nous renvoient soit à une classification technique (comme celle que nous l'avons présentée : eaux-de-vie, liqueur) ; soit aux habitudes de consommation que nous aborderons plus loin (apéritif, digestif).

Devant une telle hétérogénéité des réponses, il nous a paru intéressant de proposer un classement des alcools qui arrivaient en tête des listes des réponses données. Les six types d'alcool les plus souvent citées sont :

**Whisky** : 12 fois (18)<sup>38</sup> ; **Pastis** : 11 (18) ; **Vin** : 7 (10) ; **Gin** : 5 ; **Bière** : 4 (4) ; **Vodka** : 4 (4).

Les autres types d'alcools ont trois, deux ou (surtout) une seule occurrence(s).

Afin de préciser ce regroupement, nous avons procédé à une classification des occurrences en fonction de la place qu'elles occupent dans l'ordre des réponses. Ainsi, pour les cinq types d'alcools les plus souvent cités, nous avons comptabilisé les occurrences en première , seconde et troisième position :

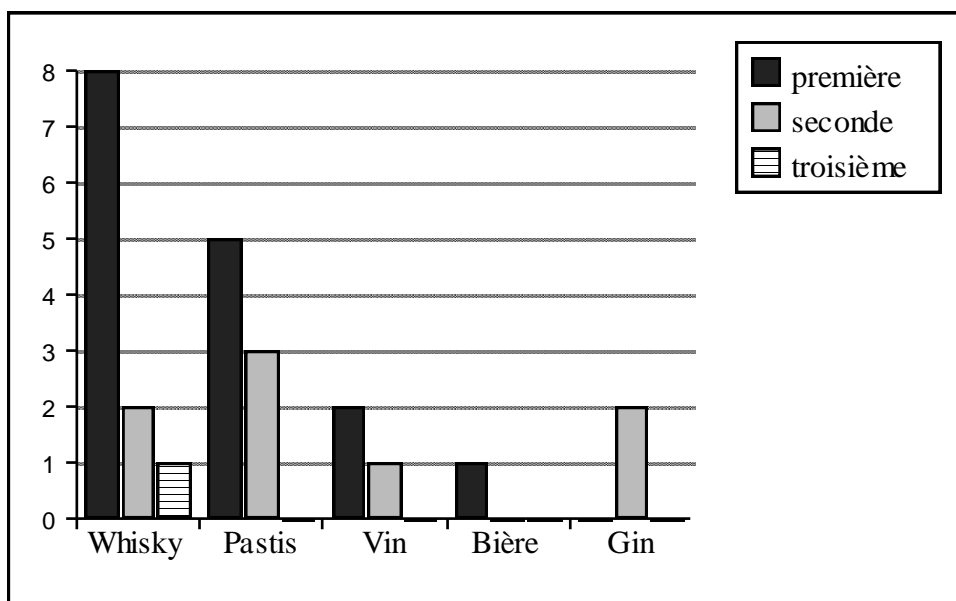
	première	seconde	troisième
Whisky	8	2	1
Pastis	5	3	0
Vin	2	1	0
Bière	1	0	0
Gin	0	2	0

Soit le graphique suivant :

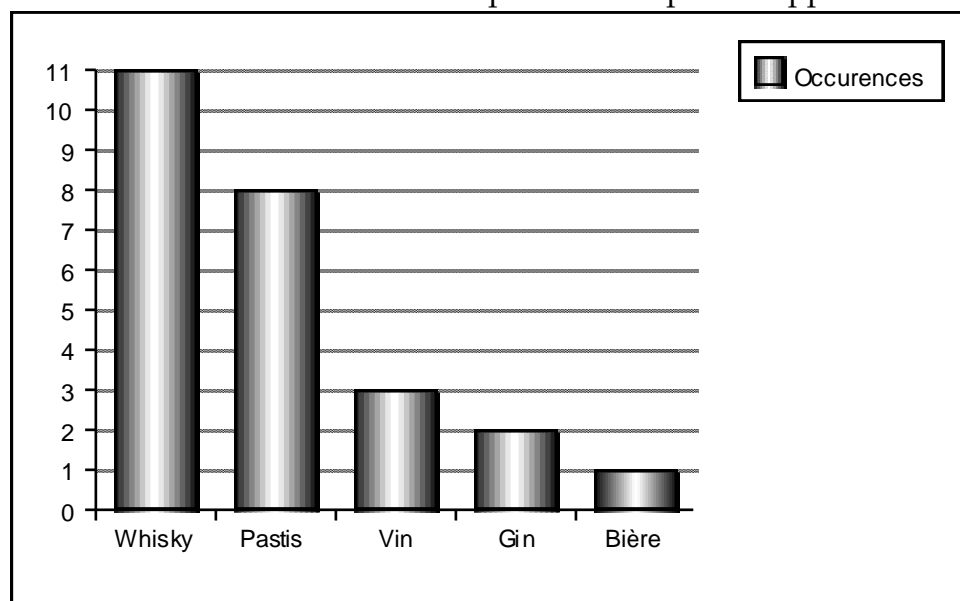
---

<sup>38</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'occurrences exact hors regroupement (compte tenu du fait qu'un même individu peut citer plusieurs fois le même type d'alcool).





D'où un total d'occurrences sur les trois premières réponses apportées :



### *Prototype*

Ce concept est posé et défini par la sémantique du prototype. Le prototype « est une instance typique d'une catégorie [et] les autres éléments sont assimilés selon leur ressemblance perçue avec le prototype<sup>39</sup> ». Si nous considérons trois niveaux de catégorisation : un niveau superordonné (boissons), un niveau de base (boissons contenant de l'alcool; catégorie scientifique, technique) et un niveau subordonné, c'est dans le dernier de ceux-ci que l'on peut "classer" les occurrences obtenues. Le

<sup>39</sup> Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1994, Larousse, Coll. Trésors du Français.

membre prototypique est acquis en premier, il sert de référent cognitif et il est mentionné en premier dans les tests.

De ce point de vue, nous pouvons considérer que le questionnaire met à jour un prototype de l'alcool : le **whisky**. En effet, c'est lui qui est le plus fréquemment cité, qui se trouve généralement "en tête" des occurrences (c'est d'ailleurs sur ce point qu'il se démarque le plus des autres alcools cités et particulièrement des boissons anisées désignées ici par "pastis"). Le prototype est donc un alcool-fort qui n'est pas l'alcool de consommation courante (cf. *infra*).

### **Habitudes de consommation**

A la seconde question ("Quels sont les alcools qu'il vous arrive de consommer ?"), c'est en effet le vin qui est le plus souvent cité : 8 occurrences (contre 6 pour le whisky et 5 pour le pastis). L'écart entre le prototype et la boisson la plus consommée nous semble pouvoir être expliqué par Paul, un des interrogés : « *Le vin c'est pas un alcool, c'est si tu préfères une boisson alcoolisée* ». Notons qu'il est même arrivé qu'un individu ne désigne pas le vin dans les alcools connus (première question), mais le cite parmi les boissons consommées (seconde question), à l'instar de Claudie à qui Alain propose « un verre d'alcool » :

«- *Non, je préférerais du vin si tu en as...* ».

Le whisky est le prototype des "alcools" et le vin se présente comme la boisson privilégiée (tout en étant "moins alcool") : est-ce là tout ce que l'on à dire de l'abstraction et de la catégorisation des boissons alcoolisées ? La troisième question ("En quelle(s) occasion(s) consommez-vous de l'alcool ?) apporte de nouveaux éléments de réponse.

Les différentes occurrences sont : "Mariage", "Soirées", "Fêtes", "Pub", "Disco.", "Repas", "Toute occasion et même sans occasion", "Apéro.", "Anniversaires", "Aucune", "Réception", "Invitation", "Sorties", "Entre amis", "Événement". On peut à nouveau procéder par regroupements :

- Grandes occasions (Anniversaires, mariages...);
- Sorties (Pub, Disco...);
- Recevoir/être reçu (invitation, réception, apéro...);
- Repas.

Il est difficile de comptabiliser le nombre d'occurrences dans chacune de ces quatre catégories, beaucoup d'entre elles pouvant s'insérer dans plusieurs groupes (événement, entre amis, soirées ...). On remarque cependant que le vin est très fréquemment associé au repas, le whisky aux sorties, le pastis à l'apéritif (à

l'événement satellite au repas, événement qui repose sur le partage). Il apparaît ainsi que la distinction "+ alcool" / "- alcool" se superpose aux habitudes de consommations : le vin, bu au repas, est le représentant de la seconde catégorie ("-alcool") alors que le whisky et le pastis (le prototype et son "dauphin", consommés plus épisodiquement) sont considérés comme "+ alcool". Ce contraste permet d'associer l'alcool aux événements exceptionnels de rencontre d'une part et de "nier" une consommation d'alcool quotidienne en refusant au vin une définition complète d'*alcool*.

Ainsi, on s'aperçoit que l'alcoolisation est dans la plupart des cas une histoire de partage, de bien-être et de fête en groupe. Ces remarques consolident la conception de la convivialité de l'alcool. A ce titre, les boissons satellites du repas ont une place intermédiaire : partagées par les invités, elles s'associent un peu plus à l'événement exceptionnel (de même que la bouteille de bon vin offert par les convives ; consommées "couramment", elles se lient au vin de table, boisson ordinaire).

Ce sont des influences culturelles qui font du whisky un prototype de l'alcool, et l'on peut affirmer alors qu'*alcool* désigne une boisson alcoolisée certes, mais créant le lien, formant le partage (le whisky, prototype d'*alcool* est la boisson des sorties entre amis, de l'apéritif) avec toute les plus-values sociales que cela comporte, plus qu'un simple produit alcoolisé de consommation courante (le vin, plus consommé, est actuellement moins associé à la fête, et donc n'est pas le prototype incluant les valeurs de bien être partagé<sup>40</sup>).

### **0.2.2.3. L'ANCRAGE CHEZ L'INDIVIDU**

#### **0.2.2.3.1. L'influence sociale...**

##### *L'emprise du collectif sur l'individuel*

Le psychologue H. Wallon pointe la dépendance du sujet à un groupe: «*Le groupe est indispensable à l'enfant non seulement pour son apprentissage social mais pour le développement de sa personnalité et pour la conscience qu'il peut en prendre*<sup>41</sup> ». Par la suite, l'intégration se produit en deux mouvements en apparence opposés : il doit pénétrer dans un réseau de filiation par identification totale au groupe, et y trouver sa propre place différenciée de celles des autres membres.

---

<sup>40</sup> Cependant, nous pensons qu'il faut entendre ici "vin" dans l'acceptation d'une boisson de consommation courante. Les "grands crus" ont une connotation autre et le vin –dans une acceptation large– peut être associé à des événements tels que les rituels de passage (religieux avec les communions par exemple; sociaux lorsqu'il accompagne l'abandon du statut d'enfant etc.). De plus, si le vin bu couramment à table ne semble pas connoter "la fête", il en est autrement pour le vin partagé lors d'un repas d'exception. Ce dernier vin se rapproche bien évidemment lui, du prototype.

<sup>41</sup> H. Wallon, 1959, "Psychologie et éducation de l'enfance" dans *Enfance*, numéro spécial, mai-octobre.

L'individu a donc à en passer par le regard et les discours du groupe, de son entourage (avec tout le "matériau culturel" que ceux-ci lui apportent) pour se comprendre, "se faire" sujet. C'est en effet à travers la pratique de l'interaction avec le groupe que s'élabore le "moi", dans un jeu de décentration: « [le moi humain] devient un objet pour lui et une personne seulement en prenant les attitudes des autres envers lui-même dans un contexte social déterminé» (G. H. Mead, 1934 : 89<sup>42</sup> ). Les modèles, les attentes et les normes de nos pairs contraignent ainsi chacun d'entre nous à faire sienne les guidances sociales et à occuper la place «pré-parée<sup>43</sup> » pour nous. L'identité (comprise comme la perception de soi par soi liée à l'image de soi renvoyée par autrui) d'un sujet se situe alors dans une nébuleuse dont les éléments constitutifs sont l'être, le devoir-être, le vouloir-être et le paraître, et est infiltrée par le groupe social. Elle passe donc par la rencontre et l'affiliation aux autres membres du groupe, lesquels partagent une vision du monde et une mise en signe du réel influencés par leur propre culture et par la langue qui en est le reflet (les divers usages que l'on peut faire d'une même langue peuvent être autant de marques d'appartenance à des "sous-groupes" ou groupes d'unités inférieures au groupe national). Alors, on peut écrire qu'au sein des siens, chacun peut penser différemment mais de la même façon (un individu a certes son raisonnement propre mais ce dernier est en partie canalisé par la matrice sociale constituée par la culture).

### ***La société, l'alcool, l'individu***

Sur la table qui réunit la famille trône la bouteille, de verre ou de plastique, auréolée de son statut de produit magique par lequel s'opère la transition (vers l'extraverti, vers l'adulte). La "grande personne" étant comme celle qui boit (à l'apéritif, à table, au bistrot etc.) ou tout du moins celle qui a le droit de boire, l'alcool participe à la représentation de l'adulte et en particulier du père chez l'enfant (on comprend alors que le passage à l'âge adulte peut être accompagné du passage à l'alcool puisque l'on peut parfois entendre : « bois mon fils, tu es un homme » ).

De la famille au reste de la société, l'alcool accompagne l'individu, et R. Chapuis d'écrire : «*De même que l'enfant, par le lait maternel, associe au boire le premier acte d'amour, de même le jeune adolescent est initié par des habitus parentaux et/ou des comportements sociaux, à voir dans la réalité-alcool un lieu où se forge l'identité collective et*

---

<sup>42</sup> G.H. Mead, 1934, *Mind, Self and Society*, (trad. Fse. : PUF, *L'esprit, le soi et la société*).

<sup>43</sup> Le terme (en ce qu'il est tout à la fois scindé et lié par le tiret), est apparu sous la plume d'A. Tabouret-Keller (1974, "Les incidences psychologiques de l'arbitraire du signe linguistique pendant la première période de son emploi par l'enfant", dans *Bulletin d'Audiophonologie*, n°6, 4ème année). Nous y aurons recours de façon plus explicite dans la division 2.2. *Du discours au sujet*.

où s'opère la réconciliation» (1989 : 71<sup>44</sup>). Entre filiation et appartenance à un groupe de pairs, il y a parfois une concurrence si l'alcool est un lien participant à l'unité familiale, un de ces rituels de reconnaissance auxquels on déroge parfois à l'adolescence pour marquer sa différence, sa singularité. On pourrait supposer à tort que l'opposition à la famille qui caractérise souvent cette période marque l'abandon de l'alcool, mais ce serait sans compter sur l'attachement que peut porter un individu à la boisson, en dehors de toute problématique alcoolique. La transition du vin à la bière se remarque actuellement chez les adolescents qui n'utilisent plus "l'alcool à papa" mais leur propre liquide alcoolisé.

Ce passage collabore à la mise en place d'un réseau de pairs au sein duquel la nouvelle boisson est l'indice d'un "vivre ensemble". Cet indice diffère de celui du père par ce que la boisson n'est plus la même, mais reste son semblable du point de vue de son essence et son fonctionnement. L'individu se marque dans le rapport aux autres, dans les distances mais aussi dans les rapprochements. C'est ainsi que se créent les groupes sociaux où chacun puise dans les valeurs du groupe celles qu'il voudrait bien être siennes. "Boire avec" peut signifier alors "être comme" pour "être", dans une dynamique de l'action. En ce sens, l'alcool est un médium qui permet à l'individu une construction personnelle en rapport avec les autres, ce qu'ils attendent de lui (ou plus exactement ce qu'il pense qu'ils attendent de lui comme par exemple : boire) et qu'il doit faire pour être/Être avec eux. Si l'identité est personnelle, idiosyncrasique, elle est aussi collective, liée aux autres et on imagine dès lors l'importance que peut avoir un « *il est des nôtres* » permettant de dire « *je suis des leurs* », parole autorisée contre le simple geste qui consiste à lever le coude.

Auxiliaire de cohésion sociale, voire tribale, l'alcool est le signe d'une identité (« je bois comme, donc, je suis comme, donc je suis »), et par conséquence le signe d'une union (« je bois avec »). Le verre partagé désigne et scelle la convivialité, le bien-être chez autrui et apparaît comme une marque par laquelle on se reconnaît chez l'autre et sans laquelle le processus de socialisation se dérègle et l'individu perd ses repères comme Michel qui se sentit mal à l'aise lors d'un apéritif où il n'avait « *même pas eu le temps de finir son premier verre d'apéritif* » (le " même pas " comme dernier signe d'apaisement convivial auquel se raccrocher). A ce stade, les verres s'entrechoquent en un lien physique qui prolonge le corps du buveur jusqu'à celui de l'autre, cet *alter*, et vaut symboliquement une poignée de main, une prise à bras le corps. Les vertus auxquelles peut prétendre celui qui fait partie d'un groupe (et qui sont celles de ce dernier) varient de l'une à l'autre des tribus tout comme l'alcool n'occupe pas la même place dans celles-ci. Des cadres qui vont boire un baby-whisky le soir après une journée passée au bureau aux habitués qui jouent aux

---

<sup>44</sup> R. Chapuis, 1989, *L'alcool comme mode d'adaptation sociale*, L'Harmattan, coll. "Logiques Sociales".

cartes devant un verre de pastis qui ne se vide jamais en passant par l'apéritif offert aux amis invités, nous retrouvons un dénominateur commun : la cohésion socio-tribale derrière un verre d'alcool. Ce verre ne se refuse généralement pas, car ne pas boire sans une raison valable équivaut à se montrer dépourvu du sens de la convivialité, distant, froid voire apathique. Ainsi témoigne Catherine dans le courrier des lecteurs d'un numéro du magazine "Femmes actuelles" (1999):

**"Ne pas boire de l'alcool, est-ce une tare ?"**

On dit que l'alcool est néfaste, responsable de milliers d'accidents et de décès. Et pourtant... lorsque je dis que je ne bois pas d'alcool, les gens me regardent comme si j'étais folle : «Tu ne bois pas ? Même pas un verre de champagne ? un bon verre de vin avec le fromage ? Tu ne sais pas ce que tu perds, tu te privas des bonnes choses de la vie».

Ils finissent par comprendre que je boirai de l'eau ou un Coca et me demandent pourquoi je ne bois pas d'alcool. Il leur faut absolument trouver une explication : je ne le supporte pas, je fais partie d'une secte ou j'ai été confrontée à l'alcoolisme... Bref, je ne peux qu'avoir un problème. Comme si l'on demandait à un non fumeur pourquoi il ne fume pas! Ah ! J'oubliais, boire, c'est social. Du coup, on me considère comme une rabat-joie. J'hallucine ! Heureusement qu'on peut s'amuser sans être sous l'emprise de l'alcool ! En tout cas, j'en ai marre de devoir me justifier sans arrêt. Suis-je anormale ? Ce n'est quand même pas un défaut, la sobriété ! Pourtant, j'ai l'impression que ça me nuit. Au travail, lors de réceptions, de déjeuners d'affaires, il est mal vu de demander de l'eau ou un jus d'orange. Les autres me font sentir que je ne m'intègre pas dans leur monde. De même que je n'ai jamais empêché les autres de boire, je n'aime pas que l'on insiste pour me forcer à le faire. Avec les hommes que je rencontre, c'est pareil. Ils semblent mal à l'aise lorsque je refuse de trinquer avec eux. Dois-je me mettre à boire pour me faire accepter ? Quel est ce monde qui prêche la sobriété mais la dénigre en pratique ? Qu'en pensez-vous ? Merci d'avance pour vos réponses.

Catherine  
Réf. 761.02.

Le sens des relations humaines semble ainsi être une plante que l'on arrose à l'alcool, et qui flétrit sans celui-ci. Ne pas boire (surtout avant un repas, à l'apéritif qui prépare le terrain de l'entente), c'est refuser le partage, ne pas vouloir recevoir l'autre, et celui qui s'abstient participera moins aux échanges, tant parce qu'il n'aura pas la langue déliée par la boisson que parce qu'il sera moins légitimé comme participant aux interactions verbales. Il en résulte une acceptation du verre offert même si l'on n'a pas soif, juste « pour goûter », « faire plaisir » ou « accompagner<sup>45</sup> » parce que le jus d'orange parfois préféré n'a pas le même "coefficient de convivialité" que l'alcool. C'est donc la crainte d'être perçu comme un "trouble-fête" et d'être mis à l'écart qui pousse alors parfois le sujet à boire pour être perçu positivement ou tout du moins pour ne pas être stigmatisé.

---

<sup>45</sup> Cette expression des plus fréquentes n'est pas sans rappeler l'eucharistie : on partage le verre et le pain en "accompagnant"!

### **0.2.2.3.2. Les effets psychotropes**

L'absorption d'éthanol provoque chez l'homme des troubles du comportement caractéristiques. Généralement, on classe les bouleversements de la conduite en deux temps.

Dans un premier temps, (la durée et l'intensité de cette phase étant fluctuante selon la corpulence du buveur, ses habitudes de consommation, la durée d'alcoolisation...) l'alcool stimule, agit comme euphorisant (c'est ici la raison première pour laquelle il est bu) et est produit anesthésique. Il s'agit en fait d'une narcose des "aires" du cerveau où s'effectue le contrôle social : « *c'est comme si l'alcool empêchait la transmission de certains messages en créant un court-circuit, de telle sorte que les comportements normalement contrôlés par cette «police neurologique» sont désinhibés[...]* » (L. Nadeau, 1990 : 62)<sup>46</sup> . "Alcoolisé", le sujet libère ses idées et ses pensées, la vigilance consciente (due en partie à l'action moïque et surmoïque) en partie bernée laisse un espace d'expression à l'inconscient, aux pulsions dès lors un peu plus manifestes et l'on découvre un Pierre (ou Jean ou Sylvie) plus sociable, plus excité sexuellement (l'alcool comme potion magique virilisante), plus agressif aussi pour certains et à plus haute dose. L'alcool permet donc une plus grande confiance en soi, de se donner du courage. Il ne faudrait cependant pas en conclure que la molécule d'éthanol est la seule responsable de ce bouleversement comportemental. Elle semblerait n'être même qu'un prétexte (« Oui, mais j'avais bu ! » entend-on alors), puisque « *la cause fondamentale des symptômes dev[r]ait être recherchée au niveau des désirs profonds qui appellent la satisfaction* » (S. Ferenczi, (1911)-1968 : 191)<sup>47</sup> . L'effet placebo de l'alcool<sup>48</sup> ouvrant une voie cathartique presque irréprochable puisque non assumée est donc le co-responsable des modifications comportementales résumées par l'expression: " la libération de la bête qui sommeille en nous". On comprend alors l'attachement de certains buveurs non alcooliques (notamment des adolescents mais pas seulement) à l'alcool : on ne se débarrasse pas si facilement d'un moyen d'évasion, d'un "désinhibiteur" et moyen d'expression pareil, qui offre au désir une apparente possibilité de décharge. La seconde étape, au cours du processus de l'ivresse", est qualifiée généralement de "dépressive". On peut supposer une réponse des processus de refoulement

---

<sup>46</sup> Nadeau C., 1990, *Vivre avec l'alcool – la consommation, les effets les abus*, Québec, éditions de l'Homme.

<sup>47</sup> Ferenczi S., 1911, "Alkohol und neurosen. Antwort auf die Kritik von Prof. Eugen Bleuer. Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen, (Parution interrompue, épuisé). Trad. Fr. in "Sandor Ferenczi, *Psychanalyse I, Œuvres complètes, 1908-1912* ", Payot, 1968, Paris, coll. "Science de l'Homme Payot".

<sup>48</sup> Placebo ou Placébo : préparation médicinale ne contenant aucune substance active, que l'on substitue à un médicament pour évaluer la part du facteur psychique dans l'action de celui-ci [...]. Hachette, *Le Dictionnaire*, 1992.

initialement anesthésiés qui tendraient à rétablir un “équilibre”, à réguler l'économie psychique. Apparaît alors une sensation de malaise, de vide, de déperdition de soi dans l'espace et le flou d'une pensée vaporeuse. C'est à ces moments que le sujet ne maintient plus qu'un lien social en pointillés, parle moins (nous pouvons ici faire le parallèle avec cette “pensée vaporeuse”) ou pour lui-même, éprouve une sensation de mal-être.

On passe du “tout est possible” au “tout est confus”, même soi, et cela peut se prolonger jusque dans la décuve où l'on vomit l'alcool comme on vomit sa propre confusion, en un acte purificateur.

Mais nous nous approchons ici des domaines de la problématique alcoolique alors que nous n'en avons pas fini avec l'alcoolisation non chronique.

### 0.2.3. L'“Avant-propos” à la parole éthylique

#### **0.2.3.1. PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROPOS**

L'homme est un animal symbolique. L'affirmation est fréquente, elle rappelle que l'être humain vit non parmi les choses, mais parmi les signes. Pour atteindre ce stade, cet état, il aura fallu au petit de l'homme dépasser (à défaut de délaisser complètement) un rapport au monde sensitif, s'étayant au corps, pour pénétrer dans un univers symbolique, sémiotisé (la «*sémiosphère*» pour reprendre l'expression heureuse de D. Savan<sup>49</sup>) où les autres l'ont par avance inscrit. C'est à travers les symboles, les signes, le langage, qu'il raisonne alors avec eux, qu'il discontinue et “logicise” la réalité, la conceptualise.

Il est courant d'affirmer que tous nos mots sont ceux des autres. On entend par là que nos paroles qui nous semblent si personnelles, singulières, ne sont rendues possibles que parce que nous actualisons et combinons des mots que nous avons entendus, hérités de notre entourage. Personne en effet n'a inventé une langue<sup>50</sup>. Considérant cette “influence” de l'entourage sur nos mots, nous pouvons convenir que des représentations et des praxis nous sont ainsi transmises et nous guident de la perception à l'interprétation, nous influence dans notre façon d'être, de nous comporter...

---

<sup>49</sup> D. Savan, 1980, “La Séméiotique de C.S. Pierce”, dans *Langages*, n°58, Larousse.

<sup>50</sup> Exception faite de quelques rares langues “inventées” (Spokil, Volapük, Weltsprache, Langue bleue, Espéranto etc.) qui ne sont jamais des langues maternelles donc des langues qui participent à la découverte de ce monde symbolique et sémiotisé dont nous parlons.



Dans une étude s'intitulant "Parole éthylique", il nous semblait nécessaire de nous attarder un peu sur ces influences qui "canalisent" plus ou moins la parole. Nous rencontrons donc des discours partagés, dialogiques, et des pratiques socialisées.

Des instincts à étayer, des désirs à sublimer, une part d'imaginaire, l'expérience vécue, les rapports affectifs (etc.) viennent peser sur les praxis et les représentations d'un individu et tissent la trame de la parole d'un sujet. Celui-ci ne vit-il pas en société ? Alors, viennent s'entrelacer aux représentations idiosyncrasiques les représentations du groupe et ses pratiques, ce groupe ayant par ailleurs lui aussi son histoire, ses valeurs, son imaginaire et même – si l'on accepte l'hypothèse jungienne – son inconscient ("l'inconscient collectif").

Avant donc de nous attacher aux discours d'individus, nous avons à observer les discours de son groupe afin d'en saisir les représentations et les pratiques collectives qui viennent alimenter et influencer cette parole singulière. C'est cette influence ambiante, diffuse et tenace du discours social qui s'infiltré dans tous nos propos (M. Bakhtine l'a souligné<sup>51</sup>), que nous nommons ici l' "Avant-propos".

L'intérêt que l'on trouve dans la considération de l'Avant-propos est double:

- d'une part, elle permet de saisir le contexte dialogique dans lequel s'insèrent les paroles éthyliques (et nous verrons que ces dernières jouent de la référence aux discours communs) ;

- d'autre part, elle nous oblige à prendre conscience de nos propres préjugés sur l'alcool et sa consommation et à prendre du recul par rapport à l'influence des discours sociaux sur la matière, influence que nous subissons aussi.

#### **0.2.3.2. "AVANT-PROPOS" : SUR LA CONSOMMATION ORDINAIRE D'ALCOOL**

Nous proposons ici un rappel des éléments présentés précédemment, en procédant par regroupements qui permettront de saisir l'Avant-propos au discours du sujet. Ici, l'Avant-propos concerne la consommation ordinaire d'alcool, celle là qui n'est pas jugée comme pathologique. Par la suite, nous aurons à réitérer cette opération pour l'Avant-propos se rapportant à la consommation pathologique de boissons alcoolisées (l'alcoolisme).

Poursuivons donc l'entreprise démarrée au chapitre "0.1.3. Conclusion : l'apparition des premières représentations".

En France, il n'est pas d'alcool sans vin. C'est donc souvent à lui qu'il sera fait référence lorsque nous parlerons de boissons alcoolisées. Il est l'objet d'une

---

<sup>51</sup> M. Bakhtine, 1977, *Marxisme et philosophie du langage*, Ed. de Minuit.

littérature abondante : toute maison d'édition a, dans son catalogue, au moins quelques ouvrages sur la question (Hachette a notamment une "Bibliothèque du Vin" riche en « *beaux ouvrages* »). La littérature foisonne de références en la matière : les alcoolographies se succèdent d'Homère à J. London, en passant par Villon, Musset, Rousseau, Shakespeare, Ronsard, Montesquieu, Zola etc.

La France est un pays fier et promoteur de sa production vinicole qu'elle porte en image de marque à l'étranger comme métaphore d'elle-même. C'est d'ailleurs ici qu'on l'attaque : le boycott du vin français a été une punition (à l'échelle du globe) infligée à notre pays pour signifier le désaccord avec la reprise des essais nucléaires près de Mururoa. On comprendra alors que la plupart des Français ne peut se soumettre à une certaine attraction de l'alcool dont la consommation constitue un élément d'identification nationale.

Il est cependant intéressant de noter que le vin n'est pas "l'alcool de référence". Nous l'avons observé : le whisky est le prototype de "l'alcool" auquel s'associent la fête, la convivialité et le partage. Le vin occupe donc une place à part (il est désigné parfois non pas comme un "alcool" mais comme une "boisson alcoolisée"). C'est alors du vin de consommation courante qu'il s'agit, vin qu'il est peut-être rassurant voire déculpabilisant de dissocier de l'ivresse. Le vin des grands repas de réception est lui autrement connoté : il se rapproche du prototype "alcool" qui annonce la fête, l'exception.

Par ailleurs, on note que les possibles effets néfastes de l'alcool<sup>52</sup> sont généralement occultés. Les représentations positives et valorisantes véhiculées par la famille, les religions, les réseaux de pairs, mais aussi l'histoire et parfois même la science (la médecine) aboutissent à ce que l'on peut appeler à la suite de R. Chapuis une « *réalité-alcool* » (1989 : 20)<sup>53</sup>. Cette dernière occulte le « *réel-alcool* », c'est-à-dire l'action dévastatrice voire meurtrière de la molécule C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH tant sur l'organisme que les rapports sociaux, et préfigure l'érection de la « *boisson-totem* » barthéenne. Dans *Mythologies*, R. Barthes désigne en effet le vin comme une "boisson-totem" pour les Français ; boisson au pouvoir social intégratif et exclusif, nécessitant un "savoir-boire" et étant, en premier lieu, une « *substance de conversion* » (1957 : 74<sup>54</sup>).

C'est donc à un ensemble de regards positifs que nous avons affaire, qui donnent au vin et à d'autres alcools une certaine importance. La valeur marchande, la noblesse (du vin mais aussi du cognac etc.) et les vertus curatives supposées de ces alcools font de ces boissons des produits précieux.

Mais l'alcool participe aussi à la représentation de soi. De l'intersubjectivité créée autour d'un Dieu lors de la prière à la convivialité apéritive, il y a identification au

---

<sup>52</sup> Pour notre part, nous conservons ici l'emploi du terme générique "alcool" recouvrant toutes les boissons contenant de l'alcool (y compris le vin).

<sup>53</sup> Chapuis R., 1989, *L'alcool comme mode d'adaptation sociale*, L'Harmattan, coll. "Logiques sociales".

<sup>54</sup> R. Barthes, 1957, *Mythologies*, Seuil, coll. "Points".

groupe autour du verre partagé<sup>55</sup>. Alors, la cohésion sociale s'établit grâce au ciment qu'est l'alcool. Et même si l'identité joue l'ambivalence en écart entre la mêmété et la différence, l'alcool arrive à couvrir tous ces domaines, tous ces lieux. Ainsi par exemple, si être semblable aux autres citoyens français ou à sa famille passe pour l'adolescent par le verre d'alcool vidé, la différence avec ses parents peut aussi être marqué par le même geste : on change de boisson alcoolisée, pas de pratique tant celle-ci est ancrée dans les mœurs.

Boire un verre d'alcool dans les contextes dont nous parlons n'est pas effectuer un acte isolé : c'est procéder à une pratique signifiante dont le sens est évidemment social. Cette pratique entre donc dans un réseau social de signification et permet un double bénéfice symbolique : bénéfice social et bénéfice individuel. En accomplissant ce rituel (notamment lors de l'apéritif, mais aussi dans le cadre d'une communion religieuse etc.) le sujet entre en inter-relation privilégiée avec les autres. C'est par des pratiques de ce genre que le groupe opère sa cohésion, et leur importance apparaît clairement : elles sont les piliers sur lesquels le groupe repose, s'élève et assure sa stabilité. Alors, l'exclusion guette celui qui ne les partage pas.

Du point de vue de l'individu, les bénéfices sont multiples. En premier lieu, les pratiques groupales, lorsqu'elles sont effectuées, permettent au buveur d'être valorisé, de donner une image positive de soi ou plus exactement, de se voir attribuer une image positive par la société. De plus, en adhérant au groupe et en étant ratifié par celui-ci comme *personna grata*, le sujet se voit allouer certaines valeurs partagées qui participent ici aussi à la valorisation narcissique.

Le rituel de l'alcoolisation en groupe offre de surcroît au buveur tout un espace à combler entre son propre désir et le groupe : espace fantasmatique dans lequel les conceptions mystérieuses et magiques liées aux boissons alcoolisées et les effets "désinhibiteurs" de la molécule d'éthanol viennent s'intercaler.

Une pratique sociale de l'alcool se dégage donc : on peut l'imaginer comme un tronc commun aux diverses ramifications que sont les rituels religieux, apéritifs... qui ont chacun leurs propres usages, mais restent sur le fond identiques et cherchent à atteindre les mêmes buts : créer la cohésion, la conserver et opérer une transition heureuse de l'individu à la société.

---

<sup>55</sup> Les Catholiques partagent symboliquement le vin que seul le prêtre porte à ses lèvres. Lors du rituel du Kiddouch, c'est le même verre qui fait le tour de la table afin que chacun des convives puisse consommer le vin qu'il contient.

## 0.3. L'alcoolique et l'alcoolisme

Proposer une approche en quelques pages de ce que sont l'alcoolisme et l'alcoolique peut paraître au spécialiste, à l'alcoologue, un dessein prétentieux voué à rester superficiel. Il nous faut alors préciser que le but de cette partie n'est pas de procéder à une anthologie des textes sur l'alcoolisme, mais de proposer certains repères indispensables à la poursuite de l'étude. La perspective se veut donc générale : nous entendons ainsi exposer ce qu'il y a de récurrents dans les différents écrits sur ce thème et proposer ainsi un nombre restreint d'informations qui permettent une première prise de contact avec l'alcoolique.

A ce stade, le lecteur sait déjà que ce chapitre s'achèvera par un rappel des éléments constituant l'Avant-propos de la parole éthylique.

### 0.3.1. Mise au point définitoire

Prenons un dictionnaire d'usage courant et ouvrons le à la lettre "A" afin d'y trouver une définition de l'alcoolisme. Nous lisons :

**"Alcoolisme** : N.M. Toxicomanie à l'alcool. *Alcoolisme chronique, Alcoolisme aigu*, dû à l'absorption, en peu de temps, d'une importante quantité d'alcool et qui se manifeste

par une certaine euphorie avec levée des contraintes, anomalies du comportement et de la coordination, et, dans les cas graves, stupeur puis coma, lequel peut entraîner la mort par dépression respiratoire”<sup>56</sup>.

Nous pouvons extraire de cette définition au moins deux informations : *primo* que l'alcoolisme est une affaire de quantité d'alcool absorbée ; *secundo* que l'absorption d'alcool a des conséquences sur l'individu tant au niveau psychologique que moteur, conséquences qui sont largement observables au niveau du comportement. Si l'on accepte cette dénotation proposée par les éditions Hachette (et partagée par d'autres, par exemple *Le Larousse de Poche* : “Abus de consommation d'alcool”, 1979), on considère que tout étudiant ayant un peu trop “arrosé” les résultats des examens est un alcoolique, comme nous tous, puisqu'il est arrivé à chacun, une fois au moins, de boire jusqu'à en perdre la raison et commettre des actes qu'en temps et états normaux nous n'aurions pas effectués voire, que nous réprouvons désormais.

Dans leur ouvrage *Alcoologie*, J.C. Archambault et A. Chabaud<sup>57</sup> nous proposent une synthèse aussi rigoureuse que précise de ce qui peut caractériser l'alcoolisme. Les deux auteurs nous mettent en garde contre un diagnostic basé sur la quantité d'alcool absorbé et conseillent de remplacer la notion de volume dans la définition de l'alcoolisme par celle d'itération. L'alcoolisme se conjugue donc au pluriel, au pluriel des verres : il est impossible à l'alcoolique de s'arrêter au premier de ceux-ci, l'attraction répétitive qu'il subit étant plus forte que sa volonté, qui d'ailleurs, ne s'oppose souvent plus à cette aimantation.

Nous n'irons pas plus en avant dans cette approche définitoire. Quelques lignes déjà et nous arrivons à l'essentiel : l'alcoolique, le locuteur privilégié de cette étude, qu'il nous faut maintenant apprendre à mieux connaître.

### 0.3.2. L'alcoolique et ses troubles : approche générale

Il est tout aussi gênant qu'indispensable d'essayer de pénétrer le mystère de l'alcoolique. Ici, nous parlerons de l'alcoolique lambda, décrit par les spécialistes par généralités et non de personnes précises. Le lecteur aura compris qu'il s'agit là d'une approche “a priori”, sans lien aucun avec notre corpus. Elle trouvera son pendant en fin d'étude, lorsque nous aurons découvert l'alcoolique par nos propres moyens (qui sont ceux des sciences du langage) et que nous serons capable de le présenter plus précisément (cf. § “2. Du discours au sujet” et notamment “2.2. Boire et parler : ébauche d'une contribution des sciences du langage à l'alcoologie”).

---

<sup>56</sup> “Hachette, Le Dictionnaire”, 1992.

<sup>57</sup> Archambault J.-C. et Chabaud A., *ibid.*, p. 40.

Il est désormais habituel de considérer l'alcoolique comme un malade. Cette qualification permet de ne plus considérer l'alcoolique comme un simple ivrogne, mais comme un individu en souffrance, curable et à soigner<sup>58</sup>. Distinguer l'ivrogne, simple soûlard stigmatisé, pointé du doigt et "péjoré", de l'alcoolique libérable de sa dépendance, en partie irresponsable du mal dont il souffre, c'est offrir une place différente, tant dans la langue que dans la société, au sujet ainsi considéré. J. Maisondieu nous explique que l'alcoolique est un « *handicapé de la liberté* » (1996 : 21)<sup>59</sup> parce qu'il a perdu la liberté de ne plus boire. Le rôle du thérapeute est alors paradoxal puisqu'en lui rendant cette liberté, il lui ôte celle de boire. Mais ce dilemme éthique est cependant très vite dépassé dans l'urgence que crée la précarité tant physique que morale dans laquelle se trouve celui devenu "patient". On cherchera alors quelque cause à la maladie c'est-à-dire ce qui en appelle à la répétition morbide de l'alcoolisation comme réponse au mal-être. Car boire n'est pas en soi le mal premier dont souffre l'alcoolique (et ce, malgré les conséquences morbides de cet acte sur l'organisme) ; le nœud se trouve en effet dans une autre sphère, psychologique et en crise.

La plupart des alcoologues observent chez les personnes consommant de l'alcool d'une manière pathologique, une sensibilité extrême aux contacts sociaux qui, à ses points paroxystiques, peut être qualifiée d'hyperesthésique. L'alcoolique vit ainsi sur le mode de la crainte des contacts sociaux auxquels il ne peut pourtant pas échapper puisque vivant en collectivité. Cette angoisse des rencontres et des liens avec les autres membres de sa communauté le conduit à une auto-dépréciation, parce que c'est notamment sur la relation à l'autre et la place que l'on se construit dans la société que le sujet s'élabore. Pour éviter une désocialisation dénarcissisante, le futur alcoolique tente de fortifier ses rapports sociaux défailants par un des vecteurs de rapprochement social les plus reconnus : le verre partagé. En buvant, il se veut autre que lui-même, c'est-à-dire comme les autres et la convivialité créée par l'acte de boire est renforcée par une confiance en soi et une détente accrues par les effets psychotropes de la molécule d'éthanol. Boire pour être autre, c'est l'alcool comme maquillage. Nous rencontrons ici le sens du terme dans la langue d'emprunt : en Arabe, "*al kuhl*" désignait le fard à base d'antimoine destiné aujourd'hui encore (notamment) au maquillage des paupières.

---

<sup>58</sup> Il en résulte parfois un traitement médicamenteux abusif en ce qu'il occulte toute "prise en charge" psychologique.

<sup>59</sup> Maisondieu J., 1996, "De la maladie alcoolique au mal-être de l'alcoolique", *Le journal des psychologues* n°141, oct. 1996, (PP. 21-25).

La classification de P. Fouquet date de 1950<sup>60</sup> mais fait encore référence (parmi d'autres il est vrai). Elle décrit le syndrome alcoolique sur la base de trois facteurs qui interagissent : facteurs psychiques, facteurs de tolérance (réaction à l'alcool), facteurs toxiques. Cette démarche lui permet de mettre à jours trois "profils d'alcooliques" : les *alcoholites*, les *alcoholoses*, et les *somalcoholoses*. La grande majorité de ceux sur lesquels repose cette étude correspondent au type *alcoholite*. Ils représentent près de cinquante pour cent des alcooliques et la plupart d'entre eux pratiquent au commencement une alcoolisation sur le mode de l'hypersociabilité. Les troubles morbides, latents au départ, se manifestent par la suite et débouchent sur un syndrome particulier (l'apsychognosie) qui désigne une destruction tant organique que psychique, caractérisée par « *une baisse de la vigilance, une perte des capacités à se juger, à se percevoir, à apprécier les situations dans lesquelles on se trouve, une difficulté à contrôler les réactions instinctives ou affectives [ tout en réussissant ] pendant longtemps à maintenir les apparences* » (J.-C. Archambault et A. Chabaud, 1995 : 35).

Alors, au fil du temps, la consommation se modifie et la rencontre sociale ne tient plus : le sujet est incapable de se passer de boire, ne suppose pas la rencontre à jeun, sans même avoir pris conscience du rôle et de la place occupée par l'alcool dans son existence.

Il a été écrit plus haut que déclarer l'alcoolique "malade" revenait à l'exonérer de sa responsabilité. Nous ne voulions nullement signifier par là qu'il n'a pas d'intention première de boire (historiquement parlant) mais souhaitons souligner que l'alcoolique ne sait pas son état, ne sait pas sa dépendance<sup>61</sup>. De plus, nous avons remarqué que le problème, ce n'est pas l'alcool, mais ce qui conduit à la répétition de l'acte. De ce point de vue, l'alcool apparaît dans un premier temps comme une solution (nous sommes là dans une conception singulière de l'alcool-médicament) face à des troubles psychologiques et relationnels. Ces troubles nous renvoient à une motivation de l'alcoolisme qui n'est ni consciente, ni pensée puisque par la suite, c'est jusqu'au problème du rapport à l'alcool que l'occultation s'étend.

Certains ont alors tenté de faire le profil-type du pré-alcoolique. Nous ne suivrons pas cette voie car les chercheurs ne parviennent pas à s'accorder sur ce portrait et de plus, elle incite à poser la distinction entre :

- un "alcoolisme structurel" avec lequel l'alcool est un élément de la personnalité, vient occuper une place laissée vide dans l'économie psychique du sujet depuis sa plus tendre enfance, une place vacante à occuper.

---

<sup>60</sup> P. Fouquet, 1950, "Le syndrome alcoolique", dans la revue *Études anti-alcooliques*, n°15.

<sup>61</sup> Cela est vrai pour les alcoholites.

- un "alcoolisme réactionnel" qui apparaît en réponse à des difficultés existentielles momentanées et qui disparaît lorsque la situation sociale et affective s'arrange.

Cette distinction doit être précisée. L' "alcoolisme réactionnel" n'est pas comparable à un "alcoolisme". La distinction se fait alors entre les gros buveurs et les alcooliques, les seconds cristallisant un conflit psychique dans l'état éthylique. Ainsi, certains "gros buveurs" ne deviendront jamais alcooliques alors que d'autres, à la consommation initiale moindre, le seront. Autrement dit, si l'on tient à conserver la distinction première : l'alcoolique (le buveur) réactionnel peut en rester là (il ne sera pas considéré par nous, comme par les alcoolologues à l'heure actuelle comme un alcoolique), ou bien, il peut le devenir lorsqu'il ne boit plus pour résoudre un problème (la solution n'est plus perçue) mais que l'alcool s'intègre à la personnalité sans que le sujet en ait conscience<sup>62</sup>.

Au-delà des deux grandes lignes déjà présentées (la crainte de l'autre et la dépréciation de soi), il faut aussi noter un état dépressif chez l'alcoolique provenant d'un désir inassouvi de perfection.

Alors, lorsque l'on observe ces trois caractéristiques de l'alcoolique, on se demande s'il n'y a pas une histoire traumatique qui constitue le lieu où vient se greffer la problématique alcoolique. Cette question reste aujourd'hui en suspens puisque rien n'indique que le traumatisme initial serait le même pour tous les alcooliques, mais cela ne nous empêche pas d'observer le lien à l'alcool. La rencontre avec la boisson, et ce qu'elle a de troublant pour la première fois, rappelle "un vécu traumatique", l'actualise à sa manière et en partie. Le buveur paraît alors avoir une seconde vie, une nouvelle existence subordonnée à l'alcool, qu'il semble, au début tout du moins, maîtriser par le rythme de ses ivresses et qui le rassure du fait des gestes stéréotypés et mécaniques de l'absorption de la boisson. Cette existence lui offre une liberté neuve mais momentanée. Il entame alors un sursis, jusqu'à l'emprisonnement dans un système totalitaire alcool-centré. Il boit à répétition, en boucle, comme s'il essayait de résoudre un mal inaccessible et en vue d'approcher une homogénéité moïque, une complétude de soi-même. C'est alors être "plein", "bourré", pour ne plus être creux, vide. A cette fin l'objet-alcool est introjecté (presque au sens littéral du terme) pour devenir un "objet-moi"<sup>63</sup> en vue de cette complétude, comme le signale une patiente de P.A. Lambert: « j'étais pleine de vide. Je me remplissais d'alcool » (1981 : 82)<sup>64</sup>.

---

<sup>62</sup> Il nous faut remercier Martine Morenon, psychologue spécialiste en la matière, qui a eu la gentillesse de répondre par courrier électronique à nos questions sur le sujet.

<sup>63</sup> A. de Mijolla S.A. Shentoub, 1981, *Pour une psychanalyse de l'alcoolisme*, Payot, coll. "Petite bibliothèque Payot".

<sup>64</sup> P.-A. Lambert, 1981, "Diversité des fantasmes et des sources pulsionnelles chez l'alcoolique et le toxicomane" dans *Le psychanalyste à l'écoute du toxicomane*, Réflexion autour de J. Bergeret et M. Fain, Dunod/Bordas, coll. "Inconscience et culture".



Nous avons brossé à grands traits le portrait de l'alcoolique. Ce sont autant de lignes de lecture qui constituent une première approche, dégagée de toute observation personnelle, en vue d'une compréhension de celui que nous allons rencontrer : il nous faut bien avoir quelque préparation. Tout ce travail sera à défaire. En effet, les discours des alcooliques nous renvoient aux locuteurs et ceux-ci, aux sujets. Dès lors, nous aurons notre propre conception de l'alcoolique, une conception uniquement basée sur les productions langagières de ceux-ci.

### 0.3.3. Avant-propos aux discours sur l'alcoolique et l'alcoolisme

Après avoir abordé la problématique alcoolique, nous allons à présent nous tourner vers les représentations et les pratiques qui y sont liées. Pour ce faire, face à la multiplicité des éléments qui s'offrent à notre analyse, nous procéderons en deux étapes. La première étape s'attachera aux représentations et aux pratiques qu'opère l'alcoolique sur sa démarche. Dans un second temps, ce sont les regards et les attitudes sociales d'individus "sains" vis-à-vis de l'alcoolisme qui seront au centre de notre attention.

#### **0.3.3.1. REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES ET PRATIQUES DE L'ALCOOLIQUE**

Connaître les représentations et les cadrages de la réalité et du vécu qu'opèrent des membres regroupés en société est à notre époque, largement effectué par un nombre de disciplines scientifiques aux travaux accessibles. Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'axiologies qu'opère un individu qui a pour caractéristique d'avoir une conduite qui n'est pas celle des autres membres de la société, une conduite stigmatisée. Des travaux de spécialistes et notre expérience propre nous autorisent cependant à proposer ici quelques pistes.

##### **0.3.3.1.1. Représentations et axiologies chez l'alcoolique**

En premier lieu, il semble important d'annoncer que l'alcoolique n'a pas conscience du caractère pathologique de son comportement, de la conduite compulsive et répétitive qui le caractérise pourtant pour n'importe quel observateur. Dans aucune de nos enquêtes sur le terrain, nous n'avons entendu dire « *je suis alcoolique* » ni même un « *j'ai un penchant pour l'alcool* ». Pour ces buveurs, l'alcoolisme est ailleurs : chez l'ivrogne qui dégorge au coin de la rue, parfois chez un des autres buveurs de l'établissement, dans tous les cas c'est toujours l'autre. Alors, il faut bien souvent attendre que le corps cède, brisé par des années

d'alcoolisation chronique, ou que la vie sociale et familiale éclate pour que certains d'entre eux prennent conscience de leur état. Cette habitude de boire semble être pour eux un *habitus* partagé par tous. Ne pouvant nier qu'ils boivent («*un peu* »), ils avancent que tous boivent.

Il a souvent été écrit que l'alcool est considéré dans nos sociétés comme un produit doté d'une certaine aura magique. Cela est particulièrement vrai pour l'alcoolique, qui projette sur ces boissons de nombreuses attentes. Les mythes sont récupérés et prennent de l'ampleur chez lui puisqu'il adjoint au statut d'objet de conversion conféré à l'alcool (qui permet le passage du buveur d'un état à un autre) celui d'objet de résolution (qui calme à sa manière un trouble existentiel). Ce mouvement d'investissement de l'objet se poursuit jusqu'à l'introjection : la boisson alcoolisée n'est plus alors un objet extérieur, mais un "objet-moi" qui a perdu ses facultés de liant social, qui n'est plus l'instrument d'un passage de soi vers les autres, mais un élément constitutif de moi (du moi-alcoolique).

Nous sommes donc en présence de représentations paradoxales, qui cohabitent pourtant bien chez l'alcoolique. D'un côté, l'alcoolique scotomise la maladie et ne voit en l'alcool que l'alcool-convivial (représentation courante dans la société), mais d'un autre, la boisson occupe une place particulière puisqu'elle finit par devenir une partie de soi-même, un élément indispensable à la sensation d'une complétude de soi, dans un mouvement qui exclut l'autre. Cette antinomie peut être dépassée si l'on considère comme valable la distinction qu'opèrent les psychanalystes entre un moi-non-alcoolique et un moi-alcoolique qui cohabiterait chez le sujet alcoolique (A. de Mijolla et S.A. Shentoub, 1981<sup>65</sup>).

Nous aurons à compter avec tous ces complexes.

#### **0.3.3.1.2. Les pratiques de l'alcoolique**

Si ces conduites ne sont pas des pratiques sociales pour les autres membres de la société (ces derniers membres, "sains", ont d'autres pratiques que nous avons abordées), elles sont une "pratique de l'alcoolisme". En effet, les "alcoolites" observés boivent souvent en groupe (restreint à deux-trois individus à la fois par rencontre) au sein duquel l'alcoolisation répétitive vaut pour un comportement social (tout du moins tribal).

La caractéristique première de ces pratiques est son caractère répétitif — "compulsif répétitif" si l'on se réfère au lexique freudien. Ce caractère répétitif est de première importance et est un élément de compréhension des paroles éthyliques primordial,

---

<sup>65</sup> A. de Mijolla et S.A. Shentoub, 1981, *Pour une psychanalyse de l'alcoolisme*, Payot, coll. "Petite bibliothèque Payot", (1ère éd. 1973).

c'est pourquoi nous ferons souvent référence à cette caractéristique lors de cette thèse, et ne nous attarderons pas ici sur ce propos.

Il s'agit donc d'une pratique d'un groupe, de la "tribu" des alcooliques, qui est pour ceux qui la mettent en scène une pratique de la convivialité. Cependant, l'alcoolisation sociale cède le pas à une autre réalité et s'avère n'être qu'un simulacre. La convivialité feinte n'est alors qu'une façade destinée à faire croire à un reste de socialisation ordinaire. Derrière celle-ci, l'alcoolique est seul. En fait de groupe, il s'agit tout au plus d'un rassemblement pratique d'individualités, de solitaires : l'alcoolique ne boit qu'avec lui-même. Nous verrons au cours du travail d'analyse des corpus que le comportement langagier rend également parfaitement compte de ce phénomène de solitude à plusieurs.

L'alcoolique boit pour combler de verre en verre le vide, pour chasser à coup d'alcool cette angoisse et accéder à l'euphorie, en un moment libérateur qui l'autorise à vivre, mais qui disparaît quand, au énième "cul-sec", l'individu est anéanti, vaincu par ce qui, quelques minutes avant, le soutenait. Car au bout de la course, après avoir perdu le contrôle du temps, de l'espace, c'est lui-même que le buveur a égaré, jusqu'à l'oubli de soi-même. L'alcoolisme est alors une bouée de sauvetage que le buveur invétéré se lance à lui-même sur l'océan d'une société où son existence lui semble impossible; bouée lestée qui le maintient à flot tout autant qu'elle l'entraîne vers le fond où la mort viendra le délivrer de ce lourd combat. C'est dans ce mouvement étrange qu'il faudrait définir la pratique de l'alcoolisme, espoir d'une libération, ou tout du moins d'un relâchement du malaise, par l'alcool qui, paradoxalement (nous ne sommes plus à un paradoxe près !), enferme le buveur dans une compulsion de répétition qui l'amène à boire de plus en plus, jusqu'à l'enfermement dans une cellule qu'il s'est lui-même construite : cellule aux murs capitonnés de molécules d'éthanol, dans laquelle il attend la mort.

### **0.3.3.2. LE REGARD DU SAIN**

Les Français (si le terme est compris dans une acception large qui propose l'homogénéité) ont un regard plutôt bienveillant sur les boissons alcoolisées<sup>66</sup> et sont prompts à les consommer, encouragés par leur culture. Mais l'alcoolisme est une pratique de la déviance. Non seulement, cette pratique sépare les individus "sains" des "malades", mais opère la scission jusqu'au sein des buveurs.

En France, et à la suite d'une longue tradition culturelle liée au vin qui s'étend maintenant à d'autres alcools sous l'effet de la succession des générations,

---

<sup>66</sup> Si le vin et la bière ont les faveurs des Français, il ne faut pas en conclure que cela s'opère au détriment des autres boissons alcoolisées : nous l'avons vu, les modes d'alcoolisation changent et à peu près tous trouvent leur bonheur dans la grande famille des alcools.

l'ivresse est précédée du plaisir. R. Barthes écrit à ce propos, sur le vin : « *l'ivresse est conséquence, jamais finalité* » (1957 : 75 ; *ibid.*p. 65). De nos jours cependant, cette quête d'un plaisir qui touche l'esthétisme semble limitée à l'activité de rares "grands connaisseurs", en tout cas, elle n'est pas la préoccupation qui guide le partage convivial de l'alcool. Le plaisir du partage précède le plaisir du palais. Et ce partage, d'autres alcools le procurent. Ainsi, la suprématie de la pratique du vin, moins que de se ternir, est rattrapée et concurrencée par l'absorption d'autres alcools (et ce, même si symboliquement, le vin a dans notre culture une place particulière) que les vagues successives des générations ont imposé avec elles (génération-mode Malibu, mais aussi la bière, le whisky<sup>67</sup> etc. qui restent des valeurs fortes).

Pour le buveur sain, l'alcoolisme est ambigu. D'abord parce que l'on ne sait pas trop, tant la pratique sociale est prégnante, où commence l'alcoolisme et où finit le partage convivial. On se montre donc, jusqu'à un certain point, indulgent.

Cependant il y a ce point, qui opère la rupture, cette limite insupportable de la différence. Alors, la représentation de l'alcoolique est quasi-icônique : celui-ci est souillard débraillé, "gueulant" et vomissant, inquiétant dans tous les cas. Point d'alcoolique discret : celui-ci est alors considéré comme un buveur presque "normal" qui pousse juste le bouchon un peu loin.

Les alcooliques démasqués (ceux que tous appellent "alcooliques"), paient pour tous les buveurs : ils nous exonèrent de toute auto-critique sur notre propre alcoolisation. On lui reproche de ne pas savoir boire, de ne pas savoir respecter les rites sociaux de la solidarité, en privilégiant une conduite personnelle vile. Mais c'est surtout le pourquoi de cet avilissement qui inquiète : l'alcoolique boit, se libère outrageusement, laissant exploser son malaise que justement, le rituel ne veut pas voir ou plutôt, ne parvient plus à cacher. S'il y a un nœud dans l'existence de l'alcoolique, ce dernier se doit de le dissimuler, de le refouler derrière les façades sociales, plutôt que d'offrir le spectacle de sa décadence aux yeux de tous (dont lui, se fiche). On l'imagine enfant sans morale ni conscience (un infantile) faisant fi de la réalité, alors que les gens honnêtes ont à lutter pour le maintien des apparences en toute circonstance. En résumé, l'alcoolique est scandaleux, outrageux, dans une société où l'on s'interdit de l'être (pour qu'il y ait interdit, il faut qu'il y ait un désir ou une envie qui précède)<sup>68</sup> . Alors, il remet en cause le fondement de la vie en groupe.

---

<sup>67</sup> Prototype actuel de l'alcool.

<sup>68</sup> Nous verrons par la suite que cette image de l'alcoolique outrageux, vomissant ses tripes, si elle est tenace, n'en est pas moins inexacte, en décalage avec la réalité d'un comportement visant à se socialiser malgré l'échec.

L'alcoolique faisant partie des échecs, des détritrus de notre société, on se dépêche donc de le cacher, on feint de ne pas le voir et on oublie vite ce qui ne peut arriver qu'aux autres".

## 0.4. Contexte des échanges

La notion de contexte est vague, parfois sibylline. A cette étape préparatoire de la recherche, nous présenterons le contexte en nous référant à la distinction proposée par F. Armengaud<sup>69</sup>. Apparaissent alors :

- le contexte circonstanciel, factuel, existentiel, référentiel ;
- le contexte situationnel ou paradigmatique ;
- le contexte interactionnel ;
- le contexte présuppositionnel.

L'objectif de cette typologie est de permettre au chercheur de décrire le contexte de l'interaction qu'il analyse. Nous l'utilisons ici afin de présenter un ensemble de

---

<sup>69</sup> F. Armengaud, 1982, "Éléments pour une approche pragmatique de la pertinence", dans *Philosophica*, Gand, n° 29.

contextes qui ont suffisamment de points communs pour pouvoir être considéré dans une certaine homogénéité.

#### 0.4.1. Le contexte circonstanciel, factuel...

Le décrire revient à présenter les interlocuteurs, le(s) lieu(x) de leur(s) rencontre(s) et les moments de celle(s)-ci.

Cela a déjà été annoncé : les interlocuteurs auxquels nous nous attachons ici sont des alcooliques. Il s'agit d'individus dont la présence dans les bistrot est quotidienne voire pour certains quasi-permanente. Il est délicat de proposer un "portrait-robot" de l'alcoolique type, et nous allons nous contenter de le "situer". Pour ce qui est de l'âge, on peut proposer une fourchette large qui s'étend de vingt-huit à soixante-cinq ans. De prime abord, rien ne distingue l'alcoolique du buveur occasionnel qui vient "prendre un pot" dans un bar : la tenue vestimentaire n'est pas spécialement négligée (pour certains, elle est même particulièrement soignée), l'apparence générale n'est pas particulière. On a souvent tendance à croire que l'alcoolique parle fort, qu'il est remarquable dans une foule d'anonyme : il n'en est généralement rien. Bien souvent au contraire, il est des plus discrets, ne s'expose pas aux terrasses des cafés. Il ne vomit pas ni ne hurle contrairement à certaines attentes.

En résumé on peut écrire qu'au premier coup d'œil, rien ne distingue l'alcoolique du consommateur non compulsif.

Le cadre de l'échange est toujours un bistrot. Loin des grands cafés renommés, l'alcoolique va au petit café du coin qui, bien qu'il ne paie pas de mine, à l'avantage de ne pas être un lieu à la mode, un point de passage et de rendez-vous de toute une population. Il constitue plutôt un espace où l'alcoolique prend ses habitudes (il a sa place) et se sent chez lui<sup>70</sup>.

Le chercheur a le choix : les bistrot, les centres des Alcooliques Anonymes, les cliniques spécialisées et même les commissariats de police sont des lieux où il pourra rencontrer l'alcoolique. Le choix à un sens heuristique : ce que vise cette recherche, c'est la mise à jour des particularités des discours ordinaires d'alcooliques, c'est-à-dire de discours tels qu'ils sont produits en situation d'alcoolisation compulsive. Le travail dans les centres des Alcooliques Anonymes ou dans des cures de désintoxication est d'un autre ressort : nous n'avons plus affaire à des discours "ordinaires" d'alcooliques mais à des productions "parasitées" par les discours médicaux ou de repentir, dénaturés presque, dans un

---

<sup>70</sup> Les alcooliques qui voguent de bar en bar ont quand même leurs habitudes : bars sélectionnés, places préférées dans chacun de ces lieux, et même pour certains, la tournée des bars est immuable.

cadre inhabituel où l'alcool et sa consommation sont au centre des préoccupations. Il s'agit alors de paroles d'ex-alcooliques (tout du moins de candidats à l'abstinence) sur l'alcoolisme.

Précisons enfin que puisque l'alcoolique boit à toute heure, l'ensemble des productions langagières que nous avons enregistrées s'étend (de façon ponctuelle) tout au long de ses journées (de 8 heures à 23 heures).

#### 0.4.2. Le contexte situationnel

Dans un ouvrage consacré à la pragmatique, F. Armengaud propose un condensé des traits caractéristiques de ce concept. On retiendra ici :

- « *On passe de quelque chose de purement physique à quelque chose de culturellement médiatisé* » (1993 : 61<sup>71</sup>).
- La "situation" a des finalités sociales
- Les propos sont en étroite dépendance avec le contexte (circonstanciel), qui leur permet de prendre sens.

En ce qui concerne la rencontre entre alcooliques, dans le contexte (le cadre) que nous venons de présenter, ce « *quelque chose de culturellement médiatisé* » peut être compris comme les pratiques de l'alcoolique. Il a été dit que les "alcoolites" boivent en groupe restreint, dans un esprit que l'on peut comparer à celui d'un "Club"<sup>72</sup>. Ce petit groupe est en effet très fermé, replié sur lui-même le temps de l'alcoolisation, et l'ouverture sur autrui ne se fait que pour accepter un nouvel arrivant (connu et reconnu comme faisant partie de ce groupe) sur lequel le petit comité se referme aussitôt. Les "habitués" ont donc leurs habitudes ! Plus qu'une rencontre impromptue, il s'agit là d'un rituel codifié, où (généralement) chacun à sa place (symbolique et matérielle). Il ne faut cependant pas en conclure que les alcooliques boivent ensemble : ils boivent à plusieurs. La distinction est capitale même si nous nous contentons de la postuler pour le moment. La finalité de la rencontre est alors bouleversée : il ne s'agit pas de partage, de mise en commun, mais d'un simulacre de rencontre qui permet de ne pas avoir à supporter (plus encore) le poids d'une exclusion sociale. Ce petit réseau a cependant son propre règlement langagier (implicite) : nous aurons à le mettre à jour.

---

<sup>71</sup> F. Armengaud, 1993, *La pragmatique*, PUF, coll. "Que sais-je?".

<sup>72</sup> Les patrons de café les nomment « équipes ».





## 0.5. Conclusion

L'objet d'un discours connaît des représentations chez le sujet d'énonciation et est lié à des pratiques idiosyncrasiques. Nous avons désigné par "Avant-propos" un "espace sémiotique" où circulent des représentations et des pratiques liées à un groupe dans et par rapport auquel ont à s'inscrire les paroles d'un individu. Tout au long de ces prolégomènes, nous avons procédé à une entreprise de mise en valeur des phénomènes de l'Avant-propos. Il nous semble donc nécessaire de clore cette division du travail par un rappel des principaux phénomènes nous préparant au contexte sémiotique d'émergence des paroles éthyliques.

En ce qui concerne les représentations de l'*alcool*, on peut classer les résultats en fonction des deux "lieux" qu'elles occupent, où elles apparaissent : la société ( ou la communauté : ici la distinction n'est pas pratiquée) et la frange de celle-ci que constituent les individus alcooliques.

En règle générale, dans notre société, la «réalité-alcool» occulte le «réel-alcool». Cette distinction due à R. Chapuis rend compte de la prédominance du regard bienveillant, presque affectueux, que porte le buveur occasionnel sur la boisson alcoolisée ; dans l'oubli volontaire de l'action dévastatrice de la molécule d'éthanol. L'alcool est donc valorisé (socialement), s'inscrit dans les paradigmes de la détente, du bien-être, de la convivialité, s'associe au partage bienheureux au quotidien (avec les «boissons alcoolisées» (- alcool) : vin, bière...) et à la fête, à l'événement (avec les «alcools» (+ alcool) et notamment le prototype que figure le whisky).

Chez les alcooliques, la représentation courante dans la société persiste. L'idée de l'alcoolique est que sa consommation est "normale", conforme à la norme. On entend dire « je bois comme tout le monde», et il nous faut comprendre que dans son univers (celui des bars), effectivement, tout le monde boit (les différents degrés d'alcoolisation semblent être secondaires pour l'alcoolique). L'alcoolique s'appuie donc sur une représentation sociale consensuelle pour s'adonner à sa pratique déviante, mais ne s'arrête pas à celle-ci. Nous l'avons annoncé : l'alcool devient une prothèse du moi. En effet, même si l'alcoolique ne se définit pas comme tel, il ne peut pour autant dire qu'il est abstinente ! Il boit certes, mais comme tout le monde, et ça lui est nécessaire. La représentation globale de l'alcool s'étend chez l'alcoolique du discours de la doxa à "l'alcool prothèse", dans un mouvement presque paradoxal qui nous permettra plus loin, de saisir un peu plus précisément la conduite éthylique.

Les pratiques sociales de l'alcool sont en premier lieu liées aux représentations. L'alcool s'offre à la réception de l'autre, symbolise et marque la rencontre. Ces pratiques sont en fait des rituels : religieux pour certains, rituel de l'apéritif pour beaucoup d'autres.... L'apéritif semble être une institution sociale dont l'absence produit non pas le manque de boisson, mais celui du partage, du bien-être ensemble. Trinquier, c'est alors effectuer une accolade avec tout ceux qui lèvent le verre.

Chez l'alcoolique, la conduite liée à l'alcool se confond avec un instinct d'auto-conservation : elle est compulsive et répétitive, nécessaire. L'alcoolique boit bien sûr pour subir les effets apaisants et psychotropes de la molécule d'éthanol, donc pour lui, mais en pratiquant ce rituel dans les bars, il s'exonère du poids d'une conduite trop franchement déviante : sa toxicomanie a cette particularité d'avoir pour produit-support de l'acte un objet de consommation courante, socialement valorisé. La pratique de l'alcoolique le situe donc dans l'entre-deux, sur une corde raide

séparant l'admis de l'exclu, l'acceptable de l' "immontrable", de l'innommable (du monstrueux donc) et reflète (parce que le choix de l'objet toxique n'est pas immotivé), si ce n'est son malaise, son mode de gestion de celui-ci.

Parallèlement à ces représentations et à ces pratiques, nous percevons bien l'importance du contexte qui est lui aussi porteur de sens (ainsi, nous ne considérons pas de la même façon celui qui boit seul chez lui et celui qui boit un verre avec des amis au café du coin).

Nous avons distingué le contexte circonstanciel du contexte situationnel. Par une substitution lexicale, on peut rejoindre la distinction opérée par la paire cadre/situation.

La situation, ou le contexte situationnel, passe par les cribles culturels de la communauté. On peut la rapprocher des différentes représentations qui forment les préconçus aux pratiques quelles qu'elles soient. Il en a donc été largement question. Par cadre, on désignera par exemple l'autel, le comptoir du bistrot ou la table du salon sur lesquels est déposé l'alcool. Pour l'étude elle-même (c'est-à-dire le travail réalisé sur le corpus enregistré), le cadre est celui de petits bistrots de quartier (cf. § 0.4.1. et chapitre suivant : *présentation du corpus*).

Si pour le "buveur social", il y a un *avec*, un partage, une mise en rapport, il n'en va pas de même pour l'alcoolique puisque la pluralité des buveurs n'inclue pas une pratique du type dionysiaque : chacun boit en fait en compagnie d'autres, mais pour soi (l'autre semble ainsi n'avoir en fait qu'un intérêt spéculaire).

La division à venir à pour objectif une présentation du corpus, c'est dire alors que débute ici, le travail sur le terrain des alcooliques.



# 1. Paroles éthyliques

### *Remarques sur le corpus*

Le recueil des données sur lequel repose cette étude a été effectué sur le terrain que constituent les bistrotts de quartiers. Cela peut sembler aller de soi mais est en fait assez singulier pour justifier la précision puisque la plupart des études concernant les alcooliques et leurs conduites sont réalisées dans des centres de soins ou des associations telles que celle des "Alcooliques Anonymes". En effet, aux

“enregistrements au comptoir” sont très généralement préférées les informations recueillies dans ces “lieux de repentir” et cela pour des raisons pratiques : l’enquêteur qui choisi cette seconde démarche est déjà sûr de trouver ici des alcooliques. De plus, il pourra facilement s’entretenir avec eux, les enregistrer dans le calme d’une salle aménagée à cet effet. Au bistrot, il y a la radio, la porte ouverte sur la rue, les gens qui passent, le téléphone qui sonne, le patron qui présente la note... et le bruit des verres qui s’entrechoquent.

Nous avons préféré sacrifier ces agréments à l’authenticité des paroles. Nous pensons en effet qu’une étude sur les discours des alcooliques ne peut être menée que sur le vif, dans l’action quotidienne qui peut caractériser ces individus. Dans un centre de soins, nous aurions eu affaire avec des productions toutes autres : discours sur l’alcool parasité par les conceptions théoriques du personnel, parole d’un sujet qui sait qu’il est alcoolique et qui réagit, lutte contre cette compulsion etc. Au comptoir, nous avons entendu des discours dégagés de tout ces “désagréments”, des sujets alcooliques qui ne se disent pas «pris au piège», qui ne pensent pas que leur conduite a à être modifiée. Ainsi, nous pensons avoir à faire à une parole éthylique vive dans l’élan (circulaire) de la compulsion, et non à une parole de repentis.

Cette mise au point nous semble primordiale parce que nous voyons donc dans ce choix de multiples avantages :

- le sujet est sous l’influence de l’alcool : nous sommes donc à l’épicentre de la problématique alcoolique (et non dans un contexte périphérique qui déforme le phénomène) ;

- la parole est (en principe) déculpabilisée : les locuteurs n’ont pas à procéder à une correction influencée par leur démarche résipiscente, par la présence d’une équipe de soin ;

- généralement donc, une parole *ipso facto* par opposition à une parole *a posteriori*, spontanée, authentique et non corrigée. Parole “éthylique” ou “alcoolique” seulement pour l’observateur mais qui ne l’est pas pour le locuteur.

En somme, il s’agit pour ceux que nous avons enregistré d’une parole ordinaire.

Nous l’avons précisé en introduction : cette enquête a pour nous un précédent. Nous avons en effet procédé à la préparation d’un corpus dans les mêmes conditions, sur le même “type” d’individus, pour une étude antérieure. Pour ce nouveau travail, nous avons choisi de remettre les compteurs à zéro : à l’exception de deux d’entre eux, tous les enregistrements sont nouveaux. Ce choix résulte d’une double motivation. D’abord, nous désirions “délocaliser” le corpus afin de nous détacher des variables locales (mais y a-t-il un alcoolisme héraultais et

un autre rhodanien ?). Ensuite, en faisant table rase de ces anciennes fondations, nous espérons avoir un regard neuf bien que fort de l'expérience acquise.

Nous avons donc enquêté sur la région lyonnaise, à Lyon et Villeurbanne. Dans un premier temps, nous avons fréquenté avec assiduité une dizaine de bistrot<sup>73</sup>. Quatre établissements ont retenu notre attention : nous y avons trouvé des sujets pour notre étude<sup>74</sup>. Quatre semaines supplémentaires furent alors nécessaires pour permettre notre intégration (et notre reconnaissance) dans ces lieux par les clients. Nous avons fini par nous faire accepter jusqu'à devenir un de leurs. Pour ce faire, nous avons, en préliminaire à l'observation participante, adopté la conduite des consommateurs alcooliques, laquelle est reconnaissable à de multiples traits : consommation le plus souvent au comptoir, prédilection pour les boissons alcoolisées, présence en règle générale journalière. Durant cette période, nous n'avons procédé à aucun enregistrement, préférant attendre le temps où nous serions (enfin) devenus des allocutaires à part entière (avec toutes les particularités que cela comporte chez l'alcoolique, particularités que nous aurons à décrire). On connaît le paradoxe qui naît de cette situation : le chercheur a à s'intégrer au groupe des alcooliques, à s'impliquer personnellement mais doit en même temps conserver le recul nécessaire à l'objectivation. Pour notre part, nous pensons que le recul a été facilité par la nature même du groupe : quand bien même il est intégré, l'observateur ne peut oublier qu'il est particulier puisque non alcoolique.

C'est seulement une fois accepté que nous avons débuté les enregistrements. Nous arrivions désormais (toujours avec la même assiduité) avec un micro-cravate dissimulé et enregistrions sans censure le ou les alcooliques présents. Notre démarche était la suivante : nous déposions un petit sac dissimulant le matériel d'enregistrement sur le comptoir, et laissons la bande se dérouler en essayant de ne pas orienter la discussion et sans jamais recourir à des interviews. Cette observation participante non directive a été pratiquée par un seul enquêteur (bien que des propositions d'aide bénévole eussent été formulées, non sans humour) à plusieurs heures de la journée, afin de prendre en considération une variable temporelle au cas où celle-ci s'avérerait pertinente (ce ne fût pas la cas).

Qui avons-nous enregistré ? Si lors des prolégomènes, nous avons fait une présentation succincte et large de l'alcoolique, nous devons maintenant faire preuve d'un peu plus de précision et nous situer par rapport aux terminologies utilisées par les alcoolologues et autres chercheurs apparentés.

---

<sup>73</sup> Par "bistrot", nous entendons un bar modeste par opposition aux débits de boisson en vogue ou chics, l'expérience nous ayant démontré que c'est dans ces premiers que l'on trouve les alcooliques.

<sup>74</sup> Nous reviendrons sur les critères de sélections et les "types" d'alcooliques ci-après.



La classification de Jellinek (1960<sup>75</sup>) est l'une des plus connues : elle permet de distinguer deux types de consommateurs pré-alcooliques et trois types d'alcooliques proprement dit. Ces trois types d'alcooliques sont également présents chez Fouquet (1950 ; *ibid.*p. 67) : il s'agit des alcoolites, des alcooloses<sup>76</sup> et des somalcooloses.

Le *somalcoolose* est la plupart du temps une femme. Cette forme d'alcoolisme est caractérisée par un passage à l'acte imprévisible, intermittent et d'ampleur considérable (on boit de tout... jusqu'à de l'eau de Cologne, des teintures pharmaceutiques etc.). Le somalcoolose ne se rencontre pas dans les bistrotts : il a une conduite solitaire, cachée.

Celui-ci, nous ne l'avons pas rencontré.

L'*alcoolose* (ou *alcoolomane*) boit irrégulièrement, par crises qui le conduisent à une ébriété paroxystique. Le buveur cherche à s'émanciper, modifier son état de conscience jusqu'à atteindre la déperdition de soi, jusqu'à la chute inévitable. Après cette crise, il y a les remords, l'auto-critique qui pousse souvent l'alcoolose à aller consulter. Il devient alors disert, cherche dans le roman familial les raisons de ces gestes qu'il déplore, et s'attache à se sevrer, jusqu'à la prochaine crise qui semble aussi impromptue qu'inévitable.

Celui-là était plutôt rare.

Reste donc l'*alcoolite*. Car enfin à quoi s'attend-on ? A un alcoolique vomissant sur le comptoir et vociférant des insanités ? Point de cela. Les alcooliques que nous avons rencontrés sont généralement des alcoolites à la consommation quotidienne, quasi-permanente mais à "petite dose", résistants à la boisson : ils ne paraissent jamais ivres. Incapable de s'abstenir, ils se retrouvent aussi souvent que possible dans les bistrotts, quêtant quelque société. Pour ceux-ci, tout va bien, ils boivent certes, mais comme beaucoup si ce n'est comme tout le monde de leur avis. Il n'en reste pas moins que (et cela, c'est uniquement sur le terrain que nous le découvrons) cette intégration sociale est bien souvent mise à mal : nous le verrons. C'est le cauchemar des soignants s'ils ont jamais affaire avec eux car pour l'alcoolite, tout va bien, il n'y a aucun problème, « *si ce n'est le maudit alcool, signifiant-mâitre* » (M. Legrand, 1997 : 42<sup>77</sup>)... qui leur semble invisible. Fouquet (1950 ; *ibid.*p. 67) ajoute

---

<sup>75</sup> E.M. Jellinek, 1960, *The disease concept of alcoholism*, New-Haven, Hillhuse Press.

<sup>76</sup> Chez Alonso-Fernandez, l'alcoolite est "buveur invétéré" et l'alcoolose "alcoolomane". 1987, *La dépendance alcoolique*, PUF.

<sup>77</sup> M. Legrand, 1997, *Le sujet alcoolique, essai de psychologie dramatique*, Desclée de Brower, coll. "Reconnaissances".

qu'il est frappé d' «apsychognosie», afin de rappeler que l'alcoolite ne veut rien savoir de sa vie psychique, de ses émotions, de ses fantasmes.

Nous pouvons donc, puisque nous avons aussi à nous situer par rapport à ces classifications, considérer que la plupart des personnes rencontrées sont des alcooliques du type alcoolite. Cependant, nous verrons que les définitions de l'alcoolite sont souvent simplificatrices cela, en raison du mode même d'observation des alcooliques<sup>78</sup> : ainsi par exemple, constater que certains préfèrent boire compulsivement au bistrot n'est pas suffisant pour en déduire leur sociabilité. Nous verrons de même qu'il faut nuancer l'affirmation du caractère apsychognosique de ces buveurs, en tout cas la préciser.

Pour ces raisons et afin de pouvoir conserver une totale liberté descriptive (hors taxinomie préexistante), nous n'utiliserons pas le terme d'alcoolite, et lui préférerons celui d' "alcoolique", ce dernier sous-entendant désormais "alcoolique de bistrot, alcoolique de comptoir" (nous emploierons également ce dernier syntagme).

Finalement, toutes les classifications possibles n'apportent pas de réponse à notre questionnement premier : comment reconnaître un alcoolique ? Pourquoi décider que celui-ci et pas un autre est à enregistrer ?

Pour répondre, nous avons mis au point une "grille de sélection" simple, qui nous a paru efficace. Les critères (à observer durant la phase d'intégration) étaient:

- la présence quotidienne dans un ou plusieurs débits de boisson ;
- la consommation d'alcool répétée et durable ;
- la connaissance et la reconnaissance par d'autres buveurs habitués ;
- un jugement que nous faisons du buveur, en nous basant sur notre expérience (particularités du discours, du comportement etc.), censée éviter la confusion entre "gros buveurs" et alcooliques.

Enfin, nous avons décidé d'éliminer de ce corpus certains buveurs tels que les retraités qui viennent quotidiennement boire un petit blanc et jouer à la "couinche", les travailleurs du quartier qui tous les jours de la semaine venaient prendre l'apéritif... En fait, tous ceux qui étaient présent tous les jours à heure fixe et pour un événement arrosé (partie de carte, apéritif etc.) ont été éliminés du corpus, et seuls sont restés les buveurs-à-toute-heure, les piliers de bar, les personnages qui constituent parfois le décor vivant d'un bistrot.

---

<sup>78</sup> Hors des lieux d'alcoolisation !

Nous pensons donc avoir là une grille assez large mais en même temps très sélective, pour le recrutement de l' "alcoolique de bistrot".

Pour décider de la clôture du corpus, nous avons utilisé le critère de saturation, celle-ci apparaissant «*lorsque les techniques de recueil et d'analyse des données, ne fournissent plus aucun élément nouveau à la recherche* » (A. Mucchielli, 1994 : 19<sup>79</sup>). La certitude que ce stade avait été atteint s'imposa grâce aux informations du premier corpus, et à la transcription systématique des enregistrements au jour le jour.

Le corpus tel qu'il a été arrêté comporte vingt enregistrements (soit un trentaine d'interactions aux durées variables). Il concerne une vingtaine de personnes, parmi lesquelles près de la moitié sont récurrentes dans les enregistrements. Sur ce total d'enregistrés, douze ont été (conformément aux critères présentés ci-dessus) considérés comme alcooliques, les quelques autres étant des "buveurs sains" participant à des interactions avec les alcooliques (serveurs, autres clients).

#### *Remarques sur la présentation et l'utilisation du corpus*

Comme l'usage le prescrit, nous présentons les retranscriptions d'enregistrements en fin de volume. Il faut préciser dès maintenant que nous ne reproduisons pas l'intégralité des conversations enregistrées. En effet, les conditions de recueil des données étant particulières, il est difficile d'avoir des enregistrements clairs et sans bruits parasites. De plus, les caractéristiques internes de ces échanges rendent parfois la compréhension difficile. Nous avons donc choisi de présenter les interactions les plus lisibles, les plus claires, celles qui restent compréhensible pour celui qui n'était pas là à l'enregistrement. Elles rendent compte de l'intégralité du corpus (elles en constituent d'ailleurs la majeure partie) et mettent en scène 17 sujets dont 7 alcooliques.

D'autre part, nous devons justifier les restrictions des extraits inclus dans le texte. En effet, pour appuyer et exemplifier l'analyse, nous donnons certains extraits à lire (on ne pouvait évidemment pas tout inclure). Qu'est-ce qui a motivé le choix de tel extraits au détriment d'un autre ? Tout d'abord (et encore) nous avons utilisé un critère lié à la clarté de l'enregistrement. Ensuite, nous nous sommes attachés à la représentativité de l'extrait. Enfin, nous avons opté pour la présentation d'un nombre réduit d'extraits. Ce dernier choix présente plusieurs avantages : il permet d'éclairer différemment un même extrait (en le soumettant à plusieurs analyses) et ainsi de se prémunir contre la tentation d'utiliser à chaque fois un nouvel exemple *ad hoc*. De plus, cette démarche permet de familiariser le lecteur avec des discours, d'en rendre la lecture plus agréable et enrichie à chaque fois. Il reste alors à préciser

---

<sup>79</sup> A. Mucchielli, 1994, *La psychologie sociale*, Hachette, coll. "Les essentiels".

que si nous restreignons les extraits dans le texte, l'analyse s'appuie elle sur un nombre beaucoup plus important d'enregistrements (nous proposons souvent de nouveaux extraits supplémentaires en exemple) et prend en compte l'ensemble du corpus.

Les conditions de recueil des données ayant été précisées, nous pouvons maintenant passer à la présentation de l'analyse des productions langagières des alcooliques et de ses résultats. Pour ce faire, nous avons choisi de procéder en deux temps. Tout d'abord, ("1.1. *Éléments d'analyse des discours éthyliques* ") nous exposerons et analyserons séparément les éléments récurrents du corpus, afin de pouvoir découvrir point par point des particularités du discours éthylique. Ensuite, nous pourrons procéder à des regroupements afin d'avoir une vision d'ensemble des figures caractéristiques de ces productions ("1.2. *Productions langagières éthyliques : synthèse, articulations, questionnements*").



## 1.1. Éléments d'analyse des discours et des interactions éthyliques

Dans cette division, nous souhaitons présenter les particularités du discours alcoolique. “Du discours alcoolique” : le singulier annonce qu’il s’agira ici de procéder par regroupements, d’atteindre les éléments communs à tous les discours d’alcooliques afin de présenter des caractéristiques récurrentes *du* discours éthylique.

La recherche de ces éléments et leur analyse nécessite un travail pluridisciplinaire (à l’intérieur des sciences du langage) : analyse des discours, approches énonciatives, analyse conversationnelle etc. Nous ne soumettrons cependant pas la présentation de notre travail à cet ordre disciplinaire, et préférons suivre une démarche qui facilitera par la suite les regroupements.

Les éléments et modalités du discours qui ont retenu notre attention sont multiples et il est parfois difficile de les présenter séparément. La nécessaire clarté de l’exposé enjoint cependant des choix qui nous ont conduit à présenter successivement :

- les thèmes éthyliques<sup>80</sup> ;
- les récits éthyliques ;
- la subjectivité éthylique ;
- les conversations éthyliques.

---

<sup>80</sup> “Éthylique” comme adjectif dans les titres de division afin d’éviter l’emploi d’*alcoolique* dans ces études qui ne concernent qu’un type d’alcoolique : l’alcoolique de comptoir.

### 1.1.1. Les thèmes éthyliques

Il nous a paru intéressant de débiter par une étude des contenus thématiques des discours éthyliques. Le bénéfice de cette première approche est au moins double : nous faisons une avancée d'importance vers les préoccupations de

l'alcoolique et pouvons remarquer au niveau formel du traitement thématique une dynamique qui se retrouve à plusieurs niveaux de l'élaboration et de la production langagière : l'itérativité.

De quoi parle donc l'alcoolique ? De beaucoup de choses en général et de quelques unes en particulier. Des récurrences thématiques apparaissent en effet, sortes de leitmotivs communs à la plupart – si ce n'est tous<sup>81</sup> – des buveurs invétérés. Nous proposons donc de nous intéresser particulièrement à ces récurrences à cette étape de la recherche.

Dans un article intitulé : “ La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel ”<sup>82</sup> S. Prévost explicite la confusion qui règne autour de l'acception du terme “Thème”. La tâche est ardue car en effet, il y a sous ce signifiant souvent hyperonyme un fourmillement d'acceptables. L'auteur pointe la confusion qui règne autour du “thème”, et encore ne s'attache-t-elle qu'au «*thème de la phrase*» précise-t-elle. Par ailleurs, les signifiants utilisés concurremment avec “thème”, qu'ils servent de synonyme ou recouvrent un concept voulant éclairer ce souvent obscur embrouillamini ne font souvent que rendre plus complexe, ou plus large, le sens à donner au terme.

«Que les désaccords persistent ne nous paraît pas le plus grave : ils contribuent même à “fertiliser” ce concept. Il nous semble en revanche indispensable, lorsque l'on évoque le Thème, d'explicitier le sens que l'on donne à ce terme, sous peine de le voir se transformer en notion “fourre-tout” » conclut S. Prévost (1998 : 34).

Alors, qu'entendons-nous lorsque nous convoquons ici le “Thème” ? Qu'il nous soit permis pour l'instant d'employer le terme dans son acception commune : « *sujet, idée sur lesquels portent une réflexion, un discours, une œuvre, autour desquels s'organisent une action* » (Le Petit Larousse Grand Format<sup>83</sup>, 1997 : 1006). Un “posé” donc, sur lequel viennent s'étayer les propos, un point d'ancrage, un point de départ (le *théma* grec est « ce qui est posé »).

Nous emploierons donc le signifiant *thème* pour désigner un objet actualisé en discours, objet qui peut être développé, commenté ou non.

Ce faisant, nous nous dégageons de tout rattachement aux approches considérant le “Thème” par rapport au “Rhème”, qui condamnent généralement l'analyse à être opérée à un niveau phrastique. Nous désirons en effet procéder en trois temps qui, s'ils n'excluent pas l'analyse intraphrastique, ne veulent s'y cantonner.

---

<sup>81</sup> Comme c'est le cas pour ceux que nous avons enregistrés.

<sup>82</sup> S. Prévost, 1998, “La notion de thème”, dans *Cahiers de praxématique* n°30, pp. 13-35.

<sup>83</sup> Voilà qui est suffisamment large !



Nous verrons dans un premier temps les thèmes récurrents, communs au plus grand nombre de buveurs invétérés. La démarche ici est onomasiologique : nous essayerons à partir des productions verbales des alcooliques de pointer quelques préoccupations de ces derniers, préoccupations représentatives d'une certaine mise en signe du vécu. Dans un second temps, après avoir mis à jour les pôles signifiants de l'univers discursif de l'alcoolique, nous considérerons les rapports inter-thématiques puis, aborderons la problématique de l'égoцентризм thématique avant de nous attacher à la figure de la répétition.

#### **1.1.1.1. LES THÈMES RÉCURRENTS ET LEURS AXIOLOGIES**

En retranscrivant les productions verbales enregistrées, nous avons été frappé par la récurrence de certains objets de discours (ceux-là même que nous appellerons désormais "thèmes"). Nous avons cru d'abord nous trouver en face d'un phénomène ordinaire : un locuteur reprend les thèmes entendus chez un allocataire et ainsi de suite jusqu'à ce que tous aient donné leur avis. Le phénomène est en fait tout autre : nous retrouvons les mêmes thèmes chez tous les locuteurs, qu'ils aient ou non été en contact. Certes, des cadrages singuliers sont opérés d'un locuteur à l'autre, mais nous retrouvons chez les alcooliques des trames communes qui découvrent d'étonnantes similitudes.

Des thèmes donc. Des thèmes récurrents de plus. Mais quels thèmes ? Rien de bien inattendu en somme, des thèmes ordinaires encore que ceux-ci soient "traités" de façon particulière par les alcooliques. Ces thèmes sont l'*alcool* bien sûr, la *femme*, le *corps* et, si l'on accepte de prendre pour thème une rubrique, ce serait celle qui renfermerait toutes les plaintes pour *persécution*.

Il est à noter que ces thèmes s'insèrent (nous le verrons après, et tout au long de cette analyse des discours et des interactions éthyliques) dans un discours égocentrique (ou plutôt égocentré), dans une référence perpétuelle à soi. Ainsi, nous aurions pu intituler ces thèmes : « moi et l'alcool », « moi et les femmes », « mon corps » et « mes malheurs » ! Mais pour l'instant, face à l'ampleur de l'entreprise visant à décrire cet égocentrisme discursif, nous débuterons par ces thèmes dérivés, en rappelant encore une fois qu'il faut les penser dans le cadre d'un "macrothème" : soi.

##### **1.1.1.1.1. Cadrages du thème "Alcool"**

L'un des thèmes privilégiés par l'alcoolique est celui de l'alcool. Il n'y est pas eu un de nos enquêtés qui n'ait eu, un jour ou l'autre, son mot sur la boisson à laquelle il s'adonne quotidiennement.

Le critère de sélection est pour ce thème, comme pour les autres retenus, double. D'abord, on observe la réapparition de ce thème pour l'enquêteur. Nous avons en effet remarqué que " l'alcool " est un objet de discours présent chez tous les alcooliques rencontrés : cela suffit à le rendre intéressant.

Ensuite, nous avons retenu le thème "alcool" parce que nous nous sommes aperçu qu'il venait ponctuer régulièrement le discours de chaque locuteur alcoolique. Ainsi, qu'il soit déployé, argumenté et exemplifié ou au contraire, qu'il ne soit juste qu'une allusion, le thème de l'alcool marque par sa présence les discours de comptoir, parfois de façon singulière.

Qu'est l'alcool pour les alcooliques qui nous préoccupent ? Le questionnement n'appelle pas de réponse franche. Il pose cependant une problématique qui dans notre cas, peut être abordée par le biais des axiologies que propose le discours de l'alcoolique sur ce thème, axiologies soutenues par le locuteur (de l'ordre du vouloir-dire) ou non (il y a des traces dans le discours, traces non voulues par le locuteur mais qui rendent compte elles aussi d'un cadrage, de représentations non conscientes qui échappent au contrôle du sujet).

D'ores et déjà nous pouvons l'annoncer : le thème alcool est un thème privilégié et "on en parle", mais de différentes manières qui justifie le "on" qui permet d'éviter le sujet. L'alcoolique s'investit dans l'alcool, c'est un truisme, et son discours subit sur ce thème un double mouvement paradoxal, ambivalent, aux valeurs contradictoires, de la valorisation discursive d'un certain alcool à l'occultation discursive d'un autre.

La valorisation discursive d'abord. Il s'agit du premier mouvement de la parole vers ce que l'on a appelé dans les prolégomènes «l'alcool social». Ce cadrage de l'alcool est le plus important quantitativement parlant et peut-être le seul dans lequel l'alcoolique veut inscrire sa conduite. Cette valorisation de l'alcool se déploie en deux dynamiques qui dédramatisent la prise compulsive d'alcool.

En premier lieu, le discours principal tenu sur l'alcool par les alcooliques est celui du discours social dominant. C'est celui-là qui présente la boisson alcoolisée comme une boisson conviviale. Nous avons limité les exemples tirés du corpus à ce sujet au minimum, tant ces discours sont connus de tous, participent à la doxa. Citons cependant :

1• « J.-M. Avant au boulot c'était aut'chose // on picolait ensemble/ on s'connaissait tous ».

2• « H. Tu fais la gueule ou quoi ?

L. Non

H. Ben vient m'offrir un verre alors ».

L'alcool est ici présenté comme la boisson de la cohésion, qui vaut la rencontre, le partage. Au paroxysme de cette conception se trouve le verre d'apéritif partagé entre amis. Nous sommes ici en face d'un discours assumé, en pleine conscience, que l'alcoolique semble clamer pour se déculpabiliser d'une conduite souvent réprimandée, admonestée et s'inscrire alors en concordance avec une praxis sociale acceptée et même plus, valorisée.

Le lapsus de H., qui place la « bouteille » au lieu du « contact » fait plus que confirmer ce rattachement à une pratique socialisée : il est indice de la confusion qui mêle pour l'alcoolique le rapport à l'autre et l'alcoolisation. Nous verrons plus tard (cf.§1.1.4. *Conversations éthyliques*) que si cette convivialité est mise en avant par le locuteur alcoolique, elle ne correspond pas vraiment à ce qui motive sa présence dans les bistrots.

3• « F. Y'a pas de :: de contact { à propos des différentes générations}  
H. Non / Y'a pas d'bouteille. » {Lapsus}

Première opération de thématization donc, qui a pour résultat l'inscription dans une conduite sociale acceptée, par l'alibi du discours social dominant repris à son compte par le locuteur alcoolique.

En même temps que s'opère cette (ré-)inscription sociale, s'accomplit une "désingularisation" de la conduite. «Je bois oui, mais comme tout le monde» semble nous dire l'alcoolique poursuivant l'entreprise de banalisation de son acte.

Pour préciser cela, observons quelques exemples :

4• « J : [...] mon père / avant qu'il meure / je te parle avant qu'il meure / on arrivait nous avant qu'il meure // lui il prenait une Pelfort brune... »

5•« J : Enfin quand même c'est drôle / il y a une évolution dans les boissons // avant dans le Nord / QUE dans le nord et dans la Belgique ils buvaient de la bière / la Bière la Bière la Bière// regarde maintenant dans toute la France tout le monde boit de la bière // hein // non mais c'est bizarre [...] on a moins l'impression de se soûler avec / on est moins ivrogne peut-être (rire)»

6•F : (*enquêteur*)<sup>84</sup>

« F. J'm'entraîne pour dev'nir alcoolique

P. / Pour d'venir quoi ?

F. / Alcoolique !

P. Oh c'est pas difficile hein // j'te donne la recette moi / t'achètes un bistrot / t'es alcoolique au bout d'cinq ans / 1 an/ 1 an et demi t'es plein comme un garde // tous les jours /// Chaque fois qu'un gonz' y t'dis "tu veux boire un coup ?" "Ben OK" // Alors l'aut' y prend un blanc et toi tu prends un blanc l'aut' y dis "un pastis" tu bois un pastis l'troisième y t'dis "un d'mi" tu bois un d'mi // à midi t'es d'jà plié

---

<sup>84</sup> Nous ne tronquons pas cet extrait un peu long afin de pouvoir y puiser d'autres exemples plus loin.

F. ouais ouais mais là  
*c'est pas du choix / c'est du commerce*

P. *Et après tu:: / après t'es (X) toute la journée/// et tous les soirs tu t'endors  
 // (XX) // Tu regardes un match à la télé { fait signe de s'endormir } // "c'était bien  
 l'match hier ?" 'tain impeccable / t'as rien vu qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul  
 avec le chien / dans la niche // ça / on est tous plus ou moins alcoolique //*

F. y'en a pas  
 beaucoup ici hein ?

P. Hein ?

F. Y'en a pas beaucoup

P. Y'en a pas beaucoup ? Ben mon vieux // ah tu connais bien l'quartier hein // Y'a pas  
 beaucoup d'alcooliques qu'y dit // Ben moi / j'en ai pas vu beaucoup qui buvaient pas  
 // j'en ai pas vu beaucoup qu'étaient pas alcooliques j'veux dire // 9 sur 10

F. AH OUAIS ?

P. Ah j'ai pas dis rond / Alcooliques / c'est différent c'est pas la même chose /// moi  
 des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout //

G. de toute façon suffit d'boire :: un verre de vin par jour t'es alcoolique

P. ah oui: NON

G. Si du moment *qu'tu peux pas*

P. NON pas un verre par jour/ n'exagère pas non plus // un verre  
 de vin t'es pas alcoolique / T'es parce que tu peux t'arrêter tout de suite / UN mec  
 qu'est alcoolique va pas s'arrêter d'boire de l'alcool // comme moi / si j'ai pas mes deux  
 blancs le matin / mes deux pastis à midi / mes trois bières dans l'(X) // J'suis pas bien  
 // j'dépasse pas mes:: une certaine dose / j'ai pas honte de l'dire // après quand tu  
 dépasses alors là / t'es rond / mais tant qu'j'dépasse pas ma dose j'suis pas rond / j'suis  
 bien // et et et ça { montre une cigarette }

G. Ah mais c'est pareil

P. C'est pareil / si j'ai pas fumé mes vingt clopes par jour // j'vois l'dimanche matin que  
 j'me lève plus tard que d'habitude / ben j'fume ma première cigarette à dix heures du  
 matin ben :: j'la trouve drôlement bonne/ que la s'maine à six heures du matin  
 j'fume///mais l'dimanche matin j'me réveille/ j'vais pisser un coup ben comme tout à  
 chacun // j'bois mon café ben putain cherche le bu- les cigarettes// que la s'maine à six  
 heures je fume// 'fin à six heures / le temps qu'j'arrive à six heures trente / parce que  
 chez moi j'fume pas /// j'fume en arrivant ici // on a tous besoin d'un truc // et  
 j'cause pas d' tout ceux qu'avaient heu:: cinquante cachets par jour: // pour la tête /  
 pour les pieds / pour les reins/ pour la vessie / tu les vois v'nir les gonzs qui  
 t'demandent des verres d'eau // z'ont des cachets plein les poches y savent même pas à  
 quoi ça sert // pour dormir ou pour :: / y sont drogués aussi // c'est une drogue / le  
 mec qu'a pas son cachet pour dormir y dors pas / ben c'est une drogue // moi (XXXX)  
 si y z'ont pas leurs cachets / ben y dorment pas // qu'est ce que ça veut dire ça ? / moi  
 j'dors bien sans cachet / qui // non parce qu'ils pris la:: l'accoutumance quoi // et en  
 plus c'est dans leurs têtes après y t'filent placebo / c'est dans leur TÊTE / il faut des  
 cachets // alors y'a qu'en France qu'les pharmacies font pas faillite en France / y'a qu'la  
 sécu {tousse} / les pharmacies font pas faillite en France // Ils ont jamais autant bossé /  
 (XX) / (X) mais ils sont contents les gonzs y z'ont des ordonnances comme ça y sont  
 heureux j'te dis vingt d'plus

F. Bah / les bars c'est pareil si y'a tant d'alcooliques que ça

P. Hein ?

F. Si y a tant d'alcooliques que ça / dans l'quartier ça devrait marcher

P. Ben c'est pas dans l'quartier/ Alcoolique c'est national / *c'est la France qu'a l'plus  
 d'alcooliques*

F. *C'est le sport national en France*

P. Et oui Oh::: y'a pas qu'en France

G. L'Allemagne aussi y sont bons

P. Y'a pas qu'ça / et  
 l'Angleterre tu crois qu'ils boivent pas ? // parce qu'ils ont leurs bars fermés à :: les  
 pubs y ouvrent qu'à cinq heures pis y ferment à huit heures et s'ouvrent pas entre midi

et deux mais y s'soulent la gueule parce que moi j'ai été en vacances hein // j'ai vu c'qu'ils boivent / ils boivent plus que vous

G. (X X X X X)

P. Et les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais boivent pas ? Les Hollandais c'est pas un d'mi qu'ils boivent / c'est/ des litres / à X / J'sais pas si tu connais le lac de (X) // DES litres / et les gonzesses avec // alors un d'mi pour eux c'est {rire} // Et puis z'en boivent pas qu'un dans la soirée hein ? / Ils restent toute la nuit au bar et - / sont tous bourrés / y dégueulent dans les prés là-bas oh / ben c'est la vérité hein // y'a pas qu'les Français qui boivent / seulement chez eux / y'a pas d'bonne boisson / c'est pour ça qu'ils boivent pas // mais y s'soulent la gueule comme nous // et les Russes ils boivent pas / Et Eltsine il est tout l'temps bourré // ben c'est une légende // Parce qu'ils ont vu une fois un peu gai // moi j'connais pas un pays où ça boit pas ! // même les NOIRS y s'soulent la gueule // au Rhum blanc / ça fait 80° / y boivent ça comme toi tu bois / tu sais les Nègres / t'sais l'Rhum blanc / V'là/ ça fait 80° leur connerie / boivent ça comme nous on boit // un p'tit rouge ou un d'mi / c'est bien des pionnards aussi // Y'a des pionn- des alcooliques dans tous les pays du monde / oh oh

F. Tiens tu peux m'faire un café s'il te plaît ?

P. Ah ben ça y est maint'nant / un seul ?

F. Ouais

P. Les hommes politiques y boivent pas ? C'est sûr / ils ont des chauffeurs y peuvent pas s'faire arrêter //

F. Y s'contentent de nous soûler c'est déjà pas si mal

P. C'est comme l'affaire de la princesse là / c'est l'chauffeur qu'était bourré / au début l'était bourré et après il était plus bourré ...

{Il poursuit sur Lady Di et un possible complot de la couronne}.

7• « F. C'est c'est vendredi après-midi qu'vous êtes r'venus ?

H. Ouais : / On est parti d'là c'était:: quatre heures moins l'quart / on s'est dépêchés parce que j'devais ramasser l'gamin

F. Du matin ?

H. Non: / Du soir // quatre heures moins l'quart enfin seize: seize// j'sais pas comment vous comptez / quinze heures quarante-cinq // Ben déjà l'aut' soir en plus Sylvie elle est partie elle était complètement RAIDE // j'ai dit "si jamais t'avais soufflé dans l'ballon" // y'avait y'avait plein d'whiskies qu'elle connaissait pas alors:: il a commencé à lui faire goûter les whiskies / mais t'sais des babies/ toujours avec le verre d'eau // l'est pas con hein il sait servir // les verres d'eau tchac tchac tchac tchac / alors ils ont goûté cinq ou six et après j'ai payé un d'mi à Paul/ 'fin Jean-Paul / elle a dû goûter à peu près j'te mens pas sept ou huit whiskies / mais c'était des babies

F. Dans les verres là

H. Ouais d'toute façon après elle lui a dit "j'pourrais avoir un Perrier s'il-vous-plait ?" // Dis donc elle l'a bu // j'ai dit "tu veux qu'j'te ramène ?" elle a dit "non" // Elle était plus bourré qu'moi {rires} »

10• J.-M. «Avant au boulot c'était aut'chose // on picolait ensemble/ on s'connaissait tous ».

Boire comme tout le monde, c'est boire comme le père (exemple 4), comme tous les habitants du quartier et du pays (exemples 5 et 6), comme tous les habitants de la planète (exemple 6), comme les copines (exemple 7) et les collègues (exemple 8). L'acte de boire transcende les strates sociales (« Les hommes politiques, ils boivent pas ?»), les « races » (« même les Nègres y s'soulent la gueule »), sublime et permet aux plus grands artistes de s'exprimer, à l'instar de « Brassens [...], Nougaro [...] et

Bukowski »etc<sup>85</sup>. Par ailleurs, les rares personnes qui s'abstiennent de consommer de l'alcool ont d'autres habitudes : elles fument ou consomment des médicaments à outrance.

En conclusion, comme dit P : « On est tous plus ou moins alcoolique », rien de moins ! Et ce locuteur précise statistiques à l'appui que « neuf [ habitants du quartier ] sur dix sont alcooliques ! »

Nous sommes ici au centre de la stratégie discursive qui permet à l'alcoolique de rendre anodin le singulier, et c'est à ceci que nous conduit la majeure partie des traitements thématiques qu'opèrent ce type de locuteur.

Avec ces cadrages, l'alcoolique peut parler de sa propre consommation qui est excusée. Les récits d'ivresse ne sont pas des tragédies mais des comédies : un chauffeur arrêté pour conduite en état d'ivresse nous amuse par son "grignotage" du portail, tout comme A. qui se souvient sourire aux lèvres d'une soirée au cours de laquelle son compagnon d'ivresse lui avait « dégobillé sur le fut ». Les "cuites" sont alors de bons moments anodins passés ensemble, mais jamais dramatiques car l'inavouable de l'alcoolique est la vraie ivresse, la "biture" :

P. Ah j'ai pas dis rond / Alcooliques / c'est différent c'est pas la même chose /// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout (cf. extrait 6).

L'ivresse doit être exceptionnelle. Boire tous les jours, ce n'est pas grave, c'est l'ébriété qui cause problème. C'est pourquoi – par exemple et entre autres – les Français n'ont pas à rougir de leur consommation quotidienne, du moment que le vin est bon :

P. Ils restent toute la nuit au bar et - / sont tous bourrés / y dégueulent dans les près là-bas oh / ben c'est la vérité hein // y'a pas qu'les Français qui boivent / seulement chez eux / y'a pas d'bonne boisson / c'est pour ça qu'ils boivent pas // mais y s'soulent la gueule comme nous (cf. extrait 6).

A ce point de l'exposé, nous retiendrons trois directions majeures par lesquelles s'opère la mise en signe du thème "alcool"? Nous pouvons les résumer en paraphrasant l'alcoolique :

- tout le monde boit ;
- boire, c'est positif (le boire-social, convivial) ;
- je bois certes, mais mes ivresses sont exceptionnelles et associées à la fête.

---

<sup>85</sup> L'exhaustivité n'est pas possible, pas plus que ne l'est le comptage des habitants de la planète.

Comme vous en somme.

Ce n'est pas tout en ce qui concerne l'alcool, et ce, en dépit de ce que l'alcoolique veut (nous et se) faire croire. Nous entrons ici dans le domaine de l'allusion discursive qui se confond parfois avec celui de l'occultation discursive. En effet, si le discours de l'alcoolique entre la plupart du temps en résonance dialogique avec des discours sociaux et fait reculer les frontières de ces derniers pour y intégrer tant bien que mal les éléments d'une conduite déviante, il s'égaré quelques fois, rapidement, et convoque un rapport singulier entre l'alcoolique et la boisson alcoolisée.

L'alcool devient alors le tuteur, le pilier sur lequel on se repose, ce qui fait "tenir le coup". La boisson alcoolisée apparaît ainsi comme soutien, presque comme remède. Elle vient en renfort lorsque ça ne va pas...

9• « H. Si à neuf heures et d'mi j'bois du Krystal et j'ai l'appareil-photo c'est qu'j'ai eu un macchabée [...] ».

...pour finalement, se montrer telle une prothèse nécessaire, prothèse-existentielle inaliénable :

9• « H. Si à neuf heures et d'mi j'bois du Krystal et j'ai l'appareil-photo c'est qu'j'ai eu un macchabée  
K. Mais tu bois des Krystal tous les matins !  
H. { silence } »

6• « UN mec qu'est alcoolique va pas s'arrêter d'boire de l'alcool // comme moi / si j'ai pas mes deux blancs le matin / mes deux pastis à midi / mes trois bières dans l'(X) // J'suis pas bien // j'dépasse pas mes:: une certaine dose / j'ai pas honte de l'dire // après quand tu dépasses alors là / t'es rond / mais tant qu'j'dépasse pas ma dose j'suis pas rond / j'suis bien // »

6• « z'ont des cachets plein les poches y savent même pas à quoi ça sert // pour dormir ou pour :: / y sont drogués <sup>86</sup> aussi \_ // c'est une drogue / le mec qu'a pas son cachet pour dormir y dors pas / ben c'est une drogue // moi (XXXX) si y z'ont pas leurs cachets / ben y dorment pas // qu'est-ce que ça veut dire ça ? / moi j'dors bien sans cachet / qui // non parce qu'ils pris la::: l'accoutumance quoi // et en plus c'est dans leurs têtes après y t'filent placebo ».

On se rend compte de l'importance de la consommation compulsive : elle est nécessaire, condition *sine qua non* au bien-être, au point de devenir un attribut indissociable de l'être.

Remarquons également que l'alcool, dans ces circonstances, est présenté comme un lien, un lien à soi, qui permet la complétude mais aussi un lien qui annule les autres, et sur lequel nous reviendrons plus loin :

---

<sup>86</sup> C'est nous qui soulignons.

10• « H. Hier soir ça allait pas / j'suis rentré j'ai discuté avec une bouteille de whisky // pas très causante».

3• « F. Y'a pas de :: de contact { à propos des différentes générations}  
H. Non / Y'a pas d'bouteille. » {Lapsus}

6• « P. Oh c'est pas difficile hein // j'te donne la recette moi / t'<sup>87</sup>achètes un bistrot / t'es alcoolique au bout d'cinq ans / 1 an/ 1 an et demi t'es plein comme un garde // tous les jours /// Chaque fois qu'un gonz' y t'dis "tu veux boire un coup ?" "Ben OK" // Alors l'aut' y prend un blanc et toi tu prends un blanc l'aut' y dis "un pastis" tu bois un pastis l'troisième y t'dis un "d'mi" tu bois un d'mi // à midi t'es d'jà plié

F. ouais ouais mais là c'est pas du choix / *c'est du commerce*

P. *Et après tu:: / après t'es ( X) toute la journée/// et tous les soirs tu t'endors // ( XX) // Tu regardes un match à la télé { fait signe de s'endormir } // "c'était bien l'match hier ?" 'tain impeccable / t'as rien vu qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul avec le chien / dans la niche // ça / on est tous plus ou moins alcoolique //»*

Nous sommes ici au point de rupture avec le discours alcoolique sur l'alcool (discours proche du discours social), en un lieu qui voile le jeu du "tout va bien", un lieu où s'opère la mise à jour de la réalité du rapport qu'a l'alcoolique à l'alcool.

Il nous faut insister encore une fois sur la rareté de ces paroles "à vif" où se dévoile la dépendance, afin de bien mettre en lumière le jeu que l'alcoolique se joue à lui-même autant qu'aux autres. L'alcoolique de comptoir ne se dit pas alcoolique. Effectivement, nous venons de présenter des exemples d'aveux, mais il faut les restituer dans les séquences du discours. Ainsi par exemple, P. se dit "alcoolique" mais (revoir l'intégralité de la séquence) annonce aussi que tout le monde est alcoolique («plus ou moins» ; «neuf sur dix»). Nous retrouvons ici une stratégie fréquente chez les alcooliques, stratégie qu'ils mettent en place lorsqu'ils ont à se disculper. Celle-ci est duelle :

- d'une part, nous avons déjà vu qu'elle peut être rhétorique lorsqu'elle consiste en une mondialisation et une généralisation des conduites alcooliques ;

- d'autre part, nous observons une stratégie par jeu sur le signifiant. Ainsi, P. qui est "alcoolique" mais pas "rond" («c'est pas pareil»), opère par un double glissement sémantique : l'alcoolique est le buveur quotidien certes, mais courant, ordinaire, alors que celui qui est rond en permanence est un cas pathologique. Le multi-récidiviste I. évite le signifiant "alcoolique" auquel il substitue, lorsque cela est nécessaire le terme "ivrogne". Plus exactement il annonce : « même si j'étais ivrogne ». Qu'on l'entende au conditionnel ou à l'imparfait<sup>88</sup>, cette parole non

---

<sup>87</sup> Nous considérons que le "tu" ne joue pas ici le rôle d'implicateur. Nous verrons plus loin comment il est un substitut du "je", un «masque pronominal» selon l'expression d'A. Coïaniz ; ibid.p. 216.

<sup>88</sup> A l'oral et dans le langage courant, le doute subsiste.



assumée ou reléguée à une référence au passé libère le locuteur de l'emprisonnement du signifiant qu'il refuse comme la cure de désintoxication. H. et T. eux, mettent clairement à jour cette problématique de l'indicible en se complétant, en se comprenant sans avoir à annoncer de quoi ils parlent :

- « H. J'vous demande pardon de ne pas continuer avec vous
- T. Vous avez une bonne situation<sup>89</sup>
- H. Non / j'ai une situation exactement la même que la vôtre
- T. Si vous savez vous arrêter vous avez une bonne situation
- H. Mais vous avez la même que la mienne / vous l'avez eue toute votre vie // vous avez eu la même situation que moi toute la vie /
- T. Moi ma vie elle commence moi
- H. Vous saviez / vous saviez quel moment s'arrêter
- [...] ».

L'aveu se termine sur le ton de la boutade, du jeu (« tu as été du tac-au-tac », ils se traitent de « guignol »), comme si ces instants de relâchement, où l'on s'avoue à soi-même et à l'autre son alcoolisme, devaient obligatoirement être à leurs tours "désassumés", relégués parmi les règles d'un de jeu de rôle, d'un jeu drôle où l'on fait semblant pour "s'amuser" (retour à la stratégie rhétorique).

- (Plus loin dans le même extrait, H. veut serrer la main à T. qui refuse )
- T. Le seul respect que je dois c'est à mes parents
- H. Je te dis "avec le respect que je te dois"
- T. Si tu veux {ils se serrent la main}
- H. Serrer la main à un guignol
- T. C'est exactement ce qu'je viens d'faire
- H. Y vient d'serrer la main à un guignol
- T. Non c'est vous qui l'dites
- { H, troublé }
- H. Je t'assure / tu as été du tac-au-tac
- Patron : l'taxi
- H. Sans rancune au plaisir
- T. Sans rancune » { rires }.

Nous pouvons résumer les traitements thématiques sur l'alcool qu'effectuent les alcooliques en trois points :

---

<sup>89</sup> A cet instant, l'observateur pensait que T. prenait la tenue soignée de H. pour l'indice d'un statut socio-professionnel élevé.

\* Premièrement, nous remarquons que lorsqu'ils parlent de "l'alcool", c'est pour le banaliser, le rendre commun. Boire quotidiennement n'a en soi rien d'anormal, d'extraordinaire, puisque tout le monde semble le faire. L'ivresse est joyeuse, festive, "bon enfant". Nous avons déjà insisté sur un point qu'il est ici important de rappeler : les alcooliques de comptoir sont rarement ivres, ils sont dans un état second qui les fait se sentir bien et qui n'a rien de comparable avec le spectacle que peut offrir un soûlard vomissant et vociférant. Ainsi, il y a toujours pire pour eux.

\* Deuxièmement, nous avons remarqué que les discours semblent parfois s'égarer, pour quelques instants brefs et rares, et proposer alors une réalité qui nous semble moins ludique : l'alcoolique est chevillé à l'alcool et à sa conduite compulsive, qui deviennent des prothèses nécessaires à son existence, en remplacement d'une vraie relation à l'autre et peut être à soi.

\* Troisièmement et en médiation entre les deux premiers points, nous constatons une double stratégie défensive visant à se prémunir contre l'accusation d'alcoolisme :

- stratégie rhétorique d'une part, par la banalisation de la consommation d'alcool et mise en avant du côté ludique de celle-ci. Également par une stratégie d'utilisation des temps (du passé) ;

- stratégie sur le signifiant *alcoolique* d'autre part, par substitution, déplacement sémantique ou annulation, afin de rendre in-signifiante la problématique de l'alcoolisme et reléguer celle-ci du côté de l'indicible.

Nous pouvons alors écrire que l'investissement du thème alcool conduit à un leurre qu'est le discours déculpabilisant et défensif, déployé en large et cohabitant avec une occultation discursive de ce qu'est vraiment le rapport de l'alcoolique à sa boisson et sa conduite et donc, aux sources de cette dernière.

Comme s'ils en parlaient plus pour avoir à (s') en dire moins.

#### **1.1.1.1.2. La femme**

Le thème de la femme n'est pas le plus important si l'on s'attache uniquement à des critères quantitatifs. En effet, les longues assertions sur la "femme"<sup>90</sup> ne sont pas les plus fréquentes dans les discours éthyliques ; on

---

<sup>90</sup> La femme. Quelle(s) femme(s) ? Nous allons le voir. Pour l'instant, que l'on prenne le terme dans son acception générique.

trouve plutôt des allusions qui bien souvent ne sont pas le propos central mais surgissent au sein d'un thème général, d'un macro-thème.

Ce thème est pourtant intéressant car au-delà de la brièveté de ses occurrences, on remarque la constance de ces dernières. Ces allusions à une femme ou aux femmes ou à la femme, répétées, autant itératives qu'elles sont généralement brèves, ne manquent pas de nous marquer par leurs insertions significatives dans le discours puisque ces micro-thèmes ne s'intercalent généralement pas indifféremment, n'importe où ou n'importe quand.

Beaucoup d'occurrences de ce thème dans les énoncés d'alcooliques entretiennent généralement des rapports plus ou moins étroits avec un maître-étalon : la mère. Que l'on ne s'imagine pas ici que l'alcoolique nous parle de sa mère : il ne le fait pas ou peu. Ses discours convoquent plutôt l'image d'une femme bienveillante et protectrice qui soutient discrètement par sa présence l'alcoolique dans les moments difficiles.

Ainsi par exemple :

< Récit de l'accident et séquelles ><sup>91</sup>

« Mais tu vois quand même le réflexe j'ai eu une bonne femme qui : // j'aime pas beaucoup les femmes / à part toi {à la serveuse} // mais quand même / elle a pris bien à mes soins tu vois // t'sais une femme c'est toujours maternel quand même / le fait que j'ai eu l temps d'pousser l'gamin comme ça tu vois / elle a trouvé ça merveilleux / c'est moi qui ai pris (X) »

< Sa malchance et son refus de prendre un arrêt de travail >.

Le même :

< J'ai eu un macchabée {à son travail}>

« Ouais / ouais /// Ah là quand j'ai l'appareil Patricia elle le sait // elle le sait Patricia // j'ai l'appareil j'arrive ici j'commande un café // c'est ma psy / ah j'avais pas t'donner 2-300 francs de l'heure quand même // »

< Tu cherches pas du boulot ? {à l'enquêteur}>

Un autre :

< Piqure contre le tétanos et son accident >

« J'suis tombé sur une infirmière elle m'a piqué j'ai rien senti »

< Ses nombreux points de suture au palais >

Avec ces quelques exemples, le lecteur se sera rendu compte de l'importance d'une certaine *imago* maternelle (« t'sais une femme c'est toujours maternel quand même »). Ce qui nous semble particulièrement intéressant, c'est la structure même des enchaînements qui viennent signifier le réconfort maternel en redondance avec le

---

<sup>91</sup> <X> : situe l'extrait par rapport à ce qui le précède et ce qui lui succède.

contenu même du discours. On remarque en effet chez ce locuteur (et chez de nombreux autres), la présence d'une structure qui dans sa forme la plus achevée se présente ainsi :

< Problème >

Présence d'une femme réconfortante ou salvatrice  
< Résolution ou en tout cas poursuite possible de l'existence >

Bien entendu, cette articulation n'est pas la seule mais elle est cependant assez constante et étonnement fidèle pour être remarquée et abordée en premier.

Une première femme apparaît alors : c'est la femme-mère.

Poursuivons en empruntant la voix d'un autre locuteur alcoolique. Cet exemple est l'un des rares où se développe le thème de la femme parmi ceux que nous avons observés :

P1. «Dans l'temps c'était pas dur maint'nant c'est dur / Maint'nant faire un mariage c'est TRÈS dur // Dans l'temps elles disaient rien les femmes maint'nant / elles gueulent plus souvent qu'les hommes /

F2. *Oh j'suis pas sûr qu'dans l'temps*

P1. *C'tait pas comme ça que maint'nant / elles commandent déjà la bouteille // elles fument / elles bombent / eh oh quand même / faut pas exagérer hé / Ah du temps de ma mère / et d'sortir et d'boire et d'fumer hé sûrement ouais / tu vas voir l'vieux / Non y'avait pas de:: d'problèmes /// Ouh la la "t'as pas intérêt à l'ouvrir"*

F3. Ah ! Elles savent c'qu'elles veulent maint'nant

P4. Ben ouais / des conneries ouais ( XXX ) / Eh oh ( X ) / j'dis pas qu'elles trompent leurs maris mais:::

F5. Pardon ?

P6. J'dis pas qu'elles trompent leurs maris / mais y'en a pas mal quand même / enfin ( X / X ) / Avant t'arrivais / j'rentre à la maison c'est nickel / et ton plat fallait pas qu'la gamelle soit pas prête hein / / *oula: Maint'nant elles te balancent*

F7. *Ca c'est les bonnes choses qui se perdent*

P6. un machin surgelé et:: une boîte de cassoulet et ferme ta gueule

F8. Et fait la vaisselle

P9. Allez ! mange ça ! Ma mère elle faisait pas ça

///

P10. Ben c'est pas les jeunes qui vont faire ça ! c'est normal // Allez mange ça / Findus

F11. Régale-toi

///

P12. Maint'nant y'a la machine à laver / avant / fallait aller au lavoir //

F 13. Il faut les occuper à la maison c'est l'gros problème

P12. Avant y'avait pas ça / y t'avaient pas ça

// La nana elle travaille plus / connaissances / qui dit connaissances // dit rencontres / et un beau jour / et à la (X) // mon pauv' Monsieur // y manque plus qu'ça

F 14. Eh ouais / j'connais quelqu'un à qui c'est arrivé

P15. Hein ?

F16. J'connais quelqu'un à qui c'est arrivé

P17. Mais y'en a plein à qui ça arrive / j'en connais plein / puis ça m'arriv'ra p't'être / puis ça m'est p't'être déjà arrivé mais j'y ai pas vu

F18. Hé hé voilà mais lui il l'a vu

P19. Quand tu y vois c'est plus grave / moi j'y ai encore jamais vu / d'façon / j'y ai pas vu / mais j'peux y voir / (XX) gros chef d'entreprise

F 20. Mais l'jour où j'le vois aussi !

P21. Ah ça c'est pas pareil !

F 22. Les valises par la porte *et:: et elle par la fenêtre*

P21. *Ca c'est :: Ca c'est Ah ça y'a pas photo en plus // c'est c'est six ou sept sur dix quand même*

F 23. PAS tant que ça !

P 24. Six ou sept sur dix !

F 25. Tant que ça ?

P 26. / oh mais j'suis pas loin // ah j'vois bien la vie moderne / attends

F 25. Des gars qui furètent d'accord

P 27. Mais y'en a plein // Bah les mecs c'est pas pareil

F 28. C'est pas pareil

P 29. Les femmes elles te le disent toujours / Elles te font la réponse maintenant; / "pourquoi les hommes et pas nous ?" /// Hé maint'nant elles sont l'égale de l'homme

F30. Scandale !

P31. Avant elles étaient d'ssous maint'nant elles sont à niveau ///

F32. Faut veiller à c'qu'elles passent pas au d'ssus

P33. Non Non / elles passent pas au d'ssus

F34. Ah elles sont éduquées comme ça maint'nant

P 35. Elles commandent de plus en plus / t'en a même des Ministres maint'nant / (X) / ça existait pas avant ça

F 36. Mais elles restent pas longtemps celles-là

P 37. Mais ça existait pas avant /elles avaient pas l'droit / c'est p't'être qu'un jour y'en aura une Président d'la République // (X)

F 38. *Et pourtant c'est*

P37. *Maint'nant t'en*

as (X) / t'en a dans l'armée / t'en as partout ///

F 39. Ah mais elles veulent plus / rester à la maison et s'occuper des mômes c'est plus /: *c'est pas bien*

P 40. *Non mais faut* avoir l'temps / elles les / elles les foutent à la crèche

[...]

Eh ouais, depuis qu'ils ont mis les femmes ça a commencé à (X) : ça a été l'début

(F : Hum l'début d'la fin)

///

P 41. Avant les femmes moi ma mère elle a jamais travaillé / r'marque on était quatre gosses / elle avait pas l'temps d'travailler : fallait faire la lessive les revers (X) /

F 42. Elle bossait

P 43. Ben elle avait du boulot eh/ quatre garçons // Alors maint'nant un-deux (X) / [...]

P48. Nous on était quatre garçons ma mère elle avait du boulot hein / quatre garçons mon père ça fait cinq mecs // cinq gars dans la maison / ça (X) / ça fait du boulot // c'est pas un mec qui repasse / qui:: / t'sais une fille ça peut t'aider / les hommes // et la bourse / y'a d'quoi faire / du (X) / du ménage / : y'a pas l'temps d'aller au:: en plus mon père y gagnait pas des :: des MILLIARDS hein/ l'avait une p'tite paye / et puis j'vais t'dire qu'on a jamais crevé d'faim hein // [...] / Ah nous on avait pas:: mais par contre la bouffe on a jamais été privé / oulaa [...] ».

D'un côté donc, il y a la mère. Celle-ci vaut pour modèle. Elle est encore une fois dépeinte aux couleurs de la bienveillance et de la protection : c'est la "femme-mère" qui cuisine, qui lave, qui est fidèle et entièrement dévouée au bien-être des membres de la famille. La femme-mère est actualisée dans le discours éthylique, comme si la présence de l'origine hantait l'alcoolique par moment, jusqu'à s'insérer en lapsus, dès que l'origine du locuteur est en cause; ainsi, le locuteur cite son médecin :

« Vous avez la chance d'être issu d'une bonne fouffe / une bonne tchou chouche / souche».

D'un autre côté, nous découvrons une nouvelle femme : la femme-décadente, qui chez P. se trouve être la femme moderne. Chez les autres alcooliques, les griefs sont pour la plupart les mêmes que ceux de P. : «elle boit [...] elle fume [...] elle trompe [...] elle gueule [...] elle insulte [...] elle travaille à l'extérieur, etc.». En bref, elle n'est pas entièrement dévouée à un seul homme et s'octroie le droit de répondre. Elle peut être aussi parfois être la concubine qui a déçu les espérances (ainsi, P. qui "oublie qu'il est marié" lorsqu'il a bu, "n'a pas encore vu" son cocufiage").

La femme-décadente est celle contre laquelle il faut se défendre : ici, elle est l'ennemie de l'homme, en tout cas, sa présence est à éviter. Nous savons que les bistros sont généralement des bastions où l'homme résiste à la présence féminine. Les femmes vont rarement dans ces établissements ou préfèrent la tranquillité de la petite terrasse lorsqu'il y en a une.

•G., à la serveuse : « Tu sais que j'aime pas trop les femmes / à part toi »

•L. « J'ai rendez-vous avec Jojo / / Y'a pas d'femme où on va »

La femme-décadente n'est pas fréquentable : elle est castratrice...

•{P. à J. qui "cherche une femme", en plaisantant}

« P. Ah ben d'ta taille j'en connais une / Michèle

J. Ah ben Monsieur / j'vous fait gagner d'argent

P. ( X X X ) elle a un chien

J.

Elle a un chien ?

P. Ouais / oh il est gentil  
J. C'est vrai  
P. Il a bouffé les couilles à un Monsieur/ oh ben ça /  
c'était un accident [...] ».

... ou trompeuse.

« Moi j'ai une femme / c'est une pute / elle m'a:: m'a fait cocu ».

Il nous semble intéressant de faire la transition vers le troisième "type de femme" sur ces griefs concernant la sexualité. Il s'agit de la femme-copine. C'est l'amie, une fille à part... qui peut boire, fumer ( cf. le récit de la «copine» de J. dans 1.1.1.1.1., exemple n° 7). Celle-ci est la femme à part qui fait partie des pairs. Qu'elle boive ou fume n'a aucune importance, c'est un peu un personnage composite, assez flou, qui semble faire le lien entre l'alcoolique et les femmes.

« Cette fille-là / pff/ c'est pas pareil // on s'comprend quoi / ».

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable avec ces "filles-là", justement, c'est qu'elles sont déssexualisées. Nous n'entendons pas signifier par là qu'elles n'ont pas de rapports sexuels, mais désirons mettre l'accent sur le fait que finalement, l'alcoolique semble craindre ce rapport et souvent l'éviter. Il se retrouve ainsi dans la position ambiguë de celui qui ne va pas jusqu'au bout du désir, ne passe pas à l'acte.

-P.« Tu regardes un match à la télé { fait signe de s'endormir } // "c'était bien l'match hier ?" 'tain impeccable / t'as rien vu qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul avec le chien / dans la niche » { lorsqu'il a bu }

-H. « Hé / Pascale / ma copine maître-nageur / elle a dormi trois semaines chez moi // et je n'ai JAMAIS posé- je lui ai massé l'dos / mais je ne l'ai jamais- posé les mains sur les fesses [...] / Moi j'peux dormir avec une femme sans rien lui faire ... »

-H. {chuchote} : « tu sais combien à Djibouti ça vaut une:: / une catin: à: Djibouti ?

Serveuse. Ben non

H. Dix francs // français // pas:: c'est des Francs hein// dix balles une pièce / et elle te fait tout ce que tu veux / moi j'y allais jamais / Ah oui ».

Les exemples sont nombreux concernant cette "déssexualisation" du rapport à la femme.

Une femme protectrice, bienveillante (la femme-mère), une femme aux mœurs libres (la femme-décadente) et une femme-copine qui, malgré le jeu de mots

de J. («ma copine de cheval»), est une amie et jamais une amante, telles sont les femmes dont nous parle l'alcoolique. Ce triptyque est récurrent, un classique du discours des alcooliques sur les femmes<sup>92</sup>. S'il y a triptyque, il doit alors y avoir une charnière, un lien qui unit ces diverses représentations. Quel peut-il être ?

Une première approche de ce lien peut être effectuée grâce à P. et son examen comparatif. La femme-décadente, c'est l'opposé de la mère. Si la mère savait s'effacer au profit de son enfant, sacrifier son désir sur l'autel de la maternité à l'unique bénéficiaire de sa descendance, la femme-décadente est la figure de la «catin» ou de l'épouse pleine de reproche (qui semble n'avoir pas pu prendre le relais maternel). Elle n'assiste pas, elle trompe ; elle n'est pas compréhensive ni protectrice, elle profite et « couche à droite à gauche » en multipliant les partenaires qui concurrencent l'alcoolique. Alors elle fautive. L'acte sexuel chez la femme-décadente est péché, tabou comme semble l'être tout acte sexuel le concernant puisque l'alcoolique n'en parle jamais. Le désir peut être là, mais ce n'est jamais un désir "mis en acte".

«H. J'en ai une autre {photo} qu'a fait la couverture de:: euh: "Femmes à: à géométrie variable"/ mais j'me suis planté un p'tit peu et pourtant ça a fait la couverture du magazine

X. Quel magazine ?

H. "Femmes à géométrie variable" /// et : j'me suis un p'tit peu planté // c't'a dire c'est une copine elle a des ta- des chaussures à talons très hauts / elle est avec un petit short jaune// et:: mais c'est un truc de dérision moi des fois j'fais dérision / et elle a la bande blanche / elle est penchée comme ça en avant / elle a la bande blanche qui lui arrive juste entre les cuisses // et manque de pot quand on a développé j'me suis planté j'ai effacé les bandes blanches qu'y avait le long d'la- / ça fait qu'les bandes blanches de la route / elles s'arrêtent au niveau d'la copine / mais ça a quand même fait la couverture ».

{où ce qui devait "arriver entre cuisses" finit par disparaître}

P. « Maint'nant /j'peux l'embrasser sur la bouche mais : / j'veux pas parce que j'ai mal aux dents » {rires}.

Exemplaire : lorsqu'il y a une relation qui convoque le corps de l'alcoolique et celui d'une femme, c'est de "la dérision", c'est pour rigoler. "Pour de faux" dirait aussi un enfant.

Si ce n'est pas le rire, la " dérision ", c'est le déni et l'oubli qui viennent en défense :

«- j'y dis {à son fils} drague les plus jeunes toi quand même // et quand t'étais avec tes p'tites copines au lieu d'te faire CHIÉ là à r'garder la télévision va voir c'qui s'passe dans leurs p'tites culottes /// Ben ouais à neuf ans t'es plus / [...] Ben on- à neuf ans on l'a tous fait /// mais- on a tous eu une sœur ou une p'tite copine une cousine / quand on avait neuf dix ans / Ben oui toi aussi / Ouais c'est (X) / seulement / on gomme / on veut gommer // mais on l'a tous fait ».

---

<sup>92</sup> Le pluriel est désormais nécessaire.



De l'anathème de la femme-décadente à la finalité sexuelle jamais atteinte avec la femme-copine, en passant (en commençant) par la pureté de la mère immaculée, il s'opère par le biais du discours éthérique ce que nous avons déjà appelé une "déssexualisation" de la femme, opération tendant à priver celle-ci de la jouissance et des plaisirs charnels, tout particulièrement lorsque le corps<sup>93</sup> de l'alcoolique est potentiellement en cause. Le lien à la femme est donc trouble et contentons-nous pour l'instant de signaler le rôle de l'alcool qui vient opacifier encore cette rencontre des sexes.

Tout d'abord (certains exemples l'on déjà laissé entendre au lecteur), il y a une survivance de la représentation sociale qui conduit à faire de la boisson alcoolisée une boisson d'homme. La femme, à l'exception de la femme-copine lorsqu'elle est comprise comme un pair et est parfaitement déssexualisée, ne boit pas. Dans le cas contraire, cette femme devient malsaine et est alors "décadente".

Par ailleurs, le rôle de l'alcool dans la relation homme/femme est clairement explicité par P. qui, lorsqu'il a bu, le soir en se couchant, « a rien vu [qu'il] était marié ».

Ainsi, quand l'alcool et la femme sont des thèmes qui se conjoignent, c'est pour mettre à jour la participation de la boisson à cette forclusion de l'acte possible.

Avant d'aborder la thématique "du corps de l'alcoolique", nous allons comme précédemment procéder à un rappel des principales caractéristiques de l'axiologie de la femme chez l'alcoolique.

~ Nous avons commencé par observer une imago maternelle très prégnante chez l'alcoolique. Dans le discours, la femme-mère apparaît sous une forme presque exemplaire : elle est dévouée et attentive, protectrice et bienveillante, presque sans vie autonome puisque tous ses désirs et ses actes sont dirigés vers ses enfants ; sans vie sexuelle puisqu'opposée à la femme-décadente qui « couche », « bombe ».

~ L'anti-Mère est justement cette femme-décadente à éviter, cette Méduse méprisable (sirène ?), qui affiche sans honte ses mœurs libérés, roule de lits en lits plutôt que se fixer à un homme pour le choyer comme le ferait une mère. Nous avons dit qu'il en allait ainsi pour la catin, l'épouse qui n'a pas comblé les espérances et d'autres.

~ Enfin apparaît la femme-copine, un pair qui peut alors comprendre, personnage à mi-chemin entre l'alcoolique et la Mère.

---

<sup>93</sup> Et nous allons voir que le corps de l'alcoolique est précisément à l'opposé de ce que l'on peut appeler un "corps-jouissant".

~ La relation à la femme est déssexualisée. La relation à la mère bien sûr et à la femme-copine qui tient un peu de cette première n'aboutit jamais à l'acte sexuel. La femme-décadente quand à elle, est critiquée dans sa sexualité, est souvent « pute » ou « catin ».

Cette critique de la sexualité féminine est accompagnée d'un déni de sa propre concupiscence par l'alcoolique. La sexualité "non critiquable" (érostime blagueur voire paillard), si elle est abordée, est alors envisagée avec humour voire dérision. Ici, on rit de ce que l'on ne peut plus nier.

~ Enfin, la rencontre des thèmes "alcool" et "femme" conduit à une convivialité masculine ainsi qu'à la poursuite de l'entreprise de "déssexualisation" de la femme.

A ce stade, nous pouvons définir définitivement ce que nous désirons entendre par "déssexualisation". Nous convoquons sous cet emploi une conduite dont la finalité est le déni d'une relation sexuelle entre un homme et une femme (déni par refus, déni sous couvert de l'humour, déni par projection sur l'autre etc.). Nous utiliserons "déssexualisation" de la femme" pour signifier le déni du "corps-jouissant" de celle-ci<sup>94</sup>.

"Œdipien" dirait le freudien. "Alcoolisme et homosexualité" renchérirait le disciple de Ferenczi<sup>95</sup>.

Mais ce n'est pas ici notre propos.

### **1.1.1.1.3. Le corps de l'alcoolique**

Nous allons considérer le corps de l'alcoolique en deux temps. D'abord, nous présenterons le "corps-souffrant" et le "corps médicalisé" tel qu'il nous est présenté dans les discours éthyliques. Ensuite, nous observerons un corps en "creux", en "vide", un corps absent : le "corps-jouissant".

Corps d'alcoolique. Le signifiant "corps" porte ici la marque du pluriel, même si à l'origine celle-ci n'est pas distinctive.

---

<sup>94</sup> S'il est une référence à préciser sur ce thème de la femme, c'est le texte de la chanson de C. Aznavour : "Je bois" (*Aznavour, Palais des Congrès 1994*, distribué par EMI MUSIC, 1995). Voir Annexes 1.

<sup>95</sup> S. Ferenczi, 1968, "Le rôle de l'homosexualité dans la pathogénie de la paranoïa" in *Psychanalyse I, œuvres complètes (1908-1912)*, Payot, coll. "sciences de l'homme". Edition originale en 1911).

Premier corps et corps majeur dans l'axiologie éthylique : le "corps-souffrant"; celui-là même qui s'impose dès la première écoute de l'alcoolique discourant sur sa chair.

Ce corps-ci, c'est celui des souffrances, des douleurs, le corps qui porte des traces. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'alcoolique aime autant présenter fièrement les stigmates de son corps que raconter les souffrances qu'il endure :

1• H. « J'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib // r'marque ils m'connaissent / j'devrais avoir une carte de fidélité j'suis toujours cassé quelque part // j'me suis cassé la mâchoire / j'me suis p'té la V12 mais bien hein/ tu sais la V12 / j'suis resté quarante-quatre- quarante - quatre vingt-seize jours dans une coquille en résine / j'me suis p'té deux côtes que j'étais un peu niqué là // tu veux pas toucher non ? / c'lui là on peut dire (X) exprès / j'te dis quand il tombe un avion / c'est pour ma gueule il tombe sur mes pieds// ».

2• « R. Qu'est-ce que t'as / t'as mal aux jambes ?  
P. J'ai mal partout / / J'suis en train d'faire une sciatique  
R. Ah merde »

3•« C. Fait chier / j'ai pas fait d'extra / y'a quelque chose qu'est pas passé / j'en ai pas bu / J'suis pas bien  
P. {Plaisante } T'es foutue  
C. Si ! »

4• H. « Enfin j'ai ramassé un peu mais bon / j'ai des côtes cassées / l'nez cassé / j'ai l'genou niqué l'dos d'niqué le g'nou déboîté et la tête alouette [...] »

5• H. « En plus j'ai d'la conjonctivite / les yeux qui pleurent »

D'un corps-souffrant il faut prendre soin, surtout lorsqu'il est présenté dans une surenchère de supplices ( « 5• H. « En plus j'ai d'la conjonctivite / les yeux qui pleurent » ). Apparaît alors le "second" corps de l'alcoolique, le "corps médicalisé", le corps soigné, le "corps-materné". On se souviendra ici de la femme-mère qui veille sur l'alcoolique et l'entoure de sa bienveillance réparatrice, reconfortante. En relais de cette Mère, les hôpitaux ont la part belle : les alcooliques aiment en effet se présenter en bons clients de ces établissements.

6• H. « J'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib // r'marque ils m'connaissent / j'devrais avoir une carte de fidélité j'suis toujours cassé quelque part

7• « J. {à C} Tu viens avec nous ? / c'est moi l'chauffeur  
P. On rentre carrément dans la halle "Tony Garnier"  
C. J'vais m'retrouver à l'hôpital / bien vite encore une fois ( X X )  
P. A l'hôpital /po po pom  
J. Abonné  
C. Directement à l'hôpital »

8• V. « Y'a mon infirmière qui vient / j'dois rentrer ».

9• « H. Ah mais j'ai du bol moi / un avion qui tombe c'est pour ma gueule // Là/ c'est une grande enseignne qui m'est tombée dessus / c'est pas grave // Le genou j'me suis niqué / j'ai l'dos niqué (X X X) j'reste jamais à l'hôpital // et en plus ils ont été (X) / j'dis mais y'a longtemps qu'le Titanic il a coulé / il m'dit c'est pas pour l'Titanic qu'on vous pique c'est pour l'tétanos // Ah j'dis à une lettre près j'dis on va quand même pas chicaner // Mais bien j't'assure j'suis tombé sur une gonzesse<sup>96</sup> / elle m'a piqué/ j'ai rien senti (X X X) / quand ils m'ont piqué pour recoudre le palais // j'ai rien senti // Alors j'y dis si j'avais su c'tait pas la peine que j'viene / d'toute façon (X) j'ai un fer à souder à la maison c'est la même chose/ Ils appellent ça / ils appellent ça cu: cut- cutérisation<sup>97</sup> »

Une telle insistance conduit à se demander si le corps-médicalisé si souvent mis en avant n'est pas justement un thème sur lequel on insiste pour justifier la nécessité du maternage.

Un corps qui souffre et un corps dont il aimerait que l'on s'occupe : deux présentations par l'alcoolique de la perception qu'il a de son propre corps. Un même corps en fait qui ne va jamais tout à fait bien ou dont on ne s'occupe jamais suffisamment : dans tous les cas, un corps insatisfait (et qui le signale par la souffrance) et insatisfaisant (l'alcoolique a à s'en plaindre).

Ce corps en état d'insatisfaction, l'alcoolique cherche à le faire dorloter sans jamais parvenir à aller mieux puisque, malgré les nombreuses hospitalisations, souvent, il reste corps-souffrant.

Le corps de l'alcoolique peut être envisagé comme l'ombre d'un troisième corps, le corps d'un autre, un "corps-jouissant".

10•P. « C'tait pas comme ça que maint'nant / elles commandent déjà la bouteille // elles fument / elles bombent »

11• H. « Ben c'est "affreux sale et méchant" c'est tout des caricatures / t'as une gamine / la mère qui dit "oh ma fille y'a l'aut' qui vient la chercher avec une Mercedes / oh y'a (X) et tout alors qu'elle fait des photos de cul » { A propos du film "affreux, bête et méchant" } « Ils vivent tous ensemble // à côté de sa femme et à côté du mari // le fils il la nique // et la copine elle aussi avec euh:: une fois qu'le père l'a sautée / le fils il s' relève / et il la lime // et d'un seul coup le père / { à X} t'as vu c'qu'il dit y s'en rend compte qu'il s'tapait sa copine /// y'a la mère / le mari /// la copine / le fils y vient il la saute aussi // Ah mais c'est pas sexe la cassette hein / c'est vrai que c'est pas sexuel<sup>98</sup> {rires} ».

Corps de la femme-décadente, corps étranger : le corps-jouissant est le corps libéré par lequel le désir trouve à s'assouvir. Corps contrôlable, agissant, il s'oppose au

<sup>96</sup> Une femme-mère !

<sup>97</sup> En fait, il s'agit là de cautérisation.

<sup>98</sup> Exemple paroxystique de la déssexualisation : les actes flagrants d'union charnelle ne sont pas "sexuels", c'est un jeu d'ordre ludique; ce n'est pas "pour de vrai".

corps subissant la douleur, à celui de l'inactivité sexuelle. Ce corps-jouissant des autres est antinomique avec le corps de l'alcoolique qui ne peut être celui de la volupté puisque cet homme ne se conçoit pas dans le lit d'une femme, *in coïtum*.<sup>99</sup>  
Rappelons, concurremment à la dé-sexualisation de la femme :

-H. « Hé / Pascale / ma copine maître-nageur / elle a dormi trois semaines chez moi // et je n'ai JAMAIS posé- je lui ai massé l'dos / mais je ne l'ai jamais - posé les mains sur les fesses [...] / Moi j'peux dormir avec une femme sans rien lui faire ... »

-H. {chuchote} : « tu sais combien à Djibouti ça vaut une:: / une catin: à: Djibouti ?  
Serveuse. Ben non

H. Dix francs // français // pas:: c'est des Francs hein// dix balles une pièce / et elle te fait tout ce que tu veux / moi j'y allais jamais / Ah oui ».

#### **1.1.1.1.4. La persécution**

On ne peut pas à proprement parler du "thème de la persécution", puisqu'il n'y a pas de « je suis persécuté » ! Les objets du discours que nous abordons sous cette catégorie peuvent pourtant être saisis sous ce seul et même paradigme.

Nous commencerons par la présentation de quelques exemples :

1• H. « Ah moi / j'ai pris une voiture sur la gueule l'autre jour »

Le même plus tard dans la matinée :

« Si / là où j'ai failli m'faire écraser par un train ».

2• H. «Ah moi j'ai pas d'bol / un avion qui tombe c'est pour ma gueule » {phrase leitmotiv}.

3• H. « Mais d'toute façon moi j'crois pas alors à la race humaine alors d'toute manière euh:: / d'toute façon heu:: // si l'homme a pu inventer la bombe atomique c'est qu'c'est un gros enclulé pour moi alors // Ah j'suis spécial c'est sûr... »

4• H. « On met les pièces // c'est logique /// d'façon c'qui tient l'monde c'est l'fric hein /// j'dis tout l'temps moi y'a // j'ai pas peur d'la bombe atomique / y'a vingt et une personnes pour la TERRE entière / qui détiennent l'agro-alimentaire // VINGT ET UNE / la liste elle est est:: elle est simple hein / y'a vingt et une personnes qui détiennent l'agro-alimentaire / le jour qu'ils veulent plus / c'est comme quand ils font l'histoire des- des pénuries sur l'café / c'est pas vrai : ils ont des stocks // pas vrai ils ont les stocks / et ça permet - les gens y courent y courent vider les stocks y vident les stocks / et après euh: et l'café on l'augmente // c'est comme pour l'sucre {etc.} ».

5• {A propos d'un voisin assureur qui discute dans la rue avec un client envahissant }

P. « Ah faut être patient / si c'est moi j'le mets dans sa moto / "où elle est la première ? " / Allez va au (X) maint'nant / casse les couilles / t'as vu ça deux heures / oui c'était

---

<sup>99</sup> Cf. Le thème de la femme et le déni de sa propre sexualité par l'alcoolique.

deux heures c'matin / c't'aprèm' / y'avait sa femme / elle avait une poussette avec un pilon / d'quelques mois / elle l'engueulait là: / t'sais sur l'trottoir // mais l'aut' il est toujours là / moi j'me marrais / oh c'marrage /// tout l'après-midi ça durait / et l'aut' il a bien r'gardé/// Moi/ j'l'envoie chier j'te dis / "tu vas t'assurer en face y'a une aut' assurance // Ah tu vas là-bas tiens regarde c'est marqué "MACIF" / tu vas là-bas" {il tousse} / / Allez / faut lui dire/ y'a pas photo ben tiens / »

6• I. {A propos d'une condamnation pour conduite en état d'ivresse qui l'a conduit -il se demande encore pourquoi- en cure de désintoxication}

« AH mais j'ai r'fusé ! Oh / j'ai vu quelqu'un quelques mois après et :: moi j'm'en suis vu pendant trois ans moi / mais j'ai r'fusé / mais ça m'a coûté 1500 francs / à chaque fois tous les trois mois une visite / t'sais / à près de 200 y m'prennait / et après à la quatrième fois j'ai dis "écoutez hé" / c'est soi-disant un docteur qui m'recevait là-bas hé // j'lui ai dit "écoutez-moi / ça ma coûté 550 francs par / ah: / maintenant ça fait déjà un an et demi // vous m'avez fait faire trois fois // maintenant vous êtes docteur vous me la faites plus si vous voulez pas payer autrement vous payez moi j'retourne même tous les mois" // le gars y m'regarde y s'retourne/// y voulait absolument qu'je fasse trois mois d'CUre // j'ai dit " j'vais aller m'faire abîmer l'estomac moi pour vous" /// c'est vrai ça // j'te jure hein / putain // oh j'aurais tué quelqu'un on me traitait pas comme ça »

7• Y « J'me souviens plus / j'l'ai prêté à un copain qui l'a prêté à un copain / qu'le copain l'a prêté à un copain c'est pour ça qu'les bouquins j'vais plus les prêter ...»

8•H. « J'me suis fait piquer pour plus d'cinq cent mille balles de matériel photo [...] Ô / c'est un dessin-animé // c'est l'histoire du chaînon manquant /// j'te dis c'est fantastiquement marrant //// Moi j'en ai des:: des films / quand j'me suis fait cambrioler / ils m'ont piqué soixante-dix cassettes / soixante et onze exactement // mais ils m'ont tout piqué d'toute façon alors / la télé l'magnétoscope tout / il a fallu tout changer tout /// en plus j'me suis fait::: / empapaouter par l'assurance parce qu'ils ont estimé qu'j'avais qu'une seule serrure à la porte // bien hein ? / ouais j'en ai deux / mais j'me suis quand même fait piquer trois vélos // on s'est fait piquer trois VTT // là / y'a quoi/ y'a:: / y'a quinze jours / on s'est fait cambrioler à nouveau / en plus j'me prends une voiture dans l'dos [...] »...

A l'entendre, l'alcoolique est l'objet d'une cabale. Que ce soit le sort, le hasard ou les hommes, il y a toujours quelque chose ou quelqu'un (parfois une femme-décadente, une de ces harpies acariâtres) pour lui créer des désagréments. Les ennuis de l'alcoolique concernent toujours sa personne : on semble lui en vouloir ou, comme le répète si souvent H., c'est une sorte de fatalité noire qui s'abat sans répit sur sa personne jusqu'à ce que cela nous semble naturel, «mathématique», une sorte de «logique universelle». C'est alors une opération de surenchère, dans la souffrance, il y a toujours un "plus". Ainsi, H. a failli se faire renverser par une voiture près de là où, il y a quelques temps, il avait failli périr sous les roues d'un train ; ou encore par exemple :

H. [...] Quand j'te dis qu'j'ai pas d'chance // regarde j'traverse la route / j'me prends une Renault 5 dans l'dos // AH ah / c'est pour moi ça // et l'toubib m'a dit c'est un caillou y va sortir tout seul // alors j'ai été obligé {à P} t'as remarqué j'avais été obligé d'changer de lunettes // parce qu'il m'a tout cassé là / il est tout rayé là // j'ai 25% d'vision //// ( X X X ) / en plus j'ai les impôts qui viennent de m'tomber d'ssus // hier j'ai r'çu la lettre // oh j'vais pt'être pas ( X X X X ) /// et tout m'tombe d'ssus la gueule moi / tout // Nathalie elle m'appelle en pleurs hier au soir elle

m'dit " viens vite " // j'y dis " mais qu'est-ce qu'il t'arrive non de non " / "  
Viens vite " / elle m'dit " j'ai reçu les résultats des examens d'Cédric " // ( X X X ) /// et alors c'est pas grave // viens vite elle m'dit // et l'gamin en fait à neuf à dix ans il a un cancer // alors j'ai ( X X X ) /// parce quand il y a une ( X X X ) c'est pour moi ///

Nous croisons ici le chemin du corps-souffrant qui endure soit les persécutions des autres ou de la fatalité (la douleur et les dégâts après l'accident de H., par exemple) soit les douleurs internes, lorsque le corps échappe à son propriétaire :

« En plus j'ai d'la conjonctivite / les yeux qui pleurent »

... quand ce n'est pas l'alcoolique lui-même qui semble malmener sa chair :

«J'suis en train d'faire une sciatique», nous dit P., comme s'il était l'agent volontaire de sa souffrance.

Parce qu'il subit le joug incessant d'autrui, d'un "on" flou et extensible, l'alcoolique se sent alors à part et bien souvent, il fait état d'un monde qui le dégoûte par sa cruauté (cf. exemple n°3, de H.). L'alcoolique est-il victime d'une collusion à grande échelle ? En tout cas, c'est le rôle qu'il se plaît à tenir. L'identification à un importuné est souvent opérée par le truchement d'un « si c'était moi » ou un « à sa place » (cf. exemple n° 5, de P. ). Encore persécuté mais volontairement cette fois-ci et avec cette nuance près que dans ces scénarii où il se met à la place de la victime, l'alcoolique trouve parfois une parade ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est lui-même, "pour de vrai", persécuté.

En résumé, on peut dire qu'il y a chez l'alcoolique une souffrance consécutive à une persécution, une souffrance qui elle-même est persécutrice et ce, qu'elle provienne des autres, de la fatalité ou de l'alcoolique lui-même (de son corps). On notera également que, bien qu'il aime s'en plaindre, l'alcoolique semble souhaiter cette persécution (à un certain degré et sûrement sans en avoir conscience) et se retrouve de fait, en position de persécuté (qu'il subisse directement ou prenne la persécution d'un tiers à son compte), jamais de persécutateur<sup>100</sup>.

### **1.1.1.2. RÉUNION DES THÈMES RÉCURRENTS**

---

<sup>100</sup> Il faut préciser cependant que lorsqu'il s'identifie à un persécuté, il lui arrive d'échafauder des plans de défense et de s'imaginer s'affranchir de la persécution. Ce scénario est très rare lorsque l'alcoolique nous dit la persécution dont il est l'objet (lui et non un tiers persécuté auquel il s'identifie).

#### **1.1.1.2.1. Une mise en signe dichotomique des thèmes**

Rappelons brièvement les grandes axiologies articulées aux thèmes récurrents présentes dans le discours éthylique.

A propos de "l'alcool", nous avons découvert une opération discursive bipolaire consistant à valoriser les discours anodins et sociaux sur l'alcool d'une part, et à effectuer une occultation discursive de la réalité de la conduite addictive de l'alcoolique d'autre part. Alors, nous pouvons proposer les qualificatifs "déculpabilisant" et "défensif" pour caractériser la mise en signe (déculpabilisante et défensive) de l'alcool-objet du discours.

La "femme" est multiple, nous l'avons vu. La référence reste la Mère (que nous avons désignée sous le signifiant "femme-mère"), qui côtoie dans les axiologies de l'alcoolique ses substituts (l'infirmière etc.) et, à un degré moindre, des continuatrices ("la femme-copine"). De ces femmes-là, nous disons qu'elles sont déssexualisées, en entendant par là que l'alcoolique refuse de reconnaître une possible union charnelle avec celles-ci. Cette opération se poursuit par le déni ou la dérision qui font de la femme-décadente un être critiquable voire dangereux. Pourtant, la tentation semble guetter l'alcoolique au tournant de son propre discours (ainsi par exemple, la femme-copine déssexualisée est appelée «ma copine de cheval»). Déculpabilisation et défense sont donc aussi deux pôles qui caractérisent les cadrages du thème de la femme, en trait d'union entre sexualité et mère sanctifiée.

De son corps, l'alcoolique a une conception assez tranchée : il est corps-souffrant et corps médicalisé. C'est un corps aux stigmates profonds<sup>101</sup>, corps à soigner (corps-materné) jamais vraiment guérit. D'autre part de la dichotomie apparaît le corps de l'autre qui peut être corps-jouissant : un corps charnel, érotisé et acteur du désir. Cette conception de son propre corps, s'inscrivant également dans l'opération de "déssexualisation" de la femme mais aussi de soi, peut elle aussi, nous semble-t-il, être qualifiée (le lecteur ne s'en étonnera plus) de déculpabilisante et défensive. Il y a une stratégie du discours défensive comme l'est celle du corps dysfonctionnant qui interdit le coït si décrié et/ou craint.

Enfin, nous percevons un discours réparateur sur le thème général de la persécution, un peu sur le mode d'un "ça va mieux en le disant". Ici, nous faisons l'hypothèse d'une mise en signe déculpabilisante car après tout, pour qu'il y ait autant de persécution étalée, il faut bien qu'il y ait quelque chose à dissimuler, quelque chose de masqué qui justement, justifie cette acharnement devenu alors punition.

---

<sup>101</sup> Rien d'étonnant de la part de celui qui a pour mère une Sainte Vierge !



Ainsi, les cadrages qu'opère l'alcoolique sur les thèmes-clés de son discours mettent à jour une tentative permanente de défense et de déculpabilisation. L'occultation discursive et le déni (de sa conduite alcoolique et de sa sexualité notamment) et l'occupation du discours par des axiologies consensuelles (boire comme tout le monde, etc.) et déculpabilisantes (je souffre / certains sont malfaisants et m'en veulent, etc.) nous mettent en face d'un individu qui semble se masquer autant à lui-même qu'à ses interlocuteurs. Occupation discursive donc, qui annonce: « je bois comme tout le monde, les femmes positives sont bienveillantes protectrices et déssexualisées, mon corps souffrant ne peut pas vraiment être le lieu ni l'objet d'un désir, je subis les autres etc.». Occultation et déni discursifs qui cachent que l'alcoolique a un problème avec l'alcool, que les femmes ont des désirs et une sexualité qu'il peut rencontrer, que son corps peut être habité par le désir etc.

On a donc affaire à une double opération qui conduit chaque fois à faire des thèmes investis par l'alcoolique des thèmes "dichotomiques", des thèmes binaires, à une face éclairée et une autre restant obscure. Du côté obscur nous trouvons alors l'alcool indispensable, la sexualité de l'alcoolique, une certaine crainte de l'autre.

#### **1.1.1.2.2. Place et rôle de l'alcool/dans ces axiologies dichotomiques**

Ces quatre thèmes que nous présentons comme des thèmes de prédilection de l'alcoolique ne sont pas étanches les uns aux autres. Nous avons déjà esquissé une première rencontre entre thèmes en liant (comme il arrive à l'alcoolique de le faire) les thèmes de l'alcool et de la femme. Ici, nous désirons étendre cette démarche et essayer de comprendre comment tous ces cadrages qu'opère l'alcoolique peuvent s'assembler dans un système d'axiologies plus général. Pour ce faire, nous prenons l'alcool comme thème pivot. Ce choix est largement justifiable :

- tout d'abord, le thème de l'alcool nous semble être un thème primordial puisqu'il se trouve être celui qui rend compte d'un "métacomportement" : l'alcoolique discourt sur l'alcool au moment de son alcoolisation ;
- ensuite, il est le lieu d'un investissement particulier ;
- enfin, il nous semble que le traitement du thème de l'alcool par l'alcoolique porte un éclairage explicatif sur les autres thèmes.

Qu'avons-nous dit du thème "alcool" ? Premièrement, qu'il était traité de manière à banaliser la consommation d'alcool et par là même, la conduite de l'alcoolique. Deuxièmement, que l'on découvre parfois un alcool-prothèse dont l'alcoolique se défend. De la défense à la banalisation, nous avons remarqué deux stratégies :

l'une rhétorique, l'autre basée sur l'occultation ou le détournement des signifiants de l'alcool.

De l'alcool à la femme, comment s'opère la conjonction?

Tout d'abord par la poursuite de l'entreprise de "déssexualisation". Ainsi lorsqu'il boit, l'alcoolique oublie la femme avec laquelle il peut avoir des rapports (« t'as rien vu qu't'étais marié »). De plus, l'acte de boire met une distance supplémentaire entre un homme et une femme, puisque seuls les premiers sont sensés boire. Il en résulte une convivialité masculine, sorte de fraternité d'occasion au gré des bistrots, de ces rencontres bien souvent passagères. Cette fraternité se développe et semble parfois érotisée. On parle quelquefois de rapports sexuels entre hommes (mais le locuteur s'exclut du groupe) :

« Comment veux-tu qu'un autre type que Brassens aurait / QUI / aurait pu écrire / le / droit d'aller s'faire enculer ? // y'a qu'lui/ y'avait qu'lui // et j'aime bien quand il termine la chanson il dit / "je suis : je: je reconnais qu'les femmes doivent être l'égal / les égales des hommes / je suis pour l'égalité / j'suis enculé mais régulier / si on s'reconnait l'droit d'se faire enculer on vous reconnaît l'droit d'aller d'vous faire enculer" ».

Ou encore, à propos d'une plage naturiste :

« Par contre y'a un truc // en plus / ça tu prends des bouquins tu verras / c'est la plus grande concentration d'homosexuels tous les ans / ils s'réunissent tous là-bas // et et: c'est pas gênant / c'est d'supers potes / moi j'ai un super pote il vit avec un aut' pote c'est: j'en ai rien à foutre [...] c'est super la Camargue / c'est c'est / c'est un pays fantastique ».

Dans ce cas, une autre distance est mise entre l'homme et la femme<sup>102</sup>.

Ensuite, la comparaison s'impose parfois entre l'alcool et la femme-mère. L'alcool lui aussi peut être source de bienveillance, de réconfort : c'est généralement le cas pour cet alcool que nous avons désigné par le signifiant *alcool-prothèse*. Quand l'alcoolique ne va pas bien, il « discute avec une bouteille de whisky »; a besoin de sa « dose » pour «être bien» etc. Présenté de la sorte par l'alcoolique<sup>103</sup>, l'alcool semble alors être un produit qui assure la continuité des soins de la femme-mère, qui recompose le réconfort maternel. Il s'agit alors de "prendre un remontant".

L'homme qui boit s'inscrit donc dans un double rapport à autrui : d'un côté, il boit avec des hommes (dont le sème primordial est alors la non-féminité ?), de l'autre, il recrée le lien maternel consolant et encourageant. Dans tout les cas, l'alcoolisation

---

<sup>102</sup> Il faut toutefois préciser que les discours homophobes existent ici aussi.

<sup>103</sup> En de rares occasions où l'occulté surgit.

semble le préserver d'une relation avec une femme si celle-ci est partenaire sexuelle potentielle.

Mais "l'alcool U<sup>104</sup> la femme", c'est aussi la femme qui boit... et cette dernière est presque à tous les coups la femme-décadente. Effectivement, celle qui s'adonne à la boisson est dépravée. C'est la femme qui castre pourrait-on dire, en ôtant à l'homme un des privilège de son genre. Car en fait c'est bien cela que reproche l'alcoolique à la femme-décadente, c'est cette tendance à boire, à fumer, à désirer un autre etc., comme si l'homme n'avait plus aucun apanage, n'était plus le seigneur capricieux ou l'enfant choyé. En tout cas avec elle, quelque chose se perd.

Il arrive que certaines femmes puissent boire de l'alcool avec l'approbation de l'alcoolique. Dans ce cas, il y a une restriction : une occasion spéciale, une fête, etc. peuvent être des circonstances excusant l'alcoolisation.

Enfin, une femme est autorisée à boire en dehors d'événements exceptionnels, à fêter : la femme-copine, finalement désexuée ou androgyne à mi-chemin entre le pair alcoolique et la femme-mère.

Boire est un acte qui convoque le corps. Le corps-consommateur se trouve au côté du corps-souffrant. "Au côté" ou plus exactement "au chevet". En effet, ce corps-consommateur (d'alcool) participe au maternage du corps, et nous trouvons des assertions du genre « avec la bière / j'ai pas mal au ventre ». D'ailleurs, P. ne fait-il pas la comparaison entre les adeptes de l'alcool et ceux qui « se *bourrent* de cachets » ? L'alcool-médicament ? Ca ne serait pas nouveau<sup>105</sup> !

« Fait chier / j'ai pas fait d'extra / y'a quelque chose qu'est pas passé / j'en ai pas bu / J'suis pas bien »

La conclusion est tentante mais hélas conduirait à l'inexactitude, puisque parfois (en de rares occasions) l'alcool consommé est désigné comme le responsable de la souffrance du corps. Ainsi par exemple :

« Le whisky / j'y crains / ça me brûle le bide Ouh laa:: »

L'alcool ingurgité apporte un mieux, rend supportable la souffrance, mais il fait payer parfois cette amélioration par d'autres douleurs.

Notons que l'alcoolique dont nous parlons — l'alcoolique de comptoir — ne boit pas n'importe quel alcool : il a ses boissons préférées auxquelles il est fidèle. Ainsi, C. ne boit que de la bière et encore « *jamais / jamais le début ou la fin du fût // j'aime pas* ». Il

---

<sup>104</sup> U = union

<sup>105</sup> Cf. l' "alcool- médicament" in "Prolégomènes..."

est alors intéressant de remarquer que “l'alcool-qui-blesse” n'est jamais l'alcool de prédilection de l'alcoolique.

Nous avons dit des axiologies opérées sur les thèmes majeurs qu'elles étaient dichotomiques. Le discours de l'alcoolique est en effet à double face : d'un côté, il y a celle de la prolixité, de l'occupation discursive par des axiologies défensives et dé-culpabilisantes ; de l'autre, le discours des craintes et de l'honteux qui se fait toujours extrêmement discret, que nous aurons à reconstruire.

Lorsque le thème de l'alcool rencontre les autres thèmes privilégiés, il s'opère très généralement une coalition visant la défense et la déculpabilisation. Ce thème se situe donc à la charnière entre le discours de gestion (défensif) et le discours qui laisse un peu de place au réel, comme s'il semblait être un des éléments qui rend possible ce discours défensif, cette gestion.

Le buveur nous propose de considérer l'alcool comme un liant, une boisson qui crée le lien avec les autres et qui plus est un lien sans risque, c'est-à-dire un lien déssexualisé (au moins en apparence). On comprend alors que le thème de l'alcool ne rencontre pas celui de la persécution lorsque celui-ci s'attache à montrer la séparation de l'alcoolique avec les autres.

L'alcoolique offre aussi un cadrage positif de l'alcool “qui soutient” mais, en même temps, laisse parfois entendre que l'alcool peut blesser. Cette ambivalence discursive peut paraître aporique. Mais ne peut-on pas voir ici une stratégie rhétorique (consciente ou non) tout à fait normale, participant au mouvement de défense que nous avons mis à jour ? En effet, si l'alcool (l'alcool de prédilection) offre un réconfort, participe au maternage, n'est-ce pas avouer un attachement presque pathologique à la boisson alcoolisée ? Le locuteur parle alors également de l'alcool qui blesse, comme pour signifier de temps à autre qu'il sait se détacher de sa conduite addictive. Il manque hélas toujours de préciser que l'alcool-qui-blesse et l'alcool-qui-soigne n'est jamais le même, et nous assure dans notre conviction qu'il est bien souvent dupe de son propre discours défensif et déculpabilisant.

Il nous a paru intéressant de nous attarder un peu plus sur le thème de l'alcool afin de voir comment s'opère sa rencontre avec les autres thèmes. Nous pouvons désormais considérer que ce thème majeur qui lui-même est dichotomique (de l'alcool-social à l'alcool-prothèse) participe au discours défensif qui entretient cette bifurcation axiologique. Il sert en effet fréquemment le discours qui rassure l'alcoolique et masque l'occulté qui n'apparaît bien souvent que par traces.

### **1.1.1.2.3. Précisions sur l'occupation, l'occultation discursive et la dichotomie**

Il a souvent été question d' "occupation" et d' "occultation discursive", même de "dichotomie" des axiologies dans ces dernières pages. Il nous semble nécessaire de faire, maintenant que les thèmes ont été présentés, le point sur ses opérations que nous attribuons au locuteur alcoolique.

Tout d'abord, qu'entendons-nous par "occupation" et "occultation" ?

~ Le discours occupé est celui que le locuteur alcoolique veut mettre en avant, celui qui est mis sous les projecteurs et qui est le plus important quantitativement parlant. D'ores et déjà, nous pouvons signaler que c'est le discours auquel l'alcoolique veut bien croire.

~ Le discours occulté est plus discret : il n'apparaît généralement que par traces, ne peut être qu'indiciel. Son contenu semble gêner l'alcoolique, lequel se défend contre ce qu'il n'ose s'avouer à lui-même, le désir inavouable et le malaise. Là où l'occulté ne peut même plus "trahir", là où –justement– l'occultation a complètement accompli son œuvre défensive, se terre l'indicible. Nous ne pouvons parler ici de ce dernier discours, muet / refoulé, puisque nous n'en avons aucune trace. Nous nous contentons donc de le poser comme axiome.

Par commodité, nous parlerons de discours occulté de l'alcoolique. En fait, ce discours est le nôtre : c'est nous qui le (re)construisons à partir d'indices.

"Discours occulté" et "discours occupé"<sup>106</sup> : façon de parler. Le lecteur aura compris qu'il s'agit plutôt de "moments", de "phases" du discours.

La dichotomie s'installe entre ces deux "discours", l'occulté et l'occupé ou plutôt, résulte de ce mouvement. En ce qui concerne les thèmes, nous avons parlé d'axiologies dichotomiques. Il faut entendre par là que chaque thème reçoit différents cadrages qui peuvent être divergents voire antagonistes : cela est le fait même de ce discours parfois ambivalent en raison des deux phases qu'il peut traverser (phase d'occultation ou phase d'occupation)<sup>107</sup>.

Rappelons brièvement ce qu'annonçait le discours occupé, celui occulté et la dichotomie qui en résulte :

- L'alcoolique voudrait que l'on retienne du discours occupé qui le rassure :

---

<sup>106</sup> *Occupé* par la volonté (consciente ou non, on nous passera cette extension sémantique) défensive du locuteur, mais *occupant* aussi celle-ci, par feed-back auto-régulateur.

<sup>107</sup> Ou, si l'on préfère pour conserver la terminologie déjà employée : "[...] cela est le fait même des influences distinctes des deux discours (discours occulté et discours occupé)".

- "Je bois comme tout le monde"
- "Je bois avec d'autres"
- "J'espère des femmes qu'elles (ne) soient (que) protectrices, bienveillantes etc."
- "Je souffre, il faut qu'on me choie"
- "Je souffre, et ce n'est pas ma faute".

Première face, la plus visible puisque la plus montrée : le discours occupé est un discours de monstration.

• L'alcoolique laisse aussi entendre, bien souvent à son "insu", dans des instants de relâchement de sa vigilance discursive :

- " L'alcool m'est nécessaire "
- " L'alcool me lie à d'autres "
- " Le sexe m'effraie, me pose problème / il arrive que mon corps jouissant ne puisse plus se cacher "
- " Je vis mal ma relation à autrui "

etc.

Il nous reste alors à nous expliquer sur les apparitions d'éléments du discours occulté dont nous avons dit qu'ils n'apparaissent généralement que par traces.

Sous quelles formes pouvons-nous reconnaître ceux-ci ? La liste est étendue, mais nous avons découvert entre autres :

- Le lapsus. On se souviendra de H. qui remplace "contact" par "bouteille" et laisse apparaître ainsi un mode de relation particulier qui nécessite l'absorption d'alcool.

- Les opérations de masquage, de détournement. Nous avons parlé de jeu rhétorique conduisant à la déculpabilisation (ainsi, P. qui après avoir dit qu'il buvait, devient prolix sur l'universalité de la consommation d'alcool ou encore H. qui touche les cuisses des infirmières mais ne leur met pas «la main au cul»). On découvrait aussi un jeu sur les signifiants de l'alcool qui permettait de ne pas se situer pleinement par rapport à la problématique alcoolique (nous avons rencontré par exemple : "être alcoolique mais pas ivrogne" ).

Ces opérations de masquage mettent en avant le discours occupé, mais elles inscrivent ce discours dans l'opposition, dans le déni qui laisse apparaître alors le discours occulté, par contraste.

-Le discours décalé. Ici, il semble à l'auditeur que l'interaction, sans avoir vraiment changée, est autre. Nous avons retranscrit l'échange entre T. et H. qui, après avoir été longtemps ludique (on faisait des tours de carte), semble dérapier sur une ambiguïté sémantique. « Vous devez avoir une bonne situation » qui semblait

être une interrogation sur la profession de H. est l'occasion du décalage et l'alcoolisme avoué<sup>108</sup> apparaît alors en réponse.

Ces "traces" sont multiples et variables. Notre objectif ici n'est pas d'en dresser l'inventaire, mais d'insister sur ce caractère exceptionnel qu'ont les traces du discours occulté : leur apparition semble souvent décalée, en aparté de l'interaction, de l'énoncé.

### **1.1.1.3. L'ÉGOCENTRISME DISCURSIF : UN MACRO-THÈME "SOI"**

Il ne va pas être nécessaire de faire de longs développements pour parvenir à présenter ce qui est l'une des informations majeures de cette division. Jusqu'ici, qu'avons-nous vu ? Des thèmes privilégiés, c'est-à-dire des thèmes communs à tous les alcooliques rencontrés et des thèmes investis par chacun d'entre eux. La boisson alcoolisée, les femmes, le corps et la persécution sont ces thèmes que tout un chacun peut entendre de la bouche d'un alcoolique de comptoir à condition de le rencontrer régulièrement et de le laisser s'exprimer sans le questionner.

Nous nous sommes attaché à décrire les axiologies qu'opérait l'alcoolique sur ces thèmes mais il nous faut l'avouer maintenant : aucun de ces quatre sujets n'est le thème dominant et suprême du discours éthylique. Un et seulement *un* thème mérite (amplement) ce titre : "Soi". Ainsi, on ne peut se contenter de constater que l'alcoolique parle beaucoup de lui, car en réalité, il est le thème quasi-exclusif de son discours ou plus exactement, un "macro-thème" qui englobe les autres.

Nous nous justifions :

1) Que l'on pense à ce qui vient d'être lu : les thèmes de l'alcool, la femme, le corps et la persécution s'articulent à "soi" (comme tous les thèmes, quand bien même ils ne sont pas "thèmes privilégiés"). Ainsi tout est envisagé dans le rapport à soi. L'alcool vaut pour son rapport au locuteur (en de longs discours souvent résumables en un « je ne suis pas alcoolique »). Il en va de même pour la femme, pour le corps, pour les persécuteurs.

Généralement, l'articulation se fait directement, franchement. Souvenons-nous des extraits suivant :

---

<sup>108</sup> Cet aveu est rarissime chez les alcooliques de comptoir. D'ailleurs, ils semblent eux-mêmes ne pas se rendre compte de leur "alcoolitude".

- « J'me suis fait piquer pour plus d'cinq cent mille balles de matériel photo [...] Ô / c'est un dessin-animé // c'est l'histoire du chaînon manquant /// j'te dis c'est fantastiquement marrant //// Moi j'en ai des:: des films / quand j'me suis fait cambrioler / ils m'ont piqué soixante-dix cassettes / soixante et onze exactement // mais ils m'ont tout piqué d'toute façon alors / la télé l'magnétoscope tout / il a fallu tout changer tout /// en plus j'me suis fait:: / empapaouter par l'assurance parce qu'ils ont estimé qu'j'avais qu'une seule serrure à la porte [...] »

- « J'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib // r'marque ils m'connaissent / j'devrais avoir une carte de fidélité j'suis toujours cassé quelque part »

- « -tu sais combien à Djibouti ça vaut une:: / une catin: à Djibouti ?

-Ben non

- Dix francs // français // pas:: c'est des Francs hein// dix balles une pièce / et elle te fait tout ce que tu veux / moi j'y allais jamais / Ah oui ».

- « Ah j'ai pas dis rond / Alcooliques / c'est différent c'est pas la même chose /// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout »

Dans ces quatre extraits nous sommes confronté à l'articulation la plus répandue : tous les thèmes (ici : la persécution, le corps, les femmes, l'alcool) se rapportent au macro-thème *soi*.

2) Lorsque l'articulation ne semble pas se faire pas directement entre le thème et soi, il n'y a pas à remonter bien loin le fil du discours pour découvrir un rapport qui lie les mots à soi. Les exemples sont multiples, nous nous contentons de présenter à nouveau ici deux extraits qui présentent l'avantage d'exemplifier deux des stratégies les plus courantes :

- {Précision : cet extrait est précédé d'un état de la famille de R1. :« j'ai eu:: deux filles et pas un seul mâle / [...]»}

« R1. dans l'temps c'était pas dur maint'nant c'est dur / Maint'nant faire un mariage c'est TRÈS dur // Dans l'temps elles disaient rien les femmes maint'nant / elles gueulent plus souvent qu'les hommes /

F2.

*Oh j'suis pas sûr qu'dans l'temps*

R1.

*C'tait pas comme ça que maint'nant / elles*

commandent déjà la bouteille // elles fument / elles bombent / eh oh quand même / faut pas exagérer hé / Ah du temps de ma mère / et d'sortir et d'boire et d'fumer hé sûrement ouais / tu vas voir l'vieux / Non y'avait pas de:: d'problèmes /// Ouh la la "t'as pas intérêt à l'ouvrir"

F3. Ah ! Elles savent c'qu'elles veulent maint'nant

R4. Ben ouais / des conneries ouais ( XXX) / Eh oh (X) / j'dis pas qu'elles trompent leurs maris mais:::

F5. Pardon ?

R6. J'dis pas qu'elles trompent leurs maris / mais y'en a pas mal quand même / enfin (X / X)/ Avant t'arrivais / j'rentre à la maison c'est nickel / et ton plat fallait pas qu'la gamelle soit pas prête hein / /oula: *Maint'nant elles te balancent un machin*

F7.

*Ca c'est les bonnes choses qui se perdent*

R6. surgelé et:: une boîte de cassoulet et ferme ta gueule



F8. Et fait la vaisselle  
R9. Allez ! mange ça ! Ma mère elle faisait pas ça  
///  
R10. ben c'est pas les jeunes qui vont faire ça ! c'est normal // Allez mange ça / Findus  
F11. régale-toi  
///  
R12. Maint'nant y'a la machine à laver / avant / fallait aller au lavoir //  
F 13. Il faut les occuper à la maison c'est l'gros problème  
R12. Avant y'avait pas ça / y t'avait pas ça  
// La nana elle travaille plus / connaissances / qui dit connaissances // dit rencontres  
/ et un beau jour / et à la (X) // mon pauv' Monsieur // y manque plus qu'ça  
F 14. Eh ouais / j'connais quelqu'un à qui c'est arrivé  
R15. Hein ?  
F16. j'connais quelqu'un à qui c'est arrivé  
R17. Mais y'en a plein à qui ça arrive / j'en connais plein / puis ça m'arriv'ra p't'être /  
puis ça m'est p't'être déjà arrivé mais j'y ai pas vu  
F18. Hé hé voilà mais lui il l'a vu  
R19. Quand tu y vois c'est plus grave / moi j'y ai encore jamais vu / d'façon / j'y ai pas  
vu / mais j'peux y voir / (XX) gros chef d'entreprise  
F 20. Mais l'jour où j'le vois aussi !  
R21. Ah ça c'est pas pareil !  
F 22. Les valises par la porte *et:: et elle par la fenêtre*  
R21. *Ca c'est :: Ca c'est Ah ça y'a pas photo en plus // c'est c'est*  
six ou sept sur dix quand même  
F 23. PAS tant que ça !  
R 24. Six ou sept sur dix !  
F 25. Tant que ça ?  
R 26. / oh mais j'suis pas loin // ah j'vois bien la vie moderne / attends  
F 25. Des gars qui furètent d'accord  
R 27. Mais y'en a plein // Bah les mecs c'est pas pareil  
F 28. C'est pas pareil  
R 29. Les femmes elles te le disent toujours / Elles te font la réponse maintenant; /  
"pourquoi les hommes et pas nous ?" ///  
Hé maint'nant elles sont l'égale de l'homme  
F30. Scandale !  
R31. Avant elles étaient d'ssous maint'nant elles sont à niveau ///  
F32. Faut veiller à c'qu'elles passent pas au d'ssus  
R33. Non Non / elles passent pas au d'ssus  
F34. ah elles sont éduquées comme ça maint'nant  
R 35. Elles commandent de plus en plus / t'en a même des ministres maint'nant / (X) /  
ça existait pas avant ça  
F 36. Mais elles restent pas longtemps celles-là  
R 37. Mais ça existait pas avant /elles avaient pas l'droit / c'est p't'être qu'un jour y'en  
aura une Président d'la République // (X)  
F 38. *Et pourtant c'est*  
R37. *Maint'nant t'en as (X) / t'en a dans*  
l'armée / t'en as partout ///  
F 39. Ah mais elles veulent plus / rester à la maison et s'occuper des mômes c'est plus /:  
*c'est pas bien*  
R 40. *Non mais faut* avoir l'temps / elles les / elles les foutent à la crèche  
[...]  
Eh ouais, depuis qu'ils ont mis les femmes ça a commencé à (X) : ça a été l'début  
(F : Hum l'début d'la fin)  
///  
R 41. Avant les femmes moi ma mère elle a jamais travaillé / r'marque on était quatre  
gosses / elle avait pas l'temps d'travailler : fallait faire la lessive les revers (X) /  
F 42. Elle bossait  
R 43. Ben elle avait du boulot eh/ quatre garçons // Alors maint'nant un-deux (X) /  
[...]

R48. Nous on était quatre garçons ma mère elle avait du boulot hein / quatre garçons mon père ça fait cinq mecs // cinq gars dans la maison / ça (X) / ça fait du boulot // c'est pas un mec qui repasse / qui:: / t'sais une fille ça peut t'aider / les hommes // et la bourse / y'a d'quoi faire / du (X) / du ménage /: y'a pas l'temps d'aller au:: en plus mon père y gagnait pas des :: des MILLIARDS hein/ l'avait une p'tite paye / et puis j'vais t'dire qu'on a jamais crevé d'faim hein // [...] / Ah nous on avait pas:: mais par contre la bouffe on a jamais été privé / oulaa [...] ».

A la lecture de cet extrait, nous nous apercevons que tout cet extrait sur la femme décadente s'insère en fait entre une séquence où le locuteur parle de ses enfants (du souci qu'ils lui causent) et une autre où il nous explique son enfance (le discours se poursuit en ce sens). Soit / les autres / Soit. Si un mouvement semble inéluctable dans le discours éthylique, c'est le cycle répétitif d'un constant retour sur soi.

•« Ah faut être patient / si c'est moi j'le mets dans sa moto / "où elle est la première ? " / Allez va au (X) maint'nant / casse les couilles / t'as vu ça deux heures / oui c'était deux heures c'matin / c't'aprèm' / y'avait sa femme / elle avait une poussette avec un pilon / d'quelques mois / elle l'engueulait là: / t'sais sur l'trottoir // mais l'aut' il est toujours là / moi j'me marrais / oh c'marrage /// tout l'après-midi ça durait / et l'aut' il a bien r'gardé/// Moi/ j'l'envoie chier j'te dis / tu vas t'assurer en face y'a une aut' assurance // Ah tu vas là-bas tiens regarde c'est marqué "MACIF" / tu vas là-bas {il tousse} / / Allez / faut lui dire/ y'a pas photo ben tiens / ».

Même s'il n'est pas un personnage du récit (ici, les péripéties d'un assureur et de son client), l'alcoolique trouve toujours le moyen de se dire. On comprendra alors que le discours de l'alcoolique est parsemé de «moi à sa place...» ou autres «si c'était moi...».

3) "Quelques extraits épars ne signifient nullement que tout le discours est soumis à cet égocentrisme" arguera le sceptique. Pour palier ce doute, nous exposons l'intégralité des thèmes survenus dans une interaction :

{Le locuteur<sup>109</sup> parle à la serveuse et à l'enquêteur qu'il prend maintenant pour un pair puisqu'il est un habitué des lieux }

- Ses photographies ;
  - de femmes (cf. extrait "femmes à géométrie variable") ;
  - le matériel-photo qu'on lui a dérobé ;
- Son accident ;
- Ses précédents accidents ;
- Des disques qu'il prête et ne retrouve plus ;
- Son fils pour qui il a fait un gâteau à la fête de l'école ;

---

<sup>109</sup> Nous utiliserons régulièrement des extraits des enregistrements de ce locuteur pour plusieurs raisons. La première raison (et non la moindre) est que le lieu d'enregistrement et la voix du locuteur ont permis d'obtenir une bonne qualité d'écoute. Ensuite, parce que ce locuteur est représentatif des autres alcooliques rencontrés. Enfin, parce que nous l'avons rencontré fréquemment et disposons pour cette raison de plusieurs "grands" enregistrements du sujet.

- Eluard, Nougaro, Bukowski, qui ont bercé son enfance ;
- Des enfants qu'il enregistre au dictaphone ;
- Le roman qu'il projette d'écrire ;
- Une « cuite » de la veille ;
- Le travail d'infirmier (section "gériatrie") qu'il pratique (= son expérience)
- Un cadeau qu'il projetait d'offrir à la serveuse ;
- Une blague qu'il a racontée la veille au patron ;
- Son travail d'infirmier ;
- Son accident et les jours d'arrêts ;
- Son travail ;
- Les pourboires qu'il obtient à son travail ;

*{fin de l'enregistrement : plus de bande !}*

On s'aperçoit rapidement que tous les thèmes ont un fil conducteur : le locuteur lui-même. Il semble bien alors que le macro-thème "soi" englobe toute l'interaction, chapeaute les autres thèmes développés<sup>110</sup>.

4) La dernière observation que nous présentons pour justifier l'hypothèse de l'égocentrisme discursif (ou plus exactement : thématique<sup>111</sup>) chez l'alcoolique concerne les pronoms personnels et les adjectifs possessifs. Nous n'effectuerons pas maintenant une analyse pronominale des discours éthyliques : cela viendra plus tard, lorsque plus d'éléments auront été présentés. Contentons-nous alors de souligner l'importance massive des pronoms personnels à la première personne du singulier, et des adjectifs possessifs à la même personne. Le lecteur n'aura qu'à se reporter à tous les extraits déjà présentés et à ceux à venir pour remarquer que les occurrences de ces marques de la présence subjective sont nettement plus nombreuses que la somme de tous les autres pronoms personnels et adjectifs possessifs.

La présence de l'égocentrisme thématique nous semble désormais indéniable dans les productions éthyliques. Elle signifie que le discours est focalisé sur la personne du locuteur alcoolique qui le produit et que, quels que soient les thèmes abordés et quels que soient les développements auxquels ils donnent lieu, c'est toujours au bout du compte au locuteur que se réfèrent ces productions.

---

<sup>110</sup> On remarquera que les quatre thèmes privilégiés (l'alcool etc.) sont tous présents !

<sup>111</sup> Nous verrons d'autres manifestations de l'égocentrisme discursif ou langagier.

Le lecteur pourra alors se poser la question : “Pourquoi alors ne pas avoir débuté par ce macro-thème ?”.

C’est un paradoxe qui a guidé notre choix. En effet, quand bien même tout le discours est orienté vers sa personne, l’alcoolique nous dévoile peu de lui-même sur le mode franc et direct d’un « je suis ceci ou cela ». C’est plutôt par les thèmes qu’il privilégie que le locuteur se dévoile, et cela nous semble être une raison largement suffisante pour débiter par ceux-ci.

#### **1.1.1.4. APPARITIONS THÉMATIQUES : LES PARTICULARITÉS DU DISCOURS ÉTHYLIQUE**

##### **1.1.1.4.1. Les associations thématiques**

Le but de cette division est de rendre compte des liens motivés ou pas qui permettent le passage d’un thème<sup>112</sup> à l’autre. Nous présenterons ici trois modèles de transition : le déplacement logique, l’apparition impromptue et les associations à rebours. Ces trois formes d’enchaînement sont celles que l’on retrouve le plus fréquemment dans le discours éthylique (et sûrement dans d’autres discours).

##### **1.1.1.4.1. A) Le déplacement logique**

C’est une forme commune à tous les discours, qu’ils soient ceux d’alcooliques ou de locuteurs “ordinaires”.

Un thème peut aisément en appeler un autre par le simple fait de leur concomitance, de leur rencontre sur une partie de leurs domaines sémantiques respectifs. Un pivot permet généralement la transition logique : ce peut être un signe linguistique “simple” ou une unité signifiante plus large (une expression par exemple) qui amène le locuteur à investir un nouveau pôle thématique.

Ainsi, J. et A. passent de la pêche à la ligne à l’œnologie sans rupture, par une succession de pivots :

«J. La pêche à la ligne -> différents poissons pêchés -> le loup -> la préparation du loup  
-> “Non mais avec les poissons / tu peux faire de la grande cuisine” -> La gastronomie française et les plats préférés-> la meilleure cuisine du monde->  
A. -> comme les vins  
J.A.->l’œnologie [...] »

---

<sup>112</sup> Nous élargissons notre analyse à tous les thèmes rencontrés, sans restriction sur des critères de fréquence ou de “privilège”, puisque c’est l’articulation des thèmes qui nous préoccupe désormais plus que leurs contenus.

Dans cet exemple, / Loup/ fait office de pivot, c'est à dire qu'il soutient le passage du thème de "la pêche" à celui de la "cuisine". De même, /Meilleure/ fait charnière entre l'excellence de la cuisine française et la perfection vinicole hexagonale.

Ce type de procédures est extrêmement rentable puisqu'il crée une véritable chaîne associative pouvant s'étendre à l'infini sans la moindre rupture. De plus, un même pivot permet le passage à de nombreux thèmes. On remarquera par exemple que le mot-pivot "loup" qui permet le relais entre le thème de la pêche et celui de l'art culinaire peut aussi potentiellement convoquer l'univers de la zoologie, de la religion catholique (le vendredi est jour du poisson) etc., mais aussi, par homonymie, convoquer d'autres sphères thématiques telle que celle du loup (*lupus* cette fois-ci). L'opération est donc économique.

La transition peut également s'effectuer sur d'autres bases, sans pivot. Un exemple ouvre souvent la voie vers d'autres thèmes. Ainsi, K. qui parlait du vin / alcool-social qu'il consomme, en arrive, par le biais d'un récit d'ivresse s'étant déroulé à Marseille, à amener les rivalités entre la cité phocéenne et Paris au centre de la discussion. L'utilisation d'exemples tirés de la vie personnelle n'est évidemment pas la seule possibilité de transition possible dans ce mouvement de particularisation / ouverture vers un autre thème. Les résultats du tiercé sur les panneaux d'affichages du PMU servirent d'incentif pour une discussion sur les paris, thème à son tour exemplifié par les récits imaginaires du locuteur rêvant à ce qu'il ferait d'une forte somme remportée.

#### **1.1.1.4.1. B) L'apparition impromptue**

«-Et quand j'fais un barbecue dans mon jardin / tu crois qu'c'est comment ?  
/// j'ai eu un macchabée aujourd'hui ça fait chier ! »

A l'inverse du déplacement logique se trouve l'apparition impromptue qui fonctionne sur l'irruption inattendue, imprévisible. Ce mode de survenue thématique est, on s'en doute, privilégié lorsqu'un silence s'est installé, mais peut aussi apparaître en plein discours, provoquant la rupture dans le tour du locuteur en place ou encore interrompre la parole de l'allocutaire. L'apparition impromptue apparaît souvent en commentaire d'un dire précédent

alors que la thématique a changée ( voir ci-après : les associations à rebours”) ou jaillit sans lien apparent avec les préoccupations thématiques du moment.

S. discourait sur les résultats de l'équipe locale de football, et de ce qu'il ferait s'il était entraîneur lorsque A. l'interrompit sans précautions : «Quand j'étais jeune / on fumait des Celtiques» puis poursuivit sur les «petits plaisirs du passé ».

Cette apparition est à distinguer de celles que l'on rencontre fréquemment en situation ordinaire, où se crée le lien par un jonctif tel que “au fait...” ou “à propos...”. Ici en effet, il n'y a aucun lien, aucun ajustement qui est opéré et l'on peut croire qu'il s'agit d'une “incontinence verbale” qui se déclenche sous l'effet d'une association indépendante du contexte discursif immédiat et qui reste mystérieuse pour les auditeurs.

Notons que souvent (mais cela n'est pas systématique), le thème qui apparaît alors est souvent lié au souvenir, au vécu.

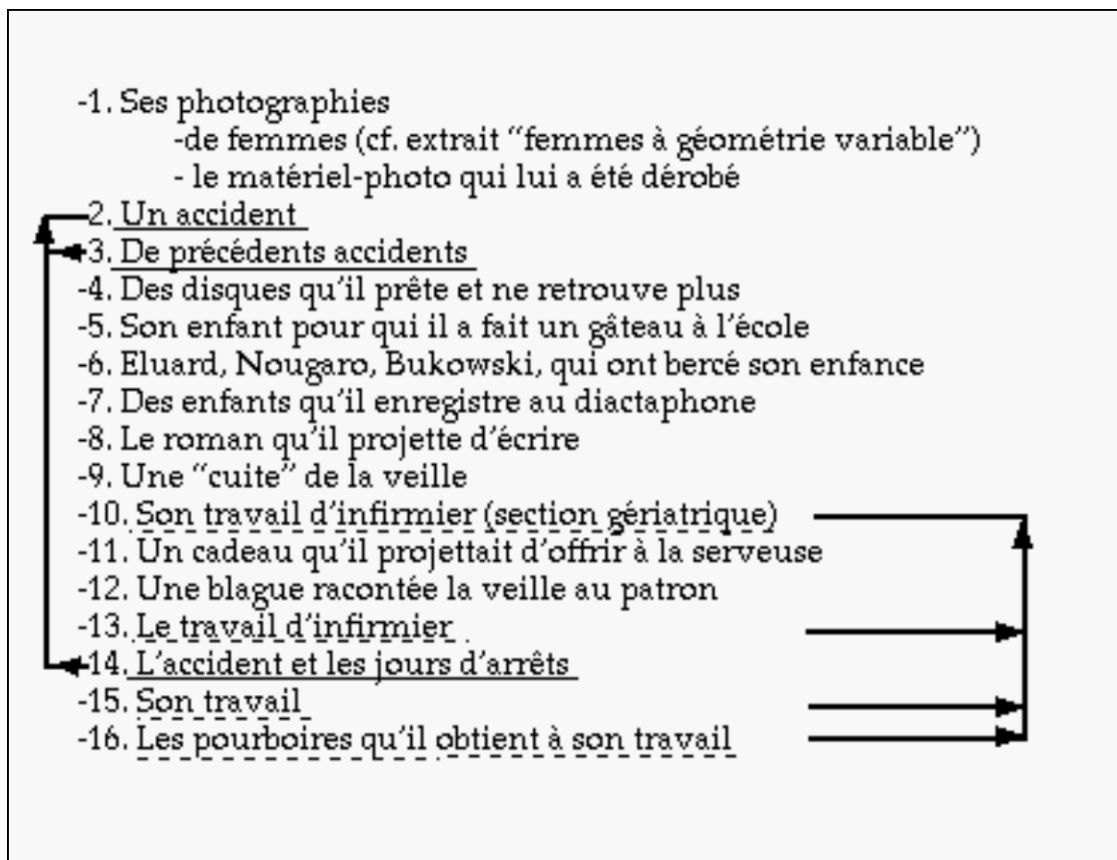
A côté de cette activité discursive apparaissent les associations à rebours.

#### **1.1.1.4.1. C) Les associations à rebours**

Ce type d'association préfigure un phénomène que nous traiterons immédiatement à sa suite : la répétition.

L'association à rebours consiste en la reprise d'un thème précédemment abordé puis abandonné par le locuteur. La particularité de ces associations que l'on retrouve dans tout type de productions est qu'elles sont fréquemment utilisées par l'alcoolique.

Pour exemplifier ce phénomène associatif, nous réutilisons la liste des thèmes abordés par un alcoolique lors d'une rencontre :



(Nous avons ici un exemple flagrant d'enchaînement logique, entre 5 (son enfant et l'école), 6 (son enfance et son éducation musicale et littéraire) et 7 (les enfants)).

Nous découvrons ici de nombreux exemples d'associations à rebours. Ces associations concernent deux thèmes qui sont alors récurrents dans le discours : l'accident et le travail. On remarque que ces deux thèmes sont tour à tour abandonnés par le locuteur puis réabordés. Il est important de préciser qu'ici, le rapport interactif est quasi-nul : le locuteur-alcoolique décide seul des thèmes abordés et semble même par instants soliloquer<sup>113</sup>.

Il s'agit donc là de reprises de thème. Reste à apporter quelques précisions qui permettront – nous l'espérons – de faire saisir les contours de ce phénomène. Notons déjà que la reprise n'apporte généralement aucune information supplémentaire, ne bénéficie même pas, la plupart du temps, de l'apport des nouveaux éléments discursifs apparus depuis, comme cela peut être le cas pour les productions ordinaires. Pas de « ça confirme ce que je disais tout à l'heure » par exemple, comme si la durée dans l'évolution de l'échange n'avait aucune portée sur

<sup>113</sup> Nous aborderons cela en 1.1.4.2.3. "la complémentarité : quelques éléments / les thématiques" in *Conversations éthyliques*).

la pensée de l'alcoolique, qui resterait alors hermétique aux dires d'autrui et insensible aux changements.

De plus, il faut bien préciser que l'association à rebours n'est pas exclusive, elle n'empêche pas le recours à d'autres moyens d'unions des thèmes (dont ceux que nous avons déjà présentés : le déplacement logique et l'apparition impromptue). Ainsi dans l'exemple sus-nommé, nous trouvons un cas d'apparition impromptue, puisqu'entre 2 et 3, un silence avait pris place (sans lequel il y aurait eu continuation). L'apparition impromptue est plus franche entre 12 et 13, ou la transition paraît sans motivation logique. Par contre, l'association à rebours opère par un déplacement logique entre 13 et 14 (14 : l'accident et les jours d'arrêt succèdent logiquement à 13 : le travail d'infirmier).

En résumé, "association à rebours" désigne un mode d'enchaînement de thèmes caractérisé par la reprise d'un thème antérieurement actualisé puis abandonné au profit :

- d'autres thèmes développés par l'alcoolique (il y a alors simple retour) ;
- d'un silence de l'alcoolique alors que d'autres alcooliques développent d'autres thèmes (dans ce cas, le locuteur effectue un "arrêt-retour").

Il a déjà été précisé que généralement, la reprise n'introduit pas de nouveaux éléments importants. Le phénomène se donne alors à voir comme répétition.

#### **1.1.1.4.2. Les répétitions**

Les répétitions sont nombreuses sur la scène discursive de l'alcoolique.

Nous avons affaire à une figure marquante du discours éthylique, à un symbole représentatif : le cercle. Ce cercle marque la répétition, l'incessant mouvement qui reconduit à quelque point initial dont on ne sait où il se place sur la ligne courbée. Plus que le point de départ du cercle, c'est le mouvement à la fois progressif et rétroverse que nous contemplons par cette figure.

Présenter les phénomènes de répétition observables dans le discours éthylique n'est pas chose aisée tant ceux-ci sont nombreux et liés les uns aux autres. Pour ce faire, pour "désanarchiser" l'amas de données, nous avons opté pour une présentation par strates. En effet, la répétition s'observe à plusieurs niveaux : thématique, séquentiel, phrastique et propositionnel, mais aussi au niveau du signifiant et de ses composantes.



Si nous avons pu jusqu'ici nous passer de la terminologie souvent floue qui entoure le concept de "thème", et nous contenter d'une acception large et courante du terme, nous devons désormais adopter une taxinomie plus stricte –en tout cas explicitée– afin de rendre compte de la stratification sur laquelle s'appuie cette présentation des phénomènes de la répétition.

"Thème", "séquence", "phrase et proposition", "signe" et "composant du signe" renvoient donc aux strates qui nous préoccupent :

-*thème* : nous conservons ici l'acception large que nous avons jusqu'ici donnée à ce terme et nous bornons à celle-ci. Au lecteur alors d'exclure toute signification technique ou spécialisée, telle que celle qui résulte de la cohabitation des signifiants "Thème" et "Rhème" ;

-*séquence* : nous pouvons la concevoir comme l'unité constituante du thème. La séquence constitue un développement particulier du thème, et peut cohabiter avec d'autres séquences à l'intérieur d'un même thème ;

-*la proposition* est l'unité syntaxique élémentaire composée d'un sujet et d'un prédicat<sup>114</sup> . Plusieurs propositions peuvent se réunir pour former une phrase (ce qui ne signifie nullement qu'il faille plusieurs propositions pour faire une phrase) ;

-*le signe* : il s'agit là du signe linguistique, saussurien ;

-*les composants du signifiant* sont (l'on s'en doute) les monèmes (première articulation) et les phonèmes (seconde articulation).

Cette stratification ne se veut pas explicative. Elle n'a nullement l'intention de rendre compte de la genèse ou des articulations d'un texte. Elle a uniquement pour fonction de proposer un découpage en lieux où se manifeste la répétition. Nous ne désirons donc pas laisser penser qu'il y a quelque continuité sémantique ou même logique entre les différentes strates et ce, même s'il y a là de nombreux emprunts terminologique à des "typologistes" du texte<sup>115</sup> .

Il y a donc répétition, ou plus exactement répétitions : répétition de thèmes, répétition de séquences, répétition de phrases et de propositions, répétition de signifiants, répétition de morphèmes, de phonèmes et d'autres encore !

### ***Répétition thématique***

Nous pouvons reprendre ici les considérations des associations à rebours (ici, et pour les répétitions de séquences, puisque les séquences sont des unités de thèmes). Un thème est donc repris et déployé à nouveau. Retrouvons l'accidenté H. :

---

<sup>114</sup> Nous évitons bien évidemment l'opposition "thème/ prédicat".

<sup>115</sup> G.-E. Sarfati en cite quelques-uns in "Éléments d'analyse du discours", 1997, Nathan U., coll. "128".

- le 12 mars : par deux fois, le locuteur consacre le thème de l'accident ;
- le 13 mars : le thème réapparaît à nouveau deux fois ;
- le 19 mars : idem ;
- le 20 mars : le locuteur ne nous parle plus de son accident qu'une seule fois ;
- le 24 mars : idem ;
- le 8 avril : idem .

Nous avons rencontré six fois H.; les occurrences du thème accident sont au nombre de neuf. Nous remarquons que la répétition de thème peut s'effectuer lors de la même rencontre (ici par exemple, le 12, 13 et 19 mars) ou d'une rencontre à l'autre (à chaque rencontre le thème est apparu).

On peut croire, avec ce choix d'exemples, que la répétition est motivée par le caractère traumatique de l'accident qui justifie de multiples récits, mais les exemples sont pléthores hors de ce cas précis. Avec l'alcoolique, ce sont les mêmes sujets de blague qui reviennent, mais aussi les mêmes récits anodins qui sont répétés d'heure en heure et de jour en jour, et il nous semble alors que les journées sont en tous points semblables les unes aux autres, que les jours se suivent et se ressemblent étrangement.

Le 24 avril nous rencontrons P. Le lecteur se souviendra de ses considérations sur les problèmes de son voisin assureur :

« Ah faut être patient / si c'est moi j'le mets dans sa moto / "où elle est la première ? "  
 / Allez va au (X) maintenant / casse les couilles / t'as vu ça deux heures / oui c'était  
 deux heures c'matin / c't'aprèm' / y'avait sa femme / elle avait une poussette avec un  
 pilon / d'quelques mois / elle l'engueulait là: / t'sais sur l'trottoir // mais l'aut' il est  
 toujours là / moi j'me marrais / oh c'marrage /// tout l'après-midi ça durait / et l'aut'  
 il a bien r'gardé/// Moi/ j'l'envoie chier j'te dis / "tu vas t'assurer en face y'a une aut'  
 assurance // Ah tu vas là-bas tiens regarde c'est marqué "MACIF" / tu vas là-bas" {il  
 ousse} / / Allez / faut lui dire/ y'a pas photo ben tiens / ».

Cet extrait est à replacer dans son contexte textuel : il apparaît peu avant la clôture de la rencontre.

Quatre jours plus tard, nous recroisons le chemin de P. qui très tôt, nous reparaît des ennuis qu'avait eu l'assureur, comme pour relier les deux rencontres et annuler le temps qui s'était écoulé entre elles.

### *Répétition séquentielle*

Si un thème peut être répété, une idée suivie, il semble évident que des lignes de son développement seront reprises. A propos de son accident, H. n'omettait jamais de rappeler les séquelles qui en résultaient, souvent dans des termes très proches :

• le 12 mars :

« Mais bien j't'assure j'suis tombé sur une gonzesse / elle m'a piqué/ j'ai rien senti ( X X X )/ Quand ils m'ont piqué pour recoudre le palais // j'ai rien senti // Alors j'y dis si j'avais su c'tait pas la peine que j'viene / d'toute façon (X) j'ai un fer à souder à la maison c'est la même chose/ Ils appellent ça / ils appellent ça cu: cut- cutérisation<sup>116</sup> »

Plus tard :

« j't'assure / y'avait une gonzesse / (X)/ elle s'appelait Corinne à la salle d'opération / j'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché / j'y ai pris la cuisse sur la main / sans anesthésie générale// J'suis rentré à l'hôpital à 12 heures: j'étais là/ j'ai rien vu/ ce qui m'a fait le plus peur c'est: : que j'savais pas qu'ça saignait comme ça le palais /// quand tu te sens coupé là-dedans / Nom de Diou:: »

• Le 13 mars

« Enfin j'ai ramassé un peu mais bon / j'ai des côtes cassées / l'nez cassé / j'ai l'genou niqué l'dos d'niqué le g'nou déboité et la tête alouette [...] »

Et le 19 mars :

«J'ai ramassé/ j'ai des bleus partout du k-<sup>117</sup> / j'disais à Jean-Paul l'aut'jour j'vais pas t'faire voir mon: anatomie / j'ai des bleus partout j'ai des bosses d'partout j'ai un g'nou niqué une cheville d'niquée / et la tête : et la tête alouette // »

Le 13 mars :

« J'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib // r'marque ils m'connaissent / j'devrais avoir une carte de fidélité j'suis toujours cassé quelque part // j'me suis cassé la mâchoire / j'me suis p'té la V12 mais bien hein / tu sais la V12 / j'suis resté quarante- quatre-quarante - quatre vingt-seize jours dans une coquille en résine / j'me suis p'té deux côtes que j'étais un peu niqué là // tu veux pas toucher non ? / c'ui là on peut dire (X) exprès / j'te dis quand il tombe un avion / c'est pour ma gueule il tombe sur mes pieds// »

Alors que le 12 mars :

« Ah mais j'ai du bol moi / un avion qui tombe c'est pour ma gueule » !

ou encore le même jour :

« Tu vois c'est mathématique d'la logique universelle / j'venais pas au bistro ce matin / elle m'aurait pas demandé d'aller porter l'ticket de:: de quarté // donc j'tais d'vant/ tu vois donc du coup:: j'avais la flemme j'dis à mon gamin / de neuf ans // "Tiens tu peux aller à la place Ronde me porter mon ticket d'quarté" qui:: on sait jamais si j'gagne / d'ailleurs mon ticket il est par là {il fouille ses poches} BON enfin / si jamais j'gagne ( X X) trois bons mois à Courchevel/ Mais l'gamin malgré tout/ c'est pas:: c'est pas vicieux mais t'sais je l'surveille // ça l'responsabilise tu sais / il se sent un mec tu sais / il fait l'cacou quoi // donc y sort et sitôt qu'il sort moi / et j'me mets à l'suivre/ mais c'est la flèche/ c'est un gamin qui fait beaucoup de sport y court à une vitesse// moi y'a

---

<sup>116</sup> Rappelons qu'il s'agit là de "cautérisation".

<sup>117</sup> "k" désigne le phonème /k/ sur lequel le locuteur bute et s'arrête.

longtemps qu’j’pourrais plus/ bon j’le mate// ‘fin j’le laisse partir// y r’viens manque de pot y’a un camion bleu qui s’gare / j’pouvais pas l’voir avec (X) au moment où l’gamin arrive // j’le prends par la main et j’taverse / Putain y’a une Renault 5 qui arrive // c’est d’ma faute j’avais pas regardé non plus/ ça fait qu’automatiquement...»

Une vingtaine de minutes après :

« Tu vois je dis la logique universelle /// vous- vous y croyez pas ça fait:: c’est des p’tits trucs tu vois // si ta mère avait pas téléphoné pour faire le ticket de Tiercé // un/ j’aurais pas envoyé Thomas si ça s’trouve pour payer l’billet/ deux / j’aurais pas (X X) pour le responsabiliser/ j’lui fais confiance / mais j’descends quand même / pour l’mater dans la rue /// trois / j’serais pas descendu dans la rue // qua- quatre / pas l’camion qui pouvait pas s’garer l’couloir avec le gamin / Cinq / j’aurais / j’aurais pu voir arriver c’t putain d’Renault 5 // et j’m la s’rais pas pris dans la gueule / donc c’est la faute à ta mère / c’est la logique universelle<sup>118</sup> »

On le voit, les répétitions de séquences (à l’intérieur d’un thème) sont bel et bien présentes dans le discours éthylique. Nous ajouterons même qu’elles sont abondantes, au point de constituer une caractéristique de ces discours : nous parlions tout à l’heure de “figure”.

### *Répétition de phrases/ de propositions...*

Il ne faudra guère de temps pour présenter ces répétitions.

En fait, nous faisons de cette strate “phrastique” une strate large et un peu – il nous faut l’avouer – “fourre-tout”. En effet, nous désirons intégrer ici non seulement des répétitions de phrases, mais aussi de propositions, voire de fragments de celles-ci. La répétition de phrase à l’identique est rare, la place des éléments peut varier, l’un d’eux peut différer d’une phrase à l’autre. Cela nous semble justifier le regroupement des phrases, propositions et fragments de phrases pour présenter le même phénomène.

Retrouvons parmi les derniers extraits quelques exemples de cette répétition (nous soulignons les “points” de ressemblance absolus) :

« Enfin j’ai ramassé un peu mais bon / j’ai des côtes cassées / l’nez cassé / j’ai l’genou niqué l’dos d’niqué le g’nou déboité et la tête alouette [...] »

et...

« J’ai ramassé/ j’ai des bleus partout du k- / j’disais à Jean-Paul l’aut’jour j’vais pas t’faire voir mon: anatomie / j’ai des bleus partout j’ai des bosses d’partout j’ai un g’nou niqué une cheville d’niquée / et la tête : et la tête alouette // »

« J’t te dis quand il tombe un avion / c’est pour ma gueule il tombe sur mes pieds// »

et...

« Ah mais j’ai du bol moi / un avion qui tombe c’est pour ma gueule » !

---

<sup>118</sup> Bel exemple de déculpabilisation décrivant une cabale.

Ou encore :

« y'a vingt et une personnes pour la TERRE entière / qui détiennent l'agro-alimentaire // VINGT ET UNE / la liste elle est est:: elle est simple hein / y'a vingt et une personnes qui détiennent l'agro-alimentaire ».

{encore une fois, nous rappelons que nous ne retranscrivons pas toutes les occurrences !}

A ce stade, la **répétition de signifiants** est attendue et ne surprendra pas. Nous ne voulons pas ici signifier que l'alcoolique utilise plusieurs fois le même signifiant, il n'y aurait là rien que de très normal. Nous désirons mettre ici en avant un phénomène parfois proche du bégaiement qui fait se répéter les signifiants, mais aussi les constituants de celui-ci que sont les **morphèmes et les phonèmes (et les syllabes**<sup>119</sup>).

Exemples :

*Répétition ...*

... *de signifiants* : "et la tête : et la tête alouette", "vous- vous y croyez pas", "c'est pas:: c'est pas vicieux mais t'sais je l'surveille", "quarante- quatre- quarante - quatre vingt-seize jours dans une coquille" "je suis je: je r'connais" etc.

...*de syllabes* : " c'était le di- le directeur de l'école", " le per-le permis" "cu: cut-cutérisation" etc.

...*de morphèmes* : "j'y dé-dé: dératise au feu moi ces cons"; "c'est imp- impossible ou plutôt non! / c'est POSSible" etc.

... *de phonèmes* : "le c- client", "quel a-abruti ce Jeannot"

La répétition apparaît à plusieurs niveaux et on remarque l'étendue du phénomène :

- répétition nous l'avons vu, à plusieurs niveaux du discours que nous avons appelé "strates";

- répétition à plusieurs niveaux d'élaboration du discours. Inutile en effet d'être un cognitiviste confirmé pour se rendre compte qu'elle apparaît de la conceptualisation du discours (choix des thèmes par exemple) jusqu'à la production effective de celui-ci (répétition de phonèmes et autres);

- répétition aussi qui interpelle par sa fréquence dans le discours éthylique, et qui constitue — cela à déjà été écrit — une caractéristique de celui-ci.

---

<sup>119</sup> Nous poursuivons sans complexe notre entreprise d'extension des strates.

A la lecture de toutes ces occurrences de “répétition”, le greimassien serait tenté de reconnaître dans ces « *interactions d’unités linguistiques* » l’isotopie. Nous nous montrerons pour notre part prudent : il n’est nullement sûr que l’on puisse voir dans ces répétitions les indices d’une recherche de cohésion sémantique. Évidemment, les répétitions peuvent jouer ce rôle comme dans tout type de discours, mais l’étendue du phénomène caractéristique des discours éthyliques ne semble pas s’expliquer seulement par ce souci de cohérence. Nous aurons donc à expliquer ce phénomène lorsque nous serons en possession d’autres éléments de caractérisation de ces discours.

Nous débutons ce chapitre mettant l’accent sur une figure : la figure du cercle. La répétition nous semble pleinement participer à ce mouvement circulaire<sup>120</sup> qui trace le chemin de l’incessant retour, mais nous nous gardons pour l’instant de ce genre d’interprétation tant que d’autres éléments ne sont pas venus confirmer cette “circularité du discours éthylique”.

#### **1.1.1.5. Conclusion sur “les thèmes”**

Nous avons commencé cette première approche du discours éthylique par la présentation des thèmes récurrents que sont : l’alcool, la femme, le corps et la persécution. Les cadrages de ses thèmes ont un effet défensif et déculpabilisant : on le remarque si l’on s’attarde sur la dichotomie qui s’opère sur chaque thème et qui fait cohabiter un discours occupé avec un discours occulté. Ainsi, “le honteux” ne fait que transparaître par traces indicielles : il s’agit de l’alcool-prothèse, de la femme et l’union sexuelle avec celle-ci, du corps jouissant et du corps du bien-être, de la faute personnelle etc<sup>121</sup>. Ainsi et d’autre part, le discours occupé (qui subit la poussée de la volonté du locuteur) semble alors être un discours de leurre qui rassure l’alcoolique en proposant une version de la réalité qui est éloignée – et en même temps le reflet – de ce qu’elle masque : si l’alcoolique boit, c’est parce que tout le monde boit ; les femmes fréquentables et bonnes sont celles qui se montrent protectrices et n’ont aucun rapport sexuel (sous-entendu : avec l’alcoolique) ; si le

---

<sup>120</sup> On se souviendra que nous écrivions à propos de l’égocentrisme discursif vu du point de vue des thèmes : « Un mouvement semble inéluctable dans le discours éthylique, c’est le cycle répétitif d’un constant retour sur soi ». Centre du cercle ?

<sup>121</sup> Ici, le compte-rendu ne peut qu’être lapidaire.

corps souffre, c'est que l'on ne s'occupe ni assez ni bien de lui ; ce corps de plus, méconnaît la concupiscence interdite ; les malheurs de l'alcoolique ne sont pas de son fait : c'est le sort, le destin ou les autres qui s'acharnent contre lui.

Il y a donc dichotomie entre le caché honteux et le montré qui masque aux autres autant qu'à soi ce qui semble être à craindre.

Observer les thèmes, c'est en premier lieu relever la dichotomie entre discours occupé et discours occulté.

Nous nous sommes également aperçu que s'il ne devait y avoir qu'un thème dans le discours éthylique, ce thème serait "soi". Tous les thèmes ne font en fait que situer l'alcoolique par rapport aux autres et à soi<sup>122</sup>.

Mais en fait, la dichotomie des thèmes, cette opération discursive assez prononcée pour être une caractéristique du discours éthylique, n'apparaît-elle comme pas le reflet d'une dichotomie, presque d'une rupture créée dans l'appréciation que l'alcoolique a de lui-même ? En effet, puisque les thèmes où il s'investit et à travers lesquels il se donne à voir connaissent la cassure, le locuteur alcoolique n'offre-t-il pas une image de lui-même elle aussi brisée, à deux faces dont seule une d'entre elles doit être éclairée, mise à jour ?

L' "égocentrisme discursif" est apparu au niveau thématique. Nous évoquons sous cette expression la place centrale qu'occupait le "macro-thème" *soi* dans le discours éthylique. Une place centrale ? Au centre du cercle ?

Nous avons cependant réservé cette figure (le cercle) à un autre phénomène : celui de la répétition. Nous avons vu qu'il apparaissait à plusieurs niveaux (de l'élaboration à la production effective de l'énoncé) et à grande échelle puisque son mouvement rétroactif peut se poursuivre à plusieurs jours d'intervalle. De ce phénomène, nous avons dit aussi qu'il était une caractéristique du discours éthylique.

La répétition produit l'impression que le temps n'a aucune prise sur l'alcoolique, que les jours se succèdent à l'identique sans qu'il y ait la moindre "évolution" dans l'existence de l'alcoolique.

Les formes et les contenus des thèmes du discours éthylique nous rappellent systématiquement que le locuteur est bien présent et qu'il "gère" le monde qui l'entoure et par rapport auquel il a à se situer.

---

<sup>122</sup> La persécution, la femme, le corps, l'alcool ... sont des thèmes où se joue le rapport à soi : soi pour soi, soi par rapport aux autres.

Nous en savons désormais un peu plus sur ces objets d'investissement de l'alcoolique qui sont des objets qui chaque fois posent une problématique :

- boire sans être stigmatisé et coupable ;
- côtoyer les femmes en craignant une union charnelle (désirée *par ailleurs* ?) ;
- avoir un corps qui est plus à plaindre qu'à envier, presque indésirable ;
- ne pas être responsable de ses propres malheurs, etc.

Ce sont là les pôles thématiques du discours éthylique sur lesquels l'alcoolique effectue des opérations de défense et de déculpabilisation.

Ces problématiques marquent également la problématique de soi, d'avec soi. Annoncer que l'alcoolique peut être parfois double<sup>123</sup> ou plus exactement duel, ne revient pas à le déclarer schizophrène : l'écart, la cassure est en effet gérée – plus ou moins heureusement il est vrai – par lui (nous avons vu le rôle de l'alcool dans cette gestion). Il n'en reste pas moins que la répétition marque le discours de l'alcoolique de son fer rouge et semble le condamner à un éternel recommencement.

C'est peut-être justement parce qu'il est pris dans la confusion de soi (de sa conduite, de son rapport à soi et aux autres) que l'alcoolique ne peut "progresser" et qu'il se trouve enfermé dans les limbes de la répétition.

Répétition de mots ; répétition de l'acte : la figure du cercle semble prendre prise.

---

<sup>123</sup> Si l'on voit double lorsque l'on boit, qu'en est-il pour l'alcoolique ?



### 1.1.2. Les récits éthyliques

Les récits éthyliques sont pléthores : récits d'ivresse, récits de drames, récits biographiques, etc. L'alcoolique est un narrateur. Ici aussi, le critère de fréquence nous invite à nous attacher à ces histoires que propose l'alcoolique et très vite, nous découvrons dans cette approche un intérêt certain.

Mais il ne faut pas aller trop vite : on n'aborde pas comme ça, d'emblée, un récit. Il plane autour de la narration un héritage si riche qu'on ne peut le passer sous silence. La littérature en sciences du langage (entre autres) est abondante sur le sujet et on aura régulièrement connu des références faites "au récit", de diverses manières, de la linguistique structurale aux apports d'autres sciences humaines, de la philosophie.

Nous allons donc débiter par un rappel d'idées-forces, de conceptions maîtresses rencontrées dans cette littérature. Nous pourrions alors prendre position et décider

de celles qui – parmi ces découvertes – nous semblent utiles à la compréhension des caractéristiques des récits éthyliques.

### **1.1.2.1. L'HÉRITAGE DES PRÉCURSEURS : QUELQUES RAPIDES RAPPELS**

“Récit” et “narration” prononcés dans un congrès de linguistique auront probablement pour écho les noms de Propp, Greimas, Brémond et Barthes<sup>124</sup>. Quelques participants plus intéressés penseront à Labov, Ricœur<sup>125</sup> et à d’autres encore.

L’entreprise est hardie : résumer en quelques paragraphes les apports de ceux qui ont déblayé pour nous le domaine du récit est utopique et donc, voué à l’incomplétude. Certains ont déjà tenté cet impossible et pour quelques uns, le résultat est heureux : J.M. Adam, J. Bres, M. Fayol<sup>126</sup> et d’autres ont effectué ce laborieux travail et l’ont complété, chacun à sa manière, par leurs recherches et leurs réflexions.

Nous débiterons par un préliminaire incontournable : définir ce qu’est le récit. Le questionnement n’apportant pas de réponse franche et aisée, nous subirons l’exercice en nous contentant finalement, d’une caractérisation personnelle.

#### **1.1.2.1.1. Approche du récit**

A vouloir définir, on va d’abord chercher dans les dictionnaires (sinon à quoi serviraient-ils ?) :

D’après le Larousse de la linguistique et des sciences du langage :

« On appelle *récit*, un discours rapporté à une temporalité passée (ou imaginée comme telle) par rapport au moment de l’énonciation. L’opposition entre le *discours* (énonciation directe) et le *récit* (énoncé rapporté) se manifeste en français par des différences dans l’emploi des temps (passé composé dans le discours, passé simple dans le récit)» (1994 : 111).

---

<sup>124</sup> •V. Propp, 1922, *Morphologie du conte*, Trad. Fse Seuil (1970), coll. “Points”.

• A.J. Greimas, 1966, “Éléments pour une théorie de l’interprétation du récit mythique”, dans *Communication n°8 (L’analyse structurale du récit)*.

• C. Brémond, 1973, *Logique du récit*, Seuil.

• R. Barthes, 1966, “ Introduction à l’analyse structurale des récits”, dans *Communication n°8 (L’analyse structurale du récit)*.

<sup>125</sup> W. Labov et J. Waletzky, 1967, “Narrative analysis : oral version of personal experience” dans *Essays on the verbal and visual arts*, Helm J. (ed.), Seattle, University of Washington Press.

P. Ricœur, *Temps et récit*, Seuil (3 tomes : 1983, 1984, 1985).

<sup>126</sup> •J.-M. Adam, 1994, *Le récit*, PUF, coll. “Que sais-je?”.

• J. Bres, 1994, *La narrativité*, Duculot, coll. “Champs linguistiques”.

• M. Fayol, 1985, *Le récit et sa construction. une approche de psychologie cognitive*, Delachaux et Niestlé.

Si nous nous en tenons à cette définition (qui émane pourtant d'un dictionnaire des sciences du langage), nous pouvons conclure ce chapitre en annonçant qu'il n'y a pas de récit dans les productions d'alcooliques. En effet, la communication s'établissant rarement par écrit dans les bistrot nous ne rencontrons pas de verbes conjugués au passé simple. De plus, il ne nous semble pas utile d'opérer une dichotomie discours/récit dans ce sens. Il est vrai –le lecteur s'en sera aperçu– que nous employons “discours” dans une acceptation large : le discours est une production langagière formant un tout analysable en lui-même et pour lui-même<sup>127</sup>. En ce sens, il n'y a aucune raison d'exclure le récit du champ du discours : il vaut tout au plus comme une variation de ce dernier.

Nous préférons donc à la définition du dictionnaire spécialisé celle du Larousse général pour lequel un récit est une « *relation écrite ou orale de faits réels ou imaginaires* ».

Mais tout cela reste insuffisant. Il nous faut donc procéder par “traits”.

~ Précisons tout d'abord, même si cela est aujourd'hui évident, que le récit convoque une linguistique *supra-phrasique* (ce qui n'allait pas de soi il y a quelques décennies au cours desquelles la linguistique ne voulait pas voir “plus loin que le bout de la phrase”).

~ Les récits oraux qui nous intéressent sont au *passé* : il s'agit de réactualisation d'événements révolus au moment de l'acte d'énonciation.

Dans ce passé, il faut qu'il y ait au moins deux temps qui se succèdent de manière causale. Autrement dit par Brémond : « *que par ce message, un sujet quelconque (animé ou inanimé, il importe) soit placé dans un temps t, puis t+n et qu'il soit dit ce qu'il advient à l'instant t+n des prédicats qui le caractérisaient à l'instant t* » (1973 : 99,100)<sup>128</sup>. On comprendra alors que le récit repose également sur la *présence constante* (d'un bout à l'autre du récit) *d'un sujet* (“acteur”).

~ Le récit est *configuré*. Son développement n'est pas anarchique. Bien au contraire, il s'inscrit toujours *en rapport* à des trames. Nous soulignons “en rapport” pour insister sur le fait que ces schémas organisateurs offrent plus des repères, des points de guidance que des chemins à suivre rigoureusement (à l'élaboration et l'interprétation). Nous verrons que la configuration du récit (résultant de la trame entre autres) est tout autant formelle que sémantique.

~ Le récit est en attente d'une écoute. Pour J.M Adam « *il ne trouve son sens qu'à accomplir un certain effet sur celui (ou ceux) à qui (auxquels) il est destiné* » (1994 : 11)<sup>129</sup>. Il y a donc présence de l'autre donc qui se retrouve à l'autre bout de l'acte d'énonciation puisque l'auditeur ou « *le lecteur anticipe et dirige inconsciemment son attente en direction du dénouement* » (J.M.Adam, *ibid.* p. 149).

---

<sup>127</sup> Cette définition n'exclut pas la référence au dialogisme, à la polyphonie etc.

<sup>128</sup> Brémond C., 1973, *Logique du récit*, Seuil.

<sup>129</sup> J.M., 1994, *ibid.* p. 149.

Voici donc (parmi d'autres) des traits pouvant servir à caractériser ce qu'est un récit. Nous avons retenu que le récit...

- ...est à observer à un niveau supra-phrastique ;
- ...rappelle du passé deux temps en consécution auxquels est associé un acteur constant ;
- ...est configuré formellement et sémantiquement (les deux étant liés);
- ...est aussi le travail de l'autre (auditeur, lecteur, récepteur, etc.) sur qui le narrateur cherche à agir et qui anticipe le dénouement grâce à des présupposés.

Présupposé, configuration, etc... il reste énormément à dire et pour ce faire, nous devons être redevable à ceux qui ont largement éclairé le récit.

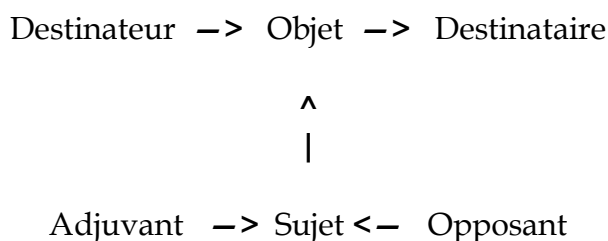
### **1.1.2.1.2. L'organisation des récits**

#### **1.1.2.1.2. A) La sémiotique narrative**

Des sémioticiens postulent que le sens d'un récit est abordable par le biais de structures narratives. Autrement dit, tous les récits répondent à une structuration syntaxique analysable qui se combine à des catégories sémiotiques. Parmi ces chercheurs, on trouve Propp, Greimas, Brémond, Barthes et d'autres<sup>130</sup>.

Propp est un précurseur. Analysant les contes merveilleux d'Afanassiev, il découvre une systématique à ceux-ci ainsi que des invariants que sont les Actions et les Fonctions (au nombre de trente et une). Greimas le relaiera et élargira le champ d'application de la découverte propéenne. Désormais, ce ne sont plus seulement les contes merveilleux qui devront constituer le corpus d'analyse, mais tout récit<sup>131</sup>.

Avec Greimas, six Actants apparaissent et forment un modèle actantiel souvent présenté comme suit :



---

<sup>130</sup> Le lecteur l'aura compris : nous considérons la sémiotique narrative comme un domaine large.

<sup>131</sup> "Tout récit" disent ces sémioticiens mais en fait, ils ne s'attachent bien souvent qu'aux récits écrits, voire qu'à des récits littéraires.

La catégorie de l'Opposant connaîtra par la suite quelques modifications. Ainsi, on réservera le terme d'opposant à ce qui vient s'opposer à la quête (du héros) mais qui n'est pas un personnage (dans ce dernier cas, on parlera alors "d'Anti-sujet").

Les Actants ont pour particularité d'avoir des Fonctions. Ainsi, par exemple le Destinateur aura dans tous les récits, un certain nombre de Fonctions possibles et seulement celles-ci. Propp désigne "Fonctions" par « *sphères d'actions* » : ainsi, l'Agresseur a pour Fonctions :

- méfaire ;
- combattre le héros ;
- Poursuivre et persécuter le héros.

Reprenons la terminologie greimassienne et nous obtiendrons le même genre de Fonctions pour l'anti-sujet.

Pour l'instant nous avons rencontré des invariants du récit : les Actants et leurs Fonctions. Il s'agit là, en quelque sorte, des composantes nécessaires du récit.

A ce stade, les énoncés narratifs apparaissent. On découvre alors deux types d'énoncés :

- les énoncés d'état qui caractérisent la jonction (conjonction ou disjonction) du sujet avec l'objet ;

- les énoncés de faire qui permettent le passage d'une Fonction à l'autre.

Ainsi par exemple, "Le roi déchu désirait reconquérir son royaume" et "le roi avait reconquis son royaume" sont des énoncés d'état ; alors que "pour reconquérir son royaume, il décida de lever une armée" est un énoncé de faire.

R. Barthes (1966 ; *ibid.*p. 148) cherche à approfondir ces éléments d'articulation et distingue deux types de Fonctions :

- les Fonctions cardinales (noyaux) constituent l'articulation nécessaire minimale et indispensable au récit,

- les Fonctions catalyses (encore appelées "complétives") sont des "zones de repos" où le déroulement original de l'action cesse un instant pour laisser place à des redondances qui, outre le fait qu'elles ancrent la compréhension, assurent la fonction phatique.

La distinction est aussi opérée au niveau des indices (qui "portent" l'information) puisque Barthes distingue les indices proprement dits (qui apporte une information nouvelle et nécessaire) des "informants" qui, moins nécessaires, trouvent leur intérêt dans l'ancrage de la fiction à la réalité.

Nous atteignons ici la dualité du récit qui est en tension entre la narration (le déroulement de l'action brute) et la description qui "ralentit" le récit mais lui est nécessaire.

On gagne aussi en précision avec Bremond (ibid.p. 150). Le déroulement du récit n'est plus alors strictement linéaire mais soumis à la "logique des possibles narratifs". Un événement advient, se développe et s'achève : la dynamique peut entraîner une amélioration ou une dégradation. Alors, le héros n'est plus simplement orienté par des Fonctions qui ne le dirigent que parce qu'il occupe telle ou telle place d'actant, il dispose désormais d'une gamme de possibles adaptés à sa personne.

Le lien s'opère alors de l'actant à l'acteur, ce dernier étant le personnage tel que nous le découvrons à la lecture ou l'audition d'un récit. Qualifié (jeune, courageux, mourant, esseulé, etc...) et pourvu d'un rôle thématique (le Roi, le Traître etc.). L'acteur peut occuper plusieurs pôles actantiels comme l'exemplifie J.-M. Adam (1984 : 63)<sup>132</sup> :

« On constate aisément [...] que le même acteur (le roi)<sup>133</sup> occupe à un niveau profond deux positions actantielles : Destinateur (c'est lui qui fait vouloir ses fils), il devient Destinataire lorsqu'il reçoit l'objet de valeur ».

Nous avons des Actants aux "sphères d'action" ou Fonctions qui créaient la dynamique presque imperturbable du récit. Nous voici avec des "acteurs" et "un niveau plus profond". Voilà qui rend ardue la compréhension.

C'est que la dimension de la découverte de la sémiotique narrative est, semble-t-il, ailleurs : le récit s'organise non seulement au plan de la lecture mais aussi à trois niveaux<sup>134</sup> :

~ Le premier est le **niveau manifeste**. C'est ce qui se donne à voir ou à entendre : des acteurs et des "aventures". C'est le niveau où s'organise le discours, où s'analyse la structure syntaxique.

Au-delà (ou en-deçà) de ce niveau manifeste se trouvent deux autres "strates" où opère le sens.

~ Le **niveau de surface** est celui où le récit se laisse comprendre par les schémas actantiels. Les actants et leurs programmes forment une trame immuable

---

<sup>132</sup> Adam J.-M., 1994, ibid. p. 149.

<sup>133</sup> J.-M. Adam prend l'exemple d'un conte «*s'ouvrant sur la maladie ou la vieillesse initiale d'un roi qui demande à ses fils d'aller quérir l'objet magique qui lui redonnera jeunesse et santé*». ibid. p. 149.

<sup>134</sup> Trois niveaux qui ne sont pas sans rappeler quelques considérations générativistes.

sur laquelle vient se superposer tout récit. Cette trame est nécessaire à la production et à la réception du sens. Il va sans dire qu'elle est largement (voire totalement) non consciente. Il n'en reste pas moins que lorsque l'on est confronté à un récit, nous l'interprétons en "terme" de destinataire, destinataire, objet, opposant, sujet etc. et accordons à ceux-ci leurs Fonctions possibles respectives. Autrement dit, nous inférerons les relations et les actions potentielles.

~ Enfin –au niveau d'abstraction le plus haut– se trouve le **niveau profond**. Greimas, qui développe particulièrement cette conception des niveaux, pose le *carré sémiotique* aristotélicien qui permet de représenter dans un espace sémantique clos le jeu des oppositions entre contraire et contradictoire. Il en déduit une logique de la conversion qui explique le renversement qui s'opère dans tout récit : le malheureux devient heureux (après avoir cessé d'être malheureux) etc.

Du côté de la Sémiotique textuelle donc, nous trouvons la plupart des pionniers, ceux qui ont fait du récit un centre d'intérêt "digne". Il est donc nécessaire de les citer sitôt que l'on désire porter un intérêt particulier sur les récits. Le lecteur aura pu trouver cette présentation succincte voire "expéditive". Elle est volontairement brève et la raison suivante nous semble justifier cette démarche : compte tenu de ce que nous avons à montrer et à dire des récits éthyliques, les approches de la sémiotique narrative nous semble mal choisies puisqu'il n'est pas question ici de percer le mystère de la *production* de sens. Cependant les travaux de ces chercheurs servant fréquemment de références dans le domaine de la narration, nous nous devons de nous situer par rapport à ceux-ci.

Mais poursuivons et allons donc voir ailleurs ce qu'il s'y fait.

#### **1.1.2.1.2. B) Labov et les récits d'expérience personnelle**

Labov et Waletzky<sup>135</sup> nous plongent au cœur du récit d'expérience personnelle. Leur approche n'omet pas le contexte dans lequel apparaît ce type de récit : l'interaction. Nous quittons donc l'univers du récit écrit pour rencontrer des productions orales observées pour la plupart d'entre elles dans les ghettos noir-américains.

Le récit est restitué dans un échange interactif : le producteur du récit a à composer avec la présence (effective, parfois virtuelle) d'un destinataire<sup>136</sup>. Cela ouvre une voie nouvelle des plus intéressantes. Mais avant d'en arriver à cette dimension

---

<sup>135</sup> Labov W. et Waletzky J., 1967, "Narrative analysis : oral version of personal experience" in Helm J. (Ed.), *Essays of the verbal and visual arts*, Seattle to London : Washington University Press.

<sup>136</sup> Ce destinataire est l'allocutaire et non plus le destinataire greimassien.

interactive du récit, nous avons à préciser l'approche des deux chercheurs concernant l'organisation des récits.

Le récit a une organisation interne propre : c'est celle de la **succession chronologique**. Autrement dit, pour qu'il y ait récit, il faut la présence d'au moins deux propositions temporellement ordonnées : la première d'entre elles concernant un événement chronologiquement antécédent à l'événement de la seconde proposition ; cette antécédence ayant des incidences sur les relations inter-événementielles.

Ces propositions se retrouvent dans quatre catégories :

- les propositions "**libres**" qui peuvent se déplacer à l'intérieur du récit sans que le sens de ce dernier soit affecté ;

- les propositions "**fixes**", interdites de mouvement. Ce sont elles qui articulent chronologiquement le récit : tout déplacement d'une d'entre elles entraînerait le bouleversement du "projet narratif" initial ;

- les propositions "**restreintes**", ne pouvant se déplacer que dans certaines limites en dehors desquelles le récit ne serait plus ce qu'il doit être ;

- les propositions "**coordonnées**" qui ont le même ensemble de déplacement. Il s'agit d'un paquet de propositions "fixes" entre elles mais "libres" ou "restreintes" par rapport à d'autres propositions ou paquets de propositions.

Le récit ne peut souffrir un désordre total des propositions : celles-ci doivent (entre autres) rendre compte de la succession chronologique et ne peuvent pour le faire être "déplacées" à n'importe quel point du récit.

En se combinant, les propositions constituent le récit en parties. Sur ces parties, W. Labov s'interrogera souvent<sup>137</sup>, mais on peut les présenter comme suit sans trahir le projet initial ni les remaniements :

- Le **résumé** : cette partie a pour objectif de provoquer la réaction du destinataire : elle permet donc au locuteur d'évaluer la qualité de l'écoute (liée ici à l'intérêt de l'autre) et de légitimer la prise de parole nécessaire à la narration.

- L'**orientation** (ou cadre) : ici, ce sont les propositions libres informant le destinataire sur les lieux, les personnages, la situation initiale, le moment etc. qui dominant. Au-delà de cette fonction informative, l'orientation permet (encore) au locuteur de "tester" la réaction du destinataire.

- La **complication** est la partie où apparaît la tension : le cours normal des événements est rompu par l'apparition d'un ou plusieurs élément(s) dramatique(s).

---

<sup>137</sup> Nous faisons confiance au recensement de J. Bres (ibid, 1994 : 78) : 1967 (avec Waletzky), 1972, 1977 (avec Fanshel) et 1981. (voir bibliographie).



- L'**évaluation** justifie la prise de parole. Le narrateur accentue certains aspects de son récit afin de rendre celui-ci plus attrayant, plus accrocheur.

J. Bres a raison de préciser que l'évaluation est une partie du récit, mais aussi une fonction générale qui «englobe [les autres parties] et qui est disséminée tout au long du récit» (1994 : 81 ; *ibid.* p. 149).

- La tension apparue à la complication disparaît à la **résolution** qui marque la fin du récit d'événements.

- Enfin, apparaît la **coda**, partie optionnelle qui embraye sur l'interaction "hors récit".

Tout au long du récit, le locuteur quête l'assentiment de l'autre. C'est ici semble-t-il un des points les plus intéressants de l'approche labovienne : le récit est toujours un récit pour autrui. Effectivement, on s'enquiert de l'intérêt du destinataire dans le résumé, dans l'orientation et *a fortiori* dans l'évaluation. Cet intérêt est suscité par des intensifications, des comparaisons etc... ; et l'on s'assure de la connivence de l'autre par explication/justification. Il faut que l'autre "y croit" car sans captation de l'auditeur dès le résumé et l'orientation, le locuteur se trouve contraint de limiter son récit à une annonce de nouvelle. Dans la même perspective, on annonce et justifie l'occupation du temps de parole et la rupture de l'alternance que la narration implique.

On aura remarqué que nous sommes passés du narré à la narration, de l'analyse de la production aux conditions de son émergence. De cette narration, on peut aussi dire qu'elle subit la poussée de la subjectivité du narrateur puisque celui-ci, en pleine réviviscence, "désobjective" les événements et prend position pour capter le destinataire et pouvoir continuer son récit.

Alors, si l'on considère l'opposition d'E. Benveniste entre "récit" et "discours"<sup>138</sup>, on opère la distinction entre structure événementielle et production gérée par la composante interactive. Suivant Labov, on observe que les propositions fixes sont des propositions "narratives" alors que les propositions libres et restreintes sont "interactives". De même, il a été dit que les parties "complication" et "résolution" peuvent être qualifiées de narratives. Les autres parties ("résumé", "orientation", "évaluation" et "coda"), puisqu'elles s'inscrivent dans la gestion du rapport à l'autre, peuvent être dites "interactives". Le Récit (dans l'acceptation large du terme) semble donc être composé du "récit benvenistien" (succession d'événements) et du "discours" (toujours dans l'acceptation de Benveniste).

---

<sup>138</sup> On comprendra que le sens à donner à "discours" n'est pas celui que nous avons inféré jusqu'ici. E. Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Gallimard, coll. "Tel", (Tome 2 : 1974).

Nous continuons donc de considérer qu'à ce niveau de l'approche, la distinction est superflue et/ou réductrice et conservons donc à "discours" le sens que nous lui avons accordé jusqu'ici.

Nous retiendrons plus particulièrement des considérations de W. Labov (et Waletzky, et Fanshel) la problématique de la **quête de l'assentiment de l'autre** nécessaire au narrateur et dont les conséquences sont :

- la *nécessité de l'autre* ;
- la *subjectivation* du discours/récit;
- l'*envie* presque impulsive qui soutient le récit (car après tout, pour courtiser ainsi le destinataire, il faut bien que le narrateur ait envie de verbaliser ces réviviscences).

Nous aurons cependant à définir notre démarche (cf. "D. A propos des précurseurs... et de la démarche") et à expliciter les influences que nous recherchons chez ces chercheurs hétéroclites.

#### **1.1.2.1.2. C) Ricœur et le récit : la temporalité et la triple Mimésis**

Nous retiendrons des nombreux essais de P. Ricœur sur le récit : *Temps et Récit*<sup>139</sup> et *Soi-même comme un autre*<sup>140</sup>. L'approche philosophique de Ricœur s'articule autour de deux pôles en étroite relation : l'aporie du Temps et l'identité narrative (que nous aborderons plus loin).

P. Ricœur considère le Temps non pas comme référence cosmique qui s'écoule immuablement et irréversiblement (la Chronologie), mais comme intuition phénoménologique du sujet. Dès lors, apparaît l'aporétique du Temps qui ne peut plus être considéré à travers les grandes catégories chronologiques que sont le passé, le présent et le futur, mais à travers un présent triple, ce dernier étant en tension entre la mémoire (passé du présent), l'attente (futur du présent) et le présent du présent (qui transforme l'attente en mémoire). Ce Temps phénoménologique peut sembler inhabituel : le passé n'est plus (il n'y a que mémoire), le futur n'est pas (il est attente) et le présent (du présent) qui soutient les deux autres n'est paradoxalement qu'un passage qui n'existe qu'au moment du dire. La surprise vient de l'aporie née de la distance infranchissable entre Temps phénoménologique et Chronologie historique.

---

<sup>139</sup> Ricœur P. , 1983, *Temps et récit*, t. I, Seuil.  
1984, *Temps et récit*, t. II, Seuil.  
1985, *Temps et récit*, t. III, Seuil.

<sup>140</sup> Ricœur P. , 1990, *Soi-même comme un autre*, Point / Seuil, essais.

Le récit répond à l'aporie du temps, affirme P. Ricœur. Qu'est-ce à dire ? S'appuyant sur le concept aristotélicien de Mimésis, Ricœur explique que le récit produit la concordance dans la discordance, que le récit unit les trois aspects du Temps. Alors, le récit prend à sa charge cette multiplicité et l'unifie par une Mimésis triple.

- La Mimésis 1 est la préfiguration, l'amont de l'œuvre. Elle réfère au départ à l'expérience pratique, cette dernière étant déjà ordonnée dans et par la culture. A ce stade, l'expérience peut potentiellement être ordonnée temporellement.

- La Mimésis 2 est la configuration. Les éléments ici se succèdent et font corps : les différents termes de l'événement sont diégétisés dans la narration. La concordance (éthique et esthétique) de la discordance temporelle est opérée, l'aporie abolie par le texte dans lequel passé, présent et futur existent bel et bien.

- La Mimésis 3 est la refiguration. L'événement re-signifié a une concordance pragmatique. C'est le "retour en arrière" qui est rendu possible.

Alors, les progressions et digressions temporelles sont permises. Progression du passé au futur (de l'événement à la lecture par exemple) et digression du futur au passé (lorsque le lecteur prend connaissance du texte).

Le récit semble alors répondre à l'aporie du temps en créant un "tiers-temps" qui opère la médiation entre le temps du vécu et le temps cosmique en empruntant à l'histoire sa capacité à référer.

Le temps du récit, du dit, est ce temps médian, ce tiers-temps qui autorise la référence à la chronologie triplement segmentée en passé/ présent/ futur.

Reste alors au sujet de s'inscrire par cette narration "chronologisante".

Certaines considérations majeures de Ricœur sur le temps du récit sont acceptées ici et seront confrontées au corpus éthologique dans la division b.2.

#### **1.1.2.1.2. D) A propos des précurseurs et de la démarche**

Les références citées ici sont multiples et éparses. De la sémiotique narrative à la philosophie (herméneutico-phénoménologique) en passant par la sociolinguistique, nous avons découvert plusieurs façons de penser le récit, et plusieurs démarches méthodologiques.

Nous avons, maintenant que nous allons aborder le corpus, à préciser ce que nous retiendrons de ces différentes approches, et à annoncer notre propre démarche.

L'approche sémiotique est – nous l'avons écrit – assez éloignée de nos prétentions descriptives. Ce que nous désirons faire ici, c'est mettre à jour les particularités du

discours éthylique. Pour ce faire, nous rechercherons des figures et des problématiques qui ne convoquent pas directement l'organisation structurale du récit (telle qu'on la présente en sémiotique narrative) ou la problématique des "niveaux".

Cela ne nous empêchera pas d'utiliser (parfois et en le précisant) la terminologie développée dans cette approche puisqu'elle est aujourd'hui largement usitée.

L'écart à cette référence nous semble alors justifié.

Des travaux de Labov, nous retiendrons des idées fortes plutôt qu'une démarche d'analyse :

- le récit constitué de parties ;
- la dimension interactive de la narration ;
- la motivation du narrateur.

Répetons-le : nous n'effectuerons pas une analyse *labovienne*, mais nous appuierons sur des thèmes exposés par ce chercheur.

Avec Ricœur, nous découvrons le temps du récit qui permet la référence chronologique. Cette conception permet de considérer l'écoulement temporel comme n'allant pas de soi. Nous référerons ici à cette thèse d'importance lors de l'approche de la "temporalisation" du récit.

Il s'agit de puiser des idées donc.

Précisons à présent notre démarche.

Nous débuterons en présentant les genres de récits éthyliques, puis nous poursuivrons en nous intéressant à des figures (dont celle de la dé-temporalisation avec la référence à Ricœur). La problématique du rapport à l'autre s'accordera avec les propositions de Labov et celle de l'identité dans le récit s'attachera aux conceptions ricœuriennes, afin de parachever l'exposé des caractéristiques du récit éthylique.

### **1.1.2.2. Les récits éthyliques**

#### **1.1.2.2.1. Des genres<sup>141</sup> de récits : quelques exemples**

---

<sup>141</sup> "Genre" est considéré ici dans son acception courante : « division fondée sur un ou plusieurs caractères communs » (Larousse, 1996).

Que l'on s'attache à réunir tous les récits de notre corpus et l'on ne pourra que constater la présence de genres pour les récits éthyliques. Ces genres sont au nombre de trois : les récits d'ivresse, les récits de contrariétés et les récits "constat de vie". Nous donnons à lire en préambule quelques exemples de récits afin de permettre au lecteur de rencontrer cet objet d'étude avant que nous ne l'analysions.

Les récits d'ivresse constituent un genre à part. Dans leur forme la plus "pure", (récit uniquement "d'ivresse") ils ne sont pas les plus fréquents. En voici un exemple<sup>142</sup> :

1• F. C'est c'est vendredi après-midi qu'vous êtes r'venus ?  
H. Ouais : / On est parti d'là c'était:: quatre heures moins l'quart / on s'est dépêché parce que j'devais ramasser l'gamin  
F. Du matin ?  
H. Non: / Du soir // quatre heures moins l'quart enfin seize: seize// j'sais pas comment vous comptez / quinze heures quarante-cinq // Ben déjà l'aut' soir en plus Sylvie elle est partie elle était complètement RAIDE // j'ai dit «si jamais t'avais soufflé dans l'ballon» // y'avait y'avait plein d'whiskies qu'elle connaissait pas alors:: il a commencé à lui faire goûter les whiskies / mais t'sais des babies/ toujours avec le verre d'eau // l'est pas con hein il sait servir // les verres d'eau tchac tchac tchac tchac / alors ils ont goûté cinq ou six et après j'ai payé un d'mi à Paul/ 'fin jean-Paul / elle a dû goûter à peu près j'te mens pas sept ou huit whiskies / mais c'était des babies  
F. Dans les verres là  
H. Ouais d'toute façon après elle lui a dit «j'pourrais avoir un Perrier s'il-vous-plait ?» // Dis donc elle l'a bu // j'ai dit «tu veux qu'j'te ramène» elle a dit «non» // Elle était plus bourré qu'moi {rires}.

Bien souvent, ivresse et contrariété se combinent dans les récits :

2•I. Ils t'ressortent tout // même heu:: le juge, c'était une femme (XX) putain dis donc quand elle a commencé à lire ça / ÉTAT d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse état d'ivresse / elle a dit "et j'en passe hein"  
H. Elle en avait marre  
P. Monsieur I. alors état  
I. Y'avait qu'ça / y'avait qu'ça //// Tu rigoles non ? État d'ivresse j'dormais dans un camion on m'supprime mon permis dis donc // c'qui fait l'plus marrer c'est l'procureur qui m'a traité d'assassin hein // J'commençais a  
P. Oh non de Dieu  
I. avoir peur hein/ il m'annonce dix-huit mois fermes /// et on m'avait / sorti du camion / que je dormais / j'étais garé // et non / il fallait que je sois à plus de soixante-quinze mètres du camion sans les clés // il m'a traité d'assassin et j'sais pas quoi / un irré- irresponsable (X X X) // mais ATTENTION / on m'avait condamné à faire une cure de:  
P. Désintoxication  
I. AH mais j'ai r'fusé ! Oh / j'ai vu quelqu'un quelques mois après et :: moi j'm'en suis vu pendant trois ans moi / mais j'ai r'fusé / mais ça m'a coûté 1500 francs / à chaque fois tous les trois mois une visite / t'sais / à près de 200 y m'prennait

<sup>142</sup> A sa première occurrence, le récit est présenté dans son intégralité. Par la suite, nous nous contenterons d'en extraire des passages en faisant référence par numérotation au récit complet.

/ et après à la quatrième fois j'ai dit "écoutez hé" / c'est soi-disant un docteur qui m'recevait là-bas hé // j'lui ai dit "écoutez-moi / ça m'a coûté 550 francs par / ah: / maintenant ça fait déjà un an et demi // vous m'avez fait faire trois fois // maintenant vous êtes docteur vous me la faites plus si vous voulez pas payer autrement vous payez moi j'retourne même tous les mois" // le gars y m'regarde y s'retourne/// y voulait absolument qu'je fasse trois mois d'CUre // j'ai dit « j'vais aller m'faire abîmer l'estomac moi pour vous » /// c'est vrai ça // j'te jure hein / putain // oh j'aurais tué quelqu'un on me traitait pas comme ça /

P. Si ça s'trouve ouais

I. Ah j'te jure / Ah la la / pour une connerie /// mais comme ils avaient t'sais / état d'ivresse/état d'ivresse/état d'ivresse/état d'ivresse y z'ont dit "putain / c'ui là y va tuer quelqu'un / il faut l'soigner oh / un jour il va tuer quelqu'un"

P. C'est ça / t'es danger public / t'étais un danger public

I. Ah oui et même plus que ça hein / j'te dis il m'a traité d'assassin en puissance

H. C'est p't'être parce que t'étais d'Italie / ils se sont dit "pays des mafiosos là bas que"

P. oh ::::

I. Arrête de ma vie j'ai jamais tué personne/ bien sûr même si j'étais un ivrogne j'ai jamais eu quoi / j'ai eu // j'sais pas si dans ma vie // en vingt-cinq ans de conduite / j'ai eu- deux trois p'tites bricoles c'est tout oui / c'est tout oui / y z'ont rien trouvé mais et // ouais mais moi/ j'suis mal tombé / c'était la veille d'un Noël qu'ils m'ont arrêté / à deux heures du matin /// en plus donc j'me suis garé / j'étais confiant / j'me rappelle / j'me gare / j'avais un parking à gauche / j'étais j'me gare dans l'dépôt au lieu d'arriver au dépôt / j'tourne dans la première rue à droite / j'ai dit «mais j'vais où là ?» / c'était rue X/ « j'vais où là ?» / j'vire un braquet sur la gauche/ j'me mets sur le trottoir / y'avait un portail là: un portail en bois / j'le grignote / bing/ j'dis «oh/ ça va arrête» / j'me couche / bon / vingt minutes/ j'commençais à dormir

P. Ils arrivent

I. j'entends un bruit/ j'ouvre la porte / y'en a un qui m'attrape / «descends de là toi»/ j'descends j'descends (X X)

P. la lumière Ah Ah

I.Putain / y'avait tous ces flics //Grange-Blanche / prise de sang / et puis l'alcootest

P. Bien calé hein

I. Ah j'te jure // Ah c'est con

3•Il est nécessaire ici de préciser la trame du récit tant celui-ci est confus :

H. passe sa vie dans un bistrot où il s'occupe le week-end du point P.M.U. L'histoire qui nous est narrée est celle d'un malentendu : H. avait laissé l'enveloppe contenant la recette des courses dans le congélateur et pensait que le patron l'avait trouvé (Manu). Manu lui, était persuadé que H. s'était chargé lui-même d'apporter le versement au centre du PMU. jours et le rappel des responsables locaux du PMU sont nécessaires pour leur faire comprendre le quiproquo.

G. Compare inséparable de H. , témoin partiel de l'histoire, débute en contant l'ivresse de H la veille :

G1. Et quand je suis arrivé à huit heures / y'a un des trois qui m'appelle parce qu'il voulait pas rentrer à pied/ voulait rentrer en tacot // j'arrive / j'vois Henri, l'autre et l'autre //

H2. Qui y'avait ?

G3. Des mecs vous étiez trois là /à huit heures // t'aurais vu / ils avaient une

H4. Ah/le matin là où on est arrivé à huit heures

(G3) haleine de cow-boys j'te dis pas / le whisky / un tonneau de whisky //

H5 *Oh quelle histoire dis ///*  
 (G3) et lui à force ça allait mais les autres / ils étaient déchirés  
 (H5) Ça allait dis / j'avais été pris en traître / j'avais pas envie de boire / je tenais plus d'bout / j'avais mis la note comme ça là / quand il me dit «vous avez fait le versement ?» / le versement / je lui dit / « mais tu l'as là dedans dis » //

G6. Il a laissé les sous dans le frigo et tout ouais  
 H7. *Non non / non non le versement t'as tout pris / y'avait les sous là / voilà*  
 G8. *Ouais ouais / ouais ouais / mais t'en as mis dans le frigo*  
 H9. Con / c'est le lendemain qu'il y avait un versement à faire / tu as bien vu qu'y' avait encore un versement  
 G10. *Ouais Ouais Ouais j'm'en rappelle bien*  
 H 11. bon il était là / je l'ai pas::- tu dis qu'il est venu / bon tu y dis que je l'amène// «Holà / c'est pas moi qui suis allé l'amener / c'était / Samara / il est allé» je lui ai dit  
 G 12. Et il partait en peau de renard // *Ce matin la peau de renard hé*  
 H 13. *Ohh / j'étais fatigué surtout après ///*  
 G 14. Tu parles // oh les autres ils étaient morts:: / secoués  
 H 15. « Quoi Manu ? / Manu ?» je lui ai dit « va te coucher / tu reviens vers 11 heures» / Quoi onze heures ? / TROIS jours après / Véronique {femme de Manu} était partie ///

H16. Je lui ai dit «oh cono / ca va pas / je t'ai filé l'enveloppe / t'es fou ou quoi // tu te rappelles pas que je t'ai filée l'enveloppe ? »//« C'est vrai oh /  
 F 17. *Les versements vous avez dû en faire beaucoup ?*  
 (H16.) putain où je l'ai mise ?» Putain tu t'en rappelles pas dis / putain c'était le versement du PMU / le versement il devait le faire tous les lundis / c'était le vendredi il y était pas allé / Moi entre temps j'y été allé pour verser ce que je pouvais / le mercredi et: le vendredi / c'est le samedi que j'ai vu Michel / « QUOI ? ils sont pas venus ?// C'est pas possible / oh » je lui dis / « Oh manu tu as l'enveloppe dans le frigo là»/ il va au frigo là/ la liasse elle était toute congelée // j'ai dit «attendez-le j'l'amène hein» / je viens l'amener hein / «Qu'est-ce qui a eu ?» / «Eh ben» je lui explique au gars / «ouais bon bon elle est là depuis lundi là» // «t'es un con» il me dit / «tu es un con» alors il a pris l'enveloppe /// il y avait quand même quatre ou cinq millions quand même hein /// six sept quand c'était annulé et qu'il y avait pas de gagnants / Quand tu cumules samedi dimanche et le jour de Noël tu te dis / quatre jours suivis hé / ça fait une enveloppe ///elle était dans le congélateur dis // il me dit ça pas:: il me dit «c'est fou» // du lundi au vendredi con / le directeur y me dit «c'est vous qui avez la responsabilité» / je dis «oui oui oui»/ Y'avait Bruno «attendez ils sont venus / Attendez Monsieur» // je sors/ Putain j'appelle Bruno je lui dis «tu te rends compte / ils vont me prendre pour un branquignole» / «cet enculé putain», je lui dis/ «ils me laissent la monnaie une semaine derrière / mais vous rigolez ou quoi putain» / moi j'avais marqué la somme dessus avec les bons tu sais / il me dit« mais bon il est là / on va regarder de suite» // «Putain» je dis «mais comment? Il se fout du monde» // Bon le gars il me dit «j'arrive» / putain/ il manquait plus qu'il vienne / Bon le gars il était là hein: « Putain » je dis / le gars il a vu l'enveloppe / elle était mouillée / j'y dis «ça va c'est bon?» / «allez»  
 {G part à ce moment du monologue}  
 H 18. {à G} Allez bois un coup oh !  
 G 19. non non { il part}  
 H 20. Comment tu bois pas ?!  
 H 21. Ciao

Dans ce cas, les récits d'ivresse peuvent aussi être inclus dans le genre des récits de contrariétés qui deviennent alors tragi-comiques. Ce dernier genre de récit met en scène les tracas de l'alcoolique (le tragique).

Enfin, genre à part, le récit "constat de vie" est rarissime mais immuable :

#### 4•Le récit de Claude :

Il nous faut préciser que le locuteur ayant subi une opération à la gorge, il ne peut vocaliser d'une façon claire et totalement compréhensible. Il nous était donc impossible d'enregistrer la conversation qu'il nous tenait. Du récit que nous reproduisons ici, il ne reste que quelques notes. Nous brosserons à grands traits le résumé du récit de Claude. Il faut ajouter qu'ici aussi, il ne s'agissait pas d'un entretien mais d'une conversation spontanée.

- Dès le commencement, Claude raconte sa maladie (un cancer de la gorge) et l'opération qu'il a subie. Nous comprendrons par la suite comment cette maladie (qui en elle-même est déjà source de traumatismes), n'est qu'une introduction au récit de ses graves problèmes familiaux.

- L'opération est racontée brièvement et l'on arrive alors au cœur des problèmes : «j'étais tout seul à l'hôpital, même ma mère n'est pas venue me voir, tu te rends compte...». Il m'explique qu'il a reçu l'anathème familial.

- Les problèmes sont apparus (lui semble-t-il, mais il racontera qu'il y avait un traumatisme avant cela) à la mort de son père : sa mère lui aurait refusé une part d'héritage dont il avait besoin et appela, un jour où il la menaça chez elle, la police (il fit pour cela un peu de prison car il était armé).

- Il reçut à la même époque une interdiction judiciaire de s'approcher de sa fille car la mère (dont il était divorcé) s'était plaint de menaces.

- L'histoire ici régresse dans le passé : il narre le décès de son frère qu'il a vu mourir sur un chantier et le chagrin de son père qui se reposait sur lui, accablé par cette perte.

- Peu de temps après, son père est mort "plus de chagrin que de son cancer à l'anus".

- Les seuls membres de la famille qui lui restent actuellement ne veulent plus lui parler. «C'est de ne pas pouvoir leur parler que j'ai eu le cancer de la gorge». Il diagnostiquait lui-même le comportement psychosomatique de sa maladie.

- Il conclut en disant qu'il continue de fumer et à boire malgré son cancer et les interdictions de son médecin puisque de toute façon, il n'a plus que six mois à vivre, et arrêter les deux "poisons" allongerait sa vie devenue insupportable qu'il qualifie lui-même "d'invivable".

Aux dernières nouvelles (trois années ont passé), Claude en est au même point.

Le récit "constat de vie" répond à des canons très stricts que les alcooliques semblent respecter à la lettre. Pourtant, nous aurons peu à dire sur ce genre de récit car il n'est pas celui des alcooliques de comptoir. En effet, nous n'avons jamais remarqué de telles productions chez les alcooliques que nous rencontrons régulièrement : les alcooliques "fidèles au poste". Les récits "constat de vie", particulièrement sombres et tragiques, sont l'apanage des alcooliques de passage. Ces alcooliques-là ne sont pas des "alcooliques fidèles au bistrot" : nous les supposons – pour reprendre la terminologie de Fouquet – alcooloses. En règle générale, on évite, au zinc, ce genre d'épanchement : il n'y a qu'à entendre la réplique de T. à H. : « On va quand même pas se raconter notre : / raconter notre



vie<sup>143</sup> ». Car si l'alcoolique de comptoir est le macro-thème de son discours, il l'est avec "souplesse" : pas d'inventaire brutal de la souffrance, mais plutôt un retour insidieux et par touches sur ce qui fait son histoire.

Trois genres donc.

Deux d'entre eux sont privilégiés par les alcooliques de comptoir :

- les récits d'ivresse ;
- les récits de contrariétés.

Et le troisième est l'apanage des alcooliques de passage :

- les récits "constat de vie", particulièrement centrés sur le vécu traumatisant<sup>144</sup>.

#### **1.1.2.2.2. Éléments de caractérisation des récits éthyliques**

##### **1.1.2.2.2. A) Du contenu : le narré.**

Nous ne nous attacherons pas aux récits "constat de vie" puisqu'ils ne sont en rien particuliers aux alcooliques de comptoir.

Il n'en va pas de même pour les récits de contrariétés. Nous sommes en présence d'un phénomène constitutif du discours éthylique, qui marque son importance tant par sa fréquence (les récits de contrariétés sont les plus nombreux) que par la présence de traits récurrents qui permettent sa description.

- Les **récits de contrariétés**, comme les récits d'ivresse, connaissent un et un seul personnage principal possible : Soi. Le locuteur-alcoolique est immanquablement le personnage incontournable autour duquel le récit s'organise. Nous pouvons d'ores et déjà faire un premier lien avec l'égo-centrisme thématique dont nous évoquions plus haut la prégnance.

Les autres personnages ne sont alors introduits dans le récit que s'ils sont indispensables à la compréhension du procès. Les relations entre les autres personnages sont réduites au minimum voire nulles : tout passe par le locuteur-personnage principal. Ainsi :

5•H1. Ah, moi j'ai pris une voiture dans la gueule l'autre jour / d'attendre heu :  
tu t'en fous hein /  
///  
Tu t'rends compte / moi j'habite à Montchat et les gens /X/ tu sais y m'ont fait  
une surprise / je suis venu d'avant chez Robert // (X X// Robert y m'disait  
«j'vais te faire voir un truc» / aujourd'hui / donc j'suis rentré / et ils m'ont  
applaudi parce que j'ai eu la présence d'esprit d'aller avec le gamin // // j'ai eu

---

<sup>143</sup> cf.§ 1.1.1.1.1. Cadres du thème alcool.

<sup>144</sup> Nous n'empruntons pas les approches de la psychologie dramatique sur les "récits de vie" puisque celles-ci n'apportent pas d'information sur l'aspect linguistique des récits.

la présence d'esprit d'balancer le gamin dans l'square / bien sûr y s'est un p'tit peu fait mal à la hanche / contre la barrière / et moi j'ai pris la bagnole // et tout l'monde m'a applaudi / c'est sympa dans le quartier.

F2. Ah ouais ça : ça fait plaisir

H3. Ah c'est rien d'le dire // Enfin j'ai ramassé un peu mais bon : j'ai des côtes cassées, j'ai l'nez / cassé / j'ai l'genou niqué le dos niqué le g'nou déboîté et la tête *alouette hé*

F4. *hé, ça fait pas mal!*

H5. Ouais / j'tout d'cousu y sont mis d'partout / y m'ont niqué les bridges et tout // et le mec j'tombe sur un p'tit jeune (23 ans) mais une voiture de putain pourrie // avant que j'tombe dans les pommes / et ben il m'dit / «M'sieur, M'sieur j'vous en prie, j'suis pas assuré / (j'ai plus d'voiture)» // j'ai pas pu porter plainte /

F6. Ah quand même

H7. Ben non

F8. Il faut pas qu'il r'commence aussi parce *que*

H7. *ça s'fait pas,*

il faut pas / j'y casse sa vie au mec

F9. ouais

H7. Automatiquement / on lui enlève son permis / on l'met au placard // Non, j'ai pas porté plainte /// et puis mon gamin il aurait pas aimé / lui qu'est (XX) / du moment que j'me suis relevé /// on l'a (X). Donc on a échangé nos papiers / l'gamin il avait 23 ans / ( X X) Il m'a accompagné aux urgences / j'dis «imagine si tu tombes...» / en plus, c'était l'mec de couleur / p'tain, y dit «j'ai 23 ans / on va m'enlever le permis» / il peut pas s'présenter // il m'dit «j'vais m'assurer» j'y dis «j'm'en fous tu *comprends* (X)»

F9. *C'est arrivé quand ça?*

H10. Heu / faut d'mander à P. j'sais plus heu : MERcredi /// en plus une Renault 5 pourrie, j'aurais préféré qu'ce soit une Ferrari

F11. Ca a déjà plus de gueule

H12. Ca fait moins con / c'était une (X) ou même une Mercedes classe C /// mais là une Renault 5 pourrie (qui t'nait même pas la route)

H13. Heureusement qu'j'ai pu plus l'entendre le bruit : le bruit de / c'est à cause de c'putain d'camion qu'était garé / et c'est d'la faute là {désignant la serveuse dans l'arrière salle} /// Parce que // elle {peste} r'pète qu'elle veut faire le quinté // Tu vois c'est mathématique d'la logique universelle / j'venais pas au bistrot ce matin / elle m'aurait pas demandé d'aller porter l'ticket : de quarté // j'tais d'avant/ tu vois donc du coup :: j'avais la flemme j'dis à mon gamin / de neuf ans / tiens tu peux aller place Ronde me porter mon ticket de quarté qui : on sait jamais si j'gagne / D'ailleurs mon ticket il est par là {il fouille en vain ses poches} bon enfin / si jamais je gagne /// Trois bons mois à Courchevel / ! / Mais le gamin malgré tout // c'est pas :: c'est pas vicieux mais t'sais j'surveille un peu *quand même qu'il*

(F) *Mais oui quand même*

H13. Alors ça l'responsabilise tu sais / il s'sent un mec tu sais / il fait l'cacou quoi / / donc y sort et sitôt qu'il sort moi (j'me mets à le suivre), mais c'est la flèche / c'est / un gamin qui fait vachement du sport y court à une vitesse // moi y'a longtemps qu'j'pouvais plus / Bon j'le mate / / 'fin/ j'le laisse partir / / Y r'vient manque de pot y'a un camion qui s'gare / j'pouvais pas le voir avec / *Au moment ou l'gamin arrive //*

(F) *ouais ouais*

H13. je l'prends par la main et j'traverse / putain y'a la Renault 5 qui arrive //  
 c'est d'ma faute j'avais pas regardé non plus, ça fait qu'automatiquement  
 (F) mm  
 H13. / Tu connais pas Montchat ?  
 F14. Non pas vraiment non  
 H15. Putain, y'a un carrefour c'est vraiment grave : /  
 F16. C'est / c'est après Monplaisir Montchat ?  
 H17. C'est premier Plaisir, c'est Lyon 3 // Y'a la route de Genas /  
 F18. Ah ouais j'vois où c'est.  
 H19. Après la ligne de l'Est où y'a. /y'a un matin aussi / j'ai failli m'faire écraser  
 par un train / en plein Lyon dit / y passent des trains en plein Lyon / sur la  
 route ///.  
 F20. Mais si l'gamin a rien c'est déjà // *fabuleux*  
 H21. *il s'est* déchiré le jogging // (XX) / Les  
 toubibs y z'ont pas compris t'sais j'ai été touché côté droit et à l'épaule gauche  
 // Alors j'ai pas envie d'porter plainte / ça sert à rien.  
 (arrivée de la patronne).

Si nous établissons les rapports entre les protagonistes nous obtenons :

H <-> « des gens » qui l'ont applaudi  
 H <-> « le p'tit jeune » (le conducteur)  
 H <-> « les toubibs »  
 H <-> son fils.

A droite des flèches indiquant la relation : les autres acteurs. On remarque que la colonne qu'ils forment est constituée d'étages imperméables les uns aux autres. Jamais dans les récits de H. sur cet accident, nous n'avons eu d'informations sur la relation entre son fils et le conducteur qui faillit l'écraser.

Alors les autres ne valent que par leur relation au locuteur. Mais cette relation, quelle est-elle? La plupart du temps, c'est une relation d'opposition, d'affrontement : les autres personnages prennent de l'importance lorsqu'ils sont "opponants". Le récit peut alors être résumé en : les autres ou la fatalité s'abattent sur l'alcoolique qui subit les conséquences tragiques de cet acharnement.

Le rôle du héros est celui d'une victime qui essaie non pas d'échapper mais de "faire avec" l'injustice qui s'acharne sur lui. N'en concluons pas pour autant que l'alcoolique n'est que passif : son activité est la résistance, l'endurance.

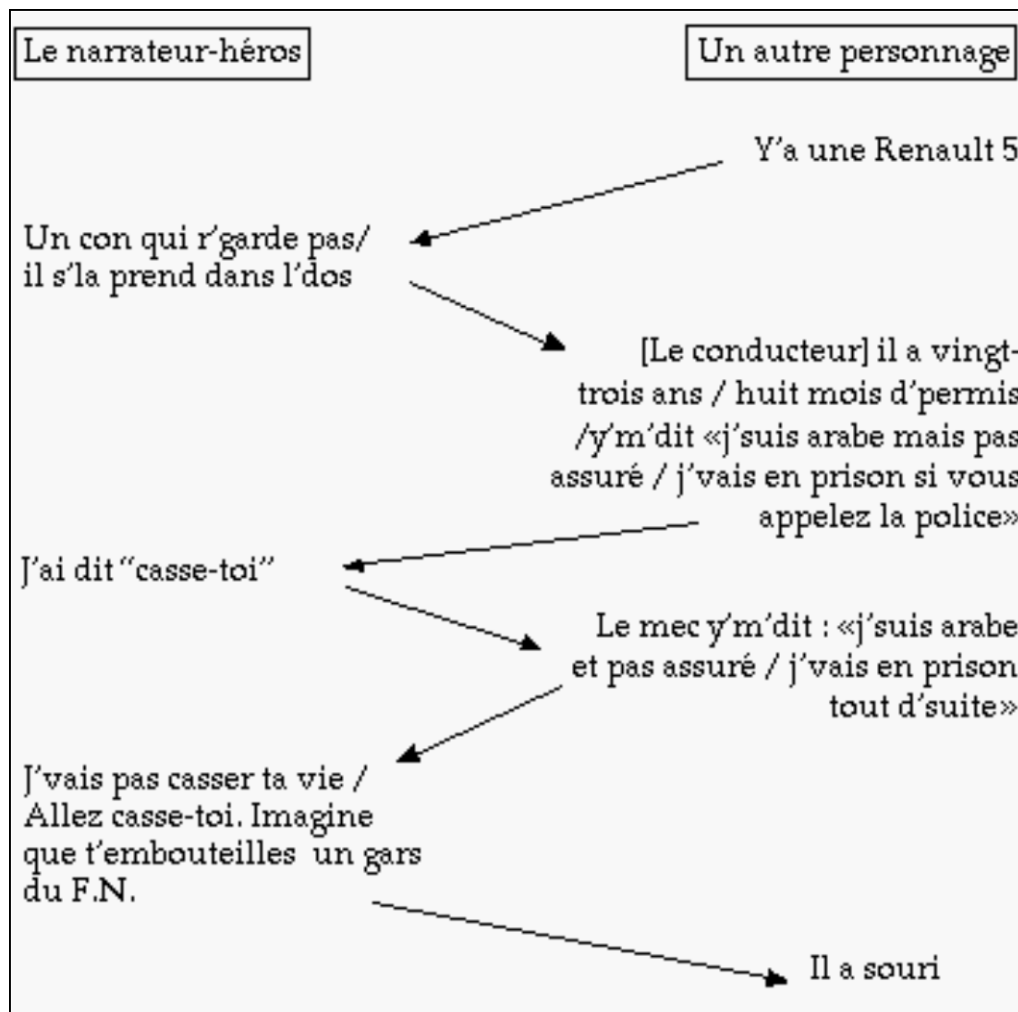
L'action s'articule donc autour d'épreuves que l'alcoolique franchit en "y laissant des plumes". Il y a de l'agression dans l'air : elle n'est ni évitée ni contrée, elle est subie.

Exemple : récit 6 :

H. [...] J'me suis fait piquer pour plus de cinquante mille balles de matériel photo / toute la valise // non mais tu sais quand y'a une merde à Lyon / t'sais très bien qu'c'est

pour ma gueule regarde il passe / il y a une Renault cinq cours Richard Vitton / y'a un con qu'est d'avant la Renault cinq qui r'garde pas qui tourne pas la tête / y's'la prend dans l'dos / en plus il a vingt-trois ans / y pleurait le mec hein hein / je saignais tellement / il a vingt-trois ans / huit mois d'permis / y'm'dit «j'suis-» en plus y m'dit «vous vous rendez compte j'suis arabe mais pas assuré » / y m'dit «j'vais en prison si vous appelez la police » / et ben j'ai dit casse // ben t'aurais fait la même chose // ben y'm'dit y m'dit y'm'dit "vous" j'y dis «ça : là tu peux m'tutoyer» / y'a une bonne femme qu'est descendue elle m'a mis son sac à main sous la tête // parce que j'saignais beaucoup quand même / et l'mec y m'dit «vous vous rendez compte / j'suis arabe et pas assuré / si vous appelez la police j'vais en prison tout d'suite » // ah j'y dis «j'vais pas casser ta vie allez casse-toi ! » // j'y dis- ah par contre tu vois (X) Patricia {serveuse de l'établissement} / j'y dis «imagine qu't'avais embouteillé un mec du F.N.» / ben ça l'a fait sourire / et tu sais c'qu'il m'a dit c'mec le pitchoun est arrivé en hurlant // il est arrivé en hurlant / pitchoun y s'est chié d'ssus tu sais / y / s'est couché sur moi parce que /il a cru qu'j'avais froid / que j'tremblais // et j'y dis «maint'nant» / j'y dis au mec «allez / tires-toi » / et tu sais c'qu'il a fait l'mec qui m'est rentré d'dans ? / il a dit «j'peux vous: j'peux vous ...» j'ai dit «NON tu peux m'tutoyer / ça va la / j'suis réveillé là: / c'est bon » / il m'a fait une bise sur l'front // mais quand j'te dis qu'j'suis gentil / ah c'est pas bien grave je: j'suis sorti d'l'hôpital euh:: bon:: // j'ai ramassé/ j'ai des bleus du k-/ j'disais à Jean-Paul l'aut'jour «j'vais pas t'faire voir mon: anatomie / j'ai des bleus d'partout j'ai des bosses d'partout j'ai un g'nou niqué une cheville d'niquée / la tête: et la tête alouette // mais dans la vie c'est pas la peine d'se faire des crosses ça sert à rien / r'garde si j'avais porté plainte les flics s'raient v'nus / s'ils l'avaient embarqué / c'mec aurait été au placard et ça m'aurait rapporté quoi ? / il avait pas d'assurance // et ouais // c'est logique c'que j'te dis non ? (P. : mm) // et celui (X X) : r'garde s'il avait un boulot il aurait été au placard il aurait perdu son boulot / on lui aurait enlevé d'ENTRÉE on lui aurait enlevé son permis // parce qu'il avait huit mois d'permis / allez d'entrée HOP/ un an d'retrait // donc le mec y's'retrouve à vingt-trois ans / plus d'permis d'conduire // en plus comme lui y m'a dit y m'a dit «j'suis bicot / vous vous rendez compte ? » j'ai dit « non mais tu peux m'tutoyer hé! » / et c'est / il m'a nettoyé avec des: il avait des: des mouchoirs en papier dans sa voiture y m'a nettoyé et/// mouais t'aurais fait pareil // c'est pour ça qu'on s'entend bien // t'aurais fait pareil {P. ne répond pas, s'occupe à sa vaisselle} // et en plus j'ai d'la conjonctivite les yeux qui pleurent /// ah mais j'ai (X) un constat quand même/ (X) mais costaud hein // et tu sais c'qu'ils m'ont dit les toubibs à Edouard Hériot ?/ y m'ont dit «vous av- »/ j'ai pas compris sur l'moment c'que ça voulait dire / parce que j'connais les choses simples mais pas:: y m'a dit «vous avez la chance d'être issu d'une bonne fouffe / une bonne tchou chouche / souche »// j'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib / r'marque ils m'connaissent / j'devrais avoir une carte de fidélité [...] ».

Nous pouvons schématiser les articulations de ce récit exemplaire comme suit :



A la fin, il n'y a pas gain mais perte, préjudice. Cependant, l'alcoolique trouve dans ces récits dramatiques matière à s'enorgueillir. Sa grandeur apparaît au cœur de l'agression (de l'accident au petit tracas) : il subit, il résiste certes mais avec panache :

« tout l'monde m'a applaudi » (H. récit 5)

Une autre particularité du récit de contrariété est que le locuteur présente sa responsabilité mais en minimise l'importance :

- H. ne regarde pas quand il traverse (récit 5) ;
- I. était ivrogne mais n'avait jamais eu d'accident grave (récit 2) ;
- H. (un autre) met l'enveloppe d'argent dans le frigo (!) mais ce sont les autres qui déclenchent le processus persécuteur en n'ayant pas l'idée d'aller la chercher là (récit 3).

En fait, on retrouve bien souvent au début de la chaîne causale une action du locuteur mais ce sont sur les conséquences dramatiques que celle-ci déclenche, ce déferlement disproportionné lui semble-t-il, que l'accent est mis.

Le récit aboutit certes à un drame subit, des dommages, mais le locuteur est héroïque puisqu'il résiste avec prestige à tout cela. En conséquence, le locuteur en appelle à la pitié (le maternage est parfois présent comme par exemple avec H. : «Y'a une bonne femme qu'est descendue, elle m'a mis son sac sous la tête»), et rend compte de l'admiration qu'il suscite en tant que victime (il triomphe dans la défaite), tel H2 qui résout le dilemme aux conséquences graves (il avait la "responsabilité" de l'enveloppe) dont il est l'initiateur.

En résumé, nous avons observé que le récit de contrariété peut être caractérisé par :

- une faute initiale du locuteur qui déclenche une chaîne d'actions, aux conséquences dramatiques pour lui-même. Le locuteur alcoolique se trouve donc artisan de son propre malheur : il est la cause première de la persécution. Soulignons que cette faute annoncée est par la suite occultée.

- le rôle du héros principal qui est celui d'une victime dans lequel personnage/narrateur semble se complaire. Il est victime héroïque qui supporte la persécution, victime sur laquelle s'attendrir et héros avec panache, comme si ces deux rôles ne pouvaient être disjoints.

#### • Les récits d'ivresse :

Les récits de contrariétés mettent en scène des événements tragiques (à divers degrés) que subit l'alcoolique. Nous avons vu que même si la finalité du récit est souvent très négative pour le locuteur (les actions préjudiciables sont subies sans que le renversement soit positivement opéré), le narrateur-personnage semble trouver avantageux d'endosser le rôle de victime.

Les récits d'ivresse et les récits de contrariétés se rencontrent parfois. La liaison est d'importance car elle permet de saisir le pourquoi du passage du récit de contrariété tragique au même genre de récit mais désormais tragi-comique.

C'est la présence dans le récit d'anecdotes concernant l'ébriété du locuteur qui donne aux récits (d'ivresse ou "de contrariétés et d'ivresse ") sa dimension burlesque.

Nous pouvons alors nous poser la question double : Quand et pourquoi apparaît le comique dans les récits d'ivresse.

A la première (partie de la) question, il est aisé de répondre : le "comique" apparaît quand l'ivresse peut être avilissante, lorsque l'ivresse devient cuite, "biture". On rit alors de son "haleine de cow-boy" comme du plus honteux de l'ivresse :

7•A. « Une fois putain / j'étais allé : avec un collègue là / j'étais jeune à l'époque / je te parle de ça y'a :: y a dix-quinze ans // on était allé à Sète faire la fête / on s'est pris au guignolet kirsch / à l'époque // on était rentré à : // à huit heures du mat' et : putain quand je suis- j'ai dit "oh putain le con / il m'a dégoillé sur le fut" (le pantalon) // tu vois on se tenait / pour marcher / on se tenait parce qu'on était mort / y me dégueule sur le fut... (rires) ».

Plus tard, en association à rebours :

7'•A. « Quand même / on avait bien rigolé / y m'avait dégueulé sur les pompes ce con !  
».

Le comique apparaît donc dans le récit en parallèle avec les effets "déplorables" de l'ébriété.

Pourquoi, alors, l'apparition du comique ?

Il n'est pas étonnant de découvrir que les deux genres de récits (d' "ivresse" et de "contrariétés" lorsqu'ils ne sont pas confondus) correspondent à des pôles thématiques.

Les récits de contrariétés rencontrent le thème de la persécution : le narrateur-personnage semble construire son récit en vue d'une auto-victimisation volontaire. Triplement "volontaire" :

- puisqu'il est à l'initiative de la chaîne des événements dramatiques qui s'abattent sur lui (il insuffle le mouvement persécuteur qui lui échappera très vite) ;
- puisqu'il semble se complaire dans ce rôle : tous les récits de ce genre le font apparaître et se maintenir dans cet emploi de victime ;
- puisqu'il y a somme toute gain : l'emploi lui semble honorable ou en tout cas, le seul pour lequel il semble être fait.

Le comique des récits d'ivresse participe à l'opération de dé-dramatisation de la prise d'alcool. Rire, c'est nier la gravité de ce qui est remarquable. Même dans l'ivresse donc, le personnage n'est en rien "alcoolique" (ou "ivrogne" cela dépend de l'usage que chaque locuteur fait de ces termes) : ce n'est que de la fête de l'alcool-social, de la consommation anecdotique dont il s'agit. "Ma cuite n'a pas le pathétique de celle de l'ivrogne" semble dire l'alcoolique.

Nous avons donc pu percevoir quelles étaient les particularités des deux genres du récit éthylique.

\* Le premier type de récit (récit de contrariétés) contribue à faire de soi une victime, ce que semble priser l'alcoolique. Ces récits offrent à l'alcoolique la possibilité de mettre en scène le personnage qu'il privilégie, celui de la victime persécutée, comme si cet emploi était le seul qu'il lui semble possible d'occuper. On ne s'étonnera pas de la présence de la "femme-mère" dans ces récits, ni de celle du "corps-souffrant".

\* Les récits d'ivresse participent à l'entreprise de la dé-dramatisation de la consommation d'alcool. Alors la prise compulsive d'alcool ne semble plus être problématique, cette dernière étant déplacée sur les autres, extériorisée<sup>145</sup>.

Apparaît alors (encore) un paradoxe :

- la faute est du côté des autres et du sort qui submergent l'alcoolique de leur agressivité et en font une victime involontaire

- la faute est celle de l'alcoolique au départ du récit (même si cela se veut discret et est vite minimisé)

Comme si une faute première (originelle ?) occultée par la suite, justifiait l'agression dont l'alcoolique est la victime.<sup>146</sup>

#### **1.1.2.2.2. B) Des figures : la narration**

##### ***1.1.2.2.2. B. a) Dramatisation/dé-dramatisation***

Nous avons pu remarquer que les récits de contrariétés étaient des récits dramatiques : ils mettent en scène le narrateur-héros dans une situation à risque, pénible. Le drame, ce sont ces événements extérieurs et ces actions d'autrui (des opposants ou anti-sujets pour reprendre la terminologie greimassienne) qui bouleversent le cours de l'existence de l'alcoolique et en font une victime.

Une Renault qui renverse H. (Récits 5 et 6), une arrestation abusive qui entraîne la condamnation de I. (récit 2), une inattention du personnel d'un bar qui rend instable la situation professionnelle de H (2). (récit 3) : ce sont les drames de nos exemples.

---

<sup>145</sup> Projetée.

<sup>146</sup> Soulignons déjà une première interprétation. "Je bois...pour conjurer la haine dont nous sommes la proie" chante C. Aznavour (*in* "Je bois", cf. Annexe 1). Le lien entre alcoolisation et agression ainsi présenté se retrouve dans la phrase de J. : "Imagine que t'avais embouteillé un mec du F.N." où la "bouteille" vaut "l'agression". Remarquons le lapsus/néologisme fondé sur la confusion "embouteillage" / "carambolage-caramboler".



On peut dire de la dramatisation, puisqu'elle est caractéristique des récits de contrariétés et puisque ces derniers sont les récits les plus fréquents, qu'elle est une opération narrative privilégiée par le narrateur alcoolique.

Le drame donc, avec à sa source l'autre, s'abat sur l'alcoolique.

A propos des récits d'ivresse et des récits qui conjugueraient les caractères des récits d'ivresse et des récits de contrariétés, nous avons dit que le comique jouait le déni. L'alcoolique rit (et nous fait rire) de ses ivresses comme pour mieux en refuser l'importance, le caractère pathologique. Ainsi, il dédramatise sa consommation d'alcool qui n'est plus celle de l'ivrogne honteux, qui n'a pas pour conséquence un état d'ébriété permanent, morbide et stigmatisé.

Précisons les pôles comiques des récits éthyliques :

- L'ivresse. Avec par exemple :

«Elle était plus bourrée que moi» (récit 1).

ou

«Ah j'suis invité ben, j'le connais moi Michel (Sardou) / bien sûr / j'paye pas moi [...]. Ouais mais j'm'en fous moi // c'est la réception que j'attends // il chante, il chante des conneries [...] / C'est comme Sardou / j'aime pas c'qu'il chante [...] Ben j'vais y aller ce soir parce que j'vais être beau j'vais en prendre plein la gueule (rires) / fait chier ce Sardou // on a pris deux cuites ensemble sur la côte maint'nant y m'lâche plus / Encore y t'dis «faudra v'nir après le spectacle» / Ouais parce qu'il sait qu'je loupe pas moi (rires)» (récit 8).

- Les conséquences de l'ivresse :

«On s'est pris au guignolet-kirsch [...] il m'a dégoillé sur le fut» (récit 7).

On en rit de ces récits, et l'alcoolique en rit aussi d'autant plus que généralement, il met en place deux stratégies de déni de la gravité de son alcoolisation :

- stratégie par le rire (qui rend futile et anecdotique ce qui est somme toute un vrai drame de sa vie) ;

- stratégie par la décharge de la responsabilité sur l'autre : «on était plusieurs à être saouls mais l'autre (les autres) l'étai(en)t plus encore que moi, a (ont) fait pire que moi», semble dire l'alcoolique, quand il ne rend pas le compagnon d'ivresse responsable de son ébriété. H. avait été « pris en traître » (récit 3) et P., s'il boit, c'est de la faute à Michel Sardou ! (récit 8). Quand à H., après avoir trouvé dans le jeune conducteur un bourreau (somme toute plutôt sympathique), il accuse avec humour la mère de la serveuse :

9•«H. Tu vois r'garde j'te dis la logique universelle /// vous y croyez pas vous en fait : c'est des p'tits trucs tu vois // regarde / si ta mère avait pas téléphoné pour faire le ticket de tiercé // un / j'aurais pas envoyé Thomas / si ça s'trouve / pour payer l'billet / deux / j'aurais ( X ) pour l'rensabiliser / j'lui fais confiance / mais j'descends quand même / pour l'mater dans la rue /// trois / je s'rais pas descendu dans la rue // quatre / pas l'camion qui pouvait pas s'garer l'couloir avec le gamin / cinq / j'aurais / j'aurais pu voir arriver c'te putain d'Renault 5 // et j'me la s'rais pas pris dans la gueule / donc c'est la faute à ta mère // C'est la logique universelle // Voilà // // En plus ( X ) / Et en plus / ( X ), tombe sur un p'tit jeune qu'a pas d'assurance / j'vais pas lui gâcher sa vie j'suis pas comme ça //Et ben oui / Alors "M'sieur" y m'a dit "rendez-vous compte / j'ai l'permis depuis huit mois / j'ai 23 ans / j'suis pas assuré // j'suis Arabe" // ( X ) / J'y dis "t'as d'la chance de pas tomber sur un mec F.N" / Quand je dis qu'chui brave /// Et tout le monde l'reconnait hein / dans l'bled viens un jour bouffer à la maison avec ton mari et ta fille ///».

Deux opérations donc, à priori incompatibles : d'un côté la dramatisation qui rend victime le narrateur-héros, de l'autre la dé-dramatisation qui rend l'essentiel (l'alcoolisation de l'alcoolique) futile. Incompatibilité ? Ce n'est pas sûr car pour l'alcoolique aussi (surtout), dé-dramatisation rime avec déculpabilisation et dramatisation avec persécution. Dans les deux cas, l'autre est responsable des maux et c'est sur lui qu'est reportée toute culpabilité. L'incompatibilité n'est donc qu'apparente et peut vite être dépassée si l'on considère le rapport aux autres qui s'inscrit en filigrane dans ces récits (entre autres productions).

Cependant, il n'en reste pas moins que la résolution de cette ambivalence problématique (dramatisation/dé-dramatisation) s'opère au prix de la réapparition d'une autre bipartition que nous évoquons plus haut sous les participes adjectivisés "occupé" et "occulté" accolés à "discours". Que l'alcoolique mette en scène (en récit) la persécution dont il est l'objet et sa "dé-culpabilité", est un fait que nous pouvons mettre au compte du discours occupé. Il n'en reste pas moins que le locuteur mentionne :

- sa faute initiale (qu'il occulte par la suite) ;
- ses ivresses alors qu'il pourrait se contenter de les passer sous silence (mais il est vrai que le déni de la réalité à ce stade, conduirait l'alcoolique aux portes de la schizophrénie).

Nous pouvons alors poursuivre le remaniement de la dichotomie du discours en constatant une fois de plus que le discours occupé masque bien "quelque chose" qui ne peut être dit (à soi, aux autres) et qui ne fait que transparaître dans le discours (c'est à cette transparence difficile que nous faisons référence lorsque nous parlons d'éléments occultés).

Parmi les éléments du discours occulté, nous pouvons désormais compter la faute initiale, faute clandestine à dissimuler.

#### 1.1.2.2.2. B.b) Figures de dé-temporalisation

Pour P. Ricœur le récit est le "lieu" qui autorise la référence chronologique et où la "temporalisation" apparaît avec l'ancrage d'un *avant* et d'un *après* au *pendant*. Cela pose problème avec les récits éthyliques. Pour étayer notre opinion, nous nous attacherons à des phénomènes caractéristiques des récits éthyliques : la diégèse particulière, la datation et (à nouveau) la répétition.

Avec Ricœur, la triple mimésis permet d'aboutir à une "diégétisation" de l'expérience, c'est-à-dire à la mise en place d'une succession des événements qui permet la référence au système chronologique.

Abordons la problématique "en large" et demandons-nous pour commencer:

- Y a-t-il un ordonnancement des faits selon une logique de succession ?
- Y a-t-il (plus prosaïquement peut-être) des repères temporels, des marques de cette temporalisation par le récit ?

Concernant un ordonnancement des faits, s'il s'agit de juger s'il y a bien succession, nous sommes bien embarrassés. Observons les étapes des trois récits de H. (récits de l'accident)<sup>147</sup> :

Récit n°5 :

- ~ Annonce -> pas de réaction
- ~ Après un silence, il relance le récit par le gain : les applaudissements de ses voisins
- ~ Les conséquences de l'accident
- ~ La situation sociale du conducteur qui le pousse (dans un élan noble et magnanime) à ne pas porter plainte
- ~ L'orientation labovienne (qui informe sur le lieu, la situation de départ-> la « logique universelle ») :
  - « Un » : aller au bistrot et se faire mander
  - « Deux » : envoyer son fils faire enregistrer le jeu à sa place
  - « Trois » : le surveiller
  - « Quatre » : le suivre
  - « Cinq » : le camion mal garé qui réduit l'empan focal
  - « Six » : ne pas « regarder » la Renault cinq.
- ~ Là où on attend la "complication", il n'y a rien : on passe de la situation à :
  - La localisation (quartier Montchat)
  - Les séquelles

La complication semble (au locuteur) superflue : elle apparaît uniquement et brièvement au départ.

---

<sup>147</sup> Ces trois récits n'ont pas été produits lors d'une seule rencontre.

Récit n°9 :

Il se résume à la « logique universelle » :

- ~ La mère de la serveuse veut faire un quinté
- ~ « Un », le locuteur envoie son fils Thomas
- ~ « Deux », il le suit
- ~ « Trois », s'il n'était pas descendu dans la rue
- ~ « Quatre », il n'aurait pas rencontré le camion mal garé
- ~ « Cinq », il aurait pu voir arriver la Renault 5 et l'éviter.

Il manque les conséquences de l'accident.

Récit n°6 :

- ~(Sa malchance)
- ~La Renault Cinq à laquelle il n'a pas fait attention et qui l'a renversé.
- ~La situation sociale du conducteur qui le pousse à ne pas porter plainte (cf. récit n°1).
- ~La « bonne femme » qui lui met son sac à main sous la tête (maternage).
- ~La situation sociale du conducteur qui le pousse à ne pas porter plainte.
- ~La frayeur de son fils.
- ~La bise que le conducteur dépose sur son front.
- ~La situation sociale du conducteur qui le pousse à ne pas porter plainte.
- ~Les soins de fortune dispensés par le conducteur (mouchoir en papier).
- ~(Sa conjonctivite !).
- ~Les séquelles et les médecins qui lui assurent qu'il est d'une bonne souche (lapsus : fouffe)<sup>148</sup>.

En premier lieu, il est intéressant de noter que le récit, au fur et à mesure qu'il est réitéré, se trouve légèrement modifié. Ainsi par exemple, nous remarquons que l'accent est déplacé sur le geste noble du narrateur-héros/victime qui s'abstient de porter plainte contre le conducteur du véhicule qui l'a renversé parce qu'il est "jeune", "pas assuré", "Arabe", et parce que cela le conduirait directement au cachot. Il y a une certaine identification à l'agresseur devenu presque victime.

Mais notre propos ici est de rechercher une organisation logico-temporelle à ces récits représentatifs de l'ensemble des récits éthyliques observés (qu'ils soient récits de contrariétés, récits d'ivresse ou les deux à la fois).

Il semble bien difficile de trouver une logique temporelle à ces récits. En effet, le locuteur ne respecte en aucun cas (par exemple) les relations de cause à effet qui marquent l'antécédence. Dans le récit 5, les séquelles consécutives à l'accident

---

<sup>148</sup> Les trois derniers points ne sont pas sans nous rappeler le maternage.

apparaissent bien en fin de récit, mais aussi au tout début. Au troisième récit (n°6), c'est à peine s'il est dit de quelle sorte d'accident il s'agit ; tout le récit semble être un instantané hors de toute temporalisation. L'accident a quasiment disparu au profit des relations narrateur-héros/autres, par passages incessants entre malheureux conducteur repentant et adjuvants ne s'intéressant plus qu'aux blessures (la « bonne femme », le fils, les médecins).

Point d'avant ni d'après, pas plus que de respect des "parties du récit" telles que les observe Labov.

Pourtant, le locuteur semble bien croire à l'intérêt d'une diégèse claire. Il fait même appel par deux fois (sur trois récits et d'autres occurrences apparaissent dans le corpus) à la "logique universelle". Cette "logique universelle", respecte, elle, une temporalité. La chaîne s'étend en suite d'événements temporellement organisés qui forment un ensemble de causes ayant toutes la même conséquence : l'accident (c'est alors la destinée même du narrateur-héros qui est tragique) ! Mais tout cela est qualifié par le locuteur de "mathématique" : il y a donc (on nous passera le mauvais jeu de mots) calcul ! Autrement dit, pour que son récit soit temporellement ordonné, il faut que cela soit prémédité, annoncé, et que cela soit presque inscrit dans un registre à part : celui du discours scientifique. C'est dire le caractère exceptionnel d'une diégèse rigoureuse (encore qu'il manque les conséquences de l'accident dans les deux exposés de la "logique universelle" et l'accident même dans la présentation de cette fatalité mathématique au premier récit).

Il nous aurait été plus aisé de choisir tout autre récit que ces trois-ci et d'éviter ainsi cette diégèse particulière (il n'y a nulle trace chez les autres locuteurs, de cette "logique universelle"<sup>149</sup>). Cette difficulté supplémentaire dans la démonstration d'un respect peu poussé de la diégèse par le locuteur alcoolique nous semble au contraire, une fois explicitée et clarifiée, renforcer l'hypothèse d'une quasi-absence de logique temporelle dans les récits éthyliques.

Pour un exemple plus prototypique, le lecteur n'aura qu'à relire le récit de H. (récit de l'enveloppe dans le congélateur), presque incompréhensible tant l'irrespect de la temporalité est grand, l'antériorité et la postérité confuses et confondues, les causes et les conséquences bouleversées.

En conclusion intermédiaire, on peut annoncer que le respect d'une diégèse rigoureuse semble être absent de l'ambition narrative du locuteur-narrateur.

---

<sup>149</sup> En ce qu'elle est "mathématiquement" présentée.

Nous nous sommes également demandé ce qu'il en était des repères temporels. A ce stade, nous recherchons les traces d'une chronologie de type calendaire qui situe non pas l'acte de l'énonciation, mais les événements passés du récit. Nous demandons en fait (tout simplement) au locuteur-narrateur « Quel jour cela s'est-il passé ? ». Point de réponse en écho : l'une des particularités du récit éthylique, c'est qu'il renvoie "au passé" sans plus de précisions.

Observons les occurrences dans les extraits du corpus :

- Pour le récit 5, nous avons "l'autre jour" pour ancrer l'accident dans la chronologie. Puis apparaît : « Robert y m'disait "j'vais t'faire un truc" / aujourd'hui / donc je suis rentré ». Voilà un aujourd'hui bien étrange qui, par quel bout que nous le prenions, se dérobe à la compréhension.

Peu avant le milieu du récit, F. interroge le locuteur : « C'est arrivé quand ça ? ». La réponse est hésitante : « Heu / faut d'mander à P. J'sais plus heu : MERcredi ...». Trois jours plus tôt, l'accident avait eu lieu « il y a une quinzaine ».

Ancrage chronologique plus que flou : absent. Malgré la pression de F., le locuteur ne parvient pas à s'accorder (avec lui-même) sur une date.

Les récits 9 et 6 du même locuteur sur le même accident ne nous offrent aucun indice permettant de dater cet événement.

- I. a eu des démêlés avec la justice : c'est un multi-récidiviste, un expert dans la conduite en état d'ivresse.

Des sanctions infligées, le narrateur rapporte les durées, les fréquences :

- 18 mois fermes (finalement retirés) ;
- une visite trimestrielle dans un centre de désintoxication ;
- ...

De l'arrestation qui lui a valu ces sanctions, nous savons qu'elle a eu lieu "la veille de Noël". De quel Noël s'agit-il ? Il nous faut alors procéder par élimination :

- L'aventure ayant duré trois ans («J'm'en suis vu pendant trois ans moi»), nous pouvons exclure les trois derniers Noëls ;

- Les vingt-cinq premières années de conduite du locuteur n'ont été marquée que par "deux-trois p'tites bricoles" ;

- Nous supposons que le locuteur à une cinquantaine d'années (au minimum) et qu'il a eu son permis à dix-huit ans (puisque lors d'une autre rencontre il annonçait avoir conduit dès que possible).

La datation précise reste impossible. Nous estimons que cette arrestation est survenue entre sa quarante-troisième et sa quarante-septième année<sup>150</sup>.

- Une date est avancée dans le récit 1 (récit d'ivresse) : le vendredi (après-midi) précédant le moment d'énonciation. Cette information est avancée par F. (ici, l'enquêteur<sup>151</sup>).

Le locuteur-alcoolique lui, préfère faire le récit d'un autre événement : à son tour de dater : « l'autre jour » (sic !).

- Enfin, nous retrouvons H. à qui G. offre l'occasion d'un récit au détour d'un « et quand je suis arrivé à huit heures » (celui qui n'était pas présent ce jour-là n'a qu'à faire un effort d'imagination). A H. de renchérir et de préciser : « Ah, le matin où on est arrivé à huit heures ! » Par la suite, nous saurons que le récit expose un quiproquo dû à un versement d'argent effectué sur le tard (le samedi au lieu d'un lundi). On nous parle d'un vendredi mais là aussi les possibles sont nombreux. Peut-être était-ce la semaine qui incluait le 25 décembre<sup>152</sup>.

Nous avons vu que l'ordonnancement logico-temporel des faits était défaillant dans les récits éthyliques. Désormais, nous savons aussi que l'ancrage à une chronologie précise est tout aussi lacunaire. Ces repères chronologiques sont rares : la datation exacte est renvoyée par le locuteur aux calendes grecques !

Dans le chapitre concernant les thèmes, nous avons déjà abordé la répétition. Le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre que la réitération est aussi présente dans les récits. Il est inutile de développer longuement ce qui a déjà été présenté, nous nous limiterons donc à faire un exposé des différents types de répétitions que l'on trouve dans les récits éthyliques :

- On remarque tout d'abord la répétition d'un même récit d'un jour à l'autre. Précisons toutefois que le récit est généralement assez peu modifié, et est destiné aux mêmes auditeurs (il réapparaît en tout cas en présence des mêmes allocutaires).

- On note aussi, à l'intérieur d'un récit, la répétition d'une même partie de récit. On se souviendra à titre d'exemple du récit de H. (récit n°6) où apparaît trois fois l'anecdote concernant la situation sociale du conducteur qui pousse H. à ne pas porter plainte.

- Nous rencontrons aussi des répétitions de passages (qui ne correspondent pas obligatoirement à une « partie du discours »). Ainsi I. répète qu'on l'« a traité

---

<sup>150</sup> Encore que ces hypothèses ne soient pas très vérifiables !

<sup>151</sup> Observateur participant : nous le rappelons.

<sup>152</sup> Était-ce le même Noël que celui de I. ?

d'assassin » (entre autres réitérations) et H. que l'enveloppe était « dans le frigo » (récit 3).

- Bien évidemment, on retrouve les répétitions de mots, de phonèmes...

A nouveau donc, le chemin des productions éthyliques, même lorsqu'elles sont "récits", semble souvent être une boucle qui ramène au même point.

Nous avons intitulé cette division "figures de dé-temporalisation".

Trois phénomènes ont été observés :

- l'ordonnement des faits traduit une absence de diégèse rigoureuse : les événements sont présentés de façon désordonnée ce qui nous autorise à parler de "dé-temporalisation" des événements du vécu ;

- l'absence de datation vient confirmer cette hypothèse en révélant le décrochage à toute référence calendaire ;

- enfin, nous avons examiné la répétition qui gèle le temps qui ne semble plus alors "s'écouler".

Ces trois faits observés nous conduisent à supposer que le récit éthylique est sous certains aspects révélateur d'une a-temporalité (sur laquelle nous reviendrons en "1.1.2.2.3.B) Récit et identité").

### **1.1.2.2.3. Des problématiques du récit éthylique : articulations**

#### **1.1.2.2.3. A) Le rapport à l'autre**

Nous l'avons déjà écrit, l'approche labovienne pose une condition *sine qua non* au récit : l'autre. La situation interactive est donc mise en avant et ce, que l'interlocuteur soit présent effectivement ou virtuellement. Au niveau de l'acte narratif, la captation de l'autre est remarquable et a pour objectif de faire apparaître l'intérêt chez l'allocutaire, de justifier la prise de parole importante nécessaire à la narration.

Parmi les "parties du récit", le *résumé*, l'*orientation*, l'*évaluation* et la *coda* ont (notamment) pour fonction de réaliser l'interlocution.

Orientation et coda ont à charge de débrayer et de ré-embrayer<sup>153</sup> le récit par rapport à la situation d'énonciation. Le résumé lui, en appelle à l'intérêt de

---

<sup>153</sup> Cf. J. Bres, (1994 : 81 ; *ibid.* p. 149).



l'interlocuteur et est le préluce accrocheur à l'exposé du récit. Par l'évaluation enfin, le narrateur met en avant l'intérêt de son récit et justifie ainsi celui-ci.

Qu'en est-il de cet intérêt porté à l'assentiment de l'autre dans le cadre des récits éthyliques ?

Nous pensons que la prétention à l'approbation est défailante. Il n'y a qu'à se souvenir de l'extrait 5 qui débutait ainsi :

H. « Ah / moi j'ai pris une voiture dans la gueule l'autre jour/ d'attendre heu: tu t'en fous hein / [...] »

L'absence de réaction positive (du type : « mais non ») n'empêche pas H. de poursuivre.

De même, au second récit (et dans d'autres), H. expose la « logique universelle » bien qu'il sache que les interlocuteurs n'y croient pas et s'en moquent :

« Vous y croyez pas vous ... »

Les trois récits de H. (extraits 5, 6 et 9) sont parsemés de «tu sais», «tu vois», «tu te rends compte», etc... Hâtivement, nous aurions pu conclure que ces items traduisent l'intérêt porté à l'allocutaire. Nous ne l'avons pas fait. Lors des enregistrements, nous avons fréquemment eu l'impression que nous ou les autres allocutaires n'avaient *par moments* (parmi lesquels certains moments de récit) pas droit au chapitre, aux mots.

Alors à quoi se fier ? A l'impression première *in vivo* ou à cette première constatation basée sur la lecture du corpus ?

L'incompatibilité n'est en fait que superficielle<sup>154</sup>.

Il n'y a qu'à observer plus attentivement ces diverses occurrences pour se rendre compte qu'elles sont la plupart du temps utilisées de façon singulière par le locuteur.

Les "captateurs" ou "phatiques" (nous reprenons ici la terminologie répandue et précisée par C. Kerbrat-Orecchioni<sup>155</sup>) sont généralement utilisés par le locuteur pour s'assurer de l'écoute de son destinataire. Le récepteur a lui aussi recours à certains signaux qui indiquent au locuteur qu'il suit le discours. Ces "régulateurs" peuvent être verbaux («Oui», «d'accord» etc.), vocaux («Hum») ou / et non verbaux (hochement de tête, froncement des sourcils, etc.).

---

<sup>154</sup> Et ici rhétorique !

<sup>155</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales* Paris. Armand Colin, 1990, tome 1 ; 1992, Tome 2 ; 1994, tome 3.

“Régulateurs” et “phatiques” sont synchronisés : si le locuteur est défaillant, il reçoit alors plus de régulateurs de la part de l’auditeur. De même, si le récepteur faiblit, le locuteur produira plus de phatiques.

Dans nos extraits, nous pouvons considérer les «tu vois» de H. et les «j’te jure» de I. comme des phatiques (récit 2). Nous remarquons cependant que pour la plupart des items, le locuteur ne semble pas attendre de réponse à ses “phatiques” (de confirmation) puisqu’il ne les dispose pas à des places permettant de retour (point de prosodie descendante, point de pause, etc...).

Exemple :

H. «Moi j’habite à Montchat et les gens / (X) / tu sais y m’ont fait une surprise [...]».(récit 5)

«Non mais tu sais quand y’a une merde à Lyon / t’sais très bien [...]» (récit 6)

Cela semble être confirmé par l’absence de réponse attendue aux questions :

«Et tu sais c’qu’il m’a dit c’mec ?<sup>156</sup> Le pitchoun est arrivé en hurlant // il est arrivé en hurlant [...]»

On arguera que ces ratés sont omniprésents dans toute interaction orale mais pourtant, nous ne pouvons manquer de voir là un phénomène significatif puisque cette absence d’attente de confirmation est la règle plus que l’exception chez les alcooliques.

De plus, les véritables spécialistes des productions éthyliques corroborent cette thèse : les habitués, les piliers de bar, sont très avares de “régulateurs”, comme s’ils savaient ceux-ci inutiles voire malvenus !

Pour J. Kristeva, « le récit est un acte juridique qui présuppose le destinataire, exige sa complicité et programme, sinon sa réponse, du moins sa virtualité d’en donner une qui va dans le même sens » (1979 : 75)<sup>157</sup>. Alors, le narrateur est aliéné puisqu’il doit mériter de l’autre la possibilité de son récit ; puisqu’il doit guetter la rupture de l’aval de celui-ci qui mettrait fin à sa production.

Kristeva franchit le pas et annonce que la narration a aussi une «*tendance persécutoire (si tu n’entres pas dans mon histoire, tu n’es pas moi, tu es contre moi)*» (1979 : 75).

<sup>156</sup> L’intonation interrogative y est mais le locuteur enchaîne immédiatement sur autre chose.

<sup>157</sup> J. Kristeva et alii, 1979, *Folle vérité, Vérité et vraisemblance du texte psychotique*, Paris, Seuil.

Mais ici, ce rapport semble être quelque peu ambigu : le narrateur alcoolique en appelle à l'approbation du récepteur (peut-être parce que cela est une règle de la conversation, une "loi") mais en même temps, semble espérer ne pas avoir de réponse, ne pas être dérangé dans sa production narrative. En paraphrasant J. Kristeva, nous pouvons écrire que pour le locuteur alcoolique, la tendance de la narration n'est pas au "persécutoire" mais à la "neutralisation" (« pour entrer dans mon récit, tu ne dois être ni toi, ni absent »). Nous soulignons alors la nécessité d'un autre sans réponse propre ("dé-subjectivisé"). N'est-ce pas anéantir l'autre (sujet) en le réduisant à une unique fonction spéculaire ? Nous sommes alors loin de la rencontre ordinaire où l'on quête une image de soi chez l'autre, image confirmée justement parce qu'il y a quelqu'un en face.

En face, il n'y a plus personne, mais un espace dans lequel se déploie une parole, un autel sur lequel ériger sa propre idole<sup>158</sup> qui est le reflet de ce que l'alcoolique veut bien entendre, accepter de lui-même.

Miroir enjoliveur : « Je ne bois pas de façon dramatique, pathologique ».

Miroir réparateur : « les autres me persécutent, je ne suis pas fautif; je rêve de soins (maternels) ».

L'alcoolique, finalement, ne semble s'adresser qu'à une propre image (imaginaire !) de lui-même, un autre soi déculpabilisé, un soi du discours occupé, de l'énoncé, que l'on interroge.

Nous laissons ici en suspens cette approche du rapport à l'interlocuteur car l'ampleur du sujet nécessite une étude plus approfondie que nous effectuerons en analysant les conversations éthyliques.

### **1.1.2.2.3. B) Récit et identité**

P. Ricœur, à la suite de longues considérations sur le Temps et le Récit, nous présente le concept d' «*identité narrative*».

Précédemment nous avons marqué une pause (cf.§ "1.1.2.1.2.C. Ricœur et les récits : la temporalité et la triple Mimesis" & "1.1.2.2.2.B.b) Figures de dé-temporalisation" ) sur la considération d'un "tiers-temps". Celui-ci, fruit du travail du récit, joue le médiateur entre le temps du vécu et le temps "cosmique". En bref, le récit permet

---

<sup>158</sup> J.-M. Prieur a raison de rappeler que "Prier, c'est parler au mur" et de préciser que « la prière est cette parole à laquelle rien ne répond, où le récepteur est fictif, sollicité, inconnu mais reconnu » .  
J.-M. Prieur, 1996, *le vent traversier*, Montpellier, PUPV.

aux expériences d'être référencées à une chronologie triplement présentée : passé, présent et futur.

Un premier point donc : l'individu narrateur peut s'inscrire dans une chronologie.

Cette chronologie offre alors un lieu d'inscription à l'existence. C'est en comptant avec elle que l'individu peut alors étayer son identité. Identité? Pour saisir ce concept, Ricœur convoque les catégories aristotéliennes : *l'ipsé* et *l'idem*<sup>159</sup> sont alors les deux pôles de l'identité personnelle.

-Le "même" (ou *l'idem*) , c'est l'identité statique. Ricœur l'explique :

Le "même", c'est **l'unicité** qui permet l'identification et la re-identification dans le temps.

Le "même", c'est **l'identité qualitative**. Il nous faut comprendre par cela que deux choses sont substituables l'une à l'autre (à deux époques différentes par exemple).

Le "même", c'est **la continuité ininterrompue** (le "même" ne connaît pas le changement par "cassure").

Le "même", c'est enfin **la permanence dans le temps**.

En résumé pour Ricœur, le "même" répond à la question "Quoi?".

-La permanence dans le temps est toute la problématique de l'identité personnelle. Le questionnement fait alors le lien avec *l'ipsé*.

*L'ipsé* est la **parole tenue**. Celle-ci paraît bien défier le temps et maintenir l'identité.

*L'ipsé* convoque alors le "qui".

-Reste alors le **caractère**. Celui-ci forme l'ensemble des marques qui permettent de distinguer un individu et de le re-identifier "même" pour Ricœur, « *le caractère fait adhérer le quoi au qui. Il semble que le caractère puisse revêtir une dimension narrative* » (1990 : 148).

La problématique plus simplement posée peut se résumer en : qu'est-ce qui fait qu'un individu puisse dans le temps être identifié comme "même" ?

C'est pour répondre à ce questionnement que Ricœur en appelle au récit. Lui seul semble en effet à même de créer l'équilibre entre la **concordance** (la re-identification possible) et la **discordance** (la re-identification mise en péril par les aléas de l'existence, l'essence par les accidents). Comment le récit opère-t-il cette médiation ? La mise en intrigue inhérente au récit converge vers une finalité qui aboutit à la construction d'un personnage constituant un "tout", une somme de caractère(s). Les événements du récit ne sont plus des accidents venant troubler le "même" individu

---

<sup>159</sup> Ricœur traduit fréquemment "idem" par "même". On parlera alors du contraste ipséité-mêmeté. P. Ricœur, 1990, *Soi-même comme un autre*, Point/Seuil, coll. "Essais".

en brisant la continuité de l'existence, mais des **contingences**, des nécessités qui expliquent l'unicité, l'unité en devenant élément du **destin** de l'individu-personnage.

Alors, à Ricœur de préciser : «*le récit construit l'identité du personnage, de ce que l'on peut appeler son "identité narrative", en construisant celle de "l'histoire racontée". C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage*» (1990 : 175) et C. Charbonneau de gloser : «*je suis la façon dont je change : mon identité narrative est celle de ma capacité d'être historique*». <sup>160</sup>

En résumé, nous retiendrons du concept ricœurien que le récit permet de saisir une complétude, une unicité et une permanence de Soi. "Voilà réduite l'approche herméneutique de Ricœur !" pourra t-on nous reprocher. Nous en sommes conscient et nous nous en justifions.

Notre attention est ici focalisée sur les discours éthyliques. L'objectif est donc la description des particularités de ce discours et non une analyse de l'œuvre ricœurienne. Répétons-nous donc : ce que nous retenons, c'est le pouvoir qu'à le récit de revenir sur les expériences du vécu, et d'essayer de les saisir dans la continuum d'une existence.

Qu'en est-il de ce pouvoir du récit dans le cadre du discours éthylique ?

Le discours de l'alcoolique procède à un "gel du temps".

Il n'y a qu'à aller rencontrer l'alcoolique tous les jours, pour se rendre compte que pour lui rien ne semble changer. L'observateur aura alors le sentiment étrange que rien ne sera bouleversé, que le cycle répétitif de l'alcoolisation est immuable et éternel.

La conduite de l'alcoolique, répétitive, rabâchée, semble déjà défier le temps.

Si un doute subsiste, il reste à écouter l'alcoolique avec attention. Au premier récit, on se rendra compte de la diégèse bafouée, de l'absence de référence calendaire ou de la confusion dans celle-ci et de la répétition à tous les "niveaux" qui malmènent chronologie (oubliée) et temps (annulé).

Que dire d'autre alors si ce n'est que l'alcoolique semble vivre hors de toute référence au temps, que l'avant, le pendant et l'après sont confondus ou plus

---

<sup>160</sup> Charbonneau C. , 1993 : "Esquisse d'une typologie psychiatrique des récits" in Q. Debray, B. Pachoud et alii, *Le récit. Aspects philosophiques, cognitifs et psychopathologiques*, Masson (p. 43).

exactement con-fondus (la césure apparaît pour souligner l'étymologie latine qui en appelle au mélange fusionnant plutôt qu'à la méprise).

L'alcoolique semble alors toujours rester le même envers l'écoulement du temps qu'il semble redouter, considérer comme un élément de modification de soi.

Il semble alors qu'il y ait chez l'alcoolique une inadaptation de soi au nouveau, à l'inédit. Cela expliquerait :

- les multiples répétitions nécessaires à l'acceptation des événements imprévisibles ;

- le traitement similaire et indifférencié des faits anciens et des faits nouveaux.

Notons dès à présent que la temporalité particulière à l'alcoolique lui permet d'être le même... depuis toujours. Son discours a en effet parfois un caractère enfantin, régressif (mais peut-on parler de régression lorsque passé et présent – pour prendre prise sur la chronologie – se confondent, sont fusionnés ?).

Autrement dit, *plus que vivre hors du temps, l'alcoolique vit simultanément à tous les temps.*<sup>161</sup>

### **1.1.2.3. CONCLUSION**

Où nous conduit cette approche des récits éthyliques ? Auprès d'éléments fondamentaux du discours éthylique nous semble-t-il.

Tout d'abord, nous avons pu remarquer que les opérations de dramatisation et de dé-dramatisation confirmaient ce qui a été mis à jour par l'analyse des thèmes : la persécution (dont le corps est souvent l'objet) est mise en avant. L'opération de dramatisation participe donc au mouvement du discours occupé. La dé-dramatisation vient quant à elle poursuivre l'entreprise de déculpabilisation en minorant le caractère pathologique des prises compulsives de l'alcool. Elle a permis également de mettre à jour la présence d'une faute initiale occultée, passager clandestin du discours éthylique. En effet, les récits débutent fréquemment par l'aveu d'une faute de la part du narrateur-héros, laquelle sera par la suite masquée par la présentation de la persécution. Il nous semble alors tout à fait justifié de la

---

<sup>161</sup> Il n'est pas le seul. P. Luquet écrit à propos des psychotiques : « Le temps de la psychose est un présent continu qui englobe le passé et le futur dans un vécu de l'instant où le passé n'est pas accompli » (1988 : 283).

P. Luquet, 1988, "Langage, pensée et structure psychique", Revue française de psychanalyse, V2.

mettre au crédit du discours occulté dont nous savons maintenant qu'il effectue la monstration discrète de l'à peine dicible.

Nous nous sommes également rendu compte d'un rapport ambigu à l'autre. Une étude de l'interaction avec alcoolique(s) aura pour objectif d'expliquer clairement ce qu'il en est de cette relation à l'allocutaire mais nous pouvons déjà annoncer que l'autre ("en face") doit être pour l'alcoolique un autre sans réponse propre. Il est nécessaire puisque convoqué («tu vois») mais se doit de rester muet sous peine de déroger à une règle de l'interaction éthylique. Il est alors simple psyché (lorsqu'il tient encore sur ses jambes) et n'est que le reflet de ce que l'alcoolique veut bien voir.

Après avoir rencontré à nouveau le phénomène de la répétition, et observé celui-ci en concurrence avec la diégèse et la référence calendaire des récits, nous avons pu conclure qu'il y a présence d'une opération de dé-temporalisation. L'alcoolique semble en effet être perméable au temps et nous en avons déduit que cette résistance aux changements (temporels) traduisait une inadaptation de soi au nouveau (on comprendra alors que les récits d'événements sont traités de la même façon et que de multiples répétitions sont nécessaires à l'alcoolique pour lui permettre d'accuser le coup) ainsi qu'une confusion des temps qui le conduit plus qu'à vivre hors du temps, à vivre à tous les temps à la fois.

### 1.1.3. Subjectivité éthylique

En sciences du langage, on appelle “subjectivité” « *la présence du sujet parlant dans son discours* »<sup>162</sup>. Le linguiste recherche donc les traces d’un sujet dans ses productions.

#### **1.1.3.1. APPROCHES DE LA SUBJECTIVITÉ**

##### **1.1.3.1.1. Des traces et des marques**

Lorsque l’on s’y attarde un peu, on remarque que cette définition recouvre un large domaine. Autrement dit, les “traces” dont il est question sont nombreuses et hétérogènes, et semblent indiquer qu’il y a là plusieurs phénomènes. On peut dès lors procéder à des distinctions.

D’une part, il y a la “marque” du sujet, trace obligatoire. Les pronoms personnels déictiques (principalement mais entre autres) en sont. Il s’agit là d’une contrainte du discours liée à la situation de communication, qui conduit le locuteur à employer “je” lorsqu’il est sujet de sa phrase.

D’autre part, il y a les “traces” optionnelles, la coloration particulière au sujet parlant. C’est en observant ces traces que l’on conçoit généralement que le discours s’éloigne de l’objectivité et ce, d’une manière personnelle, singulière.

Optionnels donc, la sur-fréquence et les différents emplois des marques obligées (répétition abusive du “je” par exemple, ou choix d’un “on” à la place de celui-ci).

---

<sup>162</sup> Dictionnaire Larousse des Sciences du Langage.



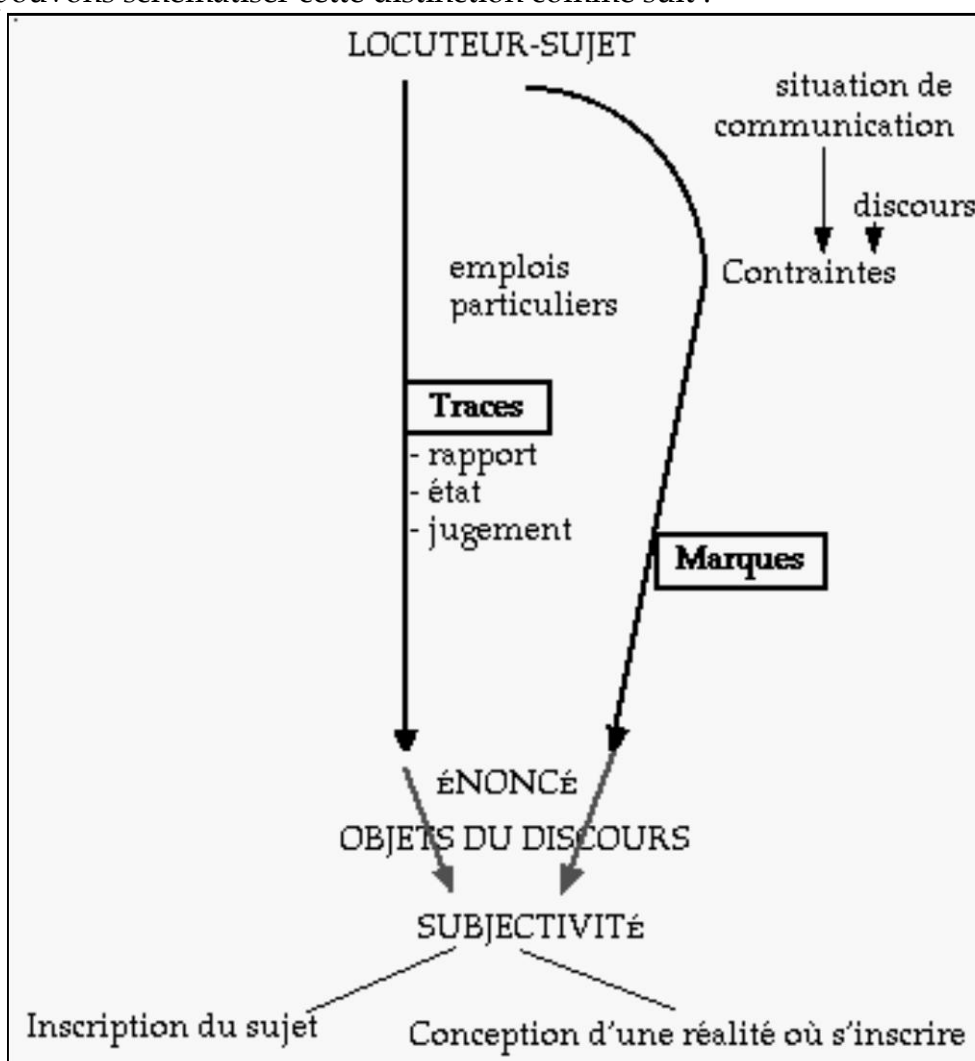
Optionnel aussi, ce qui rend compte de l'évaluation du locuteur et de ses affects liés ou non au procès.

Nous considérerons donc que le terme *subjectivité* recouvre deux phénomènes proches mais à distinguer :

- l'apparition obligée de **marques**<sup>163</sup> linguistiques faisant référence au locuteur dans la situation d'énonciation ;

- L'ensemble des **traces** optionnelles qui renseignent sur l'état affectif du sujet énonciateur, son rapport à l'énoncé (la modalisation) et la situation de communication (donc également le rapport à l'autre).

Nous pouvons schématiser cette distinction comme suit :



#### 1.1.3.1.2. Des « déictiques » aux « subjectivèmes »

Délaissions pour quelques instants cette distinction pour nous intéresser à certains de ceux qui se sont attaché à décrire la subjectivité. Nous

<sup>163</sup> *Marque* et *trace* : le choix des signifiants n'est pas ici dialogique : nous investissons singulièrement ces termes.

retenons ici les travaux d'Émile Benveniste et de Catherine Kerbrat-Orecchioni<sup>164</sup>. Le premier auteur s'impose parce qu'il fut un des précurseurs, l'un des fondateurs de l'analyse de la subjectivité (linguistique) en France. C. Kerbrat-Orecchioni fait également référence en raison de ses recherches fécondes et étendues sur le domaine qui nous occupe ici.

#### 1.1.3.1.2. A) Benveniste : les déictiques et le sujet

« C'est dans et par le langage que l'homme se constitue *sujet* ; parce que le langage seul fonde la réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d' "ego" »<sup>165</sup>.

Pour Benveniste, le langage est le lieu de la subjectivité, de l'inscription du sujet, un lieu où il est permis de se signifier, se dire. L'auteur procède à la distinction entre le "je" qui renvoie à une personne subjective et le "tu" qui lui, réfère à une « *personne non-subjective* » (1966 : 260). Le "je" transcende alors le "tu". L'accent est alors porté sur le groupe des déictiques qui réfèrent à la situation de communication, au moment (temps et aspect du verbe), au sujet parlant (modalisation) et aux autres participants à l'interaction. La possibilité qu'offre le langage de se<sup>166</sup> désigner, de s'inscrire dans un discours qui dévoile la réalité de celui qui parle est alors mise en avant. Ainsi, le locuteur s' "autonomise" et se singularise. Les déictiques pronoms personnels permettent de se "poser" comme sujet (*ego*) alors que d'autres, ancrent (*hic et nunc*) celui-ci dans la situation de communication.

Ici, nous nous devons (à nouveau) de faire une mise au point terminologique.

Nous avons, concurremment à Benveniste, employé le terme *déictique* pour désigner les éléments linguistiques référant à la situation de communication. Certains préféreront l'emploi d'*embrayeurs* pour ces éléments. L'embrayage est alors opposé :

- à l'*anaphore* qui réfère au contexte verbal (ou cotexte) ;

- à la *déixis* qui –étymologie oblige– est accompagnée par la

monstration (le doigt pointé, le regard indiquant la direction, etc.).

---

<sup>164</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, 1997, *L'énonciation*, A. Colin (1ère éd. 1980).

<sup>165</sup> E. Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Gallimard, coll. Tel. (p. 259, c'est l'auteur qui souligne).

<sup>166</sup> "se" réfère indiciellement au sujet.

Ici, nous ne procéderons pas à cette distinction embrayage / déixis. Il nous semble en effet que la monstration joue aussi la référence à soi dans la situation de communication. Si l'on dit par exemple : « Ce chat est celui de la voisine » en accompagnant la parole d'un geste monstrateur, on se place au centre d'un système de référence par rapport à la situation de communication ("par rapport à moi qui suis là").

En ce qui concerne la distinction embrayeur / anaphore, elle ne nous est pas indispensable ici : le discours de l'alcoolique est en effet très largement à la première personne de l'indicatif (dans ces cas où le locuteur et l'actant sont confondus, le même sujet), ce qui a pour conséquence l'absence de référence anaphorique ("je" ne peut référer qu'à "je" dans le cotexte).

Nous considérerons désormais comme relevant de la déixis :

- les pronoms personnels (auxquels nous nous attachons ici) ;
- les termes faisant référence à la situation spatiale (dans la situation de communication) ;
- les termes faisant référence à la situation temporelle (dans la situation de communication) ;
- les adjectifs démonstratifs ;
- etc.

Il a été annoncé que nous procédons à la distinction entre "subjectivité obligée" (marques) et "subjectivité optionnelle" (traces).

Qu'en est-il pour les déictiques ?

Lorsque nous considérons les cas où locuteur et actant ne font qu'un, nous avons affaire à une situation où il (le locuteur-actant) ne peut se passer de l'utilisation d'un certain nombre de déictiques. Ainsi, il n'a pas le choix : il doit utiliser « je », un démonstratif (comment désigner le chat qui est devant soi autrement que par *ce chat*<sup>167</sup> ?) etc. Dans ces cas, il s'agit bien de "subjectivité obligée", de *marques*.

A l'opposé, si l'on observe « moi, je pars pour Lyon » sans que rien n'ait appelé le "moi" (telle une question de l'allocutaire : « et toi ? »); on peut parler de "subjectivité optionnelle" par insistance déictique, donc de *trace*.

Alors, nous pouvons voir dans ces deux "types" de subjectivité, deux sortes d'inscription :

---

<sup>167</sup> "Le chat qui se trouve en face de la personne qui parle... et que je suis" : on ne fait que remplacer un déictique par un autre.

- la subjectivité obligatoire qui permet au locuteur d'inscrire sa condition de sujet dans un univers de signes, de se poser "ego", sujet pensant et parlant ;
- la subjectivité optionnelle qui renvoie non plus à la "condition" du sujet, mais à sa singularité, son point de vue.

Les éléments linguistiques subjectifs remplissent donc deux rôles :

- poser qu'il y a sujet ;
- poser ce qu'est (en partie) ce sujet.

Par cette double utilisation, le sujet s'annonce plus ou moins volontairement, plus ou moins en conscience.

#### **1.1.3.1.2. B) Kerbrat-Orecchioni et les subjectivèmes<sup>168</sup>.**

C. Kerbrat-Orecchioni désigne sous le signifiant *subjectivèmes* les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes subjectifs (qui permettent au sujet-énonciateur d'exprimer son point de vue, son état affectif, son degré d'adhésion etc.).

L'auteur annonce qu'il n'est pas dupe : « *il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses* » (1997 : 70). Alors, « *Toute parole est égocentrique* » (1997 : 56). Il n'en reste pas moins qu'un sujet énonciateur peut sélectionner certaines unités qui l'orientent vers le pôle objectif du discours (il y a effacement des traces d'un énonciateur singulier) ou à l'opposé, vers son pôle subjectif<sup>169</sup>.

Dès lors, on comprend aussi par "subjectivèmes" des traces optionnelles de la subjectivité.

Que sont les subjectivèmes ? Catherine Kerbrat-Orecchioni décrit en détail quatre classes d'unités pouvant permettre la subjectivité du discours : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes. Il ne faut cependant pas en conclure que tous les substantifs (les adjectifs etc.) sont subjectifs !

Nous n'essaierons pas de résumer ici l'imposant travail de Kerbrat-Orecchioni : nous nous contentons de citer certaines distinctions qu'effectue l'auteur.

---

<sup>168</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, 1997, *L'énonciation*, Armand Colin (première édition : 1980).

<sup>169</sup> "Pôles" nous indique qu'il s'agit plus d'un continuum que d'une dichotomie.

\* Les substantifs subjectifs<sup>170</sup> offrent à l'énonciateur le choix dans des paradigmes. Cette alternative permet la péjoration ou la "mélioration" : on qualifiera donc ces substantifs d'*axiologiques*.

\* Les adjectifs subjectifs peuvent être *affectifs* ou *évaluatifs* (les premiers renvoient à une réaction émotionnelle, les seconds à une propriété de l'objet). Ils peuvent être *axiologiques* (s'il y a prise de position, jugement de valeur) ou *non axiologiques* (dans le cas d'évaluation qualitative, quantitative etc.).

\* Les verbes subjectifs retiennent particulièrement l'attention de l'auteur qui opère à nouveau par distinctions. En premier lieu, il convient d'observer si le verbe est *intrinsèquement* ou *occasionnellement* subjectif. Ensuite, il y a à déterminer si l'évaluation est de type *axiologique* (bon/mauvais) ou *modalisatrice* (vrai/faux/incertain). C. Kerbrat-Orecchioni précise cependant que les frontières sont parfois perméables.

\* Les adverbes subjectifs permettent la subjectivité par *trait sémantique*, affectif (celui-ci entretient d'étroites relations avec le trait axiologique sans pour autant qu'ils soient confondus) ou *trait évaluatif*. Le trait évaluatif peut être axiologique et/ou modalisateur (le trait modalisateur entretient en effet des liens étroits avec le trait axiologique puisque «*le vrai présuppose unilatéralement le bien* » (1997 : 120)).

Des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes peuvent donc permettre à l'énonciateur d'inscrire sa subjectivité. Mais C. Kerbrat-Orecchioni va plus loin puisqu'elle soumet son approche théorique à un corpus empiriquement formé. La classe des subjectivèmes prend alors de l'ampleur en accueillant : le choix (dans le dicible) de ce que l'on dit, la sélection des unités qui vont permettre de dire, l'organisation hiérarchique des informations et la subjectivité de "type interprétatif" (dénominations lexicales, rapprochements de faits etc.).

C'est alors une grille d'analyse que propose Catherine Kerbrat-Orecchioni, outil éprouvé par son auteur. Nous ne suivrons pas cette démarche pas à pas, préférant regrouper les éléments de subjectivité selon une démarche propre à l'analyse du "corpus éthylique". Il n'en reste pas moins que cette description des subjectivèmes constitue une référence qui nous est indispensable.

### **1.1.3.2. SUBJECTIVITÉ ÉTHYLIQUE**

---

<sup>170</sup> Kerbrat-Orecchioni exclut de cette présentation les substantifs dérivés de verbes ou d'adjectifs puisque ceux-ci ont le fonctionnement subjectif des "classes de mots" dont ils sont dérivés.

Une démarche propre à l'analyse du corpus éthylique": qu'est-ce à dire ?

Nous nous proposons ici d'aborder la subjectivité éthylique par pôles, par étapes. Reprenant à notre compte les découvertes d'E. Benveniste et C. Kerbrat-Orecchioni, nous procéderons en deux temps.

Nous commencerons par une étude des déictiques (approche générale, les pronoms personnels d'insistance, les "masques pronominaux").

Puis, nous poursuivrons en cherchant du côté des subjectivèmes les phénomènes qui permettent la découverte des pôles du discours, des thèmes ou encore des moments où se déploient la subjectivité et les opérations qui permettent cette dernière.

#### **1.1.3.2.1. Utilisation subjective des pronoms personnels**

Nous avons à préciser ici que nous nous attachons à expliciter le fonctionnement des pronoms personnels qui concerne le sujet-énonciateur. Le lecteur s'attendra alors à ne trouver que des analyses de pronoms personnels à la première personne. Pratiquement il n'en est rien : "tu", "il", ... sont aussi présents dans l'analyse parce qu'ils sont parfois utilisés par l'énonciateur (alcoolique) pour se désigner lui-même.

Une seconde mise au point s'impose. Nous avons distingué plus haut les "marques" des "traces" de la subjectivité en qualifiant les premières d'"obligatoires" (on ne peut dire que "je pars" pour "je pars" !). Dans un premier temps, nous observerons les caractéristiques d'emploi des *marques* subjectives. Ensuite, par l'analyse des effets d'insistance et des opérations de détournement / extension, nous rencontrerons les *traces* optionnelles produites par l'énonciateur.

#### **1.1.3.2.1.A) Utilisation générale du pronom personnel *sujet* "je" et de son pendant *objet* "me"**

##### ***1.1.3.2.1. A. a) Rappel : l'égoцентризм discursif.***

En observant les thèmes éthyliques, nous nous sommes aperçu de la présence d'un thème générique qui englobait tous les autres : Soi. Nous avons également utilisé le syntagme "égoцентризм discursif" et écrivions que le discours est focalisé sur la personne du locuteur alcoolique qui le produit et que, quels que soient les thèmes abordés et les développements auxquels ceux-ci donnent lieu, c'est au bout du compte à ce locuteur que se réfèrent ces productions. Cette focalisation caractéristique du discours éthylique a également été observée dans les récits. Effectivement, la narration est narration de soi et les autres ne sont introduits dans le récit que s'ils ont un rapport déterminant avec le narrateur alcoolique.

On ne s'étonnera pas alors en remarquant la présence écrasante des pronoms personnels faisant référence à soi (au sujet énonciateur alcoolique). C'est dans ce cadre qu'il faut aborder le corpus et nous demander quelle détermination de soi apporte l'utilisation pronominale.

### **1.1.3.2.1. A. b) Le "je" et l'acte d'énonciation**

«J'y dis / " j'vais pas aller m'faire abimer l'estomac pour vous moi"».  
«J'y dis "non ! Tu peux m'tutoyer"».

#### **Question de temps**

L'énonciateur en est friand : la mise en perspective de l'acte d'énonciation dans les discours éthyliques n'est pas une denrée rare.

L'acte d'énonciation peut être mis en valeur dans la situation d'énonciation actuelle et par rapport à elle :

«J'te dis que c'est vrai».

Il peut aussi apparaître dans le discours rapporté que celui-ci soit discours direct : ("Je lui ai dit : «tu es fou»") ou indirect ("je lui ai dit qu'il était fou").

Au sujet de la dé-temporalisation nous avons noté que :

- l'ordonnement des faits traduisait une absence de diégèse rigoureuse : les événements (du récit) sont présentés de façon désordonnée ce qui nous autorise à parler de "dé-temporalisation" des événements du vécu;

- l'absence de datation venait confirmer cette hypothèse en révélant le décrochage à toute référence calendaire;

- la répétition conduisait à l'immuable, "gelait" le temps qui ne semblait plus alors s'écouler.

Nous avons conclu à une confusion des temps qui semble porter l'alcoolique à vivre à tous les temps à la fois, dans un cadre où passé et présent se confondent, et où le futur semble ne rien promettre d'autre que ce qui est déjà (et a déjà été).

Nous remarquons que la mise en perspective de l'acte d'énonciation est :

-au présent, lorsqu'elle concerne l'énonciation actuelle (à cela rien d'étonnant) : « Je te dis que c'est vrai » ;

-parfois au passé et souvent au présent lorsqu'il s'agit de discours (de soi) rapportés (avec insistance sur l'acte d'énonciation). Cela est plus troublant et on serait tenté de rapprocher ce phénomène de la figure de dé-temporalisation, de

déclarer que l'utilisation du présent pour l'énonciation du passé résulte de la confusion des temps :

«[...] Donc on a échangé nos papiers / l'gamin il avait 23 ans / (XXX) il m'a accompagné aux urgences / j'y dis "imagine si tu tombes"<sup>171</sup> " / en plus c'était un mec de couleur [...]».

Mais nous délaissions cette hypothèse qui nous semble risquée. L'utilisation du présent dans la narration orale d'un fait passé est courante dans les interactions ordinaires, surtout lorsqu'il s'agit de reproduire ses propres dires.

«Tu sais pas c'qui m'est arrivé hier ! J'vais chez c'con d'X / l'buraliste, j'lui dis "vous avez plus d'Télérama ?" [...] »<sup>172</sup> .

Il n'y a donc là rien de très caractéristique aux discours alcooliques et nous ne pouvons nous appuyer sur un si faible indice (ne pas le considérer ne revient pas cependant à lui refuser tout rapport avec la dé-temporalisation).

### *La mise en perspective de l'acte d'énonciation et la confusion des sujets*

Ce qu'il y a de remarquable, c'est cette profusion de mises en perspective de l'acte d'énonciation. L'alcoolique dit qu'il dit, dit qu'il a dit. C'est rétablir sans cesse la continuité, la contiguïté confondante du sujet de l'énoncé et de l'énonciation. L'alcoolique se pose ainsi avec insistance comme un sujet de parole. Cela appelle deux remarques :

~ tout d'abord, on remarque que l'alcoolique privilégie la parole. Nous le devinons déjà en observant son comportement "général" : l'alcoolique (de comptoir) n'est pas un buveur solitaire. Il y a toujours quelqu'un à qui parler et c'est tant mieux parce que c'est ce qu'il semble apprécier : s'exprimer<sup>173</sup> .

~ Ensuite, on observe les phénomènes d'insistance subjective. Considérons le cas (majeur, presque unique dans notre corpus) où celui qui énonce parle de lui-même. On remarque alors deux sujets :

- le sujet de l'énonciation : celui qui énonce. Dans notre corpus nous trouvons J., P., H., A., F., etc., qui chaque fois, sont sujets de l'énonciation dans des situations d'énonciation (on parlera aussi d'énonciateurs) ;

-le sujet de l'énoncé : celui qui est dit dans l'énoncé.

---

<sup>171</sup> Le locuteur répétera plus tard : «imagine si tu tombes sur un mec du F.N»

<sup>172</sup> Exemple tiré d'un autre corpus "non éthylique".

<sup>173</sup> Exprimer. Etymologiquement : "faire jaillir au moyen d'une pression" ! Quel autre mot pour dire l'acte de parole de l'alcoolique !



On considère communément que ces deux sujets sont les mêmes, ou tout du moins conjoints, se superposent. En cas de disjonction, le discours est déprécié, la parole dévaluée : il y a le mensonge, la schizophrénie, etc.

Pourtant, il nous faut considérer que la conjonction est bien de l'ordre de l'illusion (trompeuse). L'alcoolique au bistrot nous dit qu'il n'est pas "alcoolique" ou plus exactement, pour ne pas avoir à affronter deux représentations antagonistes, «je bois comme tout le monde», ce qui revient au même puisqu'il récuse aussi la parole d'autrui qui le signifie différent, pathologique, "alcoolique".

Que penser alors de ce "sujet de l'énoncé qui énonce" si ce n'est qu'il pointe le souci de l'alcoolique de sa propre "conjonction". Alors, la parole de l'alcoolique ne semble plus être (comme on le croit parfois) de l'ordre du mensonge : la parole est tenue et ne diffère pas d'une "parole ordinaire".

Nous pouvons remarquer un autre bénéfice pour le locuteur : en "remettant en scène" sa parole, il la maîtrise mieux. Il est alors l'auteur de sa propre action qu'il dirige à sa guise.

Dans son discours actuel, l'alcoolique rapporte ses dires :

«(...) j'y dis / imagine qu'tu tombes sur un gars du F.N».

Nous avons jusqu'ici remarqué :

- que le locuteur alcoolique tient beaucoup à la parole ;
- que cette parole le représente "tel qu'il est" (qu'il croit / veut croire être).

Enfin, notons que les énoncés rapportés, répétés, participant également à la permanence de soi ou, pour réutiliser la terminologie de P. Ricœur, à la «*continuité du même*».

Mais ce ne sont ici que des spéculations théoriques et il est grand temps d'interroger le corpus afin d'y trouver quelques pistes pour répondre à la question : «Je dis... quoi ?».

#### **1.1.3.2.1. A. c) Le sujet de l'énoncé et les objets du discours**

Nous nous demandons ici ce qui est attribué au "je". En effet, par l'utilisation du pronom personnel à la première personne du

singulier, l'énonciateur ne fait pas que s'actualiser dans le discours, il convoque également à ses côtés d'autres objets de la réalité qu'il constitue alors.

Nous allons donc retrouver ici les traces laissées par les thèmes privilégiés qui, égocentrisme discursif oblige, sont liées au pronom personnel qui désigne celui qui l'utilise. L'accent sera porté sur les thèmes de la femme et de la persécution parce que c'est pour ceux-ci que l'analyse s'avère la plus fructueuse.

### *La femme*

Souvenons-nous : trois "types" de femmes étaient apparus lors de l'analyse thématique:

- la femme-mère : dévouée et protectrice, réparatrice (potentielle) des préjudices subis, elle est également caractérisée par son absence de sexualité ;
- la femme-décadente, volage et garce, se distingue par une activité sexuelle répréhensible et par le rapport de concurrence qu'elle engendre avec l'homme ;
- la femme-copine, personnage neutre, sorte d'*alter ego* de l'alcoolique au féminin, combinant des caractéristiques de la femme-mère et de la femme-décadente (une version hybride et édulcorée de ces dernières) et de l'alcoolique.

L'alcoolique en parle donc, et nous dit des choses d'elles.

Nous nous demandons alors si l'alcoolique s'inscrit subjectivement<sup>174</sup> aux côtés de ces femmes dans son discours. Nous nous sommes concentrés sur les occurrences de la femme-mère et de la femme-décadente. Il s'agissait alors d'observer l'utilisation pronominale dans les passages où il était question de ces deux types de femmes.

Notre surprise fut grande à la découverte des résultats. Pourtant, cela est bien logique : avec régularité, les locuteurs procède à un "jeu" sur les pronoms personnels.

Retrouvons quelques occurrences de la femme-mère :

«Mais tu vois quand même le réflexe j'ai eu / une bonne femme / j'aime pas beaucoup les femmes / à part toi {à la serveuse} // mais quand même / elle a pris bien à mes soins tu vois // t'sais une femme c'est toujours maternel quand même / le fait que j'ai eu le temps d'pousser l'gamin comme ça tu vois : elle a trouvé ça merveilleux / c'est moi qui est pris (X)».

«Ouais / ouais /// Ah là quand j'ai l'appareil Patricia elle le sait // elle le sait Patricia // j'ai l'appareil j'arrive ici j'commande un café // c'est ma psy / ah j'vais pas t'donner 2-300 francs de l'heure quand même //».

---

<sup>174</sup> Rappelons qu'à cette étape encore, nous restreignons l'analyse de la subjectivité à celle des pronoms personnels référent au locuteur.

«J’suis tombé sur une infirmière elle m’a piqué, j’ai rien senti».

Nous pouvons d’ores et déjà faire quelques remarques à la suite de ces exemples.

- L’alcoolique procède à une particularisation thématique de cette femme (avec ses caractéristiques rappelées plus haut). Du côté des signifiants, la particularisation aussi est effectuée : ce n’est pas “une femme” mais « une bonne femme », « Patricia », une serveuse « psy », une «infirmière» etc. Il s’agit là d’une caractéristique de la nomination de la femme-mère : elle est appréciée dans sa maternité ou si l’on préfère, dans sa “maternitude” (attitude maternelle).

- Nous remarquons également le lien posé entre cette femme et le locuteur : elle le trouve merveilleux, soigne les maux de l’âme (“gratuitement” lui semble-t-il) et du corps, sans douleur (« j’ai rien senti »).

- Mais surtout –fait qui peut paraître anodin– on trouve des pronoms actualisateurs référent à l’instance énonciative :

«J’ai eu une bonne femme qui...»

«j’aime pas beaucoup les femmes -à part toi- mais quand même, elle a pris bien à *mes* soins tu vois.»

« le fait que j’ai eu le temps de pousser le gamin/ elle a trouvé ça merveilleux / **c’est moi** qui ai pris<sup>175</sup>.»

« quand j’ai l’appareil, Patricia elle le sait (...) j’ai l’appareil, j’arrive ici, j’commande un café // c’est *ma* psy / ah /j’vais pas t’donner 2-300 francs de l’heure quand même !»

«j’suis tombé sur une infirmière, elle **m’a** piqué, j’ai rien senti.»

Les pronoms personnels à la première personne du singulier :

~ Sujet : **Je** + relation («j’ai eu une bonne femme»)

(«j’suis tombé sur une infirmière»)

**Je** + action appelant, concernant la mère

(«je ne vais pas bien { : appareil photo}»)

(«j’ai rien senti»)

~ Objet : **me** : elle + action + moi (« elle m’a piqué»)

~ “Moi” d’insistance (avec extraction) (« c’est moi qui ai pris »)

~ On remarque également la présence d’adjectifs possessifs (« elle a pris bien à mes soins », « c’est ma psy »).

---

<sup>175</sup> Nous retrouvons dans ce dernier extrait la “victimisation” héroïque dont il était question dans les récits.

Le locuteur s'inscrit donc subjectivement et sans "masque" aux côtés de la femme-mère dans la chaîne des signifiants.

Observons maintenant ce qu'il en est lors de l'apparition de la femme-décadente. Nous utiliserons pour exemple l'extrait de P. qui a l'intérêt de contenir des occurrences de la femme-décadente et de la femme-mère.

« P1. dans l'temps c'était pas dur maint'nant c'est dur / Maint'nant faire un mariage c'est TRÈS dur // Dans l'temps elles disaient rien les femmes maint'nant / elles gueulent plus souvent qu'les hommes /

F2.

*Oh j'suis pas sûr qu'dans l'temps*

P1.

*C'tait pas comme ça que maint'nant /* elles

commandent déjà la bouteille // elles fument / elles bombent / eh oh quand même / faut pas exagérer hé / Ah du temps de ma mère / et d'sortir et d'boire et d'fumer hé sûrement ouais / tu vas voir l'vieux / Non y'avait pas de:: d'problèmes /// Ouh la la "t'as pas intérêt à l'ouvrir"

F3. Ah ! Elles savent c'qu'elles veulent maint'nant

P4. Ben ouais / des conneries ouais ( XXX) / Eh oh (X) / j'dis pas qu'elles trompent leurs maris mais:::

F5. Pardon ?

P6. J'dis pas qu'elles trompent leurs maris / mais y'en a pas mal quand même / enfin (X / X) / Avant t'arrivais / j'rentre à la maison c'est nickel/et ton plat fallait pas qu'la gamelle soit pas prête hein //oula: Maint'nant elles te balancent

F7.

*Ça c'est les bonnes choses qui se perdent*

P6. un machin surgelé et:: une boîte de cassoulet et ferme ta gueule

F8. Et fait la vaisselle

P9. Allez ! mange ça ! Ma mère elle faisait pas ça

///

P10. Ben c'est pas les jeunes qui vont faire ça ! c'est normal // Allez mange ça / Findus

F11. Régale-toi

///

P12. Maint'nant y'a la machine à laver / avant / fallait aller au lavoir //

F 13. Il faut les occuper à la maison c'est l'gros problème

P12. Avant y'avait pas ça / y t'avait pas ça

// La nana elle travaille plus / connaissances / qui dit connaissances // dit rencontres / et un beau jour / et à la (X) // mon pauv' Monsieur // y manque plus qu'ça

F 14. Eh ouais / j'connais quelqu'un à qui c'est arrivé

P15. Hein ?

F16. J'connais quelqu'un à qui c'est arrivé

P17. Mais y'en a plein à qui ça arrive / j'en connais plein / puis ça m'arriv'ra p't'être / puis ça m'est p't'être déjà arrivé mais j'y ai pas vu

F18. Hé hé voilà mais lui il l'a vu

P19. Quand tu y vois c'est plus grave / moi j'y ai encore jamais vu / d'façon / j'y ai pas vu / mais j'peux y voir / (XX) gros chef d'entreprise

F 20. Mais l'jour où j'le vois aussi !

P21. Ah ça c'est pas pareil !

F 22. Les valises par la porte et:: *et elle par la fenêtre*

P21.

*Ca c'est :: Ca c'est Ah ça y'a pas photo en plus // c'est c'est*

six ou sept sur dix quand même

F 23. PAS tant que ça !

P 24. Six ou sept sur dix !

F 25. Tant que ça ?

P 26. / oh mais j'suis pas loin // ah j'vois bien la vie moderne / attends

F 25. Des gars qui furètent d'accord

P 27. Mais y'en a plein // Bah les mecs c'est pas pareil  
 F 28. C'est pas pareil  
 P 29. Les femmes elles te le disent toujours / Elles te font la réponse maintenant; /  
 "pourquoi les hommes et pas nous ?" /// Hé maint'nant elles sont l'égal de l'homme  
 F30. Scandale !  
 P31. Avant elles étaient d'ssous maint'nant elles sont à niveau ///  
 F32. Faut veiller à c'qu'elles passent pas au d'ssus  
 P33. Non Non / elles passent pas au d'ssus  
 F34. Ah elles sont éduquées comme ça maint'nant  
 P 35. Elles commandent de plus en plus / t'en as même des Ministres maint'nant / (X) /  
 ça existait pas avant ça  
 F 36. mais elles restent pas longtemps celles-là  
 P 37. Mais ça existait pas avant /elles avaient pas l'droit / c'est p't'être qu'un jour y'en  
 aura une Président d'la République / / (X)  
 F 38. *Et pourtant c'est*  
 P37. *Maint'nant t'en as (X) / t'en as*  
*dans l'armée / t'en as partout ///*  
 F 39. Ah mais elles veulent plus / rester à la maison et s'occuper des mômes c'est plus /:  
*c'est pas bien*  
 P 40. *Non mais faut* avoir l'temps / elles les / elles les foutent à la crèche  
 [...]
   
 Eh ouais, depuis qu'ils ont mis les femmes ça a commencé à (X) : ça a été l'début  
 (F : Hum l'début d'la fin)  
 ///  
 P 41. Avant les femmes moi ma mère elle a jamais travaillé / r'marque on était quatre  
 gosses / elle avait pas l'temps d'travailler : fallait faire la lessive les revers (X) /  
 F 42. Elle bossait  
 P 43. Ben elle avait du boulot eh/ quatre garçons // Alors maint'nant un-deux (X) /  
 [...]
   
 P48. Nous on était quatre garçons ma mère elle avait du boulot hein / quatre garçons  
 mon père ça fait cinq mecs // cinq gars dans la maison / ça (X) / ça fait du boulot //  
 c'est pas un mec qui repasse / qui:: / t'sais une fille ça peut t'aider / les hommes // et  
 la bourse / y'a d'quoi faire / du (X) / du ménage /: y'a pas l'temps d'aller au:: en plus  
 mon père y gagnait pas des :: des MILLIARDS hein/ l'avait une p'tite paye / et puis  
 j'vais t'dire qu'on a jamais crevé d'faim hein // [...] / Ah nous on avait pas:: mais par  
 contre la bouffe on a jamais été privé / oulaa [...] ».

Ce long extrait nous permet d'illustrer les tendances de l'alcoolique concernant la subjectivité sur ces "objets" du discours.

En premier lieu, on n'aura pas manqué de remarquer le choix des signifiants (même si cela sera abordé plus précisément dans les pages suivantes). Deux formulations s'opposent en concordance avec les deux types de femmes :

- «les femmes» (et l'anaphore «elles») pour les femmes-décadentes ;
- «ma mère» (et l'anaphore «elle») pour la femme-mère (on trouvera ailleurs cette distinction avec «l'infirmière», «Patricia», «la bonne femme», etc.).

Nous aurons des conclusions à tirer de cette opposition "terme générique pluriel" vs "terme particulier singulier".

En second lieu, on remarquera la position d'observateur qu'occupe l'alcoolique, position qui a l'avantage d'être sécurisante puisqu'elle crée une distance entre observateur et observés («Oh mais j'suis pas loin moi // ah j'vois bien la vie moderne»). Face

à la femme-décadente, cette attitude de retrait n'est pas l'exception, bien au contraire ! Ainsi, c'est grâce à sa curiosité sociologique que H. a appris les honoraires des prostituées djiboutiennes (curiosité qui a trouvé à s'épanouir lors d'un voyage touristique "sur le terrain") :

H. (chuchote) : «Tu sais combien à Djibouti ça vaut une :: / une catin :: à Djibouti ?

Serveuse. Ben non

H. Dix francs // français // pas :: c'est des Francs hein / dix balles, une pièce / et elle te fait tout ce que tu veux / moi j'y allais jamais / Ah oui ».

Ces remarques, même si elles ne concernent pas directement la problématique de la subjectivité éthylique liée à l'utilisation des pronoms en sont néanmoins une bonne introduction puisqu'elles laissent présager d'une dichotomie pronominale.

Et en effet, la distinction est aussi bien présente du point de vue des pronoms. On a observé que la règle est à l'utilisation du pronom personnel "je" (avec ses concurrents moi, nous, on et les adjectifs possessifs à la première personne du singulier et du pluriel) dans les passages concernant la femme-mère.

«Avant t'arrivais, j' rentre à la maison c'est nickel»

«Avant les femmes **moi ma** mère elle a jamais travaillé / r' marque **on** était quatre gosses [...]

«**Nous, on** était quatre garçons, ma mère elle avait du boulot hein [...] Ah **nous on** avait pas :: mais par contre la bouffe **on** a jamais été privé / houlàà [...]

«Ah du temps d'**ma** mère, et d'sortir et d'boire et d'fumer hé sûrement ouais».

A l'opposé, les occurrences de la femme-décadente sont mises en relation avec un "tu" ou un "il", un pronom personnel excluant formellement la présence de l'énonciateur.

«Elles **te** balancent un machin surgelé et ferme **ta** gueule»

«Les femmes elles **te** l'disent toujours»

«T'en a même des ministres»

(A propos des femmes volages)

«Quand **tu** y vois c'est plus grave [vs ] **Moi** j'y ai encore jamais vu»

«Qui dit connaissances dit rencontres et un beau jour / et à la X / **mon pauvre Monsieur** // y manque plus que ça»

Il nous faut cependant souligner qu'il y a des exceptions à cette règle.

«Avant t'arrivais / j'rentre à la maison c'est nickel / et ton plat fallait pas qu'la gamelle soit pas prête hein».

Pour l'instant, contentons-nous de noter qu'en ce qui concerne l'utilisation pronominale dans les séquences sur la femme, on observe une utilisation dichotomique des pronoms : la première personne étant de loin la plus fréquente lorsqu'il s'agit de la femme-mère ; la deuxième ou troisième personne accompagnant la femme-décadente.

### *L'alcool*

Lorsque le locuteur aborde le thème de l'alcool, l'utilisation qu'il fait des pronoms est particulière : nous rencontrons ici ce qu' A. Coïaniz a coutume d'appeler les "masques pronominaux".

Nous aborderons ce point précis plus loin dans le chapitre : "C. Extensions et détournements : les masques pronominaux".

### *La persécution*

C'est sur ce thème que le locuteur fait apparaître le plus explicitement son rapport à l'autre ou plus exactement le lien entre le sujet de l'énoncé (désigné par le pronom personnel) et les autres.

On s'en doutera, le jeu des pronoms met à jour deux protagonistes : le persécuté et le persécuteur. De ce que nous avons appris des thèmes, retenons que le locuteur alcoolique se présente avec insistance comme victime de la persécution. Nous écrivions à ce propos : «En résumé, on peut dire qu'il y a chez l'alcoolique une souffrance consécutive à une persécution [...]. On notera également que, bien qu'il aime s'en plaindre, l'alcoolique semble souhaiter cette persécution (à un certain degré et sûrement sans en avoir conscience) et se trouve de fait, en position de persécuté (qu'il subisse directement ou prenne la persécution d'un tiers à son compte), jamais de persécuteur». Une note en bas de page précisait cependant que dans les cas où il s'identifie à un tiers persécuté, il arrive à l'alcoolique d'échafauder des plans de défense et de s'imaginer s'affranchir de cette persécution. L'approche de la subjectivité pronominale confirme et développe les thèses rappelées ci-dessus.

En premier lieu, on observe la prédominance de l'utilisation du pronom personnel objet de la première personne du singulier (et dans quelques rares cas, de la première personne du pluriel).

«On m'annonce dix-huit mois fermes»  
«Le chirurgien m'a amené une aiguille»

«Si on m'virait [...]»  
 «Le mec qui m'est rentré dedans [...]»  
 «L'procureur, il m'a traité d'assassin»  
 «Le mec qui m'est rentré dedans»  
 «Il m'ont tout piqué d'toute façon alors»

Nous sommes ici devant le schéma canonique de la persécution :

*Agent + Pronom personnel objet (réfèrent au locuteur) + verbe*

Il			
on	+ me		+ présent indicatif
le mec			passé composé indicatif

Cela n'a rien de surprenant : "l'usage syntaxique" place le sujet de l'énoncé en position d'objet face à un sujet agent de la persécution. L'alcoolique est objet, objet grammatical renvoyant à la destinée : être l'objet du sort ou du vouloir anéantissant d'autrui.

Rien d'autre que ce à quoi on s'attendait.

Deuxièmement, nous remarquons un phénomène plus inattendu : l'utilisation d'un pronom personnel sujet référant au locuteur et étant l'agent de la persécution. Proposons quelques exemples avant de présenter les observations :

1- Moi j'le mets sur sa moto / "où elle est la première ? Allez va au (X) maint'nant, casse les couilles" (...)

2- C'est soi-disant un docteur qui m'recevait là-bas {au centre de désintoxication ou la justice l'envoyait} // J'lui dis «écoutez-moi / ça m'a coûté 550 francs par / ah / maintenant vous êtes docteur vous me la faites plus si vous voulez pas payer autrement/ vous payez moi j'retourne même tous les mois (...)».

Les cas où le locuteur alcoolique a une ascendance contraignante sur l'autre sont rares, et il est primordial de remarquer qu'ils apparaissent toujours en position de réaction de défense. En effet, s'il arrive à l'alcoolique de se dire rebelle à l'autre, c'est toujours après s'être présenté comme victime. Cette précision effectuée, nous pouvons confirmer (et reprendre ce qui a été écrit ci-dessus) que l'alcoolique n'est jamais en position de persécuteur puisque ce dernier (par définition) administre le traitement répressif de façon arbitraire, et non en riposte.



Un autre phénomène caractérise cette vindicte éthylique : il s'agit de la virtualité de la finalité de l'acte défensif. Dans la majeure partie de ces (rares) cas, la réplique (car la réponse à la persécution est le plus souvent verbale) est imaginée. Ainsi, dans le premier extrait, le sujet se charge de chasser un motard qui importunait le coursier d'assurance dont le commerce voisine le débit de boisson où le locuteur se trouve. En réalité, ce dernier n'a aucun contact avec le perturbateur et ne fait que présumer du comportement qu'il adopterait s'il était la victime de cette persécution<sup>176</sup>.

Dans les rares cas observés dans lesquels le locuteur se montre vindicatif dans un récit actualisant une situation passée et vécue (racontée comme telle), le résultat de la défense n'est jamais précisé.

Ainsi, lorsque l'énonciateur est le sujet d'une action contraignant autrui, il est agent d'un processus imaginaire ou présenté comme "sans conséquence".

Nous avons fréquemment remarqué pour les cas où le locuteur est sujet (je) dans une phrase à la voix active dont le thème est la persécution :

-qu'il s'agit d'une réaction à un processus persécuteur antérieur (un motard envahissant, un médecin prescrivant des cures de désintoxication après de multiples condamnations pour état d'ivresse... dans nos extraits). Le sujet de l'énoncé n'est donc pas, comme on aurait pu le croire, un *persécuteur*, puisque ce dernier agit arbitrairement ;

-qu'il s'agit d'une réponse verbale de l'ordre de la promesse qui n'est jamais explicité dans sa mise en actes et les conséquences.

Enfin, nous remarquons l'utilisation régulière de la voix passive.

«J'me suis fait piquer pour plus de cinq cent mille balles de matériel photo...»

«J'me suis fait cambrioler (...) on s'est fait cambrioler»

«J'me suis quand même fait piquer trois vélos»

«J'ai failli m'faire écraser par un train»

«J'me suis pété la V12<sup>177</sup> »

Plus exactement, il s'agit ici de périphrases verbales diathétiques (qui marquent donc morphosyntaxiquement la catégorie de la voix). Elles reposent sur l'utilisation d'un semi-auxiliaire, c'est-à-dire d'un membre d'une catégorie grammaticale comprenant des verbes ou des locutions verbales qui jouent le rôle d'auxiliaire. On distingue quatre types de semi-auxiliaires :

- les périphrases temporelles ;
- les périphrases aspectuelles ;

---

<sup>176</sup> Cela fait plusieurs jours que le client-motard mécontent qui vient se plaindre à l'assureur est observé par l'alcoolique "protégé" par la baie vitrée.

<sup>177</sup> La V12 étant une côte.

- les périphrases modales ;
- les périphrases diathétiques.

Les périphrases diathétiques effectuent la médiation de l'action par un autre agent. On trouve fréquemment : (se) faire + verbe à l'infinif.

Dans nos extraits, les pronoms personnels sont à la première personne du singulier (sauf une). La structure grammaticale est la suivante :

PP<sup>178</sup> sujet + PP objet + être + V.faire + V.infinif + (cod) + (comp. d'agent)<sup>179</sup>  
 Ex : Je me suis fait cambrioler

Le passé-composé (formé avec l'auxiliaire *être*) suivi de (se) faire + V infinitif évite le recours à un passé-composé seul ("j'ai été cambriolé"). La tournure par périphrase verbale diathétique est fréquente dans le discours éthylique sur la persécution et dans la mesure où la forme passive est plus lourde, moins économique, que celle dite "active" on peut se demander ce qui justifie le passage à celle-ci.

Tout d'abord, il y a le jeu de suppression. La voix passive facilite la suppression de l'identité de l'agresseur, et laisse donc le sujet de l'énonciation seul sujet. On remarquera cela dans :

«Je me suis quand même fait piquer trois vélos» vs "X m'a (quand même) piqué trois vélos".

Ainsi, la périphrase fait apparaître le pronom personnel référent à l'énonciateur à la première place (sur l'axe syntagmatique) ce qui lui confère une importance particulière, primordiale, accentuée par la redondance du sujet apparaissant aussi en seconde position sous la forme d'un pronom personnel réfléchi complément d'objet indirect. Accentuation sur le sujet, sur soi, mais aussi sur le procès subit. Alors, avec la suppression du complément d'agent effectuée par le locuteur alcoolique, nous obtenons une phrase dyadique formée comme suit :

SUJET <-----> PERSÉCUTION  
 (redondant : je + me) (dont il est l'objet)

Dans quelques cas, le modèle de la périphrase verbale diathétique est altéré et on observe la suppression du semi-auxiliaire *faire* conjointement à la disparition du

<sup>178</sup> PP désigne "pronom personnel"

<sup>179</sup> Les éléments entre parenthèses sont optionnels

complément d'agent. Alors, nous obtenons une phrase à la voix active ou l'énonciateur est agent de la persécution :

«Je me suis pété la V12» (verbe au passé simple de l'indicatif)

Une confusion sémantique apparaît et l'on peut risquer l'hypothèse que l'énonciateur est l'artisan de sa propre persécution. Cela est dit par lui de manière non consciente et peut être considéré à la lueur de la faute initiale (occultée) observée dans les récits. Nous serions alors parfois, à la lisière du discours, en présence d'un sujet auto-punissant.

### *Le corps*

Nous délaissions ici la thématique du corps parce qu'elle s'inscrit en parallèle avec celle de la persécution (le lecteur aura remarqué des extraits ayant trait au corps : «J'me suis pété la V12», «Le chirurgien m'a amené une aiguille (...), etc.»). Les autres remarques à faire sur ce thème sont renvoyées au chapitre des subjectivèmes.

Nous avons donc observé, à travers deux thèmes privilégiés<sup>180</sup>, le rapport du sujet aux objets, aux autres sujets du discours.

L'utilisation pronominale confirme une distinction entre femme-mère et femme-décadente. En effet, avec la mère (et ses substituts : infirmière, serveuse-psy, "bonne femme", etc.), c'est le pronom personnel à la première personne du singulier qui est (de très loin) le plus utilisé. Le "je" ou le "me" se retrouvent alors dans des phrases explicitant la relation à la mère ou désignant une action qui (r)appelle les soins maternels. Nous retrouvons ces deux tendances lorsque le pronom personnel à la première personne est objet dans une phrase où la mère est "sujet" (grammatical !). Nous retrouverons dans le chapitre suivant des occurrences des pronoms personnels en "relation" avec la femme-mère puisque celles-ci sont fréquemment accompagnées d'un pronom personnel d'insistance (cf. les pronoms personnels d'insistance).

Avec la femme-décadente, c'est la raréfaction du "je" (et du "me") que nous rencontrons. Si le thème de la femme-mère permet de se faire côtoyer dans la phrase le pronom référent à l'énonciation et la mère, c'est l'inverse qui mis en œuvre avec l'apparition de la femme-décadente. C'est le "tu" référant moins à

---

<sup>180</sup> Rappelons que nous avons renvoyé l'approche du fonctionnement pronominal sur le thème de l'alcool à la division sur les "masques pronominaux".

l'allocutaire (ou co-énonciateur) qu'à un *non-je* qui est chargé de côtoyer la scandaleuse qui, à l'inverse de la femme-mère, est désignée par des termes génériques (et pluriels) : «les femmes», «elles». Cela s'accompagne de la position d'observateur non participant dans laquelle se place l'énonciateur comme si, en plus de ne pas faire se côtoyer leurs actualisateurs dans la phrase, l'alcoolique et la femme-décadente ne devaient pas se rencontrer "physiquement".

Les signifiants désignant la femme auront à être observés plus finement lors de l'approche des subjectivèmes, afin de confirmer (ou infirmer) la présence de la dichotomie.

L'approche du jeu des pronoms personnels dans le thème de la persécution a confirmé dans un premier temps la "préférence" de l'alcoolique pour le rôle du persécuté. En effet, la majeure partie des pronoms représentant l'énonciateur alcoolique sont dans ce cas des pronoms objets. Le sort, les autres, sont alors sujets/agents de la persécution dans des tournures actives. Autrement dit, la structure la plus fréquente est : *il me + V. de persécution*.

Dans un second temps, nous avons pu préciser ce que nous n'avions que noté brièvement (en bas de page) lors de l'approche des thèmes. Il est effectivement des cas où l'alcoolique semble être le persécuteur d'autrui. Nous avons remarqué que ces exceptionnelles occurrences concernent des actes défensifs (ils apparaissent en réaction à une persécution précédente). De plus, la persécution est généralement virtuelle en ce sens qu'elle ne concerne pas un événement qui s'est réellement passé mais une réaction à une éventuelle agression (du type : «moi à sa place...»). Enfin, il est important de se rappeler que l'aboutissement de l'acte réactif n'est pas actualisé dans le discours. Voilà en résumé ce qui concerne les caractéristiques de ces rares cas où le pronom personnel référant au locuteur est sujet-agent d'un verbe de persécution<sup>181</sup>.

Nous terminions de rendre compte du jeu des pronoms personnels dans les séquences concernant la persécution en présentant les périphrases verbales diathétiques apparaissant dans ce contexte. Grâce à elles, l'énonciateur peut mettre l'accent sur le sujet de l'énoncé (sur "soi") et l'acte persécuteur qu'il subit par effacement du complément d'agent dans ces tournures passives. L'altération de ces périphrases conduit parfois à des productions où le sujet de l'énonciation est agent et objet de la persécution (grammaticalement : sujet et objet).

#### **1.1.3.2.1. A. d) Synthèse sur l'utilisation générale du "je"**

---

<sup>181</sup> Nous avons précisé que puisqu'il agit en "défense", le sujet (alcoolique) ne peut être considéré ici comme un "persécuteur".

Prenons un large extrait du corpus : nous ne pouvons que remarquer, parmi tous les pronoms personnels, la large prédominance de ceux à la première personne du singulier (avec en tête, les pronoms personnels sujets, puis les pronoms personnels compléments d'objets). C'est dire que s'il est une caractéristique du discours éthylique, c'est bien que celui-ci est discours de soi... sur soi. Cela avait été abordé avec les thèmes privilégiés par l'alcoolique et les récits. L'approche de la subjectivité par les pronoms personnels le confirme sans ambiguïté.

Du point de vue de l'énonciation, cela amène une précision d'importance : l'énoncé éthylique est le produit d'un sujet de l'énonciation alcoolique sur un sujet de l'énoncé qui ne l'est pas (qui ne nous est pas présenté comme tel)<sup>182</sup>, et les deux sont la même personne, la "même identité". Le plus surprenant, c'est que tout le discours de l'alcoolique semble être orienté en ce sens : se dire, tel qu'on veut, tel qu'on peut bien se dire. Cette information va s'avérer être de première importance pour la suite de l'analyse de la subjectivité éthylique, mais aussi de cette thèse.

L'égocentrisme discursif a été confirmé, tout comme certaines dichotomies. Rappelons que la distinction femme-mère et femme-décadente entraîne une utilisation différenciée des pronoms personnels (je/nous *vs* vous/tu /il) et que la persécution dont l'alcoolique dit être objet a pu être précisée.

#### **1.1.3.2.1.B) Les pronoms personnels d'insistance**

Ce sont les pronoms personnels qui s'emploient lorsque l'on veut insister sur la personne. Dans notre corpus, c'est la forme d'insistance à la première personne du singulier ("moi") qui s'impose au détriment des autres. Le cas le plus fréquent est l'utilisation du pronom personnel d'insistance sans préposition.

Il y a donc appui sur le sujet. La redondante inscription du sujet par la double utilisation pronominale (moi + je, le plus souvent) a une importance particulière : elle annonce les parties dans lesquelles le sujet de l'énoncé est défini, par rapport aux objets du discours, par l'accentuation.

Nous nous sommes demandés s'il y avait dans le phénomène de l'insistance suffisamment de récurrences caractéristiques pour établir certains pôles de cette définition du sujet de l'énoncé.

Si l'insistance est d'importance, ce qu'il y a à dire tient pourtant en peu de lignes.

---

<sup>182</sup> Et ce n'est pas là la seule différence.

Nous remarquons que l'accentuation par les pronoms personnels redondants est plus présente lors des thèmes privilégiés que partout ailleurs. Plus précisément, c'est sur les thèmes de la persécution et de l'alcool que le phénomène est le plus remarquable.

«Moi, j'ai pris une bagnole...»  
«Moi, si on m'virait...»

En ce qui concerne le thème de la persécution, nous pensons que c'est la présence d'autres sujets (les persécuteurs généralement) qui conduit l'énonciateur à accentuer sa présence dans l'énoncé.

Pour l'alcool, il n'y a rien de très nouveau. L'insistance apparaît dans les passages où l'alcoolisation est déculpabilisée (alcoolisation socialisée et/ou "universalisée"). Elle est d'autant plus forte lorsqu'il s'agit de se défendre, de se disculper<sup>183</sup>.

P «Ah j'ai pas dis ronds / Alcooliques / c'est différent, c'est pas la même chose /// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout //  
G De toute façon suffit d'boire :: un verre de vin par jour t'es alcoolique  
P . ah oui ::NON [...]»  
{... plus loin :}  
P «Comme moi / si j'ai pas mes<sup>184</sup> deux blancs l'matin / mes deux pastis à midi / mes trois bières dans l'(X) // j'suis pas bien // j'dépasse pas mes :: une certaine dose / j'ai pas honte de l'dire // après quand tu dépasse là t'es rond / t'es rond / mais tant qu'j'dépasse pas ma dose j'suis pas rond [...]».

Avec certains extraits, nous découvrons une tendance de la production de l'insistance qui est plus générale et que nous avons déjà entrevue.

Le pronom d'insistance apparaît lorsque dans la phrase, le sujet de l'énoncé est en relation avec d'autres personnages.

Les liens tendus entre les sujets sont multiples :

- Premièrement, l'insistance apparaît lorsque le locuteur a parlé d'un autre identifié :

«J'ai eu la présence d'esprit d'balancer l'gamin dans l'square / bien sûr y s'est un p'tit peu fait mal à la hanche / contre la barrière / et moi/ j'ai pris la bagnole // et tout l'monde m'a applaudi / c'est sympa dans l'quartier ».

---

<sup>183</sup> Rappelons que l'alcoolique se défend, se justifie de son alcoolisation ("normale") sans qu'on lui ait rien demandé !

<sup>184</sup> Nous soulignons également les adjectifs possessifs (première personne du singulier) puisqu'ils participent ici au mouvement d'insistance subjective.

Nous pouvons voir là une manifestation de l'égoïsme discursif qui conduit le locuteur à re-centrer l'énoncé sur soi après avoir parlé d'autrui.

-Deuxièmement, l'accentuation s'opère sur le sujet de l'énoncé lorsque s'instaure le rapport de persécution. Fréquemment apparaît alors le schéma :

Il/le sort (...) m'a persécuté  
moi j'ai été persécuté.

Ainsi, être l'objet de la persécution n'exclut pas l'occupation de la place essentielle dans l'énoncé : celle du "sujet étant" (ceci ou cela).

Alors, l'autre peut être caractérisé par opposition : il est "non-je" (avec insistance sur celui-ci). Ainsi, P. ne dépasse pas sa dose, lui, mais si "tu la dépasses alors là t'es rond".

Nous avons déjà aperçu ce genre de dichotomie avec le thème de la femme sur lequel s'opérait une dyade (femme-mère + je) *vs* (femme-décadente + il, tu..).

Ces récurrences d'un phénomène qui conduit à la distinction des pronoms personnels incluant ou excluant le sujet d'énonciation nous conduit à nous interroger sur "les masques pronominaux".

#### **1.1.3.2.1. C) Les masques pronominaux**

Nous reprenons ici l'expression d'A. Coïaniz<sup>185</sup>. Qu'est-ce qu'un masque pronominal ? Tout pronom personnel (quels que soient la personne et le genre) peut servir à l'énonciateur pour se désigner, par glissement sémantique. Ainsi, on répondra agacé à la boulangère qui tous les matins, demande « Qu'est-ce qu'il lui faut ? » : « Il lui faut une baguette » (il = je).

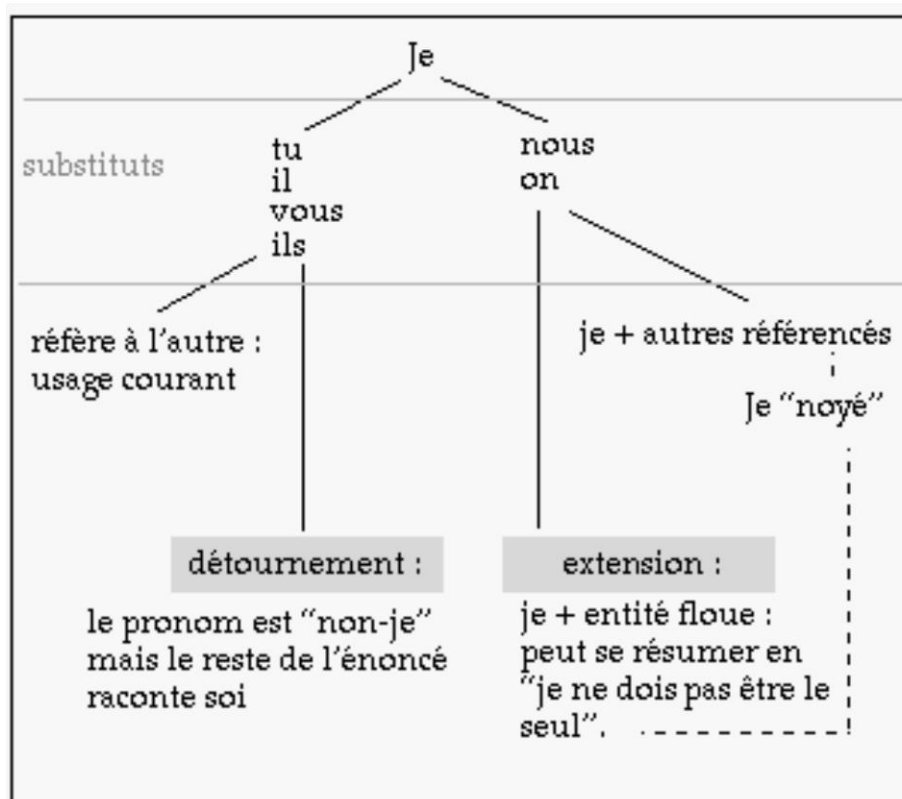
On accordera que cette utilisation particulière entraîne une plus-value sémantique qu'il y aura à déterminer dans le cadre de l'énoncé éthylique.

Nous distinguons deux genres de masques pronominaux : certains fonctionnent par *détournement* d'autres par *extension*.

Schématisons les possibles (dans le contexte éthylique) :

---

<sup>185</sup>A. Coïaniz, 1978, "Les masques de la personne" dans *Langage, subjectivité, didactique*, Actes du colloque du 9-10 mai 1978, Libonne (167-179).



Dans cette gamme apparaissent des pronoms (sujets) incluant ou non l'insistance énonciative.

Le premier paradigme (tu, il, vous, ils<sup>186</sup>) est habituellement utilisé par l'énonciateur pour désigner le co-énonciateur, un tiers, un individu ou plusieurs... en tout cas, toute personne excepté lui-même. Les cas de **détournement** prennent place dans ce même paradigme : il s'agit pour l'énonciateur de se distinguer (plus ou moins explicitement, nous allons le voir) en utilisant un de ces pronoms l'excluant d'ordinaire. Nous avons alors un locuteur-sujet grammaticalement absent mais sémantiquement présent.

Le second paradigme (on, nous) est plus important en nombre dans le cadre des masques pronominaux. Si l'on excepte les cas où les pronoms "de masse" réfèrent explicitement à *je + celui-ci (ou ceux-ci)*, nous sommes généralement dans des cas où il s'agit d'**extension**. L'extension, c'est l'utilisation d'un pronom personnel inclusif pluriel dans des cas où l'énonciateur est le seul sujet accompagné "d'autres" flous, imprécis pour tous, locuteur y compris. Dans les deux cas (inclusion + autres précisés ou autres "flous"), il peut y avoir retrait de l'instance énonciative derrière la pluralité.

<sup>186</sup> Ceux qui composent notre corpus étant des hommes, nous n'avons pas trouvé de cas d'utilisation des pronoms personnels féminins.



Ce que nous voulons observer ici, ce sont les cas où l'énonciateur se confondant avec le sujet de l'énoncé n'assume pas *personnellement* ses dires.

Pour ce faire, nous procéderons en deux étapes (extension, détournement) et nous attacherons au thème "alcool" pour lequel la démarche est la plus "rentable".

### *Extension*

On retrouve fréquemment les pronoms pluriels lorsque l'on parle de l'alcoolisation. C'est cela aussi qui crée l'impression de normalité de la prise excessive d'alcool. Plusieurs fois, nous avons écrit que l'alcoolique semblait énoncer que tout le monde buvait mais de fait... il dit : « Je bois ». L'évitement est observable lorsque les autres sont précisés :

« On picolait, on s'connaissait » {avec des collègues de travail}.

« On arrivait avant qu'il meure, il buvait du Casa » {on = le locuteur et son père}.

La stratégie de "désimplification" singulière fonctionne aussi énormément avec l'extension :

« On est tous plus ou moins alcooliques »

« On est moins ivrognes peut-être » {avec la bière}

« Y'a quarante ans, on buvait du Pernod, y'a vingt ans, du casa...»

Pour être plus précis, retrouvons un plus large extrait :

« P. Et les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais c'est pas un d'mi qu'ils boivent / c'est / des litres / à X / J'sais pas si tu connais le lac de X // DES litres / et les gonzesses avec // Alors un d'mi pour eux c'est (rires) // Et puis z'en boivent pas qu'un dans la soirée hein ?/ Ils restent toute la nuit au bar et-/ sont tous bourrés / y dégueulent dans les prés là-bas oh / Ben c'est la vérité hein // Y'a pas que les Français qui boivent / seulement chez eux / y'a pas de bonnes boissons / c'est pour ça qu'ils boivent pas // mais y s'soulent la gueule comme *nous* // Et les Russes y boivent pas / Et Eltsine il est tout l'temps bourré // Ben c'est une légende // parce qu'ils ont // Parce qu'ils ont vu une fois un peu gai // moi j'connais pas un pays où ça boit pas ! // même les NOIRS y s'soulent la gueule // au Rhum blanc / ça fait 80° / y boivent ça comme toi tu bois / tu sais les nègres / T'sais l'Rhum blanc / V'là / ça fait 80° leur connerie / Boivent ça comme on boit / un p'tit rouge ou un d'mi / c'est bien des pionnards aussi // Y'a des pionn- des alcooliques dans tous les pays du mon,de / oh oh ... »

« Comme nous on boit... un p'tit rouge ou un d'mi ». Ainsi, l'énonciateur n'a pas à dire justement que le ballon de rouge ou le demi de bière, il connaît, puisque ce sont là les boissons qu'il préfère.

Nous percevons donc un mouvement général de déculpabilisation de la prise d'alcool par l'utilisation d'un sujet pluriel. Pourtant, on voit apparaître un phénomène plus poussé, proche du *déni* :

« Y boivent comme toi tu bois »

### *Détournement*

Ainsi cela est dit : “Comme toi tu bois” (avec insistance). Nous sommes ici aux frontières du détournement. “Mais le *tu* n’a pas ici valeur de *je*” pourra-t-on infirmer ! Cela est exact. Pour comprendre le phénomène du détournement, il nous faut relire le début de la retranscription et se souvenir que P. est le patron de l’établissement :

F. «J’entraîne pour dev’nir alcoolique

P. / Pour d’venir quoi ?

F. / Alcoolique !

P. Oh, c’est pas difficile hein // j’te donne la recette moi / t’achètes un bistrot / t’es alcoolique au bout d’cinq ans / un an / un an et d’mi t’es plein comme un garde // tous les jours /// Chaque fois qu’un gonz’ y t’dis ‘tu veux boire un coup ?’ ‘Ben OK’ // Alors l’aut y prend un blanc et *toi tu* prends un blanc l’aut y dis “un pastis” *tu* bois un pastis l’troisième y dis “un d’mi” *tu* bois un d’mi // à midi t’es déjà plié

F. ouais ouais mais là c’est pas du choix / c’est du commerce

P. *Et après tu :: / après t’es (X) toute la journée*  
// et tous les soirs *tu t’* endors // (XX) / *tu* regardes un match à la télé {fait signe de s’endormir} // “c’était bien l’match hier ?” ‘tain impeccable / t’as rien vu qu’t’étais marié / des fois *tu* dors tout seul avec le chien / dans la niche // Ca / on est tous plus ou moins alcooliques //»

L’énonciateur fait ici le récit de sa propre expérience alcoolique, mais le sujet de l’énoncé n’est pas le *je* mais un *tu*, référant moins au co-énonciateur qu’à un “non-je”. D’ailleurs, lorsque le moment est venu de conclure, c’est un “on” fédérateur qui est qualifié d’alcoolique ; *on* chargé de faire la médiation entre un je que l’on veut effacer et un tu qui – au bout du compte – ne fait pas l’affaire !

Nous voyons donc une double utilisation des pronoms personnels excluant l’énonciateur qui parle de lui-même :

- La première utilisation est proche du processus de dé-culpabilisation. Elle concerne les cas où on ne peut pas, d’une façon ou d’une autre, trouver marque de l’alcoolique dans l’utilisation du pronom personnel, bien qu’un lien soit possible. Alors, c’est l’autre qui boit dans ces énoncés, et non plus (seulement) “tout le monde” (le phénomène va plus loin que l’extension).

« Y boivent comme toi tu bois » {= eux et toi buvez}.

« UN mec qu’est alcoolique va pas s’arrêter d’boire de l’alcool // comme moi / si j’ai pas mes deux blancs le matin / mes deux pastis à midi / mes trois bières dans l’(X) // j’suis pas bien // j’dépasse mes :: une certaine dose / j’ai pas honte d’le dire // après quand tu dépasses alors là / t’es rond / mais tant qu’j’dépasse pas ma dose j’suis pas rond /» {où la distinction est fortement marquée : il/tu est “rond” vs je “dépasse pas ma dose”}.

•La seconde est l'utilisation du pronom personnel formellement exclusif (dans notre extrait, il s'agissait du pronom personnel à la seconde personne du singulier) pour se désigner soi, sous masque. Dans notre corpus, il est apparu que c'est sur le thème de l'alcool (et plus précisément sur l'alcoolisation) que ce type d'opération de masquage était le plus fréquent.

Deux opérations de masquage donc :

- l'extension qui dissimule le sujet de l'énoncé derrière une masse imprécise de personnes non identifiables. Il s'agit là de dissimulation dé-culpabilisante ;

- le détournement qui consiste en l'utilisation d'un pronom à la seconde ou troisième personne pour se désigner soi (locuteur) ou les autres (dans un certain lien à soi). C'est ici bien entendu que le masque est le plus perméable et nous parlons alors de déni.

#### **1.1.3.2.1. D) Conclusion sur l'utilisation subjective des pronoms personnels**

L'approche de l'utilisation subjective des pronoms personnels ne se voulait pas exhaustive. Il n'en reste pas moins que l'on ne peut parler de restriction au vu des nombreux résultats qu'elle a fournis.

En règle générale, c'est dans les passages où apparaissent les thèmes privilégiés que le jeu des pronoms personnels est le plus caractéristique<sup>187</sup>.

En ce qui concerne le thème de la femme, nous avons remarqué en premier lieu l'utilisation des pronoms incluant ou excluant le sujet énonciateur. Ainsi, dans l'énoncé, le sujet est en relation avec la femme-mère et est étranger à la femme-décadente (qui a affaire à un *il*, un *tu*...). Nous trouvons dans ce phénomène une confirmation de la dichotomie femme-mère/femme-décadente. Notons également (en prémisses à l'approche des subjectivèmes) que la femme-mère est singularisée à l'inverse de la décadente qui est générale, imprécise: "femmes"!

La tendance au "délire" de persécution a aussi été confirmée. Dans son rapport à l'autre, le sujet-alcoolique est objet (*me*) et subit la persécution. L'utilisation de périphrases verbales diathétiques permettait à l'alcoolique de mettre l'accent sur lui-même, objet de la persécution, et sur l'acte persécutoire au détriment du persécuteur qui est bien souvent indéfini. Une altération de ces périphrases conduit à l'énoncé d'un sujet s'auto-persécutant. Rappelons que quelques fois, il lui arrive

---

<sup>187</sup> Rappelons que le thème du corps n'a pas été analysé en particulier parce qu'il est transversal (renvoie à la persécution dont le corps est l'objet, à la femme par le biais du maternage notamment, etc.).

d'être sujet d'une action contraignant autrui. Dans ces cas, il faut considérer le prétexte dans lequel l'alcoolique est victime : le processus, plus que persécuteur, est défensif. Notons également que son acte contraignant n'est jamais actualisé dans sa finalité et qu'il relève bien souvent de la supposition, de l'acte imaginaire.

Le thème de l'alcool se précise par une approche des masques pronominaux. L'extension protège l'alcoolique de la culpabilité en le dé-singularisant. Le détournement permet de ne pas avoir à dire sa propre alcoolisation en disant celle des autres. Le phénomène est si important qu'il peut conduire l'alcoolique à l'utilisation d'un *tu* ou d'un *il* pour raconter sa propre expérience éthylique !

A ce stade, l'énonciateur nous a donné une définition de lui-même que l'on peut présenter en étapes :

- Définition singulière : Je...
    - en relation avec la femme-mère ;
    - objet (*me*) de la persécution ;
    - buveur mais pas alcoolique<sup>188</sup> .
  
  - Définition inclusive par on / nous...
    - on (tout le monde) boit et c'est normal
  
  - Définition contrastive : tu / il
- Où deux opérations apparaissent :
- définition de tu / il<sup>189</sup> ;
  - définition de "non-je":
    - tu bois ;
    - il a des relations avec les femmes-décadentes ;

La distinction entre les deux opérations de masquage marque la limite de l'interprétation linguistique et nécessite une connaissance du contexte mais aussi de la biographie de l'énonciateur (ainsi, il faut connaître le quotidien de P. pour savoir que celui qui "achète un bistrot", est "alcoolique au bout d'cinq ans", etc... n'est pas *tu* mais *je*).

Cette définition tripartite n'est pas sans rappeler la distinction occupé/occulté que nous présentions plus haut.

---

<sup>188</sup> Ou "ivrogne", cela dépend de la définition qu'en fait le locuteur. En tout cas, il n'est pas celui qui est malade (qui vomit, qui titube, etc...)

<sup>189</sup> Ces définitions sont rares, parcellaires. Ainsi, H. décrit son fils...afin de pouvoir raconter son accident à lui (H.).

Il y a occupation du discours par les définitions (déculpabilisantes bien souvent) qui sont faites à propos du sujet de l'énoncé. Or, nous savons que le sujet de l'énonciation est alcoolique. L'écart entre les deux sujets (sujet de l'énonciation alcoolique - sujet de l'énoncé non-alcoolique par exemple) est le lien où se dévoile l'occultation. Alors, on peut supposer à ce stade que les définitions du "non-je" peuvent être considérées comme des occultations de caractéristiques du sujet de l'énonciation (alcoolisation, rapport à la femme-décadente, érotisation, etc...).

Cette approche nous renseigne aussi sur le phénomène de l'égoïsme discursif<sup>190</sup>. Tout d'abord, on remarque la très large prédominance de l'utilisation du pronom personnel à la première personne (qui constitue le pivot autour duquel gravitent les actions et les autres personnages). On se rappellera que des pronoms personnels à la seconde et troisième personne peuvent également renvoyer à l'énonciateur (cf : les masques pronominaux).

Avec les pronoms personnels d'insistance, on observe une tendance au rétablissement de la prédominance de soi lorsque l'on a parlé d'autres personnages. D'autre part, on note que lorsque l'énonciateur s'est décrit comme objet, il y a reformulation avec insistance dans une phase où il est sujet actif.

L'égoïsme discursif repose aussi sur la parole mise en perspective (cf : acte d'énonciation). Le sujet mis en avant est l'alcoolique tel qu'il se dit, se raconte : un sujet de l'énoncé sur lequel se focalise sans cesse l'attention au point de faire disparaître les autres, et peut être le sujet de l'énonciation<sup>191</sup>.

Nous avons à poursuivre maintenant notre quête de la "définition" que donne l'alcoolique de lui-même. Le sujet de l'énoncé et ses relations aux autres objets du discours vont être abordés par le biais des subjectivèmes.

#### **1.1.3.2.2. La subjectivité et les objets de discours : les "subjectivèmes"**

Il s'agit ici de retrouver dans les énoncés les traces du sujet énonciateur, car elles nous permettent de rencontrer la réalité que constitue celui-ci.

Nous avons déjà précisé que nous empruntons le terme *subjectivème* à Catherine Kerbrat-Orecchioni. Il nous semble en effet précieux de pouvoir disposer d'un signifiant qui puisse rendre compte des diverses unités grammatico-lexicales qui permettent l'approche de la subjectivité. Nous ne désirons cependant pas laisser

---

<sup>190</sup> Qui conduit (entre autres) à faire de soi un monopole discursif.

<sup>191</sup> Sujet de l'énonciation qui, bien qu'il soit "superposé" au sujet de l'énoncé, n'est pas pour autant identique, n'est pas confondu avec celui-ci.

croire au lecteur que nous suivrons pas à pas l'approche kerbratienne exposée dans *l'énonciation* (1980/1997, Armand Colin). En effet, l'auteur développant "en large" et en détail la subjectivité dans l'énonciation, il est impossible de lui être scrupuleusement fidèle en quelques paragraphes.

Nous aborderons dans ce chapitre les cadrages et les présentations qui sont opérés sur les objets de discours actualisés avec les thèmes privilégiés.

#### 1.1.3.2.2. A) La (les) femme(s)

Nous savons désormais (et cela a été confirmé) qu'il y a à distinguer plusieurs "types"<sup>192</sup> de femmes. L'opposition est franche entre la femme-mère et la femme-décadente, alors que la femme-copine<sup>193</sup> se laisse moins facilement appréhender du fait de sa position médiane, médiatrice. Nous commencerons donc par présenter les choix de subjectivèmes et les focalisations qui caractérisent les deux femmes antithétiques puis, essayerons d'approfondir notre connaissance de la femme-copine.

L'opposition thématique femme-mère / femme-décadente est particulièrement remarquable par l'analyse des subjectivèmes. C'est principalement par une utilisation différenciée des substantifs (et des adjectifs) et des verbes que l'alcoolique propose une vision subjective distincte des deux types de femmes.

En remarque introductive, on peut écrire que la distinction première correspond aux pôles particularisation-généralisation d'un continuum. Ces pôles correspondent respectivement à la femme-mère et aux femmes-décadentes.

Les substantifs qui réfèrent à la femme-mère insistent très souvent sur le maternage. Cette femme est alors "réduite" à sa fonction maternelle et l'on retrouve les relais-substituts de la mère qui sont généralement pour l'alcoolique : l'infirmière, la psy (qui n'est pas une thérapeute professionnelle mais une confidente) et la serveuse (dans les cas où c'est une femme qui est de l'autre côté du comptoir) :

«*Ma mère, elle faisait pas ça*»

«*J'suis tombé sur **une infirmière**, elle m'a piqué, j'ai rien senti*»

---

<sup>192</sup> Que choisir : "type" ou "genre" ?

<sup>193</sup> Et non concubine.

«Ah là quand j'arrive avec l'appareil, Patricia elle le sait / elle le sait // j'ai l'appareil / j'arrive ici j'commande un café // c'est **ma psy** / ah j'vais pas t'donner deux trois cents francs d'heure quand même<sup>194</sup> »

Avec ce dernier extrait, nous rencontrons une seconde modalité de l'actualisation de la femme-mère (exclusivement de ses substituts, jamais de la mère elle-même) dans l'énoncé : la nomination par un anthroponyme (plus précisément : par le prénom, parfois un surnom) :

«**Patricia**, elle le sait (...)»

«Allez Madame **Krystal**<sup>195</sup> (...)»

«Y'avait une gonzesse / (X) / elle s'appelait **Corinne** à la salle d'opération / j'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché»

Nous venons d'annoncer ici les deux phénomènes d'inscription subjective de la femme-mère les plus caractéristiques (particularisation / nomination). Il est à remarquer qu'il en va tout à fait différemment pour la femme-décadente. En effet, point de signifiants particularisant celle-ci. L'utilisation d'un prénom, surnom ou nom de famille est proscrite et la tendance à l'utilisation de substantifs définissant de manière générale et collective la femme-décadente est extrêmement marqué.

«Dans l'temps, elles disaient rien *les femmes* maint'nant / elles gueulent plus souvent que les hommes» [...] elles commandent déjà la bouteille<sup>196</sup> // elles fument / elles bombent (...)»

S'il arrive à l'alcoolique de "préciser" ce qu'est la femme-décadente, il choisit des termes péjoratifs voire vulgaires, ce qui ne sera jamais le cas pour la femme-mère:

«Tu sais combien à Djibouti ça vaut *une ::/ catin* : à Djibouti ?» {le locuteur hésite dans le choix du substantif}

«Et l'aut' *gueularde* qui gueulait sur l'pauvre vieux»

«J'ai une femme, c'est *une pute* / elle m'a fait cocu»<sup>197</sup>

---

<sup>194</sup> Lorsque le locuteur a avec lui son appareil-photo, c'est qu'il y a eu un décès chez ses patients (sic !) donc, qu'il a une mauvaise journée. Lorsqu'il prononce ces paroles, il a son appareil posé sur le comptoir à côté de la boisson anisée (alcoolisée) qu'il vient de commander ! Précisons enfin que Patricia, la "psy" est la serveuse de l'établissement.

<sup>195</sup> Du nom de la boisson préférée de l'énonciateur.

<sup>196</sup> cf. "l'alcool, boisson virilisante" (in 0.2.2.1.2.) et le rapprochement explicite : homme, commander, bouteille.

<sup>197</sup> Il est rare pourtant que l'alcoolique parle aussi franchement de son rapport à la femme qu'il a épousé.

La particularisation de la femme-décadente s'effectue parfois en opposition à la femme-mère.

«*Les jeunes*» vs «*Avant, ma mère*»

A ce stade, nous remarquons un système d'opposition basé sur l'utilisation de substantifs :

FEMME-MERE	FEMME-DÉCADENTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>particularisation</b><ul style="list-style-type: none"><li>-fonction "maternage" ("infirmière")</li><li>-singulier</li></ul></li><li>• <b>utilisation d'anthroponymes</b></li><li>• <b>substantifs valorisants ou neutres</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>généralisation</b><ul style="list-style-type: none"><li>-termes génériques ("femmes")</li><li>-pluriel</li><li>-parfois caractérisation péjorative ("pute")</li></ul></li><li>• <b>absence d'anthroponymes</b></li><li>• <b>substantifs péjoratifs voire insultants</b></li></ul>

L'utilisation des adjectifs renforce l'opposition. La femme-mère est souvent qualifiée positivement à l'aide d'adjectifs axiologiques :

«Y'a une *bonne* femme<sup>198</sup> qu'est descendue, elle m'a mis son sac sous la tête // parce que j' saignais beaucoup quand même»

Nous ne trouvons pas pour qualifier la femme-décadente d'adjectif à axiologie négative (contrairement ce à quoi nous nous attendions). C'est l'absence de qualification adjectivale qui règne, qui va de pair peut-être, avec l'entreprise de généralisation.

Du côté de l'utilisation des verbes, qu'en est-il ? En règle générale, l'alcoolique utilise des verbes du paradigme du verbe *faire* avec les occurrences des femmes-mères et des femmes-décadentes. Il faut immédiatement préciser que les femmes-décadentes "font plus" que les femmes-mères, comme si l'emploi des substantifs (et notamment ceux renvoyant à leurs fonctions : mère, infirmière, etc.) en disait suffisamment long sur ces dernières. Il est vrai que la généralisation opérée sur la

---

<sup>198</sup> "Une bonne femme" peut être dépréciatif. Ce n'est pas l'interprétation que nous avons faite du syntagme. D'ailleurs, la postérisation (une femme bonne) est aujourd'hui ambiguë : bonne à quoi ? «A faire l'amour» répond "l'usager courant" un peu grivois !



femme-décadente par le biais des substantifs nécessite un complément d'information que sont chargés d'apporter les verbes.

Les actions de la femme-mère sont précisées par l'alcoolique dans deux cas :

- en opposition aux actions de la femme-décadente ;
- en "sauvetage" de l'alcoolique sujet de l'énoncé.

La femme-mère agit en complète harmonie avec la fonction qui lui est dévolue. L'infirmière « pique », mais l'alcoolique ne sent rien. « Une bonne femme » met son sac à main sous sa tête alors qu'il saigne. Sa mère « lavait », « préparait à manger », « s'occupait » des enfants, etc. Elle ne fait rien d'autre semble-t-il, et nous avons déjà insisté sur la déssexualisation de la relation même quand celle-ci est tentante ; comme dans cet extrait où le lien est également physique, érotisé mais au désir dénié :

«J't'assure / y'avait une gonzesse /(X)/ elle s'appelait Corinne à la salle d'opération / J'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché / j'y ai pris la cuisse sur la main / sans anesthésie générale»

En somme, l'approche des verbes dans les énoncés où apparaît la femme-mère, ne nous informe guère plus. Il en va autrement avec la femme-décadente. Nous avons vu que cette dernière était présentée de façon générale par les substantifs choisis par l'alcoolique. Les verbes employés par celui-ci nous en disent plus sur la conception que le sujet alcoolique se fait de la femme-décadente. Ces subjectivèmes se déploient dans deux directions qui conduisent à la péjoration :

- la concurrence, l'opposition faite à l'homme ;
- l'animalité, la bestialité.

Le paradigme de la concurrence renferme :

La consommation d'alcool qui avilît la femme pour qui l'ivresse est décadente :

«Les Hollandais c'est pas un d'mi qu'il boivent / c'est / des litres / à X / J'sais pas si tu connais le lac de X // DES litres / et les gonzesses avec [...] après ils dégueulent dans les prés là-bas, ah...».

D'autres comportements suivent : «Elles fument», «elles bombent», etc.

Il est aussi reproché à la femme-décadente d'agir à l'encontre de l'autorité masculine :

« Dans l'temps, elles disaient rien les femmes, maint'nant / elles gueulent plus souvent qu'les hommes ».  
 « Où t'as vu qu'elles devaient la ram'ner ? »

La bestialité de la femme-décadente est doublement caractérisée :

- Elles « gueulent », « engueulent » :

« Y'avait sa femme, elle l'engueulait là ».

• Mais c'est surtout la sexualité "animale" qui est reprochée. Les plaisirs charnels semblent prendre le pas sur toute activité de "femme normale", c'est-à-dire de la femme-mère : elles font des "photos de cul", "bombent", "niquent à droite à gauche".

Et H. de résumer : « *Ce sont des chiennes* ».

Les activités de la femme-décadente sont avilissantes et vulgaires, ce qui semble justifier l'utilisation de subjectivèmes péjoratifs particulièrement grossiers.

En ce qui concerne l'utilisation des substantifs, adjectifs et verbes subjectifs référant à la femme-mère et à la femme-décadente, nous avons pu observer une stratégie renforçant l'opposition, que l'on peut schématiser comme suit :

	FEMME-MÈRE <— — —> FEMME DÉCADENTE	
	Singularisation	/ généralisation
SUBSTANTIFS	* Qualification positive (souvent liée à la fonction maternisante) * Noms propres : identité	* Péjoratifs, souvent vulgaires  * identité et singularité déniées
ADJECTIFS	mélioratifs	Absence ("disqualification")
VERBES	mélioratifs ou neutres (liés au maternage)	péjoratifs insultants
		↓ déshumanisation, bestialité

Il se confirme ainsi que, pour le sujet alcoolique, il y a deux femmes antithétiques :

- la femme-mère, observable dans le champs lexical du maternage ("mère" et ses substituts, "soins", "compréhension", "aide", "écoute" etc.) avec qui la relation est affective mais pas sexuelle ;

- les femmes-décadentes, souvent dépeintes en termes vulgaires, aux actions scandaleuses et s'inscrivant en totale opposition avec celles de la femme-mère.

Ainsi se dessine un premier rapport du sujet alcoolique à l'objet de discours *Femme*.  
Lien qu'explique H. :

« J'ai eu **une bonne femme** qui... // j'aime pas beaucoup *les femmes* / à part **toi** { à la **serveuse**} // mais quand même / elle a pris bien à mes soins tu vois /: t'sais **une femme** c'est toujours maternel quand même [...] »

Le rapport à la femme-mère, singulière, est souhaitée, désiré et salvateur, à l'inverse de la relation à la femme-décadente qui est présentée sur le mode du non-vouloir, de la déperdition.

Intéressons-nous maintenant à la femme-copine qui nous est encore largement inconnue, et voyons la place qu'elle occupe entre la femme-mère et les femmes-décadentes.

Ce qu'il y a de remarquable avec cette femme-copine, c'est que c'est un sujet ! Bien souvent avec la femme-décadente, on a eu à faire à une entité imaginaire. Le pluriel le confirme, comme l'absence d'anthroponymes. Il s'agit là d'un spectre ou plutôt d'un être mythique : Sirène à l'appel qui sonne tel le glas. En cela déjà, femme-copine et femme-décadente sont différenciées.

Pourtant, l'alcoolique ne peut manquer de remarquer que la femme-copine a elle aussi certains "vices" qu'il dénonce chez la femme-décadente :

« Sylvie, elle est partie {du bar} elle était complètement raide [...] elle était plus bourrée que moi »

Elle est pourtant excusée. Sûrement parce que son comportement n'est pas une menace pour l'alcoolique (contrairement à la femme-décadente). La femme-copine est en effet un *alter ego* que l'alcoolique s'est découvert. Elle est aimable donc, mais

n'est pas pour autant considérée comme une partenaire sexuelle possible. Le désir est bien présent mais l'acte sexuel est tourné en dérision ou sublimé :

«H. J'en ai une autre {photo} qu'a fait la couverture de:: euh: "Femmes à: à géométrie variable"/ mais j'me suis planté un p'tit peu et pourtant ça a fait la couverture du magazine

F. Quel magazine ?

H. "Femmes à géométrie variable"/// et : j'me suis un p'tit peu planté // c't'a dire c'est une copine elle a des ta- des chaussures à talons très hauts / elle est avec un petit short jaune// et:: mais c'est un truc de dérision moi des fois j'fais dérision / et elle a la bande blanche / elle est penchée comme ça en avant / elle a la bande blanche qui lui arrive juste entre les cuisses // et manque de pot quand on a développé j'me suis planté j'ai effacé les bandes blanches qu'y avait le long d'la- / ça fait qu'les bandes blanches de la route / elles s'arrêtent au niveau d'la copine / mais ça a quand même fait la couverture ».

*On pourrait gloser par : « finalement, la copine n'aura rien entre les cuisses » en dépit du désir de H.*

Nous sommes là encore confronté à la femme-copine qui s'avère difficilement compréhensible. Pourtant, à s'y attarder un instant, on découvre que son rôle est primordial dans la conception de la femme par l'alcoolique. En effet, celui-ci tiraillé entre une femme perdue (la mère) ou ses avatars rencontrés sporadiquement (l'infirmière etc.) et les femmes-décadentes somme toute inexistantes, a à s'accommoder des femmes qui vivent vraiment près de lui et qui ne peuvent, de fait, s'accorder avec les critères précis et restreint de la femme-mère et de la femme-décadente.

Alors, il y a deux possibles :

- un certain nombre de femmes est "classé" dans une catégorie qui est proche de celle de la femme-décadente (c'est parfois le cas pour la compagne qui n'est bien souvent plus la concubine) ;

- d'autres femmes (hormis les rencontres-éclaircs avec les substituts de la femme-mère) sont femmes-copines.

Alors, il y a respectivement les mauvaises et les « bonnes femmes » dans un univers où l'ambivalence n'est pas de mise.

La femme-copine est une femme mosaïque, à « géométrie variable ».

A l'instar de la femme-mère, elle est particularisée : elle est souvent nommée par un anthroponyme ou un terme hypocoristique affectif (« ma copine de ch'val // c'est pas méchant/ c'est affectif »). Du côté des subjectivèmes qui traduisent les actions de cette femme-ci (principalement les formes verbales et leurs compléments), nous remarquons les termes ayant trait au partage, à l'écoute attentive, la compassion... autrement dit, à une forme plus restreinte et moins accentuée du maternage. Il est

important de rappeler que l'alcoolique réfute souvent tout rapport sexuel avec la femme-copine.

La femme-décadente fume et boit (entre autres) : elle déstabilise le "mâle" en s'accordant ses privilèges. La femme-copine, aux actions semblables, n'est pourtant pas critiquée par l'alcoolique.

La femme-copine, plus que d'être à mi-chemin entre la femme-décadente et la femme-mère (comme nous avons pu le simplifier plus haut), permet d'intégrer en douceur les femmes réelles dans les énoncés, sans en faire des mères ou des «catins», mais plutôt des *alter ego*, presque des doubles de l'alcoolique, doubles au féminin. Alors, à se situer "entre deux", la copine serait à mi-chemin entre la mère et l'alcoolique.

En situation d'énonciation ordinaire, l'alcoolique nous propose une vision singulière, subjective des femmes. A travers les signifiants qu'il emploie (dans ces cas, des subjectivèmes), l'énonciateur décrit trois "classes" de femmes.

La première classe renferme des femmes qui sont particulières, chères à l'alcoolique et donc particularisées. Il s'agit là de la femme-mère et de ses substituts. Pour elles, les substantifs ont des axiologies positives, les adjectifs sont largement mélioratifs et les verbes, liés en grande partie au maternage, réfèrent à des actions valorisées.

Les femmes-décadentes n'ont pas droit à autant d'égards. Elles se présentent en une masse obscure aux composants flous : la décadence touche "les femmes", pas une femme en particulier, une femme réelle. Disqualifiées (point d'adjectifs qualificatifs), elles sont critiquées en même temps que les substantifs et les verbes accentuent la bestialité de leur comportement (notamment sexuel).

Enfin, la catégorie femme-copine acceptée et valorisée est une façon de s'accommoder de certaines femmes qui partagent le quotidien de l'alcoolique, le suivent dans ses déboires, et sont peut-être un support sur lequel l'alcoolique se projette au féminin.

#### **1.1.3.2.2. B) Le (les) corps**

En nous attachant aux thèmes privilégiés par l'alcoolique, nous avons découvert que nous pouvons parler de plusieurs corps :

- le corps de l'autre, corps jouissant, fréquemment critiqué ;
- le corps de l'alcoolique, souffrant, ne jouissant pas.

C'est à ce dernier que nous nous intéressons ici pour commencer.

Dans ses énoncés, l'alcoolique nous offre des points de vue, des visions de la réalité qui lui sont propres. Ces conceptions et ces cadrages personnels ne sont pas toujours explicités en tant que tels mais nous en percevons la particularité à travers les signifiants utilisés par le sujet. Ainsi en va-t-il pour le corps de l'alcoolique, que le sujet expose d'une manière spécifique, *subjective*.

Il est à faire ici une auto-critique. Nous traitons de "l'alcoolique" comme s'il était un sujet singulier alors qu'il n'est qu'un artefact constitué par nous-même, conglomérat synthétique d'une foule de sujets – bien réels ceux-ci – dont certains discours ont constitué notre corpus. Comment avons-nous pu en arriver là ? L'interrogation a d'autant plus d'importance que nous recherchons ici des traces constitutives de la subjectivité. Pour justifier cette démarche, nous devons faire appel aux conditions de lecture du corpus. Nous avons déjà écrit que nous considérons ici les phénomènes récurrents chez un même sujet ET entre les sujets. Ainsi par exemple, nous avons retenu le thème de la persécution dont est victime *l'alcoolique* parce que *les sujets alcooliques* présents dans notre corpus l'ont tous abordé et traité de façons singulières mais présentant des points communs qui sont alors retenus pour la particularisation du discours du sujet alcoolique que nous (re-)construisons ici.

Nous rappelons donc ici que la « subjectivité de l'alcoolique » (ou subjectivité éthylique) renvoie le lecteur à des productions multiples, concordantes et stables de sujets alcooliques.

Nous pouvons désormais retrouver l'alcoolique... et ses énoncés présentant son corps.

### *Le corps souffrant*

Nous avons fait référence à celui-ci en de nombreuses occasions. Sûrement parce que c'est le plus représenté : parlant de son corps, c'est à sa souffrance que l'alcoolique s'attache. La surenchère est alors de mise et l'insistance marquée par le paradigme des tourments et la répétition des malaises. On se souviendra :

« J'ai des côtes cassées / l'nez cassé/ j'ai l'genou d'niqué l'dos d'niqué l'genou déboîté et la tête alouette »

Mais nous pouvons à cette étape nous interroger plus précisément sur la façon dont le sujet alcoolique présente (et peut-être perçoit) ce corps-là.

Nous rencontrons dans les énoncés un *corps chosifié* qui a pour caractéristique d'être morcelé, désuni. C'est alors un amalgame d'organes qui nous est donné à concevoir par le biais que constituent principalement les substantifs :

« J'avais pas aller me faire abîmer l'**estomac** pour vous » {à propos d'une cure de désintoxication et sans que la restriction organique soit sémantiquement appelée}.

« J'ai des **côtes** cassées / l'**nez** cassé/ j'ai l'**genou** d'niqué l'**dos** d'niqué l'**genou** déboîté et la **tête** alouette »

« J'suis toujours cassé *quelque part* // j'me suis cassé la **mâchoire** / j'me suis p'té la **V12** mais bien hein / tu sais la **V12** / j'suis resté quarante- quatre- quarante- quatre vingt-seize jours dans une coquille en résine / j'me suis p'té **deux côtes** que j'tais un peu niqué là /tu veux pas toucher non ? »

Nous remarquons que les substantifs s'organisent en un champ lexico-sémantique que l'on peut qualifier "d'organique". Cette conception du corps n'est pas sans rappeler celle présente dans le discours médical auquel l'alcoolique emprunte la terminologie. Ainsi, on trouvera des verbes et des expressions verbales qui renvoient aux actions médicales "mécaniques".

« Quand ils m'ont piqué pour recoudre le palais // J'ai rien senti // Alors j'y dis "si j'avais su c'tait pas la peine que j'viennne / d'toute façon (X) j'ai un fer à souder à la maison c'est la même chose / ils appellent ça / ils appellent ça cu-cut-cutérisation » { Cautérisation }.

Puisque les substantifs et les verbes opérant la "chosification" du corps sont souvent liés à la terminologie médicale, on ne s'étonnera pas en apprenant que la référence est souvent faite au médecin, au chirurgien, à l'infirmière<sup>199</sup>.

L'alcoolique énonçait (cf. l'extrait plus haut) : « j'me suis p'té deux côtes que j'tais un peu niqué là , tu veux pas toucher non ? ». Nous avons ici une seconde caractéristique de ce corps chosifié : il est exposé. La blessure laisse la trace incarnée de la souffrance et relègue le corps "organisé", réduit à un ensemble d'organes, à une fonction monstratrice de la souffrance qui vaut preuve si nécessaire. On peut parler alors de "*corps en monstration*".

---

<sup>199</sup> Le médecin, le toubib, le chirurgien... autant de personnes-fonctions interchangeable.

« J'ai ramassé / j'ai des bleus partout du k-37 / j'disais à Jean-Paul l'aut'jour j'vais pas t'faire voir mon: anatomie<sup>200</sup> / j'ai des bleus d'partout [...] ».

La monstration du corps dépasse le cadre du corps-souffrant, c'est pourquoi nous allons poursuivre l'approche de ce dernier avant d'aller plus avant vers ce corps exposé.

Le corps-souffrant peut donc être considéré dans la dimension que lui donne le sujet alcoolique : une dimension fractionnée, morcelée. Nous pouvons aussi considérer le *corps ressentit* que l'alcoolique nous conduit à considérer.

En premier lieu, il faut noter l'importance des verbes et des expressions verbales qui marquent la sensation du corps, de soi, sensation dont la douleur est le trait axiologique principal :

« J'ai mal partout »  
« J'suis pas bien »  
« j'me sens pas bien »  
« J'ai ramassé »  
« Ça m'a cassé »

A côté du "simple" constat de la sensation de souffrance on remarque se développer le malaise dû à l'autre, à la persécution. Les tournures diathétiques conduisent alors à considérer le corps souffrant concurremment avec la persécution :

« J'vais pas aller m'faire abîmer l'estomac pour vous moi ».

C'est que le sujet alcoolique procède souvent à ce cadrage consistant à présenter le corps conjointement à l'acte d'autrui. Le corps ressenti est alors en relation avec le persécuteur mais aussi avec la femme-mère. Cette conception de son propre corps par l'alcoolique est marquée par les relations logiques de cause et de conséquence. Ainsi, la souffrance du corps est la conséquence de l'action persécutrice d'autrui :

« J'ai mal au dos parce que l'aut'con / il a pas voulu l'livrer l'frigo »

Le corps blessé et la femme-mère s'inscrivent concurremment en :

- \* Corps blessé > Conséquence : maternage (1)
- \* Corps apaisé > Cause : maternage (2)

Ainsi, par exemple :

---

<sup>200</sup> Le locuteur parle de "montrer"... à la serveuse et non à Jean-Paul.



(1) « Y'a une bonne femme qu'est descendue / elle m'a mis son sac à main sous la tête parce que je saignais beaucoup quand même »

(2) « J'suis tombé sur une gonzesse / elle m'a piqué j'ai rien senti »

Les verbes utilisés par l'alcoolique rendent bien compte de la dimension agressive de la persécution : il s'agit là d'une attaque forcée, d'une blessure que subit le corps passif. Le corps devenu organes est « attaqué », « pénétré », on « rentre » en lui une aiguille, de la tôle etc.

Mais c'est souvent à la métaphore du corps morcelé, mécanisé, que l'énonciateur à recours : corps « abîmé », « cassé », « pété », « coupé », atteint à quelque pièce ou rouage.

Le vécu du corps s'inscrit donc bel et bien dans la souffrance, que l'accent soit porté sur l'agent (extérieur, persécuteur) de celle-ci, ou sur le corps fragmenté, parfois devenu machine aux pièces dérégées. Et ce réglage, c'est à la femme-mère que le locuteur le confie, en une tâche à renouveler sans cesse et aux objectifs jamais pleinement atteints.

Rappelons en grandes lignes ce que jusqu'ici, nous avons découvert du corps souffrant.

Les substantifs employés par l'énonciateur alcoolique pour désigner son propre corps nous offrent l'image d'un corps morcelé, chosifié, réduit à un ensemble d'organes qui sont des lieux de douleurs. Les verbes et les expressions verbales poursuivent cette représentation en empruntant à la terminologie médicale ou technologique. De plus, le corps est inscrit dans une logique où il est conséquence de la persécution et cause d'un maternage souvent aussi espéré qu'utopique. On remarque également la présentation d'un mal provenant de "l'intérieur", de l'organisme qui échappe à tout contrôle.

Le sujet alcoolique semble tenir à ce corps qu'il nous présente et il fait parfois plus que nous en parler : il désire le montrer comme preuve de sa souffrance. Mais la monstration, l'exhibition semble aussi nous confronter au corps-jouissant dont nous aurions tort de nous désintéresser sous prétexte qu'il est en grande partie exposé "hors du champ" du corps de l'alcoolique.

### *Le corps-jouissant*

Nous voici donc une fois de plus confronté à ce corps que l'alcoolique semble refuser. Nous avons déjà remarqué que la jouissance (sexuelle) a toujours pour sujet

un autre que l'alcoolique conteste, blâme et censure (il s'agit principalement de la femme-décadente). En ce qui concerne le corps de l'alcoolique, il n'est pas exagéré de parler de "corps non-jouissant". Nous ne trouvons pas dans le corpus de récit de prouesse sexuelle, même dans le cadre d'une quelconque vantardise paillardes. C'est bien au contraire sa retenue dans le domaine que l'alcoolique veut nous faire partager. On se souviendra d'extraits tels que :

« Hé / Pascale / ma copine maître-nageur / elle a dormi trois semaines chez moi // et je n'ai JAMAIS posé- je lui ai massé l'dos / mais je ne l'ai jamais - posé les mains sur les fesses [...] / Moi j'peux dormir avec une femme sans rien lui faire ... »

« – tu sais combien à Djibouti ça vaut une:: / une catin: à: Djibouti ?  
– Ben non  
– Dix francs // français // pas:: c'est des Francs hein// dix balles une pièce / et elle te fait tout ce que tu veux / moi j'y allais jamais / Ah oui ».

Si l'on s'attache aux subjectivèmes, on remarque en premier lieu la présence importante des marques de négation ou de restriction qui nient l'acte sexuel. Dans les extraits précédents nous trouvons : « sans rien lui faire », « moi j'y allais jamais ». Ou encore :

«Tu rentres chez toi {quand tu as bu} / t'as rien vu qu't'étais marié»  
«J'vais pas:: coucher avec une gonzesse sous prétexte qu'c'est la Saint-Valentin {rires} »

La négation, la réfutation sont donc les marques par lesquelles on peut entrevoir la position subjective de l'alcoolique traitant de la jouissance potentielle de son propre corps.

Marques positives donc, car il nous semble que l'on peut aussi découvrir des marques négatives qui correspondent au *corps tu*. Ce corps non-dit nous renvoie aux subjectivèmes absents et à ceux qui côtoient le refus de la sexualité, de façon transversale. En effet, l'anathème semble avoir touché certains signifiants : ceux qui renvoient aux organes sexuels notamment (alors que les autres sont représentés) ou à tout acte préliminaire à l'amour.

La transversalité apparaît avec le déni par l'humour, nous l'avons vu.

Cela nous conforte dans l'observation de la position subjective de l'alcoolique vis-à-vis de sa sexualité. Cela ne signifie pas qu'il y ait ignorance de la part de l'alcoolique mais qu'il y a bien refus :

« J'y dis { à son fils } drague les plus jeunes toi quand même // et quand t'étais avec tes p'tites copines là / au lieu d'te faire chier d'avant la télévision va voir c'qui s'passe dans leurs p'tites culottes /// Ben ouais à neuf ans t'es plus / [...] Ben on- à neuf ans on l'a tous fait // mais- on a tous eu une sœur ou une p'tite cousine une cousine / quand on avait neuf dix ans / Ben

oui toi aussi / c'est (X) / seulement / **on gomme / on veut gommer** //  
mais on l'a tous fait ».

Avec ce dernier extrait, nous percevons que le corps non-jouissant peut être un *corps tenté*. Ici encore, l'analyse des subjectivèmes se montre particulièrement pertinente en dégagant les réactions corporelles à cette tentation.

Le paradoxe règne autour de signifiants qui nous renvoient aux pulsions scopiques et tactiles. Voir... ou ne pas voir ? Telle est la question pour l'alcoolique. Pour y répondre, il nous faut tourner vers la cible :

(1)

- « Tu **vois** quand même le réflexe que j'ai eu [...] ils m'ont applaudi »
- « J'vais pas t'**faire voir** mon: anatomie / j'ai des bleus d'partout [...] ».

(2)

- « T'as **rien vu** qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul avec le chien / dans la niche »
- « J'me suis un p'tit peu planté // c't'a dire c'est une copine elle a des tades chaussures à talons très hauts / elle est avec un petit short jaune // et:: mais c'est un truc de dérision moi des fois j'fais dérision / et elle a la bande blanche / elle est penchée comme ça en avant / elle a la bande blanche qui lui arrive juste entre les cuisses // et manque de pot quand on a développé j'me suis planté j'**ai effacé** les bandes blanches qu'y avait le long d'la- / ça fait qu'les bandes blanches de la route / elles s'arrêtent au niveau d'la copine / mais ça a quand même fait la couverture »
- « J'y dis { à son fils } drague les plus jeunes toi quand même // et quand t'étais avec tes p'tites copines là, au lieu d'te faire chier d'vant la télévision va voir c'qui s'passe dans leurs p'tites culottes /// Ben ouais à neuf ans t'es plus / [...] Ben on- à neuf ans on l'a tous fait // mais- on a tous eu une sœur ou une p'tite cousine une cousine / quand on avait neuf dix ans / Ben oui toi aussi / c'est (X) / seulement / **on gomme / on veut gommer** // mais on l'a tous fait »
- « J'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché »

Les deux premiers extraits (1) nous confrontent à ce que nous avons nommé plus haut la *monstration* du corps (et de soi : premier extrait). Nous trouvons dans le corpus des verbes et des expressions verbales qui démontrent cette tendance du sujet alcoolique : “faire voir”, “(se) montrer” etc.

La seconde série d'extraits (2) nous conduisent au déni de la rencontre charnelle et à la tentation refusée du corps. Dans les deux cas, ce sont toujours les verbes relatifs à la vision qui sont utilisés, mais on remarque une distinction sémantique :

- le déni est actualisé par le *refus de voir* (“ne pas voir” que l'on est marié et qu'il faut se coucher avec sa femme) ;

- la tentation refusée est perceptible dans l'effacement de la trace, rendue *invisible* après-coup (d'œil !). Ainsi, on efface la bande blanche qui devait atteindre

l'entre-cuisse de la "copine" sur la photo et l'on "gomme" le souvenir de ce qui a été vu sous les culottes des filles.

Dans tous les cas, "voir" le corps de l'autre (même à travers le prisme de l'érotisme) n'incite pas l'alcoolique au passage à l'acte : « J'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché ». Nous ne pouvons manquer ici de nous rappeler ce que nous avons écrit à propos de la "position d'observateur" de l'alcoolique. Celui-ci en effet se place en spectateur de la femme-décadente. La tentation de voir semble donc bien présente, et non-dite (bien que l'on puisse l'entendre), elle s'accorde aux opérations de déni de la pulsion scopique.

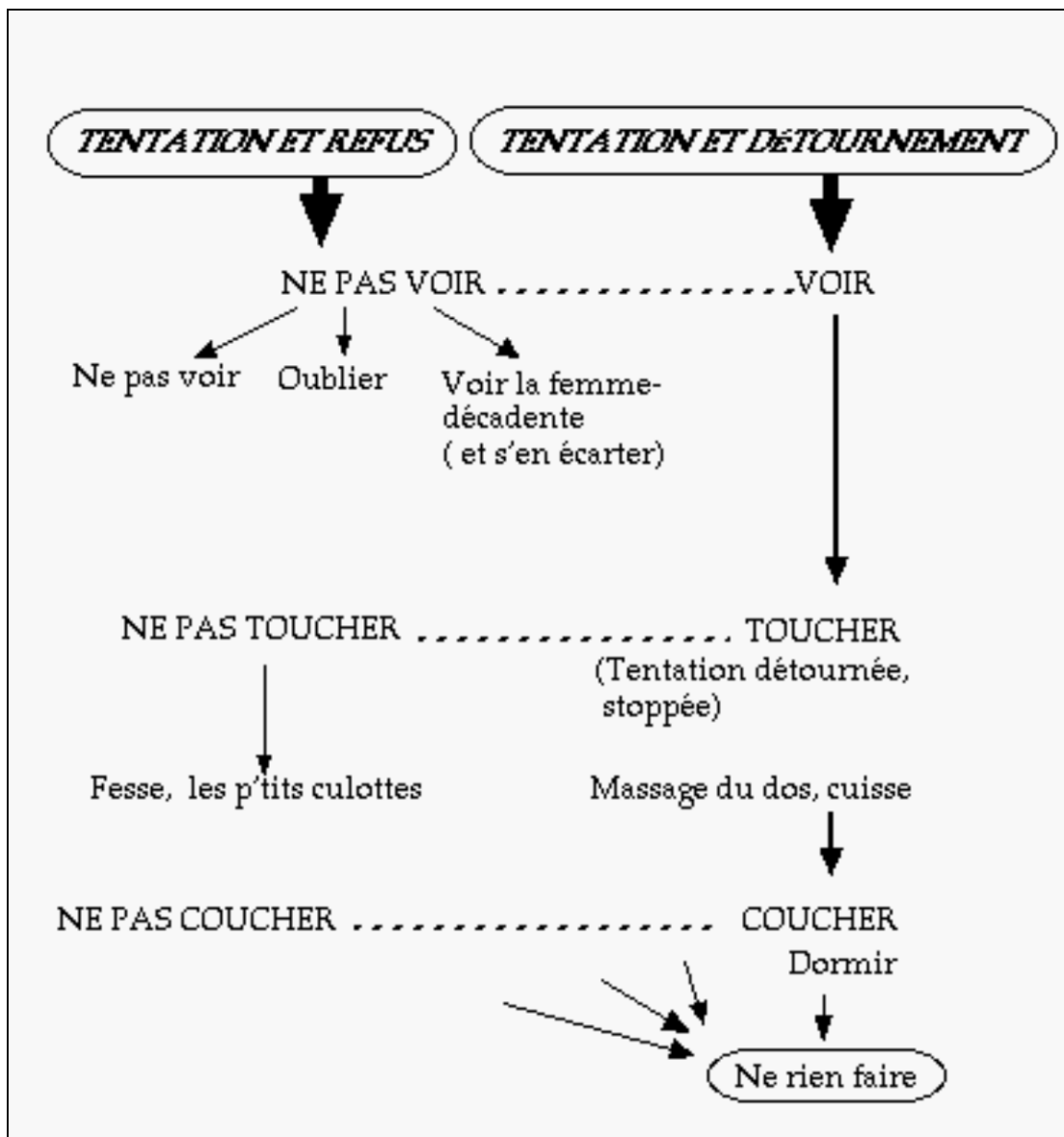
« Toucher ». Le rappel de deux extraits prototypiques suffisent à considérer la problématique de la rencontre tactile avec le corps de la femme :

« Hé / Pascale/ ma copine maître-nageur / elle a dormi trois semaines chez moi // Et je n'ai JAMAIS posé- je lui ai **massé** l'dos / mais je ne l'ai jamais - **posé les mains sur les fesses** [...] / Moi, j'peux dormir avec une femme sans rien lui **faire**...»

« J't'assure / y'avait une gonzesse / (X) / elle s'appelait Corinne à la salle d'opération / j'ai vu son cul mais **j'l'ai pas touché** / **j'y ai pris la cuisse sur la main** ...»

La rencontre tactile est soumise à des restrictions : dans certaines situations (contact prolongé, délire pré-opératoire ici), le toucher est excusé mais précisé : on ne pose ses mains n'importe où (c'est-à-dire sur les fesses et les régions voisines). Ainsi l'alcoolique semble, en dévoyant le signifiant qui représente l'interdit, décharger le contact de toute connotation sexuelle.

"Voir", "toucher", mais aussi "coucher" : nous découvrons ici une gradation (théorique), et de multiples résistances à l'acceptation et l'aveu de la tentation que l'on peut schématiser comme suit :



En minuscules, on trouve les subjectivèmes typiques des extraits du corpus.

On remarque dans ce schéma une gradation qui amène l'alcoolique toujours plus près de l'objet de la tentation. Le sujet procède à la mise en place de barrages : l'univers qu'il nous propose est largement décrit comme celui d'un abstinent et s'il lui arrive de céder à la tentation, il y a toujours un détour qui le conduit, finalement et dans tous les cas « à ne rien faire ».

La jouissance de son propre corps est inscrite en négatif pas l'alcoolique :

- négation car il dit "ne pas faire" pour nous conduire à la considération de son abstinence ;

- non-dit par occultation des signifiants qui réfèrent directement aux organes et aux plaisirs sexuels ;

- restriction car l'alcoolique ne voit et ne touche que ce qui est acceptable et cela le conduit à nouveau, malgré l'emprunt du chemin de la tentation, à ne rien faire ;

- oubli de ce qui n'aurait pas dû être vu ou touché. Il y a effacement par substitution du substantif tabou par un autre acceptable (le dos), et preuve par le verbe (on "gomme", on "oublie").

Les subjectivèmes nous confrontent donc à l'occultation du désir tentateur et à la mise en perspective de l'abstinence, comme si cette dernière était une défense.

### **1.1.3.2.2. C) L'alcool**

Nous aborderons l'étude des unités lexicales référant à l'alcool en trois étapes. Lors de la première étape, on s'attachera à rechercher les traces de la subjectivité dans les lexèmes ayant trait à la boisson. La seconde étape recherchera les mêmes unités dans les occurrences signifiant le soûlard, l'ivrogne. Enfin, il nous restera à observer la désignation de la consommation d'alcool.

Il nous a paru inutile d'explicitier qu'il s'agissait de boissons et de consommations... éthyliques. A bien s'y attarder, la précision n'est pas sans conséquences. En effet qu'est-ce qui empêcherait l'alcoolique de discourir sur la consommation d'eau ou de jus d'orange. On se prend cependant à sourire à imaginer cela lorsque l'on s'est frotté à la "réalité du terrain"<sup>201</sup> .

Car ceci est indéniable : dans les bistrotts, on boit, on consomme, un point c'est tout ! Et ce "tout", c'est toujours de l'alcool qui ponctue le discours.

#### **La boisson**

On a relevé les substantifs désignant les boissons (alcooliques). Pratiquement, nous pouvons les regrouper sous les quatre catégories suivantes :

- Des noms de marques : « Pernod », « Casanis », « Krysta », « Pelfort brune » etc.

- Des types de boissons alcoolisées : « Bière », « Pastis », « Whisky » etc.

- Des désignants chromatiques : « Blanc », « Rouge », « Jaune », (que l'on peut également trouver comme adjectifs qualificatifs).

---

<sup>201</sup> "Réalité du terrain" : l'expression est courante, presque incontournable. Pourtant, depuis quelques pages déjà, nous avons remarqué que les réalités diffèrent. Réalités des alcooliques, réalités du chercheur, se mêlent sans toutefois parvenir à se fondre les unes dans les autres.

- Des tournures métonymiques ou métaphoriques : « un verre », « un demi », « un ballon », « une bouteille » etc.

On remarque que les occurrences sont d'autant plus nombreuses qu'elles désignent la ou les boisson(s) privilégiée(s) par l'alcoolique. On note également que les breuvages favoris sont les boissons de consommation courante : bière (principalement), pastis, vin, "petit blanc limé" etc.

La dénomination substantivale de l'alcool est largement identique à celle du discours ordinaire. Ainsi, si elle est neutre, elle n'en est pas pour autant peu instructive puisqu'elle convoque les réseaux de connotations du discours commun, social, sur l'alcool. On se souviendra alors des résultats de l'enquête présentée dans les "Prolégomènes..." (cf. § 0.2.2.2. "l'alcool dans le lexique et son prototype").

Nous y découvrons une distinction résumée par Paul entre les alcools et les « boissons alcoolisées » :

- les *alcools* (= alcools forts) sont représentés par une instance prototypique qu'est le whisky. Leur consommation est exceptionnelle, associée à la fête et à la convivialité ;

- les *boissons alcoolisées* renvoient à une consommation courante, qui n'est souvent pas moins conviviale ;

Il s'agissait ici, rappelons-le, du point de vue de personnes qui n'étaient pas alcooliques (et ne le sont sûrement pas plus aujourd'hui).

Pour l'alcoolique, il semble que les conceptions soient sensiblement les mêmes. Ainsi, le whisky (très rarement boisson privilégiée) est associé à des ivresses particulières (et soulignées comme telles), à l'ivresse des autres. L'alcoolique peut même expliciter le rejet de la consommation d'alcool fort :

« G1. Et quand je suis arrivé à huit heures / y'a un des trois qui m'appelle parce qu'il voulait pas rentrer à pied/ voulait rentrer en tacot // j'arrive / j'vois Henri, l'autre et l'autre //

H2. Qui y'avait ?

G3. Des mecs vous étiez trois là / à huit heures // t'aurais vu / ils avaient une

H4. Ah/le matin là où on est arrivé à huit heures

(G3) haleine de cow-boys j'te dis pas / le whisky / un tonneau de whisky // et lui à

H5 Oh quelle histoire dis ///

(G3) force ça allait mais les autres / ils étaient déchirés

(H5) Ca allait dis / j'avais été pris en traître / j'avais pas envie de boire / je tenais plus d'bout / [...]

{ où même l'allocutaire (alcoolique) minimise la consommation d'alcool (au sens ordinaire du terme) par : «et lui à force ça allait » }.

« F. C'est c'est vendredi après-midi qu'vous êtes r'venus ?

H. Ouais : / On est parti d'là c'était:: quatre heures moins l'quart / on s'est dépêché parce que j'devais ramasser l'gamin

F. Du matin ?

H. Non: / Du soir // quatre heures moins l'quart enfin seize: seize// j'sais pas comment vous comptez / quinze heures quarante-cinq // Ben déjà l'aut' soir en plus Sylvie elle est partie elle était complètement RAIDE // j'ai dit "si jamais t'avais soufflé dans l'ballon" // y'avait y'avait plein d'whiskies qu'elle connaissait pas alors:: il a commencé à lui faire goûter les whiskies / mais t'sais des babies/ toujours avec le verre d'eau // l'est pas con hein il sait servir // les verres d'eau tchac tchac tchac tchac / alors ils ont goûté cinq ou six et après j'ai payé un d'mi à Paul/ 'fin Jean-Paul / elle a dû goûter à peu près j'te mens pas sept ou huit whiskies / mais c'était des babies

F. Dans les verres là

H. Ouais d'toute façon après elle lui a dit "j'pourrais avoir un Perrier s'il vous plaît ?" // Dis donc elle l'a bu // j'ai dit "tu veux qu'j'te ramène" elle a dit "non" // Elle était plus bourré qu'moi {rires} »

{ Où l'énonciateur précise qu'il n'a pas bu du whisky mais de la bière ("demi") avec Jean-Paul (convivialité)}

« Le whisky / j'y crains / ça me brûle le bide Ouh laa:: »

{ Où l'énonciateur déclare de pas boire de whisky }.

L'alcoolique se met à l'écart des consommateurs d'*alcool*, et se faisant, se place du côté des consommateurs ordinaires, "sains". L'un d'eux explicite cette opération en mêlant lucidité et humour :

« J : Enfin quand même c'est drôle / il y a une évolution dans les boissons // avant dans le Nord / QUE dans le nord et dans la Belgique ils buvaient de la bière / la Bière la Bière la Bière// regarde maintenant dans toute la France tout le monde boit de la bière // hein // non mais c'est bizarre [...] on a moins l'impression de se soûler avec / **on est moins ivrogne peut-être** (rire)»  
{On remarquera l'utilisation du "on", anaphore de "Toute la France, tout le monde", pronom incluant l'énonciateur et excluant les "vrais" ivrognes }.

Le sujet alcoolique désigne l'alcool comme le font la plupart des locuteurs français. La trace subjective n'est pas alors à rechercher dans un système axiologique, mais dans l'utilisation d'unités lexicales consensuelles qui lui permettent de se distinguer d'un ivrogne pathologique et de se situer dans la "normalité française", sous couvert d'objectivité.

Nous pouvons nous demander alors ce qu'il en est des signifiants désignant l'ivrogne.

## L'ivrogne

Dans *Les mots du vin et de l'ivresse*,<sup>202</sup> M. Chatelain-Courtois explicite les champs sémantiques fréquemment investis par le vocabulaire de l'ivresse. On trouve le

---

<sup>202</sup> M. Chatelain-Courtois, 1984, *Les mots du vin et de l'ivresse*, Belin, coll. "Le Français retrouvé".



couple antithétique brûlure / gel (allumé, brûlé, givré etc.), la pulsion meurtrière, batailleuse (pété, achevé etc.), la maladie (coma, raide, ivre-mort etc.), la confusion avec le contenant (être bourré, plein, rond comme une barrique etc.) et d'autres encore.

Dans notre corpus, les expressions les plus usitées sont aussi celles que l'on retrouve dans le langage courant. Le soûlard (nous allons bientôt justifier le choix du signifiant) est « bourré », « rond », « soûl », « mort » et d'autres choses encore.

Ces substantifs ne sont pas nouveaux : "bourré" est attesté en 1930, "plein" au XVIIème siècle, "soûl" au XVIème, "rond" au XIVème... Il ne s'agit donc pas d'un sociolecte, comme on pourrait être tenté de la croire, mais, comme pour les signifiants référant à la boisson, du lexique ordinairement utilisé par les Français.

Il est cependant un phénomène particulier qui retient notre attention. On se souviendra que nous pointions plus haut le jeu des substantifs (à nouveau dichotomique !) qui réfèrent à la personne qui boit compulsivement, sur un mode pathologique.

Relisons deux extraits :

« Ah j'ai pas dis rond / Alcooliques / c'est différent c'est pas la même chose  
/// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber  
rien du tout [...] »

« Arrête de ma vie j'ai jamais tué personne/ bien sûr même si j'étais un  
ivrogne j'ai jamais eu quoi / j'ai eu // j'sais pas si dans ma vie // en vingt-  
cinq ans de conduite / j'ai eu- deux trois p'tites bricoles c'est tout oui / c'est  
tout oui / y z'ont rien[...] »

{« y z'ont rien trouvé »... ceux qui l'accusent de conduire en état d'ivresse et  
l'ont condamné à suivre une cure de désintoxication pour "alcooliques" }

Le premier distingue les "alcooliques" dont il fait partie (comme tous puisque « on est tous plus ou moins alcooliques »); le second préfère se dire "ivrogne" (au passé ou dans une formule qui, à l'oral, peut être conditionnelle) .

Alcoolique *vs* Ivrogne

Ivrogne *vs* Alcoolique

Tout dépend du locuteur. La fréquence est cependant à la première distinction et c'est l'ivrogne qui est stigmatisé (voilà qui justifie le choix du signifiant que nous mettons en tête du paragraphe).

Alcoolique - Ivrogne. Le premier connaît l'ivresse légère, agréable et commune qui le conduit à un état de gaieté, de légèreté d'esprit. Les seconds commettent l'odieux : ils "titubent", "vomissent" etc. Il y a toujours pour l'énonciateur un autre plus "stigmatisable" qui le pousse vers le rang des consommateurs ordinaires, et même

s'il fait des vers (!) il ne se prend pas pour l'ivrogne de Verlaine, mais plutôt pour un Gourmand :

Vraiment en seriez-vous à croire que je bois  
Pour boire, pour lécher, comme vous autre chattes,  
Avec vos vins sucrés dans vos verres à pattes  
Et que l'Ivrogne est une forme du Gourmand ?  
Alors l'instinct qui vous dit ça ment plaisamment  
[...]  
Ah, si je bois c'est pour me soûler, non pour boire.

Verlaine, *Amoureuse du Diable*.

Alors, en rejoignant la cohorte des buveurs "sains", en usant des mêmes mots, l'alcoolique n'est jamais honteux. Sa consommation n'est en rien morbide, il boit comme d'autres s'auto-médamentent ou s'adonnent au tabagisme, comme tout le monde : ainsi aussi, dans l'emploi des substantifs, le sujet alcoolique se défie de sa compulsion.

Avec "la boisson" et avec "l'ivrogne", ce sont des substantifs que nous avons rencontrés. En nous attachant au signifiants chargés de représenter la consommation d'alcool, ce sont surtout des formes verbales que nous allons croiser.

### **La consommation**

Le lexique ayant trait à la consommation d'alcool est vaste et hétéroclite. M. Chatelain-Courtois<sup>203</sup>, répertorie plus de cent trente locutions verbales chargées de dire le boire. Des plus surprenantes (*croquer la pie, se rouiller le mou, asphyxier un pierrot...*) aux plus communes (*boire, picoler, se rincer, siroter, téter...*), le nombre de ces expressions nous démontrent l'importance accordée à l'acte.

Pour autant, nous n'en sommes pas ici à lire René Fallet ou à écouter une chanson de Pierre Perret. La confrontation s'opère entre nous et de "vrais" sujets, involontairement romanesques s'ils le sont. Chez ces derniers, nous ne trouvons pas de "charmer les puces" ou "prendre un glass".

Au bar-PMU, le tiercé gagnant est composé de "Boire", "picoler" et "prendre un verre/un coup", expressions verbales qui occupent 80% des occurrences en moyenne.

Les quelques autres formes sont moins communes aux énonciateurs. On trouve parmi elles le syntagme verbal poétique "discuter avec une bouteille" :

---

<sup>203</sup> M. Chatelain-Courtois, 1984, *Les mots du vin et de l'ivresse*, Belin, coll. "Le Français retrouvé".

« Hier soir ça allait pas / j'suis rentré j'ai discuté avec une bouteille de whisky // pas très causante »<sup>204</sup>

Nous remarquons que ces verbes et ces syntagmes verbaux ne sont à priori en rien spécifique aux discours éthyliques. Encore une fois, nous remarquons que les signifiants ayant trait à l'alcool et aux rapports à la boisson sont les mêmes que ceux utilisés dans le discours ordinaire, dans les énoncés de buveurs "sains". Ainsi, la consommation n'est nullement singularisée par l'alcoolique, caractérisée dans sa compulsion morbide.

Il nous reste à distinguer deux types de consommation :

- la consommation courante ("ordinaire" de l'alcoolique) ;
- la consommation conduisant à l'ivresse.

La consommation courante est présentée (par l'alcoolique) à travers le prisme de l'usage social (notamment par l'emploi de signifiants que l'on trouve dans les discours ordinaires, communs, sur la consommation).

"Boire une verre", "prendre un verre" sont les plus fréquents. Il est rarement précisé le contenu de ce verre, mais la métonymie ici, ne joue pas l'occultation : pour tous, il s'agira d'un verre d'alcool. N'offrons-nous pas "un verre" à l'apéritif avant de proposer un pastis, un vin cuit ou une autre boisson alcoolisée ?

Si nous observons le cotexte des occurrences, nous remarquons que les sujets de ces verbes incluent l'énonciateur. Nous retrouvons ici les cas de "détournement" que nous abordions avec les masques pronominaux.

En ce qui concerne la consommation conduisant à l'ivresse, la démarche est toute autre. Les occurrences les plus fréquentes sont associées la plupart du temps à la débauche, à la dépravation :

- se soûler la gueule ;
- se bourrer (la gueule) ;
- prendre une cuite.

Les termes sont dépréciatifs et s'incrivent dans des réseaux sémantiques aux axiologies négatives.

On rencontrera la brûlure (bûcher inquisitorial, feu purificateur appelé par l'eau de feu?), avec "être brûlé", "se prendre une cuite"; mais aussi l'animalité (se bourrer la gueule), la violence souvent retournée vers soi (se péter la gueule) ou encore

---

<sup>204</sup> A l'instar de Diderot : "En attendant, ma belle, notre charmante hôtesse, si nous disions un mot à la bouteille ?" (Jacques le Fataliste).

l'humidification (se mouiller la dalle, se noyer). Les expressions verbales citées ne sont pas toujours employées péjorativement par les locuteurs non alcooliques. Pour ceux qui composent notre corpus par contre, ils sont fréquemment dépréciatif. Il est important de se reporter au cotexte afin de pouvoir remarquer que le sujet de l'énoncé alcoolique n'est pas celui de la consommation pour l'ivresse profonde : ce dernier est un autre et nous retrouvons ici la distinction alcoolique/ivrogne.

Il faut également noter que ces expressions peuvent être exceptionnellement employées sur un ton comique, lorsque l'énonciateur nous parle d'une de ses ivresses (lorsqu'un autre en a parlé et a forcé l'alcoolique à le relayer).

Le choix et l'utilisation des substantifs et des verbes (des syntagmes nominaux et verbaux) qu'effectue l'alcoolique sont très informatifs quant à la mise en signe de l'univers éthylique et la position du sujet de l'énoncé dans celui-ci. Le jeu de la distanciation apparaît clairement : en reprenant à son compte les dénominations sociales de la boisson alcoolisée, l'énonciateur se tient à l'écart des alcools-forts et se positionne dans le rapport à l'objet-alcool social. Cette définition de soi liée à la normalité se poursuit par la distinction entre *alcoolique* (plus ou moins "normal") et *ivrogne* (décadent, stigmatisé par l'alcoolique). Les verbes poursuivent le "travail" amorcé avec l'emploi des substantifs, et l'alcoolique nous dit alors sa *consommation courante* qu'il oppose à la *consommation conduisant à l'ivresse* de l'ivrogne.

Distance donc, mais aussi travail sur la transparence puisque le sujet alcoolique procède à des apparitions variables dans son énoncé en fonction du cotexte (nous aurons à approfondir cela fin de chapitre).

#### **1.1.3.2.2. D) le(s) persécuteur(s)**

L'approche des subjectivèmes référant à la persécution et au(x) persécuteur(s) ne nous semble pas ici nécessaire.

Des informations sur la subjectivité sur ces thèmes sont apparues avec l'approche des pronoms personnels. Nous notons la "préférence" de l'alcoolique pour le rôle de victime, la présence (plus rare) d'actes persécuteurs dont l'alcoolique est la source mais qui ne sont pas sans réelles finalités et l'altération des périphrases diathétiques qui fait du sujet de l'énonciation l'agent et l'objet de la persécution.

Nous avons remarqué le déploiement de champs lexicaux renvoyant à la cassure, la brisure du corps conséquence de la persécution (entre autres).

Il nous reste cependant à préciser que le persécuteur n'est pas nommé (anthroponommé?) et est rarement distingué. Il s'agit d'un "mec", d'un "gonz" ou plus précisément d'un "procureur" ou d'un client d'à côté, mais on ne peut jamais savoir exactement de qui il s'agit. Dans tous les cas, il s'agit d'un inconnu pour l'auditoire.

Cela ne doit pas nous surprendre puisque l'on sait que tout le monde est susceptible d'être persécuteur pour l'alcoolique. Alors, cette propension à la paranoïa laisse parfois douter que les "tortionnaires" soient ... réels !

### **1.1.3.3. LES CADRAGES SUBJECTIFS ET L'INSCRIPTION DU SUJET**

Il ne s'agissait pas de faire une analyse de la subjectivité tendant à l'exhaustivité. Nous avons préféré concentrer notre travail sur les "domaines" où nous sentions que ce genre d'analyse était nécessaire et fructueux. Il s'agissait donc de nous attacher aux objets de discours privilégiés mis à jour par l'analyse thématique. Les femmes, les corps, l'univers de l'alcool ont été rencontrés ici.

A l'intérieur de ces thèmes, la recherche des marques de subjectivité s'est faite au large, et a été guidée par le seul souci de la compréhension du regard de l'énonciateur et de l'inscription de celui-ci, non pas dans l'ensemble de sa production, mais par rapport à ces objets de discours.

Nous avons considéré (selon leur "rendement explicatif") les substantifs et les verbes subjectifs, soit parce qu'ils convoquaient des axiologies, soit parce qu'ils étaient les représentants d'un "choix" pas toujours conscient de la part de l'énonciateur : le choix de dire certaines choses... et pas d'autres.

Ainsi, c'est une partie de la réalité que l'alcoolique met en signe qui nous est donnée à entendre et à écouter<sup>205</sup>. Les sujets alcooliques opèrent des cadrages récurrents de cette réalité et nomment objets et actions. Alors, ce sont des points de vue qui se dégagent des lignes précédentes : ceux que l'alcoolique désigne à son insu.

Rappelons rapidement ces points de vue avant de nous intéresser à celui qui s'y tient :

- Regards sur les femmes.

La femme-mère nous est donnée à considérer à travers des substantifs axiologiquement positifs (liés à la fonction maternisante), des adjectifs la qualifiant méliorativement et des formes verbales traduisant ses actions bénéfiques. Elle est singularisée (singulier/identification) par le sujet alcoolique.

---

<sup>205</sup> Rappelons que les enquêtés n'ont jamais été interrogés. Toutes les occurrences proviennent d'énoncés spontanés en contexte "éthylrique ordinaire".

Les femmes-décadentes sont présentées par des substantifs péjoratifs et leurs actions sont néfastes, décriées.

Pour poursuivre la distinction, il nous faut aussi préciser que la singularité de la femme-mère s'oppose également à la multiplicité des femmes-décadentes.

Le rôle de la femme-copine a également été précisé.

- Regards sur son corps.

Aucun «corps-souffrant» ni «corps-jouissant» dans notre corpus. Pourtant, c'est sous ces deux locutions que nous avons choisi de présenter le regard de l'alcoolique sur son propre corps.

Pour nous présenter son "corps-souffrant", l'alcoolique emploie des substantifs et des expressions verbales qui convoquent le morcellement, la classification voire la mécanisation du corps. Ce corps est la cause du maternage espéré et la conséquence de la persécution d'autrui ou d'un mal intérieur.

Le "corps-jouissant" nous confronte à l'abstinence de l'alcoolique (non-dit et négation se relaient en ce sens). Parallèlement à cela, le choix des substantifs nous montre ce qu'il est acceptable de voir/toucher alors que les expressions verbales nous disent l'oubli de l'acte et des parties du corps tabous.

- Regards sur l'univers de l'alcool

Substantifs et verbes ne sont pas caractéristiques (dans leurs formes) du discours éthylique. L'alcool qu'il boit et la condition du buveur sont actualisés de manière "ordinaire" et permet à l'alcoolique de ne pas se distinguer sur ces thèmes délicats<sup>206</sup>. On remarque également un jeu d'opposition des signifiants (*alcoolique vs ivrogne, boire vs se péter la gueule*) permettant à l'alcoolique de signifier deux réalités distinctes : la première étant celle qui s'articule autour de l'alcool-social (univers auquel il se rattache), la seconde celle de l'ivrognerie "stigmatisable".

Une réalité propre au sujet alcoolique, nous est donc présentée.

Voyons à présent la position de l'énonciateur dans "sa réalité".

On parle généralement de *modalisation* lorsqu'il s'agit de définir « la marque donnée par le sujet à son énoncé. Elle [la modalisation] permet alors d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé » (Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994 : 305). Ici, nous considérons la modalisation comme la relation tendue qu'établit l'énonciateur avec son énoncé et les objets sémiotiques de celui-ci.

---

<sup>206</sup> Rappelons que les alcooliques nient avoir "un problème avec l'alcool". Buveurs, alcooliques si l'on veut, mais sûrement pas "ivrognes".

Ce rapport, nous pouvons le considérer à travers deux concepts de l'analyse de l'énonciation :

- le concept de distance qui nous confronte à la distance établie par le sujet entre lui et les objets du discours ;
- le concept de transparence qui nous amène à considérer la présence ou l'absence du sujet d'énonciation.

Répetons-le : notre objectif ici n'est pas de faire une analyse complète, exhaustive de la modalisation, on ne trouvera pas d'approches de certains modalisateurs pourtant fréquemment convoqués dans ce type d'analyse (notamment les adverbes, les incises, etc...). C'est qu'en sélectionnant des objets du discours (sélections "influencées" par les sujets alcooliques), nous avons voulu nous concentrer sur ce qui était le plus informatif.

Nous désirons adopter dans ce chapitre une vue synthétique des phénomènes observés, c'est pourquoi nous incluons ici les remarques faites à propos de l'utilisation subjective des pronoms personnels.

### **Distance ...**

Nous considérons ce concept "en large", comme le rapprochement ou non du sujet à l'univers des objets du discours.

Nous affirmons que la distance est minimale dans les séquences où apparaissent :

- La femme-mère
- Le corps-souffrant  
-abstinent
- La persécution (dont l'alcoolique est l'objet).

Le rapprochement est d'autant plus grand que ces objets de discours servent à la définition que l'alcoolique offre de lui-même. De plus, les relations de causes et de conséquences qu'ils entretiennent entre eux conduisent à la considération d'un univers dans lequel le sujet se situe, s'articule. Une sphère sémiotique où s'inscrire apparaît donc, où le corps-souffrant est la conséquence de la persécution que subit l'alcoolique et la cause d'un maternage espéré et idéal.

D'autre part, il faut souligner la distance minimale qui s'établit avec l'univers socialisé de l'alcool, dans lequel l'énonciateur s'inscrit sur le mode de la normalité (consommation "apéritive" et/ou exceptionnelle et festive).

Par ailleurs, on observe une distance maximale avec l'ivrognerie, qui s'oppose à l'alcoolisation socialisée et socialisante. L'alcoolique se situe "loin" de ceux qui titubent, vomissent, vocifèrent et invectivent. Il s'y oppose même par la négation. Pareillement, la distance est très grande entre l'alcoolique et la femme-décadente ainsi qu'avec le corps-jouissant que celle-ci convoque.

Ce sont donc bel et bien deux univers qui s'opposent : d'un côté le monde sombre de la concupiscence abjecte et avilissante ; de l'autre, l'univers de la normalité, du subir et de la recherche d'une place sociale consensuelle, un univers presque enfantin.

### **Transparence...**

L'utilisation des pronoms est en concordance avec les phénomènes de distanciation-rapprochement. On a remarqué l'opacité, la présence du locuteur marquée (tracée) par le pronom personnel à la première personne du singulier auprès de la femme-mère. A l'opposé, la transparence est de mise avec l'emploi de pronoms personnels excluant l'énonciateur (*tu/il* principalement) lorsqu'il y a apparition de la femme-décadente.

Même remarque pour l'univers de l'alcool puisque le détournement produit l'effacement du locuteur lorsque l'ivresse honteuse est dite (souvenons-nous de P. qui nous décrit sa dépendance à l'alcool en employant un "tu" pour le moins surprenant). L'instance énonciative est ré-introduite dans l'énoncé et placée au sein de la société des buveurs sains par l'utilisation du pronom personnel à la première personne du pluriel (extension).

La présence de l'alcoolique est ainsi ancrée dans l'univers de la normalité et du maternage alors que le sujet efface les traces de sa personne dans celui de la jouissance honteuse et de l'ivrognerie ignominieuse.

Dorénavant, nous nommerons univers occupé celui du maternage, du corps-souffrant et de la "normalité" alcoolique, et univers occulté, celui par rapport auquel l'alcoolique prend de la distance.

Nous proposons de distinguer deux phénomènes proches, entremêlés, mais qu'il nous semblait nécessaire de distinguer pour l'analyse de la subjectivité :

- les occurrences "forcées", obligées, d'éléments inscrivant le sujet de l'énoncé en contexte : les *marques* ;



- les éléments optionnels permettant la “coloration” subjective : les *traces*.

C'est donc à ces dernières que nous nous sommes attachés. De nombreux rappels ayant été effectués au cours de chapitre, il nous semble inutile de répéter à nouveau ce qui a été maintes fois écrit.

Soulignons cependant :

- l'attestation de l'égo-centrisme discursif ;
- la mise en perspective de l'acte d'énonciation (opérée par l'énonciateur) ;
- la confirmation et l'éclairage des rapports spécifiques aux femmes, au corps, à la persécution, à l'alcool, et l'inscription dans une réalité particulière.

Effectuons maintenant le pas qui nous conduit aux interactions éthyliques.



#### 1.1.4. Conversation éthylique

Jusqu'ici, notre préoccupation principale ou plutôt notre support d'analyse principal a été le discours de l'alcoolique. Celui-ci nous a permis (entre autres) d'étudier le sujet alcoolique dans son rapport au monde, à lui-même. Nous allons maintenant nous interroger sur le lien communicatif qui lie l'alcoolique aux autres. Il est important de rappeler ici que "l'alcoolique" dont nous parlons est artefactuellement constitué à partir de productions langagières de vrais sujets, possédant tous les signes de ce que l'on nomme *l'alcoolisme*. Précisons encore une fois que le terrain de recherche est constitué des débits de boisson, des bistrot de quartier. Il s'agit donc d'un "type" d'alcoolisme particulier, le plus fréquent, qui s'oppose à un comportement plus solitaire voire clandestin. L'alcoolique dont nous parlons ici est donc un sujet qui cherche, sous une forme ou une autre, la socialisation ou en tout cas, la rencontre avec l'autre.

En acceptant cette perspective et ce domaine de recherche, nous nous situons sur le terrain de l'interactivité. Cela étant écrit, on ne précise pas grand chose : "interactivité" est un terme à la mode donc, utilisé à "toutes les sauces" ! Quand bien même on se restreint à la littérature en communication ou sciences humaines, on découvre les ramifications luxuriantes qui étendent le domaine de l'interaction de la philosophie à la psychologie en passant par la sociologie et la linguistique (encore omettons-nous les interdisciplines telles que l'ethnométhodologie, la psychologie sociale, etc ...).

C'est dire le vaste champ qui s'ouvre à nous.

Notre objectif est de décrire la conversation éthylique. De nombreuses approches proposent des outils qui permettent d'éclairer notre objet de recherche, parfois même de la concevoir sous un angle différent. Le chercheur sait cela, mais il ne faut pas oublier que si, comme disait Saussure, c'est le point de vue qui fait l'objet, le risque de s'éloigner de son but est grand si l'on multiplie trop les approches.

Les alcooliques de comptoir constituent un groupe social aux interactions spécifiques (même si ce groupe n'est pas un groupe d'identification, n'est pas revendiqué) : devons-nous adopter la démarche du sociolinguiste ? Le fonctionnement de la conversation éthylique nous intéresse particulièrement : devons-nous nous limiter à une analyse conversationnelle ? Le discours peut (doit) être envisagé dans son cadre interactionnel, la subjectivité se caractérise dans la rencontre, cette dernière est mise en scène... Benveniste, Bakhtine, Goffman et d'autres encore apparaissent alors comme de nouvelles références !

Entre perdre son objet d'étude dans la multiplicité et le restreindre, n'y a-t-il pas d'autre choix ?

Nous répondons par l'affirmative et devons justifier la construction épistémologique de notre objet.

Dans un premier temps, nous avons considéré la conversation dans son fonctionnement et plus précisément, dans l'alternance des tours de parole, le choix des thèmes, les signes de validation interlocutoire... (approche en sciences du langage). Cette première étape (la principale), nous avons cherché à l'enrichir et à la confirmer par une approche du matériau non verbal dont nous disposions. Cette continuité "logique" nous semble alors justifier l'utilisation de certains emprunts à l'ethnographie de la communication. A ce stade, nous étions confrontés à des descriptions de phénomènes et des explications que nous souhaitions enrichir d'un autre regard. Au vu de ce qui était découvert, il nous a semblé qu'une certaine sociolinguistique (et plus particulièrement l'approche goffmanienne) allait en ce sens et permettait de mieux saisir le comportement langagier singulier de l'alcoolique. Il nous restait alors à nous interroger sur le rapport du sujet *parlant* à autrui, puisque, selon Bakhtine, « *l'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue* » (1977 : 137)<sup>207</sup>.

Ainsi, c'est par un souci de confirmation et de progression que nous en sommes arrivé à l'emprunt d'outils (et des approches qui les sous-tendent) divers. Notre visée première ne nous semble pas avoir été dénaturée par l'utilisation de ces méthodes et concepts qui ne s'excluent pas dans l'usage que nous en avons fait.

Robert Vion, voit en la formule "interactions verbales" une marque de restriction : « *le concept en question serait alors restreint au champ de la communication et des activités langagières* » (1992 : 18)<sup>208</sup>. C'est omettre ici que C. Kerbrat-Orecchioni précise que les interactions verbales « [...] *se réalisent principalement par des moyens verbaux* » (c'est l'auteur qui souligne ; 1996 : 7)<sup>209</sup>. Dans cette perspective, on

---

<sup>207</sup> Bakhtine M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, édition de Minuit.

<sup>208</sup> Vion R., 1992, *La communication verbale, analyse des interactions* Paris, Hachette, coll. HU.

<sup>209</sup> Kerbrat-Orecchioni C., 1996 *La conversation*, Seuil, coll. LS/Mémo.

accordera une importance particulière au matériau verbal sans pour autant s'interdire la référence aux domaines du non-verbal et du para-verbal.

Interactions verbales : il reste à préciser pourquoi nous écrivons qu'il s'agit là de conversations, avant de nous confronter au corpus.

#### **1.1.4.1. LA CONVERSATION ÉTHYLIQUE : PRÉSENTATION**

##### **1.1.4.1.1. Typologie de la conversation**

Il s'agit ici de saisir ce qu'est une conversation (ordinaire). Parmi les critères permettant d'établir une typologie des interactions (et donc une caractérisation de la conversation) se trouvent des "entrées" :

- *Symétrie / complémentarité*

P. Watzlawick, H. Beavin & D. Jackson sont à l'origine de cette distinction : «*Dans le premier cas, les partenaires ont tendance à adopter un comportement en miroir, leur interaction peut donc être dite symétrique [...] Dans le second cas, le comportement de l'un des partenaires complète celui de l'autre pour former une "Gestalt" de type différent : on l'appellera complémentaire*» (1972 : 66)<sup>210</sup>.

Il en résulte dans le second cas une inégalité des positions qui s'inscrivent différemment sur un axe "haut-bas". En ce qui concerne la conversation, nous pouvons affirmer que nous avons affaire à un rapport symétrique. Le cas est litigieux pour ce qui concerne les interactions entre alcoolique consommateur et serveur sain : on pourrait en effet supposer une position haute pour le pourvoyeur d'alcool. Pourtant, cela n'est généralement pas le cas. En effet, que l'individu qui sert soit ou non un buveur invétéré, il possède une connaissance intuitive des interactions avec alcooliques suffisante pour en jouer les règles, et c'est ce qui est généralement fait.

Le rapport semble être essentiellement symétrique donc. "Essentiellement" car il n'est pas exclu parfois, de rencontrer la complémentarité (le corpus nous permettra de dépasser le préjugé du "tout-symétrique").

- *Coopération / compétition*

On définit couramment la conversation comme un phénomène de coopération. Pourtant, il faut là aussi se montrer vigilant, à l'instar de R. Vion : «*même dans la*

---

<sup>210</sup> P. Watzlawick, J. Beavin & D. Jackson, 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil, coll. «Points».

*conversation la plus conviviale, il paraît totalement improbable qu'il n'y ait aucun enjeux de face, aucun désir de séduire, aucune volonté de (se) donner le beau rôle etc. Autrement dit, dans le cas de la coopération maximale il y a toujours la place pour la compétitivité et la recherche du succès» (1992 : 126).*

Notons alors que la conversation est *largement* de nature *coopérative*.

- *Nature des finalités*

La conversation ne peut être qualifiée par des enjeux opératoires : il ne s'agit pas là de ses objectifs. Pourtant, il y a bien une finalité à la conversation : elle permet de confirmer des liens sociaux privilégiés, ratifient ceux qui font partie de la sphère groupale. En ce sens, on peut écrire que la conversation est phatique, et le lien prévalant l'individu, nous comprenons la large tendance au consensus observable dans ce type d'interactions.

Retenons aussi que la conversation est "*phatique*" et *consensuelle*.

- *Caractère formel / informel*

On définit fréquemment la conversation en la qualifiant d'informelle. Les thèmes abordés, le nombre restreint et les liens entre les interlocuteurs, facilitent la familiarité, l'absence de formalisme.

Il faut alors s'entendre sur la signification à donner à "forme". Il est vrai que la conversation n'est généralement pas *formaliste* : le registre de langue, par exemple, peut être "relâché", le mode intimiste etc. N'en déduisons pas pour autant que la conversation est "informe". Le lien phatique est consensuel, il convoque chez les interlocuteurs un respect des règles et des usages qui conditionnent le bon déroulement et la finalité socialisante de la conversation. L'enseignement de C. Kerbrat-Orecchioni sur ces points est irremplaçable : les concepts de tour de parole et de transgression sont des pierres angulaires soutenant l'ordonnement de la conversation.

La conversation peut donc être décrite selon :

- les positions le plus souvent symétriques ;
- la large tendance à la coopération ;
- la finalité sociale, basée sur le lien renforcé par la reconnaissance entre locuteurs et le consensus qui se forme ;
- le "non-formalisme" possible qui n'exclut en rien les règles intrinsèques au bon déroulement de la conversation.

A la suite de ce préambule, nous nous proposons d'approcher plus spécifiquement la conversation éthylique. Pour ce faire, nous présenterons le contexte puis, le cadre participatif de ces interactions.

#### **1.1.4.1.2. Le contexte de la conversation éthylique**

##### **1.1.4.1.2. A) Le cadre**

Un petit bistrot de quartier, plus hors du temps que démodé, où le bois côtoie le formica et le verre des bouteilles : voici l'espace dans lequel se déploient les conversations éthyliques. La salle est rarement remplie, il n'y a pas de juke-box mais un petit poste de radio et les clients ne sont pas les jeunes du lycée voisin ou du quartier.

Lieu public donc et pourtant... les hommes que nous écoutons converser sont chez eux. Chacun y a sa place, au comptoir, loin de la porte et des va-et-vient.

Le cadre a alors ceci de particulier : il est à la fois lieu social et intime, sociofuge et sociopète. Ici, l'alcoolique est "dehors" dans la masse en étant tout à la fois, de sa position de repli, à l'écart, dans son coin.<sup>211</sup>

Le bistrot a une fonction sociale : la socialisation ! Rien d'étonnant alors que la conversation soit le type d'interaction privilégiée (nous ne sommes pas là dans un "café à thème" où l'on discute, débat, fait une conférence, bien que cela arrive aussi). Lieu de socialisation donc, où l'alcoolique a ses habitudes : il parle au patron, au serveur, aux habitués, et aux autres s'ils lui ont été présentés par une de ses connaissances de bistrot (histoire de s'assurer à l'avance des affinités !).

Dans ce petit bistrot de quartier, on converse à toute heure. L'assiduité est de mise : Jean-Jacques y passe tôt le matin avant le travail pour discuter avec le patron et parfois, il reste là. S'il va travailler, on le retrouve ici, l'après-midi à la même place. On quittera Jean-Jacques en sachant qu'une dizaine de numéros plus haut dans la rue, il y a Henri qui n'est pas encore allé rejoindre Francis au café d'en face ... L'assiduité est telle que l'on entend, après un jour d'absence : « il a dû en prendre une bonne hier » et après deux semaines : « il est peut-être mort ».

##### **1.1.4.1.2. B) Le but**

Dans cette présentation générale, nous devons nous contenter d'aborder le but global des conversations éthyliques.

Sur ce point, il ne nous semble pas (à priori) qu'il y ait de grandes distinctions à faire par rapport aux buts globaux des conversations ordinaires. Ici aussi, la finalité

---

<sup>211</sup> Notons que la multitude semble être de mise. Nous devrions écrire : "ses coins disséminés dans quelques débits de boisson de l'avenue".

est largement centrée sur le lien. Boire c'est comme discuter ensemble : c'est recréer l'ambiance apéritive avec des pairs. On ne boit pas en "ivrogne", on ne boit pas en cachette, on est entre gens socialisés donc, on se parle.

Le but semble alors double : renforcer le lien entre pairs et s'inscrire dans un réseau social.

Précisons toutefois que cette sociabilité est particulière : c'est ce que nous observerons au cours de ce chapitre.

#### **1.1.4.1.2. C) Les participants**

A propos du nombre de participants, nous remarquons que nous avons affaire la plupart du temps à des dialogues. Il arrive fréquemment cependant que le nombre de participants soit de trois voire, plus exceptionnellement, de quatre. Dans ce cas pourtant, la structure reste souvent proche de celle du dialogue : deux locuteurs conversant et la troisième (et le quatrième) ne prenant la parole que de façon sporadique.

Les relations qui unissent les participants sont :

\* Des *relations sociales*, puisqu'elles sont subordonnées à la rencontre d'individus qui forment plus ou moins consciemment une communauté. Celle-ci est restreinte : elle est composée de cinq ou six personnes qui sont rarement toutes réunies en même temps au même lieu. Pourtant ces réseaux de rencontres permettent de mettre à jour un noyau dur (deux individus généralement, dont au moins un est, d'après nos critères, alcoolique) et des éléments satellites (généralement de gros buveurs, parfois – toujours selon les mêmes critères – des alcooliques). La communauté (si l'on accepte ce terme pour désigner un groupe plus "lâche" que ceux que l'on désigne généralement ainsi), semble s'être formée dans le même lieu, dans l'habitude de la consommation de boissons alcoolisées. Il est à signaler encore que les membres de ces communautés se rencontrent rarement ailleurs que dans le débit de boisson de prédilection, et que dans le cas contraire, c'est toujours une consommation collective qui justifie ce rassemblement (même si cela n'est pas clairement explicité).

Les mastroquets désignent fréquemment ces communautés par "équipe".

\* Une *relation affective* puisque les individus entretiennent souvent des liens intimes. A la longue, on connaît les histoires de l'alcoolique et l'on ne peut généralement pas – dans ce contexte – se retenir d'éprouver une certaine affection pour celui-ci.

Il faut toutefois préciser que ces liens affectifs ne semble pas contraindre les individus à de quelconques devoirs les uns envers les autres. Que l'autre soit absent



n'empêche en rien la consommation d'alcool ni une conversation toute aussi "proche" avec un tiers présent.

#### **1.1.4.1.3. Précisions sur les conversations éthyliques**

La conversation éthylique met en scène un locuteur (alcoolique) et un (ou plusieurs) allocutaire(s)<sup>212</sup>. Voilà les cas auxquels nous nous attachons ici. Pour pouvoir qualifier des conversations *d'éthyliques*, il faut que nous cherchions à les distinguer d'autres conversations, à en souligner quelques particularités. Ce sont ces dernières que nous allons mettre à jour tout au long de ce chapitre.

Nous qualifions *d'éthyliques* des conversations qui ont lieu spontanément dans des débits de boisson, qui sont le résultat de la collaboration entre des participants dont au moins un d'entre eux est alcoolique. On remarquera également que les participants sont des habitués ou des professionnels des établissements à la licence IV. Ainsi, nous trouvons les possibles suivants :

- (1)- alcoolique / alcoolique
- (2)- alcoolique / non alcoolique ("rompu" à la conversation éthylique)
- (3)- alcoolique / non alcoolique "novice" (très rarement)

Nous ne considérons pas ces derniers cas (3) pour plusieurs raisons :

- ils représentent un pourcentage infime des occurrences ;
- l'alcoolique ne "s'adapte" pas et adopte un comportement conversationnel identique à celui qu'il a avec des interlocuteurs alcooliques ou rompus à l'exercice de la conversation éthylique.

Nous commencerons par analyser le système des tours de parole, car il nous semble qu'il s'agit ici d'une approche des plus riches et des plus informatives, ouvrant la voie vers d'autres considérations sur la relation interpersonnelle.

#### **1.1.4.2. LE SYSTÈME DES TOURS DE PAROLE ET LA COMPLÉMENTARITÉ**

##### **1.1.4.2.1. Approche**

Les conversations, comme toutes pratiques communicatives, sont régies par un certain nombre de règles souvent appliquées de façon non consciente par les interactants. Ces règles conduisent les participants à respecter des

---

<sup>212</sup> Jusqu'à précision, nous employons les signifiants *récepteur, allocutaire, destinataire...* dans un acception large et couramment admise, qui en fait des synonymes.

devoirs et leur offrent en contre-partie des droits. Il se crée alors de nombreuses attentes qui peuvent être assouvies ou entravées.

Les règles concernant l'ordonnement de la conversation sont explicitées par le "**principe d'alternance**" :

- les différents locuteurs ont à parler à tour de rôle. Dans les conversations que nous nous proposons d'analyser ici, nous pouvons résumer l'alternance par la formule ABABA... ;

- la fonction locutrice est assumée par une et une seule personne à la fois. Alors, les différents acteurs auront tour à tour à prendre et à céder la parole aux autres, dans un idéal d'équilibrage de la longueur des tours de parole et de la focalisation sur chacun des actants ;

- il n'y a qu'une personne qui parle à la fois. On rencontre ici les phénomènes de *négociations* : négociation explicite lorsque « *on recourt à un énoncé méta-communicatif* »<sup>213</sup> ou négociation implicite quand la passation de la fonction locutrice se fait de façon implicite et éventuellement stratégique ;

- il y a toujours une personne qui parle. Autrement dit, il faut éviter autant que faire se peut de laisser s'installer un silence trop important et pesant.

Dans le cadre de la conversation, le **réglage de l'alternance** est effectué par les interlocuteurs. C. Kerbrat-Orecchioni<sup>214</sup> précise que les signaux marquant la place transitionnelle peuvent être de nature :

- verbale (complétude syntactico-sémantique, expressions phatiques, etc...) ;
- prosodique (courbe intonative descendante, ralentissement du débit ou courbe ascendante interrogative, etc.) ;
- mimo-gestuelle (regard soutenu vers le successeur, appauvrissement de la gestuelle, etc.).

Nous aurons à déterminer dans nos corpus la part qui revient à l'hétérosélection (le locuteur sélectionne son successeur) et à l'autosélection (lorsque ce dernier s'est imposé en tant que nouveau locuteur).

Nous sommes ici en présence du déroulement idyllique de la conversation. On remarque cependant des **ratés du système des tours de parole**. Les ratés peuvent être involontaires ou délibérés, stratégiques. On reconnaît quatre phénomènes :

\* Le *silence* : il ne s'agit pas ici de la simple pause, fréquente et "normale". Le silence s'installe et crée lorsqu'il se prolonge, le malaise.

\* L'*interruption* : lorsqu'un locuteur n'a pas terminé son tour et qu'un autre prend la parole, il y a interruption. Celle-ci peut avoir valeur d'entraide : l'un a du

---

<sup>213</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *La conversation*, Seuil, coll. LS, p.29.

<sup>214</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, *La conversation*, Seuil, coll. LS, p.30.

mal à trouver le mot juste et l'autre lui vient en aide en l'interrompant. Mais dans la majorité des cas, se voir couper la parole est vécu comme une agression par le locuteur interrompu.

\* Le *chevauchement* de parole. La conversation connaît de nombreux cas de chevauchements. Ceux-ci peuvent être anodins comme quand ils apparaissent pour un bref instant à une place transitionnelle (et voulue comme telle par les interlocuteurs).

Si le chevauchement se prolonge, on peut considérer qu'il s'agit d'un raté grave puisqu'il y a violation d'une des règles de principe d'alternance (une personne parle à la fois) mettant en péril l'intercompréhension.

\* L'*intrusion* désigne la prise de la parole par un locuteur qui n'est pas celui qui a été désigné pour la succession.

La conversation est le type d'interaction le plus répandu, le plus ordinaire. Elle peut sembler informelle mais pourtant, des règles strictes la régulent afin de permettre l'intercompréhension et la mise en place d'une relation interpersonnelle respectueuse.

#### **1.1.4.2.2. Les tours de parole dans la conversation éthylique**

Nous l'avons écrit plus haut : nous analyserons dans le même mouvement les conversations entre sujets alcooliques et entre un locuteur alcoolique et d'autres qui ne le sont pas. De nombreux points communs entre ces deux types d'interactions (conversation "strictement" alcoolique et conversation mixte) nous ont engagé sur la voie de cette saisie "générale".

Pourtant, nous débuterons en suivant la démarche opposée ! Ainsi, en mettant à jour ces distinctions, nous pourrons plus honnêtement opérer à l'unification.

##### **1.1.4.2.2. A) Du côté du principe d'alternance et du volume de parole**

Notre démarche a consisté dans un premier temps à comptabiliser le volume de parole des différents interlocuteurs. Dans un souci de précision, nous avons compté les tours de parole respectifs ainsi que le nombre de mots prononcés au cours de la conversation.

Ce long travail effectué, nous avons constaté de nombreuses irrégularités, des entorses au principe d'alternance.

En ce qui concerne les *interactions mixtes*, les résultats sont sans appel. Observons deux exemples (les transcriptions sont reproduites en annexes) :

•Le premier extrait<sup>215</sup> met en scène H. (alcoolique), F. (enquêteur non alcoolique !) et P. (serveuse de l'établissement, non alcoolique).

*	Nbre de mots	Nbre de Tours de parole
<b>H ("alcoolique")</b>	6135 (91,7%)	88 (49,15%)
<b>P ("non alcoolique")</b>	401 (6%)	59 (32,95%)
<b>F ("non alcoolique")</b>	154 (2,3%)	32 (17,9%)
<b>Total</b>	6690 (100%)	179 (100%)

•Au second extrait<sup>216</sup>, on retrouve P. (patron alcoolique du bistrot), AE (client ordinaire non alcoolique) et F.

*	Nbre de mots	Nbre de Tours de parole
<b>P ("alcoolique")</b>	1253 (88,93%)	21 (52,5%)
<b>AE ("non alcoolique")</b>	49 (3,47%)	6 (15%)
<b>F ("non alcoolique")</b>	107 (7,60%)	13 (32,5%)
<b>Total</b>	1409 (100%)	40 (100%)

Ces deux exemples ne sont pas hors-norme. On remarque que l'alcoolique conversant avec des "non alcooliques" (rompus à l'exercice) monopolise la parole : il prononce 90 % des mots et produit la moitié des tours de parole de l'ensemble de la conversation (alors que les interlocuteurs sont trois)<sup>217</sup>.

Nous remarquons que l'occupation de la fonction locutrice présente quelques déséquilibres :

<sup>215</sup> Annexe 2.

<sup>216</sup> Annexe 3.

<sup>217</sup> Il est à préciser que les interlocuteurs sont tous des participants ratifiés, ayant donc "légitimement" le droit à la parole.

- l'équilibrage des tours de parole n'est pas effectué puisque dans ces trilogues, les tours du locuteur alcoolique représentent 50% de l'ensemble ;

- l'équilibrage du "volume de parole" est lui aussi absent. En effet, 90% des mots de la conversation sont prononcés par l'alcoolique. Par conséquent, le temps de parole occupé par ce locuteur est très largement supérieur à celui des autres participants ;

- on note également un déséquilibre dans les focalisations (que nous verrons plus loin en détail cf. § "1.1.4.2.3.A. Les thématiques") :

~ la présence du discours autocentré est écrasante ;

~ lorsqu'il ne parle pas directement de lui, le locuteur alcoolique traite des thèmes dérivés (son travail, sa famille, son alcoolisation puis l'alcoolisation de tous, ses thèses, etc... dans notre exemple) ;

~ le locuteur alcoolique n'interroge pas les interlocuteurs sur eux-mêmes et la tendance à faire dériver les thèmes proposés par les autres participants vers soi (pour revenir à l'auto-centration) est fortement marquée.

Nous observons alors que dans les conversations mixtes, le locuteur alcoolique s'expose à la stigmatisation qui menace ceux qui monopolisent la parole pour produire des énoncés auto-centrés. A ce jeu là, l'alcoolique est très fort. Même le bavard ("non alcoolique") finit par s'avouer vaincu.

Nous pouvons alors considérer le comportement langagier de l'alcoolique (de ce point de vue) comme un phénomène d'occupation de l'espace de parole et d'inscription de soi au détriment des autres.

On peut alors s'interroger sur les conséquences de tels comportements lorsque plusieurs interlocuteurs d'une conversation sont alcooliques.

Dans les conversations mettant en scène deux alcooliques qui se connaissent, qui sont tous deux des habitués des lieux, nous découvrons un rééquilibrage du nombre des tours de parole et des "volumes de parole".

Nous avons vu avec l'extrait 2 que le locuteur alcoolique effectuait 52,5% des tours de parole dans une conversation qui l'unissait à deux interlocuteurs non alcooliques. Nous notons également que ces tours étaient plus "longs" puisque 88,93% des mots prononcés lors de la discussion étaient ceux de l'alcoolique. Cette interaction s'achevait avec l'arrivée d'un individu alcoolique<sup>218</sup> avec qui P. s'était mis à converser. Les résultats sont alors sensiblement différents :

---

<sup>218</sup> Accompagné d'un tiers non alcoolique (H2).

*	Nb re demo ts	Nb re deTo urs de parole
<b>P ('alcooliq ue')</b>	194 (44,39% )	24 (48,98% )
<b>H1('alcoo liqu e')</b>	221 (50,58% )	21 (42,86% )
<b>H2 ('non alcoo liqu e')</b>	22 (5,03% )	4 (8,16% )
<b>To tal</b>	437 (100% )	49 (100% )

Nous remarquons ici l'équilibre relatif des tours et aux volumes de parole des deux interlocuteurs alcooliques (48,98% / 42,86% : tours de parole P/H1; 44,39% / 50,58% : mots P/H1) au détriment du tiers non alcoolique (H2 : 5,03% des mots ; 8,16% des tours de parole).

C'est qu'ici, nous sommes en présence de deux locuteurs qui se connaissent et sont tous deux des dévoreurs de temps de parole (acceptés comme tels par les autres). Les deux monopoles de parole s'accordent alors l'un avec l'autre (ou plus exactement s'accommodent l'un de l'autre) avec des particularités que nous mettrons à jour avec l'étude des ratés du système des tours de parole.

Laissons pour l'instant ces cas où les interlocuteurs alcooliques se connaissent pour observer le comportement communicatif de l'alcoolique en présence d'un inconnu alcoolique lui aussi.

L'alcoolique de comptoir est généralement un "habitué". Habitué des lieux, habitué des gens, il jouit de l'adaptation à laquelle s'astreignent les individus qui ont l'habitude de converser avec lui. Les liens se sont tissés au fil des mois, des années et des verres, et des rituels se sont mis en place. Alors, l'alcoolique s'adresse spontanément à tel serveur ou s'assoira à côté d'un client parce que celui-ci sait prêter l'oreille et n'en dit pas trop (il s'accommodera de sa tendance à la monopolisation de la parole si lui-même est alcoolique).

Parfois, entre un inconnu, débarqué d'un bar lointain, un alcoolique décidé à occuper la place réservée à l'habitué.

Observons cet extrait où nous retrouvons P., la serveuse rompue à l'exercice de l'écoute, J. l'habitué<sup>219</sup>, et H. l'alcoolique intrus.

<sup>219</sup> J. était désigné par la lettre H. dans le premier extrait de cette division (interaction entre P., F., et H.). Nous le désignons par J. pour cet extrait afin de le distinguer de son allocutaire principal (H).

L'alcoolique tient à son auditoire ordinaire, et dans ce cadre où d'habitude, la concurrence est absente (P. et F. acceptent la monopolisation de la parole par J.), survient H.

Nous avons "découpé" cet échange en trois parties qui correspondent aux variations de la relation.

#### *-Partie I : l'équilibre*

Durant le premier mouvement de l'échange (J1-H11), on constate un équilibre des tours et du volume de parole (J. : 6 tours de parole; 54,46% du volume et H. : 5 tours de parole pour 45,45% du volume de parole).

Il faut noter que cette partie s'achève sur un désaccord, une opposition portant sur les pratiques para-médicales de la grand-mère de H.

*(J. et H. sont alcooliques. H. a commencé à parler des ventouses à P. (serveuse))*

J1. Ah les ventouses avec un bout de coton / d'alcool à brûler / puis {rires}

H2. Ah vous avez connu ?

J3. Oh bien sûr!

H4. {à P} Vous avez pas connu ça vous les ventouses / c'est un verre comme ça / un verre comme ça // vous mettez du coton / avec d'alcool dedans / et vous: vous l'mettez sur la peau / vous en mettez une trentaine : on sent rien du tout ça fait pas mal // et c'est collé et après faut attendre un moment / ils tombent les uns derrière les autres /ça tombe à mesure

J5. {àP} et la grippe / une heure après / t'as plus la grippe / même si c'est une BONNE vraie grippe // t'as quarante de fièvre // oh(XX) mais j'connais

(H) (X) (XX)

(J5). tout ça moi: j'suis issu d'la campagne vous savez/mais les ventouses // c'est comme un verre / tu peux l'faire avec un verre aussi / t'sais les verres:: / tu mets un p'tit bout d'coton avec l'alcool à brûler / paf! Tu l'poses sur la peau // donc ça aspire toute l'eau toute la merde que t'as dans l'corps // ( X X X) t'as

(H) ( X X X)

(J5)quarante de fièvre // les ventouses elles sont tombées (X) d'partir t'as plus rien // sans aucun produit chimique hein !

H6. Elle mettait / ma grand-mère elle mettait dans:: le thé d'la teinture d'iode / quatorze gouttes d'la teinture d'iode elle mettait /

J7. Ah la teinture d'iode c'est dégueulasse : dans l'thé la teinture d'iode ( X)

(H6). De la teinture d'iode elle mettait / de la teinture d'iode dans l'thé //

J8. ah non c'est dégueu- / fais chier quand j'étais môme // quand j'étais gamin on (X X X)

H9. Et le vin chaud avec le: avec la noix de muscade // (X X) qu'elle mettait d'dans / qu'elle mettait / dans du vin chaud / / d'la cannelle je crois

J10. Ah bah! La cannelle // la cannelle 'vec d'la muscade d'la noix d'muscade /

H11. Muscade / elle mettait ça //

#### *-Partie II : H. s'oppose*

(J12-J27) J. introduit un nouveau thème de discussion en rupture totale avec ce qui précède. Pourtant c'est H. (H13) qui essaye le premier de s'imposer sur ce nouveau

thème en annonçant ses goûts musicaux. J. s'oppose et se distingue alors de H. en opposant les goûts de ce dernier aux siens et en constatant leurs différentes générations culturelles<sup>220</sup>. On remarque ici que le respect de la longueur des tours de parole n'est plus équilibrée : J occupe 62,64% du volume de parole (il reste donc à H 37,36%).

{“Ne me quitte pas” de Jacques Brel passe à la radio}

J 12. Ca c'est la plus belle chanson du monde ça // pour moi c'est la plus belle chanson du monde

H13. vous savez le seul chanteur que j'ai aimé en France / le SEUL qui chantait bien // un chanteur / une chanteuse/ la femme Edith Piaf / et le chanteur c'était Tino Rossi /

J14. Ouais / mais Tino Rossi moi j'suis pas:::

H 15. Ah oui / c'était : c'était l'meilleur chanteur qui a jamais eu / parce qu'il avait une voix lui SPÉciale //

J16. Moi / c'était toujours Georges Brassens et Jacques Brel / j'ai élevé avec ça // et puis j'ai été élevé en: en: au niveau des bouquins avec Valéry, Eluard, Léautaud:

H17. D'tout' façon c'était / Tino Rossi par rapport à Johnny Halliday / lui il avait deux fois plus de succès qu'les minets ou Johnny Hallyday Tino Rossi

J 18. Ca c'est vrai / (X) // ouais d'façon ça s'comprend il avait une autre assurance:

H 19. Une voix spéciale il avait c'est pas // on dit multicassée / c'était une voix multicassée / lui : Il (X X) pour le spectacle / l'tympan dans la gorge /

J20. J'sais pas j'suis incapable de dire euh: / de dire un titre de chanson de Tino Rossi avec: / par contre Brassens j'connais

H21. Et j'l'adore maint'nant / tout l'temps ma sœur elle achète toutes ses cassettes / où il y a / Pavarro- Pavarotti

J22. J'connais pas non plus /

H23. Chanteur d'opéra / on connaît

J 24. Ouais j'en ai entendu parler *mais*

H25. Rai mondi / Pavarotti / Raimondi / Carrera

J26. Non// malgré mes cinquante-sept ans du fait que j'ai un gamin d'neuf ans c'est: Renaud // Brel / bien sûr / Brassens /// en tant qu'femme y'en a une seule qu'j'aime bien c'est Mylène Farmer // un peu d'Véronique Sanson// Oh puis j'aime bien Lavilliers j'suis allé l'voir deux fois en concert // / Ah j'vais voir les Stones au mois d'juin / j'vais bientôt avoir les places //

F. Passent à Lyon ?

J 27. Ouais ouais /// eh Keith Richards oh / faut pas déconner / il a cinquante huit balais c'mec /// c'qu'il doit s'mettre dans l'nez (F: mm)/ Nom de Dieu ///

H 28. Dit'donc<sup>221</sup> / vous avez vu c'qu'ils ont fait là-bas les Noirs ? // ( XX) ils ont obligé des: des Chinois/ à manger leurs excréments et avaler leur sperme {rire} ils l'ont pas testé

### -Partie III : J s'impose

H. initie un nouveau thème (H28-fin) peut-être parce que l'opposition de J. l'a précédemment discrédité. Mais J. va s'imposer en ne laissant pas la parole et en

<sup>220</sup> J. à cinquante-sept ans et H. doit avoir 65 ans.

<sup>221</sup> Il lit le journal.



parlant de lui. Ainsi, il réussit à (ré-)imposer son mode de discussion éthylique (J : 88,25% du volume de parole ; H. : 11,75%).

H 28. *Dit'donc / vous avez vu c'qu'ils ont fait là-bas les Noirs ? // (XX) ils ont obligé des: des Chinois/ à manger leurs excréments et avaler leur sperme {rire} ils l'ont pas testé*

J 29. *Moi j'sais pas j'lis pas les journaux /*

H30. *Ah oui parce que les NOIRS / les colliers noirs c'est à dire les gardiens de prisons noires en Nouvelle-Calédonie / c'est français hein la Nouvelle-Calédonie // {il lit une ligne de l'article} "(X X X) manger les excréments "*

J31. *D'toute façon moi / j'crois pas à la race humaine / alors d'toute manière heu: / / d'façon heu: / si l'Homme a pu inventer la bombe atomique c'est un gros enclulé pour moi alors / Ah j'suis spécial ça c'est sûr // d'toute façon qu'est-ce qu'on a à foutre en Nouvelle-Calédonie ? / on a rien à foutre en Nouvelle-Calédonie // Moi j'suis allé en Afrique / j'suis resté dans les circuits où :: où y'avait qu'les:: les Européens / j'me suis cassé dans la brousse // parce que c'était euh: pour aller en Afrique et retrouver euh: les: même trucs qu'ici /// pas la peine /// et c'est comme l'Algérie / quand on voit /// quand on voit la différence de:/ de: qu'est:: qu'était avant / on avait rien à y foutre non plus / et déjà et d'une //// on avait rien à y foutre // { à P} Bon ma grande j'avais t'laisser une minute parce qu'il faut que j'aïlle piquer là<sup>222</sup> / / tu sais c'que ça veut dire ?*

P 32. (X)

J 33. { à P} *Ouais faut qu'j'aïlle piquer // et aujourd'hui j'ai pas:: bien (X X) //// Ah mais y'a plein y'a plein d'trucs / va t'balader // tiens en c'moment y'a un voyage pour Bangkok 2790 francs // tu t'rends compte / ça fait un d'mi salaire de misère / quand t'arrives là-bas/ 'sont pas: oh attend-surtout fais toi pas baiser hein / vas y pas en été hein / faut y aller au mois d'février c'est l'top // t'arrives là-bas tu sors d'l'avion oh pfff / 80 % d'humidité 40° à l'ombre mais y'a pas d'ombre*

P34. *Y'a pas d'ombre ! //*

J 35. *Mais tu t'dis "attend mais c'est quand qu'il faut qu'tu reprennes l'avion pour rentrer"ça t'fait peur // parce que t'as pas envie d'renter // mais ces enfoirés y t'donnent qu'un Visa d'trente jours /// où si t'as plein d'tunes// si t'as plein d'tunes tu peux rester // tu montes une entreprise un truc comme ça autrement c'est un Visa d'trente jours // Ah! tu peux l'faire renouveler mais::: tiens //// y'a peu d'coins où j'suis pas allé // (X) en Australie ils nous aiment pas hein / Nom de dieu / alors là nous les Français ils nous aiment pas / ça c'est comme ça mais j'ai un copain qui y est allé / {siffle} ils nous aiment*

(H.). *Écoutez ça !{il lit encore le journal} ils disent {article} (X X)*

(J35.) *pas hein / parce que c'est une mentalité / parce que déjà on est pas des anglophones*

(J35) *et puis c'qui s'passe/c'est qu'pendant des années des années des années et des années*

(H) (X X X X X X)

(J 35) */l'Australie s'est battue contre la France pour les essais nucléaires / donc*

(H). (X) ( X X X X )

(J35)*tout l'monde a été: a été éduqué dans c'truc là // et ils nous appellent les*

(H)( X X X )

(J35.) *"enclulés d'z'oreilles" / j'sais pas c'que ça veut dire qu'ils nous appellent comme ça /// mais ils nous aiment pas les Australiens hein ça /// ils {nous}*

(H) (X X) (X X X)

(J35) *r'connaissent tous / j'sais pas comment ils font /: tu sais quand tu / quand tu*

(H) (X X X X)

(J35) *rentres dans un bar // tu d'mandes un Whisky // un whisky australien / y'a qu'eux qui peuv'l'boire t'sais /: et ben même tu:: même tu tu leur précise en anglais /*

<sup>222</sup> J. est infirmier à domicile (spécialisé en gériatrie).

“You’re please/ whisky”/ ça y est/ ils savent que t’es Français /: tout juste s’ils t’crachent pas dans l’verre /// par contre l’Afrique c’est beau // à Port-Gentil j’avais un boy / j’lui donnais deux francs // c’était l’Amérique pour lui / au début ça m’emmerdait t’sais quand il repassait mes ch’mises // j’y dis rien même s’il a mal repassé / et au bout d’quinze jour tu prends l’habitude d’tout l’monde // tu lui r’jette sla ch’mise par terre / tu lui dit “tu fais quoi là?” /// t’sais tu prends l’habitude d’tout l’monde / c’est tout juste si t’as pas envie de- j’lui f’sais j’lui f’sais une gifle comme ça avec avec {il mime} / alors qu’il était comme ça t’sais {mime la hauteur} mais j’l’ai jamais frappé hein/ [...]

{Nous n’entendrons plus H. qui finira par partir sans que nous nous en rendions compte}.

Jusqu’ici, qu’avons-nous observé du volume de parole ?

Le phénomène majeur est la tendance de l’alcoolique à la monopolisation de la parole. Dans le cadre du bistrot de quartier, l’alcoolique de comptoir jouit, lorsqu’il est un habitué, d’un statut particulier lui permettant de concrétiser sa compulsion langagière. Le personnel ou les habitués non alcooliques laissent dire et bien souvent, font semblant d’écouter attentivement. Dans le cadre d’une discussion entre deux alcooliques qui se connaissent, les deux monopoles ne semblent pas s’exclure (nous le verrons avec l’étude des ratés du système). Enfin, nous remarquons que l’alcoolique tient à son monopole et à son “public” (régulier et bienveillant) et qu’il ne supporte guère en ce domaine la concurrence. C’est pourquoi s’il rencontre un jour un plus bavard que lui et que ce dernier s’impose, l’alcoolique devient muet, ne préférant pas participer à la conversation s’il n’est pas le principal (inter)locuteur.

Il nous reste à rappeler et à relier à ce que nous avons découvert avec l’analyse thématique : la monopolisation de la parole est doublée d’un discours autocentré. Nous pouvons donc continuer à considérer la parole éthylique comme un phénomène égocentrique.

#### **1.1.4.2.2. B) Les ratés du système**

Dans toute interaction, l’idéal d’alternance des tours de parole n’est jamais concrétisé. Les silences, les interruptions, les chevauchements et les intrusions rendent à la conversation un peu de sa spontanéité et lui permettent de ne pas être trop rigide et formaliste. Les transgressions (volontaires ou non) ne sont donc pas des exceptions à la règle. Cependant, il ne faut pas que les ratés soient trop nombreux ou importants car au-delà d’un certain seuil, ils empêchent l’intercompréhension et menacent la relation interpersonnelle.

L’alcoolique est prolix. Sa loquacité (entretenu par l’égocentrisme thématique) le conduit à la monopolisation de la parole. Nous avons signalé que dans le contexte ordinaire de ces interactions, les interlocuteurs (les autres pôles quasi-exclus) étaient généralement rompus à l’exercice de l’écoute éthylique. Pourtant, il est bien

des cas où l'autre veut lui aussi "développer" son discours. Qu'en est-il à ce moment là ? Comment les deux bavardages s'accordent-ils l'un à l'autre ? Ces questions, nous pourrions les résumer en une seule : "Comment la parole éthylique monopolisatrice parvient-elle à ses fins lorsque l'allocutaire ne se contente pas de n'être qu'un auditeur ?".

Et c'est pour répondre à cela que nous faisons appel à l'étude des ratés du système des tours de parole.

Hormis le silence, les ratés apparaissent lorsque se rencontrent deux paroles, lorsque les interlocuteurs parlent en même temps.

En ce qui concerne le silence, nous n'avons pas grand chose à remarquer. Le locuteur bavard occupe l'espace de parole de façon continue et lorsqu'il se tait, c'est qu'un autre lui a ravi la place de locuteur "tout-puissant", qu'il se perd pour quelques instants dans ses pensées. Son mutisme d'alors n'a rien à voir avec le raté que l'on nomme "silence".

C'est alors vers les autres ratés qu'il nous faut nous tourner.

On remarque en premier lieu la durée exagérément longue des tours de parole. Nous avons vu que le locuteur déroge au devoir de céder après un certain temps la parole à un des allocutaires. Cette durée considérable du tour pourrait être justifiée si le locuteur avait besoin d'un temps de parole important pour exposer une quantité importante d'informations nécessaires et utiles, mais ce n'est généralement pas le cas. Effectivement, le discours de l'alcoolique perdure souvent parce qu'il est en boucle sur lui-même, en répétition incessante. Nous avons déjà remarqué ce phénomène qui est présent à plusieurs niveaux : répétition d'histoires, de séquences, de phrases, répétition de phonèmes qui fait parfois penser au bégaiement<sup>223</sup>.

Alors la répétition apparaît comme un moyen (volontaire ou pas) permettant de conserver la parole.

Il faut également noter, parmi les moyens permettant de faire perdurer le tour de parole, le jeu prosodique qui n'offre pas à l'interlocuteur d'indice de la place transitionnelle. Hélas, les conditions de recueil de données et l'absence de matériel adéquat nous interdit tout approfondissement dans ce domaine.

---

<sup>223</sup> A ce propos, "consultons" S. Freud : « *De ces troubles de la parole [les lapsus], on passe à d'autres qui ne peuvent plus être décrits comme de simples lapsus, parce que, tels que le bredouillement et le bégaiement, ils portent non sur tel mot isolé, mais sur le rythme et le mode de prononciation du discours tout entier. Mais dans les cas de cette catégorie, comme dans ceux de la première, c'est le conflit intérieur qui nous est révélé par le trouble de la parole* ». S. Freud in *Psychopathologie de la vie quotidienne*, p. 110 pour l'édition citée ici : Petite Bibliothèque Payot, 1986.

Si la parole perdure au-delà de l'acceptable, elle se prend aussi à n'importe quel moment, en interruption brutale (surtout dans les cas d'interaction entre alcooliques où l'autre est tout aussi bavard). Ici, la prise de parole est instantanée, autosélective, et s'effectue au milieu du tour de l'autre. Elle ne survient pas pour rectifier la parole défaillante du locuteur en place (ce qui resterait compréhensible, en tout cas nous rappellerait les conversations ordinaires), mais parfois même pour discourir sur une thématique sans lien aucun avec les dires de l'interrompu.

J 27. Ouais ouais /// eh Keith Richards oh / faut pas déconner / il a cinquante huit balais c'mec /// c'qu'il doit s'mettre dans l'nez (F: mm)/ Nom de Dieu ///<sup>224</sup>  
 H 28. *Dit'donc / vous avez vu*  
 c'qu'ils ont fait là-bas les Noirs ? // (XX) ils ont obligé des: des Chinois/ à manger leurs excréments et avaler leur sperme {rires} ils l'ont pas testé.

Puisque les tours de parole durent plus qu'à l'ordinaire et puisque l'interruption est un moyen privilégié par les interlocuteurs alcooliques pour la prise de parole, on s'attend à de nombreux chevauchements dans l'échange conversationnel. En conversation ordinaire, ils sont de courte durée et ne nuisent généralement pas à la communication : ils interviennent en grande majorité aux places transitionnelles et provoquent le retrait de l'un des locuteurs au profit de l'autre. Entre les locuteurs alcooliques, les chevauchements peuvent être de longue durée et gêner l'intercompréhension sans provoquer pour autant l'abandon presque immédiat de la parole par l'un des protagonistes, comme on peut s'en rendre compte dans les extraits suivant :

•J. La cinquantaine, "au rouge".

A. La trentaine, "au jaune".

« [...] »

J1. Y'avait encore de bons compagnons / y'avait d'ces compagnons italiens

A2. *Ah oui bien sûr::*

(J1). qui t'faisaient la patine et tout(XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A3. (XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

(J1).XX

(A3).XX

(J1). XXX)

(A3). XX) même en peinture y'avait:: des trucs en peinture

J4. *Ah oui ::: j'attends /*

J'attends j'attends le chef moi // où j'étais moi/ chez:: chez "Tima" // c'était le

(A) (XX)

(J4). spécialiste de la patine/et des machins/s'avez /c'qu'on faisait dans les

(A) ( X X X )

(J4)maisons bourgeoises pour .s'coltiner les chaises en: en craqu'lé en// tu vois c'était

vraiment un artiste François // mais *mais mais il est MO*rt maintenant //

(A5) *un ARTISTE*

(J4). il est mort ( X ) là:: /c'était c'était des artistes des artistes

<sup>224</sup> L'intonation nous porte à croire que le locuteur allait poursuivre.

(A5). *Y'en avait là:: y'en avait c'était des artistes des artistes*  
 (A5). *artistes là/ moi j'en ai vu là : un vieux- un ancien il avait fait / il a fini à 65 ans d'toute façon lui / / ben j'ai toujours vu c'mec là / il était tout seul dans son coin // personne*  
 (J). *Ouais ouais ouais*  
 (A5). *l'emmerdait il avait 63: 64 / il avait un grand sac comme ça et tous ses ( X ) d'plastiqués // ouais tous les soirs c'était propre et un: et il partait avec son sac*  
 (J6). *Mouais ouais*  
 (A5). *(X X) et :::*  
 (J6). *Ouais ouais mais j'l'ai bien connu ça/*  
 (A5). *c'était des cracks / et y'en avait d'comme ça oui:*  
 (J6). *( X X X) c'est des artistes hein // on s'faitait la crèche nous / aussi bien de la fausse pierre que:: que:: et bien j'en*  
 (A). *( et bien !)*  
 (J6). *ai connu qui faisaient /:euh: exactement trois paquets des des pierres grandes que :: / [...] »*  
 { Le reste est inaudible tant les chevauchements sont importants }

•« [...] »

B1. *Une fois, on nous avait offert du champagne / le type y nous dis tiens / moi*  
 C2. *Bou :: / moi je l'aime pas je*  
 (B1). *personnellement je l'aime pas le champagne / mais je pouvais pas le refuser /*  
 (C2). *je le tiens pas /// je le tiens pas le champagne / j'en ai pris une / ça suffit / j'ai dit*  
 (B1). *il était :: il était offert, mais il me fait mal au ventre [...]*  
 (C2). *plus jamais le champagne*  
 [...] »

•« [...] »

M1. *T'as la pression Kronenbourg ici aussi eh / je te parle pas d'hier hé !*  
 P2. *A l'époque moi / moi/ je me rappelle / j'avais dix-huit ans hein / on buvait du Martini / Martini / alors tu vois/ Martini Guignolet-kirsh*  
 M3. *Oh ça brûle ça oh*  
 [...] »

Ces longs chevauchements ne sont évidemment pas la règle. Leur fréquence nous empêche cependant de les considérer comme des exceptions et nous y voyons encore une caractéristique de la conversation éthylique.

A propos des ratés du système des tours de parole, nous pouvons retenir que les interruptions sont fréquentes lorsque l'alcoolique essaie d'imposer sa parole (de bavard) et que cela conduit à des chevauchements de longue durée nuisant à l'intercompréhension dans les cas où l'alcoolique essaie de "régner" sans succès.

Abordons maintenant la nouvelle variable qu'est la thématique de la conversation et interrogeons-nous sur l'influence de cette dernière sur la complémentarité.

### **1.1.4.2.3. La complémentarité : quelques éléments**

#### **1.1.4.2.3. A) Les thématiques**

La conversation ordinaire nécessite, pour être agréable, un équilibrage des focalisations, des choix des thèmes. Autrement dit, il faut que les thématiques soient multiples, que tous les interlocuteurs puissent en introduire de nouvelles qui permettront d'éviter les objets de discours n'intéressant qu'un seul des participants.

Nous avons mis à jour l'égo-centrisme discursif dont fait preuve l'alcoolique. Celui-ci est observable (notamment) dans la prédilection d'un macro-thème dont les thèmes récurrents dépendent : soi. On se demande ce qu'il en est de cette focalisation particulière dans le cadre des conversations.

Si l'on considère les conversations où l'alcoolique a le monopole discursif, on remarque que les interventions (brèves) de l'interlocuteur sont différemment prises en considération selon le thème qu'elles convoquent.

En effet, les interventions ayant pour thème la personne de l'alcoolique (ou un thème qui y est lié) donnent lieu à une réaction positive de la part de ce dernier qui développe alors le volume de son discours. Ainsi :

F1. Bonjour

H2. *Bonjour*

P3. *Bonjour*

/

F4. Ca va mieux ?

H5. Ouais

F6.(à P.) 1 café

H7. Ca va un peu mieux mais bon / faut qu'j'travaille un peu c'matin ///

F8. Vous êtes photographe ?

H9. J'suis un passionné // mais là j'ai un problème j'me suis offert ça / en fin d'année // et c't'un ordinateur / c'est la Rolls sur l'marché / quand j'dis j'suis Nikon ni mauvais // mais j'comprends rien du tout /// et y'a deux gamins / une gamine et un gamin / eux qui sont toujours branchés sur ordinateur eux ils savent s'en servir // elle dit mais c'est si simple, t'as qu'à appuyer sur les boutons ça s'affiche tout ///

F10. Vous prenez quoi en photo ?

H11. Un peu tout // j'en ai // à la maison. J'ai compté l'autre jour j'me suis arrêté d'compter parce que j'me f'sais chier j'me suis mis à compter / et pis ça commençait à m'gonfler j'tais avec Sabrina / une p'tite gamine que j'garde parfois / on est arrivé avec à plus de trois mille j'ai dis c'est bon // J'dois en avoir des quatre mille de photos // mais j'en ai eu des : / j'ai même fais un poster / mais là j'ai signé quand même // 50 / 70 / j'ai les négatifs et tout hein / c'est deux gonzesses qui sont à un balcon nues / deux copines qui sont nues / de dos / appuyées à un balcon d'pierre / et c'est / la terre qui les éclaire // donc elles

regardent la terre / elles sont sur : / quand j'habitais à Perrache / sur mon balcon /  
un : balcon en pierre / elles sont de dos / et elles regardent la terre  
[...] » H. poursuit sur des thèmes qui nous renvoient à lui.

A l'inverse, les interventions n'ayant pas pour thème l'alcoolique ne sont pas retenues ou sont détournées pour permettre à ce dernier de parler d'une façon ou d'une autre de lui-même.

«F1. J'm'entraîne pour dev'nir alcoolique  
P2. / Pour d'venir quoi ?  
F3. / Alcoolique !  
P4. Oh c'est pas difficile hein // j'te donne la recette moi / t'achètes un bistrot / t'es alcoolique au bout d'cinq ans / 1 an/ 1 an et demi t'es plein comme un garde // tous les jours /// Chaque fois qu'un gonz' y t'dis "tu veux boire un coup ?" "Ben OK" // Alors l'aut' y prend un blanc et toi tu prends un blanc l'aut' y dis "un pastis" tu bois un pastis l'troisième y t'dis un "d'mi" tu bois un d'mi // à midi t'es d'jà plié  
F5.ouais ouais mais là c'est pas du choix / *c'est du commerce*  
(P4). *Et après tu::/après t'es (X) toute la*  
journée/// et tous les soirs tu t'endors // (XX) // Tu regardes un match à la télé { fait signe de s'endormir } // "c'était bien l'match hier ?" 'tain impeccable / t'as rien vu qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul avec le chien / dans la niche // ça / on est tous plus ou moins alcooliques //

[...]

Pa. Les hommes politiques y boivent pas ? C'est sûr / ils ont des chauffeurs y peuvent pas s'faire arrêter //  
Fb. Y s'contentent de nous soûler c'est déjà pas si mal  
Pc. C'est comme l'affaire de la princesse là / c'est l'chauffeur qu'était bourré / au début l'était bourré et après il était plus bourré / Eh oh // le mec sa (X) il l'avait pas vu / mais c'est presque sûr // mais après il avait pris des cachets / alors un coup il était rond un coup il avait pris des cachets // Eh ils l'ont butté et puis c'est tout / affaire classée /// j'suis pas un érudit / comme on dit érudiT // ils l'on flingué la Diana/les Anglais y 's'en avait plein l'cul // l'ont flingué // le prince [...]

Dans ces extraits (le lecteur retrouvera le texte intégral en annexe), on remarque bien ces phénomènes :

- le thème initié par F. (F1) n'est pas entendu puis est repris par P. (P4) à son propre compte ;
- l'intervention de F. (F5) n'est pas retenue et P. poursuit son tour de parole comme si F. n'avait pas parlé<sup>225</sup> ;
- lorsque F. essaie d'imposer un nouveau thème et bien qu'il se serve du tour de parole de P. (Fb), P. ne prend pas note et décide de poursuivre sur un autre thème.

---

<sup>225</sup> Rappelons que bien que P. utilise un pronom personnel à la seconde personne du singulier, c'est bien de son expérience qu'il s'agit (cf. "Subjectivité éthylique").

Nous remarquons donc que l'alcoolique fait preuve d'un certain égocentrisme quant au choix des thèmes : il semble ne s'intéresser qu'à ceux qu'il a choisis (et qui le conduisent à se dire) ou à ceux initiés par autrui lorsque ceux-ci parlent de lui.

Nous avons observé ici les cas où l'interlocuteur plutôt conciliant acceptait la "domination" du locuteur alcoolique. Il nous reste alors à nous interroger sur les répercussions de l'égocentrisme sur la complémentarité. Trois cas de figure se présentent à nous :

1. Le thème égocentrique (et les autres thèmes sous sa dépendance) développés par l'alcoolique sont acceptés par les interlocuteurs.

Dans ce cas, on remarque la mise en place d'une **relation complémentaire**. Les autres participants acceptent de la part de l'alcoolique la monopolisation de la parole, et se contentent d'un statut subordonné. Notons que cette acceptation de la parole égocentrique peut être volontaire ou résulter de l'impossibilité de prendre et / ou de conserver la parole.

2. L'alcoolique ne réussit pas à imposer le thème égocentrique ou plus exactement, son interlocuteur ne l'accepte pas. Nous sommes ici dans une **relation d'opposition** (relation **symétrique**). Le cas prototypique est celui où chacun des participants essaie d'imposer son propre égocentrisme thématique et le monopole de la parole.

On se souviendra de l'extrait mettant en scène J. et H., à propos du fonctionnement thérapeutique des ventouses et des goûts musicaux, où chacun essaie de tirer la couverture à soi.

3. Les deux participants s'entendent sur des thèmes qui permettent à chacun de réaliser son "égocentrisme thématique" : nous sommes ici dans le cas d'une **relation paritaire**.

Ce type de relation s'instaure fréquemment lorsque les deux interlocuteurs sont alcooliques. Alors, deux cas se présentent :

- chacun parle de soi au sein de thèmes divergents ;

- les interlocuteurs s'accordent tacitement sur un thème où chacun peut se dire. Dans l'extrait reproduit en annexe (annexe 3), les échanges entre J. et H1 en sont un bon exemple.

Il est à noter que dans les deux cas, les ratés (principalement les chevauchements et les intrusions) sont fréquents.



Nous venons de voir comment la relation entre les participants était largement dépendante de la possibilité de réalisation de l'égo-centrisme discursif. Ce dernier phénomène influence la prise en compte par le locuteur alcoolique de l'intervention d'autrui et permet de faire la distinction entre trois types de relations (relation complémentaire, relation d'opposition ou symétrique et relation paritaire).

Afin de saisir plus précisément la complémentarité interactante, nous allons maintenant nous pencher sur les signes de validation interlocutoire.

#### **1.1.4.2.3. B) Les signes de validation interlocutoire**

Il est question ici des "phatiques" et des "régulateurs". Les *phatiques* (ou *phatismes*) sont des signaux émis par le locuteur afin de maintenir l'attention du récepteur et éventuellement pallier les problèmes de compréhension que ce dernier pourrait rencontrer. En face de lui, le récepteur produit des *régulateurs* pour confirmer à celui qui parle qu'il est bien à son écoute ou qu'il a du mal à interpréter ses dires.

En observant les phatiques, nous portons notre attention sur les passages où la parole éthylique est la plus caractéristique, c'est-à-dire au moment où elle est logorrhée.

Nous remarquons en premier lieu que les phatiques sont peu nombreux. Les occurrences les plus fréquentes sont : "hein", "tu sais", et l'interrogation rhétorique (qui n'attend pas de réponse ou se contente d'un "si" approbateur).

Les phatiques testent l'écoute de l'interlocuteur et ainsi, permettent au locuteur de pallier la défaillance de l'écoute. Le locuteur alcoolique en produit peu et on remarque que la réaction d'autrui ne semble pas le préoccuper. En effet, on s'aperçoit que l'alcoolique poursuit indifféremment son tour de parole qu'il y ait ou non de réponse à ses phatiques.

Ainsi :

« Y'a pas qu'ça / et l'Angleterre tu crois qu'ils boivent pas ? // parce qu'ils ont leurs bars fermés à :: les pubs y ouvrent qu'à cinq heures pis y ferment à huit heures [...] *Et les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais c'est pas un d'mi qu'ils boivent / c'est/ des litres / à (X) / J'sais pas si tu connais le lac de (X) // DES litres / et les gonzesses avec »*

Nous remarquons que les interrogations rhétoriques n'incitent pas les allocutaires à répondre mais pourtant, l'alcoolique poursuit comme s'il avait reçu la validation et l'aval de ses dires par ceux-ci<sup>226</sup>.

---

<sup>226</sup> Il faut préciser que l'allocutaire n'a pas émis non plus de signaux de nature non-verbale.

Au point où nous en sommes, nous nous trouvons confrontés à des phatiques rares et qui ne semblent pas être produits pour s'enquérir du contact. On peut alors s'interroger sur leur fonction<sup>227</sup>.

Il nous apparaît que les "phatiques éthyliques" correspondent aux thèmes privilégiés (donc au macro-thème "soi") et soulignent la définition qui est donnée de soi.

« Non mais **t'sais** quand y'a une merde à Lyon **t'sais** très bien qu'c'est pour ma gueule **regarde** il passe / il passe une Renault cinq [...] »

« Nous on était quatre garçons ma mère elle avait du boulot **hein** / quatre garçons mon père ça fait cinq mecs // cinq gars dans la maison / ça (X) / ça fait du boulot // c'est pas un mec qui repasse / qui:: / **t'sais** une fille ça peut t'aider / les hommes // et la bourse/ y'a d'quoi faire / du (X) / du ménage/ y'a pas l'temps d'aller au:: en plus mon père y gagnait pas des:: des MILLIARDS **hein** / l'avait une p'tite paye / et puis **j'vais t'dire** qu'on a jamais crevé d'faim **hein** // [...] »

{On remarque dans le long passage précédent cet extrait la rareté des phatiques. Le thème en est "les femmes décadentes"}.

Nous venons de l'écrire : les phatiques apparaissent particulièrement dans les séquences où est proposée une "définition" de soi. Ainsi, ils sont plus des «*ponctuants*» que des « manifestations de la co-construction »<sup>228</sup>. Parallèlement à cela, on remarque que la réponse de l'autre, sa parole, ne semblent pas souhaitée. On se souviendra alors de l'égoïsme dont fait preuve l'alcoolique dans le choix des thèmes : seuls ceux qu'il propose semblent l'intéresser.

Nous sommes alors confrontés à un allocutaire appelé mais sans réponse propre. Ceci n'est pas sans rappeler ce que nous avons découvert à propos du rapport à l'autre dans la narration. Nous soulignons alors « qu'en face, il n'y a plus une personne mais un espace dans lequel se déploie la parole, un autel sur lequel ériger sa propre idole qui est le reflet de ce que l'alcoolique veut bien entendre, accepter de lui même » (cf. § "les récits éthyliques").

Observons maintenant les "régulateurs" (aux signaux émis par l'interlocuteur) et à leurs effets sur le locuteur alcoolique.

---

<sup>227</sup> Nous parlons ici d'un point de vue prototypique. Il est certain que quelques phatiques sont utilisés de façon ordinaire. Ce qui nous préoccupe ici, ce sont les phatiques qui nous semblent caractéristiques du discours éthylique.

<sup>228</sup> D. Traverso, précise que les "ponctuants" servent d'appui au discours. 1999, *L'analyse des conversations*, Nathan université, coll.128.(p. 46).

Les régulateurs sont eux aussi rares, que celui qui les produit soit alcoolique ou qu'il soit un habitué de la conversation éthylique "sain". L'habitué "non alcoolique" semble ne pas ressentir l'intérêt de tels encouragements face à la logorrhée déferlante de l'alcoolique et l'alcoolique allocutaire, lui, semble peu réceptif à l'autre : les thèmes et les paroles de ce dernier semblent ne pas être entendus (sauf s'ils permettent à l'alcoolique de se dire). On sera peu surpris alors de la rareté des régulateurs qu'il produit.

Nous avons déjà signalé que l'effet des régulateurs sur l'alcoolique était, la plupart du temps nul.

Nous avons désormais un nombre suffisant d'informations pour pouvoir proposer une première approche de la conversation éthylique et de la relation qui unit les participants.

#### **1.1.4.2.4. Synthèse : la relation**

Nous avons pu remarquer la monopolisation de la parole et l'*égocentrisme* de l'alcoolique dans son choix de thèmes (thèmes proposés par soi, thème "soi"). Ils s'accompagnent du *déni de l'autre* qui apparaît par le refus de ses thèmes, par la non prise en compte des régulateurs émis par l'allocutaire et par l'absence de respect de l'équilibrage des temps de parole.

Entre alcooliques, la rencontre pourrait alors être difficile : deux égocentrismes pourraient ne pas faire "bon ménage". Pourtant dans ces cas, à défaut d'une relation complémentaire idéale (« je parle et tu écoutes »), c'est une relation paritaire qui s'impose. Ainsi, chacun s'occupe de soi et il est des moments où la rencontre n'est plus qu'un simulacre, où il n'y a plus un locuteur et un allocutaire, mais bel et bien deux locuteurs avec personne d'autre que soi-même pour écouter. Une superposition de monologues (se chevauchant) en somme.

Mais est-elle si importante que cela cette écoute ? Est-elle recherchée par l'alcoolique ?

A en juger par ce qui vient d'être dit (temps de parole réduit à une peau de chagrin lorsque cela est possible, non prise en compte des thèmes, des interventions régulatrices de l'autre)... on peut en douter. Comment expliquer alors que l'alcoolique produise plus de phatiques lorsqu'il parle de soi (particulièrement lors de ses logorrhées) et surtout que celui qui nous semble délaisser les autres fréquente assidûment les débits de boisson, lieux de sociabilité et d'échange<sup>229</sup> ?

---

<sup>229</sup> On comprendra alors que nous insistions sur le fait que les sujets dont nous parlons sont des "alcooliques de comptoir" par opposition à d'autres qui privilégient des modes de consommation différents.

L'égoïsme dont fait preuve l'alcoolique lors de ses interactions (et dans son discours) n'est pas incompatible avec la nécessité d'un "autre". En effet, l'inscription subjective nécessite autrui : dire "je" suppose un "tu".

L'alcoolique nous donne à voir une image de soi, offre, nous l'avons écrit, une «définition de soi» délimitée par ses rapports à la persécution, à la souffrance et à la jouissance, à des types de femmes et à l'alcool etc. Cette définition de soi est une façon de se poser comme sujet. E. Benveniste nous éclaire ici :

« Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, toute extérieure qu'elle est à «moi», devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu* » (1966 : 260)<sup>230</sup> .

Pour l'alcoolique, c'est à la fin de ce processus que "le bas blesse", lorsque « l'autre personne [...] me dit *tu* ». Car cet autre, l'alcoolique semble vouloir le réduire au silence (peut-être craint-il que sa définition ne soit pas acceptée!). La personne à qui il semble s'adresser a donc à être présente (elle est appelée par les phatiques dans les définitions) et "c'est tout".

En tout cas, cet autre apparaît comme "dé-subjectivisé", vidé de sa singularité (il lui est interdit de donner sa propre "définition" de soi) pour n'être plus que le réceptacle de l'icône du sujet alcoolique.

Nous allons maintenant confronter cette analyse au matériel non-verbal dont nous disposons.

#### **1.1.4.3. APPROCHE DU NON-VERBAL**

C'est avec circonspection que nous nous engageons dans cette nouvelle voie qui nous amène à la considération de la rencontre éthylique. La raison en est simple : nous ne disposons que de quelques éléments concernant le non-verbal dans ces interactions. Les conditions de constitution de ce corpus ont été en effet peu propices à ce genre de collecte. Afin de garder trace de phénomènes authentiques, nous avons procédé à des enregistrements clandestins. On comprendra alors qu'il était impossible de filmer les alcooliques.

L'observation sur le vif et la mémoire sont alors les deux seules possibilités de recueil de données qui restent à notre disposition.

---

<sup>230</sup> E. Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, coll. TEL. (c'est l'auteur qui souligne dans cette citation).

A. E. Schefflen<sup>231</sup> propose un tableau des comportements communicatifs afin de rendre compte de tous les signes qui sont susceptibles d'être émis et interprétés par les sujets communiquant (1981 : 147) :

1. Comportement vocal
  - a) Linguistique
  - b) Paralinguistique
2. Comportement kinésique
  - a) Mouvements corporels (y compris faciaux)
  - b) Système neuro-végétatif<sup>232</sup>
  - c) Posture
  - d) Bruits corporels
3. Comportement tactile
4. Comportement territorial
5. Autres comportements communicatifs (émission d'odeurs...)
6. Comportement vestimentaire , ornemental, cosmétique etc.

Nous sommes dans l'impossibilité d'analyser tous ces comportements (observer la dilatation de la pupille est – pour nous – irréalisable et la visée exhaustive de la démarche semble être utopiste).

En fonction du matériau dont nous disposons, nous nous intéresserons à des données d'ordre gestuel, postural et proxémique.

Apparaissent en premier les gestes du boire, qui exécutent l'acte d'ingurgiter le contenu alcoolisé du verre. En ce qui concerne ce verre porté à la bouche, le message du corps est relativement limpide : on ramène vers soi, à soi, dans un mouvement auto-centré. L'autre en face n'est pas introduit dans cette démarche, n'a aucune incidence sur cet acte dont il est étranger et absent. Cet effacement est parfois atténué lorsque, en situation ordinaire (à l'apéritif par exemple), nous trinquons avec la personne en face de soi. Dans ce cas, les verres qui se rencontrent en un lien physique ("trinquen"), prolongent le corps des buveurs et valent symboliquement une poignée de main voire une prise à bras le corps. Cet acte permet la rencontre et la reconnaissance de l'autre devenu semblable.

Chez les alcooliques, on ne trinque pas. Tout au plus, on lève un peu son verre mais cela reste exceptionnel. Il semble donc qu'à un niveau symbolique, en ce qui concerne ce comportement, la rencontre n'ait pas lieu.

Les verres facilitent-ils le jeu des regards ?

---

<sup>231</sup> A.E. Schefflen, 1981, "Système de la communication humaine", in *La nouvelle communication*, textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Seuil.

<sup>232</sup> Une joue qui rosit, une pupille qui se dilate ...

On remarque en premier lieu que l'alcoolique ne regarde pas son interlocuteur lorsque ce dernier parle. Le regard traîne autour du verre ou cherche à l'extérieur de l'établissement quelque occasion de se distraire. Dans les conversations entre alcooliques, on peut parler de "jeu des regards". La synchronisation est telle que dans ce ballet scopique, on ne se croise pas (ne se télescope pas ?). On observe deux phénomènes :

\* Le locuteur ne regarde pas la personne à laquelle il s'adresse (à supposer que son message soit adressé à cet autre). A nouveau, le regard traîne le plus souvent sur les bouteilles ou sur le long miroir permettant au barman de voir ce qui se passe dans la salle alors qu'il a le dos tourné, qu'il est occupé à saisir une bouteille.

\* Parfois lorsqu'il parle, l'alcoolique jette un œil vers l'autre mais ce dernier ne le regarde pas. L'un regarde, l'autre détourne son regard.

La plupart du temps donc, les visages ne se font pas face.

Observons maintenant la dimension posturo-gestuelle.

Les quelques éléments dont nous disposons nous conduisent à penser que l'on retrouve ici le phénomène de l'auto-centration. Un avant-bras posé sur le comptoir protège le tronc ; le dos courbé fait paraître l'alcoolique fermé sur lui-même ; souvent le menton manque de rencontrer la poitrine... la posture trahit le repli sur soi.

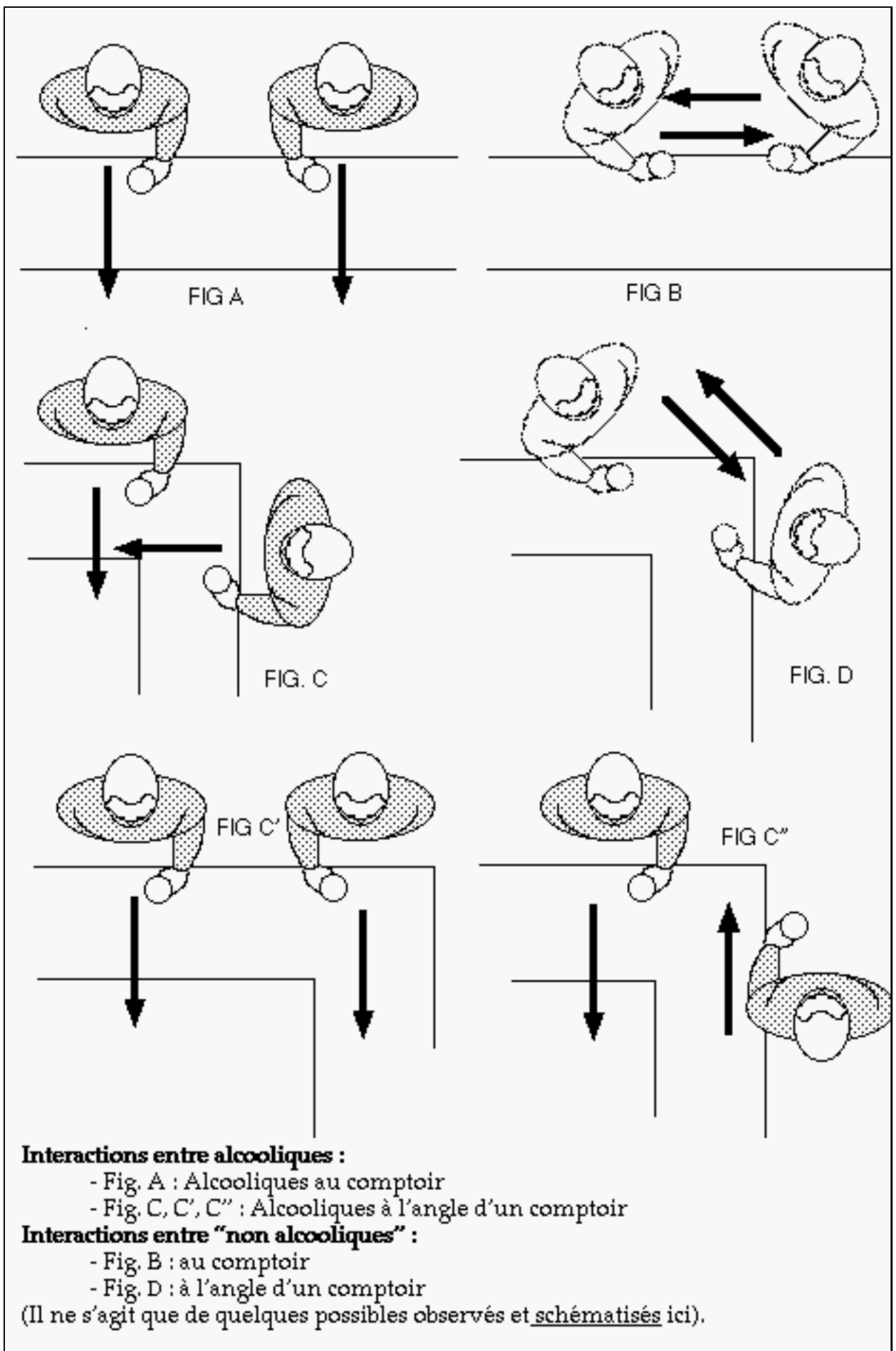
Les gestes sont peu nombreux et pondérés : il y a peu d'ouverture vers l'autre, pas de main vers son corps, à l'instar du jeu des regards, et encore moins de contact.

Parfois pourtant, le corps s'anime. Les gestes emphatiques ont valeur d'accentuation lorsque l'insistance s'avère nécessaire mais c'est surtout dans les passages comiques, burlesques, qu'ils apparaissent. Ainsi, les récits d'ivresse sont parfois accompagnés de rires et de grands gestes. Ici, le corps tranche avec son comportement éthylique ordinaire, comme pour indiquer avec le rire déniait l'alcoolisme la normalité, la convivialité. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une mise en scène. A la vue de l'alcoolique gesticulant, effectuant sa pantomime, on ne peut s'empêcher de trouver les gestes feints et forcés.

Cela renforce notre idée qu'à l'ordinaire, le comportement posturo-gestuel de l'alcoolique est largement auto-centré.

Le retrait vis-à-vis de l'autre est remarquable jusque dans le comportement territorial et proxémique. On ne se parle pas en face à face lorsque l'on est alcoolique. Certes, on pourrait arguer que le comptoir lui-même rend difficile le vis-à-vis mais cela est réfutable : il n'y a qu'à comparer dans les schémas suivants les comportements des alcooliques et des consommateurs qui ne le sont pas. De plus, il

s'est trouvé des interactions qui eurent lieu à l'angle du comptoir, partie généralement appréciée parce qu'elle permet d'avoir l'allocutaire presque en face de soi. Même dans ce cas, les interlocuteurs alcooliques ne se sont pas retrouvés en position de rencontre franche.





La distance entre les alcooliques est elle aussi informative : ceux-ci ne souffrent pas le contact qui rend tangible la présence de l'autre. Il s'instaure alors entre eux une distance physique, une séparation protectrice qui isole et ne supporte pas d'être violée. On note quelquefois dans les épisodes comiques que le contact peut s'établir furtivement (les mains se frappent le plus souvent).

Il nous faut constater l'insuffisance, l'incomplétude des données du corpus concernant le non verbal. Si nous pouvons proposer quelques remarques générales sur le comportement non verbal (les gestes liés à la consommation, le jeu des regards, la dimension posturo-gestuelle, des éléments de proxémiques) nous ne pouvons aller plus avant et procéder à des analyses plus précises (la mémoire ne compensant pas totalement l'absence de matériau vidéo qui permet plusieurs visionnages, les arrêts sur image etc.). Ces enregistrements qui nous auraient été utiles, nous n'avons pu les effectuer en raison de l'impératif de discrétion qui était le nôtre. Nous le regrettons puisque nous ne pouvons aller plus avant sur certains points pourtant capitaux. En effet, nous aurions pu développer ce qui reste ici à l'état d'idées générales, mais aussi en savoir plus sur la gestion de l'espace (la distinction espace public / espace privé qui ne semble pas résister au comportement alcoolique qui "privatise" le lieu public pose de nombreux questionnements) par exemple.

#### **1.1.4.4. REGARDS SUR LA RELATION**

Jusqu'ici, nous nous sommes intéressé aux pratiques conversationnelles de l'alcoolique et nous sommes attaché à mettre à jour certaines particularités du comportement (plus ou moins conscient) interactif de l'alcoolique. Nous allons maintenant poursuivre notre interrogation sur la relation qui unit les participants à la conversation éthylique.

Nous débuterons en analysant la relation en terme de distances horizontales et verticales. Cette méthode présente pour nous le double avantage d'offrir une vue d'ensemble de la relation analysée et de suggérer ce qu'il peut y avoir de défaillant ou en tout cas de singulier dans celle-ci.

##### **1.1.4.4.1. Relation horizontale / relation verticale**

Nous procéderons ici en deux temps. D'abord, il s'agira de présenter les données caractérisant la relation sur les deux axes (axe horizontal / axe vertical). Ensuite, nous proposerons un regard synthétique de ce point de vue.

#### 1.1.4.4.1. A) La relation horizontale

Par relation horizontale, on désigne le lien qui unit les protagonistes dans un rapport pouvant aller de la formalité à la familiarité. Ce lien est déterminé d'une part par des facteurs externes à l'interaction (la connaissance qu'ont les protagonistes les uns des autres permet par exemple de présupposer une plus grande familiarité) et d'autre part, par des facteurs internes en négociation lors de l'échange conversationnel. C'est donc à travers ces facteurs (que C. Kerbrat-Orecchioni appelle "relationèmes"<sup>233</sup>) que nous interpréterons la relation horizontale.

Les interactions qui nous occupent se déroulent dans des débits de boisson que nous avons déjà dit être des "bistrot de quartier". Ce cadre est généralement propice aux rencontres (on dit les cafés "lieux de socialisation") et le fait que ce soit là de modestes établissements nous conduit à penser qu'un trop grand formalisme n'est pas de mise. En effet, l'ambiance est généralement chaleureuse et détendue : les clients étant rares et pour beaucoup des habitués (ce qui ne signifie nullement qu'ils sont tous alcooliques !), une certaine reconnaissance s'instaure et rend les gens plus familiers (les diminutifs hypocoristiques ne sont pas rares). Du côté des facteurs externes, nos informations nous font donc espérer une relation détendue et familière.

Facteurs internes...

Au tableau des indices non verbaux, nous pouvons inscrire les données concernant la posturo-gestuelle et les éléments de proxémique que nous avons abordés plus haut.

Nous parlions d'auto-centration, de repli sur soi, mais surtout de contact (oculaire et tactile) circonspect, *a minima* (mises à part les séquences burlesques). Faut-il pour autant en déduire que cela dénote une certaine "distance" entre les interactants ? Nous ne le croyons pas. En effet, l'absence de contact n'induit pas qu'il y ait une distance (spatiale et symbolique) plus importante qu'à l'ordinaire entre les protagonistes. De plus, on doit remarquer que la posture relâchée est loin d'indiquer quelque formalisme que ce soit, et que, même si l'on ne trinque pas (ou rarement), on boit ensemble. Ici, la circonspection n'induit pas le formalisme.

Les indices paraverbaux dont nous disposons rendent compte d'une certaine familiarité puisque l'on trouve des emphases exagérées, des borborygmes, des

---

<sup>233</sup> C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, *Les interactions verbales*, T1, A. Colin (1992 : T2 ; 1994 : T3) & 1996, *La conversation*, Seuil, coll. LS.

raclements de gorge... qui sont absents dans une conversation très formelle où l'effacement du corps et le respect d'une certaine discrétion (les emphases sont parfois peu modérées) sont de mise. Alors, on peut penser qu'en se permettant certaines "effusions paralangagières", les participants expriment leur façon de concevoir la relation sur le mode de la décontraction, de la familiarité.

Au niveau verbal, trois phénomènes permettent de saisir la relation horizontale dans les cas qui nous intéressent : les termes d'adresse, les thèmes abordés et le niveau de langue utilisés par les interlocuteurs.

Le pronom d'adresse est quasi-exclusivement le "tu". L'utilisation du "vous" de politesse est rare et très vite abandonnée par l'alcoolique si l'allocutaire fait mine de s'intéresser à ce qu'il dit. De plus, on remarque que les surnoms sont nombreux (principalement des redoublements hypocoristiques : Jojo, Bébert etc.), comme le sont les périphrases d'adresse (« Ah ben mon salaud, c'est à c't'heure-ci qu't'arrives ?»). Ainsi, les termes d'adresse confirment la familiarité sur l'axe horizontal.

Les thèmes abordés permettent eux-aussi de définir le type de relation auquel nous avons affaire. Le fait que les récits d'expériences personnelles soient monnaie courante, que les interactants (alcooliques) parlent de leur corps (dans ce qu'il peut avoir de faible, de maladif) et des femmes indique clairement et sans erreur possible la familiarité qui caractérise la relation horizontale.

Enfin et surtout, les registres de langue employés, que les dictionnaires qualifieraient de familiers, de populaires, d'argotiques voire de vulgaires<sup>234</sup>, sont très révélateurs du lien qui unit les protagonistes. Nous ne proposons ici que quelques phénomènes justifiant la référence au registre "familier" puisque le lecteur a déjà eu l'occasion de lire quelques extraits et se forger sa propre opinion<sup>235</sup>.

- Sur le plan phonétique, on remarque (entre autres) l'absence de prononciation de certains phonèmes "obligatoires" : « Pisque » (puisque), « I z'ont » (ils ont), « quékchose » (quelque chose) etc.

- Sur le plan lexical, l'emploi de termes familiers, parfois même argotiques, est particulièrement marqué. Ainsi, « dégueuler » ou « poser une peau de renard » est souvent préféré à « vomir ».

- Au niveau morfo-syntaxique, l'écart à la norme se fait également entendre : « il fait quoi maintenant ? », « le type que je te parle » etc.

---

<sup>234</sup> Il s'agit ici de la terminologie généralement utilisée dans les dictionnaires dont nous savons le haut degré d'abstraction.

<sup>235</sup> Nous ne citerons pas ici les particularités du "parler lyonnais" que le lecteur aura remarqué (notamment par l'utilisation intempestive du "y" (« Mets-y sur la table ») et profitons de cette occasion pour rappeler qu'un corpus précédent effectué sur la région Montpelliéraine permettait aussi de dégager la tendance du recours au registre familier).

A ce stade de présentation des données, nous pouvons nous contenter de souligner que l'observation des facteurs externes et internes permet de qualifier la relation horizontale en terme de proximité et de familiarité.

#### **1.1.4.4.1. B) La relation verticale**

La relation verticale concerne la gestion interactive des places, des positions, que l'on observe sur un axe allant de la domination à la soumission. En effet, il se crée entre les interactants une tension dont il peut résulter une dissymétrie des positions (position haute / position basse). Il est encore à préciser que, comme dans la relation horizontale, la gestion des positions est sujette à négociation.

A priori, nous devrions rencontrer une relation verticale globalement égalitaire puisque nous nous trouvons dans le cadre d'une conversation : cela reste à confirmer.

Les premiers facteurs déterminant la relation sont externes. Dans la plupart des interactions qui nous intéressent, on peut supposer (sur la base de ces facteurs) une relation égalitaire. En effet, les positions des participants se valent...

- ... sur le plan "biologique". Les interactants sont généralement de la même génération et du même sexe (masculin). Les morphologies sont variées mais on ne remarque pas d'écart de trop grande importance. Cela étant dit, il faut noter que les exceptions (interactants de générations différentes par exemple) n'ont pas semblé faire varier la relation éthylique.

- ... statutairement : le type d'interaction (conversation entre "pairs") n'induit pas une inégalité de ce point de vue, bien au contraire.

Les facteurs externes ne permettent pas de supposer par avance la gestion des places (chacun des participants part sur un "pied d'égalité" avec les autres<sup>236</sup>). Maintenant, nous allons nous référer aux facteurs internes que C. Kerbrat-Orecchioni nomme "taxèmes" : « *Les rapports des places dépendent de la production de certaines unités particulièrement pertinentes à cet égard : les "relationèmes verticaux" que nous appelons taxèmes* » (1996 : 46;ibid.p. 263).

---

<sup>236</sup> Nous retrouvons ici les cas les plus fréquents à savoir ceux où les interactants se connaissent et sont des "habitués" (alcooliques ou non).

Sur le plan non-verbal, il est difficile de conclure à la domination de l'un des participants sur l'autre :

- L'organisation de l'espace communicatif laisse supposer un rapport égalitaire (la position est "démocratique" : participants du même côté du comptoir, etc.).

- Les éléments de proxémique confirment l'égalité : un des participants n'"empiète" pas sur le territoire de l'autre.

- Absence de gestes de contrainte ni d'insistance dominatrice d'un regard ...

Nous constatons que, du point de vue non-verbal, il n'y a pas de domination de la part de l'un des interlocuteurs. Nous pouvons accepter qu'il y a donc un certain équilibre.

Pour observer la position verticale sur la base des données verbales, nous nous concentrons sur les termes d'adresse, le fonctionnement des tours de parole et sur les initiatives thématiques.

Les termes d'adresse ne permettent pas de mettre à jour un quelconque jeu de place qui conduirait à l'établissement d'une position "haute" et d'une autre "basse". De ce point de vue encore, on remarque une symétrie statuaire.

Le fonctionnement des tours de parole est d'un intérêt double : il nous renseigne lorsque l'on s'attache à la quantité des tours de parole mais aussi à la qualité de ceux-ci (ratés).

Du point de vue du volume de parole, on observe une domination du locuteur alcoolique dans les interactions mixtes. Nous avons vu en effet que l'alcoolique occupe, lorsque les conditions sont propices, 50% des tours de parole et 90% des mots prononcés (dans un trilogue !). Dans les cas où la situation ne permet pas cette écrasante domination (conversation avec un bavard, conversation entre alcooliques ...), l'alcoolique "lutte" pour imposer sa parole, fût-ce au détriment de l'intercompréhension.

Le locuteur alcoolique produit des actes langagiers dont la durée peut perdurer au-delà de ce qui est habituel dans les conversations courantes. La parole de l'alcoolique peut apparaître dans l'interruption de celle de l'autre et se superposer au tour de parole de ce dernier en un chevauchement pouvant se prolonger. De ce point de vue "qualitatif" des tours de parole, il apparaît que l'alcoolique occupe une position "haute" par rapport à son allocutaire. Lorsque les conversations mettent en scène plusieurs alcooliques, il arrive que chacun d'eux se mettent en position "dominante" et place l'autre en position "basse".

Nous avons vu que l'alcoolique montrait une nette préférence pour les thèmes qu'il a initiés (et qui sont égocentriques). Comme il a de plus le monopole de parole, on peut affirmer qu'il y a là aussi des traces de sa domination.

#### **1.1.4.4.1. C) Synthèse sur la relation horizontale/verticale**

Il y a plusieurs choses à relever, plusieurs informations qui ne sont pas toutes compatibles.

Nous remarquons d'une part une relation égalitaire et familière. Le contexte des échanges et le type d'interaction (la conversation) s'y prêtent. De plus, les indices de la proximité, de la familiarité sont présents : diminutifs hypocoristiques, indices para-verbaux, termes d'adresse, thématiques, niveaux de langue ... De même, des éléments nous permettent de supposer l'"égalité" sur l'axe vertical : organisation de l'espace communicatif, absence de marques de domination du côté du non-verbal, termes d'adresse...

Avec ces premiers résultats, nous pourrions conclure que les conversations éthyliques sont des conversations courantes, ordinaires. On soulignerait alors la rencontre avec l'autre dans un processus de socialisation, la proximité et l'égalité, et nous en déduirions qu'il y a là de la collaboration, de la coordination etc.

Le conditionnel employé dans le paragraphe précédent aura fait sens et l'on s'attend à ce que nous réfutions ce que nous venons d'écrire. Ce n'est pas tout à fait ce que nous allons faire. Il faut remarquer que l'alcoolique a une démarche socialisante (il ne boit pas seul chez lui) et que ses interactions en ont la trace.

Mais ce n'est pas tout.

En effet, certains phénomènes viennent nuancer voire contredire cette interprétation. L'analyse du matériau non-verbal affaiblit la thèse d'une rencontre franche et sincère : l'égoïsme observable dans les postures et les gestes met à jour une certaine annulation de l'autre ou plus exactement de sa subjectivité, de sa singularité car sa présence reste tangible : l'alcoolique parle à voix haute. L'approche qualitative et quantitative des tours de parole qui a mis à jour la monopolisation de la parole confirme cette prééminence de soi et l'oubli du sujet en face. Les thèmes égoïstes de l'alcoolique et la non prise en compte par ce dernier de ceux qu'il initie l'allocutaire font eux aussi preuve.

Alors, il semble parfois qu'il s'agit pour l'alcoolique d'un monologue adressé à un autre qui n'est plus sujet à part entière.

Nous sommes donc confronté à un double phénomène :

- d'une part, il y a rencontre voulue ;
- de l'autre, on remarque que l'alcoolique dénie – par moments, et sans en avoir conscience – l'autre.

Ainsi, deux images de l'alcoolique nous sont données à contempler :

La première est celle de l'homme ordinaire, "normal", il s'agit d'une image s'inscrivant dans les réseaux sociaux (l'autre est la condition au "je") et est corroborée par les dires de l'alcoolique (dénier de l'alcoolisme, phatiques lorsqu'il y a "définition de soi"...). La seconde apparaît dans la faille et nous présente la toute-puissance de l'alcoolique (monopole, égocentrisme) qui conduit parfois à l'annulation de la subjectivité de l'autre.

De la banalité de l'homme-standard, il nous est donné des signes<sup>237</sup>. De la toute-puissance, nous n'avons que des indices.

Notons que cette dichotomie n'est pas sans rappeler celle que nous esquissions plus haut : discours de l'occupé et discours de l'occulté.

#### **1.1.4.4.2. Quelques remarques sur les "faces" et la "politesse"**<sup>238</sup>

Pour E. Goffman<sup>239</sup>, les relations sociales sont comparables à des pièces de théâtre dans lesquelles nous sommes des acteurs qui ont à tenir des rôles. Il convient alors de distinguer la scène (rôles sociaux) et les coulisses où nous pouvons nous permettre un certain laisser-aller, où nous n'avons pas à rendre de comptes aux spectateurs.

Poser ce concept de "représentation", c'est accorder la primauté au regard de l'autre sur le maintien de l'identité d'un individu. L'acteur cherche alors, dans ses rencontres, à donner une image valorisée de lui-même et à la faire respecter par autrui. Le Moi est alors «mis en scène» et c'est cela que Goffman désigne par "face". On distinguera alors la "face positive" (cette image valorisée sur la scène) de la "face négative" (qui correspond à la sphère privée, au jardin secret ou plutôt, si l'on conserve la comparaison goffmanienne, aux coulisses).

La relation ordinaire est conditionnée par la considération des faces. Chacun a à faire respecter sa face positive et sa face négative, et à ménager celles de son interlocuteur, car ces "politesses" sont sous-tendues par des enjeux identitaires (identité sociale). Pour ce faire, il y a à observer des rituels (d'accès, de confirmation, de réparation, rituels quotidiens...).

---

<sup>237</sup> Signes volontaires (ou signaux) mais aussi des indices.

<sup>238</sup> Nous suivons ainsi la démarche de C. Kerbrat-Orecchioni (1996, *La conversation*, Seuil).

<sup>239</sup> E. Goffman, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, éditions de minuit (deux tomes : 1. La présentation de soi; 2. Les relations en public).

Brown et Levinson<sup>240</sup> articulent à la notion goffmanienne de “face” le concept de “politesse”. Le terme recouvre une acception large : «*La notion de politesse [recouvre] tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle*» (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 50-51 ; *ibid.*p. 263).

En premier lieu, le lien entre la politesse et les faces est observé par les *Face Threatening Acts* (abrégé en FTA), c’est à dire les “actes menaçant la face”. Les FTAs sont envisageables en quatre catégories :

- Actes menaçant la face négative de celui qui les accomplit (1)
- Actes menaçant la face positive de celui qui les accomplit (2)
- Actes menaçant la face négative d’autrui (3)
- Actes menaçant la face positive d’autrui (4)

Qu’en est-il dans les conversations éthyliques ?

Les FTAs auto-menaçants (1 & 2) sont rares. On remarque en effet que la face négative n’est pas menacée d’être lésée (par des offres, des promesses etc.) et que la face positive est ménagée.

On notera cependant que l’on trouve des cas d’aveux (menaçant la face positive de celui qui les accomplit) mais que ceux-ci sont atténués. On se souviendra notamment de l’alcoolique concédant qu’il boit mais atténuant cet aveu en décrivant ce comportement comme étant commun et ordinaire. Dans tous les cas, il ne nous semble pas que l’alcoolique ait l’impression de léser ses faces.

Les FTAs menaçant l’une des faces d’autrui (hétéro-menaçants ?) sont très rares :

- Concernant la face positive d’autrui, les FTAs sont exceptionnels : pas de critique, d’injure (on excepte ici les hypocoristiques tels “mon salaud” qui n’ont plus valeur d’injure dans ce contexte), de reproche etc.

- Concernant les FTAs menaçant la face négative d’autrui on remarque que d’un point de vue verbal, il n’y a pas d’ordre, d’interdiction ni même de conseil... Du point de vue non-verbal, nous avons vu qu’il n’y a pas de violation du territoire de l’autre (ni scopique<sup>241</sup>, ni proxémique, ni gestuel). Pourtant, ne peut-on pas voir dans l’interruption et la tendance à monopoliser la parole une manière de contraindre l’autre au mutisme et d’effectuer ainsi un acte agressant la face positive de l’interlocuteur ?

---

<sup>240</sup> P. Brown et S. Levinson, 1987, *Politeness*, Cambridge, CUP.

<sup>241</sup> L’absence de regard qui dans certains contextes peut être vécue comme une agression ou un dénigrement ne semble pas être reprochée au comptoir. Sans doute le verre —médiateur— y est pour quelque chose : il offre une “sortie”, une excuse au regard absent.



Avant de tirer quelques conclusions de l'observation rapide des FTAs, nous devons nous pencher sur les FFAs afin d'obtenir un complément d'information.

En réaction au pessimisme des FTAs, qui met l'accent sur les actes menaçant les faces et donc, la relation, sont apparus les FFAs (Face Flattering Acts). On distingue deux sortes de FFAs :

- Les FFAs réalisant la politesse de façon négative : il s'agit là d'éviter de produire des FTAs et de minimiser le caractère offensant de ces derniers par l'emploi de procédés accompagnateurs "adouçissants".

- Les FFAs réalisant la politesse de façon positive en manifestant des signes d'accord voire en produisant des actes de remerciement, de flatterie etc.

Nous avons observé que, globalement, les actes menaçants étaient rares ou en tout cas, ceux qui sont produits ne sont pas très menaçants (mis à part la problématique posée par les interruptions que nous délaissions momentanément ici).

Il en va de même pour les FFAs. Nous pensons que cela tient à deux raisons:

- la menace étant peu importante, il n'est pas nécessaire de produire des actes d'anti-menace (politesse négative) ;

- le type d'interaction avec lequel nous avons affaire (conversation familière), n'induit pas une politesse excessive (ce qui serait le cas, par exemple, dans une interaction hautement formelle et hiérarchisée).

Essayons maintenant de tirer quelques conclusions à partir des éléments présentés dans cette section.

Les FTAs auto-menaçants sont rares, tout comme ceux qui sont dirigés vers les faces d'autrui. Les FFAs s'inscrivent en équilibre avec les FTAs. Pourtant, nous avons vu que l'interruption peut être perçue comme une menace envers la face positive d'autrui. Il est à noter que cette menace n'est pas atténuée, policée.

Nous avons remarqué que l'alcoolique faisait peu de cas de la parole d'autrui : il semblait plus par moment s'accommoder de celle-ci que la souhaiter pour un échange paritaire. L'égoïsme doit aussi rester présent à nos mémoires si l'on veut pouvoir expliquer la relation du point de vue des faces.

Le déni de l'autre n'est pas le dénigrement. Les faces de l'autre ne sont ni menacées ni flattées. Alors, elles paraissent ne pas être prises en compte par l'alcoolique.

L'autre n'a plus de face : si on postule cela, on accepte que plus que de l'attention, c'est de l'indifférence masquée par le respect de certaines normes interactionnelles qu'il s'agit. Et la politesse est une norme.

Si l'on observe les faces de l'alcoolique on remarque :

- que la face positive est valorisée (parler de soi et encore de soi, se définir, c'est bien se mettre en "avant", en perspective). On notera à ce propos que la "loi de modestie" (qui consiste en ne pas s'auto-complimenter et à minimiser les flatteries d'autrui) n'est guère respectée<sup>242</sup> ;
- que la face négative n'est pas menacée.

La face d'autrui, si elle est respectée, n'est pas pour autant prise en compte (l'alcoolique subtilise la parole, ne s'intéresse pas (ou très peu) à l'individu à qui il parle etc.).

C'est que l'enjeu ici, tourne à la faveur de l'égoïsme. La relation (et cela est remarquable dans la politesse) est prise dans une double contrainte qui oppose l'ego à l'alter : « *Conflit donc entre l'égoïsme et l'altruisme, qui ne sont toutefois pas à mettre sur le même plan : il est permis de considérer l'égoïsme comme un penchant "naturel" , et l'altruisme comme une valeur secondaire visant à contre-balancer les pulsions égocentriques, et à neutraliser leurs effets potentiellement dévastateurs pour l'interaction* » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 64 ; ibid.p. 263).

Ici, c'est la «valeur secondaire », sociale, qui se trouve lésée.

Alors, cette courte incursion sur le domaine goffmanien (et celui de ces successeurs) confirme ce que nous avons annoncé précédemment : quand bien même le contexte et la démarche de l'alcoolique sont socialisés<sup>243</sup> , il n'y a qu'un mime de la rencontre interpersonnelle parce que l'autre est annulé, dé-singularisé, sans "face".

#### **1.1.4.5. CONCLUSIONS SUR LA CONVERSATION ÉTHYLIQUE**

Nous avons pu exposer au fil de ces pages quelques phénomènes qui permettent d'en savoir plus sur les conversations éthyliques. Nous allons procéder à un rapide inventaire des traits saillants qui figurent ces conversations puis, poserons la problématique vers laquelle ils convergent : celle de la relation.

Nous avons remarqué la nette tendance à la monopolisation de la parole. Celle-ci est particulièrement remarquable dans les conversations mixtes (l'alcoolique

---

<sup>242</sup> Rappelons qu'il s'agit d'un phénomène général, global et qu'il est toujours (heureusement) possible de trouver quelques contre-exemples.

<sup>243</sup> L'alcoolique ne boit pas seul chez lui, il respecte certaines règles comportementales etc.

prononce en moyenne 90 % des mots et occupe la moitié des tours de parole dans les trilogues). Dans les conversations entre alcooliques, cette tendance bilatérale s'étaye sur un pacte tacite où chacun trouve l'occasion de se dire plus ou moins longuement. Il en résulte de nombreux ratés dont les principaux sont les interruptions et les chevauchements (ces derniers étant particulièrement remarquables puisqu'ils perdurent au point de nuire à l'intercompréhension sans que cela semble gêner les interlocuteurs alcooliques).

La monopolisation est accompagnée d'un égocentrisme remarquable par l'abord des thèmes : l'alcoolique privilégie les thèmes dont il est à l'origine et qui lui permettent de se dire (thème de soi et thèmes concurrents). On remarque le pendant de l'égocentrisme dans la non prise en compte des régulateurs d'autrui et par la rareté et le fonctionnement des phatiques.

L'approche du non-verbal permet de confirmer cette absence de rencontre franche, réelle avec un autre sujet.

En observant la relation, on s'aperçoit que celle-ci est ambiguë. Elle est d'une part voulue, souhaitée (l'alcoolique va dans les débits de boisson, des lieux publics ; on remarque que dans les passages où il est donné une définition de soi, les phatiques sont plus nombreux ...), mais l'autre est dénié dans sa subjectivité.

Une rapide approche goffmanienne confirme cette dé-subjectivation de l'autre dont on ne reconnaît pas les faces.

Nous pouvons alors nuancer la description de la conversation proposée en début de chapitre.

- La conversation est habituellement dite *symétrique*. Nous avons vu que dans les cas de conversations éthyliques, celles-ci peuvent être symétriques, complémentaires et/ou paritaires (selon le "type" d'allocutaire que rencontre l'alcoolique).

- On décrit aussi ce type d'interaction en le qualifiant de *consensuel*. Plus qu'un sens commun, il semble que l'alcoolique cherche à imposer son sens... vers soi !

- La coopération n'est pas exactement le mode de relation que nous pouvons observer ici<sup>244</sup>. En effet, la relation est problématique et nous allons essayer de la décrire à nouveau.

---

<sup>244</sup> ... de la part de l'alcoolique. Les interlocuteurs non alcooliques rompus à l'exercice de la conversation éthylique coopèrent, eux, en ne disant rien.

Monopolisation, égocentrisme, négligence de l'autre, fausseté de la rencontre mais rencontre tout de même... il nous faut nous interroger sur ces phénomènes qui posent la question de l'autre et clarifier notre interprétation de ceux-ci.

Au bar, boire et converser sont les activités principales.

Pour boire "normalement", il faut que la démarche soit socialisée ainsi, elle n'est plus perçue comme pathologique.

Pour parler "normalement", il faut qu'il y ait quelqu'un à qui s'adresser : le soliloque est discrédité et J.-M. Prieur de constater sa réciprocité «improbable»<sup>245</sup>.

Il n'est pas inutile de rappeler que nous nous sommes intéressé à la conversation. Une forme d'interaction, de communication donc. Souvenons-nous alors des enseignements de l'étymologie :

*Communicare* . Son origine latine insiste sur ce que -parfois- on a tendance à oublier : communiquer, plus que transmettre de l'information, c'est mettre en commun, partager, échanger. Pour communiquer, il faut donc un alter (des alters) et un ego.

Comme pour "communication", le signifiant *interaction* nous impose la nécessité de l'autre par son préfixe (co-; inter-).

Désormais, cela est su et personne ne songe guère à observer le langage sans se préoccuper du rapport à l'autre.

Ce rapport à l'autre est socialisé : « *La structure de l'énonciation est une structure purement sociale* » (Bakhtine<sup>246</sup> , 1977 : 141) ou encore « [*l'expression c'est*] toute chose qui, s'étant formée et déterminée d'une façon ou d'une autre dans le psychisme humain, s'extériorise objectivement pour autrui à l'aide de l'un ou de l'autre code de signes extérieurs » (1977 : 121).

La condition pour être sujet, c'est donc l'autre. L'inéluctable apparaît dès la naissance, comme le souligne J. Epstein et C. Migret<sup>247</sup> : « *Peu à peu, le bébé et sa mère élaborent ensemble, non plus seulement des échanges basés en grande partie sur la réalisation des besoins, mais un véritable processus d'interactions. L'harmonie des mimiques, des caresses, des élans, des regards établit le schéma princeps de toute communication humaine* » (1987 : 85). L'autre marque l'ontologie d'un sujet, en est la condition.

Ce que nous voulons souligner ici, c'est l'importance accordée à l'autre dans tout processus de communication.

---

<sup>245</sup> J.-M. Prieur, 1996, *Le vent traversier*, Montpellier, PUPV, p. 128.

<sup>246</sup> M Bakhtine, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, édition de minuit (pour l'édition citée). Première édition sous le nom de V.N. Volochinov, *Marksizm i filosofija jazyka*, Leningrad, 1929.

<sup>247</sup> J. Epstein et C. Migret, 1987, "Le bébé et son environnement : échanges et interactions" in *Communications*, ouvrages collectif sous la direction de A. Touati, Numéro hors série du Journal des Psychologues, (Marseille).

Le rappel de ces quelques évidences nous permet de clarifier notre position vis-à-vis du rapport à l'autre qu'entretient l'alcoolique (de comptoir) :

- L'alcoolique se pose comme sujet. Il offre une définition de soi à autrui, et ainsi, se soumet à son autorité (sujet : sous le jet... de l'autre, assujettit).

- Se faisant, il confirme la nécessité de l'autre pour se dire soi et inscrit sa démarche dans un mouvement "ordinaire" d'affirmation identitaire puisque, comme l'annonce E. Benveniste<sup>248</sup> « la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un tu » (1966: 260) ou encore : « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet; parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' "ego" » (1966 : 259).

Il est donc posé que la rencontre a bien lieu (l'alcoolique de comptoir fait la démarche de se rendre dans les débits de boisson et ne se contente pas de boire "clandestinement" chez lui). Il vient et se pose comme sujet, se raconte comme tel : c'est peut être ici que nous pouvons percevoir la différence entre les alcooliques de comptoir et les alcooliques solitaires.

Pourtant, ce n'est pas tout. Si l'autre est bien présent, il a un statut quelque peu singulier. De lui, l'alcoolique semble ne rien vouloir savoir. Il est refusé à l'autre de faire ce que l'alcoolique tient particulièrement à réaliser : il ne peut se dire, et il n'est pas écouté par l'alcoolique.

L'alcoolique n'est donc pas à l'écoute et on remarque même qu'il semble dans une certaine mesure ne pas vouloir être écouté : la présence de l'autre suffit, sa parole approbatrice est optionnelle.

L'autre est donc *dé-subjectivisé* et réduit à être un *auditeur quasi-muet*<sup>249</sup>. En résumé : un autre sans parole (refusée), sans histoire (non écoutée), sans identité possible.

Un autre à minima, sans aspérité, lisse comme la surface polie d'un miroir.

Un autre spéculaire alors, nécessaire pour se dire parce qu'il faut bien qu'il y ait une oreille pour entendre, un "tu" pour dire "je", un autre pour que le sujet énoncé par l'alcoolique soit socialement admis<sup>250</sup>.

---

<sup>248</sup> E. Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. Tel.

<sup>249</sup> "Quasi-muet" : il y a ici quand même une certaine limite, celle nécessaire à la présence d'un autre qui puisse écouter l'alcoolique pour lui permettre de se poser comme sujet.

<sup>250</sup> Une hypothèse : dé-subjectivisé, spéculaire... un autre *autre* aussi peut-être, qui n'est que présence, incarnation d'un interlocuteur absent à qui tout cela doit être dit, qui soutient le transfert.

Une nouvelle problématique se pose alors, à laquelle nous aurons à nous confronter dans le second chapitre : “2. Du discours au sujet”. Dans ce chapitre à venir, il nous faudra rappeler que le comportement ambivalent de l’alcoolique (dans le rapport à autrui) semble entrer en résonance avec la dichotomie “discours de l’occupé/discours de l’occulté”. Cela nous conduira à considérer l’apport des sciences du langage à l’alcoolologie. Avant cela, la synthèse suivante va se charger de tisser quelques liens entre les phénomènes observés et le sujet alcoolique.

## 1.2. Productions langagières éthyliques : synthèse, articulations, questionnements

*« Il n'y a de connaissance, et tout particulièrement de connaissance scientifique, qu'à partir d'un travail de mise en relation - "faire voir des connexions", comme le dit Wittgenstein- et la description ne se limite pas à collecter et à énoncer les termes de la collection, mais est une activité de transformation du visible »  
F. Laplantine<sup>251</sup> .*

### **A propos de la démarche...**

Aborder les productions langagières éthyliques n'est pas chose aisée. D'abord, parce qu'il y a un matériau à collecter dans des contextes difficiles (bruits, clandestinité des enregistrements etc.). Ensuite, parce que l'objet de recherche que nous considérons est assez vaste pour ne pas se laisser saisir d'un seul "geste", d'un seul regard. Alors, des choix se présentent au chercheur :

- choix de la démarche méthodologique et théorique du recueil des données (choix que nous avons explicité dès le début de ce grand chapitre<sup>252</sup>);
- choix des outils, des concepts et des théories qui permettent l'analyse du corpus.

La recherche scientifique a le souci de l'objectivité : c'est dire qu'il nous faut justifier, en tout cas expliciter ces choix de chercheur, cette subjectivité.

---

<sup>251</sup> F. Laplantine, 1997, *Je, nous et les autres, être humain au-delà des apparences*, Le pommier / Fayard, coll. "manifestes", p. 128.

<sup>252</sup> cf. Les premières pages de "1.1. Éléments d'analyse des discours et des interactions éthyliques".

Le matériau dont nous disposons est composé d'un ensemble d'enregistrements de conversations bistrotières et éthyliques que nous avons effectués. Des mots, des phrases, des discours, des récits, des conversations... : voilà ce dont il s'agit.

Un échange de parole au comptoir d'un café peut paraître un objet d'étude homogène. Pourtant, si l'on s'attache à en décrire les particularités, on n'a pas d'autre choix que de le "disséquer", de créer des "micro-objets" d'études. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici :

- Nous avons choisi de commencer par une analyse des thèmes privilégiés par l'alcoolique parce qu'il nous semble qu'ils permettent de distinguer des "lieux d'investissement langagier" où le discours se singularise parfois et qui nous font entrevoir le regard que porte l'alcoolique sur le monde et sur lui-même. Cette option s'est révélée fructueuse et "rentable" puisqu'elle a aidé à distinguer par la suite des types de récits, des figures narratives, des opérations subjectives...

- Nous avons poursuivi en nous attachant aux récits éthyliques parce que ceux-ci sont privilégiés par les alcooliques de comptoir. La façon de se raconter, de se dire et de s'inscrire en tension avec autrui nous a particulièrement intéressé : nous devinons ici aussi une manière de décrire le monde et soi.

- L'alcoolique de comptoir accorde une place très importante aux éléments qui lui permettent de se dire. Autrement dit : il semble qu'il y ait chez l'alcoolique une nécessité qui le pousse à s'inscrire et se décrire d'une manière particulière comme *sujet* dans un entourage. Nous avons alors adopté la démarche visant à expliciter la subjectivité éthylique.

- Enfin, il nous fallait saisir ces productions langagières dans le contexte conversationnel où elles émergent. La conversation devait alors être définie (singularisée dans son "éthylité") et permettre de saisir le comportement communicatif de l'alcoolique (notamment le rapport à autrui).

Thèmes, récits, subjectivité, conversations.

En abordant chacun de ces domaines, notre souci a toujours été double. D'abord, nous désirions repérer et décrire des phénomènes langagiers caractéristiques et prégnants. Ensuite, nous voulions comprendre la façon dont l'alcoolique voit, dit le monde et surtout s'y inscrit puisque cela est de toute évidence son souci premier.

Ces différents domaines ne s'excluent pas, bien au contraire, ils se complètent et s'enrichissent mutuellement. Ils sont le fruit de la démarche que nous avons adoptée pour aborder le comportement langagier éthylique, et ensemble, posent des problématiques transversales et récurrentes que ce chapitre a pour objectif de présenter et de discuter.

Une progression donc, par pôles caractéristiques, remarquables, vers la compréhension des paroles éthyliques.



Nous en arrivons au problème des choix épistémologiques.

Il n'est plus temps ici de faire des rappels de toutes les approches, les concepts et les outils que nous avons utilisés pour effectuer l'analyse. Néanmoins, nous souhaitons clarifier notre sélection. Les "paroles éthyliques" n'ont pas – à notre connaissance – été l'objet de recherches systématiques en sciences du langage : nous n'avions donc aucune référence concernant ce domaine de recherche précis et singulier<sup>253</sup> .  
Qu'avons-nous fait alors ?

Lorsque les quatre domaines ont été mis à jour (thèmes, récits, subjectivité, conversation, cf. supra), nous avons recherché les bibliographies qui y étaient généralement associées. Il n'était pas question d'être exhaustif ni d'adopter une démarche sous prétexte qu'elle était la plus célèbre : nous nous sommes demandé à chaque instant quel était le rendement descriptif et explicatif de telle ou telle approche. La sélection s'est ainsi faite, en privilégiant toujours la compréhension du corpus aux réputations (parfois scolastiques).

Les diverses approches pour un même domaine (les récits par exemple) que nous avons sélectionnées ne s'opposent pas : notre point de vue restait le même, seuls les éclairages se mêlaient pour nous permettre de percer un peu plus l'obscurité dans laquelle était plongé notre objet d'étude.

Et ce qui est valable pour un domaine vaut pour l'ensemble : thèmes, récits, subjectivité, conversations... ne sont pas dissociables dans le cadre de cette analyse des productions langagières éthyliques. Les divers outils utilisés nous renvoient à plusieurs théories qui, plus que s'excluent, s'enrichissent mutuellement. Alors, il apparaît que les diverses recherches qui fondent notre connaissance sont autant de richesses lorsque l'on ne s'astreint pas à ne s'attacher qu'à une seule d'entre elles quand le corpus est vaste.

Les productions langagières éthyliques forment un tout, un ensemble que nous ne pouvons embrasser d'un seul regard : les aborder par étapes est nécessaire et – nous en sommes persuadé – fructueux si l'on a pour souci de ne pas créer des domaines d'approche étanches mais au contraire de conserver une certaine perméabilité permettant à ceux-ci de s'influencer.

### **A propos des objectifs de ce chapitre...**

---

<sup>253</sup> Certains chercheurs parmi ceux qui se sont intéressés à l'alcoolisme (des psychologues principalement) ont eu recours à l'analyse du matériau verbal. Il faut rappeler toutefois :

- que le contexte est différent et difficilement comparable entre un centre de soins et un bistrot;
- que ces études sont la plupart du temps sporadiques voire allusives.

Au commencement, il y a un comportement langagier singulier qui nous a interpellé.

Singulier en quoi ?

Singulier pourquoi ?

C'est à la première interrogation que nous allons essayer de répondre maintenant.

Ici, on s'attend à ce que nous proposons un état des lieux des informations recueillies et analysées. Plus qu'un résumé, nous avons choisi de faire une synthèse autour de phénomènes originaux, particuliers (en eux-même ou dans leur étendue). Pour rendre compte des spécificités des productions langagières éthyliques<sup>254</sup>, nous nous interrogerons donc sur :

1) *la définition de soi*, c'est-à-dire sur ce que l'alcoolique dit de lui. Cette problématique est d'importance puisque le discours de l'alcoolique est largement auto-centré.

2) *la parole symptomatique*. La spécificité première des paroles que nous avons enregistrées est qu'elles sont prononcées par des alcooliques (de comptoir). Il est tout à fait légitime alors de s'interroger sur la présence de phénomènes langagiers imputables à l'alcoolisme, à la "personnalité alcoolique".

3) *la notion de discours occupé/occulté*. Nous avons déjà présenté succinctement cette notion. A ce stade de la recherche, les informations et les éléments de réponse sont suffisants pour nous permettre de préciser cette dichotomie et d'en élargir le champ.

### 1.2.1. La définition de soi

Plusieurs fois, nous avons écrit qu'il y avait "définition de soi" dans les productions langagières éthyliques. Nous faisons ici un premier point de synthèse autour de cette notion parce qu'il nous paraît possible d'y voir une constante caractéristique de la parole éthylique.

En premier lieu, il y a à préciser ce que nous voulons signifier par l'emploi de cette expression. Ensuite, nous allons justifier la synthèse autour de ce phénomène en décrivant l'importance tant du point de vue de l'alcoolique (qui attache, nous le soutenons, un très grand intérêt à cette opération) que de celui de l'analyste (qui ne peut l'occulter puisqu'il apparaît fréquemment et sous de multiples formes). Enfin, après nous être attaché à décrire ce phénomène, nous rappellerons les contenus de cette définition que l'alcoolique veut donner de lui-même.

---

<sup>254</sup> "Spécificités" : il n'est pas exclu que nous puissions retrouver certaines d'entre elles, même *a minima*, dans la "parole ordinaire".

### **1.2.1.1. APPROCHE DE LA "DÉFINITION DE SOI"**

Dans *Communication et conflits d'interprétation*, A. Coïaniz souligne qu'il «*importe de rappeler que le socle des êtres sémiotiques que nous sommes est constitué par le nécessaire repérage de soi*»<sup>255</sup>. Alors, l'interaction apparaît véritablement comme un lieu : celui où s'opère la transaction entre soi et autrui qui se reconnaissent (et se font reconnaître) mutuellement en fonction des valeurs et des modèles communément admis par les pairs. «Repérage» : l'individu a à trouver sa place dans l'espace (le lieu) de l'interaction.

C'est dans cette perspective du "repérage de soi" que nous inscrivons la problématique de la définition de soi. Se définir, se dire, c'est proposer une certaine image de soi, une image qui est placée sur le territoire interactionnel. L'alcoolique propose une définition de lui-même. Le verbe ici a son importance si l'on convoque ici son étymologie : pro-poser, "poser devant". Devant lui, tel un masque, l'alcoolique place cette "définition" qu'il nous offre à considérer et qui nous sert de repère pour l'interprétation. Nous allons bientôt expliciter ce que sont ces "images placées" de l'alcoolique et observer les modèles et les valeurs auxquelles elles renvoient, qu'elles convoquent (cf.§ 1.2.1.3. *Contenus de la définition de soi*). Avant cela, il nous faut poursuivre notre présentation de la notion .

Interagir, c'est interpréter les objets de discours (afin de comprendre, de co-construire le sens de ce dont on parle), mais c'est aussi s'attacher aux liens et aux représentations des interactants (représentation de soi, de l'autre, de soi pour l'autre etc.). Dans ce dernier cas, on a affaire généralement à des indices et quelques signaux : on pressent l'autre pour s'en faire une idée plus qu'on ne l'analyse. Or, ce que donne l'alcoolique, ce sont des signes pleins : on devine moins l'alcoolique qu'il ne s'offre dans son discours. Autrement dit : dans la rencontre éthylique l'objet du discours et les représentations interactantielles (permettant la définition de soi) sont pour l'alcoolique confondues par l'entreprise de monstration. Cela ne signifie pas pour autant que l'alcoolique est le seul maître de cette image. En effet, le récepteur décide du statut des signes qu'il perçoit et en retient certains que l'alcoolique ne produit pas volontairement. Mais ceci étant dit, il n'en reste pas moins que du point de vue de l'alcoolique, il y a mise en scène d'un personnage auquel il veut bien nous faire croire, et que lui même espère reconnaître.

La définition de soi est alors la raison d'être (la raison sociale ?) de la parole telle que nous l'avons rencontrée .

### **1.2.1.2. IMPORTANCE DE LA DÉFINITION DE SOI**

---

<sup>255</sup> A. Coïaniz, 1996, *Communication et conflits d'interprétation*, PUPV, coll. "Langages et cultures", p. 103 (c'est l'auteur qui souligne).

Si nous effectuons une première partie de la synthèse autour de la “définition de soi”, c’est qu’elle nous semble être une notion importante. Ce crédit accordé, nous avons à le justifier. Cela sera doublement fait puisque l’importance est toute autant marquée pour l’alcoolique que pour le chercheur.

### *Importance pour l’alcoolique*

Celui que nous considérons ici accorde une place prédominante à la présentation de soi. Cette orientation discursive est nette :

- on remarque que les récits éthyliques mettent toujours en scène un seul personnage principal qui réfère au narrateur. Les autres personnages ne sont introduits dans le récits que s’ils sont indispensables à la compréhension du procès que subit le personnage principal ;

- on note également que les thèmes privilégiés par l’alcoolique sont dépendants d’un thème central vers lequel ils convergent : le macro-thème “Soi”. Il n’est donc pas exagéré de dire que le discours de l’alcoolique est largement autocentré, égocentré.

Cette tendance est d’autant plus remarquable qu’elle est renforcée et réalisée par le refus d’une autre orientation :

- nous avons vu avec l’approche de la complémentarité par les thèmes<sup>256</sup> que les objets de discours introduits par autrui ne sont retenus par l’alcoolique que s’ils lui permettent de se dire. Lorsque les thèmes n’ont pas de rapport avec l’alcoolique, nous observons deux stratégies principales de réorientation qui consistent en la dérive (du thème vers soi) et en la rupture avec le thème au profit d’un autre permettant de se dire.

- la persistance dans cette orientation (qui conduit à parler de soi de façon presque exclusive) est également remarquable par l’approche narrative. En effet, l’alcoolique poursuit sa narration égocentrée en dépit de l’absence de validation d’autrui (et parfois même alors que le destinataire fait savoir son manque d’intérêt)<sup>257</sup>. De même, nous avons remarqué l’inutilité des régulateurs, ce qui confirme la persistance dans l’orientation discursive de l’alcoolique<sup>258</sup>.

Il s’agit de parler de soi donc, et refuser ce qui ne le permet pas.

- Soulignons enfin que cette persistance est rendue possible par la monopolisation de la parole qui peut être considérée comme une marque profonde de cette compulsion à se dire.

---

<sup>256</sup> cf.§ 1.1.4.2.3.A. La complémentarité : quelques éléments / Les thématiques. [les rappels de chapitres ne sont pas exhaustifs : nous n’en donnons que les principales sections concernées].

<sup>257</sup> cf.§ 1.1.2.2.3. A. Des problématiques du récits : articulations / le rapport à l’autre.

<sup>258</sup> cf.§ 1.1.2.2.3.A. Des problématiques du récits : articulations / le rapport à l’autre & 1.1.4.2.3.B. La complémentarité : quelques éléments / les signes de validation interlocutoire.

L'alcoolique, se dit, se raconte. Se faisant, il sélectionne certains traits qui vont le dépeindre, le définir. C'est cette sélection qui nous intéresse ici car elle est présentée avec insistance. Si l'on se place sur le plan de l'énonciation, on note que le sujet de l'énoncé et le sujet de l'énonciation ont la même identité. Pourtant, peut-on totalement les confondre ? Il suffit de songer un instant à l'alcoolique qui nous dit boire comme «tout le monde» pour s'assurer du contraire. Mais alors, comment considérer ce sujet de l'énoncé éthylique ? Nous affirmons ici que le sujet de l'énonciation veut que l'on prenne le sujet de l'énoncé pour lui-même. Il doit aussi être, au moment où il parle, trompé par le leurre qui appelle la confusion. C'est donc ce sujet de l'énoncé, ce masque (du sujet de l'énonciation), ce "soi" définit avec tant de véhémence dans la monstration, que nous allons devoir expliciter... en écho à l'alcoolique.

### *Importance pour le chercheur*

Justifier la synthèse autour de la "définition de soi" est désormais chose aisée. L'importance du phénomène et le fait qu'il soit une caractéristique majeure du discours éthylique suffit à cela.

Pourtant, l'importance tient aussi des questionnements qui apparaissent. En effet, le second chapitre ayant (notamment) pour objet les rapports entre sujet et discours, nous aurons à nous intéresser à l'écart qu'il y a entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation, entre sujet alcoolique et sujet définit.

De plus, la problématique des normes et des modèles qui a été exposée en référence à A. Coianiz aura aussi son importance puisqu'elle pointe la nécessité d'une présentation de soi "conditionnée" par autrui, le groupe, les attentes et les stratégies des participants à la rencontre (peut-être est-ce là le lieu de l'écart!).

Le chapitre à venir est doublement important :

- il concerne le comportement langagier privilégié par l'alcoolique ;
- il pose les repères d'une réflexion à venir.

#### **1.2.1.3. CONTENUS DE LA DÉFINITION DE SOI**

Ici, nous nous en tenons au discours de monstration, à ce que l'alcoolique dit de lui-même. Il y a donc *choix* de sa part : la sélection des thèmes qui lui permettent de se dire (thème connexes à "soi") nous renseigne sur ses centres d'intérêt et ainsi, il y a délimitation. Ces thèmes, nous les avons rencontrés de nombreuses fois. Rappelons qu'ils ont été retenus sur le critère de la récurrence :

- récurrence chez un même locuteur ;
- récurrence dans le discours commun à tous les locuteurs enregistrés.

L'alcoolique nous parle moins de l'alcool, des femmes, des corps et de la persécution que de son expérience et des liens qui l'unit à ces objets de discours. La *définition de soi* passe donc par ces thèmes, tant parce qu'elle s'inscrit par ceux-ci que parce qu'elle se positionne dans un rapport qui les convoque. Ainsi par exemple, l'alcoolique nous dit son lien (quel qu'il soit) à l'alcool en privilégiant ce thème et se définit également par rapport aux normes, aux modèles sociaux qui régulent la consommation d'alcool tout en en discriminant certaines formes et en déterminant celles qui sont acceptables.

C'est alors par l'approche de ces thèmes qu'il nous faut débiter.

Le discours sur l'alcool permet à l'alcoolique de se dé-singulariser et de se défendre. Il en résulte que le sujet de l'énoncé, le personnage qui nous est donné à considérer, n'est pas (plus) alcoolique. Cela peut paraître surprenant mais pourtant, il fallait s'attendre à cela : les spécialistes s'accordent en effet à dire que l'"alcoolique de comptoir"<sup>259</sup> est l'un des plus délicats à prendre en charge parce que – justement – il refuse catégoriquement d'être défini comme un individu ayant un problème avec l'alcool. M. Legrand écrit à ce propos :

« C'est un bon vivant, qui cherche la compagnie, boit en société et qui n'éprouve aucune culpabilité. L'idée ne lui viendrait pas qu'il puisse souffrir d'un mal quelconque. Il n'est pas le client des psychiatres et des psychologues, pas plus qu'il ne s'adresse spontanément, pour se soigner ou se libérer, aux groupes d'anciens buveurs. Lorsque ça tourne mal, au bout de quinze à vingt années de consommation, lorsque, guetté par la mort, il sera frappé par l'une ou l'autre des maladies induites par l'alcool, c'est à l'hôpital généralement qu'il aura affaire » (1997 : 42)<sup>260</sup> .

Nous trouvons au niveau du discours les opérations qui sous-tendent la possibilité de se dire "non-alcoolique" :

- La dé-singularisation déculpabilisante permet de déplacer la problématique de l'absorption singulière vers la sphère de la consommation sociale, apéritive, festive. Cette opération opère sur le sujet de l'énoncé d'une part (le "je" est remplacé par le "on" ou "tout le monde"<sup>261</sup> ...) et sur le recadrage de l'acte qui devient joyeux, ponctuel, jovial<sup>262</sup> .

« on est tous plus ou moins alcoolique »

---

<sup>259</sup> Ils l'appelleront "alcoolite", "boueur invétéré" etc.

<sup>260</sup> M. Legrand, 1997, *le sujet alcoolique, essai de psychologie dramatique*, Desclée de Brouwer, coll. "reconnaissances".

<sup>261</sup> cf. § 1.1.3.2.1. (le phénomène de l'extension dans "les masques pronominaux").

<sup>262</sup> cf. § 1.1.2.2.1. (les *récits d'ivresse* dans "les genres de récits").

« L'autre jour, on buvait avec Jean-Marc / qu'est-ce qu'on s'est marré... »

A ce stade, l'alcoolisation stigmatisable est déniée et le comportement du consommateur alcoolique semble anodin et socialisé.

- L'opération de défense s'appuie sur la réfutation du signifiant définitoire stigmatisable. Alors, dans les situations où l'alcoolisation est indéniable, apparaît la dichotomie que nous avons choisi de reproduire par le couple "alcoolique / ivrogne"<sup>263</sup>. Le sujet préfère se dire « alcoolique » plutôt que se définir comme « ivrogne ». Ainsi, il se dérobe à la critique en réfutant l'ivrognerie décadente et sale. L'alcoolique est alors un consommateur au comportement peut être excessif mais en tout cas acceptable (il boit « comme d'autres fument »).

« Ah j'ai pas dis rond / Alcoolique / c'est différent c'est pas la même chose /// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout [...] J'suis pas bien // j'dépasse pas mes:: une certaine dose / j'ai pas honte de l'dire // après quand tu dépasses alors là / t'es rond / mais tant qu'j'dépasse pas ma dose j'suis pas rond / j'suis bien // et et et ça {montre une cigarette} [...] c'est pareil / [...] on a tous besoin d'un truc // et j'cause pas d' tout ceux qu'avaient heu:: cinquante cachets par jour: »

La définition ayant trait à la thématique de l'alcool que l'alcoolique donne de lui-même réfère à un individu à la consommation conforme aux usages et aux modèles sociaux qui ne dénigrent pas (loin s'en faut) l'usage exceptionnel, festif et convivial de la boisson éthylique. Ce faisant, l'alcoolique s'oppose aussi à une contre-définition qui le stigmatiserait en jouant, lorsque cela est nécessaire, sur les signifiants qui pourraient le désigner.

Les thématiques de la femme<sup>264</sup> doivent être abordées avec prudence et précaution. En effet, ici le risque est grand de reproduire ce que l'on entend plus que ce qui a été dit. De plus, il faut nous concentrer ici sur ce qui définit l'alcoolique plutôt que de répéter ce qui caractérise les femmes telles qu'elles sont décrites par celui-ci.

On peut parler d'une certaine éthique éthylique si l'on considère que le discours de l'alcoolique s'accorde avec des valeurs sociales.

D'abord, il y a respect des valeurs familiales, avec le respect de la famille et le culte de la mère. Il faut souligner que même si l'idéal sociétal de l'alcoolique est patriarcal voire machiste, la mère est une référence absolue de sainteté et de

---

<sup>263</sup> cf.§ 1.1.3.2.2.C. (l'alcool dans "la subjectivité et les objets de discours : les subjectivèmes).

<sup>264</sup> cf.§ 1.1.1. (les thèmes éthyliques), 1.1.3.2.1.C et 1.1.3. 2.2.A (subjectivité et thématique de la femme).

dévouement inégalable. Alors, l'alcoolique se décrit comme l'objet des bons soins maternels (que peuvent aussi prodiguer les substituts) rendus nécessaires du fait de la souffrance du corps et de la persécution.

« t'sais une femme c'est toujours maternel quand même »

Il fait également preuve de ses valeurs morales, avec une critique de la sexualité libre et «dépravée» des femmes décadentes. Ces valeurs sont concurrentes à d'autres, machistes, fondées sur l'idée que l'homme domine socialement la femme et qu'il a droit, de ce fait, à des privilèges. Conformément à ces valeurs, l'alcoolique nous explicite certains de ses comportements relatifs au rapport homme/femme. Le plus remarquable est son attitude vis-à-vis de la sexualité. En effet, quand bien même il se décrit comme un bon vivant, un être festif (à l'occasion), l'alcoolique n'est pas enclin à la concupiscence. Au contraire, il la décrit en termes péjoratifs chez les femmes-décadentes (« C'te salope »), bien qu'elle semble acceptée chez leurs homologues masculins (rappelons les valeurs patriarcales qui sous-tendent ces discours).

« Dans l'temps elles disaient rien les femmes maint'nant / elles gueulent plus souvent qu'les hommes [...] elles commandent déjà la bouteille // elles fument / elles bombent / eh oh quand même / faut pas exagérer hé »

Ce qu'il est important de noter, c'est que l'alcoolique lui-même se décrit dans l'abstinence. Cela n'exclut pas la tentation : il regarde certes, mais ne touche pas ou ne fait qu'effleurer une cuisse et pas autre chose. C'est là un fait assez singulier pour être souligné encore une fois puisque les plaisirs de la chair, lorsqu'ils sont éprouvés par un homme, ne sont pas contraires aux valeurs "prônées" (au contraire, la vantardise paillardise est généralement de mise et on l'entend parfois chez les voisins de comptoir de l'alcoolique, buveurs occasionnels que l'alcool a échauffés). M. Morenon confirme cette observation au niveau clinique :

« Que le discrétion sexuelle soit bienséance et discrétion, que le déni des alcooliques soit mensonge et mauvaise foi, ne change rien à ce qui les unit : une impossibilité de dire (et de laisser voir) » (1999<sup>265</sup>)

Conformément à son absence de pratique sexuelle, le corps de l'alcoolique n'est pas un "corps jouissant". C'est même un corps "à l'opposé" que l'alcoolique

---

<sup>265</sup> M. Morenon, 1999, "l'alcoolisme, une pathologie complexe" in *Alcoolologie*, mars, tome 21 n°1. (La citation étant tirée d'une reproduction électronique de l'article, il nous est impossible d'en citer la page (<http://perso.wanadoo.fr/martine.morenon>)).



nous décrit<sup>266</sup>. Le corps-souffrant s'inscrit donc dans l'absence de plaisir charnel (que la définition de lui-même par l'alcoolique semble exclure) mais marque aussi les relations de l'alcoolique avec autrui :

- relation à la femme-mère et ses substituts qui prennent soin de l'alcoolique qui ne demande pas mieux;

- relation aux persécuteurs qui "blessent" l'alcoolique tant moralement que physiquement.

La souffrance est une des caractéristiques de l'alcoolique. Il insiste sur ce paramètre qui devient trait définitoire (« j'suis pété d'partout »). D'une part, elle peut être imputée aux persécuteurs (ou du sort), de l'autre, elle trouve sa source dans le corps lui-même, sans que quelque blessure n'ait été causée de l'extérieur. Son corps «lâche» alors l'alcoolique et bien souvent, il est chargé du "ça" d'un «ça ne va pas aujourd'hui». M. Monjauze, dans une approche clinique, note cette insistance de l'alcoolique sur son «corps en souffrance» (selon l'expression qu'elle emprunte à M. Enriquez) et s'interroge sur son importance écrasante :

« L'alcoolique cherche-t-il à acquérir un corps de souffrance ? Est-ce cette appropriation qu'il tente d'effectuer en appui sur le corps médical ? » (1991 : 176)<sup>267</sup>.

En résumé, et si l'on s'en tient à ce qui est dit "volontairement" par lui, la souffrance est une caractéristique, un trait définitoire de l'alcoolique. Elle s'incarne dans son corps et traduit tout autant un rapport conflictuel à autrui<sup>268</sup> et à soi.

En narrant sa souffrance consécutive à la persécution<sup>269</sup> dont il est l'objet, l'alcoolique se donne à considérer comme une victime. Le rôle semble lui convenir : il appelle la compassion et même l'admiration (des autres et, peut-être l'espère-t-il, de l'allocataire). Apparaissent autour de cette "victimisation" louée des valeurs sociétales héritées de la tradition judéo-chrétienne pour lesquelles le sacrifice est salutaire pour l'humanité. Mais le rôle de victime permet également l'appel du maternage que nous avons évoqué plus haut lors de la définition de soi liée aux femmes et au vécu du corps. Ces deux aspects ("victimisation" louée et appel du maternage) permettent de comprendre la propension de l'alcoolique pour ce rôle qui semble, finalement et malgré tout, lui apporter quelque gain.

---

<sup>266</sup> cf.§ 1.1.1.1.3.C. (le corps de l'alcoolique, *in* les thèmes), 1.1.3.2.2. (le (les) corps *in* la subjectivité).

<sup>267</sup> M. Monjauze, 1991, *La problématique alcoolique*, Dunod.

<sup>268</sup> "autrui" vaut ici pour "les persécuteurs" (ce qui représente *potentiellement* la quasi-totalité du monde).

<sup>269</sup> cf.§ 1.1.1.1.4. (Les thèmes récurrents et leurs cadrages / la persécution), 1.1.2.2.1. (des genres de récits), 1.1.2. 2.2. B. b (dramatisation / dé-dramatisation), 1.1.3.2.1.C. (le sujet de l'énoncé et les objets de discours) et 1.1.3.2.2.D. (les persécuteurs).

Une autre perspective peut permettre de saisir le phénomène d'inscription de soi dans des processus persécuteurs. En effet, l'alcoolique est persécuté et la faute est (reportée) du côté de l'autre, du sort (il faut rappeler que lorsqu'une faute initiale de l'alcoolique est mentionnée, elle est par la suite largement occultée). C'est donc avec un acharnement injuste que le sort s'abat sur l'alcoolique, traçant ainsi sa destinée (« j'ai du bol » dit ironiquement H. en précisant que « c'est mathématique »).

L'importance de la définition de soi pour l'alcoolique a déjà été démontrée. Se raconter, se dire, semble vraiment être pour lui une nécessité, peut être la condition de sa présence dans les débits de boisson.

Boire et converser sont les activités principales au bistrot. Pour l'alcoolique, il s'agit précisément de boire et se dire, cette dernière occupation nécessitant la présence d'autrui<sup>270</sup>. Il faut avoir ces précisions à l'esprit lorsque l'on aborde la définition de soi. On peut alors s'interroger sur ce qui motive ce comportement, sur ce que quête l'alcoolique.

Nous envisageons ici une *quête de reconnaissance*. Cela suppose que l'alcoolique propose une image, une représentation, une définition de lui-même et s'attache à ce que celle-ci soit confirmée par autrui. Dans le contexte éthylique, cette confirmation à un statut particulier. Nous avons vu en effet que l'alcoolique essaie (consciemment ou non) de contraindre l'autre au silence, à une écoute bienveillante. Cette altération de la fonction de confirmation dans la quête de reconnaissance peut être expliquée par la nature même de la définition de soi. Nous avons remarqué en effet que celle-ci reposait sur un certain nombre de paramètres discutables dont le non moindre (le plus évident) est l'affirmation d'une consommation ordinaire et socialisée d'alcool. Alors, il ne doit s'agir que d'une confirmation *a minima*, qui se suffit de la présence d'autrui et ne doit en aucun cas laisser le champ à une possible contestation.

Mais de quelle reconnaissance s'agit-il ? Pour en rendre compte, nous la considérerons dans un double mouvement qui fait se côtoyer reconnaissance sociale et reconnaissance individuelle.

#### *Reconnaissance sociale*

L'interaction est un lieu où se joue la socialisation. Les participants ont alors à respecter un certain nombre de normes, c'est-à-dire des règles et des modèles de conduites partagés par le groupe et légitimés par des valeurs communes. La non-

---

<sup>270</sup> Nous avons déjà précisé ce qu'était cette rencontre pour l'alcoolique dans le chapitre "conversations éthyliques".

observance des normes entraîne alors la sanction : la "stigmatisation" et l'exclusion généralement pour les cas d'alcoolisme.

La définition de lui-même par l'alcoolique tend à montrer la normalité, c'est à dire la conformité à la norme<sup>271</sup>. Pour cela, et comme sa pratique même porte à la sanction, il s'appuie sur des valeurs fortes du groupe ; valeurs qu'il dit respecter et mettre en pratique.

Notons tout d'abord le cadrage particulier de sa conduite. Le glissement sémantique qui est opéré d'une conduite addictive à une autre plus socialisante permet à l'alcoolique de se dire normal. En effet, toute alcoolisation n'est pas déviante, marginale : boire entre amis, en des circonstances exceptionnelles (une célébration festive) ou lors de rencontres renforçant la socialisation (l'apéritif) est valorisé parce que justement, le partage d'un verre est censé favoriser le lien social, voire le symboliser. Ainsi, en s'appuyant sur ces valeurs, l'alcoolique inscrit sa conduite dans les règles, en accord avec la norme.

D'autre part, nous pouvons remarquer une approche visant l'adéquation sociale lorsque l'alcoolique dépeint ses moeurs. Sur le plan de la sexualité, on peut écrire sans être trop lapidaire que notre société accepte l'érotisme coquin (la grivoiserie gauloise peut même dans certains contextes prêter à sourire) mais censure l'évocation de l'accouplement, les organes génitaux qui doivent être cryptés<sup>272</sup>. La retenue est alors de mise et l'on doit se garder de dépasser les limites que l'on nomme "pudeur". Mais entre ne rien dire et dire que l'on ne fait rien, la différence est telle que le discours change de registre : d'adapté, il devient exemplaire, s'offre à la considération. Ainsi l'alcoolique ne se contente pas de respecter la norme qui fixe les tabous (sexuels), il va plus loin : plus que de cacher, il montre qu'il n'y a rien de honteux (à cacher justement)<sup>273</sup>.

« Ah mais j'y ai pas touché » dira l'un d'eux en parlant des fesses d'une connaissance.

A cela doivent être ajoutées d'autres observances sociales telles que le respect de la famille (de naissance) ou encore les valeurs machistes (même si celles-ci sont aujourd'hui (en partie?) dépassées).

Notons à ce propos la remarque de M. Monjauze (qu'il faut situer dans un contexte clinique) :

---

<sup>271</sup> C'est dans cette acception que nous utilisons "normalité" et "normal".

<sup>272</sup> Étymologiquement : caché.

<sup>273</sup> Que cela puisse être le fruit d'une crainte des rapports sexuels n'est pas notre propos et ne change rien à la "socialisation du discours".

« Le discours des alcooliques, plus généralement, est orienté par les imagos sociales et les idéologies » (1991 : 177)<sup>274</sup> .

### *Considération individuelle*

La considération individuelle n'est bien sûr pas dissociable de la reconnaissance sociale. Pourtant, pour la clarté de l'exposé, nous séparons ces deux aspects de la quête de reconnaissance.

Ici, il est plus difficile de dégager des "pôles" comme nous l'avons fait précédemment (l'alcool, la sexualité). Il nous faut alors nous contenter de remarques plus générales sous peine de construire plutôt que de reproduire. L'alcoolique s'offre à considérer dans les thèmes récurrents qui réfèrent à soi: inutile d'y revenir. Précisons cependant :

- la monstration de sa valeur et de sa vaillance dont fait preuve l'alcoolique en exposant les malheurs qu'il subit. En effet, après tant de persécutions et de souffrances, l'alcoolique paraît "revenir de loin" et résiste somme toute à la tempête ;

- la mise en perspective de son savoir et de ses capacités est elle aussi remarquable. C'est bien souvent en analyste que l'alcoolique parle : il explique (même si cela reste souvent bien confus pour l'auditeur) les événements du passé. On note également une propension aux récits de voyages qui bien souvent, ont une dimension anthropologique et didactique. Les connaissances ne sont cependant pas tout et c'est sur son savoir-faire que l'alcoolique attire notre attention : il apparaît alors bien souvent comme un bricoleur ou un bon cuisinier, en plus d'être un expert dans sa profession.

Une quête de reconnaissance dans l'interaction ? Nous débutons ce chapitre avec la nécessité d'un repérage de soi tel que nous le soufflait A. Coïaniz. Poursuivons avec cet auteur :

« L'activité d'interprétation prend ainsi sa place dans la communication conçue dans ses relations avec le parler, comme une recherche d'effet à produire sur soi-même, une auto-perlocution, et c'est bien l'anticipation de la réaction d'autrui, recherchée, qui guide non seulement le sens où se construit le sujet, le monde et ses relations avec les objets du monde et avec autrui, mais aussi son travail d'interprétation [...] (considéré) comme une stratégie récursive visant non pas tant l'action sur autrui que l'action sur soi » (1996 : 104)<sup>275</sup> .

Relevons le double effet auto-perlocutoire :

---

<sup>274</sup> M. Monjauze, 1991, *La problématique alcoolique*, Dunod

<sup>275</sup> A. Coïaniz, 1996, *Communication et conflits d'interprétation*, PUPV, coll. "Langages et cultures".

- Effet par la co-construction du sens, donc de la signification de soi par le jeu d'images que réfléchissent les interactants (et que chacun interprète à sa manière).

- Effet sur soi-même («*en fonction d'un déséquilibre ressenti* » souligne A. Coïaniz (1996 : 105 ; *ibid.*p. 216)). Dans ce second cas, l'autre n'a qu'à être "présence" puisqu'il ne semble n'être plus qu'une excuse permettant d'éviter le discrédit du soliloque.

Dans le cas de l'alcoolisme, nous pouvons sans prendre de risque considérer la quête de reconnaissance de la définition de soi dans le cadre du second effet. Ce choix se justifie par l'annulation de l'autre (que nous avons observé principalement dans le chapitre sur les conversations éthyliques) qui tend à affaiblir le premier "canal" récursif, celui de la considération de soi en adéquation avec l'image que renvoie l'allocataire (en tant que sujet). De plus, on peut raisonnablement supposer que l'alcoolique peut ressentir un «déséquilibre» ou tout du moins une discordance entre ce qu'il est et l'image (d'Epinal?) de l'alcoolique tel que le peint Breughel l'Ancien dans "*L'ivrogne poussé dans la bauge aux pourceaux*". On peut comprendre alors la tendance compulsive qui le porte à se dire autrement (que l'alcoolique ait ou non conscience de ce déséquilibre et de ses tentatives de stabilisation). La définition de soi cherche alors à rétablir une image de soi acceptable pour tous.

L'individu qui est dit, le sujet de l'énoncé, tend vers l'adaptation, l'acceptation sociale, alors même que le sujet de l'énonciation se trouve être (potentiellement) stigmatisable puisque il peut être frappé de l'estampille «alcoolique». D'autre part, la persécution et la souffrance excusent ou en tout cas justifient le maternage et l'alcoolisation. Le discours éthylique semble alors avoir pour fonction première et principale de permettre la "création" d'un *sujet* qui se donne à voir, à accepter ; sujet énoncé dont nous pouvons supposer qu'il est chargé de rétablir l'équilibre entre le normal, le normé et le déviant indicible.

Si l'on suit cette hypothèse, on peut considérer que, puisque l'alcoolique "rétablit l'équilibre" sur le thème de l'alcoolisme, il peut en être de même avec d'autres thèmes privilégiés. De cela, nous aurons à discuter lorsque nous aborderons les rapports entre sujet et parole.

Si la définition de soi conduit à la considération d'un sujet socialement acceptable il n'en reste pas moins que la parole éthylique porte les traces d'un comportement singulier et divergeant. C'est ce mélange qui crée la particularité du comportement langagier éthylique.

### 1.2.2. Une parole symptomatique

La parole éthylique est caractérisée par la récurrence d'un certain nombre de phénomènes stables. Ces phénomènes sont symptomatiques lorsqu'on les conçoit comme autant de signes de singularités imputables aux troubles de l'alcoolisme (à la consommation d'alcool qui modifie le comportement langagier par l'action de la molécule d'éthanol mais aussi aux "dispositions" psychiques qui ont appelé la consommation d'alcool en réponse à la souffrance).

La parole considérée dans ces symptômes nous renseigne alors sur l'alcoolique en dépassant parfois le cadre de l'intention de communication (comme avec la définition de soi par exemple).

Nous verrons ici quatre de ces phénomènes qui nous semblent être les plus marquants :

- la(les) répétition(s) et la compulsion ;
- la négation et la décharge ;
- la monopolisation et l'égoïsme ;
- le rapport aux autres.

#### **1.2.2.1. RÉPÉTITION(S) ET COMPULSION**

Rencontrée à de nombreuses reprises et sous de nombreuses formes, la répétition s'impose comme un phénomène marquant, symptomatique, de la parole éthylique. Rappelons ce que nous avons découvert à ce propos.

Par commodité, nous avons opéré en stratifiant ce phénomène afin de rendre compte de sa diversité par l'approche des thèmes, séquences, propositions, signes et composantes du signe. La répétition thématique nous était apparue en premier lieu sous les traits de l'association à rebours. Ce type d'association désigne un mode d'enchaînement de thèmes caractérisé par la reprise d'un thème antérieurement actualisé (par le même locuteur). Il est important de se souvenir que ce type de reprise n'apporte aucune information supplémentaire notable sur le thème. Ainsi, au cours d'une rencontre, un thème peut être actualisé plusieurs fois. La répétition de thème se remarque également d'une rencontre à l'autre même si plusieurs jours se sont écoulés entre celles-ci. Nous sommes ici proche du phénomène que le langage populaire désigne par le verbe *radoter*. La répétition se précise avec la répétition de séquence, c'est-à-dire d'une unité constituante d'un thème duquel elle est un développement particulier. Il n'est pas rare alors que les mêmes propositions soient réitérées à l'identique d'une répétition (de thème, de proposition) à l'autre.

Notons enfin que les signifiants qui réapparaissent dans ces contextes surgissent aussi dans des circonstances qui ne sont pas sans rappeler le bégaiement.

Comment comprendre le phénomène de la répétition ? Il nous semble qu'il faille emprunter plusieurs pistes afin de ne pas restreindre la répétition à une unique problématique alors qu'elle est un événement hétérogène.

La répétition peut-elle être comprise dans le cadre de l'isotopie ?

Nous avons déjà répondu à cette interrogation (cf. § 1.1.1.4.2. *Les répétitions*). Il semble que le phénomène de la répétition dans le contexte éthylique soit trop vaste et important pour que l'on puisse se satisfaire de cette seule approche et ne considérer la réitération d'éléments du discours que comme un moyen de cohésion sémantique. Ceci étant écrit, il faut préciser que si nous ne retenons pas cette hypothèse, nous ne la réfutons pas pour autant : il est certain que la répétition joue aussi ce rôle qui n'en demeure pas moins peu explicatif puisque non caractéristique des productions éthyliques.

Peut-on concevoir la répétition en rapport avec l'insistance ?

Nous avons vu avec l'approche des pronoms personnels d'insistance que l'alcoolique soulignait les marques de sa personne lorsqu'il avait dû discourir sur un autre personnage (dans les rapports persécuté/persécuteur et dans une distinction soi-"non soi" notamment). Par ailleurs, nous savons maintenant que le discours de l'alcoolique est largement égocentré en ce sens qu'il fait principalement référence à soi. On peut concevoir raisonnablement que la répétition joue un rôle dans ce mouvement par la reprise des thèmes privilégiés qui articulent la définition de soi en insistant sur ses pôles caractéristiques.

La répétition est-elle aussi liée à la monopolisation de la parole ?

L'étude de l'alternance des tours de parole et de leurs durées nous avait convaincu de la tendance à la monopolisation de la parole par l'alcoolique. Il semble qu'à plusieurs niveaux, la répétition participe à la monopolisation:

- elle permet de faire durer le tour de parole par répétition ;
- elle permet de diminuer les places transitionnelles en remplaçant certaines pauses par la répétition de signifiants ou de morphèmes ;
- d'une manière plus générale, elle facilite la monopolisation de la parole en fournissant à l'alcoolique matière à dire dans une économie de moyens et d'efforts.

La répétition participe-t-elle à la dé-temporalisation ?

Nous avons observé (cf. § 1.1.2.2.2.B.b) *Figures de dé-temporalisation*) l'absence de diégèse rigoureuse et de datation qui avaient pour conséquence la pénurie de référence à quelque chronologie. De plus, la répétition de récits (et de ses

composants) d'un jour à l'autre et de manière quasiment similaire nous conduisait à considérer l'annulation du temps de l'énonciation même. Nous concluons en affirmant qu'il était procédé à un "gel du temps" qui faisait se confondre passé et présent.

Ici, la répétition "linguistique" prend une autre dimension puisqu'elle rencontre le comportement alcoolique même. La dé-temporalisation peut alors être pensée en référence au *syndrome de Korsakoff* que E. Pewzner définit comme :

« [...] une atteinte de la mémoire très caractéristique, l'amnésie antérograde, oubli à mesure contrastant avec la conservation des souvenirs anciens, des facultés intellectuelles et de la mémoire immédiate. Le caractère massif de l'amnésie peut donner un tableau d'allure franchement confusionnelle. Le malade est désorienté dans le temps et dans l'espace : il se trompe sur la date du jour, sur son âge ; il se perd dans des endroits qu'il connaît depuis peu, a tendance à mélanger les lieux. Fabulation et fausse reconnaissance font généralement partie de ce tableau clinique. » (1995 : 163)<sup>276</sup>

La dé-temporalisation apparaît donc dans l'énonciation (au "présent", dans l'instant). L'absence de chronologie des événements du passé (de l'énoncé) conduit aussi à la confusion des temps. Alors, la répétition peut aussi être envisagée dans le cadre de la conduite alcoolique basée sur la réitération de la prise d'alcool de verre en verre, de jour en jour. Ici, la parole accompagne l'acte par son mouvement répétitif et l'on songe que l'alcoolique "revit" les mêmes instants, reproduit les mêmes événements.

La *compulsion de répétition* introduite par S. Freud dans "Au-delà du principe de plaisir"<sup>277</sup> rend compte d'un phénomène répété qui vaut pour symptôme. La répétition a ici son importance puisque ce qui définit le symptôme (en psychanalyse) «c'est précisément qu'il reproduit, de façon plus ou moins déguisée, certains éléments d'un conflit passé» (Laplanche et Pontalis, 1967 : 86)<sup>278</sup>.

Parole symptomatique ? Le symptôme comme reproduction, répétition ? Suivons un instant cette voie et demandons-nous ce que répète la parole éthylique.

Les thèmes privilégiés articulent le soi à des problématiques nouées : l'alcool, les femmes, le corps, la persécution. Apparaissent ainsi les lieux d'investissement du sujet : la boisson, le maternage, la jouissance et la souffrance, le rapport de

---

<sup>276</sup> E. Pewzner, 1995, *Introduction à la psychopathologie de l'adulte*, Armand Colin. (§ "la conduite alcoolique").

<sup>277</sup> S. Freud, 1920, "Jenseits des Lustprinzips" in *Gesammelte Werke*, Tome XIII, pp. 3-69. Trad. Fse de J. Laplanche et J.-B. Pontalis (à laquelle nous nous référons ici) : "Au-delà du principe de plaisir" in *Essais de psychanalyse*, 1981, Payot, coll. Petite Bibliothèque Payot (Pbp), pp. 41-112.

<sup>278</sup> J. Laplanche et J.-B. Pontalis, 1967, *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F.

Notons également, puisque la référence est faite ici à la psychanalyse, que l'absence de temps, tout comme celle de négation, sont des caractéristiques de l'inconscient.



persécution. D'autre part, si l'on s'attache aux récits, on distingue deux genres parmi ceux-ci :

- les récits de contrariétés qui mettent en scène la persécution dont l'alcoolique est l'objet et convoquent la souffrance et le maternage ;
- les récits d'ivresse où se joue (principalement) le déni de l'alcoolisation pathologique.

On peut risquer ici une hypothèse. Ces objets de discours répétés au sein de récits de persécutions sont autant de *contenus manifestes* qui travestissent, déguisent (pour reprendre l'expression de Laplanche et Pontalis) les éléments *latents*, refoulés, indicibles en l'état, d'un conflit passé. Si l'alcoolisation est une réponse à un malaise qu'elle essaye de dissimuler tout en le représentant, la parole éthylique est alors du même ordre : elle dit que tout va "normalement" à propos de ce qui justement, ne va pas. Et l'on peut deviner sous l'instance et la répétition une zone sombre terrain du conflit.

Les contenus latents nous sont ici inaccessibles : cela importe peu et ne change rien au fait que la parole éthylique prend une nouvelle dimension. Elle est (aussi, si l'on accepte cette hypothèse) réponse symptomatique chargée des contenus manifestes d'un malaise latent.

#### **1.2.2.2. "NÉGATION", "DÉCHARGE", ET "NE PAS DIRE"**

Nous l'avons vu, une des occupations langagières de l'alcoolique est la définition de soi. Parmi les éléments constituant cette définition se trouve la normalité ou, si l'on préfère, le conformisme.

Nous commençons la présentation des faits de négation<sup>279</sup> par un rappel des normes sociales guidant la définition de soi parce qu'elles sont la source causale de ce qu'il y a à réfuter, à nier. En effet, ce que nous désignons ici par *négation*, ce sont les différentes opérations de "gommage" ou, plus exactement parfois, de mise à l'écart de ce qui contrevient aux normes sociales.

Dans notre corpus, ce qui est nié en premier lieu est l'"alcoolisme" (au sens courant et péjoratif du terme). Nous avons suffisamment abordé ce sujet jusqu'ici pour pouvoir être synthétique sans risquer de mal nous faire comprendre par le lecteur. D'autre part, nous avons remarqué l'occultation de la sexualité jusque dans les discours qui approchaient la lisière de la concupiscence. Nous pouvons alors nous

---

<sup>279</sup> "Négation" est, pour quelques lignes encore, à prendre dans une acception large recouvrant tout ce qui nié, réfuté.

demander ce qui justifie la négation de son alcoolisation “pathologique” et de sa sexualité par l’alcoolique.

La négation de l’*alcoolisme*

L’alcoolique refuse catégoriquement de se (voir) qualifier d’alcoolique. Cette tendance est si forte qu’elle perdure même lorsqu’il est hospitalisé à la suite des complications médicales ou psychologiques dues à sa consommation abusive. M. Legrand nous laisse à ce propos un témoignage de son sentiment...

« Un sentiment que néanmoins [bien qu’Alain ait raison d’affirmer que le problème n’est pas l’alcool lui-même], il minimisait son problème d’alcool, voire le déniait, qu’il ne le déclarait pas à sa juste mesure, par une sorte de pudeur ou même de honte » (1997 : 71)<sup>280</sup>.

Au début du siècle, N. Abraham, disciple de S. Freud, énonçait déjà :

« L’alcoolique [...] nie jusqu’à la mort des faits indiscutables. [...] Il se défend toute tentative d’approfondissement »<sup>281</sup>.

A quoi peut tenir cette réfutation du “statut d’alcoolique” ? Sûrement en grande partie à la disqualification sociale qu’elle entraîne. En effet, hors du cadre des rituels conviviaux qui la justifie et l’excuse en raison de la cohésion groupale qu’elle cimente et de son caractère exceptionnel, la consommation est décriée. Or, il apparaît clairement que l’alcoolique (de comptoir) est loin d’avoir pour objectif sa mise au ban de la communauté des hommes. Preuve en est son obstination à se définir dans la “normalité”. Alors, on peut comprendre que l’alcoolique ne veut pas être stigmatisé, considéré comme un malade (mental ?), avili, déchu de ses droits d’homme-social.

La négation de la *sexualité* (pratiquée).

« j’y dis {à son fils} drague les plus jeunes que toi quand même // et quand t’étais avec tes p’tites copines au lieu d’té faire CHIÉR là à r’garder la télévision va voir c’qui s’passe dans leurs p’tites culottes /// Ben ouais à neuf ans t’es plus / [...] Ben on- à neuf ans on l’a tous fait /// mais- on a tous eu une sœur ou une p’tite copine une cousine / quand on avait neuf dix ans / Ben oui toi aussi / Ouais c’est (X) / seulement / on gomme / on veut gommer / / mais on l’a tous fait »

« Hé / Pascale/ ma copine maître-nageur / elle a dormi trois semaines chez moi // Et je n’ai JAMAIS posé- je lui ai massé l’dos / mais je ne l’ai jamais -posé les mains sur les fesses [...] / Moi, j’peux dormir avec une femme sans rien lui faire...»

---

<sup>280</sup> M. Legrand, 1997, *Le sujet alcoolique, essai de psychologie dramatique*, Desclée de Brouwer, coll. “reconnaissance”.

<sup>281</sup> Cité par M. Morenon sur son site internet consacré à l’alcoolisme (<http://perso.wanadoo.fr/martine.morenon>). L’auteur ne précise pas sa référence.

« J't'assure / y'avait une gonzesse / (X) / elle s'appelait Corinne à la salle d'opération / j'ai vu son cul mais j'l'ai pas touché / j'y ai pris la cuisse sur la main ... »

Lorsque nous avons pratiqué l'approche de la subjectivité sur le thème du corps-jouissant (cf. § 1.1.3.2.2.B) *Le(les) corps*), nous avons conclu en décrivant l'inscription en négatif de la jouissance par :

- la négation (car il dit "ne pas faire") ;
- le non-dit par occultation des signifiants référant aux organes et aux plaisirs sexuels ;
- la restriction d'un contact charnel à ce qui est acceptable ;
- l'oubli de ce qui n'aurait pas dû être vu ou touché («on gomme, on gomme»).

Comment comprendre cette occultation totale ou partielle ?

Elle peut être en grande partie justifiée par la pudeur sociale. Il est évident que les différents héritages religieux dont nos cultures ont été les bénéficiaires ne sont pas sans rapport avec cette pudeur qui marque le début de l'inhibition langagière. On pourra arguer que la «révolution sexuelle» a, depuis les années 70, bouleversé la donne. Pourtant, il n'y a qu'à lire (entre autres) l'ouvrage de J.-C. Guillebaud "La tyrannie du plaisir" pour se persuader de la nécessité de relativiser cette *révolution* car finalement, si l'ordre moral n'est plus fustigé, il reste présent et si l'on continue à vouloir ébranler les tabous, nous savons désormais que la sexualité est liée de façon inaliénable à quelque loi, à quelque interdit quel qu'il soit.

La pudeur demeure d'autant plus présente dans les systèmes de valeurs de l'alcoolique qui, somme toute, est "conservateur" par la nécessité de sa défense contre la "stigmatisation".

D'autre part, on ne peut oublier les effets d'une certaine censure psychologique inconsciente qui fait se refouler les contenus de certains désirs trop compromettants pour l'équilibre de la personne (et à plus forte raison pour la définition de soi que donne cette personne).

Il est donc indéniable que nous sommes tous soumis à une certaine retenue langagière concernant notre sexualité propre<sup>282</sup> (il en va différemment pour les blagues grivoises qui s'inscrivent dans certaines limites à ne pas dépasser). Nous pouvons en prendre conscience en nous interrogeant sur notre culture ou en subir les effets sans reconnaître les effets d'une vigilance non consciente constitutive.

---

<sup>282</sup> Exception faite de certains discours qui apparaissent dans un contexte particulier (de l'intimité de la chambre à coucher à la visite chez le gynécologue, quoique dans ce dernier cas, la pudeur demeure souvent et la gêne est ressentie).

Réfutation, négation, occultation de l'alcoolisme et de la sexualité donc. Quelles traces en trouvons-nous dans le discours éthylique ?

Les modalités permettant ces opérations sont nombreuses. Nous pouvons cependant en découvrir certaines, suffisamment récurrentes pour nous intéresser et permettre de mettre à jour des stratégies de négation. Par commodité, nous regroupons ces phénomènes en trois catégories : "nier", "se décharger" et "ne pas dire".

Les opérations de réfutation de la catégorie "nier" permettent à l'alcoolique de poser une distance maximale entre soi et ce qui est critiquable, honteux. Ainsi, c'est un individu strictement irréprochable qui nous est donné à voir. La première opération du "nier" est la *négation*. L'inscription en faux par rapport à ce qui répréhensible (pour l'alcoolique) est clairement marquée et sans ambiguïté : « je ne suis pas ivrogne » ou encore « je ne lui ai jamais touché les fesses ». Plus discrète mais non moins importante sont les opérations de *détournement* (que nous avons observées en 1.1.3.2.1.C *Les masques pronominaux*). Par ce moyen, l'alcoolique nie toute implication dans des événements répréhensibles en remplaçant le sujet à la première personne du singulier par un autre à la seconde ou troisième personne du singulier et ce, même s'il parle de sa propre expérience (« au bout d'six mois, t'es rond », « y'en a qui couchent à droite à gauche »). C'est ici une formidable possibilité qu'offre le langage de ne pas se dire en "parlant de soi" et l'alcoolique en use pour nier sa propre consommation d'alcool ou ses élans libidineux.

Nous avons donc découvert dans le discours éthylique des opérations permettant de "nier" (principalement par la négation et le détournement) ce qui est contrevenant aux normes sociales telles que les conçoit l'alcoolique et ainsi, de ne pas se soumettre à l'opprobre.

Il est pourtant des cas où l'on ne peut nier. Lorsqu'il se trouve acculé à avouer en partie une action ou une pensée "honteuse", l'alcoolique a recours à des opérations discursives qui lui permettent de se déculpabiliser, de s'excuser. Ainsi, il se décharge de la responsabilité d'un comportement jugé malsain en le minimisant par l'extension, le *glissement sémantique* ou le *déplacement temporel*. L'extension a été mainte fois présentée<sup>283</sup>. Il s'agit ici de faire passer le singulier pour l'habituel, la règle. C'est le moyen le plus utilisé pour se décharger de la responsabilité du comportement alcoolique par l'utilisation d'un sujet collectif et d'assertions présentant la consommation d'alcool (excessive) comme banale : « Tout le monde boit ». Les opérations de *glissement sémantique* sont doubles. D'une part, elles fixent

---

<sup>283</sup> cf.§ 1.1.1.1.1. Cadres du thème "alcool", 1.1.3.2.1.C "Les masques pronominaux" et 1.1.3.2.2.C. "L'alcool".

la limite de l'acceptable en jouant sur les signifiants. Ainsi, pour se défendre de sa consommation pathologique l'alcoolique opère des distinctions, met en place des frontières qu'il dit ne pas franchir : «j'ai dit alcoolique pas ivrogne, c'est pas pareil». Il en va de même pour les plaisirs charnels : «voir», «toucher» sont des paliers qui conduisent au seuil qu'il ne franchit pas : celui de l'acte sexuel "complet". D'autre part, ces opérations déplacent les comportements litigieux dans la sphère de l'acceptable : les ivresses deviennent festives et exceptionnelles ou la sexualité est oubliée («t'oublies qu't'es marié»). Enfin, notons une troisième opération peut-être plus rare mais qui n'en est pas moins commune : le *déplacement temporel*. Défense ultime permettant de ne pas incriminer le sujet, cette opération renvoie la faute au passé et nous la présente comme une erreur de jeunesse. Ainsi, un des alcooliques qui nous racontait ses multiples arrestations pour conduite en état d'ivresse annonce : « même si j'étais ivrogne... ». M. Morenon fait la même observation en cabinet de psychologie :

« Le déplacement temporel est habituel. Les patients, incapables d'exprimer la réaction du moment, en appellent à l'avenir ou au passé (-je me suis calmé, mais j'ai bu beaucoup autrefois-) [...] <sup>284</sup> ».

Ainsi, le déplacement temporel permet de ne pas entamer la définition actuelle de soi.

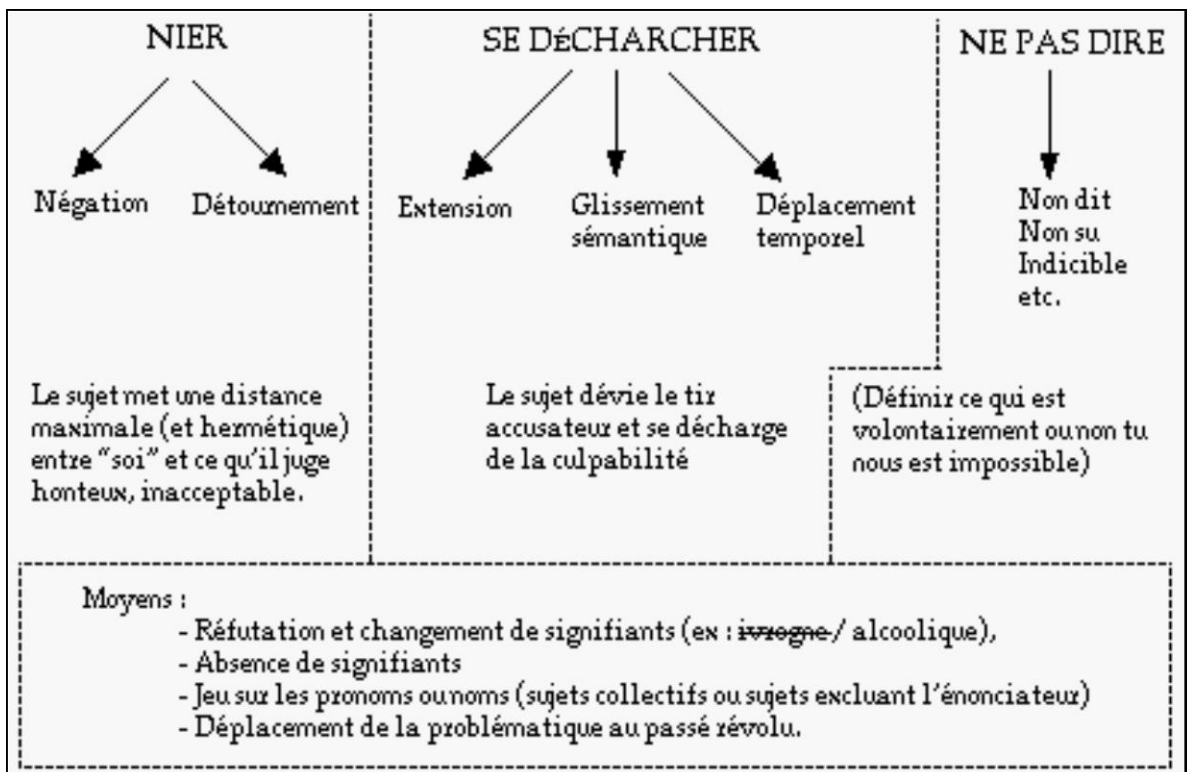
Les catégories<sup>285</sup> du "nier" et "se décharger" recouvrent des phénomènes qui sont apparus dans les discours des alcooliques : nous en avons trace dans les enregistrements. Il en va autrement pour "*ne pas dire*". Ici, nous constatons les vides, les absence de parole alors que parfois, les thèmes abordés auraient permis de dire quelque chose là où l'alcoolique installe le silence. La frontière de l'inhibition linguistique a été franchie. Il nous est alors impossible de savoir si le silence, l'absence de signifiant désignant sa consommation d'alcool (considérée dans la dimension pathologique), les organes génitaux ou l'acte sexuel relève de l'indicible ou de l'interdit, de l'inconnu ou du gardé secret ou encore du su ou de l'oublié.

Pour mémoire, présentons les différentes opérations de façon schématique :

---

<sup>284</sup> Cité par M. Morenon sur son site internet consacré à l'alcoolisme (<http://perso.wanadoo.fr/martine.morenon>)

<sup>285</sup> Rappelons que ces catégories ont été créées pour faciliter la présentation de phénomènes mais ne se veulent pas des concepts.



En niant, se déchargeant ou se taisant, l'alcoolique évite certaines représentations qui pourraient le définir malheureusement ou qui lui sont inacceptables. Nous aurions tort de délaissier ces catégories. En effet, elles posent des questionnements qui nous paraissent du plus grand intérêt :

- questionnements sur la définition de soi et ses limites ;
- questionnements sur l'inacceptable pour l'alcoolique.

De plus, elles ouvrent une voie vers la seconde division de ce travail qui sera consacrée au sujet. V. Descombes nous en convainc :

« Le *sujet*, au sens moderne du sujet de la représentation, est cette instance du je qui "doit pouvoir" se penser identique dans toutes ses représentations [...]. La définition du sujet de l'énonciation est, comme il convient à un sujet, son *identité*, celle-ci étant à son tour définie comme le lieu de la production des énoncés, lieu discernable par un partage du dicible et de l'indicible (ou loi de l'énonciation). Le sujet est là où il parle [...] » (1977 : 79-80)<sup>286</sup>.

Nous pouvons ici reprendre l'hypothèse esquissée avec les phénomènes de la répétition. Des objets de discours réitérés nous laissaient entrevoir la possibilité d'une certaine "fixation" inconsciente qui s'articulait autour d'un conflit psychique hérité du passé. Dans le déni, la réfutation et le non-dicible, nous pouvons voir

<sup>286</sup> V. Descombes, 1977, *L'inconscient malgré lui*, Les éditions de minuit, coll. «critiques», (c'est l'auteur qui souligne).

autant de mécanismes de défense plus ou moins importants, plus ou moins "perméables", qui nous invitent aussi à concevoir la définition de soi dans le cadre d'une réaction à des instances inconscientes.

Alors, la définition de soi apparaît comme :

- une présentation de soi en accord avec les normes sociales ;
- une présentation de soi en réaction à un conflit interne dont certaines représentations doivent être exclues du champ de la parole (ce qui se traduit par la négation ou l'absence de certains signifiants, et le jeu sur le référent du sujet de l'énoncé lié à ces objets signifiés).

### **1.2.2.3. LA MONOPOLISATION ET L'ÉGOCENTRISME**

Nous avons régulièrement trouvé les traces de ces deux phénomènes que nous avons nommés la monopolisation et l'égoïsme. Nous choisissons encore une fois de les présenter ensemble parce qu'il nous semble qu'ils sont intrinsèquement liés l'un à l'autre.

La *monopolisation* apparaît dans toute son importance lorsque l'on analyse les conversations éthyliques<sup>287</sup>. Nous avons remarqué en nous concentrant sur le fonctionnement du système des tours de paroles que 90 % des mots prononcés et 50 % des tours de parole effectués l'étaient par l'alcoolique dans les trilogues mixtes (un alcoolique / deux autres participants "non alcooliques"). Les chiffres s'équilibraient lorsque nous observions les conversations mettant en scène plusieurs alcooliques (au détriment des autres participants qui ne l'étaient pas) mais l'approche qualitative nuancait le constat en mettant à jour d'importants et nombreux ratés du système nuisant à l'intercompréhension (on remarquait particulièrement les longs chevauchements). Du côté du *volume de parole*, nous rencontrons donc le phénomène de la monopolisation. Concurrément, on peut remarquer aussi une monopolisation "*du contenu*", puisque l'alcoolique veut décider seul de ce dont on parle. Cela a été remarqué :

- au niveau des thématiques puisque seules celles qui lui permettent de se dire (ou les thématiques concurrentes) sont retenues par l'alcoolique, les autres étant abandonnées<sup>288</sup> ;
- au niveau des signes de validation interlocutoire grâce auxquels il apparaît que l'alcoolique n'est pas réceptif aux interventions (même phatiques) de l'autre<sup>289</sup> ;

---

<sup>287</sup> cf. § 1.1.4.2.2. "Les tours de parole dans la conversation éthylique".

<sup>288</sup> cf. § 1.1.4.2.3.A (La complémentarité / les thématiques).

<sup>289</sup> cf. § 1.1.4.2.3.B. (La complémentarité / les signes de validation interlocutoire).

- au niveau de la construction interactive du récit puisque les réponses d'autrui aux réponses narratives orientant le récit dans l'interaction ne sont pas prises en compte par l'alcoolique<sup>290</sup>.

L'alcoolique prend et conserve la parole au détriment de l'autre. Mais pour dire quoi ?

L'*égocentrisme* caractérise la propension à faire découler de soi ou à ramener vers sa personne toute chose. Le discours éthylique est égo-centré en ce sens qu'il est finalement toujours question de l'alcoolique quel que soit le thème abordé par celui-ci. Ce phénomène nous est apparu lui aussi à de multiples reprises. L'approche des thèmes l'a la première mis à jour en révélant que les thèmes privilégiés convergeaient vers un seul et unique macro-thème : "soi". L'analyse des récits nous a également appris que les narrations ont toujours pour objet l'alcoolique (à travers les récits d'ivresse ou ceux de contrariété). L'étude de la subjectivité linguistique a aussi été informatrice sur ce point. De même, nous avons remarqué avec l'analyse conversationnelle que les thèmes proposés ou retenus parmi ceux de l'allocutaire par l'alcoolique sont ceux qui lui permettent de se dire d'une façon ou d'une autre.

Monopole et égo-centrisme sont liés : le premier permet se s'affirmer avec ampleur et le second provoque dans son élan la prise et la conservation de la parole. Ces deux phénomènes caractérisent fortement le discours éthylique. On peut s'interroger alors sur leur raison d'être, autrement dit sur ce qu'il permettent à l'alcoolique de faire.

On ne peut manquer de remarquer qu'ils créent un cadre qui offre les moyens de se dire. En parlant longuement, presque continûment, l'alcoolique impose sa parole, se pose avec insistance comme "sujet parlant"<sup>291</sup>. Il est une reconnaissance sociale de l'être qui passe par le langage : « avoir la parole » ou « droit au chapitre », c'est ne pas être muselé, c'est être reconnu à part entière comme personne. La différence sociale se trouve dans le pouvoir dire : longtemps, l'esclave, l'enfant et même la femme n'y avaient pas droit ; et lorsque F. Dolto nous annonce que "l'enfant est une personne", elle nous enjoint à lui parler parce que c'est par le langage que se noue « la reconnaissance interhumaine de l'espèce<sup>292</sup> ». E. Benveniste souligne également à sa manière l'importance de se dire pour s'inscrire : nous y avons fréquemment fait référence. Parler, c'est donc accéder au statut de personne reconnue et nous avons vu qu'il y a chez l'alcoolique une nette tendance à la recherche de la conformité et

---

<sup>290</sup> cf. § 1.1.2.2.3.A (Des problématiques du récit / le rapport à l'autre).

<sup>291</sup> Cf. not. 1.1.3.2.1.A.b (Le "je" et l'acte d'énonciation).

<sup>292</sup> F. Dolto, 1987, *Tout est langage*, Vertiges du nord/Carrère.



de l'acceptation sociale (la reconnaissance sociale de sa pratique n'en est qu'un exemple).

Alors, il suffit de parler (à autrui) pour s'inscrire comme sujet dans le monde des hommes.

D'autre part, l'occupation de la parole à fin de se dire permet de se définir. Ainsi, l'alcoolique prend ici le temps, le volume de parole nécessaire pour cet acte, mais s'autorise aussi à répéter, à insister sur cette définition. L'égoïsme et la monopolisation soulignent ainsi le phénomène de la définition de soi qui vise à la reconnaissance sémiologique bien que le comportement langagier s'en dédouane.

« *Le désir de se dire habite tout diseur* » écrit C. Hagège dans *L'homme de parole*<sup>293</sup>. Ce qu'il y a de particulier dans le contexte éthylique, c'est que ce désir conduit à la logorrhée, à l'incontinence verbale au contenu en référence à soi. Il est intéressant de faire ici le parallèle entre cette tendance de l'alcoolique et un phénomène proche que l'on retrouve dans le langage enfantin. Nous nous référons ici aux travaux de J. Piaget, et de L.S. Vygotski.

Pour J. Piaget, le langage est d'abord (du point de vue de l'ontogenèse) «égoïcentrique». Il résulte de l'incapacité de l'enfant de se décentrer, d'objectiviser, et se traduit par un discours auto-adressé même en présence d'autrui. Le langage égoïcentrique peut être observé dans l'écholalie (une forme de répétition !), le monologue (sorte de commentaire "solitaire") et le monologue collectif où l'enfant parle pour lui-même en présence d'autrui. Et il nous semble que les lignes parallèles se rejoignent plus encore lorsque Piaget écrit :

« Ce langage est égoïcentrique d'abord parce qu'il ne parle que de lui, mais surtout parce qu'il ne cherche pas à se placer du point de vue de l'interlocuteur... l'enfant ne lui demande qu'un intérêt apparent, quoi qu'il ait l'illusion, évidemment, d'être entendu et compris » (1923 : 18)<sup>294</sup>.

Parler de soi, ignorer les paroles de l'interlocuteur, rechercher une écoute apparente mais qui ne soit pas contraignante : nous avons bel et bien observé tout cela dans le comportement langagier de l'alcoolique. Mais ce n'est pas tout. Piaget notera quelques années plus tard, dans son ouvrage intitulé *Six études de psychologie* :

« L'individu demeure encore inconsciemment centré sur lui-même et cet égoïsme vis-à-vis du groupe social reproduit et prolonge celui que nous avons noté chez le nourrisson vis-à-vis de l'univers physique ; dans les deux cas il s'agit d'une

---

<sup>293</sup> C. Hagège, 1985, *L'homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, coll. "Le temps des sciences", p. 292.

<sup>294</sup> J. Piaget, 1930, *le langage et la pensée chez l'enfant*. Delachaux et Niestlé.

indifférenciation entre le moi et la réalité extérieure, ici représentée par les autres individus et non plus par les objets seuls, et dans les deux cas cette sorte de confusion initiale aboutit au primat du point de vue propre » (1964 : 34)<sup>295</sup> .

Il faut cependant préciser les rapports qu'entretiennent langage et pensée pour Piaget pour pouvoir saisir le concept et le comparer à d'autres. Selon l'auteur, le langage ne serait pas au fondement de la fonction symbolique : il n'en est que la résultante expressive. Alors, le langage égocentrique rend compte d'une étape du développement cognitif qui conduira l'enfant vers la décentration qui se traduira par un langage socialisé (caractérisé par la possibilité de prendre en compte l'avis d'autrui).

Avec L.S. Vygotski<sup>296</sup> , l'égocentrisme langagier s'inscrit dans une autre évolution ontologique et dans un autre contexte conceptuel. L'approche vygotkienne est caractérisée par la primauté accordée à l'environnement interactionnel et social de l'enfant. Ainsi, le concept de «*zone proximale de développement*» s'attache à décrire un enfant qui découvre son environnement par les interactions qu'il a avec les gens qui l'entourent (on nous pardonnera le raccourci rapide). Ainsi, à travers Piaget et Vygotski, ce sont le constructivisme et l'interactionisme qui s'affrontent. Mais sur le point précis de l'égocentrisme langagier chez l'enfant, un désaccord apparaît également. Pour Vygotski en effet, le langage (et la pensée puisque ceux-ci sont inter-dépendants) évolue de l'extériorité vers l'intériorité, de l'interpsychique à l'intrapsychique. A. Cartron et F. Winnykamen soulignent avec justesse que pour Vygotski : «*le langage est d'abord social, interindividuel, le langage égocentrique se dégage progressivement du langage socialisé, et évolue vers le langage intérieur, qui est de fait un langage intériorisé* » (1995 : 121)<sup>297</sup> .

Nous n'avons pas la compétence ni réellement l'occasion de discuter ici de l'opposition du constructivisme piagétien à l'interactionisme vygotkien et du devenir du langage égocentrique chez l'enfant. Nous pouvons cependant remarquer les points communs aux deux théories. Tout d'abord, les deux auteurs s'accordent sur l'existence d'un langage "égocentrique" chez l'enfant (en fait, on observe le langage égocentré pour supposer l'égocentrisme). De plus, celui-ci est n'est toujours qu'une étape. Étape postérieure au langage socialisé et antérieure au langage intérieur chez Vygotski; étape vers le langage socialisé chez Piaget.

Quelles conclusions spéculatrices pouvons-nous tirer de ce parallèle ?

---

<sup>295</sup> J. Piaget, 1964, *Six études de psychologie*, Denoël / folio, coll. Essais.

<sup>296</sup> L.S. Vygotski, 1984, *Pensée et langage*, Éditions Sociales.

<sup>297</sup> A. Cartron et F. Winnykamen, 1995, *Les relations sociales chez l'enfant. Genèse, développement, fonctions*, Armand Colin, coll. "Cursus".

En premier lieu, il nous faut remarquer que le langage égocentré/égocentrique de l'alcoolique est en équilibre entre pensée intérieure et parole pour autrui. Alors, le discours est aussi auto-adressé en ce sens que c'est l'alcoolique qui est le destinataire de son propre message, en même temps qu'il y a en partie échec du dialogue. Bien sûr, il n'est pas totalement égocentrique en ce sens que l'autre est quand même présent (bien que "réduit" à la fonction auditrice et spéculative nous l'avons vu), mais on en peut s'empêcher de supposer que la définition de soi qui constitue l'essentiel du discours éthylique est une image de soi... pour soi.

D'autre part, nous pouvons supposer dans la prédilection d'une "manière de langage" enfantine un signe d'une régression qui abonderait dans le sens de plusieurs hypothèses présentées ici (notamment celle d'une répétition actualisant en partie un conflit passé).

Dans tous les cas et en nous en tenant strictement à ce qui été observé, nous pouvons affirmer qu'il y a chez l'alcoolique une forme de discours égocentrée/égocentrique telle que nous l'avons définie. Ce phénomène convoque la problématique du rapport aux autres (aux autres actualisés dans le discours et aux autres allocutaires) que nous nous proposons de rappeler et de souligner maintenant.

#### **1.2.2.4. LE RAPPORT AUX AUTRES**

Si nous utilisons dans une acception générale l'expression *rapport aux autres*, il nous faut expliciter et clarifier ce qui pourrait être ambigu. Il y a à distinguer ici l'autre dont on parle, objet du discours qui peut être absent du contexte d'énonciation, de l'autre-allocutaire, présent au moment de la production d'énoncés. Afin de rectifier ce tir à la cible incertaine, nous emploierons désormais "autre" pour désigner celui dont on parle, et "autrui" pour référer celui à qui on parle.

##### **1.2.2.4.1. Celui dont on parle : l'autre**

Il n'est pas "autre" mais il est bon de le rappeler : celui dont il est principalement question dans le discours éthylique, c'est l'alcoolique lui-même. Nous avons rendu compte des traits principaux de ce discours "auto-référentiel" dans le chapitre de la définition de soi. Dans ce contexte, il est bon de rappeler que les autres ne sont introduits dans le discours éthylique qu'à condition de permettre à l'alcoolique de se dire, de se raconter. Il faut donc comprendre les autres dont on parle dans un système les soumettant à l'alcoolique-sujet de l'énoncé.

Quels sont ces “autres” ? Nous présentons ici une galerie de portraits brossés par l'alcoolique : portraits d'autres caractéristiques, stéréotypiques et récurrents parmi d'autres. Afin d'éviter les particularisations, nous nous bornerons donc à des “figures” désormais familières au lecteur : celles des femmes, des persécuteurs et des consommateurs d'alcool.

#### **1.2.2.4.1. A) Les femmes**

Nous avons distingué trois types de femmes et nous sommes particulièrement attaché à deux d'entre ceux-ci. La femme-copine a été délaissée au profit de la femme-mère et des femmes-décadentes en raison de stéréotypicité moindre. En effet, femme-mère et femme-décadente sont de véritables modèles, de fortes références pour l'alcoolique. S'il arrive à celui-ci de faire entrer dans une de ces catégories (c'est plus fréquemment le cas pour la femme-mère) une personne identifiable ou en tout cas, une femme qui ne soit pas uniquement imaginaire, cette dernière prend les attributs du modèle. Alors, les caractéristiques attribuées à la femme-mère ou à la femme-décadente servent à l'interprétation plus que les actes ou “l'essence” de la personne cataloguée dans un des deux types<sup>298</sup>. La catégorie de la femme-copine est principalement constituée par les femmes que l'alcoolique connaît ou côtoie et qui se laissent difficilement inclure dans les autres types : trop sympathique pour être une femme-décadente, elle adopte cependant certains comportements qui l'excluent du statut (prestigieux) de la femme-mère.

La “mise en discours” des femmes-mères et décadentes nous semble particulièrement intéressante puisqu'elle rend compte d'une certaine conception du réel, d'une mise en signes particulière qui dévoile la réalité de l'alcoolique. Retrouvons ces deux femmes et leurs caractéristiques majeures.

L'analyse thématique (cf.§ 1.1.1.1.2. *La femme*) mettait au jour qu'un certain nombre de femmes (la mère, une infirmière, une passante bienveillante etc.) étaient “regroupées” sous une même catégorie qui nous conviait à envisager une femme protectrice, bienveillante, maternelle comme l'est une mère dont les désirs et les actions bienfaitrices ont pour unique objet son enfant. Le maternage est doublé d'une fidélité sans faille à l'objet de son attention et d'une sexualité inexistante bien que l'alcoolique puisse érotiser un peu la relation avant de s'en défendre avec véhémence.

---

<sup>298</sup> Rappelons encore une fois que la femme-décadente est la catégorie la plus abstraite : il est rarissime qu'une femme particulière soit décrite entièrement comme telle.

A l'opposé se trouve la femme-décadente, abstraite et critiquable. A son propos, nous avons employé le terme "Sirène" et la comparaison ne semble pas être trop exagérée tant la catégorie est imaginaire et les attributs de cette femme sont ceux de la déperdition. Aux mœurs libérés, celle-ci « couche à droite à gauche » avec infidélité et s'arroge les attributs de la virilité. Ainsi, elle déstabilise l'alcoolique.

En abordant la subjectivité éthylique<sup>299</sup>, nous brossons un tableau comparatif des deux types de femmes. Du point de vue des pronoms personnels (subjectivité benvenistienne), nous remarquons une utilisation duelle qui conduisait l'alcoolique à s'inscrire au côté de la femme-mère alors qu'il évitait de le faire dans les phrases où il était question de la femme-décadente (utilisation de la seconde ou troisième personne). Les subjectivèmes (l'expression a été empruntée à C. Kerbrat-Orecchioni) étaient révélateurs d'un contraste que nous présentions par traits :

- *particularisation* de la femme-mère (basée sur la singularité de celle-ci et la précision de ses actions maternelles) *vs généralisation* de la femme-décadente (termes génériques, recours au pluriel etc.) ;

- "*Anthroponomisation*" de la femme-mère *vs absence de nom propre* pour les femmes-décadentes ;

- *Qualification* substantivale et adjectivale à tendance *valorisante ou neutre vs qualification* largement *péjorative* pour les femmes-décadentes.

Deux types de femmes donc, si l'on ne s'attache pas à la femme-copine pour les raisons que nous avons évoquées ci-dessus. On peut maintenant s'interroger sur la relation qu'entretient l'alcoolique avec ces femmes.

Il faut en premier lieu insister sur la "dé-sexualisation" de la relation. Par "dé-sexualisation", nous entendons l'occultation ou le déni d'un rapport sexuel entre l'alcoolique et une femme. Les moyens pour aboutir à ce refus sont multiples. Le lecteur les aura rencontrés précédemment à la lecture du chapitre "nier, se décharger, ne pas dire". En ce qui concerne la femme-mère et ses substituts, la réfutation de la sexualité est compréhensible en raison de la discrétion concernant les relations sexuelles d'une part et de l'impossibilité de concevoir l'inceste d'autre part. La pudeur offre donc ici une forte résistance tout à fait concevable et normale. La dé-sexualisation de la femme-décadente est plus problématique. On remarque la critique virulente des rapports qu'elle peut avoir avec d'autres hommes et le déni d'une sexualité possible entre celle-ci et l'alcoolique. Pourtant, on ne manque d'observer l'érotisme de certains passages, érotisme atténué cependant par la négation d'un acte "ouvertement sexuel" et/ou l'oubli de ce qui aurait pu advenir en cas de tentation (H. «gomme» ce qu'il a vu sous la jupe de sa jeune cousine).

---

<sup>299</sup> 1.1.3.2.1.C : le sujet de l'énoncé et les objets du discours; 1.1.3.2.2.A. : les subjectivèmes/la(les) femme(s).

Notons également la stratégie de dé-dramatisation d'un contact un peu trop marqué (un massage par exemple) par l'humour.

La relation peut également être abordée en terme de proximité et de distance. Il y a indéniablement proximité avec la femme-mère. Ceci est observable tant dans le contenu du discours (les actions maternelles les lient fortement) que sur le plan de l'expression (le pronom personnel référant à l'alcoolique énonciateur rencontre la femme-mère dans la phrase). La distance apparaît tout aussi clairement lorsqu'il s'agit de la femme-décadente puisque les faits et gestes de cette dernière sont critiqués et blâmés (son comportement est inscrit en opposition à celui de l'alcoolique) et que leur rencontre est récusée même jusque dans les choix paradigmatiques (dans les phrases où apparaît la femme-décadente, les pronoms personnels référant à l'alcoolique sont rares).

Femme-mère/femme-décadente, dé-séxualisation... Que pouvons-nous penser de ces discours ?

Tout d'abord, nous remarquons qu'ils s'inscrivent dans un réseau de discours sociaux qui porte la mère au pinacle et fustige les éventuelles rivales (celui qui a à pester contre les femmes a à sa disposition une expression excluant sa mère de toutes les autres comparées à la hoppe, oiseau réputé pour être sale<sup>300</sup> ). La dichotomie femme-mère / femme-décadente est guère surprenante puisqu'on la retrouve dans de nombreuses thèses en psychologie et en sociologie. Elle ne manque cependant pas ici d'être caractéristique par son ampleur outrancière et les jugements implacables qu'elle convoque.

Nous pouvons reprendre ici les conclusions présentées au chapitre "nier, se décharger, ne pas dire" à propos de la sexualité : le discours pudique de l'alcoolique lui permet de se définir dans la "normalité" (en référence à des valeurs moralisatrices) mais marque aussi une préoccupation, un nœud que masque le tabou et qui semble considérable au regard de l'importance des moyens que le locuteur convoque pour se défendre d'avoir des relations sexuelles.

#### **1.2.2.4.1. B) Les persécuteurs**

L'autre, agent de la persécution dont l'alcoolique est l'objet, est très présent dans le discours éthylique. Cela contraste avec le peu d'informations fournies par l'alcoolique à son propos. Le persécuteur, moins qu'une personne, est une fonction permettant à l'alcoolique de s'inscrire dans un processus

---

<sup>300</sup> Une expression lorraine : "Sale comme une hoppe". (in J. Picoche, 1994, *Dictionnaire étymologique du Français*, éditions Robert, coll. "les usuels du Robert-poche", pp. 498-499).

de "victimisation" conduisant à la souffrance. Avec les thèmes privilégiés (cf.§ 1.1.1.1.4. *La persécution*), nous avons vu que les tourments endurés par l'alcoolique avaient pour cause originelle le corps ("dysfonctionnant"), la fatalité et – surtout – les autres.

Annoncer que le persécuteur est une fonction, c'est souligner qu'il est abordable comme une catégorie susceptible de contenir quiconque est potentiellement capable de nuire à l'alcoolique (de façon réelle ou imaginaire). Cette "dés-identification" du persécuteur est remarquable par l'absence de noms propres auxquels sont préférés les pronoms "il" et "on" et des substantifs tels que « mec », « gars » ou « gonz ». On trouve aussi des substantifs plus spécialisés renvoyant à la profession ou aux actions de l'autre lorsque celles-ci sont susceptibles de connoter une ascendance contraignante sur l'alcoolique : « le procureur », « le patron », « le conducteur [...] arabe<sup>301</sup> » etc. Précisons enfin pour compléter ce premier rappel que si persécution il y a, elle n'est pas le fruit d'un seul personnage mais de plusieurs acteurs (la répétition d'actes contraignants s'effectue d'un persécuteur à l'autre).

Il apparaît que dans une très grande majorité des cas, l'alcoolique "privilégie" la position de persécuté. Ceci, nous l'avons remarqué en écoutant les récits de contrariété (cf.§ 1.1.2.2.1. *Des genres de récits*) et en observant les fonctions inhérentes aux différents personnages (à l'exception de quelques cas que nous allons aborder maintenant, l'alcoolique est objet et "l'autre" sujet dans les phrases où il est question de persécution). Nous soulignons également que l'alcoolique semble se complaire dans le rôle de la victime (héroïque) au point de s'imaginer parfois à la place d'autres persécutés.

Quelques phénomènes "secondaires" apparaissent, nous les signalions :

- il arrive que l'alcoolique se place en position de persécuteur. Il faut noter cependant que dans ce cas, l'alcoolique se défend d'une agression antérieure et que la finalité du processus de persécution de riposte n'est jamais atteinte, puisque celle-ci est défensive, supposée, rêvée mais jamais réelle ;

- nous avons remarqué que par l'utilisation particulière de périphrases diathétiques, l'alcoolique se trouvait conjointement en position de persécuteur et de persécuté autrement dit, il apparaît comme l'agent du processus néfaste dont il est également l'objet.

Le persécuteur de l'alcoolique est plus un modèle qu'un individu identifiable. Il permet à celui-ci de se dire persécuté et d'endosser ainsi le rôle qu'il prend au point de s'énoncer parfois comme sujet de sa propre persécution. Deux hypothèses :

---

<sup>301</sup> *Le patron* : l'employeur; *le conducteur arabe* : le discours de ce locuteur laissait entendre une possible corrélation entre l'origine de l'autre et son aptitude à la persécution.

- le processus de persécution est d'une telle ampleur qu'il peut faire penser à la paranoïa ;

- l'altération des périphrases diathétiques mêlant sujet et objet de la persécution en la personne de l'alcoolique peut être interprétée comme une auto-punition (pour quelle faute alors ?) et l'insistance sur l'acharnement injuste dont il est l'objet comme une opération narcissique liée à la souffrance (ce genre de considération n'est pas étrangère aux influences judéo-chrétiennes de notre culture). Ainsi par exemple : « J'me suis pété la V12 ».

#### **1.2.2.4.1. C) Les buveurs**

Dans le discours éthylique, nous ne rencontrons pas de buveur précis : l'alcoolique convoque plutôt une définition large des consommateurs d'alcool, laquelle peut parfois être agrémentée d'un exemple aussi ponctuel qu'imprécis. Une fois de plus, nous sommes confronté à une catégorie stéréotypique propre à l'alcoolique. Cette catégorie est largement fédératrice en même temps qu'elle comporte quelques restrictions. Fédératrice, elle l'est en ce qu'elle réunit une confrérie transfrontalière (de « huit habitants sur dix dans le quartier » à une internationale des buveurs), transgénérationnelle (les pères et les fils, les anciens et ceux de la génération de l'alcoolique, tous ont bu ou boivent) et qui accueille des individus de toute les strates sociales. Ce groupe auquel il est souvent fait référence mais que l'alcoolique ne revendique pas explicitement (un groupe d'excuse) accueille avec réticence les femmes (à l'exception de quelques femmes-copines) et exclut le pochard, le soûlard, l'ivrogne.

En se référant à ce groupe, l'alcoolique convoque la "normalité" à la rescousse de la définition de soi. En effet, la multiplication des buveurs d'alcool fait de l'alcoolisation un modèle standard de comportement social, une nouvelle norme reposant sur l'usage commun. Cette approche est relayée par des discours sociaux favorables à l'alcool dont nous avons présenté certains aspects au cours des "prolégomènes" ( cf.§ 0.2. *Actualité des regards sociaux*). Il est alors admis et normal de boire puisque tout le monde le fait. L'alcoolique se rallie ainsi au mouvement "conventionnel" par l'utilisation des substantifs courants<sup>302</sup> et le recours à l'extension<sup>303</sup> (qui lui permettent de se déculpabiliser en dé-singularisant son discours sur l'alcool). Sur le plan du contenu, on remarque nettement la présence du discours universalisant et banalisant la prise d'alcool. Rappelons également la dé-dramatisation de sa compulsion dans certains récits (cf.§ 1.1.2.2.1. *Des genres de récit* & 1.1.2.2.2.B.a. *Dramatisation/dé-dramatisation*) et le recours à des comparaisons avec des "drogues" acceptables et acceptées (cigarettes, médicaments etc.).

---

<sup>302</sup> cf.§ 1.1.3.2.2.: la subjectivité et les objets du discours : les subjectivèmes > l'alcool.

<sup>303</sup> cf.§ 1.1.3.2.1.C. : les masques pronominaux.



Comme tout le monde, c'est-à-dire comme ses pairs (bien souvent imaginaires) buveurs, l'alcoolique nous dit être "normal"<sup>304</sup> et ce, malgré que son comportement vis-à-vis de l'alcool soit déviant. Mais la surprise n'est pas toute là : puisqu'il est "normal", l'alcoolique se permet de dénoncer la déviance en matière d'alcoolisme ! Et cette dénonciation se fait en comparant son propre comportement à celui du stigmatisé duquel il se détache ainsi.

Le buveur "normal" peut être appelé « alcoolique » : le signifiant ne semble pas être péjoratif à l'alcoolique qui l'oppose à "ivrogne". Ce dernier se distingue par son état d'ivresse qui renvoie à la brisure, la dés-humanisation ou encore à la violence faite envers soi-même (cf.§ 1.1.3.2.2.D. *Le(s) persécuteur(s)*). L'ivrogne est scandaleux parce qu'il vomit, il titube : ce n'est pas l'importance ou la fréquence de la consommation qui est critiquable, ce sont les comportements bouleversés de ceux qui "ne tiennent pas l'alcool". Cela explique la négation de sa propre consommation "pathologique" par l'alcoolique puisque celui-ci "tient le coup". En effet, on ne le trouve pas dans un état pitoyable : il faut le fréquenter longtemps pour observer les effets de l'alcool sur lui et lorsqu'il chute vraiment, c'est bien souvent après de longues années d'alcoolisation et il s'agit alors d'un vrai bouleversement puisque c'est à ce moment qu'il se retrouve à l'hôpital, pressé quelque peu par son entourage.

Les "autres" buveurs sont donc de deux sortes :

- le buveur courant, éventuellement "alcoolique" (le signifiant désigne alors un buveur quotidien qui n'est pas pour autant "hors norme");
- le buveur ivrogne qui porte les signes honteux et visibles de sa consommation abusive (et c'est cela qui est critiquable pour l'alcoolique).

Il faut souligner que ces "autres" ne sont généralement pas identifiables : ce sont des artefacts permettant à l'alcoolique de se situer dans la normalité d'une consommation ordinaire et socialisée. Mais cela a déjà été rappelé en "1.2.1. la définition de soi".

#### **1.2.2.4.2. Celui à qui on parle : autrui**

Amorcée lors de l'approche de la narration (cf.§ 1.1.2.2.3.A. *Le rapport à l'autre*), l'analyse de la relation entre l'alcoolique et les allocutaires a été développée et approfondie avec l'observation des conversations éthyliques. Nous

---

<sup>304</sup> Rappelons que nous employons "normal" dans une acception proche de "qui est en accord avec les préceptes et les modèles sociaux".

reprendrons ici les conclusions de ce chapitre (cf.§ 1.1.4.5. *Conclusions sur la conversation éthylique*) puisque celles-ci interrogent cet “autre à qui l’on parle”.

Il faut aborder “autrui” en se souvenant de plusieurs phénomènes éthyliques. En effet, l’inscription de l’alcoolique face à celui à qui il s’adresse est marquée :

- par la monopolisation dont nous avons dit qu’elle s’exprimait tant au niveau du volume de parole que du contenu du discours ;

- par l’égoïsme, c’est à dire la propension à faire découler de soi ou à ramener vers sa personne toute chose (nous observions l’égoïsme linguistique) ;

- par la négligence d’autrui dont les contributions à l’échange sont minorées (thèmes proposés par autrui refusés par l’alcoolique s’ils ne le concernent pas plus ou moins directement, signes de validation interlocutoire ignorés, sans effets) et dont les faces ne sont pas prises en compte. On ne peut ignorer alors le déséquilibre d’une relation qui aurait dû être égalitaire.

Quelle place et quel rôle alors pour autrui dans cette relation où la présence de l’alcoolique est écrasante ?

L’inscription d’autrui est effectuée (par l’alcoolique) entre “normalité” et déni.

Pour boire “normalement”, il faut que la démarche soit socialisée afin que l’acte ne soit plus critiquable. Nous avons observé l’attachement de l’alcoolique à la “normalité” : engager la relation avec autrui en préférant boire dans les débits de boisson plutôt qu’en solitaire voire clandestinement chez soi, est une façon de se conformer aux usages sociaux.

Pour parler “normalement”, il faut qu’il y ait quelqu’un à qui s’adresser. La parole solitaire est très généralement discréditée : celui qui se parle à voix haute dans la rue verra se retourner sur lui les passants... et s’entendra peut-être traité de fou. Autrui s’impose ainsi à nouveau en trait “social” définissant la normalité de l’alcoolique.

Pour parler de soi, et se dire normal, on ne peut se passer de l’autre : c’est là une condition *sine qua non* liée à la genèse de la personne (nous avons suffisamment insisté sur cet aspect en concluant sur les conversations éthyliques (cf.§ 1.1.4.5. *Conclusion sur les conversations éthyliques*) pour ne pas avoir à (re-) développer cette thèse ici<sup>305</sup>).

Autrui est donc nécessaire pour *dire* (condition liée au langage même), *se dire normal* (par le discours de définition de soi) et pour *s’inscrire dans un comportement acceptable*. Pourtant, on ne peut manquer de remarquer qu’autrui est nié puisqu’il ne peut pas dire et se dire (sa parole est coupée, réduite, les interventions personnelles

---

<sup>305</sup> De plus, nous y reviendrons dans la division “2. Du discours au sujet”.

sont refusées par l'alcoolique). Concurrément à cela, autrui n'est "pas appelé" (cela est notamment observable par l'analyse des signes de validation interlocutoire). Le paradoxe est tel que l'on ne peut que s'interroger sur cette présence étrange.

La *présence* d'autrui est en premier lieu, nous l'avons dit, *nécessaire*. L'alcoolique ne peut s'en passer s'il veut échapper à la stigmatisation, et cette dernière a pour caractéristique d'être tout autant sociale qu'individuelle puisque le buveur compulsif ne veut pas avouer (à soi-même et aux autres) sa conduite pathologique. Elle a aussi à être *creuse* : une présence d'apparence sans contenu réel. Autrui a à être mais il n'a pas à être lui : nous avons parlé à ce propos de "dé-subjectivation" puisqu'il n'a ni droit à la parole, ni droit à une histoire, ni droit à une identité<sup>306</sup>. L'avantage de cette présence-là est qu'elle est *conciliante* puisqu'elle ne peut pas contredire l'alcoolique (ou peu). Enfin, nous soutenions qu'elle était également *présence spéculaire*, parce qu'elle permet à l'alcoolique de se dire, de se mettre en scène sans qu'elle puisse troubler l'image ainsi exposée.

Réduire autrui à une présence pourra sembler être une simplification drastique. Nous ne nions pas qu'il y ait un sujet en face de l'alcoolique et n'affirmons pas que l'alcoolique procède consciemment aux opérations de minoration. Le fait est que nous trouvons dans le comportement langagier de l'alcoolique des phénomènes qui démontrent la non prise en compte de la singularité de l'autre et la tendance à la monopolisation et à l'égoïsme langagier, ainsi qu'une propension aux choix de l'allocutaire qui permettra à ces inclinations d'être. Nous présentons ici alors "l'allocutaire idéal" de l'alcoolique.

Nous avons intitulé ce chapitre "parole symptomatique" et nous avons précisé que certains phénomènes langagiers étaient caractéristiques des discours éthyliques (si ce n'est directement imputable à l'absorption d'alcool). Les singularités du discours éthylique peuvent alors être comprises comme autant de signes permettant de supposer "l'éthylicité" du sujet.

---

<sup>306</sup> Il s'agit bien évidemment ici d'un raccourci. Le fait est cependant que la parole d'autrui est effectivement menacée par l'alcoolique, que son histoire n'est pas écoutée ou en tout cas retenue et que la plupart du temps, il ne s'inquiète pas de son identité et ne la retient pas. Il faut noter qu'entre alcooliques se connaissant, les traces du sujet ne sont pas toutes effacées : on connaît un prénom, la profession, parfois même quelques anecdotes, mais celles-ci ont finalement peu de poids face aux phénomènes de minoration.

Nous pouvons distinguer parmi ces signes des indices et des signaux. Parmi ces derniers nous trouvons les affirmations de la définition de soi et la négation de ce qui ne doit pas figurer dans celle-ci, les objets privilégiés par rapport auxquels on se dit, on se situe. Nous trouvons des indices du comportement alcoolique dans la répétition qui est liée à la compulsion de la prise d'alcool, la monopolisation, l'égoïsme et la considération singulière d'autrui qui nous renseigne sur la conception de la relation.

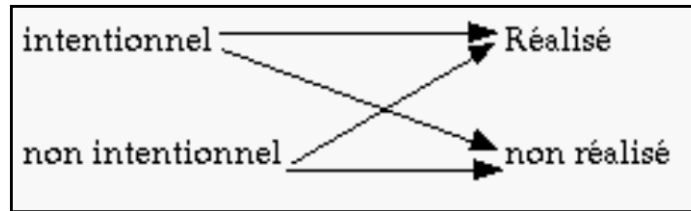
A cet étape du travail, nous rencontrons de nombreuses problématiques. Nous ne nous en inquiétons pas puisque celles-ci ouvrent le champ de notre étude et nous permettent d'aller plus avant en dépassant le travail descriptif.

Ainsi, parmi ces problématiques se trouve l'écart entre les signes donnés et les symptômes indiciels qui sont parfois antithétiques, comme c'est par exemple le cas entre l'affirmation d'une alcoolisation sociale, festive et exceptionnelle et la présence journalière de l'alcoolique dans les débits de boisson. Les paradoxes apparaissent également entre comportements : l'alcoolique allant dans les bars à la rencontre d'autrui mais se désintéressant finalement de celui-ci nous interpelle. On se demande aussi comment considérer les fixations sur des objets de discours, les négations de faits incontestables, les dérapages du discours...

A ce stade, nous ne pouvons plus nous passer du sujet. Il nous faut mieux le connaître afin de pouvoir comprendre certains de ses comportements langagiers qui restent incompréhensibles si l'on exclu du champ explicatif l'homme qui profère les paroles que nous analysons. Avant de franchir cette étape, nous allons "configurer" certains des éléments que nous avons relevé au sein d'une dichotomie annoncée et à discuter : occultation *vs* occupation. Ce travail nous permettra de distinguer ce qui est dit de ce que nous avons interprété, ce que l'alcoolique affirme de ce que son comportement dévoile (parfois à son insu) mais également ce qu'il désire présenter et ce qu'il masque à notre regard.

### 1.2.3. Discours occupé / discours occulté

En observant les discours éthyliques, nous avons fréquemment remarqué l'apparition de pôles qui regroupaient autour d'eux ce que voulait dire l'alcoolique ou en tout cas, ce que nous pouvions clairement mettre au compte de son intention de communiquer d'une part, et ce qui semblait échapper à son projet communicatif d'autre part. Dans un schéma représentant les possibles entre intention de communiquer et réalisation, A. Coianiz double les flèches parallèles et les fait se croiser :



Il pointe ainsi une problématique présentée dans le cadre de l'interprétation (le schéma se poursuit avec les possibles du côté de la réception : perçu ou non etc.) : le non-intentionnel peut être réalisé concurremment ou à la place de l'intentionnel.

Le discours éthylique est largement orienté par et vers la "définition de soi". Nous avons maintes fois remarqué que l'alcoolique mettait tout en œuvre pour pouvoir se dire d'une certaine façon (par rapport à certains systèmes de valeurs si l'on préfère) en précisant ce qu'il y a à exclure de cette représentation de soi. Il n'en reste pas moins que nous trouvons, parmi les éléments expulsés hors de la définition de soi, certains traits qui caractérisent réellement le sujet. Le non moindre d'entre ces traits est l'alcoolisme (dont nous sommes pleinement convaincu). Nous rencontrons ici un second phénomène qu'est la récusation<sup>307</sup> volontaire, intentionnelle ou encore consciente d'un trait caractérisant déplaisant. Nous comprenons alors que la définition de soi n'est pas (tout) le sujet alcoolique, tout soi, et nous trouvons confronté à une autre définition de l'alcoolique qui n'est pas celle que ce dernier donne volontairement mais qui apparaît cependant.

La représentation que nous avons en tant que récepteurs interprétant est donc hétérogène. En effet, à côté de la définition de soi intentionnelle et réalisée par l'alcoolique, nous rencontrons une définition provenant :

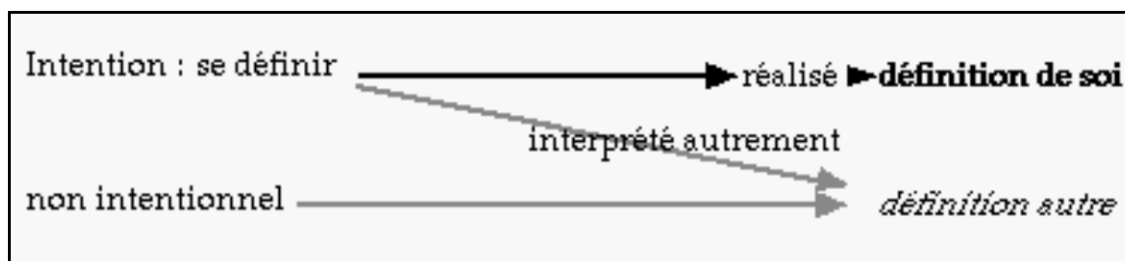
- d'éléments exclus de la définition de soi (inscrits en négation) mais qui nous semblent pertinents (éléments intentionnellement produits (et niés) mais dont la réalisation est autre du fait de notre interprétation) ;

- d'éléments non intentionnels mais réalisés (comme par exemple l'égoïsme langagier ou encore des lapsus).

D'où :

---

<sup>307</sup> Pour rejoindre la définition exacte du terme, nous pouvons écrire que l'alcoolique récusé tel un juge le trait témoinant "différemment" de soi.



Ce sont ces “définitions autres” que se charge de nous dire le discours occulté. Souvenons-nous :

- le discours occupé était défini comme discours mis en avant, le plus important quantitativement parlant, celui qui “arrange” l’alcoolique ;
- le discours occulté est discret, il n’apparaît que par traces et produit *notre* discours (le fait de notre interprétation). Il est souvent en contradiction avec le discours occupé, un discours que l’alcoolique semble refuser et qui pourtant le dit. Entre occupé et occulté joue la conscience du locuteur qui pèse de tout son poids sur le discours valorisant ou tout du moins acceptable et rejette hors de son champs le honteux, l’insupportable rendu caché voire indicible. Il faut préciser que nous ne savons finalement que peu de choses de l’occulté : il est en grande partie non réalisé ou réalisé de manière si détournée (sublimée ?) que nous l’entendons peu.

Rappelons avant de préciser leurs contenus ce que sont ces deux discours :

- le discours occupé est intentionnel, réalisé, largement orienté vers la définition de soi ;
- le discours occulté est non intentionnel ou est un “résidu” du discours intentionnel interprété différemment. Il définit autrement l’alcoolique.

### **1.2.3.1. DU CÔTÉ DE L'OCCUPÉ**

Nous pouvons réunir nombre de contenus du discours occupé en deux groupes : *la normalité* et *la souffrance*. Ces deux intitulés ne sont pas sans connotations culturelles : la normalité convoque l’acceptation par un large groupe, sa reconnaissance et la souffrance appelle la considération du fait de sa valorisation due à l’héritage judéo-chrétien légué à notre culture.

Les discours sur l’alcool s’imposent dans la première catégorie. La déculpabilisation par l’extension à tous de la consommation d’alcool, les récits dé-dramatisant les ivresses, le jeu des signifiants évitant la stigmatisation par une distinction sémantique dont nous rendons compte par la dichotomie “alcoolique” / “ivrogne”... nous portent à considérer le comportement éthylique de l’alcoolique en concordance avec les normes régissant l’absorption d’alcool. Ce discours

“normalisant” gagne en crédibilité dans le contexte où il est produit : l’alcoolique se trouve dans un bar (lieu social, sociopète) et non seul chez lui.

Nous rencontrons également les normes sociales à travers le puritanisme dont fait preuve l’alcoolique. L’observation de la règle est poussée à son paroxysme puisque l’alcoolique, plus que de faire montre de pudeur sur le thème de sa sexualité, dénie bien souvent avoir des rapports charnels.

La conformité aux normes concernant l’alcoolisation et la sexualité est d’autant plus remarquable qu’elle est accompagnée d’une critique des contrevenants : l’ivrogne et les femmes-décadentes sont condamnés.

La souffrance est apparue très tôt dans cette étude. Le corps-souffrant en monstration (verbale), la persécution qui peut en être la cause (que l’agent soit un persécuteur, le sort ou le corps de l’alcoolique)... sont apparus dans le discours éthylique et sont mis en perspective dans les récits de contrariété nettement orientés vers la dramatisation. Nous avons vu que pour l’alcoolique, l’inscription dans la souffrance est valorisante voire utile : injuste, elle appelle la compassion, le maternage (il y a souvent une femme-mère qui apparaît dans les récits de contrariétés).

L’alcool et la souffrance ne sont pas tout le discours occupé mais il s’agit de catégories prégnantes permettant de rendre compte d’un bon nombre d’éléments récurrents. Elles mettent à jour une inscription de soi qui ne va pas à l’encontre des imaginaires et des normes sociales et qui parfois même s’appuie sur ceux-ci. Elles participent donc très largement à la définition de soi.

### **1.2.3.2. DU CÔTÉ DE L'OCCULTÉ**

Nous présenterons les éléments du discours occulté autour de trois catégories : l’alcoolisme, la tentation et la faute initiale.

L’alcoolisme...

Nous avons vu que l’alcoolique présentait sa consommation d’alcool à travers le prisme de la normalité. Son comportement le contredit tout comme certains signes apparaissant dans le discours lui-même. Le “comportement interactionnel” le démontre : l’excuse sociale de la consommation partagée n’est plus valable lorsque l’on constate la monopolisation de la parole, l’égocentrisme langagier et la minoration de celui à qui l’on parle. Le lien est donc dissous et on le retrouve ailleurs : dans l’alcool, attache à soi-même sous couvert de partage avec autrui. On observe alors dans les paroles éthyliques les traces d’une alcoolisation morbide : double sens des mots (comme celui-là qui en parlant de la «bonne situation» de son

allocutaire fait autant référence à sa situation socio-professionnelle qu'à son rapport à l'alcool), aveu à peine masqué de l'alcool-prothèse sans lequel on ne tient pas le coup (par phrases lapidaires et discrètes) ou encore révélation d'un lien singulier à l'alcool («discuter avec une bouteille» ou le lapsus confondant "contact" et "bouteille")<sup>308</sup>. Pour mieux les comprendre, il faut re-situer ces phénomènes dans leur contexte : l'aveu est exceptionnel, rare et souvent commenté par la suite : on plaisantait, finalement cela n'était qu'un jeu ; on reprend et glose l'assertion pour en atténuer le sens premier etc. Bien que son discours sur l'alcool soit très largement orienté vers la déculpabilisation et la consommation acceptable, l'alcoolique prouve d'une part par son comportement (comportement "général" consistant à boire compulsivement et comportement langagier réfutant la relation à autrui) et des éléments de son discours d'autre part (discours dont nous avons signalé le statut particulier, rare, et dit qu'il était par la suite affaibli, masqué) qui dévoile que son rapport à l'alcool est réellement morbide puisque la boisson est nécessaire et délie le tissu social au profit d'une relation à soi à la trame complexe.

La tentation...

Nous avons affirmé que par le discours occupé, l'alcoolique se présentait comme un homme étranger à la concupiscence, aux plaisirs de la chair. Du côté de l'occulté, nous découvrons un autre discours. En effet, si une certaine forme d'abstinence nous est présentée par "exagération" de la pudeur de bon ton, la tentation n'en est pas pour autant absente et on en trouve les traces dans les passages où l'alcoolique se défend d'avoir des rapports charnels. Nous observons les opérations mettant à jour la tentation en même temps qu'elles la récusent en 1.1.3.2.2.B. "*Le(s) corps / le corps jouissant*". Ici, nous pouvons souligner deux opérations rendant compte de la présence de la tentation mais aussi de son occultation : *oublier* et *minimiser*.

Il arrive en effet que l'alcoolique affirme l'oubli de ce que son regard a rencontré : des parties du corps féminin. Oublier ce qui a été vu apparaît concurremment avec deux autres "opérations visuelles" : ne pas voir la chair, ce qui ne doit pas être vu et observer la concupiscence de la femme-décadente pour mieux s'en écarter et pouvoir la critiquer. Ici, la tentation est niée : on condamne la représentation de l'objet du désir aux oubliettes, on l'enfouit dans les profondeurs les plus obscures de la mémoire, là même où on ne peut plus la voir. Pourtant, il arrive que le souvenir surgisse et trompe l'oubli : on peut reconnaître ici un attachement à ce qui a été vu, même si cela est refusé ou craint.

En minimisant, l'alcoolique pose de nombreuses chicanes qui finalement, bloquent l'accès au plaisir charnel partagé. Dans une gradation dont chaque palier marque une résistance, l'alcoolique inscrit *a minima* la tentation : si l'on veut voir, on oublie ;

---

<sup>308</sup> cf. § 1.1.1.1.1. : cadrages du thème "alcool".



si l'on veut toucher on atteint une partie du corps "acceptable" (le dos par exemple), si l'on veut se coucher ensemble, c'est pour dormir («j'peux dormir avec une femme sans rien lui faire»). Entre l'objet de la tentation et lui-même, l'alcoolique met donc en place des barrages qui, s'ils sont franchis, le sont avec retenue.

Il faut bien qu'il y ait quelque chose à oublier ou à minimiser et cela, c'est l'objet du désir du corps jouissant (et occulté) de l'alcoolique. Nous avons également observé l'occultation totale des signifiants référant explicitement et directement aux organes génitaux. Cette remarque peut être comprise dans le contexte de réfutation de la tentation, mais nous pensons qu'il est plus prudent de la mettre au compte de la pudeur linguistique et sociale.

Bien qu'il la refuse, l'alcoolique actualise sa tentation et nous dit qu'il a vu, qu'il a touché... et quand bien même il annonce que tout cela est oublié ou n'est pas sérieux (certains passages ne sont pas exempt d'humour), il n'en reste pas moins que la récurrence de la concupiscence et les actes commis sont bien présents dans le discours, d'une façon plus ou moins occultée.

La faute initiale...

En analysant les récits éthyliques, nous notions la présence d'une faute initiale de l'alcoolique qui était à la source d'un processus persécuteur. Nous soulignons que cette faute était par la suite occultée : l'erreur première de l'alcoolique est oubliée et la faute rejetée sur un persécuteur ou le sort. L'occultation provient ici du déplacement de la culpabilité.

D'autre part, nous avons remarqué l'altération de certaines périphrases diathétiques :

Sujet + objet<sup>309</sup> + <être> <faire> + <verbe infinitif> + (C.O.D.) + (agent)<sup>310</sup>

devenait :

Sujet + objet + <être + V. participe passé > (Passé composé).

Ainsi par exemple : "je me suis fait voler (un téléviseur) (par un voisin)" devient : "je me suis volé". La confusion sémantique est telle que nous pouvons interpréter cet énoncé comme l'aveu d'une propre auto-persécution.

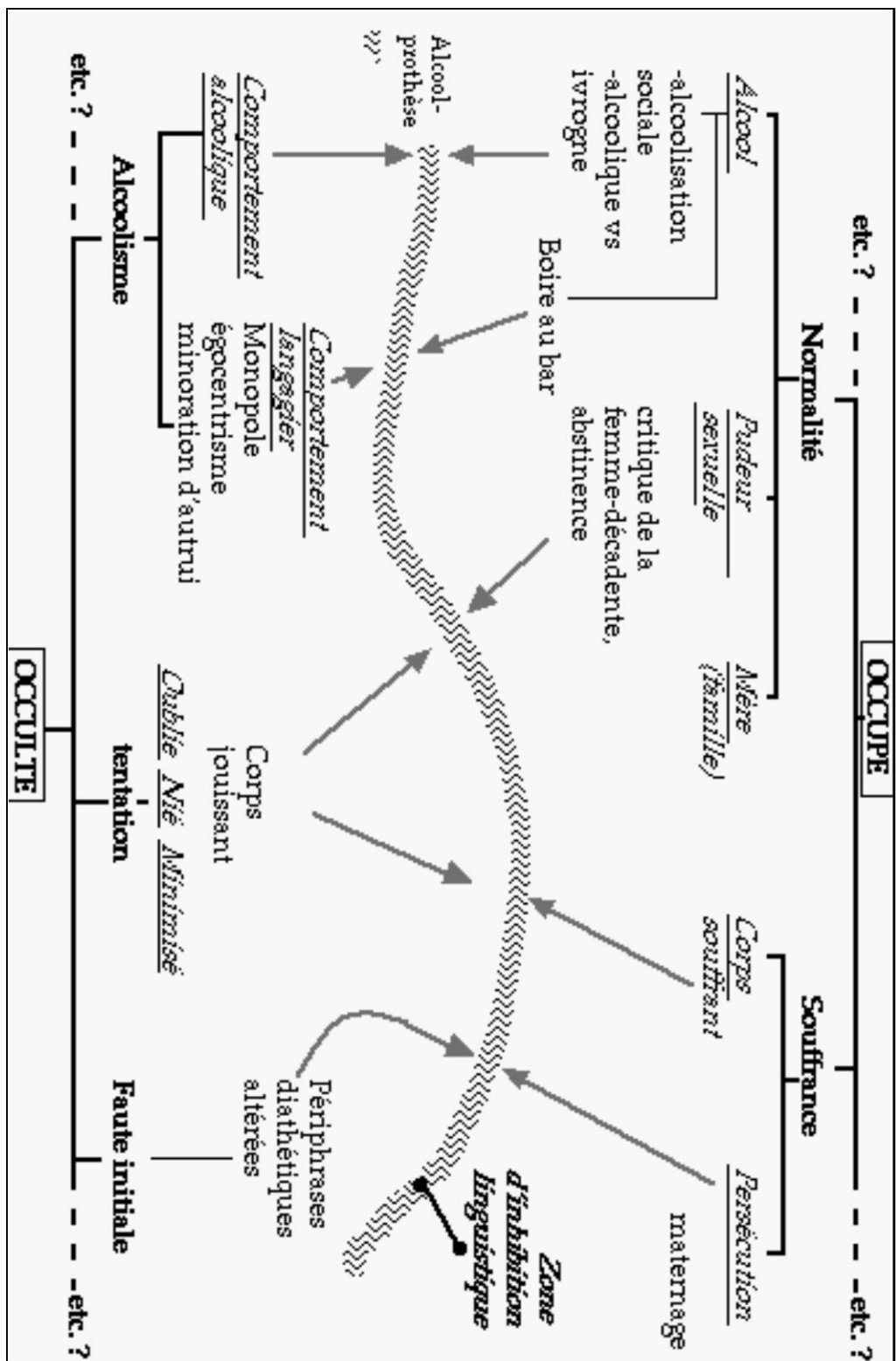
---

<sup>309</sup> Sujet et objet sont conjoints. Dans nos exemples, il s'agissait de la première personne du singulier référant à l'alcoolique-énonciateur.

<sup>310</sup> C.O.D. et Agent sont facultatifs.

On peut alors supposer que l'alcoolique énonce non consciemment une culpabilité qui a à être punie, mais que cet énoncé, une fois franchi le seuil de la conscience, se trouve transformé et reporte la faute sur un tiers.

Nous pouvons rendre compte des liens qui unissent les deux types de discours en proposant un schéma récapitulatif :



(Le schéma vaut pour rappel et est simplificateur.  
Il faut l'aborder en ayant conscience de ses défauts)

Nous remarquons des discordances entre le discours occulté et le discours occupé (symbolisées par des flèches grises en opposition dans notre schéma):

- la consommation "normale" de l'alcoolique est contredite par son comportement général et interactif ;
- le puritanisme sexuel est contrarié par la tentation de la jouissance ;
- la souffrance du corps a elle aussi son pendant négatif avec le "corps-jouissant" ;
- la persécution par un tiers ou le sort trouve son contrepoint en une auto-persécution.

### **1.2.3.3. DE L'INHIBITION LINGUISTIQUE ET DES SYMPTÔMES**

Nous n'avons jamais eu la prétention de rendre compte de toutes les particularités des discours éthyliques. De plus, nous avons toujours sélectionné les éléments les plus récurrents pouvant ainsi servir à la construction d'un prototype de ces discours. Cela explique que les éléments présentés en opposition ici soit peu nombreux. Mais cette sélection rigoureuse a son avantage : nous sommes ici en présence d'un phénomène caractéristique, commun, et dont nous pouvons être sûr : *l'inhibition linguistique*.

On définit couramment l'inhibition comme un « *phénomène d'arrêt, de blocage ou de ralentissement d'un processus chimique, psychologique ou physiologique* » (Dictionnaire Larousse, 1997 : 551). Nous entendons par "inhibition linguistique" l'incapacité de tenir certains discours s'opposant à l'équilibre identitaire<sup>311</sup> du sujet énonciateur. Ainsi, dans les cas qui nous préoccupent, nous observons l'occultation de certains éléments qui viendraient contredire la définition de lui que propose l'alcoolique et à laquelle il attache une importance particulière. Il est extrêmement difficile de décider si les éléments occultés le sont volontairement (cachés par le locuteur), ou non (occultation parfaitement non consciente, indicible). Notons également pour préciser la description que la zone d'inhibition linguistique (ce lieu où la discordance conduit au silence) doit être dépendante du contexte : il y a fort à parier que dans le cadre d'une réunion des alcooliques anonymes, les sujets enquêtés n'auraient pas les mêmes "tabous linguistiques".

---

<sup>311</sup> Identitaire à accepter comme "image de soi".

D'un côté, nous trouvons donc un discours volontaire, orienté largement vers la définition de soi (rappelons que cette dernière consiste en une présentation de soi, mais aussi en un positionnement de soi par rapport à des objets du discours, du monde) ; de l'autre, un discours antithétique, incompatible avec le premier, reconstitué par nous à partir de quelques traces puisqu'impossible à tenir en conscience ou tout du moins intentionnellement par l'alcoolique.

Les manifestations de ce dernier discours sont multiples et diverses. Nous les trouvons à plusieurs niveaux d'analyse. On remarque d'abord sur le plan du contenu du discours des fixations thématiques qui retiennent notre attention, des jeux sémantiques, des lapsus, des éléments apparaissant en contradiction avec le comportement de l'alcoolique. Ces observations questionnent le rapport singulier à l'autre, la très forte influence du discours égocentré parfois incroyable, le déni de l'indéniable... Sur le plan du comportement langagier apparaissent des formes discursives qui peuvent être considérées, si on les compare à celles des conversations "ordinaires", comme déviantes : répétition, égocentrisme, monopolisation etc. sont des phénomènes particulièrement originaux du fait de leur ampleur. Les discours ordinaires ne sont pas exempts en effet de ces phénomènes-là, mais leur inscription est minime par rapport à ce qu'elle est dans les discours éthyliques. C'est sur la "forme" des discours et des interactions que nous percevons en premier lieu la singularité éthylique : sûrement parce que le comportement est moins contrôlable, "jugulable" que le discours lui-même.

Nous venons de passer de l'inhibition à des troubles, des manifestations. "Inhibition" est un signifiant fort des connotations dues aux sciences médicales et à la psychologie. Pour les premières, l'inhibition est une limitation de l'activité émotionnelle ou physiologique. Pour la seconde, et en particulier depuis Freud, l'inhibition est définie comme une limitation normale des fonctions du moi. Dans l'une ou l'autre définition, l'inhibition est liée à un trouble, une manifestation due aux contenus inhibés ou résultant du travail de restriction du fonctionnement.

Nous observions l'inhibition linguistique et parlions peu de temps avant de *symptômes*. Il faut se demander alors si nous avons vu juste et si l'adéquation est possible et surtout, si elle est observable d'un point de vue linguistique.

C'est en premier lieu par la négation (sous toutes ses formes que nous avons présentées au chapitre "nier, se décharger, ne pas dire") que la concordance se présente. Nous remarquons à travers ces manifestations symptomatiques l'inhibition de l'alcoolisme, de la sexualité et éventuellement de quelque faute initiale. La réfutation de l'alcoolisme, apparaît également lorsque l'on écoute les discours sur les autres buveurs. Le rapport à l'autre signalé dans le discours de l'alcoolique nous renseigne aussi sur la critique de la concupiscence (nous retrouvons ici à peine masquée l'affirmation de la crainte de sa propre sexualité) et

une position paranoïaque qui n'est peut-être pas sans rapport avec le déni d'une faute initiale occultée.

Avec l'égoïsme et la minoration d'autrui, c'est la fausseté de la rencontre et le lien à soi médié par l'alcool qui apparaît. Et les conséquences de l'alcoolisme se retrouvent dans la répétition linguistique, doublon de la répétition de l'acte de boire avec le gel du temps que cela suppose.

Les symptômes caractéristiques du discours et du comportement langagier de l'alcoolique nous renseignent donc sur une double inhibition qui touche d'une part des contenus "de pensée" et est lié d'autre part au comportement alcoolique que l'on tente de faire oublier à soi-même.

Le discours de l'alcoolique (le discours occupé) est donc un *discours défensif* (et moïque) permettant l'élaboration d'une image de soi acceptable pour soi et pour tous. Cette image offerte est en accord avec des normes sociales et cache avec insistance ce qu'il y a à inhiber. Cette solution linguistique à une double fonction : elle est défense contre la stigmatisation sociale et contre des contenus risquant de mettre en péril l'équilibre psychique de la personne. La défense étant dépendante de l'attaque, nous trouvons des traces de cette dernière dans les contenus et dans les formes langagières. Pourtant, nous devons reconnaître que nous sommes, en l'état actuel de cette recherche, incapables de savoir ce qui est totalement occulté, ni même que penser de ces traces (leur provenance, les contenus de l'occulté nous sont inaccessibles). Notre discours reconstitué référent à ce que contre quoi on se défend (discours occulté) apparaît alors pauvre et incomplet.

Un discours défensif donc. Finalement, cela n'a rien de surprenant : le comportement alcoolique<sup>312</sup> est un comportement défensif. La riposte est donc "inscrite" dans l'alcoolisme est il est compréhensible que dans le contexte où cette conduite est à son paroxysme, le discours qui l'accompagne aille dans le même sens (or que fait l'alcool si ce n'est créer l'illusion de pouvoir établir un lien à autrui lorsque celui est défaillant en raison de dispositions psychiques singulières ?).

---

<sup>312</sup> Nous insistons sur le fait que le comportement alcoolique dont nous parlons est celui des alcooliques de comptoir tels que nous les avons définis et que celui-ci n'est qu'une conduite parmi d'autres voisines mais distinctes.

“Sans spéculer ni théoriser,  
pour un peu j’aurais dit fantasmer,  
on n’avance pas d’un pas”  
**S. Freud**, “*Métapsychologie*”.

“Les plaintes des philosophes et des poètes sur  
l’ « inexprimable », sur l’*ineffable* et l’*indicible*  
s’expliquent, en somme, par un dogmatisme déçu :  
en droit, le langage devrait être fidèle comme la perception  
devrait être véridique ; et l’on s’indigne d’être trahi,  
et l’on donne volontiers dans un illusionnisme grammatical  
qui n’est que le dépit amoureux des dogmatiques”  
**V. Jankélévitch**, “*l’Ironie*”.

## 2. Du discours au sujet

Là où nous avons projeté – tout au début, avant de commencer à écrire – de nous arrêter, nous poursuivons. En effet, nous ne pouvons nous contenter d’observer des phénomènes langagiers sans nous interroger sur les “parleurs”, sans nous préoccuper de ceux que nous avons côtoyés, trahis en les enregistrant clandestinement. Il est certain que cette thèse ne changera rien au sort des alcooliques que nous avons rencontrés ; l’alibi est tombé depuis longtemps. Pourquoi alors cette prolongation à qui certains reprocherons sa dérive vers le sujet comme si celui-ci était distinct de ses actes langagiers ?

Tout au long de notre travail de recherche, nous sommes resté persuadé de la pertinence des outils de la linguistique et ne les avons pas soumis à d’autres modèles explicatifs. Si contre toute attente et prérogative nous terminons ce travail par des chapitres tissant des liens avec d’autres disciplines (psychologie, sociologie, etc. réunies sur le domaine de l’alcoologie), ce n’est pas pour soumettre un travail linguistique qui a prouvé son autonomie à ces autres sciences mais parce qu’il nous semble que l’analyse des productions langagières éthyliques telle que nous l’avons

esquissée peut s'avérer utile à la compréhension de l'alcoolisme. Il ne s'agit donc pas d'inféoder une linguistique qui serait descriptive à d'autres disciplines qui auraient l'exclusivité de l'explication, mais bel et bien de montrer que sans analyse spécialisée de la parole, il n'est pas de compréhension possible du sujet alcoolique puisque la parole éthylique nous semble participer pleinement du trouble du sujet (nous verrons notamment qu'elle a des fonctions communes avec la consommation d'alcool).

De plus, il nous semblait déplacé de ne pas porter un des accents de cette thèse sur ceux qui l'ont rendue possible : les personnes que nous avons enregistrées, et il était difficile dans ce cas de ne pas faire une linguistique "humaine".

Deux grands chapitres composent cette division. Dans un premier temps ("*2.1. Du discours au sujet*"), nous discutons de l'hétérogénéité constitutive (J. Authier-Revuz) à la lumière des discours occupé et occulté de l'alcoolique. Nous pouvons à partir de cette base linguistique postuler le clivage du sujet (après avoir pris soin de préciser l'acception que nous donnons au signifiant *sujet*) et les fonctions de la parole dans cette médiation entre instances subjectives. Ensuite ("*2.2. Boire et parler : ébauche d'une contribution des sciences du langage à l'alcoologie*"), nous poursuivrons en proposant quelques pistes qui constituent une première contribution des sciences du langage à l'alcoologie (domaine transdisciplinaire justement, qui en appelle au discours de l'alcoolique de façon aussi régulière qu'intuitive), après avoir présenté au lecteur quelques bases consensuelles qui constituent le fond commun de l'alcoologie (ainsi, celui-ci pourra juger par lui-même de la pertinence "alcoologique" de nos écrits).



## 2.1. Du discours au sujet

Notre étude ne pouvait s'en passer : l'analyse des paroles de l'alcoolique entraîne la réflexion sur l'alcoolique et sa parole. C'est cette réflexion que nous débutons en un parcours qui privilégie comme point de départ la parole telle qu'elle nous est apparue à l'analyse. C'est donc elle qui nous conduira vers le sujet, par la considération des ses formes et de ses contenus, de ses hésitations et – en premier lieu – de son hétérogénéité.

Du discours au sujet : c'est à priori une partie, une partition à une voix qui va se jouer ici. Quoi de plus naturel, de plus attendu en effet que la considération d'un sujet auquel correspond un discours, une voix ? Pourtant, en analysant les enregistrements que nous avons effectués, nous nous sommes trouvé confronté à des discordances, des hétérogénéités, qui nous ont conduit à la création d'une dichotomie dont rendent compte les adjectifs "occupé" et "occulté", qualifiant le discours d'un seul et unique locuteur. Ainsi, il y aurait une possible pluralité des instances énonciatives sous une unique chaîne signifiante.

### 2.1.1. L'hétérogénéité constitutive

"En réalité, aucun moi, même le plus naïf, n'est une unité, mais un monde extrêmement divers, un petit ciel constellé d'étoiles, un chaos de formes, d'états, de degrés, d'hérités et de possibilités. Le fait que chacun aspire à considérer ce chaos comme une unité et parle de son moi comme d'une manifestation simple, fixe, nettement délimitée, paraît être sauvage et chaotique".

Hermann Hesse, *Le Loup des steppes*.<sup>313</sup>

Nous suivons ici la démonstration que J. Authier-Revuz effectue dans son article "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours"<sup>314</sup>. L'auteur en passe par les travaux de Bakhtine d'une part, et de la psychanalyse freudienne (plus exactement de sa lecture lacanienne) d'autre part, pour nous conduire à un point d'observation privilégié d'où nous observons plusieurs "autres" du discours.

---

<sup>313</sup> H. Hesse, 1947, *Le Loup des steppes*, éd. Calmann-Lévy, coll. "Le livre de poche" (première parution : 1927).

<sup>314</sup> J. Authier-Revuz, 1982, "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours", dans la revue : *DRALV-revue de linguistique n° 26* (Parole multiple : aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique).

Avec Bakhtine, nous nous apercevons de la présence dialogique de l'autre dans nos discours et ce, au-delà des phénomènes de la citation ou du discours rapporté. En effet, tout discours apparaît en rapport, à la lumière (ou à l'ombre) des autres discours déjà tenus jusqu'ici et qui ne sont pas occultables. Le *dialogisme* désigne alors la traversée du discours par les autres discours qui l'ont précédé, qui l'influencent et qui en guident l'interprétation. Mais il renvoie également à la prise en compte de l'interlocuteur, du récepteur, à son discours supposé par le locuteur selon une modalité que Barthes soulignait en : « *l'homme parlant [...] parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole* »<sup>315</sup>.

D'une part, donc, on souligne la présence de l'autre et de la "discursivité sociale", dans laquelle tout discours vient s'interposer. Et cet *autre* n'est, souligne Authier-Revuz, « *ni l'objet extérieur du discours (parler du discours d'autrui), ni le double, non moins extérieur du locuteur : il est la condition du discours, et c'est la frontière intérieure qui marque dans le discours le rapport constitutif à l'autre* » (1982 : 121<sup>316</sup>).

Dans la perspective psychanalytique, l'"autre" qui intercède dans tout discours est considéré comme "autre-sujet de l'inconscient" ou encore – pour faire référence à J. Lacan – comme "Autre" (majuscule).

Cet Autre s'articule à la conception d'un sujet divisé, clivé, qui n'est cependant ni dédoublé ni compartimenté. La division appelle en effet la barre (/) qui, autant qu'elle sépare les deux éléments, les contient en un lien nécessaire. Il y a alors, en chaque sujet, quelque chose qui lui échappe :

« L'inconscient est cette partie du discours concret en tant que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours conscient [...]. L'inconscient est ce chapitre de mon histoire qui est marqué par un blanc ou occupé par un mensonge : c'est le chapitre censuré » (J. Lacan, 1953 : 136)<sup>317</sup>.

C'est alors à un "envers du discours" que nous avons affaire (pour reprendre l'expression de C. Clément)<sup>318</sup> ; non pas un autre discours mais une lecture (ou prononciation) du discours par l'Autre, qui dit à son insu le désir du sujet. Le discours de l'Autre est donc un discours à repérer dans le lapsus ou le double sens, dans le ton ou la métaphore... :

« la psychanalyse [...] met à jour comme loi de toute parole [...] le fait que toujours, sous nos mots, d' "autres mots" se disent ; que derrière la linéarité conforme à "l'émission par une seule voix" se fait entendre une "polyphonie" et que "tout discours

---

<sup>315</sup> R. Barthes, Préface à F. Flahault, *La parole intermédiaire*, Seuil, 1978.

<sup>316</sup> C'est l'auteur qui souligne (ibid.p. 359).

<sup>317</sup> J. Lacan, 1953, "Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse", *Ecrits I*, Seuil, coll. "Points".

<sup>318</sup> C. Clément, 1973, *Le pouvoir des mots*, Mame, Paris.

s'avère s'aligner sur les portées d'une partition" ; que le discours est constitutivement traversé par le "discours de l'autre" » (Authier-Revuz, 1982 : 140-141, *ibid.*p. 359).

Alors, avec Bakhtine puis la lecture lacanienne de Freud, c'est l'hétérogénéité constitutive de la parole qui apparaît. Elle suppose un clivage du sujet (un clivage mais pas une séparation), lequel maintient l'illusion nécessaire d'un centre de lui-même, d'un centre du sujet, illusion créée – pour la psychanalyse – par le *moi*. Et cela suppose également que toute parole est constituée dans l'hétérogène, est en prise à plusieurs voix que sont : celle des discours précédents, celle des discours sociaux, celle de l'entourage, celle – supposée au moment où je parle – de l'interlocuteur, celle de l'Autre, du désir... toutes ces voix étant "intérieures", inhérentes au locuteur, inconnues de lui.

De l'hétérogénéité...

Avec Authier-Revuz, nous nous rendons compte de l'extraordinaire complexité de l'hétérogénéité discursive qui apparaît sous de multiples formes et se prête difficilement à l'analyse linguistique. Pourtant, l'auteur a raison de souligner le nécessaire doute en la parole de l'énonciateur pour le linguiste :

« En effet, si le moi remplit pour le sujet une fonction réelle, essentielle, qui est une fonction de méconnaissance, il s'agit pour le linguiste de reconnaître, dans l'ordre du discours la réalité des formes pour lesquelles le sujet se représente comme centre de son énonciation, sans pour autant se laisser prendre lui-même à cette représentation illusoire. Si l'on veut, le linguiste ne doit pas "croire l'énonciateur sur parole" » (1982 : 142-143, *ibid.*p. 359).

Le travail du linguiste ne consiste alors pas en le repérage des diverses voix ou plus exactement de l'hétérogénéité, mais en l'approche de la voix "principale", de celle que le sujet croit unique parce qu'il est dans l'illusion de son unicité homogène.

En analysant les paroles éthyliques, nous nous sommes trouvé confronté à des résultats non homogènes, des concordances impossibles dans une unité. La création de la dichotomie occupé/occulté (qui rend compte du clivage du discours éthylique) a donc été imposée par l'analyse du corpus. Rappelons encore une fois que le signifiant *discours* ne rend pas exactement compte du phénomène constaté si on lui conserve l'acception technique, spécialisée, que lui donnent les sciences du langage. En employant discours (occupé ou occulté), c'est à la fois à des objets de discours, au traitement subjectif et linguistique de ceux-ci et à des comportements langagiers, communicatifs que nous faisons référence.

Nous n'essayerons pas de faire se correspondre les phénomènes observés par nous et les descriptions qu'Authier-Revuz précise sous l'appellation "hétérogénéité

constitutive" à la suite de Bakhtine et Lacan. Pourtant, nous ne pouvons manquer d'observer quelques rapprochements possibles. Nous les mentionnons ici sans vouloir laisser croire qu'il s'agisse d'un essai à l'exhaustivité, à la classification systématique et systémique et parce que cette démarche nous semble claire et explicative.

... au clivage du discours éthylique

*\* Le discours occupé*

Avec le discours occupé, nous observons la référence aux discours sociaux. Celle-ci n'est pas explicitée, mais le locuteur alcoolique n'a de cesse d'être "dialogiquement" en contact avec ces discours communs. Ce dialogisme apparaît "sur" ce que le locuteur perçoit de façon illusoire comme voix unique.

On retrouve principalement ce jeu dialogique dans les discours sur l'alcool et l'alcoolisation :

~ L'alcoolique boit normalement. Il faut entendre par là que sa consommation n'est pas morbide, nécessaire, mais a pour unique intérêt le partage, la rencontre avec autrui. Ainsi cadrée, sa consommation s'inscrit en parfait accord avec les guidances sociales qui ne peuvent que valoriser ce type de consommation.

~ Le buveur alcoolique convoque jusqu'à une internationale des buveurs : la référence aux discours médiatisés sur l'alcool est clairement visible tant les comparaisons entre la consommation française et la consommation à l'étranger est souvent citée (ainsi par exemple, on trouve jusque dans le magazine "Parents" : « *la France est le troisième pays consommateur d'alcool avec 11,9 litres par habitant ; après le Luxembourg et le Portugal* »). Mais il n'a pas à en faire autant : la France est un pays fier de sa production vinicole et place le savoir-boire au rang du savoir-vivre dont elle se veut la championne. Nous pouvons affirmer que l'alcoolique ne se contente pas de convoquer le discours ambiant pour se servir de lui comme d'une excuse : il croit à la consommation partagée. Plus que les séquences affirmant ce comportement partagé, c'est l'observation du phénomène d' "extension" présent dans l'utilisation des pronoms personnels qui nous en convainc : en privilégiant la forme plurielle de la première personne, l'alcoolique nous montre sa croyance (consciente) en l'ordinaire de son comportement. Cela n'exclut pas que ses affirmations soient excuses. Nous voulons simplement préciser qu'elles ne sont pas perçues comme telles par le sujet.

~ Prendre un verre pour se détendre ou quelques uns pour être gai : voilà des conseils que tous profèrent et qui reçoivent l'approbation générale. Une des fonctions sociales de l'alcool est de créer un climat favorable au bien-être et à l'amusement : on compte pour cela sur certains de ses effets psychotropes. Or, le

sujet alcoolique nous dit aussi la bonne humeur, le badinage de la consommation d'alcool. C'est l'approche des récits qui nous en offre les meilleurs exemples. En effet, les récits d'ivresse sont caractérisés par leur ton comique, burlesque, et quand il y a débordement du cadre de l'acceptable, celui-ci est minimisé par le rire qui rend ce qui aurait pu passer pour une faute, un manquement au respect des guidances sociales, sans conséquence, futile et bon enfant.

~ Mais l'ivresse doit être exceptionnelle sous peine d'être stigmatisée. Du point de vue social, on distingue deux types de consommations acceptables : la consommation courante (satellite du repas : apéritifs, vins d'accompagnements, éventuellement digestifs) et la consommation festive, exceptionnelle. La consommation courante peut être quotidienne mais doit être dénuée de tout excès, ne doit jamais conduire à l'état d'ivresse. La consommation festive est à l'opposé : elle peut déboucher sur l'ivresse (si celle-ci ne nuit pas trop à la relation sociale, c'est-à-dire si elle ne conduit pas à la violence, au "vin mauvais"), mais ne peut avoir lieu qu'à l'occasion d'un événement exceptionnel, hors du quotidien. Cette distinction nous avait été confirmée par les réponses au questionnaire visant à établir un prototype de l'alcool (cf. § 0.2.2.2.0 : l' "alcool" dans le lexique et son prototype). Il se trouve que l'alcoolique opère une distinction semblable : au moment où il nous parle, il se situe dans une consommation courante et si cette catégorie semble être étendue, le sujet n'en fait pas cas ni mention. D'ailleurs, les boissons privilégiées par les alcooliques de comptoir sont généralement celles de la consommation courante (principalement : bière, boissons anisées...). "On a l'impression de moins se soûler avec" disait un alcoolique, peut être conscient de sa propre duperie : en effet, tous les verres contiennent la même quantité d'alcool. Et il ne faut pas oublier que la référence aux discours sociaux, courants, est marquée jusque dans l'utilisation des substantifs désignant l'alcool et l'alcoolisation. En effet, ce n'est pas parce que nous avons affaire à des habitués des comptoirs que nous trouvons pour désigner les boissons et leur consommation des technocetes (ces derniers sont plutôt l'apanage des professionnels : patrons, serveurs...). Ainsi, c'est l'utilisation d'unités lexicales consensuelles qui ne manque pas de nous interpeller dans ce domaine. En résumé, nous pouvons écrire que le sujet alcoolique, même s'il narre parfois des récits d'ivresse, inscrit sa consommation habituelle dans le cadre de la consommation courante.

~ On peut concevoir les liens que tisse l'alcoolique entre consommation d'alcool et soulagement de la douleur (concurrentement aux substituts de la femme-mère) en parallèle avec les discours sociaux sur les propriétés médicinales de l'alcool. La place occupée par l'alcool dans le complexe thématique – l'alcool tient lieu de point d'articulation thématique – tend à montrer que l'alcool peut être une solution, si celle-ci n'est pas consciente pour l'alcoolique (cf. plus loin : 2.2.2.1.1. *vues d'ailleurs, vues d'ici*).

~ Il faut également noter les stratégies qui visent à combattre ce qui va à l'encontre de l'acceptation sociale, des discours qui ne pourraient être tenus par la *doxa*. Nous trouvons trace de ce phénomène dans les récits éthyliques, plus particulièrement dans les récits d'ivresse. La narration de l'ivresse se distingue des autres récits par le ton comique et burlesque qui la caractérise. Nous pouvons alors nous poser la question double : quand et pourquoi apparaît le comique ? A la première partie de la question, il est aisé de répondre : le "comique" apparaît lorsque l'ivresse peut être avilissante, lorsqu'elle devient « cuite » ou « biture ». On rit alors de son haleine de « cow-boy » comme des vomissements sur le pantalon. Le comique apparaît donc avec les effets déplorable de l'ébriété. Pourquoi alors, l'apparition du comique ? Le comique des récits d'ivresse participe à la dé-dramatisation de la prise d'alcool. Rire, c'est dénier ce qui est remarquable, c'est tenter d'annihiler le conflit qui sourd. Il y a donc de la résistance, un ultime rempart posé contre un réel indicible que pointe la problématique alcoolique. Concurrément à cela, nous pouvons observer la stratégie par la décharge de la responsabilité sur autrui : l'alcoolique était entraîné par les autres, on ne lui a pas servi le "bon" alcool ou bien encore, il a dû boire assis.

Nous avons vu que l'alcoolique était prêt à se présenter comme tel si le signifiant "alcoolique" (ou un autre qui, dans l'usage courant, en est un synonyme) s'oppose à "ivrogne". Au premier les excès légers, l'ivresse joyeuse et ludique ; au second la déchéance, la décadence où l'on se vautre à quatre pattes dans ce que l'on a rendu, après avoir perdu toute dignité humaine. Ainsi, l'alcoolique n'a pas à nier continuellement l'indéniable : il boit, il peut avoir des ivresses, mais ces dernières sont sans conséquence. Le fautif, le scandaleux, l'anormal, c'est toujours l'autre.

"Et si c'est l'autre, ça ne peut être moi" semble ajouter l'alcoolique. En effectuant les opérations de "détournement" (utilisation d'un pronom personnel de la seconde ou troisième personne pour s'auto-désigner), il prend ainsi une distance subjective avec ce qui – bien que présenté sur le mode de la dé-dramatisation – pourrait passer pour un type de consommation morbide.

Les discours de l'alcoolique sur l'alcool et sa consommation entretiennent avec les discours ambiants, sociaux sur les mêmes objets, des rapports dialogiques étroits. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas là d'un discours explicitement récitatif, explicitement référentiel : nous sommes bel et bien dans le cadre du dialogisme "intérieur", dans le cadre d'une voix "empruntée" à la *doxa* sans que le locuteur en ait conscience, une voix de l'adaptation sociale, nous le verrons plus loin.

La référence au discours social sur l'alcool (et l'inscription subjective concurrente à celui-ci, que nous observerons plus en détail plus loin) est majeure dans le discours occupé. Pourtant, nous ne pouvons pas manquer de voir deux autres "références dialogiques" au discours ambiant et consensuel. La première concerne le rapport à la concupiscence ; le second est lié à la compassion.

~ En effet, la bienséance sociale demande l'observance d'une certaine discrétion quant à la sexualité, aux plaisirs charnels. Certes, on a coutume de dire qu'à notre époque, les tabous sont révolus, la pudeur dévoilée et l'hédonisme est triomphant sur les écrans et les affiches. Il n'en reste pas moins qu'une réserve quant à la sexualité est toujours de mise, et ce n'est pas parce que les publicitaires essayent de nous séduire par la "ritournelle du sexe" que tout peut être dit, raconté et montré.

En observant une discrétion sur sa propre sexualité, l'alcoolique fait écho à la norme sociale. De plus, en critiquant la sexualité dépravée de la femme-décadente (qui trompe son mari, multiplie les partenaires et les corps à corps, se vante de ses débordements libidineux etc.), l'alcoolique œuvre pour la continuité et la conservation sociale. En effet, l'éclatement des rapports stables entre les membres de sa communauté n'a jamais été promu par une société. Et si le plaisir charnel n'est plus décrié aujourd'hui, les notions de dépravation et de décadence (notions il est vrai fluctuantes) ne sont pas pour autant oubliées.

~ D'autre part, nous pouvons percevoir d'autres influences sociales sur la voix, d'autres incidences dialogiques, dans les passages concernant la persécution de l'alcoolique. Le sujet se présente en effet comme la victime du sort et de persécuteurs : il s'agit ici d'un rôle qu'il semble apprécier. Qu'il s'agisse ou pas d'une tendance paranoïaque, il apparaît que le sujet semble se complaire dans ce rôle à le convoquer sans cesse. Il se réfère ainsi, indirectement mais immanquablement dans nos sociétés, à la compassion, la pitié et imite la *pietà* .

Le discours occupé a été défini par nous comme le discours que le locuteur donne à lire (à entendre) en conscience, en étant persuadé qu'il est le seul imputable à sa voix, cette dernière étant unique et homogène.

Nous remarquons qu'il est en fait traversé par de nombreux discours sociaux, porteurs de modèles et de références, qui délimitent l'acceptable dans la société qui les produit (nous les avons aussi appelés discours consensuels, discours de la doxa, discours partagés). La remarque prend d'autant plus d'importance qu'elle peut être considérée dans le cadre de la définition de soi et des processus d'élaboration subjective.

Nous avons vu que le discours de l'alcoolique, largement égocentré et monopolisé, a pour (macro-) thème principal "soi". Nous définirons plus loin la notion de "sujet" mais pouvons d'ores et déjà affirmer que le discours de l'alcoolique, discours volontairement tenu, discours occupé en conscience, est discours subjectif en ce sens qu'il consiste en la présentation de soi, d'un "je", qui passe, dans les cas qui nous préoccupent, par la relation à un "nous" (des discours sociaux) afin de présenter sa conviction de "normalité".

Nous nous contenterons de résumer ici ce qui a été exposé plus longuement dans la division "1.2.1. *La définition de soi*". Nous avons vu que l'alcoolique se présentait comme un consommateur ordinaire, normal, d'alcool ; en opposition avec d'autres buveurs ("ivrognes") qui étaient chargés de supporter le poids de l'opprobre. Il prônait également le respect des valeurs familiales (parfois "machistes") et en particulier de l'ascendance généalogique, plus précisément de la mère. Nous retrouvons la mère dans certains substituts plus actuels (infirmière... le lecteur est désormais familiarisé avec ces rencontres), qui étaient opposés par l'alcoolique aux "femmes-décadentes", Lorette ou Virago, critiquables en tout points et particulièrement sur leur supposée vie sexuelle. Car l'alcoolique se présente également comme un homme peu enclin à la concupiscence. L'affirmation lui est rendue facile par les discours sociaux (et religieux) valorisant ceux qui consomment de l'alcool (souvenons-nous des dieux ithyphalliques du cortège dionysiaque). Reste alors à rappeler la souffrance corporelle consécutive aux persécutions en tout genre et prémisse à une relation de maternage ; et la "victimisation" qui n'est pas sans lien avec les discours sociaux (voir *supra*).

La "définition de soi", définition subjective, définition de "je", joue la référence sociale de façon dialogique. C'est un effet "auto-perlocutoire"<sup>319</sup> qui est recherché car plus que par les autres, c'est par lui-même que l'alcoolique veut faire ratifier cette image re-présentée de soi (bien qu'il semble ne pas en avoir conscience). Il se montre donc en quête de reconnaissance, sociale (par le jeu des "clins d'œil" à la norme) et individuelle (par la monstration de sa valeur, de ses savoirs et de ses capacités étalés au grand jour).

Avant de nous attacher à ce "je", ce sujet qu'il nous faut encore définir, tournons-nous vers les discours occultés afin d'y observer d'autres traces d'hétérogénéité.

#### \* *le discours occulté*

---

<sup>319</sup> L'expression est d'A. Coïaniz (1996).



Si le discours occupé est un discours de “pleine voix”, un discours délibéré du locuteur (même si celui est – nous venons de le voir – soumis à des influences dont celle du dialogisme) ; le discours occulté ne se donne pas à entendre à la première audition ou en tout cas, au premier “degré d’écoute”. C’est que sa matière n’est pas faite du rapport consensuel du signe (de l’immuabilité entre le signifiant et le signifié), et est constituée pour une large part de comportements para-verbaux, non-verbaux et verbaux (si l’on accepte la remarque précédente sur l’immuabilité). Le discours occulté apparaît ainsi comme une entité bigarrée, chamarrée, reproduite par le chercheur d’après :

- des contenus de discours niés, réfutés, mais cependant répétés avec suffisamment d’insistance pour que nous puissions y percevoir quelque intérêt de la part de l’alcoolique ;

- des comportements discursifs (principalement : égocentrisme, monopolisation, déni de l’autre, mais aussi répétition, déculpabilisation, dramatisation ou encore réfutation) qui posent (proposent et imposent) un ailleurs du discours éthylique, une autre voix (encore !) qui ne se mêle plus à la première de façon harmonieuse (comme c’est le cas avec le dialogisme) mais procède plutôt par incrustation, immixtion et modification du comportement langagier.

Quelles hétérogénéités constitutives peut-on observer dans le discours occulté ?

Nous pouvons distinguer deux “gênes” du discours occulté, deux hétérogénéités ou deux voix :

- d’une part, une hétérogénéité imputable au désir nié – le psychanalyste dirait “refoulé” – de l’alcoolique ;

- d’autre part, une hétérogénéité imputable à l’inadaptation, à l’inadéquation entre le discours occupé et principal du sujet et son comportement.

Il n’est pas exclu que les deux “hétérogénéités” proposées ci-dessus soient liées, se confondent en partie. Nous pensons même qu’elles ne peuvent être totalement coupées du discours occupé, de ses “voix” sociales, dialogiques et du discours identitaire. Nous conservons cependant pour l’instant et pour la clarté de l’exposé cette distinction.

### *L’hétérogénéité du côté du désir*

« Je ne vous dirai pas que ce sont les meilleurs qui boivent, mais ce sont ceux, à tout le moins, qui ont entrevu quelque chose, quelque chose qu’ils ne pouvaient pas atteindre, quelque chose dont le désir leur faisait mal jusqu’au ventre ».

Le travail d'Authier-Revuz nous conviait à cette rencontre ; le corpus nous incite à l'accepter.

En nous référant à la psychanalyse, nous débordons du champ linguistique sans cependant quitter celui de la parole. La référence étant faite, nous pouvons citer A. Lemaire :

« Le discours ne se réduit pas à son dire explicite ; il emporte avec lui, comme la pensée elle-même, comme le comportement, le poids de l'autre de nous-mêmes. Celui que nous ignorons ou que nous refusons » (1977 : 83)<sup>321</sup>.

“Ce que nous ignorons ou que nous refusons”, c'est le désir dans les cas qui nous préoccupent ici. Quelques mises au point définitives s'imposent alors, puisque dans le champ psychanalytique, le signifiant “désir” prend une acception particulière et s'inscrit dans des réseaux qu'il nous faut expliciter.

Pour S. Freud, le désir est inconscient. Il met en scène des traces mnésiques d'une expérience satisfaisante, et essaye de les reproduire, d'en retrouver quelques signes. C'est « *l'agencement de ces signes qui constitue ce corrélatif du désir qu'est le fantasme* » précisent J. Laplanche et J.-B. Pontalis (1967-1994 : 121 ; *ibid.* p. 33).

On ne peut alors le confondre avec le besoin qui lui, trouve sa satisfaction dans un objet spécifique du réel qui lui est directement lié, et concerne plus directement les instincts d'auto-conservation. Notons cependant que la notion d'étayage (qui fait du désir une plus-value de l'instinct) nous contraint à la plus grande prudence dans la distinction désir / besoin.

On ne peut pas non plus le limiter au rapport qu'entretient un sujet et l'objet obtenu : en effet, l'objet est toujours un substitut et la satisfaction toujours partielle. Autrement dit : il ne peut y avoir d'objet spécifique et répondant entièrement au désir puisque celui-ci est sous-tendu par les traces mnésiques d'une satisfaction archaïque et originelle.

D'autre part, on peut considérer le désir dans son aspect dynamique. Le désir est une pulsion : il crée dans l'organisme une tension, une “excitation nerveuse” déplaisante puisque le repos, le retour à un niveau stable et bas de tension est source de bien-être. La tension créée, il faut l'éradiquer, et c'est cette éradication, cette décharge qui provoquera la satisfaction.

Une pulsion comporte trois propriétés relatives à son fonctionnement :

---

<sup>320</sup> G. Simenon, 1974, “lettre à mon juge” dans *Tout Simenon 1*, Paris, Presses de la Cité, 1992.

<sup>321</sup> A. Lemaire, 1997, *Jacques Lacan*, P. Mardaga (Bruxelles).

- la source de la pulsion, qui peut être extérieure ou intérieure, et se localiser dans un endroit du corps (la région buccale, anale, génitale... pour ne reprendre que les stades de la libido infantile) ;

- le but, qui correspond à la satisfaction donc à la disparition de la tension ;

- l'objet : il s'agit du moyen d'accès à la satisfaction. Il n'est pas l'objet de la première satisfaction : dans le cas du désir, l'objet de la pulsion n'a qu'à entretenir un certain rapport avec l'objet premier, n'a qu'à en avoir certains signes (éventuellement réorganisées en fantasme) : ressemblance symbolique, association dans l'opposition, association dans la sublimation etc.

On peut alors concevoir la pulsion dans une double dimension rendant compte de la représentation de la pulsion d'une part et de l'affect d'autre part. Alors, si un objet de désir est interdit, la pulsion peut conserver la même charge émotionnelle (affect) mais changer d'objet (de représentation) pour en élire un autre plus acceptable, plus compatible avec les instances moïques de la psyché. On n'oubliera pas alors que l'énergie ne se perd jamais; seul le refoulement dans l'inconscient des représentants de l'objet est possible. Nous abordons ici un point capital de la théorie freudienne qu'est le refoulement (et les mécanismes de défense du moi). Le refoulement est le mécanisme de défense le plus important : il consiste à éviter que des représentations de pulsion viennent compromettre l'équilibre du sujet, du moi, en interdisant leur "venue" à la conscience. Le refoulement n'est donc pas un gommage, un oubli total : il s'agit juste d'un blocage des contenus psychiques trop intenses et incompatibles avec la réalité et l'équilibre du sujet dans l'inconscient.

L'inconscient n'est pas sans limite : il doit trouver des "voies d'allègement" c'est-à-dire des possibilités d'expression pour les contenus refoulés. Notons parmi ces possibilités : le rêve, les lapsus, les actes manqués, le fantasme, la somatisation etc. ; mais aussi les "travestissements" des objets interdits : le contre-investissement, la sublimation etc.

De cette approche superficielle et rapide du désir dans le champ freudien, nous retiendrons la possibilité du refoulement dans l'inconscient de l'objet du désir, et sa possible résurgence sous une autre forme (qui correspond parfois à son contraire).

Suivons la voie tracée par la psychanalyse quelques instants. On constate qu'elle n'est pas sans éclairer le "premier type" d'hétérogénéité du discours occulté : l'hétérogénéité imputable au désir.

En effet, nous trouvons trace d'un intérêt particulier pour la concupiscence, pour la sexualité. Nous avons souvent souligné l'importance de la critique de la sensualité (de la salacité pour l'alcoolique) de la femme-décadente ; nous avons également vu comment un rapport aux femmes-copines était envisagé sous le prisme de l'érotisme nié ("masser n'est pas peloter !") ; et parfois même, c'est des substituts de la femme-mère qu'il s'agit (on aurait vu sous la jupe des infirmières). Ces observations sont concurrentes à d'autres qui concernent le corps qui s'inscrit dans une dichotomie distinctive qui fait s'opposer le corps souffrant et le corps jouissant. Il ne faut cependant pas oublier que si la sexualité et les plaisirs charnels sont des thèmes fréquemment abordés par l'alcoolique, ce dernier met une distance maximale entre lui et les actes concupiscent. De nombreux phénomènes ont été observés (cf. § 1.2.2.2. *Nier, se décharger, ne pas dire*) et apparaissent dans les analyses des thématiques, des récits, de la subjectivité. Rappelons pour mémoire les opérations typiques<sup>322</sup> :

- Nier (le désir) :
  - ~ par négation "pure et simple" (« je ne l'ai pas touchée ») ;
  - ~ par détournement pronominal (emploi de la deuxième ou troisième personne à la place de la première personne du singulier) ;
- Se décharger de la culpabilité :
  - ~ par extension pronominale (« on a tous regardé sous les jupes des filles ») ;
  - ~ par glissement sémantique (« j'y ai touché l'dos mais pas les fesses ! ») ;
  - ~ par déplacement temporel (renvoi de la faute à des temps révolus) ;
- Ne pas dire (cette dernière catégorie reste imprécise puisqu'il nous est impossible de définir ce qui est *volontairement* tu).

Rappelons enfin que parfois l'alcoolique annonce l'oubli d'un passage à l'acte : nous en trouvons l'exemple prototypique avec H. qui « gommait » ce qu'il avait vu sous les jupes de ses petites cousines.

Il est donc posé pour l'instant que l'alcoolique de comptoir est attaché aux discussions (aux monologues !) sur la concupiscence et qu'il nie vivre dans le vice du sexe.

Insistance et négation : c'est la perspective psychanalytique qui nous précise ici le discours occulté. Alors, nous avons affaire à la fixation et au refoulement. On

---

<sup>322</sup> Rappelons que ces opérations valent aussi pour d'autres "domaines sémantiques" que celui de la sexualité.

interprétera en effet les fréquentes allusions à la sexualité “dépravée” comme l’indice de pulsions libidinales intenses et refoulées. Pour être plus précis, on écrira que l’affect est bel et bien présent (la tension apparaît dans la fixation qui en traduit l’intensité) et que ce sont les représentants d’objet qui sont refoulés, interdit de séjour dans la conscience. Ces pulsions libidinales ont cependant à trouver quelques issues, quelques expressions pour soulager l’inconscient de son poids. Nous pouvons repérer deux voies de soulagement : l’acte de boire et la parole.

Nous ne nous attarderons pas sur la dimension sexualisée (il faut ici prendre le terme dans son acception freudienne) de l’alcoolisation, puisqu’elle ne concerne pas directement les productions langagières de l’alcoolique. Précisons cependant que les travaux dans le domaine sont pléthores : de P.A.-Lambert<sup>323</sup> qui reconnaît un érotisme oral, anal et urétral chez l’alcoolique à la perversion mise à jour par D. Sibony<sup>324</sup> en passant par l’homosexualité latente que pointent A. de Mijolla et S.A. Shentoub<sup>325</sup>.

Par contre, nous pouvons observer cette résurgence du désir dans la parole. Car en effet, la présence de “mécanismes de défense” permet au désir de s’exprimer, de passer au contrôle de la censure. Notons parmi les “précautions” :

- la projection : qui consiste à prêter à autrui ses propres intentions, ses propres désirs inconscients. Nous en avons un exemple dans le discours éthylique avec la critique de la sexualité de la femme-décadente<sup>326</sup>. Notons la présence d’un mécanisme de défense au fonctionnement proche et que l’on retrouve aussi dans les discours alcooliques : la dénégation (ici les représentations gênantes ne sont pas reportées sur autrui –en l’occurrence la femme-décadente–, mais simplement considérées comme étrangère au sujet) ;

- l’ignorance de la négation par l’inconscient. C’est en effet une caractéristique de l’inconscient ; le retournement dans le contraire est donc rendu tout à fait possible (probable nous disent même les psychanalystes) : l’amour devient la haine, le nié est l’affirmé. Ainsi, en niant le désir et ses objets, l’alcoolique nous les raconte.

Si le discours (occupé) de l’alcoolique nous indique son refus de la concupiscence, il nous est possible d’entendre une voix, celle du désir, qui nous

---

<sup>323</sup> P.A. Lambert, 1981, “Diversité des fantasmes et des sources pulsionnelles chez l’alcoolique et le toxicomane”, in *Le psychanalyste à l’écoute du toxicomane*, ouvr. coll. organisé par M. Bandelier, réflexion autour de J. Bergeret et M. Fain, Dunod/Bordas, coll. “inconscient et culture”.

<sup>324</sup> D. Sibony, 1987, *Perversions : dialogues sur des folies “actuelles”*, Grasset, coll. “Figures”.

<sup>325</sup> A. de Mijolla et S.A. Shentoub, 1981, *Pour un psychanalyse de l’alcoolisme*, Payot, coll. “Petite bibliothèque Payot”. Première édition : 1973, dans la collection “Science de l’homme”.

<sup>326</sup> Au-delà de la problématique du désir, nous trouvons dans la réfutation de l’alcoolisme et dans la stigmatisation de l’ivrogne des mécanismes de défense identiques.

permet de constituer en partie le discours de l'occupé. Il faut noter que la découverte de cette hétérogénéité ne nous permet pas de connaître la teneur du désir nié, le représentant originel refoulé. Ici, la psychanalyse convoquera par exemple (au vu de la distinction femme-mère et femme-décadente et d'une certaine érotisation du rapport aux substituts de la femme-mère) le complexe d'Œdipe ; mais c'est pour nous aller trop loin sur un domaine qui n'est pas le nôtre.

### *L'hétérogénéité du côté d'un comportement paradoxal*

Nous considérons la possibilité d'une autre "voix", d'une autre hétérogénéité du discours occulté, qui nous serait accessible. En fait, nous savons déjà qu'il y a beaucoup de chose à mettre au compte de cette voix. Nous nous permettrons d'être lapidaires puisque la plupart des regroupements effectués ici ont déjà été présentés précédemment au cours de l'étude.

On remarque tout d'abord l'écart entre la conviction de normalité (cf. le discours occupé) et des comportements qui n'y correspondent pas.

- Ainsi, nous trouvons que la présentation de la consommation socialisée d'alcool était mise à mal par le déni de la parole d'autrui (le refus de ses thèmes et de ses tours de parole ; la non prise en compte de ses régulateurs et de ses réactions à la narration, la réduction d'autrui à une fonction purement spéculaire etc.) et par l'égoïsme dont fait preuve l'alcoolique (monopolisation de la parole, de la sélection et du maintien des thèmes autour de "soi" comme pôle principal de l'"échange" etc.).

- Toute aussi mise à mal est la négation d'une consommation normale. Bien entendu, le comportement général de l'alcoolique suffit à nous assurer du leurre de ses paroles. On notera également que les procédés de réfutation de l'alcoolisme (ou pour lui, de l'"ivrognerie") sont proches de ceux utilisés pour nier le désir. Cela n'est pas sans soutenir l'hypothèse d'un lien étroit entre désir et alcoolisation.

- On peut aussi considérer l'occultation de la faute initiale qui est pourtant parfois présentée en début de récit (c'est dans ce contexte qu'elle apparaît le plus clairement). Celle-ci remet en cause l'innocence immaculée de l'alcoolique qui se présente sous le joug d'une persécution permanente et protéiforme, qui va du complot magique (le sort et la « logique universelle » jouent contre lui) au délire paranoïaque.

Il faut rappeler enfin (bien que cette récapitulation ne soit pas exhaustive) la présence symptomatique des phénomènes de répétition qui, bien qu'ils ne

s'opposent pas directement au discours de l'occupé, remettent tout de même en cause la normalité du comportement.

Nous nous en apercevons : les différentes hétérogénéités du discours occulté ne s'excluent pas. Elles entretiennent même entre elles des liens sûrs, de proches rapports de contiguïtés.

Nous nous en étions rendu compte avec la proximité des phénomènes de négation du désir et de l'alcoolisme, qui laissent croire à un rapport entre les deux phénomènes. Nous pourrions même y ajouter la problématique de la faute initiale qui semble fonctionner sur le même mode : on en parle mais on prend très vite une distance maximale avec ces objets de discours "compromettants".

Au terme de ce rappel des contenus des deux types de discours que nous avons distingués dès le début de l'analyse, il apparaît que l'on peut entendre de multiples voix, une "hétérogénéité des voix" (pour reprendre l'expression d'Authier-Revuz):

~ des voix du discours social, commun, partagé, des voix dialogiques, qui participent au discours auquel l'alcoolique adhère et par lequel il voudrait nous (et se) convaincre de sa "normalité" : le discours est en partie *occupé* par celles-ci ;

~ des voix qui lui échappent et laissent paraître, lorsqu'on les écoute dans un discours reconstruit – le discours occulté – , le désir contre lequel le sujet alcoolique a à lutter ;

~ des voix (ou plutôt ici des "manières de langage" qu'empruntent ces voix) qui nous démontrent la singularité du comportement langagier éthylique et nous révèle la problématique alcoolique.

Il en résulte que si le discours occupé joue la normalité dans la socialisation et le partage humaniste, le discours occulté met à jour un "sujet" différent soumis aux désirs, déniait la réalité et au comportement égocentrique, révélateur d'une problématique subjective et identitaire qui se fixe sur la solution éthylique.

### 2.1.2. Du clivage au sujet

Nous sommes confronté à un sujet "traversé" par de multiples voix. Est-ce à dire que nous avons affaire à un sujet multiple ou clivé comme le prétendait Authier-Revuz ? Pour comprendre ce sujet tel qu'il nous apparaît dans les paroles éthyliques, il nous faut déjà nous entendre sur l'acception du terme "sujet". En effet,

il en va du “sujet” comme de la “représentation” : les signifiants à la mode apparaissent fréquemment sans que la plupart du temps, nous sachions vraiment ce qu’ils signifient.

Pour palier ce problème, nous allons débiter ce chapitre en proposant une définition de “notre sujet”.

### **2.1.2.1 ENTENTE SUR LE “SUJET”**

Les paragraphes qui suivent se veulent un modeste essai définitoire dont l’objectif est de clarifier notre acception du signifiant *sujet* et la position que nous tenons vis-à-vis d’autres approches qui le déterminent.

#### **2.1.2.1.1. Du côté des sciences du langage**

Le domaine est vaste et il n’est pas question ici d’en faire le tour ou la visite exhaustive. Cette ambition serait par ailleurs démesurée puisque les frontières, les lignes de démarcations épistémologiques ne sont pas aussi étanches qu’on pourrait ou voudrait bien le croire.

A vouloir définir, on commence par consulter les dictionnaires. Nous remarquons bien vite que le sujet n’est pas un concept déterminé en linguistique générale. Les deux articles correspondant à cette entrée renvoient à :

- une conception grammaticale où il est question du sujet de la phrase ; éventuellement du cas sujet en ancien français.

- une conception plus “communicative” où le sujet est alors “sujet parlant” par opposition au sujet qui reçoit et répond aux énoncés.

La part belle est faite au sujet grammatical : le “*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*” de chez Larousse lui accorde 66 lignes (contre 11 pour le sujet parlant) ; le “*Guide alphabétique de linguistique française / grammaire d’aujourd’hui*” de chez Flammarion lui accorde 162 lignes (contre 1 pour le sujet parlant). Cela s’explique par l’histoire de notre discipline qui a longtemps privilégié l’étude de la langue (abstraite et dégagée de “contraintes humaines”) à celle des “parleurs”.

Ce sont ces derniers, désignés par le syntagme “sujet parlant”, qui se rapprochent le plus de “notre sujet” (bien que – nous le verrons – nous en soyons encore loin). Le “sujet parlant”, concept finalement vide, inexplicable, appelle comme autant de relais à son insuffisance de nouvelles paires : locuteur / allocutaire ; locuteur natif / locuteur exolingue (pour le sociolinguiste) ; énonciateur / co-énonciateur (pour l’analyse de discours qui renforce le lien subjectif entre les participants); émetteur / récepteur (pour certaines théories de l’information) etc. Ces paires signifiantes ne



sont – en principe – pas des synonymes ; il n'en reste pas moins que la plupart du temps, elles sont utilisées sans distinction majeure, parfois dans le seul but d'éviter la répétition (nous en avons parfois fait cet usage ici). Si elles ont valeur distinctive, c'est à l'intérieur d'une approche théorique et conceptuelle : ainsi, émetteur / récepteur nous renvoient (entre autres) à Shannon et Weaver.

Nous pouvons alors nous intéresser aux disciplines plus spécialisées des sciences du langage : la sociolinguistique, la psycholinguistique, certaines approches communicatives par exemple ont recours à la notion de sujet. Nous remarquons hélas que le même flou plane autour du concept et qu'en tous cas, il s'agit d'emprunt (ainsi, la psycholinguistique emprunte la conception d'un sujet-machine qui "compute" des phrases aux approches de la psychologie cognitive). Alors, à défaut de trouver ici aussi une acception commune et suffisante, nous allons imiter et voir du côté d'autres disciplines ce qu'il s'y passe.

#### **2.1.2.1.2. Du côté des sciences de l'homme et de la société**

On se contentera ici d'une approche générale, qui veut rappeler l'importance d'autrui et du (des) groupe(s) dans la genèse du sujet.

Si le petit de l'homme est dès sa naissance sujet pour les autres, il ne l'est pas pour lui-même. Il se trouve en effet dans une situation syncrétique où la perception est confuse, globale et n'aboutit qu'à la sensation. Ainsi, il est dans une position adualiste (pour reprendre le terme à Baldwin) où la distinction soi / monde extérieur ne peut être opérée. Dans cet univers, les objets ne sont pas délimités, signifiants, pas plus que ne le sont le corps et "soi". A l'origine donc, pas de distinction entre soi et le reste, le dedans et le dehors.

Pour se prendre pour sujet, il va donc falloir à l'enfant en passer par plusieurs étapes fondatrices parmi lesquelles nous retiendrons les prémisses de la langue et le stade du miroir.

R. Spitz discerne un stade précurseur de l'objet. Nous y inscrivons le cri qui apparaît lorsque l'enfant attend son biberon par exemple. Lorsque ce cri n'est plus (uniquement) un réflexe, il "constate" l'absence d'une source de satisfaction. A. Anzieu a raison de souligner que l'élaboration du moi infantile repose sur cette appréciation (non consciente) de la distance et de la frustration : « *la voix constate la séparation. Elle y remédie aussi [...]. C'est au fur et à mesure que la relation d'objet s'élabore dans le moi infantile, que la distance nécessaire à l'autonomie de ce Moi peut être construite par le sujet par rapport à ses objets* » (1989 : 104-105)<sup>327</sup>. N'en déduisons pas

---

<sup>327</sup> A. Anzieu, 1989, "De la chair au verbe", dans *Psychanalyse et langage*, ouvr. coll. sous la direction de D. Anzieu, Bordas, Paris, 3ème édition citée : 1989.

pour autant que l'objet est constitué consciemment par l'enfant. Ce cri n'est que le point de départ d'un long processus d'élaboration objectale. Moins qu'une représentation d'objet, il s'agit encore ici d'un "représentable". Les premiers mots (ou du moins les productions que les parents reconnaissent comme tels) poursuivent cette entreprise débutante de "sémiologisation" par l'enfant :

« Dans un univers dominé par l'affectivité et le syncrétisme, les premiers mots introduisent des coupures et ceci, même si pour un temps, c'est la forme qui toujours se trouve répétée. En tant que forme physiquement délimitée, elle remplit une fonction de démarcation, elle offre un support concret non seulement à l'ordonnance possible des objets perdus mais tout d'abord à leur objectivation d'autant plus radicalement qu'aucune vraisemblance n'est maintenue entre l'objet – quel qu'il soit – et ce que le mot désigne » (A. Tabouret-Keller, 1974 : 331-332)<sup>328</sup>

Concurremment à la "démarcation des objets", l'enfant anticipe le marquage de sa personne en faisant l'expérience du miroir. H. Wallon parlait de "l'épreuve du miroir" et depuis, la notion a été maintes fois remaniée, complétée, au point d'être aujourd'hui une référence incontournable. Laplanche et Pontalis offrent une définition précise et concise de ce qu'est le stade du miroir :

« L'enfant perçoit l'image du semblable ou sa propre image sous une forme (GESTALT) dans laquelle il anticipe une unité corporelle qui lui fait objectivement défaut » (1967 : 452)<sup>329</sup>

C'est donc aussi par ce long processus de maturation qui débute vers ses neuf mois que l'enfant prend peu à peu conscience de l'unicité et de la complétude de son corps... et ainsi de soi. Il est important de souligner que cette conception de soi est rendue possible par autrui et ainsi, se trouve en quelque sorte "assujettie" à celui-ci. En effet, c'est parce qu'il reconnaît son parent dans le miroir et à ses côtés que l'enfant peut supposer qu'à l'autre reflet correspond un corps "qui le contient", auquel il peut s'identifier.

Ainsi donc, la perception et la conception de soi ne sont pas innées mais résultent d'un lent processus de mise en signe du monde dans lequel il faut trouver et faire sa place. Et en pénétrant dans ce monde des signes, dans cette sémiosphère (pour reprendre l'expression de D. Savan), l'enfant se lie à autrui, aux autres avec qui il partage ces signes.

---

<sup>328</sup> A. Tabouret-Keller, 1974, "Les incidences psychologiques de l'arbitraire du signe linguistique pendant la première période de son emploi par l'enfant", dans le *Bulletin d'Audiophonologie*, N°6, 4ème année.

<sup>329</sup> J. Laplanche et J.-B. Pontalis, 1967, *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F.

Dans cette (co-)construction du sujet, il est primordial de considérer l'importance de l'entourage et en premier lieu de la famille. A. Tabouret-Keller souligne avec justesse cette influence :

« Le nouveau-né trouve une place que l'on peut qualifier de pré-parée<sup>330</sup> pour lui. De ce point de vue, apprendre à parler revient à acquérir les moyens d'explorer cette place déjà toute prête, de se mesurer à ses attributs déjà fixés » (1974 : 323 ; *ibid.*p.378 ).

Et cette place est "pré-parée" en premier lieu par la famille qui désigne à l'enfant ce qu'il est et doit être, ce qu'il ne peut pas être, et l'inscrit dans un réseau de filiation, dans une généalogie avec laquelle il aura à composer son identité. L'entourage est donc, du point de vue des modèles d'identification qu'il incarne et des objets sur lequel le désir à le droit de se fixer qu'il détermine, d'une influence fondamentale et constitutive dans la genèse du sujet.

Ce mouvement est combiné à celui des groupes qui ne sont pas sans emprise sur le sujet, et cette dernière dure tout au long de la vie :

« Comme l'enfant, l'adulte est pris dans un réseau de relations qui le situent et le définissent, immergé dans un complexe social qui lui fournit un langage, lui impose ou propose des codes, des droits, des valeurs morales, religieuses, esthétiques, politiques etc... » (R. Maggiori, 1980 : 87)<sup>331</sup> .

Ainsi, le réseau de relations constitué en groupes impose donc sa loi, ses références, ses identifications possibles... par le biais de la langue et de la culture (ces dernières étant intimement liées). C. Camilleri et G. Vinsonneau<sup>332</sup> nous en apprennent plus sur cette influence du complexe social :

- en premier lieu, il faut considérer la culture dans son action démarcatrice. En effet, celle-ci permet la mise en signe et le découpage de la réalité. Notre perception est ainsi subordonnée à des schémas culturels qui sont corrélés par des observations objectives (la distinction des sexes par exemple) et des injonctions sans "légitimité impartiale" (les *sept* couleurs de l'arc-en-ciel). Avec Sapir et Whorf, nous apprenons que la langue travaille abondamment dans ce sens ;

- la culture participe également à la mise en place d'un système de valeurs au sein duquel ce qui est déviant est considéré comme pathologique, anormal. Cela n'est pas sans conséquences, les auteurs précisent entre autres : « *les valeurs,*

---

<sup>330</sup> Que les contraintes typographiques l'imposent ou non, la césure doit figurer selon la volonté de l'auteur, pour une plus-value sémantique.

<sup>331</sup> R. Maggiori, 1980, "La rencontre d'autrui" dans *Philosopher*, ouvr. collectif, Presse Pocket, coll. "Agora".

<sup>332</sup> C. Camilleri et G. Vinsonneau, 1996, *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Paris, Armand Colin.

*culturellement conditionnées, induisent une configuration déterminée d'expression et de répression aux effets variés ; en particulier, elles structurent aussi l'inconscient » (1996:36) ;*

- on peut également considérer l'engendrement de comportements, de "conduites affectives" conditionnées par des modèles (de l'ordre du stéréotype, de l'exemple modélisateur) et des normes qui attribuent statuts et rôles au sujet ;

- l'influence de la culture se fait aussi sentir du côté des objectifs et des motivations du sujet, puisque ceux-ci sont ajustés aux valeurs prescrites par le groupe et sont initiateurs de comportements.

A ce stade, nous pouvons retenir certains "traits saillants" du sujet. En premier il faut noter que le sujet se construit (—il n'est donc pas "de naissance"—) dans la référence modélisatrice, à l'autre. Cette référence n'est très souvent pas consciente, et peut donner lieu à une identification totale ou partielle. Identification...

- à l'entourage et en premier lieu aux parents (et principalement au parent du même sexe), pour ce qui est des premières années de la vie (autrement dit, au moment de la genèse d'un "objet soi" qui devient sujet).

- aux modèles des groupes auxquels le sujet participe, que ceux-ci soient groupes d'appartenances ou de références.

Ces identifications conduisent à l'acceptation des normes et des valeurs de tous ces différents groupes. Cette adhésion ne se fait pas à la suite d'un examen objectif, n'est pas un choix délibéré, mais est — nous l'avons rappelé avec C. Camilleri et G. Vinsonneau — ontologique : elle participe à la construction du sujet et fait du "complexe maternel" un attribut inaliénable et symbiotiquement lié à celui-ci.

A ce (premier) stade, le sujet apparaît comme la construction de soi adaptée, jouée dans l'accord avec l'environnement social.

Pourtant, on ne peut penser à une acceptation monolithique de soi. On considère alors le sujet au confluent de plusieurs personnages<sup>333</sup> :

- le personnage du rôle social (le *devoir-être*), lequel a à se conformer aux attentes de l'entourage et aux modèles collectifs. En effet, en fonction des positions et des places sociales que chacun occupe, il y a des conduites à respecter, des attentes à combler, des rôles que les statuts imposent. G. Gusdorf, en dit :

« Le personnage [du rôle social] n'est pas exactement l'individu que nous sommes, mais celui que nous voulons persuader aux autres que nous sommes — ou encore, celui

---

<sup>333</sup> Nous référons ici à J. Maisonneuve, 1993, *la psychologie sociale*, PUF, coll. "Que sais-je?", (17<sup>e</sup> édition).

que les autres veulent nous persuader que nous sommes [...]. Ces deux définitions se confondent pour nous constituer une façade sociale [...] Nous nous voyons d'abord comme autrui nous voit et nous veut »<sup>334</sup>.

- le personnage comme idéal (le *vouloir-être*). Au confluent de la détermination sociale et du désir de chacun, apparaît l'idéal. On peut envisager ce personnage comme un ajustement consensuel des désirs et des modèles sociaux : il réalise ainsi sous couvert de bienséance sociale des élans narcissiques.

- le personnage comme masque (le *paraître*). Nous nous trouvons encore une fois confronté à la dualité individu / société, et à l'ascendance du second terme sur le premier. Le personnage retrouve alors ici son étymon : le latin *personna*, qui signifiait "masque de théâtre" (et peut-être peut-on remonter le temps jusqu'à l'étrusque *phresu* : masque). Il s'agit alors d'une fonction dissimulatrice qui peut s'entendre doublement :

~ ... dissimulation à soi-même, de ce que l'on est ou craint être (nous rencontrons le phénomène du refoulement exposé plus haut) ;

~ ... dissimulation à autrui, dans un mouvement pharisaïque, en vue d'un gain tangible ou narcissique accordé par autrui.

On se rend compte que l'on découvre dans ce paradigme du masque nombre de phénomènes subjectifs qui ne doivent pas être confondus. Nous avons déjà rencontré le problème que pose cette multitude de possibles lorsque nous nous demandions (en vain) si l'alcoolique n'avait pas conscience de certains phénomènes niés ou s'il essayait de les dissimuler à ses interlocuteurs.

- le personnage comme refuge et l'aliénation. Cette dernière considération de la fluctuation subjective veut souligner les conséquences d'une rigidité trop importante envers soi-même. J. Maisonneuve nous explique ainsi :

« Le pharisien peut en venir au point où la préoccupation sociale cède le pas à une angoisse intime sur sa propre valeur [...] c'est lui qu'il doit convaincre pour trouver un équilibre : il va s'absorber dans son propre personnage avec une mentalité quasi *magique*, pour échapper à son angoisse ; dans certains cas, il peut devenir, au sens médical du terme un *aliéné*. » (1993 : 39 ; *ibid.* p. 381).

---

<sup>334</sup> G. Gusdorf, *La découverte de soi*, PUF; cité par J. Maisonneuve, 1993, *la psychologie sociale*, PUF, coll. "Que sais-je?", (17<sup>e</sup> édition), p. 36.

Au terme de ce rapide tour d'horizon, nous pouvons constater qu'il y a de nombreuses variations subjectives, lesquelles se confondent (et doivent se confondre) en une unité qui se veut inaltérable : l'identité.

Nous avons jusqu'ici mis l'accent sur l'importance de l'environnement (qui se décline des personnes "réelles" de l'entourage aux milieux sociaux / groupaux d'appartenance, de référence et d'aspiration). Cette importance – nous parlions même parfois d'ascendance – trouve son explication dans la genèse du sujet qui se construit en se "frottant" aux autres, à leurs mots, à leurs références etc. Mais nous ne pouvons comprendre le "sujet" dans une acception monolithique : s'il est soumis à de multiples influences sociales, il est aussi en prise avec ses propres désirs et aspirations personnelles qui ne sont pas toujours compatibles avec les normes du "milieu ambiant" ; et comme la socialisation est vitale pour l'homme, le compromis à toujours tendance à s'établir en faveur des (pré)déterminations sociales, au détriment du désir.

Nous comprenons alors l'importance de la rencontre qui permet la ratification de l'image subjective socialement acceptable, qui doit concorder avec une image de soi pour soi, une définition de soi telle que nous l'avons précédemment présentée (cf. § "1.2.1. La définition de soi").

Nous avons plusieurs fois croisé le chemin freudien. Il nous est impossible de faire l'impasse sur les enseignements majeurs de la psychanalyse lorsque nous essayons de définir le "sujet".

#### **2.1.2.1.3. Du côté de la psychanalyse**

Nous l'avons vu avec Authier-Revuz : la polyphonie lacanienne (en glose de l'œuvre freudienne) suppose un sujet clivé, scindé, coupé de lui-même mais sans être séparé. Essayons de poser quelques repères sur ce chemin difficile qui conduit (à entrevoir) le sujet.

Du côté de chez Freud, en 1900, on apprenait que la conscience si chère aux philosophes n'était pas tout et qu'il fallait désormais compter avec la "première topique" qui présentait trois domaines de la psyché : l'Inconscient, le Préconscient, et le Conscient. Près de 20 ans plus tard (et toujours dans les mêmes parages), on commençait à parler de la "seconde topique" qui cette fois, nous envisageait en terme de Ça, de Moi, et de Surmoi. Désormais confronté à un "réservoir pulsionnel" (le Ça) qui lui est inaccessible et inconnu en raison des défenses inconscientes et moïques, le sujet (que l'on acceptera comme une partie du moi, consciente d'elle-même ou plus exactement, de sa partie même) perd de son unicité (et encore, ne comptons-nous pas avec le Surmoi !). Ainsi, il y a autre chose que ce

que l'on peut penser de soi, que ce que l'on présente aux autres et que les autres nous renvoient.

Le mérite revient à J. Lacan d'avoir conceptualisé la notion de sujet la lumière des découvertes freudiennes. Pour lui, la question du sujet est une question de "refente".

Refente d'abord, entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation. En ce qui concerne la première distinction, Lacan est clair (en tout cas, il expose franchement la dichotomie) :

« Le "je" qui énonce ; le "je" de l'énonciation, n'est pas le même que le "je" de l'énoncé, c'est-à-dire le *shifter* (l' « embrayeur ») qui, dans l'énoncé, le désigne » (J. Lacan, 1973 : 127)<sup>335</sup>.

C'est donc de la distinction énoncé - énonciation, que tout dérive. Il est un sujet, nous dit Lacan, qui énonce mais qui ne sait pas l'acte d'énonciation. Ce phénomène s'illustre au mieux dans le mécanisme de la dénégation, que J. Laplace et J.-B. Pontalis définissent comme un procédé par lequel « *le sujet, tout en formulant un de ses désirs, pensées, sentiments jusqu'ici refoulés, continue à s'en défendre en niant qu'il lui appartienne* » (1967 : 112). Ainsi Lacan nous présente un sujet de l'énoncé qui est conscient de la "littéralité" de son dire et un sujet de l'énonciation qui se sert du signifiant pour lier le désir à la chaîne des vocables. Les deux sujets – de l'énoncé et de l'énonciation – sont séparé par un « *inter-dit* ».

Cette distinction nous conduit à une autre qui nous présente, à côté du sujet "classique", un sujet de l'inconscient. On peut regretter que Lacan ait fait du sujet de l'inconscient un concept nébuleux, manquant d'autonomie puisque référant à l'*Autre* et au *signifiant*, autres concepts purement lacanien sur lesquels ses héritiers ont du mal à s'accorder.

Nous réduisons ici le sujet de l'inconscient au sujet du désir, celui-là même qui, lorsque "ça" parle, devient sujet de l'énonciation.

Nous avons été rapide pour cette présentation. Il y a plusieurs raisons à cela :  
- d'abord, parce que certaines approches ont déjà été effectuées en début de chapitre, lorsque nous rencontrons l'hétérogénéité discursive ;  
- ensuite, parce que nous ne voulons pas nous soumettre à une définition du sujet par la psychanalyse (ce qui d'ailleurs est difficile puisqu'il n'y en a pas).

---

<sup>335</sup> J. Lacan, 1973, "Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse", livre XI dans *Ecrits*, Ed. du Seuil, Paris. Première édition : 1964.

Nous nous contentons donc de relever l'influence inconsciente qui se traduit par des défenses moiïques et laisse entrevoir –ou tout du moins deviner– un autre sujet inconnu du premier, du sujet cartésien.

#### *Notre sujet*

Les conceptions du sujet sont nombreuses et notre difficulté de synthèse provient autant de la multiplicité des définitions du sujet dans son acception "classique" que de l'hétérogénéité du sujet. Car en effet, il apparaît que le sujet doit être pensé comme intersubjectivité.

Du côté de l'ontogenèse, nous avons vu que le sujet avait à se construire comme un autre puisqu'au départ, il n'est pas. "Se construire comme un autre", pour rappeler qu'il a à assimiler les déterminations de son environnement, la sémiotisation du monde et de lui-même avec ses références et ses identifications, jusqu'à la confusion. Ainsi, c'est cet autre qui va être moi. Dans ce contexte s'explique le phénomène du dialogisme mais aussi la nécessité de la rencontre interactive puisque le sujet a sans cesse à être ratifié par autrui (afin que l'on compte avec lui) qui valide l'existence et la reconnaissance sociale qui fondent la subjectivité et l'humanité (comprise à la fois comme ensemble des hommes auquel le sujet reconnu comme tel participe et comme essence de l'homme ainsi fondé). De là, l'infamante dépendance (**sujétion**) à l'autre sans qui *je* ne suis pas.

*Un sujet comme autrui donc, qui se meut dans le sens commun.*

Ce sujet n'a pas une entière conscience de lui-même : il ne connaît pas sa construction, les déterminations dont il a été l'objet, la réalité qui a pris la place du réel, etc. Pourtant, il a une certaine intuition de lui-même qui peut s'organiser en une conscience de soi. Ce sujet peut alors être un sujet en monstration, occupé par un travail de situation, de repérage et de présentation de soi. Ainsi, le sujet montré n'est qu'une parcelle, une partie du sujet qui correspond à une part dite (et tout n'est pas dit), une part "mise en je" et soumise dans sa "réflexion" chez autrui, dans sa réflexion en "tu". Alors, entre la conscience voire l'intuition de soi et la mise en scène du sujet par soi et autrui (dans un "je dit"), se renforcent les liens qui conduisent à la confusion.

*Un sujet dicible par lui-même et dit par les autres.*

Enfin, il faut considérer l'autre part de l'instance subjective, que l'on pourrait appeler "reste subjectif", "hors-sujet" (et par là "hors je")<sup>336</sup>, reste inconnue,

---

<sup>336</sup> ... et qui n'est pas sans rappeler le *Horla* de Maupassant :

- *Horla* partie étrangère de soi : « *Je deviens fou. On a encore bu toute ma carafe cette nuit ou plutôt, je l'ai bue !*

*Mais est-ce moi ? Qui serait-ce ? Qui ? Oh mon Dieu ! Je deviens fou ! Qui me sauvera ? »*



étrangère au sujet (nous employons désormais "sujet" dans l'acception que nous venons de préciser ci-dessus). Ce "reste subjectif" fait référence au versement de la psychanalyse au fond commun des sciences humaines et sociales : il est *inconscient*, reconnaît le *désir* et se voit l'accès bloqué à la conscience par les *défenses moiïques*. Nous ne ferons pas de ce "reste subjectif" un sujet à part entière qui serait le pendant inconscient du sujet qui peut avoir conscience de lui-même. Il s'agit pour nous d'une partie du sujet n'étant pour celui-ci qu'en tapinois. Cette subjectivité "occultée" (afin de marquer, malgré la schize, le lien, la contiguïté avec le sujet) nous renvoie à ce contre quoi le sujet s'est construit sous la pression de l'autre, parce que cela, "ça" peut être incompatible avec la vie sociale et l'équilibre subjectif.

Le problème est complexe qui pose désormais, du côté de l'occulté :

- le désir et ses imagos renvoyées dans l'inconscient ;
- d'autres "composantes" subjectives qui, si elles ne sont pas à proprement parler inconscientes, ne relèvent pas de la conscience. Autrement dit, il est de "soi" des choses occultées qui ne sont pas du ressort et de l'intérêt de la psychanalyse (le fait de boire de façon morbide, occulté par l'alcoolique de comptoir, nous en offre un bon exemple).

Alors, on comprendra que tout ne peut pas être dit, que l'on cache à soi-même ce qui contrevient à son propre équilibre subjectif et que l'on cache aux autres ce qui pourrait dévaloriser notre image subjective, notre "face" si l'on emprunte à Goffman. Alors, ce "caché" peut ressurgir ailleurs, partout, sous la forme d'un autre discours, d'un discours occulté.

Nous pouvons là nous interroger sur le sujet alcoolique tel qu'il nous est apparu dans les discours de comptoir.

### **2.1.2.2. DU DISCOURS ÉTHYLIQUE AU SUJET ALCOOLIQUE**

« Quand un homme parle, nous dit-on,  
c'est qu'il veut faire part de quelque chose à quelqu'un. Ce n'est pas nécessaire.  
Il se propose de dire quelque chose ; mais ce qu'il dit peut être très différent  
de ce qu'il avait l'intention d'exprimer. Ce qu'il ne dit pas nous renseigne sur ce qu'il est,  
et nous serions bien avisés de ne pas fonder notre jugement  
uniquement sur le contenu explicite de ses paroles.

---

- Horla qui prend la parole envers et contre le personnage-narrateur : « *Puis, au moment de remonter dans mon coupé, j'ai voulu dire : « A la gare ! » et j'ai crié – je n'ai pas dit, j'ai crié – d'une voix si forte que les passants se sont retournés : « A la maison », et je suis tombé, affolé d'angoisse, sur le coussin de ma voiture* ».

- Horla aux pulsions irrésistibles : « *J'ai songé toute la journée. Oh oui, je vais lui obéir, suivre ses impulsions, accomplir toutes ses volontés, me faire humble, soumis, lâche. Il est le plus fort mais l'heure viendra...* ».

Il faut lire entre les lignes, même si elles ne sont pas écrites en noir sur blanc »

E. Sapir, "Anthropologie"<sup>337</sup>

### **2.1.2.2.1. Des voix et des instances subjectives**

S'il est une caractéristique première, prégnante, aisément repérable des discours éthyliques, c'est bien la constante dynamique du retour sur soi, le mouvement "auto-référentiel" permanent. On comprend alors la phrase que nous avons tant de fois entendue dans la bouche de ceux qui ont, pour une fois exceptionnelle, discuté avec l'alcoolique de comptoir : « il s'en fiche de ce que je lui raconte » ; car le nécessaire équilibre entre soi et l'autre (dans les focalisations discursives mais aussi dans les attitudes et les "présences verbales") n'est pas ici atteint bien qu'il soit recherché. Ce mouvement vers soi est si prononcé que nous y voyons la caractéristique du discours éthylique et une modalité décisive de la subjectivité alcoolique (rappelons que nous restreignons pas la personnalité, la personne alcoolique au sujet que nous présentons dans cette étude).

C'est à cet ensemble de comportements langagiers qui apparaissent de manière systématique que nous avons fait référence en employant le terme "égocentrisme".

Cette insistance ne se contente pas d'être repérée : elle pose la délicate question de la conception et de la considération de soi, et la place au cœur de la problématique alcoolique. Ainsi, en nous attachant aux paroles éthyliques, nous nous confrontons à une autre équation que celle habituellement considérée en premier lieu : l'opération sujet / alcool ; mais au rapport sujet / sujet.

Nous considérons ici que le phénomène d'égocentrisme (langagier), avec l'ampleur et l'importance que nous lui connaissons, est au nœud du malaise éthylique et masque en même temps qu'il la pointe la "défaillance de soi". Par l'emploi de défaillance de soi, nous souhaitons signifier une carence de l'instance subjective que remplit la fonction de masque, de leurre, qui effectue la complétude du sujet tel qu'il peut se concevoir heureusement. Le postulat de la défaillance de soi est principalement justifié par les phénomènes de la répétition et par les autres défaillances temporelles.

Avec la répétition nous remarquons que de jour en jour, ce sont les mêmes histoires et les mêmes "définitions de soi" qui sont réitérées, les mêmes prises de position qui sont rapportées. Avec une telle ampleur, le phénomène fait penser qu'il y a de la part de l'alcoolique une demande d'y croire, une demande d'adhésion au discours et à l'image de soi produite par celui-ci, et cette demande semble d'autant plus forte qu'elle ne semble pas évidente (sinon, pourquoi cet acharnement ?). De plus, le phénomène de la répétition (langagière) est lié à la répétition compulsive de la prise d'alcool qui, par ses effets psychotropes, influe sur la perception et la conscience

---

<sup>337</sup> E. Sapir, 1967, *Anthropologie*, ed. de Minuit. Coll. Points, p. 55.

donc également, sur la conception de soi. Le chemin de la répétition croise celui de la considération et du vécu singulier du temps. Nous observons l'absence de diégèse précise et d'une ordonnance temporelle des événements, qui dévoilait une conception floue du temps, une conception de la confusion. Nous pointions alors avec P. Ricœur (cf. § "1.1.2.2.3.B) *Récits et identité*") une possible inadaptation de soi au nouveau, une difficulté d'intégration des événements de la vie dans une destinée, une continuité de vie (et non une discontinuité de moments de vie), remarquable dans le travail important et répété nécessaire à cette assimilation. Ce travail (que nous abordions à travers les récits éthyliques) traduit la difficulté d'être toujours le *même* et un certain travail identitaire.

Nous posons donc ici que la problématique de la subjectivité alcoolique, ce n'est pas l'alcool mais le sujet<sup>338</sup> ; ce dernier étant à la recherche de lui-même, du renforcement d'une partie de lui-même. Cette part du sujet, qui vient combler, masquer ou tout du moins réagir à une défaillance subjective, nous pouvons assez aisément la présenter puisqu'elle nous est apparue à de multiples reprises que nous avons regroupées dans le paradigme du discours occupé et qui trouve son point culminant avec la définition de soi. La parole éthylique permet ainsi à l'alcoolique d'élaborer une image subjective acceptable ; une image narcissique en ce sens que le sujet subit la captation amoureuse de cette représentation de lui-même. Pour réaliser cette captation, l'image est valorisée et valorisante. La valeur s'appuie sur la reconnaissance sociale d'une part, (on rencontre ici la voix "dialogique" telle que nous la souffle Bakhtine) avec la description d'une consommation apéritive, la bienséante discrétion concernant l'intimité sexuelle ou encore le respect de la famille. De façon générale, l'alcoolique tient à se dire respectueux des règles établies. D'autre part, nous rencontrons une valorisation personnelle qui est bien évidemment unie à la valorisation sociale. Par définition, elle est plus singulière, individuelle, mais nous pouvons remarquer qu'elle repose sur la monstration de la valeur et de la vaillance personnelle (bien souvent face au malheur) et sur la mise en perspective d'un savoir (il s'agit surtout d'une "sociologie de comptoir") et des capacités professionnelles entre autres.

Il s'agit donc ici de l'élaboration d'un "sujet en *je*", d'un sujet dont nous disions, à la suite d'A. Coïaniz qu'il se concevait dans un double effet perlocutoire :

- effet sur autrui qui renvoie une image de soi ;
- effet sur soi-même dans l'élaboration de cette image réparatrice, confirmative.

Il nous faut préciser cette approche pour ce qui concerne le sujet alcoolique. D'abord, il faut souligner (à nouveau) que cet effet sur soi-même («auto-

---

<sup>338</sup> Dans les deux cas, nous avons affaire à une tautologie !

perlocutoire») est celui qui semble être le plus recherché par l'alcoolique, ce qui paraît être la raison d'être de la parole éthylique et de la présence de l'alcoolique. Ainsi, nous pouvons comprendre ou en tout cas concevoir la minoration d'autrui que nous avons observée à de multiples reprises (cf. pour une synthèse de quelques uns de ces phénomènes : "1.2.2. *Une parole symptomatique*"), car bien que l'alcoolique ait besoin de la présence d'autrui pour une validation subjective (ce sujet reposant sur les autres, le représentant de ces dernier – autrui, l'allocutaire – est indispensable), il ne peut risquer de se faire contredire, de recevoir d'autrui une image dénarcissisante, et doit confiner celui-ci au silence. Autrement dit en glosant Barthes<sup>339</sup>, si « *l'homme parlant [...] parle l'écoute qu'il image à sa propre parole* », l'alcoolique parlant se situe (sans en avoir conscience sûrement) comme le seul "écouteur" supposé.

Il est alors évident que ce sujet est celui du leurre dans lequel l'alcoolique est tenté (se tente) d'y voir sa propre complétude et ce qu'il espère de lui-même. Le discours occupé (et particulièrement la définition de soi) ainsi que ses conditions d'émergence (principalement la présence de l'autre), permettent de signifier la normalité, la sociabilité, en un énoncé de vive voix, en un énoncé assumé. Cet énoncé est définitoire, il délimite le "sujet" en le disant, comme le souligne V. Descombes :

« Le *sujet*, au sens moderne du sujet de la représentation, est cette instance du je qui "doit pouvoir" se penser identique dans toutes ses représentations [...]. La définition du sujet de l'énonciation est, comme il convient à un sujet, son *identité*, celle-ci étant tour à tour définie comme lieu de la production des énoncés, lieu discernable par un partage du dicible et de l'indicible (ou loi de l'énonciation). Le sujet est là où il parle [...] » (V. Descombes, 1977 : 79-80)<sup>340</sup>.

Il faut alors considérer l'*illusion monovocale* de tout locuteur. En effet, en considérant son unicité biologique, chacun est en droit de se supposer complet et distinct de tout autre, autonome. Dès lors, dans sa complétude, l'individu n'a qu'une seule voix puisqu'il n'a qu'un seul tractus vocal et qu'il est subjectivement homogène (n'oublions pas le "leurre" dont parlait Authier-Revuz).

Cette voix supposée unique est au fondement de la subjectivité comprise dans son acception courante. Elle permet l'élaboration du sujet et c'est elle qui est en premier lieu destinée à l'autre et à son approbation fondant la subjectivité des intersubjectivités présentes et passées, réelles et supposées, dont le souvenir est en mémoire ou pas. Les discours assumés de (par) l'alcoolique, discours de définition de soi, narrations, discours sur des objets du monde – et tels qu'ils sont soumis à

---

<sup>339</sup> R. Barthes, *ibid.* p. 360.

<sup>340</sup> V. Descombes, 1977, *L'inconscient malgré lui*, Les éditions de minuit, coll. "critiques" (c'est l'auteur qui souligne).

l'influence dialogique – correspondent à cette voix unique, à cette illusion monovocale, à ce sujet qui seul parle et se confond entre énoncé et énonciation en "je". Il s'agit de ce que nous n'avons cessé d'appeler le «discours occupé».

Les autres voix que nous entendons mais auxquelles l'alcoolique semble rester sourd sont les voix de la discordance avec le discours occupé (qui affirme la crainte et l'annulation d'autrui, l'alcoolisation morbide, le désir). Elles nous renvoient vers d'autres instances subjectives que l'alcoolique refuse d'admettre dans sa représentation de "lui-même comme sujet". Autrement dit, ces voix n'emprunteront pas le chemin usuel des signifiants correspondant aux signifiés conventionnellement admis ; au contraire, elles seront exclues de la chaîne signifiante dès son projet préparatif, reléguées hors du champ de la conscience.

Entre la voix assumée (et la voix dialogique qui s'y mêle à s'y confondre) et les deux autres voix se dresse la ZIL (zone d'inhibition linguistique)<sup>341</sup> que nous présentions précédemment. En effet, ce qui contrevient à la voix assumée a à être masqué, occulté, caché :

- caché à autrui, ce qui nous semble honteux c'est-à-dire ce qui de nous-même est contrevenant aux prescriptions sociales (et qui correspond pour une part aux tabous sociaux) car le regard-réponse de l'autre (si nécessaire) y perdrait en indulgence et en pouvoir de ratification ;

- caché à soi-même, c'est-à-dire – pour employer le terme hérité de la psychanalyse – refoulé. Les contenus refoulés contreviennent de la même façon à la voix assumée (le psychanalyste dirait « à une partie consciente du moi ») mais leur importance et leur force est trop grande pour qu'ils soient conscients et "seulement" cachés.

Ainsi, la chaîne des signifiants est entièrement dédiée à la voix assumée et les voix cachées n'ont plus qu'à s'incruster, qu'à passer sous le revêtement rugueux et endurci au contact "extérieur" des autres, de la croûte subjective assumée. Les voies de gravitation autour du message assumé, de l'illusion monovocale apparaissent alors :

- au niveau verbal : avec les lapsus, les dérives sémantiques (notamment ici sur la persécution qui s'entend pour l'alcoolique comme preuve de son innocence et de sa normalité et que nous interprétons comme signe(s) de la crainte d'autrui).

- au niveau para-verbal : nous ne disposons pas ici des moyens techniques suffisants pour permettre ce genre d'étude. De plus, les conditions de recueil de données ne permettant pas d'effectuer un enregistrement vierge de tout bruit (bien au contraire) nous auraient empêché de mener à bien cette initiative.

---

<sup>341</sup> La ZIL étant conçue comme une ligne de partage entre le dicible et l'indicible ou plus exactement entre le dit-assumable et l'inassumé, dit et non-dit, n'est pas sans rappeler la "loi de l'énonciation" dont parlait V. Descombes.

- au niveau du comportement langagier : avec des phénomènes tels que la répétition (de thèmes, de mots...), le comportement interactif égocentré, etc.
- au niveau non verbal : avec les indices proxémiques, kinésiques, etc.
- au niveau contextuel : avec la prise en compte de l'environnement bistrotier dans notre étude par exemple.

En ce qui concerne cette étude, la démarche adoptée n'a pas été celle qui consiste en la recherche des marques de l'hétérogénéité. Nous n'avons pas de classification des phénomènes d' "incrustation", d'apparition des voix cachées dans le discours. Le questionnement est pourtant apparu comme principal, primordial, parce qu'il explique, par le biais de l'analyse des paroles éthyliques, le comportement alcoolique. De notre côté, nous ne pouvons nous laisser prendre au piège, berner par le leurre, et nous devons considérer avec une égale importance d'autres aspects de la subjectivité éthylique ; une subjectivité dont V. Descombes dit qu'elle correspond au « *je en tant qu'il ne se veut pas lui-même* »<sup>342</sup>. Et ce qui n'entre pas en "je", c'est justement ce qui peut le contrarier, ce contre quoi il a à se défendre et ce dont il porte la marque, le symptôme.

D'autres instances subjectives apparaissent donc en négatif du "sujet-je" (le sujet du leurre en partie énoncé). Ces nouvelles instances – ces nouveaux regards que nous portons sur le sujet – accueillent en leur sein les comportements langagiers qui portent le doute sur la conviction de normalité. Rappelons que la récurrence, la fixation sur certains objets de discours (l'alcoolisation, les femmes, le corps, le rapport à autrui), nous portent à considérer un attachement et un acharnement morbide à la définition de soi "acceptable" et à la négation du honteux. Les prises de positions rigides et répétées, qui bien souvent vont à l'encontre du comportement assumé, volontaire, sont déjà elles-mêmes morbides. Elles nous conduisent à remettre en cause la voix assumée de l'alcoolique sur :

- la normalité de sa consommation d'alcool ;
- la normalité de son lien au autres ;
- l'absence de concupiscence.

- Nous pouvons facilement contredire l'alcoolique lorsqu'il dit ne pas boire de façon morbide. Nous observons tout d'abord le comportement alcoolique qui semble subordonner tout autre. Rappelons que nous avons considéré qu'il y avait alcoolisme, pour cette étude, lorsqu'il y avait consommation quotidienne d'une quantité importante d'alcool et ce, même en dehors des heures habituelles de consommation d'alcool (les heures de l'apéritif en ces lieux).

---

<sup>342</sup> V. Descombes, 1977, *L'inconscient malgré lui*, Les éditions de minuit, coll. "critiques", p. 80.

Les discours de l'alcoolique ne nous empêchent pas de diagnostiquer la consommation morbide. En effet, bien que ces discours soient orientées vers l'affirmation d'une consommation normale, ils introduisent l'alcoolisation dans les stratégies de réfutation soit par la concession (qui sera par la suite infirmée), soit par l'extension ou le déplacement. On se souviendra également de quelques écarts dont le non moindre est le lapsus qui faisait disparaître le contact au profit de la bouteille (« y'a plus d'bouteille » en répétition de « y'a plus d'contact »).

Nous rencontrons donc une part du sujet dont on peut dire qu'elle est alcoolique.

- Nous ne pouvons manquer de considérer un autre aspect de la subjectivité éthylique en observant le lien aux autres. En effet, à l'inverse du sujet assumé dans la socialisation (dans ses références, ses guidances socio-culturelles et dans son comportement "tribal" bistrotier), il est une part de la subjectivité qui, non consciemment sûrement et de façon manifeste pourtant, se défie des autres.

Nous l'avons rappelé : autrui, celui à qui l'on parle, est dé-subjectivisé, réduit à une fonction d'objet-miroir, une fonction spéculaire. Cette "réduction" nous renvoie à la défaillance du sujet présenté, assumé, incapable de s'accommoder du regard d'autrui et de le soutenir. Alors, au-delà de la socialisation, derrière son vernis et hors de ses décors, apparaît un nouveau sujet craintif, neutralisant le rapport.

Cette sensibilité exacerbée et méfiante, nous la rencontrons dans la présentation des autres par l'alcoolique. La figure prégnante est – aux côtés des autres buveurs et des femmes – celle du persécuteur. Il est apparu que le persécuteur est une catégorie fonctionnelle permettant à l'alcoolique de s'inscrire dans un processus de "victimisation". L'autre semble ainsi être à l'origine d'un processus néfaste pour l'alcoolique, semble s'acharner sans répit sur ce dernier, et nous ne pouvons que constater dans les récits de persécutions un mouvement, un élan que l'on qualifiera de "paranoïaque". En effet tout *ou* chacun peuvent être la source de l'oppression.

Nous avons souvent affirmé que l'alcoolique semblait se complaire dans le rôle de la victime (en notant cependant que cette "victimité" comportait sa part d'héroïsme). En fait, plus que de complaisance, nous devons parler maintenant d'attachement, de fixation, voire d'obsession (l'alcoolique se suppose, consciemment, parfois persécuté ; il lui arrive même de s'auto-persécuter<sup>343</sup> ). L'alcoolique rappelle sans cesse le mouvement persécuteur dont il est l'objet, et nous signifie ainsi son importance pour lui, son attachement à ce rapport particulier à l'autre.

Nous comprenons par ce double lien défaillant aux autres (à celui à qui l'on parle et que l'on annule / à celui dont on parle et qui veut du mal) que l'alcoolique, craint l'autre. Cet alcoolique craintif, asocial, nous renvoie à une subjectivité autre que

---

<sup>343</sup> Nous observons l'auto-persécution à travers l'altération des périphrases diathétiques.

celle qui s'exprime en "je", une subjectivité cachée mais qui apparaît sous ses symptômes. L'attachement à la description de la persécution peut désormais être compris comme la négation de cette subjectivité craintive par le sujet assumé (je<sup>344</sup>) qui justifie, trouve les raisons, donc rend raisonnable le délire de persécution.

Notons également que la persécution par l'autre peut être comprise comme une remise en cause du sujet assumé, comme une voix nous assurant de l'existence d'autres instances subjectives.

Nous trouvons donc une autre subjectivité qui se distingue radicalement de la première par le fait qu'elle est marquée de la crainte de l'autre, de son annulation et par là de la défaillance du rapport à autrui.

Il nous faut souligner ici l'importance des femmes éthyliques.

D'abord, nous avons souvent montré que la persécution (entraînant la souffrance du corps), peut conduire à l'appel du maternage. Ceci confirme que le bien-être est loin des autres et que ces derniers jouent contre lui (on pointe ici le paradoxe : ils jouent contre lui mais lui permettent d'appeler les soins de la femme-mère). Notons enfin que la femme-mère est l'un des rares personnages à être identifié et identifiable : dans la mémoire de l'alcoolique (mémoire n'est pas obligatoirement conscience !) elle représenterait alors les conditions d'un vécu paradisiaque perdu. Il reste la frustration des autres.

Ensuite, apparaît la figure maintes fois présentée : celle de la Sirène, la Virago ou encore de la Furie reconnaissable sous les traits de la femme-décadente. Méprisable, elle est l'ennemie du sujet en "je", du sujet assumé qui refuse la concupiscence débridée. A l'appeler sans cesse, à s'en défendre autant, il s'en montre proche, presque au corps à corps. Et nous rencontrons ici une autre subjectivité qui n'est pas celle du "je", qui n'est pas celle de l'anxiété dans la rencontre de l'autre mais celle du désir.

Le mal est donc du côté de la femme-décadente, concupiscente, comme c'était le cas avec l'ivrogne. L'insistance et l'intensité de la réaction de l'alcoolique sont telles que nous sommes persuadé d'une "problématique de la concupiscence" liée à l'alcoolisme. Nous ne voulons nullement signifier que cette problématique fonde l'alcoolisme ni même qu'elle est majeure ; mais souhaitons souligner sa présence.

- Nous savons que la consommation d'alcool (de la molécule d'éthanol) a une action "désinhibitrice" : est-ce à dire que la problématique de la concupiscence — à la fois marquée par son intensité et par le refus qu'elle génère — est la conséquence de

---

<sup>344</sup> Nous ne rappellerons plus que le "je" n'est que la partie accessible pour nous, audible, du sujet leurre.



l'absorption d'alcool ou bien qu'elle est la cause (l'une des causes) de l'ingestion d'alcool ? La question se pose en différents lieux de l'observation et peut se résumer ainsi : les troubles comportementaux de l'alcoolique sont-ils imputables à la consommation d'alcool ou sont-ils antécédents à celle-ci et l'appellent-ils comme remède ? Nous ne pouvons pour l'instant répondre à cette question.

Quoi qu'il en soit, la concupiscence est présente et marquée dans la négation, la réfutation (s'il y a "désinhibition", nous comprenons qu'elle est ici très imparfaite et nous pouvons penser que l'alcoolique ne boit pas pour exprimer un peu plus ouvertement sa libido). A ce propos, nous avons déjà fait appel à la psychanalyse pour laquelle l'inconscient ne connaît pas la négation et avons rappelé les modalités de réfutations que nous observions dans le discours éthylique : la négation (par détournement pronominal ou "ne...pas") ; la décharge de la culpabilité (par extension pronominale, par glissement sémantique, par déplacement temporel) ; le tu et l'oubli.

Ainsi apparaît une autre instance subjective, un autre pan du sujet (qui s'avère être réellement et en vérité largement hétérogène), en prise avec le désir, avec la pulsion. Des objets du désir, nous ne savons pas grand-chose et cela ne nous intéresse guère. Il faut préciser enfin que ce sujet est caractérisé par sa totale absence sur le champ de la subjectivité assumée rendue par le sujet-je. De ce point de vue (celui de la conscience de soi), il s'agit bel et bien d'un sujet absent, d'un non-sujet.

Nous voici donc confrontés à de multiples voix, de multiples instances subjectives, qui peuvent être assertées, niées, déclarées comme vraies ou réfutées en réalité.

Nous avons vu que parmi toutes ces voix, il en est une qui domine les autres : c'est celle qui est à la fondation ou en tout cas à la perpétuation du sujet compris comme "sujet de la représentation de soi-même", dicible en un je qui se trouve être, dans le cadre des discours occupés éthyliques, un je acceptable, assumable... et espéré. Ce sujet est celui du leurre et sa voix est la seule admissible, la seule pensée possible. Il réalise la conception homogène et totale de soi au point que l'on ne puisse envisager une autre subjectivité qui s'en écarterait.

Le sujet alcoolique défini en je est caractérisé — avec insistance — par sa normalité, son adéquation dite à la norme. Il est donc le fruit du discours occupé qui délimite le champ de la personne (la première) en la situant en rapport et dans un univers mis en scène de façon singulière (peuplé de corps souffrants en appel de maternage,

de consommation excessive d'alcool normale et partagée, etc.) et dans l'affirmation, l'assertion, la déclaration.

A la voix du sujet-je se mêle la voix de la doxa, la voix dialogique telle que nous l'éclaire Bakhtine, auquel l'alcoolique peut faire appel de façon plus ou moins explicite par un travail stratégique, dont l'hypocrisie semble lui échapper, afin de se déculpabiliser, se décharger de la honte. La plupart du temps, le je ignore la présence de cette voix qui se confond avec la sienne propre dès la genèse, dès l'acquisition de la langue maternelle (un des lieux majeurs de la construction subjective).

D'autres voix ignorées sont elles aussi présentes, elles laissent entendre d'autres instances subjectives qui semblent être ignorées du je, ou en tout cas qui semblent être récusées par ce dernier. Nous avons vu qu'elles disaient l'alcoolisme, la crainte du rapport à autrui et de celui-ci ainsi qu'une jouissance sexuelle que l'alcoolique semble se refuser. Ces voix sont celles que nous concevions sous la paradigme du discours occupé ; et elles n'apparaissent que dans la négation ou l'égaré du discours assumé<sup>345</sup>.

#### **2.1.2.2.2. La parole éthylique : fonctions**

L'observation des paroles éthyliques nous convainc que la problématique éthylique se situe entre différents courants, différentes instances subjectives. Nous nous apercevons du rôle capital et primordial du langage qui rend compte des mariages, des pactes, des mésalliances et des divorces entre les instances de la subjectivité. Le langage fait ainsi état des nœuds, et c'est en observant ses expressions que nous découvrons la problématique éthylique.

On se demande alors quels sont les rôles d'une parole qui est chargée de plusieurs voix malgré que persiste (ou tente de persister) l'illusion monovocale, l'illusion d'un sujet unique, complet.

La parole éthylique est narcissique : elle participe à l'élaboration d'une image de soi qui tient le coup, dans laquelle le sujet éthylique puisse reconnaître, une image soutenable dans le miroir<sup>346</sup>.

---

<sup>345</sup> Ces voix, pluralité des voix. Nous aurions pu parler de pluralité des énoncés et des instances énonciatives. Nous nous trouvons en effet confronté à une multitude d'énoncés sous une seule énonciation apparente : l'énonciation du sujet parlant confondu avec le sujet de l'énoncé dans le leurre. Les multiples énoncés font que se confondent en un seul message "patent" l'objet, sa négation, son affirmation. Finalement, nous retrouvons la pluralité des instances énonciatives sous un leurre en "je" et l'hétérogénéité des énoncés qui ne font qu'un discours pour le sujet-je.

<sup>346</sup> Et nous avons vu que l'alcoolique faisait tout son possible (sans en avoir conscience) pour que ce miroir ne contredise pas l'image attendue.

Cette image nous renvoie à un sujet que nous avons appelé "sujet-je", lequel est celui qui peut s'auto-considérer, est un sujet du *cogito*, qui s'inscrit dans le projet cartésien. Il a à s'accommoder des places « pré-parées » (selon l'expression d'A. Tabouret-Keller) pour lui par son entourage et du tissu social et symbolique qui trame sa réalité. On comprend alors que la voix-je et la voix sociale ou dialogique sont inséparables et que le sujet-je les confond dans l'illusion monovocale. C'est cette voix produite de deux autres qui fonde la cohérence du sujet, et en produit le modèle exemplaire et ultime dans la "définition de soi". Nous avons maintes fois répété que la définition de soi (éthylque) était une définition de la normalité du sujet. De plus, il a été souligné que le discours de définition de soi (ou plus largement le discours de "positionnement de soi") était largement prépondérant, majeur et la raison d'être de la parole éthylque.

Nous pouvons donc considérer que la fonction première et majeure des paroles éthylques est la production d'une image narcissique, rassurante et acceptable, pour soi.

Notons que si le "je" est dit, est conscient – pour une part – de lui-même, cette fonction, cette raison d'être de la parole éthylque doit lui échapper afin de permettre au leurre de faire son office (c'est à celui qui pose le leurre d'oublier qu'il l'a posé).

Il est intéressant de noter que la narration n'est pas biographie à proprement parler : elle ne constitue pas un exposé de la naissance au temps présent et ne réfère bien souvent qu'à des anecdotes (d'ivresses festives, de persécution, de maternage lorsque celui-ci est enchâssé dans le récit de persécution etc.). A priori, il ne s'agit donc pas d'un travail de réflexion ni même d'un constat de l'évolution personnelle et cette dernière semble impensable et "impensée" : la répétition est là pour en témoigner.

A propos des récits éthylques, nous écrivions qu'ils réalisaient (ou tout du moins qu'ils rendaient compte d') un gel du temps ou une confusion de celui-ci (nous observions particulièrement l'absence de référence calendaire, de diégèse narrative, la répétition à l'identique).

Cette non prise en compte du "déroulement temporel" qui constitue notre expérience à tous n'est évidemment pas sans conséquence. Elle met en avant une "fossilisation" subjective car l'absence de trace d'évolution du sujet pointe l'impossible adaptation de soi au nouveau autrement dit, l'incapacité à transformer les accidents épars de la vie en une destinée qui se tienne. Nous croisons donc à nouveau le chemin de la défaillance de soi (insuffisance d'un soi incapable de s'appropriier et d'intégrer l'inédit) et la nécessité d'un travail de renforcement du sujet par le récit de ce qui fait la subjectivité-je éthylque : la normalité, la non culpabilité, le rôle de victime...

« Le souvenir trahit la mémoire, trahit dans les deux sens du terme, la manifeste et la déforme. L'oubli, loin d'être un avatar, un effet secondaire du souvenir, en est l'exigence structurale même » écrit R. Gori dans son ouvrage *La preuve par la parole*<sup>347</sup>. Son constat trouve en notre étude un écho flagrant puisqu'en défendant et en "réparant" le sujet-je, la parole éthylique proférée par ce dernier se charge d'autres voix – nous l'avons vu – qui disent ce sur quoi repose le malaise éthylique.

Alors, la parole éthylique trahit aussi le sujet-je, la conscience de soi, puisqu'elle *manifeste* ce qui n'en est pas (et donc ce qui remet en cause la complétude, l'unicité, l'homogénéité du sujet) et le *déforme* :

- déformation de la crainte d'autrui dans l'inverse par le simulacre de la rencontre (qui ne résiste pas à l'analyse) ;
- déformation de la crainte de l'autre et de la stigmatisation sociale par le démenti, le déplacement sur autrui, la déculpabilisation, le recours à un bouc émissaire (l'ivrogne)<sup>348</sup> ... ;
- déformation d'une sexualité honteuse par la négation de celle-ci ;

Ce n'est pas tout mais c'est ce qui s'est imposé dans notre travail. Ainsi, que les voix dévoyées disent le malaise "extérieur" (autrui à craindre, les autres qui stigmatisent) ou "intérieur" (avec la problématique du désir inacceptable)<sup>349</sup>, elles sont déformées afin de pouvoir s'immiscer dans un discours soutenable et rentable du point de vue du sujet. Alors, qu'il l'admette ou pas, l'alcoolique nous dira son mal-être entre l'autre et soi, sa situation subjective qui en appelle à la parole éthylique comme balancier qui rectifie le tangage, l'oscillation. Ainsi, on se convainc que la mémoire peut ne pas se souvenir de tout, mais que tout reste à sa charge<sup>350</sup>.

Nous soutenons, à la suite de cette spéculation, un certain nombre de points de vue que nous rappelons brièvement et qui constituent, pour cette partie de notre travail (pour cette partie s'interrogeant sur le sujet alcoolique tel que nous l'avons rencontré et sa "parole éthylique"), nos hypothèses :

- la parole éthylique a une fonction narcissique et subjective en ce sens qu'elle a pour raison d'être l'élaboration d'une image de soi acceptable pour tous,

---

<sup>347</sup> R. Gori, 1996, *La preuve par la parole, sur la causalité en psychanalyse*, P.U.F., coll. "psychopathologie"; p. 148, (l'auteur souligne).

<sup>348</sup> On nous a souvent interrogé sur le racisme bistrotier, son importance et ses formes. Nous n'avons pas fait cas ici des discours racistes parce qu'ils ne sont pas – bien que fréquents – les plus récurrents et les plus partagés.

<sup>349</sup> Répétons que nous sommes persuadé de n'avoir que peu d'éléments en main et que ne voulons pas laisser penser que nous avons circonscrit la problématique éthylique dans sa totalité.

<sup>350</sup> Et du Bellay de s'interroger : *Qui prêtera la parole / A la douleur qui m'affole ? / Qui donnera les accents / A la plainte qui me guide / Et qui lâchera la bride / A la fureur que je sens ?* (La complainte du désespéré).

d'une conception de soi que nous avons appelé – faute de mieux – “sujet-je”. Elle défend et protège ce dernier sujet.

- le “sujet-je” n'est pas tout et sa voix – si elle est la seule reconnue par lui – n'est pas unique : elle doit s'accommoder d'autres voix d'autres “instances subjectives”<sup>351</sup>. Nous rencontrons le désir, la crainte etc. qui trouvent à s'exprimer et à dire une autre réalité du sujet. Ainsi, du dit au dire, des paroles aux manières de parler, ce sont toutes les facultés et les potentialités d'expression du langage qui se déploient pour laisser transparaître à son insu ce qui est exclu du champ du sujet-je.

Nous considérons donc la problématique éthylique à travers le prisme d'une subjectivité défaillante que la parole éthylique tente de rétablir. Les hypothèses de l'impossible homogénéisation subjective reposent sur les phénomènes constitutifs des discours occupé et occulté d'abord, puis des différentes voix, qui nous conduisent vers une certaine hétérogénéité éthylique.

A ce stade, cette étape du travail, nous avons poussé le domaine des sciences du langage dans ses zones limitrophes, ses territoires parfois partagés, sans nous éloigner de notre objet d'étude premier.

L'analyse des productions langagières éthyliques nous a porté à nous interroger sur le “producteur” et son “éthylisme”. Il est en effet clairement apparu que la parole éthylique posait la question du travail subjectif, lequel est médié par le langage. Nous avons vu ainsi comment l'approche linguistique considérait l'hétérogénéité subjective d'une part (c'est ce que nous avons tenté de faire jusqu'ici) et nous en apprenait sur la problématique alcoolique. C'est en suivant la voie des paroles éthyliques que nous sommes arrivé au sujet et son comportement caractéristique.

Nous avons franchi le pas qui nous menait des paroles au sujet, et avons compté avec l'alcoolisme qui caractérise ce dernier. Ainsi, nous sommes parvenu à la lisière d'un domaine où les linguistes étaient appelés : celui de l'alcoolologie. En effet, les chercheurs de différents horizons qui se sont intéressés à l'alcoolisme ont souvent pressenti l'importance capitale de la parole éthylique. Cet intérêt a donné lieu à quelques travaux qui étaient souvent inféodés à d'autres considérations :

---

<sup>351</sup> Nous sommes conscients des ambiguïtés des termes choisis et espérons que les explications et les démonstrations précédentes en auront suffisamment précisé le sens.

ainsi, le discours de l'alcoolique nous conduisait vers autre chose et n'était pas un objet d'étude en lui-même. Nous sommes persuadé que les sciences du langage permettront de mieux comprendre l'alcoolisme et l'alcoolique et que pour ce faire, elles devront inscrire leurs travaux dans le champ collectif de l'alcoologie.

Ce que nous nous proposons de faire ici, c'est de tisser quelques liens avec les autres disciplines. Cette approche se veut modeste et ouvrira, nous l'espérons, la voie à la considération pleine de la parole éthylique.

## 2.2. Boire et parler : ébauche d'une contribution des sciences du langage à l'alcoologie

Nous l'avons souvent écrit : au bistrot, boire et converser, parler, sont les activités principales – voire les seules – des alcooliques de comptoir.

Les alcoologues l'ont compris et ont été nombreux à s'intéresser aux "paroles éthyliques" : J. Clavreul, D. Cooper, M. Legrand, M. Morenon, C. Niewiadomski, etc.<sup>352</sup> L'intuition était là et l'on savait qu'il y avait, d'une façon ou d'une autre, un intérêt à l'étudier le "langage de l'alcoolique". Le problème est qu'aucun chercheur (à notre connaissance !) n'a effectué une étude en priorité linguistique, et que l'analyse des productions langagières éthyliques se résume trop souvent à une approche anecdotique venant confirmer voire exemplifier (par "piochage" dans le discours) la démarche principale du chercheur psychologue, sociologue, psychanalyste, anthropologue etc. De plus la parole considérée n'était pas une parole "ordinaire" du point de vue du locuteur alcoolique puisque bien souvent, elle surgissait au cours d'un entretien thérapeutique.

Les objectifs de ce chapitre sont modestes parce que – paradoxalement peut-être – nous avons pris conscience de la complexité de l'alcoolisme en avançant dans nos

---

<sup>352</sup> Nous n'indiquons pas leurs ouvrages dans le texte faute de place et renvoyons le lecteur à la bibliographie finale.

recherches. Nous allons dans un premier temps brosser à grands traits le portrait de l'alcoolique tel qu'il est décrit hors du champs des sciences du langage (en alcoologie). Le but de ce chapitre est de permettre au lecteur de porter un autre regard sur l'alcoolisme d'un autre point de vue que celui qui est le nôtre. C'est à la suite de cette présentation que nous proposerons une modeste contribution ou plutôt, un appel à la considération linguistique des alcooliques.

### **2.2.1. Alcoolisme et alcool : boire**

Deux temps pour cette présentation :

- le premier est celui d'une approche globale de l'alcoolisme et de l'alcoolique ;
- le second celui de la compréhension des fonctions de l'alcool et du boire.

#### **2.2.1.1. L'ALCOOLISME : VUES D'AILLEURS**

Nous voulons interroger ici d'autres approches, d'autres chercheurs sur leurs conceptions de l'alcoolisme et de l'alcoolique. Les démarches étant variées, tant parce que les disciplines sont nombreuses que parce que le regard de chacun diffère toujours de celui des autres, nous essayerons de choisir les observations et les remarques les plus récurrentes.

#### ***Une cause unique, inexorable.***

On a longtemps cherché une causalité psychique à l'alcoolisme, une cause commune. Au cours de son existence, l'alcoolique (quel qu'il soit, qui qu'il soit) aurait ainsi subi un traumatisme particulier qu'il partagerait avec tous les autres buveurs compulsifs et qui le vouerait inexorablement au destin éthylique. Ce traumatisme originel et commun conduirait à une structuration psychique particulière dont on rend compte en convoquant la "personnalité alcoolique"<sup>353</sup>.

La thèse du traumatisme unique nous semble peu probable : elle est affaiblie par la multitude des hypothèses concernant cette expérience morbide. Ainsi, pour M. Monjauze<sup>354</sup>, c'est la chute qui est la cause du « soi-liquide » :

« Mon hypothèse est que le nouveau-né futur alcoolique aurait subi de manière excessive les terreurs de la chute et de décamponnement [...] le soi cloué au support, c'est ce que réalise la crucifixion, thème qui "parle" aux alcooliques [...] la peau psychique du bébé futur alcoolique, telle que décrite par E. Bick, ne serait pas tissée [...] Je ferais l'hypothèse que l'un des facteurs de différenciation du soi et du non-soi est ce

---

<sup>353</sup> Il s'agit là d'une des acceptions du syntagme.

<sup>354</sup> M. Monjauze, 1991, *La problématique alcoolique*, Dunod. C'est nous qui soulignons.



que j'appellerai l'expérience du sec, en opposition au liquide utérin » (1991 : pp.132,134).

Pour M. Lanselin<sup>355</sup> en revanche, c'est la défaillance du père qui est en cause :

« A la place de l'ordre phallique que le père n'a pu instaurer, l'alcool vient assurer, en dehors du temps et de l'événement marquant, le non à la jouissance dont il participe, dans un itératif passage à la limite de la castration, au prix de n'être/naître répétitivement » (1979 : 48).

Et bien d'autres raisons ont été avancées...

Les travaux de ces auteurs n'ont pas à être remis en cause s'ils ne s'inscrivent pas dans la thèse d'une cause unique et commune aux conséquences inéluctables. Outre le fait que finalement, peu s'accordent avec précision sur son motif dramatique, les travaux de G.E. Vaillant<sup>356</sup> nous conduisent à récuser la thèse de la "personnalité alcoolique" de base. Le chercheur a effectué une étude longitudinale sur 660 individus de sexe masculin, observés de l'adolescence à l'âge mûr. Parmi ceux-ci, certains deviendront des buveurs excessifs et/ou alcooliques. Il apparaît que l'on ne peut pas distinguer de personnalité pré-morbide unique qui conduirait irrémédiablement à l'alcoolisme.

### *Il y a des récurrences*

Si nous ne pouvons adhérer à la thèse d'une personnalité pré-morbide unique, il nous faut quand même constater certaines récurrences entre les personnalités et les comportements alcooliques. C'est que, explique M. Legrand<sup>357</sup>, « les désordres de la personnalité que présentent les alcooliques seraient la conséquence et non la cause de leur abus d'alcool » (1997 : 51). Alors, on peut considérer que les traumatismes initiaux (dont finalement nous ne savons que très peu de choses) n'ont pas à être similaires, et que des ressemblances apparaissent dans l'alcoolisation.

Nous devons également pointer une autre insuffisance des travaux de ceux qui postulent l'unique causalité : ils ne prennent généralement pas en considération la multitude des alcoolismes. Ils sont en effet nombreux : on distingue les alcoolites des alcooloses et des somalcooloses (P. Fouquet<sup>358</sup>) ; les buveurs invétérés des

---

<sup>355</sup> M. Lanselin, 1979, *Avec des alcooliques, des créateurs... En deçà du miroir*, Lille, I.F.P.A.C.

<sup>356</sup> G.E. Vaillant, 1983, *The Natural History of Alcoholism*, Harvard University Press, Cambridge.

<sup>357</sup> M. Legrand, 1997, *Le sujet alcoolique, essai de psychologie dramatique*, Desclée de Brouwer, coll. "Reconnaissance".

<sup>358</sup> P. Fouquet, 1950, "Le syndrome alcoolique", *Revue Études anti-alcooliques*, n°15.

alcoolomanes (F. Alonso-Fernandez<sup>359</sup>) ; les alcooliques a,b,c,d,e (E.M. Jellinek<sup>360</sup>). En ce qui nous concerne, nous avons choisi de désigner “nos” alcooliques par le syntagme “alcooliques de comptoir” (qui correspond *grosso-modo* au buveur invétéré, à l’alcoolique b et à l’alcoolite).

Et il n’est pas risqué de concevoir que pour que plusieurs individus cristallisent leur “mal-être” sur un type d’alcoolisation particulière, leurs troubles “sensibilisateurs” à l’alcoolisme doivent avoir – bien qu’ils puissent être globalement différents – quelques points communs.

Pour que l’on en arrive à l’alcoolisme, il faut qu’il y ait quelque souffrance initiale, quelque mal-être qui peut différer d’un alcoolique à un autre sans exclure quelques similitudes. Ce mal-être, c’est « *ce à partir de quoi le “choix” de la “solution” alcoolique peut prendre sens* » (1997 : 51 ; *ibid.*p.88 ) nous indique M. Legrand. Ceci étant dit, il nous confronte à deux nouveaux questionnements qu’il souligne par les guillemets : question du “choix”, question de la “solution”.

### ***Le désir de boire en cause et la solution abandonnée***

La question du choix est d’importance puisque pendant longtemps, elle a été éludée : l’alcoolique considéré comme dépendant, aliéné, n’avait pas le choix. Elle est aujourd’hui présente à l’esprit des chercheurs qui préfèrent annoncer que l’alcoolique « *a perdu la liberté de s’abstenir de boire* » afin de réintroduire la notion de choix :

« Aujourd’hui, si elle veut vraiment être efficace, l’alcoolologie ne devrait plus faire l’impasse sur l’intentionnalité consciente et surtout inconsciente [lorsqu’elle considère l’alcoolique] dans la poursuite de son intoxication » (J. Maisondieu, 1996 : 22)<sup>361</sup> .

Pour préciser la notion de choix, il faut, nous semble-t-il, en passer par la question de la “solution”. L’alcoolisation est-elle bien une solution du point de vue de celui qui s’y adonne ?

Dans un premier temps, la réponse est pleinement positive. Le buveur excessif, confronté au mal-être (pour des raisons personnelles, circonstancielles...) passe d’une alcoolisation sociale et festive à une autre utile, médicamenteuse. Les effets psychotropes de l’alcool sont en effet multiples. P. Morissette<sup>362</sup> nous les explicite : fonction de «*serre-frein émotionnel*» (maîtrise des émotions trop intenses) ; fonction

---

<sup>359</sup> F. Alonso-Fernandez, 1987, *La dépendance alcoolique*, Paris, PUF.

<sup>360</sup> E.M. Jellinek, 1960, *The disease concept of alcoholism*, New-Haven, Hillhouse Press.

<sup>361</sup> J. Maisondieu, 1996, “De la maladie alcoolique au mal-être de l’alcoolique”, *Le journal des psychologues*, n°141, Octobre. La référence est la même pour la citation précédente (en italiques).

<sup>362</sup> P. Morissette, 1991, “L’alcoolisation à risque chez les jeunes femmes au travail, l’expression d’un mal-être professionnel”, *Recherches féministes*, vol. 4, n°1, p.184-205.

«thérapeutique» (calmer la douleur, l'affect déplaisant) ; fonction de «récompense» (gratification pour avoir "tenu le coup") ; fonction de «présence» (qui «*comble le vide affectif intense*»). L'alcoolisation apparaît ici comme une solution pour le buveur excessif. Mais la rupture apparaît avec le buveur "pleinement" alcoolique :

« Je crois qu'entre les deux états [buveur excessif/ alcoolique] une rupture intervient, un basculement s'accomplit qui vient obscurcir ou brouiller le sens, qui vient mêler inextricablement et paradoxalement le non-sens » (M. Legrand, 1997 : 59 ; *ibid.*p. 88).

A ce stade, l'alcoolisation n'est plus une solution en vue d'une fin mais sa propre finalité. L'alcoolique boit pour boire, avec de bonnes raisons pour rendre l'alcoolisation circulaire, s'auto-alimentant en quelque sorte, heureuse et toujours justifiable<sup>363</sup>. A ce point de rupture, le « "*pharmakon*" qui était univoquement remède libère ses potentialités de poison [...] où ce qui était la solution devient problème » (M. Legrand, 1997 : 60 ; *ibid.*p. 88). Il nous faut apporter nos précisions à la suite de M. Legrand. Il est vrai que pour l'alcoolique, l'alcoolisation n'est plus une solution consciente. Elle n'en demeure pas moins une tentative de résolution non consciente d'un mal-être, quand bien même cette nouvelle solution n'est plus perçue comme telle en raison de son caractère permanent (elle ne recherche plus un mieux-être ponctuel mais permet d'être). D'autre part, s'il est juste de dire que l'alcoolisme est "problématique", il faut préciser que ce discours qualificatif ne peut être que celui de l'alcoolologue et en aucun cas, être tenu par l'alcoolique de comptoir.

Nous continuerons de considérer l'alcoolisation comme une solution, une défense aussi, mais il faudra entendre que celle-ci n'est plus consciente et perçue comme remède par l'alcoolique.

La question du "choix" est plus délicate.

Car pour se mettre dans cet état, se "bourrer" de la sorte de poison, il faut bien *de quelque part* le vouloir. C'est ici que la notion de choix ne se réfère plus à la volonté consciente ou « volonté-effort » mais à une « *volonté-désir* » (H. Gomez, 1993)<sup>364</sup>, une «*volonté involontaire*» (M. Legrand, 1997 ; *ibid.*p. 88). Il s'agit donc d'une volonté non consciente qui fait le choix de l'alcool dans lequel le mal-être, le conflit psychique semble se dissoudre pour le temps de l'alcoolisation, sans que l'alcool puisse être une solution extérieure pensée comme telle puisque désormais, plus que par réaction, c'est parce que l'alcool lui permet d'être "lui-même" que l'alcoolique boit.

---

<sup>363</sup> cf. C. Bukowski, 1978, *Women*, Paris, Grasset, 1981 pour l'édition citée, livre de poche «C'est ça le problème avec la gnôle, songeais-je en me servant un verre. S'il se passe un truc moche, on boit pour essayer d'oublier ; s'il se passe un truc chouette, on boit pour le fêter, et s'il ne se passe rien, on boit pour qu'il se passe quelque chose » (220-221).

<sup>364</sup> H. Gomez, 1993, *La personne alcoolique*, Toulouse, Privat.

Nous sommes passé d'un alcoolisme réactif avec le buveur excessif à un alcoolisme constitutif avec l'alcoolique.

Alors, l'alcool s'installe au complexe même, s'insinue dans le nœud : paradoxalement, il joue contre les raisons inconscientes du mal-être en même temps qu'il ouvre la voie à celles-ci par ses effets psychotropes et désinhibitoires. Il en résulte qu'il sert de prothèse moiïque (A. de Mijolla et S.A. Shentoub<sup>365</sup> qualifient l'alcool d' «*objet-moi*») et soutient le sujet qui s'étaye en rapport aux contenus refoulés qui sont actualisés par la prise d'alcool, et à la réalité extérieure, nous y reviendrons.

### *Une temporalité itérative*

L'alcoolique ne vit qu'au présent, un présent qu'il répète sans cesse : tous les chercheurs qui ont approché la problématique éthylique s'accordent sur cela (c'est peut-être là l'observation la plus partagée, la plus consensuelle). J.-P. Descombes observe à ce propos :

« Le récit que la plupart des alcooliques font se réduisent à une accumulation d'événements, où les faits se télescopent, l'ordre s'inverse comme si les liens de causalité n'existaient plus. L'interlocuteur profane ou non, est tenté d'y voir une mauvaise foi, alors que c'est l'ordonnancement temporel de deux faits vrais qui est altéré. Le patient alcoolique vit tout et dit tout en fonction du seul présent, et même de l'instant, car le présent supposerait un passé et un avenir. Le temps du récit est d'ailleurs confondu avec le temps où les faits racontés se sont passés » (1998 : 82)<sup>366</sup>.

Nous avons nous-même observé la répétition qui s'imposait comme une des caractéristiques majeures du discours éthylique.

Cette temporalité itérative peut être doublement comprise :

- d'une part parce que la prise d'alcool est indispensable pour la maintenance moiïque (elle est littéralement nécessaire *en soi* au point de "se remplir", "se bourrer", "en être plein"). La répétition de l'acte est donc obligatoire du fait du "besoin symbolique" de l'alcoolique :

« Accablé d'être pris pour l'esclave de l'alcool alors qu'il boit pour essayer d'être maître de lui » (J. Mainsondieu, 1996 : 24);

- d'autre part parce qu'il y a fixation dans la compulsion de répétition du nœud traumatique qui fut à l'origine de sa souffrance ; en une répétition inconsciente qui expliquerait le contenu ambigu de ce que l'alcoolique réfute (de ses

---

<sup>365</sup> A. de Mijolla et S.A. Shentoub, 1981, *Pour une psychanalyse de l'alcoolisme*, Paris, Petite Bibliothèque Payot. Première édition : 1973.

<sup>366</sup> J.-P. Descombes, 1998, *L'homme alcoolique*, Odile Jacob. Nous avons pointé cette confusion (cf.§ 1.1.3.2.1. Utilisation subjective des pronoms personnels).

négations par exemple). C'est ici aussi que la question du "choix involontaire" a son importance car elle réfute la notion de dépendance qui permet à l'alcoolique « d'escamoter la brûlante question du sujet et de son désir » (J. Maisondieu, 1996 : 23 ; ibid.p. 67).

### **2.2.1.2. TROIS ASPECTS RÉCURRENTS DES FONCTIONS DE LA BOISSON ET DU BOIRE**

Nous allons rendre compte ici de trois aspects récurrents du rapport à la boisson. Nous nous situons ici hors-champ des sciences du langage, sur les domaines hétérogènes de l'alcoologie. Ce lien à la boisson et au boire, nous le présenterons dans trois contextes d'observation : le premier s'attachant à la socialisation bistrotière, le second, au rapport à soi et le troisième, au désir.

#### **2.2.1.2.1. L'alcool et la socialisation**

##### *Désinhibition*

Nous l'avons déjà annoncé en "prolégomènes..." : la consommation partagée d'alcool favorise jusqu'à un certain point la socialisation. On peut d'abord en rechercher les causes dans les propriétés même de l'alcool. L'éthanol est liposoluble : il s'infiltré dans tout l'organisme jusqu'aux aires corticales et les circuits neurologiques. A faible dose, il est à la fois stimulant et désinhibiteur. Alors, le contrôle est un peu moindre et la crainte d'autrui en partie désamorcée : la rencontre s'en trouve facilitée. Pourtant, le buveur rencontrera le revers de la médaille :

« C'est comme si l'alcool empêchait la transmission de certains messages en créant un court-circuit, de telle sorte que les comportements normalement contrôlés par cette "police neurologique" sont désinhibés : ralentie par les effets de l'alcool, la police régulatrice des mœurs n'est plus au carrefour pour mettre de l'ordre dans la conduite » (L. Nadeau, 1990 : 62)<sup>367</sup>.

Alors, les pulsions trouvent là une voie d'expression et une occasion d'être évacuées, parfois de façon destructrice ou violente au point de mettre en péril la relation : brutalité et prise d'alcool sont ainsi parfois liées (chez tous les consommateurs, qu'ils soient ou non alcooliques)<sup>368</sup>.

---

<sup>367</sup> L. Nadeau, 1990, *Vivre avec l'alcool-la consommation, les effets, les abus*, Éditions de l'homme.

<sup>368</sup> Notons que pour les alcooliques de comptoir, la résistance à l'alcool et l'habitude de consommation semblent permettre la régulation des comportements asociaux (bien que la susceptibilité voire la paranoïa soit bien présente).

Mais la substance de l'alcool n'est pas la seule responsable de ce bouleversement. L'effet "placebo" contribue lui aussi à la modification des comportements autrement dit : il suffit de croire que l'on a bu de l'alcool pour en ressentir les effets :

« Lorsqu'on donnait de l'alcool au cours d'une expérience à double insu, on pouvait observer que le seul fait de croire que la boisson contenait de l'alcool amenait les sujets à rire plus fréquemment » (L. Nadeau, 1990 : 88 ; *ibid.* p. 409).

Cela est valable à faible dose car lorsque l'on augmente ce dernier paramètre<sup>369</sup>, l'effet placebo –qui reste bien observable– modifie le comportement d'une toute autre façon :

« Les sujets qui croyaient avoir bu [de l'alcool] étaient plus agressifs que ce qui croyaient avoir bu seulement du tonic water et ce, quel que fût le contenu de la boisson » (1990: 88).

Il est important de souligner que les sujets alcoolisés à leur insu ressentait moins les effets de l'alcool que ceux qui n'en avaient pas absorbé une seule goutte! Ainsi au-delà de l'effet placebo qu'elle met à jour, cette étude pointe l'excuse que procure l'alcool à celui le consomme : le buveur se prédispose à ressentir certains effets de l'alcool.

### *L'alcool "lubrifiant social" ?*

Avec le contenu éthylique, c'est la considération sociale sur l'alcool que l'alcoolique consomme. Il faut alors bien souligner la "culturalisation" de la prise d'alcool. Nous avons suffisamment insisté sur ce point en prolégomènes (cf. § "0.2. *Actualité des regards sociaux*") pour pouvoir nous permettre d'être plus rapide maintenant. R. Chapuis<sup>370</sup> insiste sur l'importance de la «réalité-alcool» dans nos sociétés. Il nous explique que l'alcoolisation est un habitus culturel, que la « *boisson alcoolique n'est pas seulement l'addition d'un concret Alcool et autres substances hétérogènes mais une réalité autour de laquelle se sont forgées des représentations individuelles et collectives, véritable héritage culturel entraînant des pratiques* » (1989 : 20).

Parmi les représentations sociales de l'alcool, il en est une qui est particulièrement marquante et marquée : c'est celle de l'alcool-convivial. Pour tout événement marquant, pour toute entrée cérémonielle dans un groupe, l'alcool est là et signe le pacte passé entre l'individu et la société qui l'accueille en trinquant avec lui. L'importance de l'alcoolisation socialisée est multiple. D'abord, elle récupère un héritage auquel beaucoup tiennent et ainsi, le groupe ne semble pas poser l'interdit

---

<sup>369</sup> Les personnes observées ont bu plus de verres.

<sup>370</sup> R. Chapuis, 1989, *L'alcool, un mode d'adaptation sociale ?*, L'Harmattan, coll. "Logique Sociale". C'est l'auteur qui souligne.

sur un comportement pluriséculaire. Des garde-fous sont cependant posés : l'ivresse honteuse (celle qui n'est pas festive) est rejetée, et celui qui s'y adonne se retrouve hors-la-loi sociale. D'autre part, elle offre le moyen et la méthode au renforcement du groupe : un « je peux vous offrir un verre » est le préliminaire à de nombreuses relations. Prendre un verre, c'est donc le *partager* avec quelqu'un en une relation qui se veut immanquablement agréable et détendue.

On se demande cependant si les conditions de l'alcoolisation ne conduisent pas plus vers une certaine sociabilité que vers une socialisation. En psychologie sociale « le terme [socialisation] désigne un processus par lequel les individus apprennent les modes d'agir et de penser leur environnement, les intériorisent en les intégrant à leur personnalité et deviennent membres de groupes où ils acquièrent des statuts spécifiques » (1995 : 253)<sup>371</sup>. On comprendra alors notre proposition de nuance. Tout d'abord, il faut noter que l'alcoolisation exceptionnelle ne peut permettre "l'intégration à la personnalité" de l'environnement social rencontré dans le partage éphémère d'un verre avec un inconnu. De plus, il faut se souvenir que les effets psychotropes peuvent être préjudiciables pour la rencontre (on voit croître la susceptibilité<sup>372</sup> et l'agressivité). L'alcoolisation sociale semble ainsi ratifier et renforcer une socialisation déjà présente (on prend l'apéritif *entre amis*) plus qu'elle ne crée celle-ci. Elle peut cependant préparer la socialisation lorsque les doses d'alcool sont faibles puisqu'elle "détend" le buveur. En ce sens, elle est plus à considérer comme un facteur de sociabilité (elle vient par exemple en aide à celui qui en est dépourvu) que de socialisation. On pressent déjà que toute rencontre *nécessairement* médiée par l'alcool ne peut conduire qu'à un groupe dont les membres n'auraient de lien à autrui qu'avec la boisson. Nous sommes ici loin de la socialisation qu'espère la société qui vante l'alcool-convivial.

L'alcoolisation est donc à observer avec prudence et recul puisque se confondent en elle la vision socialisée qui la veut conviviale et "l'alcool-réel" dont les effets peuvent nuire à la rencontre et conduire à une socialisation-leurre qui s'évanouit avec les effets de l'alcool.

### *L'angoisse de la rencontre*

Il a été écrit que l'alcoolisation était choisie par l'alcoolique — et il faut là considérer le choix comme involontaire du point de vue de la conscience mais motivé inconsciemment. Ce choix serait la solution trouvée à un mal-être, une tentative d'éradication de celui-ci.

---

<sup>371</sup> Gilles Ferréol et alii, 1995, *Dictionnaire de la sociologie*, Armand Colin, coll. "Cursus".

<sup>372</sup> L. Nadeau précise « Un individu dont le taux d'alcoolémie est supérieur à 80mg/100ml serait plus susceptible de lire des intentions belliqueuses dans le comportement d'une autre personne, bien que telle ne soit pas l'intention première » (1990 : 65).

J. Maisondieu nous décrit l'alcoolique comme un « *anthropophobe qui présente une hyperesthésie des contacts sociaux* » (1996 : 22 ; *ibid.*p. 67) et J.-C. Archambault & A. Chabaud (s'inspirant des travaux de P. Baily-Salin<sup>373</sup> ) nous précisent qu'il a « *il besoin constant de recevoir des confirmations narcissiques* » (1995 : 39)<sup>374</sup>. Les deux approches mettent en évidence le paradoxe de la conduite éthylique : d'un côté, l'alcoolique cherche autrui qui est nécessaire pour la confirmation de soi, la solitude lui est intolérable (J.-C. Archambault & A. Chabaud, 1995 : 68) ; de l'autre la relation à autrui s'annonce dès le départ perturbée puisque l'alcoolique présente les signes de la paranoïa (F. Perrier, 1994 : 553)<sup>375</sup>, de l'instabilité relationnelle avec tendance au changement rapide d'humeur (J.-C. Archambault et A. Chabaud, 1995 : 68), du délire de persécution, de jalousie (E. Pewzner, 1995 : 55)<sup>376</sup>. M.G. Kushner, K.J. Sher et B.D. Beitman<sup>377</sup> nous précisent les prévalences des alcooliques :

Population étudiée	Prévalence des troubles anxieux*		Prévalence des troubles alcooliques*	
	Alcooliques	Générale	Anxieux	Générale
~ Troubles anxieux	12,5	5,9	20,2	13,3
~ Phobie sociale	13,5	1,5	28	13,3
~ Troubles paniques	8,3	1,4	7,6	13,3
~ Anxiété généralisée	22,9	5,8	10	13,3
~ T.O.C.	7,9	3	absence de données	

\* : en pourcentage

J.-M. Chignon<sup>378</sup> fait un constat similaire : « *Il est intéressant de constater que les troubles phobiques, agoraphobie et phobie sociale apparaissent comme étant les plus*

<sup>373</sup> P. Baily-Salin et alii, 1972, "Alcoolisme et libido", *Confrontations psychiatriques*, n° 8.

<sup>374</sup> J.-C. Archambault et A. Chabaud, 1995, *Alcoologie*, Masson, coll. "Abrégés".

<sup>375</sup> F. Perrier, 1994, *La Chaussée d'Antin*, Albin Michel, coll. "Idées". (Première édition : 1978, Christian Bourgeois, coll. "10/18").

<sup>376</sup> E. Pewzner, 1995, *Introduction à la psychopathologie de l'adulte*, Armand Colin, coll. "Cursus".

<sup>377</sup> M.G. Kushner, K.J. Sher, B.D. Beitman, 1990, "The relation between alcohol problems and the anxiety disorder", *American Journal of Psychiatry*, 147, 6, pp. 685-695.

<sup>378</sup> J.-M. Chignon, 1993, "Comorbidité des troubles alcooliques et anxieux", revue *Synapse*, n° 98.



*fréquemment associés à l'alcoolisme* » et il faut ajouter qu'il observe que 51,1 % des 507 patients alcooliques qu'il a rencontré souffrent d'anxiété généralisée.

Nous devinons alors que la relation à autrui est problématique et il nous faut penser l'importance que prend l'alcool dans le travail du lien. Le sujet, vivant le rapport à autrui de façon conflictuelle tout en ressentant la nécessité du lien, cherche à se départir du mal-être qui en résulte par le recours à l'alcool. A ce stade qui est encore l'antichambre de l'alcoolisme, la boisson jouit pleinement du statut d'objet socialement valorisé et ses effets apaisants laissent espérer une relation harmonieuse en raison de la sociabilité rendue possible. Pourtant, ces rencontres premières se soldent par un échec. Les raisons de cette faillite sont multiples. D'abord, parce que l'engrenage est mis en route et conduit à l'escalade : il faut multiplier les occasions de boire pour multiplier les rencontres. Le bistrot devient ainsi le lieu privilégié de l'alcoolique de comptoir. Ensuite, il ne faut pas oublier les effets réels de l'alcool qui peuvent être occultés par la valorisation sociale de l'alcool-convivial : la susceptibilité et la paranoïa sont exacerbées. Enfin, il faut noter que bien que le recours à l'alcool semble faciliter la relation, le lien à autrui en ce qu'il est historiquement défaillant reste présent et actif.

Le lien premier est factice, un leurre qui trompe l'alcoolique lui-même. Autrui finalement "raté", annulé et le mal-être accentué par l'échec, il ne reste plus que l'alcool et soi-même, un soi en prise au bouleversement provoqué par les effets de l'alcool ; et J. Maisondieu de résumer :

« Son drame est qu'il veut être reconnu comme un semblable par ses frères d'humanité dont il se sent trop différent. Il boit chroniquement parce que dans un premier temps, l'alcool lui a permis de ne pas perdre contenance dans la rencontre avec l'autre et parce qu'ensuite, la rencontre ayant échoué faute d'être authentique du fait de l'ivresse, la bouteille est devenue la seule compagnie<sup>379</sup> » (1996 : 22; *ibid.* p. 67).

L'alcoolique présente des troubles anxieux liés à la relation à l'autre. La consommation d'alcool vient un temps apaiser cette tension, par ses effets psychotropes et parce que le buveur se prédispose à la rencontre "agréable". Pourtant, et quand bien même il continue d'y croire, le lien à autrui s'avère être défaillant en raison de sa motivation et de ses conditions d'apparition. Nous trouvons là un point de confirmation de notre thèse : l'alcoolique se leurre tout en montrant les signes d'une socialisation défaillante.

---

<sup>379</sup> On se souviendra ici de G. « Hier soir, ça allait pas / j'suis rentré j'ai discuté avec une bouteille de whisky // pas très causante ».

### **2.2.1.2.2. L'alcool : de la considération de soi au colmatage du moi**

Avant d'en arriver à "l'alcool-moïque", il faut observer le "terrain" qui accueille ce bouleversement.

Plusieurs fois, nous avons écrit que l'alcoolique ressentait un mal-être. Ce dernier peut être compris littéralement : être mal, c'est ne pas être comme il faut ou encore avoir du mal à être. Ainsi, il a annoncé que l'alcoolisme est (dans les cas qui nous préoccupent) une « *pathologie du narcissisme* » (Chevot-Ifrac et alii; 1989 : 61). Il ne faut pas en conclure pour autant que l'alcoolique est *narcissique*, mais comprendre le trouble dans la dimension de la considération de soi. Le nécessaire amour porté à l'image de soi est défaillant chez celui qui boit de façon morbide parce que le moi n'a pu se constituer solidement. Chabaud nous présentait la défaillance narcissique qui conduisait à la nécessité de l'autre (1995 : 38; voir chapitre précédent); Chevot-Ifrac constate « *la perte des repères matériels qui lui tiennent lieu de colonne vertébrale* » (1989 : 82 ; *ibid.*p. 61). Il en résulte une insatisfaction de soi que l'on rencontre dans beaucoup de témoignages post-cure. F. Perrier (qui est l'un des rares auteurs à avoir "fait l'expérience" de l'alcoolisme) parle d' «*auto-dépréciation*» caractéristique (1997 : 542 ; *ibid.*p. 412), et celle-ci semble être aggravée par le fait même que l'alcoolique aspire à la perfection.

Cette position vis-à-vis de soi est assez conséquente pour rendre le rapport à la vie sociale d'une part, et à ses propres désirs d'autre part, douloureux et instable :

« Il y a en effet une antinomie constante dans cet être social qu'est l'homme, entre les instincts de l'individu (le "*ça*" freudien) et les normes imposées par la société (le "*surmoi*"), antinomie qui doit être intériorisée (l'*EGO*) en vue d'un dépassement et d'une socialisation » (R. Chapuis, 1989 : 31)<sup>380</sup> .

Ainsi, au-delà de l'amour porté à soi, c'est la question de l'adaptabilité qui se pose et à l'alcoolique (ou plutôt à celui-ci avant qu'il ne débute son alcoolisation morbide) d'être débordé par la somme des charges diverses qui lui incombent. Le problème, c'est que l'alcoolique se sent "vide"<sup>381</sup> .

Alors l'alcoolique va chercher dans un premier temps la rencontre d'autrui (nous l'avons vu), en se facilitant la tâche par le recours à l'alcool, en vue d'une compensation narcissique (l'alcoolisation comporte une première phase dite "d'excitation" caractérisée par une impression de facilité intellectuelle et

---

<sup>380</sup> R. Chapuis, 1989, *l'alcool, un mode d'adaptation sociale*, L'Harmattan, coll. "Logiques sociales". C'est l'auteur qui souligne.

<sup>381</sup> Cf. Une patiente de P.-A. Lambert : «*J'étais pleine de vide. Je me remplissais d'alcool* » : "Diversité des fantasmes et des sources pulsionnelles chez l'alcoolique et le toxicomane", dans *Le psychanalyste à l'écoute du toxicomane*, 1981, Réflexion autour de J. Bergeret et M. Frain, organisée par M. Bandelier, Dunod/Bordas, coll. "inconscient et culture".

relationnelle accompagnée d'hyperexpansivité). M. de Borde et P. Fouquet<sup>382</sup> nous en offrent un exemple, avec le récit écrit par un alcoolique sur son lit d'hôpital. Ce dernier nous raconte comment il rencontre un ancien camarade d'armée et lui fait part de ses problèmes :

« J'éprouvais d'énormes difficultés à sortir dans la rue : peurs, vertiges, sueurs, angoisses absolument incompréhensibles [...] il y avait des hauts et des bas, mais dans l'ensemble, les choses avaient tendance à s'aggraver ».

Son ami "diagnostique" une agoraphobie. C'est alors qu'intervient la rencontre avec l'alcool :

« Le lendemain, j'avais oublié le mot [agoraphobie]. Mes malaises eux, ne m'oubliaient pas. Dès le matin, même supplice. A la fin de la journée, je décidai de téléphoner à mon ami. En attendant la communication dans le café où nous étions la veille, j'ai pris deux apéritifs. Ce fut la révélation : inondé de bien-être par l'intérieur. Relâchement de l'étreinte, la griffe devint velours. J'avais compris. Je n'ai pas téléphoné. Les jours suivant, j'ai continué le traitement. Un vaste panneau-réclame proclamait cette vérité : "le Quinquina, c'est la Santé !" ».

La rencontre échoue : nous l'avons vu précédemment. Pourtant, l'alcoolisation se poursuit parce qu'elle soulage en partie le mal-être par ses effets apaisants mais aussi parce que la croyance en "l'alcool-médicament" et "lubrifiant social" demeure.

Une nouvelle problématique vient alors se greffer sur l'acte de consommation d'alcool : ce dernier devenu quotidien<sup>383</sup>, nécessaire, perd de son caractère d'objet pour être peu à peu intégré à la personnalité de l'alcoolique (la solution externe devient constitutive).

La personnalité était "vide", nous l'avons écrit. Désormais, elle est remplie, bourrée et le sujet semble y gagner en contenance. On peut alors parler d'alcool-moïque si l'on veut signifier que la considération de la boisson et les effets de celle-ci participent au colmatage narcissique. Autrement dit : cette « *partie alcoolique du moi* » (pour reprendre l'expression de A. de Mijolla et S. Shentoub) est celle-là même qui, sous les effets biologiques de l'alcool, trouve un apaisement *essentiel* aux troubles déplaisants du mal-être, s'y noue et conduit à la nécessaire répétition de la prise d'alcool.

Pour beaucoup d'auteurs, cette répétition est également explicable dans le cadre de la fixation du traumatisme sans cesse "revécu" sur le mode inconscient :

« Ce "raccrochage libidinal" [...] a] pour eux un nom : alcool, acte de boire, répétition des traumatismes à l'origine de la dépression dans une fonction de maîtrise » (A. de Mijolla et S. Shentoub; 1981 : 349 ; *ibid.*p. 70).

---

<sup>382</sup> M. de Borde et P. Fouquet, 1991, *L'alcool, boire et déboires*, Hachette, coll. "Les guides santé".

<sup>383</sup> Rappelons qu'il s'agit d'alcooliques de comptoir qui, d'après ce que nous avons pu observer, ne boivent pas par crises intermittentes mais de façon journalière et régulière.

Alcool moïque ? L'expression utilisée plusieurs fois mérite d'être explicitée. Il s'agit de signifier que l'alcool vient renforcer le moi défaillant, et remplit en partie le rôle de celui-ci. Il permet en effet l'adaptation (même si celle-ci est singulière, morbide) au monde extérieur parce qu'elle facilite la rencontre d'autrui, et qui plus est, avec l'approbation sociale. Signalons que nous pouvons entrevoir ici une des raisons de l'alcoolisation répétitive : l'angoisse de la rencontre de l'autre semble être surmontée par le recours à l'alcool, mais ce dernier, en facilitant cette rencontre, continue de placer le sujet dans une situation anxieuse : le cercle vicieux apparaît alors. Mais l'alcool permet aussi la *défense* moïque parce qu'en "luttant" contre le mal-être et sa (ses) source(s) pulsionnelle(s), il rencontre le désir dont a à se défendre le moi. En renforçant le moi, l'alcool participe donc à cette défense qui le lie intimement au désir.

Parce qu'il agit aussi bien sur la position vis-à-vis du "monde extérieur" que des pulsions internes, l'alcool s'inscrit dans la dynamique moïque de façon telle qu'il est rendu nécessaire et n'est pas perçu dans son caractère morbide par l'alcoolique (l'alcoolité du moi est inconsciente ; elle pointe le clivage).

Pour ce qui concerne notre étude, nous pouvons retenir un certain nombre d'informations.

L'alcoolisation morbide apparaît sur un "terrain" favorable qu'est le mal-être de l'individu, ce mal-être étant (peut-être) la conséquence d'un traumatisme (ou de plusieurs) dont nous ne savons que très peu de choses. Les répercussions se font ressentir dans le rapport au monde extérieur et intérieur inconscient.

L'alcoolisation (comprise comme l'acte de boire *plus* les effets de l'alcool sur l'organisme et la psyché) apparaît à plusieurs points de vues (qui ne s'excluent pas et se mêlent) comme une solution dont l'alcoolique n'a pas conscience :

- solution parce qu'elle convoque des discours sociaux valorisant et facilitant le rapport à autrui (lequel s'avère cependant défaillant) ;

- solution parce que les effets de l'alcool apaisent la gêne, le mal-être (« la griffe devient velours ») dont la source se trame de désirs, de réalité extérieure et de normes sociales incompatibles entre eux ;

- solution parce qu'elle permet un "colmatage du moi" (rappelons que toute la personnalité n'est pas alcoolique : nous parlions en prolégomènes de *clivage*) ;

- solution parce qu'elle répète le traumatisme et actualise des expériences initiales accablantes en essayant (sur le mode inconscient) de les maîtriser.

Cela accrédite fortement l'idée que la *solution choisie* est problématique.

### **2.2.1.2.3. L'alcool et la sexualité**

Rencontré à de multiples reprises, le discours plus ou moins manifeste sur la sexualité, discours souvent ambigu de l'alcoolique de comptoir, nous confronte à la question du rapport au désir. Il se trouve que la littérature en alcoologie fait aussi état de ce questionnement : des spéculations sur les objets refoulés dans l'inconscient du désir aux interrogations sur le discours social sur les rapports qu'entretiennent sexualité et alcool, les approches sont nombreuses et variées.

La question du désir dans la problématique alcoolique (et même hors de celle-ci) ne peut avoir de réponse franche et définitive. Du désir de l'alcoolique, nous ne savons guère de choses et nous devons nous contenter de l'approcher voire de le supposer à travers des manifestations qui le dissimulent, le travestissent.

Des informations se conjoignent autour du constat de ce que l'on peut appeler, à la suite de M. Monjauze, la "faillite de l'érogène". Qu'est-ce à dire?

Il faut d'abord penser ce phénomène dans un cadre plus général du fait même de la complexité des liens qui l'unissent au discours social qui présente la consommation d'alcool comme attribut de la virilité. L'alcoolisation est en effet une affaire d'hommes vigoureux (ne pas "tenir l'alcool" est dévalorisant voire considéré comme un attribut de la féminité) : du cortège dionysiaque où figure le dieu Pan ithyphallique et débauché aux rites de passage de différentes religions (Bar-mitsva, communion ...), les dieux font de l'enfant un homme en lui faisant absorber de l'alcool. Et l'homme, pour se déclarer comme tel, boit avec ses amis et se faisant, il s'inscrit dans une communauté virile de pairs et dans une généalogie d'hommes<sup>384</sup>. Les discours sociaux sur l'alcool (qu'ils soient tenus par les représentants des diverses religions, par les publicitaires, se trouvent dans les dictons populaires etc.) apportent ainsi une plus-value qui "virilise" symboliquement celui qui consomme les boissons éthyliques :

« L'alcool qui [...] selon qu'il a de la "robe" ou de la "cuisse", conforte les hommes dans l'assurance de leur virilité [...] » (R. Chapuis, 1989 : 28 ; *ibid.*p. 411).

L'alcool "virilise" donc et sa consommation par le buveur occasionnel peut favoriser l'excitation sexuelle. Pourtant, nous avons annoncé que « *l'ivresse alcoolique est, à l'inverse de l'ivresse des sens, une faillite de l'érogène* » (M. Monjauze, 1991 : 59 ; *ibid.*p. 314). Les effets répétés de l'alcool conduisent à une anesthésie sexuelle. Autrement dit, passé un certain seuil, l'érection est rendue impossible et le dieu Pan

---

<sup>384</sup> cf.§ 0.2. Actualité des regards sociaux.

cède la place à Priape, lui aussi compagnon de Dionysos, qui se distingue du premier par son "impuissance" : s'il a les attributs de la virilité (lui aussi est ithyphallique), ceux-ci sont inopérants.

Il s'agit bien d'un échec, d'une faillite : l'alcoolique connaît le désinvestissement de sa propre sexualité.

« L'alcool, même s'il remplit parfois, au début de l'usage que l'on en fait, le rôle de fétiche, conduit très rapidement à faire disparaître toute érotisation de la zone génitale, tout investissement libidinal à des fins homo- ou hétérosexuelles, comme s'il n'existait plus à cet endroit du corps ni incitations pulsionnelles, ni refoulement » (A. de Mijolla et S. Shentoub, 1981 : 353 ; *ibid.* p. 70).

Mais l'analyse de la problématique du désinvestissement de la sexualité ne nous intéresse pas tant au niveau étiologique qu'à celui des incidences comportementales. Car en effet, l'alcoolique n'avoue pas son impuissance (que celle-ci soit "complète" ou qu'il ne s'agisse que d'un désintéret pour "la chose"), "son inopérance", et opère en fin stratège pour s'en défendre tout en la niant. D'abord, en s'appuyant sur les discours sociaux qui, en lui assurant sa virilité parce qu'il boit, lui permet d'éviter d'avoir à le faire autrement. Ensuite, parce que la conduite alcoolique même décourage le partenaire éventuel. Ainsi, E. Pewzner rapporte la réponse de B., femme d'alcoolique interrogée sur leur vie sexuelle : « Ça n'allait pas du tout. Un homme comme ça, ça vous dégoûte plutôt qu'autre chose » (1995 : 65, *ibid.* p. 322). Enfin, parce que l'alcoolique reporte les raisons de son absence de vie sexuelle sur la femme, tout comme il lui arrive de lui reprocher ses actes concupiscent. Ce dernier constat n'est pas nouveau puisqu'on en trouve trace dans les écrits freudiens, plus particulièrement dans une des nombreuses lettres adressée à W. Fliess : « L'alcoolique ne s'avoue jamais que la boisson l'a rendu impuissant. Quelle que soit la quantité d'alcool qu'il supporte, il rejette cette notion intolérable. C'est la femme qui est responsable d'où le délire de jalousie, etc. »<sup>385</sup>

Finalement, ce que l'on peut retenir du désir de l'alcoolique, c'est qu'il est dénié et que si nous avons des manifestations du refus de celui-ci, nous n'en savons pas grand-chose.

---

<sup>385</sup> On trouvera la reproduction et la traduction de cette lettre de Freud à Fliess dans *La naissance de la psychanalyse*, Trad. Fse. de A. Berman, PUF, 1956, p.101.

A la suite de cette excursion hors de notre discipline, nous pouvons dégager quelques fonctions du boire ; fonctions sur lesquelles la plupart des chercheurs s'accorderont.

Il apparaît en premier lieu, et de façon capitale, que l'acte de boire de l'alcool (et d'en ressentir les effets) est une solution, un remède : l'alcoolique tente d'apaiser le mal-être (et ce – à partir d'un certain stade historique dans l'alcoolisation – de manière non consciente). L'alcoolique, qui se sent vide, creux, inconsistant, va se bourrer, se remplir pour avoir une contenance "homogène". Paradoxalement (semble-t-il au buveur sain), c'est dans les affres de l'ivresse qu'apparaît la complétude, le bien-être, parce que le mal-être s'évanouit, est soluble pour un temps dans l'alcool, et que l'on se risque à un travail narcissique (dont l'alcool-moïque – d'après certains – est le ressort majeur).

Ce travail narcissique est rendu possible par la consommation dans un lieu public, un lieu dit "de rencontre" : le bistrot de quartier qui justifie et cautionne à lui seul l'acte de boire. Ici, l'autre est comme soi : il est réduit bien souvent (la plupart du temps en ce qui concerne les alcooliques) à sa consommation. Alors, il est collègue-buveur, le même que soi, et dès lors que la réduction est opérée, que l'égoïsme nécessaire à l'élaboration narcissique a fait son office de limitation d'autrui à une fonction spéculaire, il n'y a plus rien à craindre de lui. Nous trouvons là une autre fonction du boire qui suspend la peur, anesthésie la crainte de l'autre et il faut se souvenir du paradoxe de la conduite éthylique : l'autre est nécessaire à l'alcoolique en même temps qu'il doit être nécessairement dé-subjectivé.

Enfin, nous trouvons des liens tissés entre la consommation d'alcool et le désir. Nous avons vu que nous pouvions entrevoir ici un nouvel intérêt trouvé dans la boisson alcoolisée qui "virilise" (il s'agit ici de plus-values culturelles) celui qui en consomme. Ainsi, il est évité à l'alcoolique qui souffrirait d'impuissance d'avoir à prouver cette virilité (rappelons que par le signifiant *impuissance* les chercheurs désignent des réalités diverses : de l'impuissance mécanique au désinvestissement de l'acte sexuel).

Nous voici donc aux prises avec une petite connaissance de l'alcoolique et de l'alcool qui nous est cependant suffisante puisqu'elle n'a pour objectif que de familiariser le lecteur avec des approches courantes en alcoologie.

### 2.2.2. Boire et parler : esquisse d'une contribution

Nous présenterons ces premières voies vers la contribution en trois chapitres :

- 2.2.2.1. Premiers pas pour une rencontre entre une étude en sciences du langage et l'alcoologie ;
- 2.2.2.2. L'alcool et la parole ;
- 2.2.2.3. Des phénomènes linguistiques comme repères.

Après avoir effectué ce rapide tour de l'horizon de l'alcoologie, nous nous proposons d'esquisser un travail de rapprochement entre notre étude et le domaine de l'alcoologie. Il ne s'agit pas là d'effectuer une nouvelle étude mais d'esquisser ce qui pourrait être des liens de collaboration entre une approche des sciences du langage et les autres domaines de l'alcoologie.

Pour ce faire, nous observerons dans un premier temps les points de ressemblance entre notre recherche et les "lieux communs" de l'alcoologie et proposerons de concevoir le travail de "médiation langagière" comme une caractéristique indispensable à la compréhension de l'alcoolique et de l'alcoolisme. Nous poursuivrons en considérant conjointement les fonctions de la parole et de l'alcool. Enfin, nous terminerons ce chapitre ouvrant la voie vers une collaboration possible en rappelant succinctement les phénomènes langagiers singuliers et prégnants dans le comportement éthylique.

### **2.2.2.1. PREMIERS PAS POUR UNE RENCONTRE ENTRE UNE ÉTUDE EN SCIENCES DU LANGAGE ET L'ALCOOLOGIE**

#### **2.2.2.1.1. Vues d'ailleurs, vues d'ici : des considérations communes**

Nous avons vu avec les approches de l'alcoolisme (2.2.1.1. *L'alcoolisme : vues d'ailleurs*) qu'il y a avait quatre domaines récurrents dans la littérature en alcoologie, quatre domaines sur lesquels s'interroger. On se demande ainsi :

- s'il y a une cause unique et commune à l'alcoolisme ?
- si l'on peut rencontrer des récurrences dans les comportements alcooliques ?
- ce qu'il en est de la consommation-solution et du désir de boire ?
- ce que l'on peut dire de la répétition de l'absorption d'alcool ?

#### ***Une cause unique***

Nous avons déjà annoncé que la conception d'une cause commune et unique à l'alcoolique était hasardeuse et problématique en alcoologie puisque les différents chercheurs ont du mal à s'accorder sur ce qui fait cette unicité (quand le désaccord ne repose par sur la thèse même).



Du point de vue de notre étude, rien ne laisse présager d'une cause unique à l'alcoolisme. En effet, on ne trouve pas de récit nous dévoilant une origine claire et récurrente au mal alcoolique, et les objets récurrents des discours, s'ils nous renseignent sur des similitudes comportementales et des préoccupations communes, ne pallient pas l'absence de cette information espérée par certains.

On considérera – faute d'observation allant dans ce sens – l'absence de cause nette et unique à l'alcoolisme qui résulte alors de vécus singuliers, d'histoires particulières et propres à chacun. Ainsi, nous nous trouvons en accord avec la plupart des recherches récentes.

### *Réurrences*

Nous parlons d'alcoolisme mais le lecteur l'aura remarqué : au long de cette étude, nous avons préféré le signifiant *éthylque*. Nous justifions cette utilisation en précisant que nous souhaitons prendre distance avec les terminologies (nombreuses) qui ne spécifiaient pas précisément le type d'alcoolisme auquel nous nous attachons ici et que nous avons décrit comme "alcoolisme de comptoir". Les "réurrences éthylques" nous sont apparues de façon claire dans les thèmes (du macro-thème "soi" aux thèmes subordonnés : l'alcool, les femmes, le corps et la persécution), leurs traitements subjectifs (de l'utilisation pronominale aux subjectivèmes), dans les récits (contenus et modalités de narration)... et plus largement dans des opérations typiques – ne serait-ce qu'en raison de leur importance – telles que les répétitions, les diverses formes de négation, le monopole de la parole, l'égoïsme, le minoration de l'autre etc. L'analyse pratiquée dans le champ des sciences du langage démontre ainsi qu'il y a des comportements communs, inhérents à l'alcoolisme de comptoir et ce, bien qu'aucune cause commune apparaisse (peut-être est-ce ces réurrences qui poussent certains chercheurs à supposer une causalité unique). Au-delà de l'intérêt pour le diagnostic, ces réurrences linguistiques, langagières, nous renseignent sur le mal alcoolique en délimitant les pôles d'attraction de l'intérêt du sujet (pôles de toute évidence invariants) et ses façons de se lier au monde et aux autres, de concevoir la réalité dans laquelle il s'inscrit.

### *La solution occultée, oubliée*

Les alcoologues conçoivent le passage à l'alcoolisme comme le point de rupture où le buveur ne considère plus sa consommation comme une solution. Cela ne revient pas à dire que l'absorption d'alcool n'est plus une solution ni que le mal-être a disparu mais nous indique que l'acte résolutif est occulté, n'est plus conscient.

Nous trouvons des traces de cette occultation qui est particulièrement forte chez l'alcoolique de comptoir. Les axiologies du thème alcool, le lien subjectif à l'objet-boisson, les récits de dé-dramatisation ou encore les opérations de détournement et

d'extension pronominale sont les phénomènes langagiers les plus caractéristiques de cette éclipse de la solution cachée par le discours occupé. Il n'en reste pas moins que l'alcool reste une solution pour le sujet qui le consomme. Nous en trouvons trace en observant comment le thème de l'alcool sert de point d'articulation au autres thèmes (cf. § 1.1.1.2.2. *Place et rôle de l'alcool dans les axiologies dichotomiques*) et quelques phénomènes nous prouvant l'existence de l' "alcool-prothèse".

Mais ici nous pouvons tisser d'autres liens : d'autres modalités d'occultation sont apparues concurremment à celles de l'alcoolisation et en particulier l'occultation de la sexualité (observable entre autres à travers l'approche des thèmes de la femme, du corps, des opérations subjectives sur ceux-ci, les récits). Il ne s'agit pas de faire un parallèle entre les deux phénomènes d' "éclipse", mais il paraît possible de postuler la présence d'un rapport entre le désir de boire (qui ne doit pas être remplacé par la considération d'une habitude de boire qui ne suffit pas à expliquer le passage à l'alcoolisme) et...le désir. Une autre occultation peut être également considérée à travers le prisme de l'analyse langagière : celle de l'allocutaire annulé (que l'on peut également considérer en parallèle avec les persécuteurs). Les occultations discursives font donc écho aux interrogations des alcoologues concernant le rapport au désir, à la concupiscence et aux autres.

La multiplicité et la permanence des thèmes abordés par l'alcoolique nous incitent à considérer la problématique alcoolique dans une conception large qui ne se satisfait pas d'un regard uniquement porté sur l'alcool. Ainsi, la solution alcoolique semble apparaître en réponse à des troubles liés aux autres et au désir.

### *Une temporalité itérative*

Les alcoologues ont observé la répétition du comportement compulsif et ont remarqué la répétition langagière. Cette dernière nous est désormais plus familière et nous en avons une connaissance plus précise puisque nous savons qu'elle apparaît à plusieurs niveaux (répétition de récits, de thèmes, de séquences, de propositions, de signifiants, de monèmes, de phonèmes etc. (cf. not. "1.1.1.4.2. *La répétition*" ; "1.1.2.2.2.B.b) *Figures de dé-temporalisation*" ; "1.2.2.1. *Répétition(s) et compulsion*"). Et l'on ne se contente pas d'observer la répétition : elle nous permet de compter avec la dé-temporalisation caractéristique de la compulsion de répétition (cette dernière trouve un pendant linguistique dans les phénomènes de narration qui nous renvoient à un questionnement sur les rapports identité/temps).

#### **2.2.2.1.2. Le problème éthylique et la "médiation langagière"**

Il est apparu que les observations (et les questionnements qu'elles soulèvent) que permettent d'effectuer les sciences du langage rendaient compte des préoccupations de l'alcoolologie. C'est dire que l'analyse linguistique, plus que de se contenter de décrire, permet de saisir le comportement éthylique dans son ensemble et d'apporter de nombreuses clés qui permettent la compréhension de l'alcoolisme. Ainsi, l'approche des paroles éthyliques et du fonctionnement langagier offre l'occasion de s'interroger différemment sur les rapports sujet / alcool et sujet / monde. La réflexion sur la "médiation langagière" nous semble être indispensable à la compréhension de l'alcoolisme : nous en proposons quelques pistes.

Nous venons de le souligner : on ne peut restreindre la conception de l'alcoolisme à un rapport sujet / alcool. En effet, c'est un état psychique qui est recherché : l'acte de boire est subordonné à une tentative de mieux-être. Cet état, nous postulons que l'alcoolique le recherche également par le biais du langage. Autrement dit : parler lorsque l'on est alcoolique, c'est resserrer les liens détendus, opérer une médiation entre différents états de soi-même, entre soi et les autres.

#### **2.2.2.1.2. A ) La médiation à soi**

L'alcoolologie fait état de la fonction moïque de l'alcool. De façon plus large elle permet de comprendre les conséquences de la consommation d'alcool sur le comportement ; conséquences qui, au-delà des désordres comportementaux qu'elle peut engendrer chez certains buveurs (agressivité, augmentation de la susceptibilité), permet à l'alcoolique d'apaiser une souffrance intérieure et d'atteindre un état où l'on se sent complet et homogène ("plein" dans le discours courant).

Nous avons vu tout au long de cette thèse que la parole éthylique avait une fonction autoperlocutoire très marquée. C'est dire que ce qui est recherché, c'est plus que l'échange d'information ou le rapport affectif avec autrui un effet sur soi-même (qui se fait au détriment de l'allocutaire). De ce travail de la parole, nous trouvons trace dans le discours occupé ("occupé" justement par cette volonté de positionnement de soi) qui nous renvoie à la définition de soi. L'alcoolique tend ainsi à se définir positivement et de façon acceptable du point de vue social, et rejette hors du champ du discours assumé (et souvent hors du champ de la conscience), vers le discours occupé, les éléments pouvant contrevenir à cette entreprise.

Nous ne reviendrons pas sur les contenus des discours occupés et occultés que nous avons déjà présentés et précisés. Soulignons cependant le caractère obsessionnel de ce travail identitaire médié par le langage, caractère qui nous apparaît dans la récurrence des objets définitoires, dans l'insistance et la permanence des phénomènes de la subjectivité, dans les manières de langage (monopole et

égocentrisme, modalités de narration etc.) etc. Insistons également sur ce qui est apparu comme un phénomène langagier qui nous permet de retrouver les lignes démarcatrices, frontalières de la définition et de la conception de soi mises en place par le sujet : la “zone d’inhibition langagière” (ZIL). Cette dernière nous a permis de mettre à jour les pôles acceptables et acceptés par soi, et les lieux, les objets inassumés, masqués, occultés par l’alcoolique.

L’approche de la dichotomie du discours et du travail langagier permet donc de mettre à jour ces fonctions caractéristiques de la parole éthylique<sup>386</sup> qui nous permettent de connaître un peu mieux ce travail sur soi-même qu’effectue le sujet alcoolique, de faire connaissance avec les lieux où ce dernier désire s’inscrire et ceux qu’il s’attache à désert.

Et ce faisant, les sciences du langage pointent les caractéristiques communes de la consommation d’alcool et de la parole éthylique (voir ci-après : 2.2.2.2. L’alcool et la parole).

#### **2.2.2.1.2. B) La médiation aux autres**

Les alcoologues insistent également sur la crainte de la rencontre qui serait dé-narcissisante pour l’alcoolique. Ils montrent par exemple comment l’alcoolisme est lié à la prévalence de troubles anxieux tels que la phobie sociale, les troubles paniques, l’anxiété généralisée, les troubles obsessionnels compulsifs etc.). Le problème qui se pose alors au sujet est celui de la distance à maintenir entre soi et l’autre, distance qui se doit de n’être pas trop réduite (en raison de la crainte et de l’angoisse de la rencontre) tout en étant présente (car sans le regard de l’autre, même le travail narcissique ne peut s’opérer).

Le questionnement de la distance est apparu dans notre recherche. Nous avons parlé de “minoration d’autrui” en observant des opérations langagières (tours de parole, partage des thématiques, défaillance de la co-construction narrative etc., nous les avons maintes fois présentées) qui rendaient compte du rapport à l’allocutaire.

Nous pouvons considérer cette minoration comme la conséquence de l’égocentrisme. En effet, à l’instar des vases communicants, la rencontre éthylique se trouve déséquilibré au profit de celui qui communique le plus (de son point de vue : l’alcoolique). Ainsi, l’alcoolique ne porte plus son attention sur autrui puisque celle-ci est entièrement dévolue à sa propre personne.

De plus, il nous paraît intéressant de considérer la minoration à la lumière de la crainte d’autrui (les deux explications ne s’excluant pas).

---

<sup>386</sup> Nous ne voulons pas signifier que seule la parole éthylique est autoperlocutoire et effectue ce travail identitaire et moïque, mais désirons souligner que dans le cas de l’alcoolisme de comptoir, cette fonction prend des proportions inhabituelles.

Enfin, on peut comprendre que l'alcoolique craigne une réponse d'autrui qui contrevienne à l'image de soi qu'il élabore.

Mais nous pouvons également considérer le phénomène de transfert qui peut expliquer cette minoration et la permanence des personnages persécuteurs en jouant la référence à des rencontres précédentes blessantes (originelles peut-être) qui marquent (consciemment ou pas) d'une pierre noire les interactions actuelles.

Nous trouvons donc deux fonctions du discours qui sont liées :

- une fonction autoperlocutoire liée à un travail subjectif ;
- une fonction défensive par annulation (dans sa forme la plus poussée) d'autrui en ce qu'il est le représentant de l'angoisse de la rencontre que nous retrouvons par ailleurs dans la présentation des processus de persécution et parce qu'il peut contrevenir à la définition de soi, mettre en péril la fonction autoperlocutoire de la parole éthylique.

#### **2.2.2.2. L'ALCOOL ET LA PAROLE**

Au-delà d'un même lieu (la bouche, la région du pharynx), l'absorption d'alcool et l'expression des paroles partagent des fonctions liées à la problématique éthylique.

Il faut tout d'abord pointer que les deux (absorption et expression) apparaissent comme solution à un mal-être, comme remède contre une "défaillance" du bien-être subjectif.

- Nous avons vu avec le rappel des "lieux communs" de l'alcoologie que la consommation d'alcool pouvait être (au départ de l'histoire éthylique) une solution consciente puisque les effets apaisants et désinhibiteurs de la molécule d'éthanol sont recherchés. Mais nous avons appris que par la suite (et c'est là que s'opère le basculement vers l'alcoolisme), certains individus n'ont plus conscience de cette fonction de l'alcool ni même du lien morbide.

- Avec la parole éthylique, nous sommes également dans un mouvement de résolution puisqu'il s'agit, par le biais d'une "solution narrative", d'une définition de soi (et des autres)... de se dire dans la normalité en passant par le déni de ce qui constituerait alors l'"anormalité". Notons qu'avec l'illusion monovocale, la parole éthylique assumée par le sujet est la seule remarquable (ou tout du moins, c'est celle qui est généralement remarquée à l'exclusion des autres) et que la dimension "de

résolution” lui échappe puisqu’elle refuse de reconnaître le “mal” contre quoi elle s’élève.

Il nous faut également remarquer que la consommation partagée d’alcool ainsi que l’échange conversationnel trahissent leur projet initial (à savoir : l’élaboration du lien à autrui) pour s’inscrire dans un mouvement subjectif auto-centré, autoperlocutoire.

- Nous avons pris connaissance d’études démontrant que malgré ses propriétés désinhibitrices et bien qu’il puisse –dans certains cas dont nous excluons ceux de l’alcoolisme– être considéré comme un «lubrifiant social» , l’alcool met souvent en péril la relation en modifiant l’état de conscience, de perception de l’environnement (et d’autrui) et en augmentant les réponses agressives de la susceptibilité.

- S’il est une chose à laquelle nous nous attendons lorsque nous conversons, c’est à être écouté ! Nous n’avons jamais eu l’intention de laisser croire que l’alcoolique n’était *jamais* à l’écoute de celui avec qui il converse. Il n’en reste pas moins que la caractéristique première et remarquable de cette écoute est sa défaillance : l’alcoolique ne se soucie pas du sujet en face de lui et le restreint à une fonction spéculaire dont nous avons maintes fois expliqué ce qu’elle était et quelles étaient les modalités de l’appauvrissement d’autrui.

Ainsi, dans un cas comme dans l’autre, l’élan vers autrui est défléchi, courbé jusqu’à revenir vers l’alcoolique sans même que celui-ci ne s’en rende compte.

Les fonctions de l’alcool et de la parole, du boire et du parler, sont étrangement similaires au point que l’on puisse, parfois, les confondre (alors nous pouvons délaissier une interrogation stérile ; boit-on pour parler ou parle-t-on pour boire lorsque l’on est alcoolique ?).

La fonction principale de l’absorption d’alcool et de la parole éthylique est le renforcement subjectif ou plus exactement d’une partie de la subjectivité qui est celle qui peut s’appréhender elle-même et que l’on désigne souvent par *sujet* (dans l’acception courante de ce dernier terme). Ainsi, les deux participent à l’élaboration d’un sujet-leurre qui –paradoxe pour l’observateur, pour celui qui n’est pas alcoolique– est le sujet de la normalité.

- En ce qui concerne l’alcool, nous avons parlé, à la suite de A. de Mijolla et S. Shentoub d’ «alcool-moïque». Ainsi, l’alcool est intégré au Moi (clivé) et permet l’expression subjective de la normalité en produisant le mieux-être et en se défendant des représentations gênantes, jusqu’à dénier l’alcoolisme (d’où le clivage !). Plus simplement peut-être, on peut considérer l’alcool comme un *liant*, une matière ajoutée à une autre pour combler les aspérités, les vides et qui, en se “solidifiant”, agglomère les parties composantes en un mélange en apparence

homogène, syncrétique. Il en résulte un sujet qui semble tenir le coup, qui semble présentable.

- Du côté de la parole éthylique, nous avons présenté une parole à fonction narcissique qui participe à l'élaboration d'une image de soi dans laquelle le sujet alcoolique semble se reconnaître, une image soutenable dans le miroir. Inutile de revenir sur tout cela.

Il apparaît donc dans les deux cas que la recherche d'une subjectivité-leurre "présentable", re-présentable à soi-même et aux autres est la clé de voûte de la problématique alcoolique.

Il nous semble donc possible d'observer des similitudes dans les fonctions de la consommation d'alcool et de la production de parole : nous venons de le voir (même tentative de résolution, même projet avorté d'une relation heureuse à autrui, même travail d'élaboration subjective etc.). Alors, nous sommes persuadé d'avoir affaire à deux manifestations conjointes et compensatoires du travail subjectif. Ainsi, il apparaît que l'on ne peut considérer la problématique alcoolique<sup>387</sup> sans considérer le travail de la parole éthylique qui est l'une de ses conséquences les plus nécessaires et les plus éclairantes.

### **2.2.2.3. DES PHÉNOMÈNES LINGUISTIQUES COMME REPÈRES**

En même temps qu'elles réalisent le travail d'élaboration et de défense subjective (travail valorisant et assumable) l'alcoolisation et la parole montrent l'imperfection de cette image de soi, pointent l'insuffisance du leurre.

Nous venons de rappeler l'échec (tout du moins partiel) du mouvement socialisant qui n'est finalement qu'un simulacre dont l'apparence ne trompe finalement que celui qui le produit.

Pour le reste, pour ce qui concerne les à-côtés du leurre, l'approche linguistique fournit des clés qui sont loin d'être négligeables puisqu'elles précisent ce qui parfois n'est qu'une intuition ou une observation partielle.

Nous nous contenterons de rappeler quelques phénomènes linguistiques susceptibles d'intéresser les chercheurs d'autres disciplines et ne chercherons plus à les intégrer dans les grandes lignes conceptuelles de l'alcoolologie.

En mettant à jour un univers sémiotisé de manière récurrente et caractéristique, les sciences du langage délimitent le domaine éthylique qu'est celui

---

<sup>387</sup> ou plus exactement : de l'alcoolisme de comptoir

des alcooliques de comptoir. Cet univers est caractérisé par son égocentrisme et il y a sûrement avantage à considérer la problématique alcoolique à la lumière de la “défaillance contrée de soi” telle que les sciences du langage permettent de la décrire. Le nœud subjectif est un pôle autour duquel gravitent les objets du monde extérieur (à soi) qui se donnent comme objets de discours à travers les thèmes récurrents (obsessionnels parfois) : la consommation et le statut des buveurs, les différents rapports aux types de femmes (entre maternage et décadence), le vécu du corps où se trame le rapport à la souffrance et à la jouissance, le lien aux autres qui provoquent la déperdition. L’alcoolique nous dévoile ainsi une praxis de la normalité morbide, liée à la souffrance et à l’incompatibilité entre plusieurs instances subjectives de lui-même et entre soi et les autres.

Les approches linguistiques permettent également de dégager une symptomatique du langage éthylique qui nous amène à concevoir le sujet et son malaise. Elles mettent en avant de nombreux phénomènes que nous rappelons une dernière fois de façon rapide :

- la répétition (langagière qui se confond avec la réitération de la consommation et qui pose en des termes nouveaux la conception de cette compulsion) ;

- la dé-temporalisation (qui se présente comme un phénomène nécessaire à la conception subjective et à l’économie psychique) ;

- la négation (*stricto sensu* et les opérations de réfutation, de détournement, qui nous désignent les signifiés et les significations refusés) ;

- la subjectivité linguistique qui démontre un travail de positionnement ;

- la monopolisation et l’égocentrisme conversationnel qui soulignent la continuité, la contiguïté sujet/discours puisque ces phénomènes interactifs sont nécessaires à l’élaboration subjective ;

- etc.

Si l’on s’interroge sur l’intérêt d’une telle “symptomatique” du langage, on aboutit à la considération de ce qui fait le fondement de la parole : son humanité. En effet, on ne peut se contenter de comprendre la parole comme un moyen d’expression et la communication, comme un transfert d’information (quoi qu’en laisse supposer l’usage courant, actuel et inflationniste du terme). Nous saisissons alors la parole dans sa véritable dimension médiatrice qui fait d’elle l’organisatrice, le démiurge du sens d’où sourde un sujet d’entre les signes, lui même signe (signé, cosigné, à l’insu du signataire leurré). Si l’on poursuit la métaphore du sujet-signé, on comprend que le but de la parole éthylique est de construire, de faire ratifier ce signe (par l’autre sans lequel il n’a aucune valeur, sans lequel il n’y a justement pas de code) par delà le référent (le réel inaccessible de l’être<sup>388</sup>). La symptomatique

---

<sup>388</sup> Réel que le chercheur a (illusoirement) la prétention de découvrir.



nous révèle ainsi les opérations langagières et subjectives que l'alcoolique met en place pour "tenir le coup", les lieux où il a un effort à faire<sup>389</sup> pour croire en sa normalité, sa convenance à la norme, au code commun.

D'une façon générale et plus globale, on constate l'écart entre l'affirmé et l'observable, entre un monde tel que nous le présente l'alcoolique et un autre que nous trouvons lui aussi dans ses dires et dans ses façons de dire, mais qu'il refuse ou ignore. C'est cet écart, cet intervalle que pointe la linguistique (en observant deux "discours" : occupé et occulté) qui en le définissant, nous renvoie à la problématique d'un sujet écartelé, multiple et hétérogène dont le souci de "consistance homogène" en appelle au langage et à l'alcool.

## Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons proposer une synthèse des traits caractéristiques des paroles éthyliques, des résultats de la recherche.

Nous avons débuté (cf. §0. *Prolégomènes à l'étude des paroles éthyliques*) en nous attachant aux pratiques sociales et aux discours communs liés à l'alcool et à l'alcoolisation. L'objectif de ce chapitre était double. D'abord, il s'agissait de nous familiariser avec la considération sociale des boissons alcoolisées, de leurs usages et de leurs consommateurs afin de prendre de la distance avec nos propres préjugés. Ensuite, il nous fallait déterminer le contexte, la trame symbolique, dans lesquels apparaissent les paroles éthyliques. Plus tard, nous avons remarqué que ce travail n'a pas été inutile puisque l'alcoolique de comptoir fait souvent référence, implicitement et dans un jeu dialogique, à ce qui fait notre culture de l'alcool.

L'histoire de l'alcool se mêle à celle de l'humanité. Des religions aux nations, de l'antiquité grecque (et même bien avant) à nos jours, les mouvements fédérateurs et porteurs de croyances ont intégré dans leurs mythes et leurs rites socialisants les boissons alcoolisées et leur consommation. De ces chroniques éthyliques et de leurs brassages, il nous reste aujourd'hui des représentations de l'alcool qui sont liées à

---

<sup>389</sup> De plus que les autres et qui apparaît!

l'initiation, à la virilité, au bien-être et à la convivialité. Il en résulte une distinction des pratiques de consommation d'alcool qui rend acceptable l'ivresse exceptionnelle, festive et l'alcoolisation périphérique au repas d'une part et qui stigmatise la soulerie, l'ivrognerie égoïste et incontrôlée d'autre part. Il était dès lors intéressant de noter que la frontière entre les comportements acceptables (voire souhaités) et ceux qui sont décriés reste floue. Nous devions voir par la suite comment l'alcoolique de comptoir joue avec cette distinction et déplace cette frontière afin de pouvoir se situer sur le "bon territoire". Nous poursuivions en présentant de manière apriorique l'alcoolique et ses troubles et soulignons, avec les problématiques de la relation à l'autre et le mal-être, la récusation d'une consommation morbide qui caractérise pour nous les personnes que nous avons rencontrées.

Après avoir explicité ce que sont les contextes des échanges et le corpus sur lequel repose cette étude, nous analysons les paroles éthyliques par focalisations (cf. §1. *Paroles éthyliques*).

L'étude des thèmes nous a permis de reconnaître les thématiques récurrentes que sont l'alcool, les femmes, le corps et la persécution.

Avec le thème de l'alcool, nous avons découvert une opération discursive qui consiste en la valorisation des discours communs, sociaux, qui permettent à l'alcoolique de caractériser positivement sa propre consommation et qui occultent le "réel-alcool" (selon l'expression de R. Chapuis). Nous avons observé que ces discours sont défensifs et déculpabilisants. En nous attachant au thème que constitue "les femmes", nous avons remarqué l'hétérogénéité. La référence est la Mère et ses substituts qui sont opposés aux femmes-décadentes. Dans tous les cas, la femme est désexualisée et le mode défensif est ici aussi présent. Le corps de l'alcoolique est un "corps-souffrant" (souvent en appel de maternage). Il s'oppose au corps "d'un autre" qui est corps-jouissant, charnel, érotisé. Enfin, nous avons remarqué un discours insistant sur la persécution dont l'alcoolique est la victime.

Les thèmes récurrents ont deux caractéristiques : ils sont d'une part soumis à un macro-thème égocentrique et sont d'autre part un des lieux de la dichotomie discours occupé / discours occulté.

Enfin, nous avons observé les enchaînements de thèmes qui nous faisaient pressentir une problématique du repérage dans le temps grâce aux phénomènes de la répétition et de l'association à rebours.

En nous attachant aux récits éthyliques, nous avons précisé la "dé-temporalisation" qui apparaît à travers l'absence de référence calendaire, de diégèse rigoureuse et – à nouveau – les figures de la répétition. Avant cela, nous avons mis à jour deux genres de récits (les récits d'ivresse et les récits de contrariété) qui nous confortaient

dans notre analyse des thèmes de l'alcool et de la persécution, notamment quant à leurs axiologies, et qui ont fait apparaître les opérations de dramatisation et de dé-dramatisation. Nous découvrons avons découvert ici les premiers signes de la minoration de l'allocutaire (en considérant, à la suite de Labov, le récit comme un acte interactif) et le travail identitaire rendu possible par la narration qui permet, selon P. Ricoeur, de réaliser la « mêmété ».

L'analyse des modalités discursives de la subjectivité s'est déroulée en deux temps. Pour commencer, nous avons suivi la voie ouverte par E. Benveniste qui nous a permis d'observer les "définitions subjectives". La définition singulière du "je" d'abord, qui est en relation avec la femme-mère et objet ("me") de la persécution... La définition inclusive ("on" / "nous") ensuite, qui permet de dé-singulariser la prise d'alcool et la rendre anodine, ordinaire. La définition contrastive enfin, dans laquelle apparaît le "tu" et le "il" ainsi que le "non-je" (qui boit de façon pathologique, a des relations avec les femmes-décadentes etc.). L'observation de l'utilisation des pronoms personnels a également permis de confirmer l'égoïsme discursif (on remarque l'écrasante majorité des pronoms référant à l'énonciateur et l'utilisation des pronoms personnels d'insistance pour rétablir la focalisation lorsque l'on a parlé d'un autre). Enfin la mise, nous avons observé les masques pronominaux (détournement - extension) qui permettent la "déculpabilisation" et la négation de l'écart potentiel à la norme (l'alcoolisation morbide et la concupiscence notamment).

L'analyse des subjectivèmes –selon la démarche de C. Kerbrat-Orecchioni– a précisé les cadrages et les axiologies des thèmes récurrents. La femme-mère est donnée à considérer à travers des substantifs axiologiques positifs (liés pour la plupart à la fonction de maternage), des adjectifs la qualifiant méliorativement et des formes verbales traduisant ses actions bénéfiques. Elle est également singularisée (singulier / identification) par le sujet alcoolique. Les femmes-décadentes sont, elles, représentées par les substantifs péjoratifs et leurs actions sont décrites dans leurs conséquences néfastes, sont décriées. Pour poursuivre la distinction, il nous faut préciser que la singularité de la femme-mère s'oppose à la pluralité des femmes-décadentes. Pour présenter son "corps-souffrant", l'alcoolique emploie des substantifs et des expressions verbales qui convoquent le morcellement, l'éclatement et la "mécanisation" du corps. Ce corps est la cause du maternage espéré et la conséquence de la persécution d'autrui ou d'un mal intérieur. Le "corps-jouissant" nous confronte à l'abstinence de l'alcoolique (non-dit et négation se relaient en ce sens). Parallèlement à cela, le choix des substantifs nous désigne ce que l'on peut voir et toucher, alors que les expressions verbales nous disent l'oubli de l'acte et des parties du corps tabous. Substantifs et verbes ne sont pas caractéristiques (dans leurs formes) d'un discours éthylique singulier sur la

boisson. L'alcool qu'il boit et sa condition de buveur sont actualisés de façon "ordinaire", en référence aux discours sociaux qui permettent à l'alcoolique de ne pas de se distinguer sur ces thèmes délicats. On remarquait également un jeu d'opposition des signifiants (*alcoolique* vs *ivrogne* ; *boire* vs *se péter la gueule*) permettant à l'alcoolique de signifier deux réalités distinctes : la première étant celle qui s'articule à l'alcool-social (le seul que "rencontrerait" l'alcoolique), la seconde étant celle de l'ivrognerie stigmatisable.

Nous avons remarqué ensuite que le sujet alcoolique met une distance minimale entre le sujet de l'énoncé (le représentant dans le discours) et la femme-mère, le corps-souffrant, abstinant et la persécution et qu'il s'inscrit dans une distance maximale avec l'ivrognerie, la femme-décadente et le corps-jouissant. Nous avons noté, enfin, que la présence de l'alcoolique est ancrée dans l'univers de la normalité et du maternage alors que le sujet efface les traces de sa personne dans celui de la jouissance honteuse et de l'ivrognerie ignominieuse.

La dernière focalisation est centrée sur les conversations éthyliques. Jusqu'ici, nous avons concentré nos efforts sur les objets de discours mais, en écho à une première approche de la relation esquissée lors de l'analyse des récits, c'est alors à la rencontre que nous nous sommes intéressé. L'analyse de l'alternance des tours de parole et de leur volume nous révélait un important déséquilibre : l'alcoolique en présence de deux buveurs "non alcooliques" produit la moitié des tours de parole et prononce près de 90 % des mots de la conversation. Dans le cadre d'une discussion entre alcooliques, l'équilibre s'effectue au détriment de la qualité et du confort conversationnel puisque l'on observe alors de nombreux "ratés" – dont le plus fréquent est le long chevauchement – qui nuisent parfois à l'intercompréhension. Ces premières remarques à propos du déséquilibre sont confortées par une analyse des thématiques. On remarquait alors trois cas de figure. Nous parlions de "relation complémentaire" lorsque l'alcoolique est le seul participant à proposer les thèmes de la conversation (les autres acceptent alors : il s'agit des cas les plus fréquents des conversations mixtes, entre un alcoolique et des buveurs "sains"). La "relation symétrique" regroupait les cas où il y a une lutte pour la proposition et la maintenance des thématiques (nous retrouvons là – notamment – les conversations entre un alcoolique habitué et un alcoolique de passage). Enfin, la relation inter-alcoolique a été qualifiée de "relation paritaire" pour rendre compte des cas où chacun parle de soi au sein de thèmes divergeants sans se soucier de l'autre ou encore des accords tacites qui peuvent opérer sur un thème qui permet à chacun de parler de soi. L'égoïsme et la minoration d'autrui sont également confirmés dans l'approche des "phatiques" et des "régulateurs" puisque l'on remarque que l'alcoolique ne se soucie pas de l'écoute suivie d'autrui lorsqu'il est locuteur et qu'il ne donne pas de signe d'attention au propos de l'allocutaire. Une approche des indices mimo-posturo-gestuels contribue

à la considération d'un certain repli sur soi qui s'effectue au détriment d'autrui. En nous attachant à la description des relations horizontales et verticales, nous découvrons que sous les apparences de la conversation quotidienne, ordinaire, se tenaient en fait des phénomènes qui, plus que la proximité, l'égalité et l'absence de hiérarchie, tenaient du repli sur soi et étaient proches des caractéristiques du monologue. Enfin, nous nous consacrons aux "faces" telles que les présente E. Goffman. Nous notons que la face positive de soi était valorisée, la face négative non menacée (puisque l'autre ne compte pas) et que les faces d'autrui ne sont pas – dans un cadre prototypique – considérées.

Nous avons donc opéré par focalisation et utilisé différentes théories, différents outils d'analyse, qui nous ont permis d'éclairer différemment un même objet hétérogène d'étude : les productions langagières éthyliques. A ce stade, nous avons proposé une synthèse afin de créer des liens entre des phénomènes semblables découverts lors d'approches distinctes.

Nous considérons dans un premier temps la "définition de soi" qui paraît être, à bien des égards, la raison d'être de la parole éthylique. Cette définition repose sur une reconnaissance sociale (puisqu'elle présente l'alcoolique dans la conformité aux attentes sociales, notamment sur les thèmes de l'alcoolisation, de la concupiscence, du corps et de la persécution – ce dernier thème permettant de rejeter les fautes sur les autres –) et sur une reconnaissance de l'individu (par la monstration de sa valeur et de ses savoirs). Nous notons que la définition avait un effet «auto-perlocutoire» (selon l'expression d'A. Coïaniz ; *ibid.*p. 216).

Nous pointons ensuite les caractéristiques de la parole éthylique qui singularisent le comportement de l'alcoolique. Nous choisissons donc de nommer cette division "une parole symptomatique" puisque nous pouvons concevoir ces signes comme autant d'indices des troubles de l'alcoolisme.

Débutant par les phénomènes de la répétition, nous soulignons qu'ils permettent d'insister sur le discours sur soi, qu'ils participent ainsi au monopole de la parole et qu'ils font relais à la dé-temporalisation. Nous précisons également que la répétition linguistique repose sur la réitération de séquences (de récits etc.) qui ont pour thème l'alcool, la femme, le corps ou la persécution. Nous nous demandons alors la raison d'être de ce "bégaiement" d'objets de discours.

Nous l'avons dit : l'alcoolique se définit en accord avec les normes sociales. Se faisant, il en passe par la négation de certains traits qui pourraient le caractériser, en particulier l'alcoolisme et la concupiscence. Nous avons pu regrouper les opérations de négation en trois ensembles qui représentent autant de stratégies langagières d'évitement et de réfutation de l'écart. En "niant", l'alcoolique met une distance maximale entre lui et l'objet de discours en utilisant la négation (emploi des formes négatives) et le détournement (utilisation d'un pronom ne pouvant – d'ordinaire –

référer à l'énonciateur). Il se "décharge" également de la culpabilité en employant l'extension (usage de pronoms personnels pluriels, collectifs), le glissement sémantique (ivrogne *vs* alcoolique ; masser *vs* caresser etc.) ou le déplacement temporel (les actes répréhensibles sont limités au passé, bien souvent "gommés"). Enfin, on remarque des "non-dits" et des mots tabous (les organes sexuels sont absents de son discours sauf en de rares occasions, des blagues le plus souvent). Ces opérations posent la question de la "limite" de la définition de soi et de ce qui y contrevient, est stigmatisé, mais pourtant présent puisque actualisé de façon régulière dans le discours.

La monopolisation et l'égoïsme (les deux étant liés) sont sans nul doute les traits les plus caractéristiques des productions langagières éthyliques. Elles apparaissent dans toutes les étapes de l'analyse (approche des thèmes, des récits, de la subjectivité et de la conversation). Les deux phénomènes trouvent un écho dans la minoration de l'allocutaire dont l'alcoolique ne se soucie pas, dont les contributions à l'échange sont minorées (thèmes proposés refusés s'ils ne permettent pas à l'alcoolique de se dire, signes de validation interlocutoire ignorés, sans effets etc.). L'allocutaire est alors réduit à une fonction spéculaire et se doit d'être silencieux comme si l'absence de parole valait l'assentiment.

Le lien s'établit aussi avec les autres – absents du contexte de l'interaction cette fois – qui sont objets de discours. Nous avons remarqué que l'alcoolique présentait plus des catégories que des individus identifiables. Ainsi se profilent les femmes, les persécuteurs et les buveurs. Nous notons alors que la femme-mère est la référence en matière de gentillesse et de compassion. Les femmes-décadentes n'existent pas : l'alcoolique n'en cite aucune en particulier. Il s'agit d'une des catégories les plus "impersonnelles" qui permettent de situer, de stigmatiser, sans jamais faire référence à une personne connue. De même, le persécuteur est plus un modèle qu'un individu identifiable. Il n'est jamais nommé et permet à l'alcoolique de s'inscrire dans un processus persécutoire (qui fait souvent penser à la paranoïa). Nous rappelons que l'altération de certaines périphrases diathétiques conjoignant sujet et objet de la persécution en la personne de l'alcoolique offre la possibilité d'une lecture où le locuteur s'auto-persécute. Le lien pouvait alors être fait (avec prudence cependant) avec l'occultation de la faute initiale qui apparaît dans les récits. Les buveurs enfin se répartissent en deux catégories selon qu'ils soient buveurs ordinaires (le signifiant *alcoolique* peut les désigner) ou buveurs critiquables (*ivrognes*).

Il nous restait alors à préciser la dichotomie discours occupé/discours occulté. Le discours de l'alcoolique atteint le but que se fixe ce dernier dans la "définition de soi". Pourtant, que des signes non intentionnels apparaissent ou que l'on interprète différemment le matériau qui constitue cette définition de soi, on peut découvrir une définition autre, un discours second que l'alcoolique ne tient pas de sa place,

n'assume pas. Du côté du discours occupé, nous relevions la normalité (dite en rapport à l'alcoolisation, à la pudeur sexuelle, en référence à la famille) et la souffrance (causée par la persécution, par autrui, et incarnée dans le corps-souffrant). Du côté de l'occulté, nous trouvions les signes d'un comportement "déviant" (alcoolisme, comportement langagier egocentré et "omettant" autrui), de la tentation (oubliée ou minimisée) ou encore la faute initiale. Nous observions alors un phénomène langagier que nous désignons sous le syntagme "zone d'inhibition langagière" (ou "ZIL"). Il s'agit là de la frontière entre dicible, caché et indicible, frontière qui occulte les discours possibles venant s'opposer à la définition de soi, à la présentation de soi. Ceci nous permettait de qualifier les paroles éthyliques d'identitaires et de défensives.

Nous avons découvert de nombreuses caractéristiques des discours éthyliques. Il se trouve que ces paroles se distinguent (au départ, à priori) par leur contexte d'apparition et surtout par l'alcoolisme des locuteurs. On se demande alors (cf. § 2. *Du discours au sujet*) ce que leurs productions langagières nous apprennent des alcooliques.

Les premières pages de ce chapitre ont été consacrées à « l'hétérogénéité discursive » – telle que la présente J. Authier-Revuz – parce que le concept fait écho à la dichotomie discours occupé/discours occulté. En effet, l'hétérogénéité du sujet nous renvoie au clivage dont rend compte la dichotomie (entre un discours assumé, traversé dialogiquement par les discours sociaux et acceptables et un discours en filigrane qui convoque par son insistance le désir et dévoile les paradoxes entre le discours assumé et une autre réalité observable). Ce clivage nous renvoie donc à de multiples voix de l'alcoolique. Pourtant, il y a bien (empiriquement) un seul locuteur, un seul sujet.

Après avoir précisée l'acception que nous donnons au signifiant *sujet*, on proposait une approche du sujet alcoolique (de comptoir) en poursuivant le clivage entre un "sujet-je" (sujet de la définition de soi, dont la voix est liée à celles de la *doxa*) et d'autres instances subjectives dont les voix sont occultées (on retrouve ici la zone d'inhibition langagière). Alors, nous pouvions dire de la parole éthylique qu'elle est narcissique en ce sens qu'elle est orientée vers la présentation d'un sujet acceptable et étions en mesure de préciser les points sur lesquels s'étaye (par inscription ou infirmation-défense) cette construction. Ce faisant, nous confirmions ce qui était dit dans la synthèse précédente en déplaçant le lieu de réflexion des discours au sujet.

A ce stade, nous avons pénétré le domaine commun aux sciences du langage et à l'alcoologie. Nous poursuivions donc sur cette voie en présentant dans un premier temps ce qui fait le fond commun de l'alcoologie, les conceptions de l'alcoolique

acceptées par tous. Nous découvrons alors que l'alcoolisme est un comportement complexe qui fait s'interroger sur la conception d'une cause unique, sur les récurrences entre alcooliques, la consommation considérée comme solution et la temporalité itérative. Sur ces quatre points, les sciences du langage apportent matière à réflexion : en constatant l'absence d'indices permettant de supposer une cause unique et inexorable à l'alcoolisme, en montrant qu'il y a des récurrences entre les alcooliques, et confirmant l'oubli de l'alcoolisation-réponse et solution et en donnant de nouveaux éléments permettant de mieux comprendre la temporalité singulière et répétitive. L'alcoologie nous enseigne que la consommation morbide d'alcool est liée à une socialisation nécessaire mais rendue difficile par l'angoisse de l'autre (l'alcool joue le rôle de "lubrifiant social"), qu'elle remplit une fonction moïque et dévoile des complexes liés à la sexualité. Nous avons vu que la parole éthylique jouait le rôle de médiateur : médiateur entre instances subjectives, médiateur entre soi et les autres. C'est alors que l'on peut affirmer que l'alcoolisation et la parole ont des fonctions communes : elles sont solutions même si elle n'apparaissent pas comme telles au sujet alcoolique, elles trahissent le projet initial qu'est la socialisation en le dénaturant (puisque l'autre est finalement "annulé"), elles participent à l'élaboration du sujet en lui permettant d'être apparemment "normal", ordinaire et acceptable. Nous terminions en rappelant les phénomènes linguistiques qui peuvent servir de repère à l'alcoologie.

Notre questionnement initial était relatif à l'étrangeté de la rencontre éthylique. C'est que la parole de l'alcoolique est à la fois singulière, différente et familière. Cette thèse s'est attachée à décrire les particularités des discours et des conversations éthyliques, à en repérer les traits saillants et récurrents qui la décrivent et la caractérisent et s'est prolongée par une approche du rapport entre l'alcoolique et sa parole destinée à lui-même, destinée aux autres, au cœur de la problématique éthylique.

Si la rencontre nous déconcerte, c'est que sous les apparences, elle n'a pas lieu : l'alcoolique la refuse et nous l'interdit. Si les discours tenus nous surprennent, c'est qu'ils sont orientés vers soi et qu'ils défient bien souvent l'interprétation ordinaire : on ne sait que penser alors des mots de l'alcoolique et l'on entendra dire bien souvent qu'il est un menteur.

Pourtant, il ne s'agit pas là d'une farce : si l'alcoolique trompe quelqu'un, c'est en premier lieu lui-même, le principal destinataire d'une parole leurrante et narcissique. Ici, on joue de la maléabilité du langage qui permet dire différemment les choses, qui favorise le point de vue (le point de parole?) singulier parmi les signes de tous, et de réaliser différemment le monde. L'alcoolique ne ment pas : il dit la vérité de sa réalité, celle où il trouve enfin une place où se tenir. Et c'est tant



pis si cette réalité ne se superpose pas à la nôtre ; ce n'est plus son problème, il ne l'entendra pas.

Mais en fait qu'y a-t-il d'extraordinaire ? Ne sommes-nous pas aussi soumis à cette loi qui dicte le devoir de se dire à la "face" de l'autre pour obtenir la nôtre ; qui pousse à en cacher en partie, même à soi ; qui nous fait nous chercher à tâtons dans les mots, faire d'eux nos contours et nous cacher sous eux ? A chacun son histoire heureuse et chaotique, à tisser de lettres, de regards et parfois de fils blancs. Notre regard posé sur ces paroles à part, regard de l'ordinaire, du sain, de l'acceptable, trouve parfois là-bas, chez lui, son semblable. Et la question alors nous inclut dans l'objet si l'on se demande ce que la parole éthylique révèle, en l'accentuant, de la parole ordinaire.

## Annexes

## Annexes

### **DOCUMENT 0** **(déjà produit dans le texte)**

*Paru dans le courrier des lecteurs de "femme actuelle"(1999).*

**“ Ne pas boire de l’alcool,  
est-ce une tare ? ”**

On dit que l’alcool est néfaste, responsable de milliers d’accidents et de décès. Et pourtant... lorsque je dis que je ne bois pas d’alcool, les gens me regardent comme si j’étais folle : «Tu ne bois pas ? Même pas un verre de champagne, un bon verre de vin avec le fromage ? Tu ne sais pas ce que tu perds, tu te privas des bonnes choses de la vie ».

Ils finissent par comprendre que je boirai de l’eau ou un Coca et me demandent pourquoi je ne bois pas d’alcool. Il leur faut absolument trouver une explication : je ne le supporte pas, je fais partie d’une secte ou j’ai été confrontée à l’alcoolisme... Bref, je ne peux qu’avoir un problème. Comme si l’on demandait à un non fumeur pourquoi il ne fume pas ! Ah ! J’oubliais, boire, c’est social. Du coup, on me considère comme une rabat-joie. J’hallucine ! Heureusement qu’on peut s’amuser sans être sous l’emprise de l’alcool ! En tout cas, j’en ai marre de devoir me justifier sans arrêt. Suis-je anormale ? Ce n’est quand même pas un défaut, la sobriété ! Pourtant, j’ai l’impression que ça me nuit. Au travail, lors de réceptions, de déjeuners d’affaires, il est mal vu de demander de l’eau ou un jus d’orange. Les autres

me font sentir que je ne m'intègre pas dans leur monde. De même que je n'ai jamais empêché les autres de boire, je n'aime pas que l'on insiste pour me forcer à le faire. Avec les hommes que je rencontre, c'est pareil. Ils semblent mal à l'aise lorsque je refuse de trinquer avec eux. Dois-je me mettre à boire pour me faire accepter ? Quel est ce monde qui prêche la sobriété mais la dénigre en pratique ? Qu'en pensez-vous ? Merci d'avance pour vos réponses.

Catherine  
Réf. 761.02.

## Annexes

### DOCUMENT 1

**"Je bois", Ch. Aznavour.  
EMI Music, 1995.**

Je bois pour oublier mes années d'infortune  
Et cette vie commune avec toi mais si seul.  
Je bois pour oublier un instant que j'existe  
Puisque trop égoïste pour me péter la gueule.  
Et je lève mon verre à nos cœurs en faillite,  
Nos illusions détruites, à la fuite en avant.  
Et je trinque à l'enfer qui dans mon foie s'impose  
En bouquet de cirrhose que j'arrose en buvant.  
Je bois au jour le jour, à tes fautes à mes fautes,  
Au temps que côte à côte il nous faut vivre encore.  
Je bois à nos amours ambiguës, diaboliques,  
Souvent tragi-comique, nos silences de mort.  
A notre union ratée, mesquine et pitoyable,  
A ton corps insatiable roulant de lit en lit.  
A ce serment prêté la main sur l'évangile,  
A ton ventre stérile qui n'eût jamais de fruit.  
Je bois pour échapper à ma vie insipide,  
je bois jusqu'au suicide, le dégoût, la torpeur.  
Je bois pour m'enivrer et vomir mes principes,  
Libérant sur mes tripes ce que j'ai sur le cœur.  
Aux bonheurs avortés, à moi, à mes complexes,  
A toi, tout feu tout sexe, à tes nombreux amants.

A ma peau boursouflée striée de couperose  
 Et à la ménopause qui te guette au tournant.  
 Je bois aux lois bénies de la vie conjugale  
 Qui par peur du scandale pousse à faire semblant.  
 Je bois jusqu'à la lie aux étreintes sommaires  
 Aux putes exemplaires, aux froids accouplements,  
 Au meilleur de la vie qui par lambeaux nous quitte,  
 A cette cellulite dont ton corps se rempare,  
 Aux devoirs accomplis comme deux automates,  
 Aux ennuis de prostate que j'aurais tôt ou tard.  
 Je bois à en crever et peu à peu j'en crève.  
 Comment crever mes rêves quand l'amour m'a trahi ?  
 Je bois à m'en enfler le foie comme une éponge,  
 Et le mal qui me ronge est le mal de l'oubli.  
 Je m'enivre surtout pour mieux noyer ma peine  
 Et conjurer la haine dont nous sommes la proie.  
 Et je bois comme un trou qui est en tout point semblable  
 A celui que le Diable me fait creuser pour moi

Je bois mon Dieu je bois, un peu par habitude, beaucoup de solitude,  
 Et pour t'oublier toi,  
 Et pour t'emmerder toi,  
 Je bois, Je bois.

## Annexes

### DOCUMENT 2

#### **Conversation éthylique (mixte : alcoolique / "non alcooliques")**

F1. Bonjour

H2. *Bonjour*

P3. *Bonjour*

/

F4. Ca va mieux ?

H5. Ouais

F6. 1 café

H7. Ca va un peu mieux mais bon / faut qu'j'travaille un peu c'matin ///

F8. Vous êtes photographe ?

H9. J'suis un passionné // mais là j'ai un problème j'me suis offert ça / en fin d'année // et c't'un ordinateur / c'est la Rolls sur l'marché / quand j'dis j'suis Nikon ni mauvais // mais j'comprends rien du tout /// et y'a deux gamins . une gamine et un gamin / eux qui sont toujours branchés sur ordinateur eux ils savent s'en servir // elle dit mais c'est si simple, t'as qu'à appuyer sur les boutons ça s'affiche tout ///

F10. Vous prenez quoi en photo ?

H11. Un peu tout // j'en ai // à la maison. J'ai compté l'autre jour j'me suis arrêté d'compter parce que j'me f'sais chier j'me suis mis à compter / et pis ça commençait à

m'gonfler j'tais avec Sabrina / une p'tite gamine que j'garde parfois / on est arrivé avec à plus de trois milles j'ai dis c'est bon // J'dois en avoir des quatre milles de photos // mais j'en ai eu des : / j'ai même fais un poster / mais là j'ai signé quand même // 50 / 70 / j'ai les négatifs et tout hein / c'est deux gonzesses qui sont à un balcon nues / deus copines qui sont nues / de dos / appuyées à un balcon d'pierre / et c'est / la terre qui les éclaire // donc elles regardent la terre / elles sont sur : / quand j'habitais à Perrache / sur mon balcon / un : balcon en pierre / elles sont de dos / et elles regardent la terre / et c'est facile /

F12. Vous avez fait un montage alors ?

H13. Ouais // et c'est facile il suffit d'avoir un / un truc de diapos / puis un écran

(F). Mm

H14. Si on met l'image à l'envers / de l'autre côté / et qu'on r'prend les deux copies devant /

F15. Et ouais

//

H16. J'en ai une autre qu'à fait la couverture de : euh: "Femmes à : à géométrie variable" mais j'me suis planté un p'tit peu pourtant ça a fait la couverture du magazine /

F17. C'est quel magazine ?

H18. Femmes à géométrie variable /// et : j'me suis un p'tit, un p'tit peu planté // c't'à dire c'est une copine elle a des ta: elle a des chaussures à talon, très hauts / elle est avec un p'tit short jaune // et : mais c'est un truc c'est dérision moi des fois j'fais dérision / et elle a la bande blanche / elle est : penchée comme ça en avant / elle a la bande blanche qui lui arrive juste entre les cuisses // et manque de pot quand on a développé j'me suis planté j'ai effacé les bandes blanches qu'y avait le long d'là / ça fait qu'les bandes blanches de la route / elles s'arrêtent au niveau d'la copine / mais ça a quand même fait la couverture // Là j'vais en r'faire une là / j'aime bien travaillé sur du noir et blanc // j'me suis fait piquer pour plus d'50 000 balles de matériel photo / toute la valise // non mais tu sais quand t'as une merde à Lyon t'sais très bien qu'c'est pour ma gueule regarde il passe / il passe une Renault cinq / Cours Richard Vitton / y'a un con qu'est d'vant la Renault cinq qui r'garde pas qui tourne pas la tête / y s'la prend dans l'dos / en plus il a 23 ans : 8 mois de permis / y m'dit j'suis / en plus y m'dit vous vous rendez compte j'suis arabe mais pas assuré / Y m'dit j'vais en prison si vous appelez la police / et ben j'ai dit casse // ben t'aurais fait la même chose // ben y m'dit y m'dit y m'dit vous j'y dis non : tu peux m'tutoyer y'a une bonne femme qu'est descendue elle m'a mis son sac à main sous la tête // parce que j'saignais beaucoup quand même / et l'mec y m'dit vous vous rendez compte j'suis arabe et pas assuré / si vous appelez la police j'vais en prison tout d'suite // à j'y dis j'vais pas casser ta vie allez casse-toi ! // j'y dis là par contre tu vois ( X ) Patricia / j'y dis imagine qu't'avais em: embouteillé un mec du F.N // Ben ça l'a fait sourire / et tu sais c'qu'il m'a dit c'mec le pitchoun est arrivé en hurlant // il est arrivé en hurlant / pitchoun y c'est ( X ) d'ssus t'sais / il s'est couché sur moi parce que / il a cru qu'j'avais froid / que j'tremblais // et j'y dis maint'nant j'y dis au mec allez tire-toi / et tu sais c'qu'il a fait l'mec qui m'est rentré d'dans ? / Il a dit j'peux vous : j'peux vous : j'ai dit non tu peux m'tutoyer / ça va là j'suis réveillé là : / c'est bon / il m'a fait une bise sur l'front // ah sur l'cœur j'mens jamais / j'raconte des conneries mais j'mens jamais // alors l'mec y t'rentre dedans et en plus il t'fait une bise sur l'front // mais quand j'te dis qu'j'suis un gentil / ah c'est pas bien grave je : j'suis sorti d'l'hôpital euh ::: bon :: // j'ai ramassé j'ai des bleus du k- / j'disais à Jean-Paul l'aut jour j'vais pas t'faire voir mon : anatomie / j'ai des bleus d'partout j'ai des bosses partout j'ai un genou niqué une cheville de niquée / la tête : et la tête alouette // mais d'dans la vie c'est pas la peine de s'faire des crosses ça sert à rien / r'garde si j'avais porté plainte les flics s'raient v'nus / si ils l'avaient embarqué c'mec il aurait été au placard et ça m'aurait rapporté quoi ? / il avait pas d'assurance // et ouais // c'est logique c'que j'dis non ? (F : Mm) // celui ( XX ) / regarde si il avait un boulot il aurait été au placard il aurait perdu son boulot / on lui aurait enlevé d'entrée on lui aurait enlevé son permis // parce qu'il avait huit mois d'permis : allez d'entrée hop / un an d'retrait /// donc le mec il s'retrouve à 23 ans / plus de permis d'conduire // en plus comme lui y m'a dit y m'a dit j'suis un

bicot / vous vous rendez-compte ? J'y ai dit non mais tu peux m'tutoyer hé // et c'est / il m'a nettoyé avec des : il avait des :: mouchoirs en papier dans sa voiture y m'a nettoyé et /// m'ouais / t'aurais fait pareil // et ouais / ben tu vois : c'est pour ça qu'on s'entend bien // t'aurais fait pareil // et en plus j'ai la conjonctivite les yeux qui pleurent //// Ah mais j'ai ( X ) un constat quand même / ( X ) mais costaud hein // et tu sais c'qu'ils m'ont dit les toubibs à Edouard Herriot ? / y m'ont dit vous av: / j'ai pas compris sur l'moment c'que ça voulait dire / parce que j'connais les choses simples mais pas :: y m'a dit vous avez la chance d'être issu d'une bonne chouche / une tchou fouffe / souche / j'ai cru qu'il s'moquait d'moi l'toubib // r'marque ils m'connaissent j'devrais avoir une carte de fidélité j'suis toujours cassé quelque part : / / J'me suis cassé

P19. *Une carte de fidélité* [rieuse]

(H18) la mâchoire / j'me suis p'té la V12 mais bien hein t'sais la V12 / j'suis resté 40...quatre...40...96 jours dans une coquille en résine / j'me suis pété deux côtes que j'étais un peu niqué là // tu veux pas toucher non ? / celui là on peut dire ( X ) exprès / j'te dis quand il tombe un avion / c'est pour ma gueule il tombe sur mes pieds ////

P20. Ah j'te ramènerai ton CD au fait

H21. Ah tu l'as écouté ? // heu

P22.(X)

H23. Tu as écouté le grand (Georges) qu'il aille se faire enculer (?)

P24. Faut pas déconner oh

H25. T'as entendu ?

P26. Puis y t'chante ça euh

H27. Ouais ouais

P28. ( X )

H29 (rieur). Et j'aime bien quand euh : il fait ( ? )

P30. Y'en a une que j'ai bien aimé moi, j'me rappelle plus

//

H31. De toute façon tout est bien / j'en ai d'autres comme ça s'tu veux comme ça d'CD // et c'est du y'a qu'Brassens qui pouvait écrire ça /

P32. ( X )

H33. Et comment veux-tu qu'un : qu'un autre individu

P34. J'connaissais euh : les copains d'abord auprès de mon arbre /

H35. Ouais / je j'avais mais / comment veux-tu qu'un autre type que Brassens aurait / QUI / aurait pu écrire / le / droit d'aller s'faire enculer ? // y'a qu'lui / y'avait qu'lui // et j'aime bien quand il termine la chanson il dit / je suis je : je r'connais qu'les femmes doivent être l'égalité / les égales des hommes / je suis pour l'égalité / j'suis enculé mais régulier / si on s'reconnait nous l'droit d'aller vous faire enculer //

P36. Ouais j'les ai lues les paroles

H37. Tu les a lues / Jean-Paul aussi il était mort quand il les a lues //// Ben y'avait qu'Brassens pour écrire des choses comme ça moi j'connais / j'ai été élevé avec ça // Tiens {ressers-moi un verre ça f'rais 40 francs avec celui là} / comme j'les ai pas j'pourrais pas t'les donner /// Allez Madame Chrystal /// Tu t'rends compte qu'y a eu trois présidents de la république qui ont demandé officiellement à Georges Brassens de faire partie d'Académie française et à chaque fois il a répondu / mais vous m'voyez en habit vert avec une épée au côté /// moi je / c'est que j't'ai expliqué l'aut'fois j't'ai expliqué / j'ai eu l'honneur de lui serrer la main //// Alors on a eu une petite ( ) pour l'école parce que pour la fête de l'école j'ai un gamin il a neuf ans 'à F) je sais ça paraît incroyable j'ai cinquante sept ans // il a neuf ans / et : tous les gamins à la fête de l'école il faut qu'ils chantent une chanson à eux / ou alors : / mai moi j'lui ai pas appris j'lui ai pas : / et j't'assure (à P) qu'c'est vrai qu'c'est authentique hein / il s'est mis à chanter il est monté sur l'podium il s'est mis à chanter 95 fois sur 100 la femme s'emmerde en baisant / qu'elle le taise ou qu'elle le conteste / *c'est pas tous les jours*

P38. *Mais / mais elle y est pas celle-là dans :*

H39. Non mais j'l'ai si tu veux / c'est pas tous les jours qu'on arrive maistre / le pauvre qui n'est pas convaincu / du contraire c'est un cocu / il l'ont arrêté net l'gamin // mais / c'est d'la grande langue ça / c'est du grand français ça (F : Mm) / c'est comme quand

t'es : // Elle a fait son devoir c'est à dire oncques ça veut dire jamais / alors j'leur écrit pour leur faire voir que c'est : que ça veut dire jamais alors O.N.Q.U.A.S / c'est dire que oncques nul {fin de citation} / ce canard n'a que le bec et n'eut jamais envie / de n'en plus / de N'EN plus avoir ou bien d'en avoir deux / et a aucun Aucun besoin de baiser sur les lèvres // mais qu'on apprenne ça aux gamins à l'école merde // au lieu d'leur apprendre à écrire des trucs de merde des :: / ben c'est vrai si t'étais institt' tu : tu leur apprendrais à aux gosses /

F40. Bien sûr

H41. En Hollande / En Hollande parce qu'en Hollande ils parlent / le hollandais l'allemand et l'français / on leur fait étudier Brassens // Alors tu lis Valéry tu lis / merde un bouquin qui faut qu'tu lises / tien j'arrive pas à t'le : tiens j'vais d'mander à le : au machin d'édition qui : qui a l'bouquin qu'il faut qu'tu trouves / enfin qu'tu commandes : / y'a un bouquin à lire / c'est l'oiseau bariolé / et tu verras le mec qui a écrit c'bouquin / il s'est tiré une balle dans la tête /

F42. Sympa

H43. Sympa // Il faut l'lire l'oiseau bariolé / faut l'lire /// Moi j'allume jamais la télé / j'suis toujours avec un bouquin // Bah Valéry / (X) / Eluard / ça c'est du bon /// tu sais comme il a commencé ? (à P) / Tu sais comme il a commencé sa carrière G. Brassens ? /// Il était très gros / très très gros plus de cent kilos / et était sur une place de Paris il f'sait la manche avec sa guitare / Et un jour il est passé une dame devant lui qui s'appelait Patachou // elle s'est arrêtée // elle lui a dit : euh /// elle a dit vous perdez cinquante kilos / et j'vous prends dans ma boîte /// par contre / qu'est-ce qu'il picolait // oh / oh / j'lai vu sur l'autoroute de Paris // avec son : son contrebassiste-chauffeur / il arrivait pas à ren rentré dans sa bagnole / {à P} // Ah c'est comme Nougaro / tu tu vas dans les concerts des fois ? (P : non) / Nougaro mais c'est im-po-ssible c'qu'il picolait // Oh comme Nougaro quand il a fait son : son fameux tube là Nougayork et pis les é les é cureuils de Central Park / en France personne voulait plus de lui / il a vendu sa maison d'Auteuil / pour pouvoir produire son disque / il s'est barré aux Etats-Unis / voilà comment on est *cons* en France / la France c'est un pays de *cons* et de blaireaux // Nougayork quand il : quand il est arrivé à l'aéroport / un jour après y'avait tous les plus *grands* musicos / qui savaient qu'il était là // il était obligé d'trier ils voulaient tous jouer avec lui // parce que / c'est comme regarde avec Jonaz / c'est les seul bluesmen français / ils ont *tous* voulus faire le disque avec lui / Nougayork // Dès l'aéroport / j'ai senti le choc / d'un souffle barbare / d'un (X) ) star de Rock / Eh t'as compris tout de suite qu'il fallait rentrer dans la ligne de coke // Y'a qu'Nougaro c'est ça / moi j'l'ai vu sur scène mais c'est : / bourré // je te mens pas bourré // Et y'a un autre truc qu'il faut qu'tu lises aussi / fais-moi plaisir (XXX) fais-moi plaisir // c'est Charles Bukowski / tu t'achètes c'est mémoire / d'un vieux dégueulasse // de Charles Bukowski // tu d'mandes Charles Bukowski / mémoires d'un vieux dégueulasse // il est passé chez Bernard Pivot il était bourré il avait sa bouteille de blanc à côté de lui /// Faut lire / faire qu'ça // même si tu mets dix jours à lire un livre c'est pas grave / tu mets l'marque-ta-page pour pas r'commencer au début // Faut lire // mais si tu savais moi j'ai un dictaphone /// les conneries qu'on peut raconter / les gamins (qu'ça nous) interview // entre eux ? / j'peux t'faire un livre avec // ( ) / sur ma machine à écrire j'ai plus de ruban *putain* // Oui c'est un auto-correcteur alors il faut qu'j'aille à la papeterie ce soir là au centre ville / vers la Place X // Y'a qu'là qui en a /// Ouais c'est une machine qui :: corrige ( )

F44. C'est bien

(H43). Mais j'ai plus d'ruban-correcteur /// Parle-moi s'il te plaît // c'est bien d'savoir c'que les gens ils chantent ( ) // [inaudible : Jean-Claude lui a dit que ça se sentait qu'il avait fait des études] / Ca j'ai trouvé qu'c'était un super compliment / c'est pour ça qu'j'l'aime bien / ( ) / il dit : mais ça m'étonne pas / j'ai jamais imaginé qu't'avais pu faire autre chose // et ben ça, c'est un super compliment / {j'lui ai serré la main}/

F45. C'est : c'est vendredi après-midi qu'vous êtes rev'nus ?

H46. Ouais : / on est parti d'là c'était :: quatre heures moins le quart / on s'est dépêché parce que j'devais ramasser l'gamin ///

F47. Du matin ?

H48. Non / du soir / 4H 15 enfin c'est 16 :16 // j'sais pas comment vous compter (ouais ouais) / 15H 45 // Ben déjà l'aut'soir en plus Sylvie elle est partie elle était complètement raide // j'ai dis si jamais t'avais soufflé dans l'ballon // Y'avait y'avait plein de whiskies qu'elle connaissait pas alors :: il a commencé à lui faire goûter les whiskies / mais t'sais des babies / toujours avec le verre d'eau // l'est pas contre hein il sait servir // les verres d'eau / tchac tchac tchac tchac / alors ils ont goûté cinq ou six et après j'a ai payé un d'mi à Paul / 'fin Jean-Paul / elle a dû goûté à peu près j'te mens pas sept ou huit whiskies / mais c'tait des babies

F49. Dans les verres là ?

H50. Ouais /// D'toute façon après elle lui a dit j'pourrais avoir un Perrier s'il-vous-plaît , // Dis donc elle l'a bu /// J'ai dis tu veux qu'j'te ramène elle a dit non // elle était plus bourré qu'moi {rires} ///// R'garde ça fait une heure qu'j'suis au travail /// j'ai d'jà gagné euh : 64 Frs 90 et j'ai dépensé 36 Frs plus les pourboires // Tu veux pas v'nir m'voir tu sais / piquer un : un cul d'vieille ? /// Ca m'f'rait plaisir ///

P51. Non non

H52. // Tu sais comment c'est fait un cul d'94 ans ?

F53. Non, et j'suis pas pressé d'le savoir / j'ai l'temps

H54. Tu veux pas l'voir ?

F55. Non plus

H56. {rires} Personne veut v'nir m'aider //

F57. Vous êtes infirmier

H58. Ben ouais, j'ai l'BAFA / j'suis bien obligé d'les piquer quoi // c'est pas l'vétérinaire qui va v'nir / des fois j'leur dis si vous m'faites chier j'appelle la SPA // Non y'en a beaucoup de chiantes // (à P) T'as vu comme pour l'histoire d'la salade // une laitue y'a pas d'laitue j'prends d'la : ça s'appelle bavaria

P59. Batavia

H60. Batavia // Ah c'est pas bavaria / c'est batavia // ou j'prends une feuille de chêne ils m'font CHIER/// ils m'emmerdent avec leur tranche de foie / t'as vu encore hier avec avec mon (X)

P61. C'est meilleur la batavia qu'la laitue moi j'aime pas la laitue

H62. Moi c'est pour : / c'est le / c'est l'canari l'canari y mange que d'la laitue /// parce que c'est trop dure la batavia pour l'canari ///et gueule toute la journée j'le menace avec un couteau (rires) et une fourchette // et c'est marrant tiens il doit l'sentir parce que quand j'le menace / quand la vieille elle est dans la chambre / j'le menace avec une fourchette / il s'arrête de gueuler // non mais c'est pénible quand pendant des heures t'entends gueuler un canari /// et l'aut vieux qui vient m'faire chier pour son insuline // j'vais garder les seringues et les r'vendre à des camés tiens / parce que j'les jette à chaque fois bien sûr hé (F. Mm) ///// T'vois lui j'l'aimais bien

P63. Il était bon lui

H64. // Tu l'aime pas toi

P65. J'te dis que ( X )

/////

H66. Tu sais il est mort avec Sabine /// Ouais avec (Thierry) Sabine s'appelle celui qu'est mort avec lui // et les africains ils ont dit oh là là / c'est bien // maint'nant ça bine et ça bat l'avoine en même temps (rires) /// c'est gentil /// Celle-là j'l'ai trouvé fantastique, le clip aussi // ben c'est normal j'suis marié avec une beur alors /// D'façon t'as vu Thomas l'a pas l'type suédois hein // Hein ? // C'matin y'me dit tu vas voir Patricia t'y feras une grosse bise j'y dis oh mais j'y ferai une grosse bise t'inquiète pas // Ah et l'autre qu'y m'dit tu feras une grosse bise à Jean-Paul j'y ai dit oh j'pense pas qu'il acceptera ///// D'façon // c'qu'est bien // c'est Patricia elle m'parle pas aujourd'hui parce qu'elle sait très bien qu'si j'suis comme ça c'est qu'j'ai eu une merde /// c'est une thérapeute / alors Jean-Paul il m'a dit qu'maint'nant il fallait qu'j'te donne 300 Frs tout l'mat tous les matins // Alors j'y dis mais t'as pas rêvé ? / c'est as toi mon thérapeute c'est Patricia ///// Non : j'ai eu une merde c'te nuit / mais il est pas mort : / c'est pas marrant /// y'm'a dit qu'il viendrait avec moi voir un jour

P67. Qui viendrait vous voir ?



H68. Jean-Paul quoi // // // // // il écoute ( X ) même pas un sourire rien ( X ) s'il était comme / c'est pour ça qu'il a pas écouté ( X ) / j'y dis mais / tu sais quand quelqu'un crève et qu'il faut faire du bouche à bouche et qu'il dégueule / il faut lui enlever la langue enlever le : l'dégueuli / t'es obligé d'continuer d'faire du bouche à bouche // // Donc j'trouve que c'que j'gagne et ben j'le vole pas parce que : c'est // hein // j'le vole pas // // si on veut une personne à embaucher il nous manque du personnel de partout / il nous manque du personnel à Thiers il nous manque du personnel / (à X) / il nous manque du personnel de partout // // Corinne qu'j'ai embauché elle est restée deux jours / les deux gars qu'j'ai embauché ils sont restés un jour // // toi tu veux pas faire ce travail avec moi // // pourtant j'te payerai une bonne gâche //

P69. // // Je préfère la tranquillité

H70. J't'en filerai qui sont pas incontinents //

P71. Ca va j'suis bien là

H72. // (à F) Tu cherches pas du boulot ?

F73. // Au black ?

H74. Non mais c'est pas au black là c'est déclaré et tout

F75. Alors ça ne m'intéresse pas hé

H76. / Ah tu peux t'arranger avec eux hein // // j'vais y aller / j'commençais à 9H ( ) {il est 10H 20}

F77. // Un p'tit peu en retard quand même

H78. Mais j'commence à 9H j'finis à 14H // combien j'passe de temps à t'faire chier par jour ? / 3 heures /

P79. Ouais

H80. A peu près ouais / J'l'emmerde pendant trois heures // trois heures et demi à peu près // TOUS les jours /

F81. Alors c'est plus de trois cents francs qu'il faut donner /

H82. // Non mais elle est pas con c'te gonzesse c'est pour ça ( X )

P83. Merci

H84. Oh excuses-moi / excuse mais moi j'ai pas les mots bien souvent / j'aurais pas dû dire ça // j'vais m'prendre une bouteille sur la / sur la gueule // // r'marque j'ai rien dit / j'ai seulement dit qu't'était pas con

P85. Ah  
// //

H86. Mais par contre y'a un truc qu'elle sait très bien c'est que // // depuis que depuis qu'j'viens / elle sait très bien que j'la drague pas // //

P87. J't'aurais d'jà envoyer chier

H88. Ah (rires) // // tu veux pas t'arrêter d'bouger d'brasser tout l'temps // c'est c'que j'dis à Jean-Paul elle est toujours en train d'nettoyer / j'y dis elle nettoie même les bouteilles : / elle est / tout l'temps en train d'bouger / tout l'temps même le la vitre avec d'la / elle arrête pas d'laver elle arrête pas d'laver les verres // elle arrête pas

P89. *Y'en a un qu'j'ai*  
envoyé chier comme toi là / J'y répondais du tac au tac (il revient plus d'puis)

H90. *Il t'draguait*

P91. *J'y en ai mis* plein la gueule  
//

H92. Ah j'ai oublié encore / ben demain / fais moi y bien putain j'vais l'marquer dans la main // et mais quand j'y marque ça met de l'encre après c'est / c'est CHIANT / ( )

P93. De quoi

H94. La raclette pour les vitres

P95. Non mais j'vais les faire aujourd'hui

H96. Non non mais il faut que j'te l'amène // mais / t'as vu comme j'ai des mains de travailleur moi / elles sont usées hein

P97. *Ouais j'vais sûrement* les faire demain

H98. // // Bon j'y marque alors ? (P : Ben oui) // c'est de l'encre à stylo / après il faut trois jours pour y effacer avec du scotch brit //

P99. Si t'avais d'la mémoire t'aurais pas besoin d'le marquer

H100. J'ai pas d'mémoire // c'est la preuve que j'me sers pas la preuve j'ai marqué pour ton anniversaire "roses" /// hein // t'en as beaucoup d'clients qui sont venus en : en plus / montrant la main rose /

P101. Y'en a qui l'ont pas marqué qui m'en ont acheté / pas des roses mais des fleurs

H102. // J'avais pas d'tunes ce jour-là j'avais *la flemme d'aller* à la poste

P103. *Oh oui*

H104. Oui mais j'suis quand même arrivé j't'ai fait voir ma main / c'est pareil c'est une rose ça  
// Tu vois l'emmerdant c'est qu'l'encre de stylo ça rentre dans la peau et après pour y enlever p'tain tu t'fais chier hein // j't'amènerais la raclette ça c'est pas avec la / DEUX minutes // même pas / j'te les f'rais tes carreaux / tiens demain *j'te fais tes carreaux / j'te fais tous les carreaux*

P105. *NOn non non non non*  
// Y'a qu'tu vas tomber l'escabeau /

H106. Ah j'ai pas besoin d'escabeau

P107. Hein ?

H108. J'ai pas b'soin d'l'escabeau

P109. T'as pas b'soin d'l'escabeau ?

H110. Pour faire ça non ? Non ::

P111. // Comment tu fais ?

H112. Ben / jamais d'escabeau j'ai une perche / ( X ) / ( X )

P113. Ah : mais c'est avec une perche

H114. Ouais / et ça va / super bien /// tu crois qu'à la maison j'monte sur un escabeau pour faire les vitres ? // si tu voyais l'état d'ma baraque / tu tombes par terre //// Non t'inquiètes pas / là tu vois j'te mens pas / j'en ai pour un quart d'heure /// un quart d'heure pour les faire // tout // comme j'dirais à Jean-Paul qu'il m'paye une dizaine de Krystal /// c'est vrai que tous les matins / tous les matins je la fais chier pendant au moins :: deux heures et demie / trois heures // hé mais j'suis payé pour ça !

P115. / Moi aussi pour supporter les pénibles

H116. Oh / t'as pas à m'supporter beaucoup // bien souvent si j'étais pas là tu t'embêt'rais

P117. Oh ça va ///

H118. J'suis pas trop chiant quand même

P119. Non mais ici on en a pas des chiants

H120. Y'en a plein des chiants ?

P121. Non ici y'en a pas

H122. Y'en a pas // r'garde Jean-Paul l'autre après-midi / j'tais avec ma copine on est resté jusqu'à :: donc : y : a euh : 15 h 45 à peu près / et bien si on est pas là / si on avait pas été là / lui-même il m'avait qu'on // qu'il s'rait vachement emmerdé // j'lui ai raconté plein d'conneries // comme d'habitude // ( X ) ( X ) /// il s'est explosé sur la blague (tu sais du gars qui prend l'bus)

P123. // Ah

H124. Ah // il : il était mort de rire / mort de rire // Il m'a d'mandé tu peux m'en r'servir des comme ça encore ? / alors j'y en ai encore dis quelques unes derrière // il était mort de rire //// Maint'nant oh c'est pas méchant / ah sur l'histoire du chien aussi il était mort de rire // l'histoire d'la pute qui traînait ( X ) deux chiens / parce que tu t'attends jamais à la chute comme ça /tu t'attends à un truc cul /// il est bien parce qu'il me dit après "j'te la r'sortirais" /// il est comme l'autre client qui vient l'matin / l'jeune / pourquoi / il m'dit pourquoi t'as pas été comédien ?

P125. // Qui ça ?

H126. Le jeune qui vient l'matin / qui prend un sandwich de temps en temps là /// t'sais celui qui bosse dans l'nettoyage

P127. // Ouais

H128. Tu vois qui c'est ?

P129. Ouais / je vois qui c'est ( X )

H130. *Il est gentil*

P131. *Ouais ouais*

H132. Il est un peu gland /// un peu gland mais gentil quoi  
P133. Un peu : (fait le geste d'être gonflée)  
H134. Ah mais j'veux dire un peu gland  
P135. Rase bas quoi  
///  
H136. Ah un peu gland mais c'est pas grave c'est c'est // c'est pas ta faute si t'as été be-  
bercé un peu trop près du mur  
P137. Ouais  
///  
H138. Mais moi j'reste trois heures par matin j'arrête pas deux minutes // de la faire  
chier d'lui parler /// alors j'ai eu un macchabée c'te nuit quand j'ai eu un macchabée il  
faut qu'j'parle toute la journée autrement  
P139. Alors t'as vu Jean-Paul c'qu'il a dit vendredi après-midi ? Y dit maintenant Jean-  
Jacques y vient l'après-midi vous pouvez venir si vous voulez (rires) / t'as entendu  
quand il a dit ça // c'est marrant mais bon  
H140. Mais c'est lui qui m'subit / j'y dis tu m'subit / Patricia m'subit l'matin /  
maint'nant c'est toi qui m'subit ma copine j'lui dit / oh écoute // là // là y fait  
qu'j'y go / j'dis là j't'embrasse sur la bouche mais : mais l'cœur y est // non mais  
j't'assure / écoute cocotte / j't'assure quand tu fais un boulot comme ça // si tu  
décompresses pas totalement des fois // t'arrives chez toi tu prends un pétard (P :  
Ouais) // tu vois j't'avais dit qu'il passerait pas la semaine / ben il a ( X ) /// Tiens  
j't'amènerais mes rapports ca va t'faire rire /// 2H38 / 2H38 / décédé // 18H23 / tu  
sais c'est pas marrant marrant tous les jours hein // alors j'arrive à la maison je saute  
sur l'gamin / et j'me met à la console // et j'lâche plus le gosse // après avoir discuté  
avec une bouteille de whisky // tu veux faire c'boulot toi ?  
F141. Non  
H142. Ils ont *besoin d'monde hein*  
P143. *C'est marrant tout l'monde dit non à lui*  
H144. Mais c'est prenant au bout d'un moment / ou :: / c'est marrant les gens y  
s'attachent bien à des chiens // donc ( X ) *des vieux*  
P145. *J'en ai pas de chiens*  
H146. Moi non plus / j'lai perdu /// J'ai un copain il est passé boire l'apéro hier il  
m'dit t'es complètement con // t'es à l'hosto ils t'mettent trente jours d'arrêt / pour  
l'accident qu'j'ai eu / mais j'aurais été payé hein // parce que j'aurais pu l'faire passer  
/ y m'a dit Xavier c'est pas un con hein / il travaille chez Microsoft (rue d'Créqui) // il  
m'dit t'aurais pu dire qu'c'était pendant l'trajet / ça fait comme accident d'travail ///  
paraît qu'c'est considéré (F : bien sûr) comme /// c'est vrai j'aurais pu dire pendant  
l'trajet // il m'a dit qu'ça f'sait pareil qu'tu perdais rien qu'tu touchais ton salaire /  
complet //  
F147. Ben alors  
H148. Ouais mais c'est qui s'en serait occupé faut qu'je ( X )  
P149. *Mais attends heu : personne n'est*  
indispensable sur la Terre  
H150. Occupe-toi d'petit vieux tu verras si t'es pas indispensable  
P151. Ce s'rait pas toi qui l'ferais / y'a : y'a combien d'temps qu'tu fais ça ?  
H152. Quatre ans seulement  
P153. Et avant : avant toi y'avait bien une personne  
H154. / Non mais avant un: avant ils mettaient systématiquement les gens dans des  
maisons de : :: des maisons de repos j'sais pas comment ça s'appelle  
P155. Retraite  
H156. De retraite si tu veux / là maintenant ils font un truc c'est : ça coûte beaucoup  
trop cher à la société s'appelle le maintien à domicile /// Et ouais ça coûte cher à la  
collectivité // et pis eux ils préfèrent en plus / ils sont habitués à leur *environnement*  
P157. *Alors moi si un jour j'me casse un bras // alors on va faire comment // on va dire*  
Holà comment on va faire et puis euh personne n'est indispensable : dans la vie  
H158. /// Tu vois d'toute façon / quand j'ai l'appareil photo à côté de moi c'est qui a  
eu une merde // tu vois bien / tu l'as compris d'puis longtemps // c'est pour ça  
qu'j't'aime bien parce qu'avec toi on peut s'parler // si à 9H30 j'suis pas encore au

boulot / j'bois un Krystal et qu'i a l'appareil photo à côté d'moi c'est t'as compris ////  
et surtout quand je commence au café / en plus / ah Ouais parce que quand y'a un  
macchabée quand on fait l'rappor / pour voir comment il est tombé et tout / j'suis  
obligé d'faire des photos

F159. Ah ouais

H160. Eh ouais // Ah mais ça m'est remboursé hein /// avant j'avais un polaroid mais  
: ça m'plaisait pas trop ///

F161. Mais si vous savez pas faire marcher l'appareil *ça sert pas à grand chose*

H162. *Si ( X ) j'ai compris juste* pour  
faire des mecs euh : par terre // par contre y'en a un c'est pas normal // il était à côté  
d'son lit et il avait : c'est pas normal / la porte était ouverte il avait il avait une plaie sur  
l'crâne

F163. // Il a du s'cogner en tombant

H164. Faut croire / les flics ils ont pas été d'accord sur c'coup ///// Bref / d'toute  
façon hein / quand j'vois comment l'autre jour qu'j'me suis fait traiter de : j'suis v'nu là  
j'étais pratiquement en pleurs là / Patricia // j'me suis pris une tarte dans la gueule //  
j'me suis fait traiter de nul / d'incapable / par une merdeuse / l'a- l'arrière petite fille /  
elle m'a frappé en plus // Ca f'sait des années qu'elle avait pas vu son :: arrière-grand-  
père // ( X ) 96 ans / on en parlait tiens parce que :: Sylvie m'en parlait avec Jean-  
Paul heu : vendredi / qu'est-ce-que tu veux t'imaginer à 96 ans /// quand t'auras 96  
ans tu crois que :: (F : ah ouais) /// Eh le jeudi t'es en forme et le vendredi t'as oublié  
de respirer //

F165. Remarque le jeudi y devait pas avoir une si grande forme que ça à 96 ans

H166. 96 // r'garde c'est comme Patricia / là si elle veut qu'j'y pique le cul / j'y pique  
le cul volontiers / avec plaisir //(P : Non ça va ) / Mais quand elle aura 94 ans // (P :  
Malheur !) / non quand t'auras 94 ans / tu t'rends compte comment ça va être ?

P167. Non mais j'y arriverai jamais

H168. 94 // j't'expliquerai l'autre jour // quand tu mets les timbres // ( X ) /  
quand tu r'montes le sein comme ça jusqu'en haut qu'tu mets l'timbre et qu'tu fermes  
tu laisses r'tomber l'sein /// C'est bien qu'ils soient chez eux / ils :: ah on : on a fait  
une statistique avec l'assoc / avec l'assoc moi j'appelle ça l'assoc l'association / avec  
l'assoc // depuis qu'existe ce mécanisme // y'a moins d'gens / les gens vivent plus  
vieux // si tu les gardes chez eux (F : non mais c'est normal) dans leurs meubles / leur  
petite cuisinière / leurs petites casseroles / leur p'tit lit / leur p'tite armoire leur p'tit  
truc leur p'tit frigo et bien ils meurent moins que dans une maison d'retraite // c'est  
bizarre quand même // avec leur p'tit chat / leur p'tit oiseau // parce qu'en maison  
d'retraite ils ont pas le droit d'avoir un oiseau / ils ont pas l'droit d'avoir un chat // ils  
ont pas l'droit d'avoir leur p'tit chien // ils peuvent pas manger des salades ils *peuvent  
pas*

P169. *Y'en a quand même* beaucoup qui préféreraient rester chez eux

H170. Bien sûr c'est un maximum mais on trouve pas d'monde / ils préfèrent rester  
chez eux / si tu les mets en maison d'retraite regarde c'est tout / tout // T'as une  
infirmière qui va passer l'matin / allez mamie prends ces cachets (X) // La p'tite vieille  
elle va s'traîner dans l'couloir / elle va s'asseoir dans l'couloir

P171. Y'a pas de :: de contact

H172. Non y'a aucune bouteille qu'est là

P173. *Y'a rien là*

H174. Non / j'ai vu oh j'en ai une a ::: / à "Marc block" / les gens y sont là comme ça  
// p'tits vieux // les enfants viennent pas les voir / ils ont pas d'copains / ils ont pas  
d'copine // si le maire il leur oh monsieur Raymond Barre il a fait un truc fantastique  
c't'année / il leur a amené fait livrer une part d'gâteau et une fleur // alors que on  
dépense des milliards en conneries qu'ils s'gavent // si si ils ont livré / alors tain / tu  
les vois comme ça et puis ils vont s'asseoir / l'été ils vont dans la cour / dans la cour ils

ils sont au réfectoire ils ont pas l'droit d'choisir leur bouffe // ils bouffent : on leur met un plateau / alors un plateau comme ça / c'est à compartiment / système compartiment // on leur met ça sur la table // ils peuvent pas boire d'pinard / ils ont pas l'droit au café après /// Ah bon / et on va : on va être comme ça nous / alors j'trouve que quand même malgré tout c'que j'fais c'est bien // c'est bien même si c'est chiant c'est bien // et ma copine elle fait pareil // elle est à X elle // elle elle a moins d'bol elle a un aveugle / 97 ans / dans trois ans il s'ra ::: cent'naire / r'marque elle elle se venge / comme il est aveugle, elle lui fait toujours des pieds de nez / des grimaces dans l'dos elle fait // c'est une façon d'se venger mais c'est gentil quand même / hein ? // elle fait toujours (rires) /// l'seul problème c'est qu'on travaille aussi bien : les jours d'Noël qu'les jours fériés // moi j'ai un p'tit gamin j'ai pas pu faire le réveillon / ni c'lui de Noël ni c'lui d'jour de l'An // en plus j'ai eu une alarme le jour de l'An // j'la raconté à Patricia ça l'a fait rire // j'ai raconté l'alarme que j'avais eu ça l'a fait rire // tu vois qu't'es pas gentille avec moi tu m'aimes pas // c'est pour du rire / j'ai eu une alarme à deux heures du matin parce qu'une vieille ne trouvait pas d'Efférgan// mais c'est pas ça j'ai compris après t'vois / en arrivant chez elle j'me suis dis c'est vrai c'est l'jour de l'An / elle est toute seule // c'est vrai c'est le premier janvier elle est toute seule

F175. Fallait bien qu'elle trouve quelque chose

H176. Fallait bien qu'elle :: fallait bien qu'elle trouve quelqu'un pour :: elle m'a souhaité la bonne année / elle m'a donné une enveloppe / quand j'lui ai fait voir l'enveloppe Patricia elle y croyait pas / elle m'a filé mille sept cents balles de pourboires putain // Ouais t'as vu / et tu vois ça me... parce que c'était le premier janvier qu'elle était seule // elle a :: elle a eu envie d'souhaiter la bonne année à quelqu'un /// Elle m'a souhaité la bonne année / elle m'a donné une enveloppe // j'suis arrivé le lend'main vers Patricia j'lui ai fait voir / mille sept cents balles de : pourboires /// j'suis resté / une heure chez elle pas plus (F : Ca vaut l'coup de se déplacer) / Ouais /// j'vous cache pas que l'taxi ça m'est remboursé hein / Oh / {siffle} / ( X ) j'me prend l'taxi j'appelle le : / j'travaille toujours avec l'soixante-douze.

## Annexes

### DOCUMENT 3

#### Conversations éthyliques :

- mixte (#1)

- entre alcooliques (#2)

#1 - P. Patron du café (alcoolique), F et AE (non alcooliques)

#2 - P. Patron de café (alcoolique), H1, son ami (alcoolique) et H2, son ami (non alcoolique).

F. J'm'entraîne pour dev'nir alcoolique [#1]

P. / Pour d'venir quoi ?

F. / Alcoolique !

P. Oh c'est pas difficile hein // j'te donne la recette moi / t'achètes un bistrot / t'es alcoolique au bout d'cinq ans / 1 an/ 1 an et demi t'es plein comme un garde // tous

les jours /// Chaque fois qu'un gonz' y t'dis "tu veux boire un coup ?" "Ben OK" // Alors l'aut' y prend un blanc et toi tu prends un blanc l'aut' y dis un pastis tu bois un pastis l'troisième y t'dis un d'mi tu bois un d'mi // à midi t'es d'jà plié

F. ouais ouais mais là c'est pas du choix / *c'est du commerce*

P. *Et après tu:: / après t'es ( X ) toute la journée/// et tous les soirs tu t'endors // ( XX ) // Tu regardes un match à la télé { fait signe de s'endormir } // "c'était bien l'match hier ?" 'tain impeccable / t'as rien vu qu't'étais marié / des fois tu dors tout seul avec le chien / dans la niche // Ca / on est tous plus ou moins alcooliques //*

F. y'en a pas beaucoup ici hein ?

P. hein ?

F. Y'en a pas beaucoup

P. Y'en a pas beaucoup ? Ben mon vieux // ah tu connais bien l'quartier hein // Y'a pas beaucoup d'alcooliques qu'y dis // Ben moi / j'en ai pas vu beaucoup qu'y buvaient pas // j'en ai pas vu beaucoup qu'étaient pas alcooliques j'veux dire // 9 sur 10

F. AH OUAIS ?

P. Ah j'ai pas dis rond / Alcooliques / c'est différent c'est pas la même chose /// moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas :: tu m'verras pas tituber rien du tout //

AE. de toute façon suffit d'boire :: un verre de vin par jour t'es alcoolique

P. ah oui: NON

AE. Si du moment *qu'tu peux pas*

P. *NON pas* un verre par jour/ n'exagère pas non plus // un verre de vin t'es pas alcoolique / T'es parce que tu peux t'arrêter tout de suite / UN mec qu'est alcoolique va pas s'arrêter d'boire de l'alcool // comme moi / si j'ai pas mes deux blancs le matin / mes deux pastis à midi / mes trois bières dans l'( X ) // J'suis pas bien // j'dépasse pas mes:: une certaine dose / j'ai pas honte de l'dire // après quand tu dépasses alors là / t'es rond / mais tant qu'j'dépasse pas ma dose j'suis pas rond / j'suis bien // et et et ça { montre une cigarette }

AE. Ah mais c'est pareil

P. c'est pareil / si j'ai pas fumé mes vingt clopes par jour // j'vois l'dimanche matin que j'me lève plus tard que d'habitude / ben j'fume ma première cigarette à dix heures du matin ben :: j'la trouve drôlement bonne/ que la s'maine à six heures du matin j'fume///mais l'dimanche matin j'me réveille/ j'vais pisser un coup ben comme tout à chacun // j'bois mon café ben putain cherche le bu- les cigarettes// que la s'maine à six heures je fume// 'fin à six heures / le temps qu'j'arrive à six heures trente / parce que chez moi j'fume pas /// j'fume en arrivant ici // on a tous besoin d'un truc // et j'cause pas d' tout ceux qu'avalent heu:: cinquante cachets par jour: // pour la tête / pour les pieds / pour les reins/ pour la vessie / tu les vois v'nir les gonzs' qui t'demandent des verres d'eau // z'ont des cachets plein les poches y savent même pas à quoi ça sert // pour dormir ou pour :: / y sont drogués aussi // c'est une drogue / le mec qu'a pas son cachet pour dormir y dors pas / ben c'est une drogue // moi ( XXXX ) si y z'ont pas leurs cachets / ben y dorment pas // qu'est ce que ça veut dire ça ? / moi j'dors bien sans cachet / qui // non parce qu'ils ont pris la:: l'accoutumance quoi // et en plus c'est dans leurs têtes après y t'filent placebo / c'est dans leur TÊTE / il faut des cachets // alors y'a qu'en France qu'les pharmacies font pas faillite en France / Y'a qu'la sécu {tousse} / les pharmacies font pas faillite en France // Ils ont jamais autant bossé / (XX) / (X) mais ils sont contents les gonzs y z'ont des ordonnances comme ça y sont heureux j'te dis vingt d'plus

F. Bah / les bars c'est pareil si y'a tant d'alcooliques que ça

P. Hein ?

F. Si y a tant d'alcooliques que ça / dans l'quartier ça devrait marcher

P. Ben c'est pas dans l'quartier/ Alcoolique c'est national *c'est la France qu'a l'plus d'alcooliques*

F. *C'est le sport national en France*

P. Et oui Oh::: y'a pas qu'en France

AE. L'Allemagne aussi y sont bons

P. Y'a pas qu'ça / et l'Angleterre tu crois qu'ils boivent pas ? // parce qu'ils ont leurs bars fermés à :: les pubs y ouvrent qu'à cinq heures pis y ferment à huit heures et s'ouvrent pas entre midi et deux mais y s'soulent la gueule parce que moi j'ai été en vacances hein // j'ai vu c'qu'ils boivent / ils boivent plus que vous

AE. (X X X X)

P. Et les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais y boivent pas ? Les Hollandais c'est pas un d'mi qu'ils boivent / c'est/ des litres / à X / J'sais pas si tu connais le lac de X // DES litres / et les gonzesses avec // Alors un d'mi pour eux c'est {rire} // Et puis z'en boivent pas qu'un dans la soirée hein ? / Ils restent toute la nuit au bar et - / sont tous bourrés / y dégueulent dans les prés là-bas oh / ben c'est la vérité hein // y'a pas qu'les Français qui boivent / seulement chez eux / y'a pas d'bonne boisson / c'est pour ça qu'ils boivent pas // mais y s'soulent la gueule comme nous // et les Russes ils boivent pas / Et Eltsine il est tout l'temps bourré // ben c'est une légende // Parcequ'ils ont vu une fois un peu gai // moi j'connais pas un pays où ça boit pas ! // même les NOIRS y s'soulent la gueule // au Rhum blanc / ça fait 80° / y boivent ça comme toi tu bois / tu sais les Nègres / t'sais l'Rhum blanc / V'là/ ca fait 80° leur connerie / boivent ça comme nous on boit //un p'tit rouge ou un d'mi / c'est bien des pionnards aussi // Y'a des pionn- des alcooliques dans tous les pays du monde / oh oh

AE. Tiens tu peux m'faire un café s'il te plaît ?

P. Ah ben ça y est maint'nant / un seul ?

AE. Ouais

P. Les hommes politiques y boivent pas ? C'est sûr / ils ont des chauffeurs y peuvent pas s'faire arrêter //

F. Y s'contentent de nous souler c'est déjà pas si mal

P. C'est comme l'affaire de la princesse là / c'est l'chauffeur qu'étais bourré / au début l'étais bourré et après il était plus bourré / Eh oH // le mec sa (X) il l'avait pas vu / mais c'est presque sûr // mais après il avait pris des cachets / alors un coup il était rond un coup il avait pris des cachets // Eh ils l'ont butté et puis c'est tout / affaire classée /// j'suis pas un érudit / comme on dit érudit // ils l'ont flingué la Diana/ les Anglais y s'en avait plein l'cul // l'ont flingué // le prince

(AE). ouais c'est une thèse que

(P). sa mère (X) en plus elle divorce avec le prince et elle va s'mettre avec un Arabe / qu'est- les autres y pouvaient pas voir le:: hé: alors tu sautes / allez/ à la suivante / y z'ont jamais r'trouvé d'voiture hein /: y'avais une Fiat y'avait ci / y'vait là //c't'affaire maint'nant qu'elle a été tué / maint'nant plus personne en parle hein / c'est fini / y vont (X) sur son cerceuil allez

F. Encore heureux parce que quand elle est morte : ils nous ont soulé avec

P. Hein ?

F. Quand elle est morte : ils nous ont soulé avec

P. Oh la la ! // (X)

F. Y'en a eu assez hein

{ Deux hommes entrent dans le bistrot. P se tourne vers H1 et H2). [#2]

H. Oh

P. Bonjour Messieurs

H1. On vient pour la caisse

P. Ecoutez vous r'passerez à 15H30

H2. C't'a dire dans 20 minutes

H1. C'est à dire ?

P. Vous m'avez dit 15H30 / moi je - j'avais pas prévu

H2. Y'a 20 Minutes d'avance

P. { Rires} C'est trop tard

//{H1 vient d'aller acheter des cigarettes pour P}

H1. Y manque 10 centimes dans la caisse

P. Y m'semblait qu'il me manquait 10 centimes dans ma caisse

H1. {rires} Ah



P. Petit salopard / j'savais bien qu'les cigarettes coûtaient qu'vingt francs soixante-dix /  
c'est ça qui m'manquait / c'est les dix centimes/  
H1. Vous d'vez heu: / vous d'vez 200 balles à le le tabac quoi /  
P. Ben heu::  
H1. La blonde elle a dit M'sieur X y'm'doit deux cent balles / moi j'ai pas signé hein /  
euh / elle va *dire*  
P. *Ben moi j'me tue moi / j'vais pas*  
H1. *Ah non non non /// elle m'a dit mais:: j'y dis*  
*moi c'est pas mon problème moi // alors là vous d'vez vingt millions / j'vais vous*  
*attaquer en justice elle me dit /*  
P. Ben t'y r'tourne pas  
H2. Un café s'il te *plait*  
H1. *prenez un bon avocat*  
P. Tu veux un café / j'te fais un café  
AE. Mets en deux va  
H1. Après ///// elle m'a dit la nana :: du/ par là l'patron // elle m'a dit tu  
demanderas à X / c'est vrai qu't'y dois deux briques ?  
P. Pas deux briques  
H1. Et c'est vrai elle m'a dit / c'est vrai  
P. Ah/ ça s'peux parce que:: j'fume pas mal/// Non mais sa femme elle dit rien /  
comment il a su lui ?  
H1. va savoir  
P. Parce que elle elle dit jamais rien / (X X X)  
H1. *Du coup / elle m'a rien donné*  
AE. Tu la payes en nature  
P. Non plus hélas hélas//  
H1. Y'a un problème là / va voir/ j'y dis j'suis pour rien elle m'dit et Monsieur X non  
pas vous pas vous  
P. Ca va pas vous pas vous / j'vais aller voir  
H1. *Eh oui ! faut aller voir hein*  
P. J'me rapp'lais plus qu'j'y d'vais autant moi / l'aut' fois elle m'a dit cent francs  
H1. *Ah non mais y'a deux millions*  
P. *Ca r'monte à deux briques là non ?*  
H1. *Ah ouais / c'est c'qu'elle*  
*m'a dit hein*  
P. Elle a augmenté la T.V.A.  
H2. *Ah ouais / c'est sûrement la T.V.A.*  
H1. Oulà ! c'est la T.V.A. ça va vite / {rires}  
P. On ferme / bon j'vais encaisser déjà pour rembourser les deux briques  
H1. Non mais elle m'a dit non non non non / là j'suis *sérieux là*  
P. ( X ) ah mais vous auriez pu  
m'le dire un peu plus bas / quelle discrétion / tout le monde écoute  
H1. Rien qu'en cigarettes / deux briques  
P. Parce qu'il y a aut' chose aussi ?  
H1. Ah ben ça !  
P. AH BEN {rires} // Bon on s'fait une coinche.

# Annexes

## DOCUMENT 4

### Le vin dans les proverbes et les dictons<sup>390</sup>

Les proverbes, dictons, sentences... sont autant de leçons sur la vie que produit une société qui offre ainsi un reflet de sa culture, de sa manière d’appréhender le monde. Pour Jean Dutour «*c’est le grand cours de philosophie des humbles, les milles et unes manières de se faufiler à travers l’existence quand on est pauvre ou quand on est humble*»<sup>391</sup>. Cette présentation va s’attacher à certaines productions du “bon sens populaire”, à certains regards, certains mots sur le vin. A travers elle s’esquisse une question : que nous apprennent les dictons et les proverbes sur le vin et sur les rapports qu’entretient l’homme avec cette boisson singulière ?

#### 1. Présentation des proverbes et dictons

Nous proposons une présentation thématique en sept chapitres : la religion, la noblesse et le vin, les femmes, la santé les effets bénéfiques, les effets néfastes et le “bon vin”.

##### 1.1. La religion

###### • **Qui bon vin boit, Dieu voit**

Ce proverbe est composé de deux parties : un tétrasyllabe et un bisyllabe. Il y a rime suffisante. La structure binaire est équivalente dans une relation de cause à effet. Ce proverbe des Cisterciens de Bourgogne rend compte de l’assimilation, du vin à Dieu, qui fonde l’Eucharistie. Boire le vin revient alors à effectuer un acte de piété.

###### • **Il y a un Dieu pour les ivrognes**

Si la brièveté qui sied à ce genre de locution est respectée, on ne trouve cependant pas ici de structure rythmique marquée. Le “Il y a” induit une vérité générale, de l’ordre de l’impersonnel.

Ce proverbe peut faire référence à un dieu païen : Bacchus, ou à la grande miséricorde divine.

###### • **Ne vas pas boire à la cave, tu y verrais le diable**

Il s’agit ici de deux heptasyllabes, avec jeu d’assonance (en “A”). Nous percevons une relation de cause à effet.

On peut voir dans ce proverbe Franc-comtois une mise en garde contre les effets diaboliques que peut avoir le vin, mais une autre interprétation (qui ne manque ni de finesse, ni d’humour) est proposée : le “diable” à rencontrer serait ici la brouette servant à transporter les tonneaux, promesse de travail à venir.

---

<sup>390</sup> Nous avons parfois (surtout lors des prolégomènes) fait référence aux proverbes. Nous proposons en annexe ce devoir réalisé en parémiologie pour Monsieur Petit, Professeur à l’université Paul Valéry (Montpellier III), devoir qui, bien que modeste, rend compte d’un “regard social” sur l’alcool.

<sup>391</sup> J. Dutour en préface de J.-Y. Dournon, 1986, *Mini encyclopédie des proverbes et des dictons de France*, Hachette.

**•Bon chantre, bon yvrogne (XVIe)**

Il y a un parallélisme structural avec identification (a=b). La structure rythmique marque profondément la structure syntaxique élémentaire et binaire. La double qualification des chantres comme gens d'église, réputés buveurs, et comme chanteurs (et le chant augmente la soif !), leur vaut une notoriété d'ivrognes.

**1.2. Noblesse et/du vin**

Le vin est une boisson noble donc (ou puisque) appréciée des nobles et des plus grands : les Rois.

**•Boy vin comme Roy, eau comme taureau**

Nous découvrons ici deux fois cinq syllabes. La structure binaire est rythmique tout autant que syntaxique : a=b ; c=d. Les parallélismes antithétiques apparaissent : eau vs vin, taureau vs Roy.

**•L'eau à grand traits de bœuf boy, et le vin comme Roy**

Deux demi-alexandrins avec rime en "oy". La structure se rapproche de celle du proverbe précédant.

Dans ces deux proverbes, le vin est présenté comme la boisson noble, qui distingue l'homme de l'animal (qui ne boit que de l'eau) et ainsi, le rend supérieur, le rend proche de Dieu comme l'est un Roi.

**1.3. Les femmes**

Un très grand nombre de proverbes et dictons ont attiré au beau sexe qui, dans le cadre de sa rencontre avec la boisson des dieux, n'est que peu apprécié.

**•Du vin és fanne é pé l'avonne és bique, ça du bé pédu (Bourgogne)**

[Du vin aux femmes et de l'avoine aux biques, c'est du bien de perdu].

La structure rythmique n'est pas le point fort de ce dicton. Sa longueur pourrait aussi être un élément permettant d'expliquer sa rareté. Sur le plan syntaxique on remarque une structure un peu plus complexe qu'à l'accoutumée :

A+B=C avec A=C et B=C

Le sens coule de source (!) : le vin est un breuvage trop précieux pour le laisser aux femmes.

**•Femme de vin, femme de rien**

Les deux tétrasyllabes forment un parallélisme structural avec identification (A = B). Le rythme et la rime (approximative) en font un exemple prototypique. Rien n'est pire qu'une femme qui boit. Si l'homme a le droit de boire -parfois même beaucoup-, la femme, elle, est interdite de boisson sous peine d'anéantissement, de réduction... à rien. En conséquence, la femme ne peut pas boire. Cela n'empêche pas le vin de leur être bénéfique :

**•Le vin fait du bien aux femmes quand ce sont les hommes qui le boivent**

On remarque l'antiphrase du début (le vin... femme) qui est renversé par la suite conditionnelle et antithétique, porteuse du vrai vouloir-dire. Ce proverbe laisse entrevoir non sans humour les effets du vin qui peuvent rendre l'homme plus entreprenant, plus amoureux... ou plus conciliant.

### •Femme et vin ont leur venin

Il y a deux tétrasyllabes avec rime suffisante. Les deux éléments reçoivent la même qualification.

Ici, on peut facilement généraliser le proverbe : à toute bonne chose, il y a un revers dont il faut se méfier.

### 1.4. La santé et le vin

Les effets du vin sur le corps sont nombreux. Qu'en retient le "bon sens populaire" ?

#### •Vin usé, pain renouvelé est meilleur pour la santé

Le rythme fortement marqué par la rime en "é". Il y a une identification du vin au pain (christique ?) fondée sur leurs bienfaits ( $A + B = C$  ;  $A = C$  ;  $B = C$ ).

Ce proverbe présente le bon vin (vieilli) et le pain frais comme les deux aliments indispensables à une bonne santé.

#### •Après la soupe, un verre de vin, vole un écu au médecin

#### • Un bon vin enlève un écu au médecin

Les deux structures sont marquées par la répétition de "in". Dans les deux cas, il y a une relation de cause à effet.

Le verre de vin (donc la boisson bue modérément), vaut comme remède contre la maladie voire comme moyen de prévention de celle-ci. De toute façon, "Un bon verre de vin ne peut faire que du bien".

A l'inverse cependant :

#### •Le vin tue plus de gens que n'en guérit le médecin (Bretagne)

Il y a un parallélisme qui ne conduit pas un équilibre ( $A > B$ ). La structure rythmique et la rime ne sont pas particulièrement marquées.

#### • Vin sur le lait est bienfait, lait sur le vin est venin

Un tétrasyllabe et trois syllabes.

#### • Vin sur le lait, c'est santé, souhait, lait sur le vin, c'est venin

Un tétrasyllabe et trois syllabes.

#### • Vin sur le lait fait le cœur gai, lait sur le vin fait venin

Deux tétrasyllabes.

Il y a chaque fois rime à l'intérieur de chaque partie des proverbes (bipartites) et symétrie. Entre chaque partie du proverbe, il y a une symétrie antithétique (bénéfice / préjudice) introduite par l'inversion (vin sur le lait, lait sur le vin). Nous avons : A sur B {est, fait, c'est} C; B sur A {est, fait, c'est} D; C(+) s'oppose à D (-).

Plusieurs explications sont possibles. Parmi celles-ci :

- "Vin sur le lait", c'est le vin bu en journée, après un petit-déjeuner lacté. Commencer la journée par du vin est alors considéré comme dangereux.

- On peut peut-être y voir un conseil culinaire.

-Le vin que l'on boit à l'âge adulte succède au lait de l'enfance (d'ailleurs, "Le vin est le lait des vieillards"). Boire du vin en enfance, ou régresser au lait à l'âge adulte (gâtisme) est alors pathogène.

Dans tous les cas (à une exception près), l'absorption judicieuse du produit de la vigne procure bonne santé physique. Le vin a aussi des qualités réconfortantes, bénéfiques.

### 1.5. Effets bénéfiques

- **Après bon vin, bon cheval**

Parallélisme syntaxique accentué par “bon”. Ici aussi, il y a un rapport de cause à effet.

Ce sont ici les qualités réconfortantes du vin qui sont mises en valeur. On peut rapprocher cette parémie d’une autre : “Le vin donne du cœur à l’ouvrage”.

- **Un verre de vin est chaude fourrure**

- **Un verre de vin vaut un habit de velours**

Dans ces deux cas, il y a une structure équative (A = B) introduisant une comparaison. Le premier exemple est composé de deux tétrasyllabes.

Ces propos sentencieux énoncent les propriétés réconfortantes du vin : celui-ci réchauffe le corps quand il a froid, mais de l’intérieur, depuis l’esprit. De même, sur les Capucins dont on sait qu’ils ne portent pas de chemise :

- **Un verre de vin est la chemise d’un Capucin**

Nous reconnaissons une rime suffisante en “in” dans cet alexandrin. Ici aussi, il y a la relation A = B.

- **L’eau fait pleurer, le vin fait chanter**

Rime en “é” avec juxtaposition : symétrie syntaxique marquant l’opposition. A fait B = préjudice; C fait D = bénéfice.

Si les larmes sont d’eau, le vin réjouit le cœur de l’homme et lui permet d’oublier ses soucis. Nous rejoignons ici la parole biblique :

- **Le bon vin réjouit le cœur de l’homme**

Structure rythmique banale sans effet prononcé ni rime. Il y a un rapport de cause à effet (A donne B).

### 1.6. Effets néfastes

- **Femme et vin ont leur venin**

Il a déjà été question de ce propos sentencieux qui rappelle qu’à chaque bonne chose il est un côté sombre, néfaste.

- **Chaque vin à sa lie**

Rien de spécial est à noter sur le plan rythmique comme sur le plan syntaxique si ce n’est la brièveté exemplaire du propos. On remarquera cependant une opération de généralisation. Comme pour le proverbe précédant, on peut comprendre ici que toute chose a sa partie vile, mauvaise, sinistre.

### 1.7. Le “bon vin”

Que le vin soit bon ou mauvais, cela se décide en premier lieu du côté du consommateur. Les proverbes et dictons ne parlent pas seulement des qualités gustatives du vin, mais de ses qualités appréciables qui le rendent bon lorsqu’il est bu avec raison et non pas de façon pathologique :

**•Le vin est bon qui en prend avec raison**

Nous remarquons une accentuation en “on” (bon, raison) qui joue la rime. Il y a une proposition subordonnée conditionnelle.

**•Or, ami, vin, serviteur, le plus vieux est le meilleur**

Ces deux heptasyllabes avec rime suffisante en “eur” fonctionnent selon un principe d’accumulation, presqu’à la manière d’un inventaire (très à la mode durant un certain temps, utilisé aussi notamment par Rabelais).

Le temps fait lui aussi son ouvrage, le vin doit vieillir pour se bonifier. Cela est comparable à la fidélité d’un ami et d’un serviteur, ou aux qualités d’un économiste.

**•A bon vin, point d’enseigne**

L’heptasyllabe céléberrime joue sur la cause et la conséquence. Le propos peut être généralisable.

**•On ne connaît pas le vin au cercle**

La structure parémique négative comporte dix pieds. Elle nous enseigne qu’il ne faut pas se fier aux apparences mais qu’il vaut mieux faire l’expérience d’une chose plutôt que de se fier à son apparence (ici, le cerclage du tonneau).

**•Le vin est bon serviteur mais mauvais maître**

La parémie bipartite joue sur une comparaison antithétique. Le vin est positif, heureux lorsque le buveur sait en boire modérément, pour son plaisir, mais devient boisson maléfique sitôt qu’il guide le comportement de celui qui l’absorbe ; lorsqu’il tient sous son joug l’alcoolique.

## **2. Le vin : regards populaires**

Parce que se fier à l’héritage culturel transmis bien souvent oralement par plusieurs générations est très instructif, il est intéressant de porter notre attention sur ce que nous disent nos ascendants sur le produit de la vigne, parfois plus largement sur l’alcool.

Dictons et proverbes nous présentent généralement un vin bénéfique : il est boisson des plus grands (des rois), distingue l’homme de l’animal jusqu’à le rapprocher du divin (le rituel eucharistique qui transforme en vin le sang du Christ en est une marque). C’est donc en premier lieu une boisson réservée à l’homme (les animaux -bœufs ou taureaux- ne boivent que de l’eau) qui puisqu’elle le singularise positivement par rapport aux autres espèces vivantes, est produit presque magique.

Si elle rapproche l’esprit de l’homme des hauteurs d’un paradis céleste, la boisson fermentée soigne aussi le corps de celui qui la boit : “Un bon vin ne peut faire que du bien”. Le vin donne aussi du cœur à l’ouvrage, soutient l’homme dans l’effort et la dureté de la vie.

La femme est privée de cette boisson. Comme souvent (mais aussi avec humour, avec une méchanceté qui n’est qu’apparente), proverbes et dictons jouent en sa défaveur et la montrent ennemie de l’homme (“La charrette gêne le chemin, la femme l’homme et l’eau le vin”). Elle n’a pas la dignité nécessaire pour être autorisée à goûter au précieux breuvage, et ainsi condamnée à boire de l’eau... comme le bœuf !

Nous découvrons donc une appréciation générale positive du vin, mais la distinction est faite entre le vin de consommation ordinaire et la boisson consommée par l’alcoolique.

Enfin, il est à préciser que les proverbes et dictons sur le vin sont l’occasion de généralisations sur la vie ; le vin valant bien souvent pour toute chose bénéfique, profitable, mais qui porte en son sein le mal de l’excès.